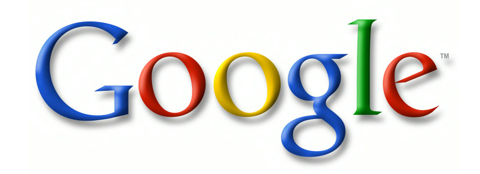








LA

THÉOLOGIE AFFECTIVE

OU

SAINT THOMAS EN MÉDITATION

I

Tout exemplaire doit être revêtu de la griffe de l'Editeur,

LE MANS, IMP. DE GALLIENNE.

LA

THÉOLOGIE

AFFECTIVE

OU

SAINT THOMAS EN MÉDITATION

PAR L. BAIL

NOUVELLE ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE

PAR M. L'ABBÉ CHEV[illegible]

VICAIRE-GÉNÉRAL DU DIOCÈSE DU MANS.

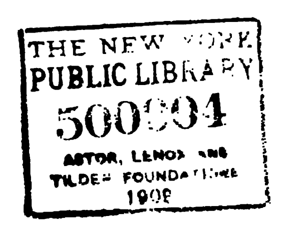
Primus amor finis ultimi

TOME I

DES ATTRIBUTS DE DIEU. — DE LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ. — DES ANGES
DE L'ŒUVRE DES SIX JOURS



PARIS
JACQUES LECOFFRE ET Cie, LIBRAIRES
RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29
1855



Voir à la fin du dernier volume, quelques notes explicatives et des observations extraites en partie de Bail, ayant pour but, les premières, de compléter et d'expliquer certaines opinions de l'auteur, et les secondes, de faciliter l'usage des Méditations de la *Théologie Affective*.

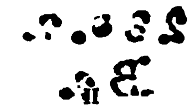
AVERTISSEMENT

SUR

LA PRÉSENTE ÉDITION.

La rapidité avec laquelle s'est écoulée la dernière édition de la THÉOLOGIE AFFECTIVE, *malgré les circonstances si défavorables au milieu desquelles elle s'est répandue, prouve que nous ne nous étions pas trompé, dans l'appréciation que nous avions faite de l'utilité de cet ouvrage. De nouvelles et nombreuses demandes nous ayant été adressées, nous ne pouvions différer plus longtemps de préparer une nouvelle édition, dans laquelle, sans nous départir des principes suivis pour la première, nous nous sommes efforcé de profiter des conseils qui ne nous ont pas manqué et des observations critiques qui nous sont parvenues.*

Généralement on a reconnu, avec la BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE, *que les Méditations de* BAIL *sont pleines d'onction, qu'elles présentent une argumentation solide, une doctrine forte et des aperçus très-instructifs, que les prêtres et les personnes éclairées gagneront beaucoup à la lecture et à l'étude de ces savantes et profondes élévations sur le dogme, les mystères et les enseignements de la morale. — Car le titre seul de cet ouvrage, la nature et l'étendue de ce travail, qui embrasse les plus hautes questions de la Théologie, et*



se jette quelquefois dans le champ des opinions libres et contestées dans les écoles, en font un livre spécial pour les ecclésiastiques et pour les personnes éclairées. C'est pour elles, en effet, qu'il a été composé et réimprimé, et non pour des esprits légers ou dont les connaissances sont communes et bornées. — « Nous l'avons lu, dit l'auteur des articles précités, avec le plus grand intérêt, et tous les prêtres et les personnes instruites le liront avec le même plaisir et le même avantage que nous. »

Quant aux imperfections de la dernière édition, nous nous sommes appliqué à les faire disparaître dans celle-ci, et à suivre, autant qu'il nous a été possible, les conseils du respectable critique.

De nouvelles tables ont été ajoutées, les citations vérifiées. Quant à certains faits peu authentiques, tels que l'envoi du portrait de N. S. J.-C. au roi d'Edesse, Abagarus, l'attribution de certains ouvrages à certains auteurs, comme celui de la HIÉRARCHIE CÉLESTE *à saint Denis l'Aréopagite, et plusieurs opinions de l'auteur un peu singulières, tout cela nous a paru avoir si peu d'importance que nous n'avons pas cru devoir rien y changer, sans prétendre cependant en prendre la responsabilité. Ces imperfections tiennent en partie au temps où* BAIL *écrivait, et elles ne nous ont paru devoir offrir aucun danger à la classe de lecteurs auxquels s'adresse cet ouvrage.*

Enfin, nous avons recommandé d'une manière toute particulière la typographie de cette nouvelle édition, et nous avons lieu d'espérer qu'elle offrira moins de prise à la critique, que celle de la précédente.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITION DE 1845.

Le titre seul de cet ouvrage en indique assez le but. La Théologie Affective ou Saint Thomas en méditation, c'est en effet la Théologie étudiée, développée avec l'esprit et le cœur, pour l'esprit et pour le cœur; c'est, selon l'expression d'un auteur ancien : Theologia cordis et mentis : la Théologie de l'intelligence et du cœur. C'est encore la Théologie, suivant l'ordre établi par saint Thomas lui-même, mais méditée au pied du crucifix, et s'adressant à l'esprit pour l'éclairer, afin d'arriver au cœur pour y exciter de pieuses et saintes affections, des résolutions fortes et généreuses; s'attachant ainsi à l'homme tout entier pour le sanctifier et le diviniser en quelque sorte par la connaissance et l'amour de Dieu.

La nature elle-même ne nous apprend-elle pas en effet à ne point scinder ce qui en l'homme est si intimement uni? Quand une mère chrétienne veut élever l'âme de son enfant jusqu'à Dieu, voyez si elle sépare le cœur et l'intelligence? Non; le même enseignement, qui fait briller dans cette jeune âme la notion de Dieu, y porte en même temps la qualification propre à le lui faire aimer : le bon Dieu!..... De même la Théologie Affective n'offre jamais le développement théorique d'une vérité religieuse, qu'elle ne l'accompagne de

réflexions et de sentiments pour le cœur et la vie pratique. L'essentiel en effet n'est pas de savoir et de connaître, mais de goûter et d'aimer la vertu. Enseigner la vérité, ce n'est donc point assez, il faut encore la faire agréer au cœur.

On s'est plaint quelquefois que l'étude de la Théologie, telle qu'elle se fait dans les établissements destinés à l'enseigner, au lieu de ranimer le sentiment religieux et de lui offrir un nouvel aliment, ne serve trop souvent qu'à dessécher le cœur et à tarir la source des plus douces émotions de la piété. S'il y a quelque chose de fondé dans ces plaintes, la raison en est facile à donner. C'est que dans nos cours de Théologie, on se borne trop peut-être à considérer la vérité religieuse sous le point de vue purement scientifique; et l'on transporte ainsi dans le domaine d'une science si bonne pour le cœur, les contentions de la dispute et les formes arides d'une dialectique décharnée : c'est que nos traités classiques de Théologie visent surtout à former l'intelligence, et que, par une loi constante, c'est toujours aux dépens du cœur qu'on développe l'intelligence proprement dite, quand cette faculté est l'objet de soins trop exclusifs. Ainsi, dans l'organisme corporel, exercer trop exclusivement l'un des organes, c'est lui donner une prédominance qu'il n'acquiert qu'aux dépens des autres. L'intelligence et le cœur, ces deux grands organes de l'âme, doivent donc, sous peine de se nuire l'un à l'autre, se développer simultanément, afin de se maintenir dans un équilibre qui seul constitue l'homme complet.

Si donc, dans l'étude et l'enseignement de la Théologie, l'intelligence l'emporte sur le cœur, l'instruction sur l'éducation; si l'âme trop absorbée par les investigations de la

science s'y livre tout entière, qu'arrive-t-il? Il arrive presque inévitablement qu'avec beaucoup de connaissances théologiques, avec un grand attrait pour cette étude, la plus noble de toutes, l'on s'habitue à demeurer comme insensible en présence des vérités les plus capables d'exciter et de développer le sentiment de la piété; et tandis que l'intelligence grandit sans fin, le cœur ne se sent pas plus pénétré de reconnaissance pour celui qui a daigné s'abaisser jusqu'à nous et nous livrer ainsi des trésors infinis de lumières, pas plus embrasé de l'amour des choses célestes. Aussi, quand il s'agit de se vaincre, et de choisir entre l'esprit du monde et l'esprit de Dieu, l'on se retrouve avec toute sa faiblesse et toutes ses ténèbres. Or, la science, même théologique, avec ces caractères, serait une science vaine; cette science qui enfle, qui aveugle au lieu d'éclairer, qui affaiblit au lieu de fortifier; parce qu'elle ne peut qu'engendrer l'amour-propre dans l'âme, quand elle n'y produit pas l'amour de Dieu.

Ces inconvénients sont rachetés, il est vrai, par la multitude des exercices religieux d'un séminaire et par les réflexions du professeur, qui peut suppléer ainsi à ce qui manque pour le cœur aux traités dont l'enseignement lui est confié. Ce n'est donc point une critique que nous faisons ici. Nous rendons pleine justice aux motifs si sages qui ont porté les auteurs de nos cours élémentaires à se resserrer dans les limites les plus étroites, et à négliger tout ce qui n'est pas strictement nécessaire pour le développement de la vérité. Toutefois, cette lacune signalée dans nos traités scolastiques, si nécessaire qu'elle soit, n'en est pas moins regrettable, et n'en produit pas moins des résultats toujours fâcheux, mais plus funestes encore à l'époque où nous vivons que jamais.

Habitué en effet, par ses études de tous les jours, à ne voir, dans les questions les plus hautes et les plus fondamentales de la Théologie, que des arguments, des objections et des réponses, l'élève aura-t-il assez de force pour les envisager lui-même autrement plus tard, quand pèsera sur lui l'obligation d'instruire à son tour les fidèles confiés à ses soins? Quels seront alors nécessairement le fonds et la base de ses développements dans la chaire chrétienne, sinon la reproduction trop fidèle de cette interminable suite de propositions sèches, d'objections et de réponses plus sèches encore? Heureux si ses instructions ne dégénèrent pas trop souvent en discussions, qui n'auront d'autre effet que de faire naître contre la vérité, dans l'esprit des auditeurs, des difficultés jusqu'alors inconnues pour eux.

Que si prenant une autre marche il va puiser dans nos grands Sermonnaires, dans nos collections de Prônes, d'Instructions familières, qui ne manquent pas, ou dans nos Catéchismes commentés, sans doute il trouvera là des mines fécondes, de grands modèles et des ressources abondantes. Mais là encore l'écueil est tout près. N'est-il pas difficile, en effet, quand on trouve sa tâche toute remplie, de se résigner à travailler beaucoup pour faire moins bien, et dès lors, se dit-on bientôt, pour produire moins de fruit dans les âmes? Qu'il est difficile alors de ne pas suivre ces modèles avec une servilité qui épargne, il est vrai, presque tout effort, mais qui ne tarderait pas, si l'on marchait longtemps dans cette voie, à paralyser les talents les plus distingués!

Que si l'on recourt enfin aux livres ascétiques, pour y chercher des matériaux, et une direction qui en facilite l'emploi, il importe de ne jamais oublier que, pour former

les âmes à la véritable piété. il ne suffit pas d'exciter la sensibilité, de parler à l'imagination et au cœur. Car il faut à la piété, pour qu'elle se soutienne, quelque base plus solide. Celle qui se fonderait principalement sur les impressions de la sensibilité chancellerait bientôt au moindre assaut que lui livreraient les passions. Les passions attaquent surtout par l'imagination ou les sens, et la sensibilité ou l'imagination trop habituellement surexcitées, même dans un but de piété très-louable, n'offrent alors que plus de prise à leurs attaques.

Or, il existe de nos jours un grand nombre de livres de piété : Abrégés, Extraits de nos grands ouvrages ascétiques, Recueils de méditations, de prières, Manuels, qui, sous toutes ces formes, se trouvent entre les mains de presque toutes les personnes pieuses, et cela fait leur éloge. On s'est efforcé d'y renfermer la substance de nos grands ouvrages. On a voulu que les âmes pieuses pussent y trouver, sans travail, ce qu'il y a de plus substantiel dans cette abondance de doctrine des écrits mystiques plus étendus, et qui répondaient si bien au besoin de ces âmes plus fortement trempées d'une époque qui est déjà loin de nous. Toutefois, en lisant quelques-uns de ces petits livres, on dirait que l'esprit et le cœur du chrétien de nos jours ont rétrogradé jusqu'à la faiblesse de l'enfance, et qu'il a fallu réduire ces grandes compositions, ces magnifiques détails, ces mâles vérités de la religion, aux mesquines proportions d'une miniature enjolivée... Leur justification se trouve donc dans la frivolité de notre époque, si vaine, si peu sérieuse, et qui n'est presque plus accessible que par ce qu'il y a de plus faible en l'homme, le sentiment et l'imagination. Voilà pour-

quoi nous nous gardons bien de condamner ces efforts et le zèle qui les inspire. Mais ne serait-il pas utile de tenter quelques essais, pour mettre entre les mains des fidèles des ouvrages plus solides, concurremment au moins avec tant de petits livres si vides de doctrine ?

Aujourd'hui, surtout, que l'éducation domestique est, pour la génération qui s'élève, presque la seule, et certes la plus solide école religieuse ; aujourd'hui, où il importe tant que les premiers germes d'une foi éclairée soient déposés par la mère chrétienne dans le cœur de ses enfants, qui ne sentira le besoin de fortifier en elle tout ce qui tient à la foi ? Qui ne connaît tout l'empire que conserve sur le cœur d'un fils le souvenir des doux épanchements de la piété dans le sein d'une mère ? Que serait-ce donc, si à ces souvenirs déjà si éloquents, venaient s'adjoindre ceux d'une instruction forte de raison et de lumières?

Et pour l'homme fait, pour l'homme mûri par l'âge et le sérieux des affaires, quelle ressource lui offriront nos petits livres de piété ? A lui, surtout, il faut un ensemble complet, qui embrasse tout l'enchaînement des vérités religieuses, qui, tout à la fois, expose le dogme avec exactitude et parle au cœur le langage qui lui convient, et qu'il accueillera d'autant mieux, que l'esprit aura été plus fortement affermi dans ses convictions.

Ces réflexions nous ont porté à rechercher, parmi les anciens ouvrages de nos écrivains religieux, ceux qui pouvaient répondre plus ou moins fidèlement à ces vues. Or, à des époques plus ou moins reculées, plusieurs tentatives de ce genre ont été faites, qui suffiraient seules pour justifier nos observations.

Pour les Pères de l'Eglise, dont presque toutes les œuvres sont des écrits de circonstance, on sait que la piété et le sentiment religieux y occupent une large place. Parmi nos théologiens plus modernes, nous citerons entr'autres Contenson, qui *s'efforça*, nous dit un auteur connu, *de corriger la sécheresse des Scolastiques, en faisant un choix de tout ce que les Pères ont écrit de plus beau et de plus solide sur chaque question, et en joignant le dogme à la morale* (1). Il donne pour titre à cet ouvrage celui de THÉOLOGIE DE L'ESPRIT ET DU CŒUR : THEOLOGIA MENTIS ET CORDIS. C'est aussi dans le même dessein que le P. d'Argentan a composé ses CONFÉRENCES THÉOLOGIQUES. *Comme les bienheureux*, écrit-il dans son introduction, *qui voient Dieu clairement dans le ciel, l'aiment aussi nécessairement ; de même qui aurait pu jeter dans les âmes une fort haute impression des grandeurs de Dieu, en sorte qu'elles les connussent un peu clairement, il serait impossible qu'elles ne lui donnassent pas une préférence infinie dans leur esprit et dans leur cœur ; car il est certain que les affections de la volonté suivent les lumières de l'esprit. Et comme le soleil ne cause jamais plus de chaleur que quand il est plus élevé sur nos têtes, dans son apogée, et dans le plus bel éclat de ses lumières ; jamais aussi une âme ne peut sentir son cœur plus embrasé des flammes du divin amour, que lorsque son esprit est éclairé de plus grandes lumières.* Bossuet, dans ses sublimes ÉLÉVATIONS SUR LES MYSTÈRES, et dans ses MÉDITATIONS, embrasse aussi le corps entier de la religion : « *Les Elévations développent tous les dogmes du christianisme*, nous dit son éloquent historien, *les Méditations en exposent*

(1) Feller, dict. hist. au mot *Contenson.*

la morale ; et lorsqu'on a su se bien pénétrer de ces deux ouvrages de Bossuet, on éprouve une sorte de repos d'esprit et de satisfaction de cœur qui ne laisse aux mystères de la religion que la sainte obscurité dont Dieu lui-même a voulu les couvrir, et qui répandent sur la morale de l'Evangile une pureté, une douceur et un éclat qui montrent qu'elle n'est pas moins faite pour rendre les hommes heureux que pour les rendre vertueux (1). Bossuet avait composé les unes et les autres pour de simples religieuses de la Visitation de Meaux : *Je vous adresse, mes filles*, leur écrivait-il le 6 juillet 1695, *ces Méditations sur l'Evangile, comme à celles en qui j'espère qu'elles porteront les fruits les plus abondants. C'est pour quelques-unes de vous qu'elles ont été commencées ; vous les avez reçues avec tant de joie, que ce m'a été une marque qu'elles étaient pour vous toutes. Recevez-les donc comme un témoignage de la sainte affection qui m'unit à vous, comme étant d'humbles filles de saint François de Sales, qui est l'honneur de l'épiscopat et la lumière de notre siècle.* — Ainsi ce grand et saint évêque pensait-il avec raison que, pour pénétrer avec lui dans les profondeurs de la Théologie, il ne fallait qu'un cœur simple, droit et aimant Dieu ; et il ne crut pas parler un langage trop élevé, en adressant ces admirables Elévations aux humbles filles de saint François de Sales. Fénélon vient à son tour corroborer ces mêmes pensées, par la manière dont il a envisagé l'existence et les attributs de Dieu dans le traité qu'il a composé sur ce sujet, et dont Leibnitz écrivait : *J'ai lu avec plaisir le beau livre de M. de Cambrai sur l'existence de*

(1) M. de Beausset, Hist. de Bossuet, t. 1. l. 7.

Dieu. Il est fort propre à toucher les esprits, et je voudrais qu'il fit un ouvrage semblable sur l'immortalité de l'âme.

On est surpris, dit son éditeur, *de rencontrer successivement dans cet ouvrage les descriptions les plus brillantes, les plus gracieuses, les plus profondes discussions de la métaphysique et les touchantes effusions d'un cœur abîmé dans la contemplation de l'être divin* (1).

On y trouve toujours, selon M. de Laharpe, *le mérite le plus rare et le plus précieux, celui de joindre naturellement, et par une sorte d'effusion spontanée, le sentiment à la pensée, même en traitant des sujets qui exigent toute la rigueur du raisonnement; et c'est l'attribut distinctif de la philosophie de Fénélon, c'est ce qui répand sur cet ouvrage une éloquence si affectueuse et si persuasive* (2).

Nous pourrions citer encore d'autres essais du même genre, et en particulier, le livre de M. Pauvert, intitulé : HARMONIE DE LA RELIGION ET DE L'INTELLIGENCE HUMAINE (3), ouvrage d'une composition un peu raide peut-être, mais qu'on ne peut trop recommander à la jeunesse éclairée.

L'ouvrage que nous éditons n'est point à la hauteur de ces derniers écrits, malgré l'imperfection même où Fénélon a laissé son traité de l'EXISTENCE DE DIEU; mais il renferme toutes les questions théologiques, dans l'ordre suivi par l'Ange de l'Ecole, et réduites en méditations pieuses. Elles y sont traitées avec une méthode, avec une largeur de vues, une profondeur d'idées, et une suavité de pieux sentiments, qui auraient dû le tirer plus tôt de la poussière des bibliothèques. Le cœur et l'intelligence, la science et la piété ne

(1) Œuv. de Fénélon. t. I. Préface, XVI. — (2) Hist. de Fénélon, t. IV, p. 279. — (3) 2 vol. in-8o. Paris, chez Gaume, 1844.

pouvaient qu'y gagner. Car il y a dans ce livre, trop peu connu aujourd'hui, une philosophie de la foi, une science de la Théologie, et une onction de piété vraiment admirables. Du fond des questions les plus abstraites en apparence, l'auteur a su faire sortir, comme d'elles-mêmes et sans effort, les considérations de la piété la plus tendre, et les plus vifs élans de l'amour divin.

Nous croyons donc rendre un véritable service en publiant cette nouvelle édition de la Théologie Affective de Bail.

Quoique cet ouvrage ne soit pas parfait dans son genre, il servira peut-être à mettre sur la voie; il aidera à envisager les questions les plus spéculatives en apparence d'un point de vue plus pratique, et fera naître enfin quelque ouvrage vraiment irréprochable. En attendant ce travail de quelque bon esprit, celui-ci nous a paru devoir offrir tout à la fois un livre de méditations sur toutes les vérités chrétiennes, depuis l'existence de Dieu jusqu'au jugement final; un exposé exact et raisonné, autant que pieux, de toutes les questions théologiques; divers plans de retraites pour les âmes pieuses, et enfin des matériaux sans nombre, où pourront puiser les ecclésiastiques chargés d'instruire, chaque sujet de méditation offrant une division exacte et bien nette, et donnant ainsi le cadre et comme le canevas d'une instruction solide et édifiante. Pourquoi surtout n'aurait-il pas son utilité dans les séminaires, résumant, comme il le fait sur chaque question, les principes et les affections qui lui sont propres? En nous livrant à ce travail, nous avons eu surtout en vue ceux qu'il nous a été donné trop peu longtemps, selon nos désirs, d'introduire dans le sanctuaire auguste des vérités saintes. C'est au milieu d'eux que nous en avons

conçu la pensée, parce que là, surtout, nous en avions senti le besoin. C'est à eux aussi que nous l'offrons, comme le gage de l'affection que nous leur avons vouée. Puisse-t-il être pour eux un souvenir bien doux d'études, qui doivent être celles de toute leur vie !... Puisse-t-il leur faire aimer de plus en plus une science qui est si spécialement la nôtre; une religion dont ils sont déjà, ou dont ils deviendront bientôt les apôtres; une étude qui leur ouvrira tous les trésors de la véritable science et de la sagesse divine : sources sacrées, où se trouvera pour eux, tout à la fois, et la lumière la plus pure, et la force dont ils ont besoin dans l'exercice de leur auguste ministère !...

Cependant, comme nous l'avons déjà insinué, tout n'est pas parfait dans cet ouvrage; il a les défauts de son époque. Composé, vers l'année 1638, par Louis Bail, né à Abbeville, Docteur en Théologie et sous-Pénitencier de l'Eglise de Paris, il eut successivement plusieurs éditions; nous n'avons sous les yeux que celles de 1659 et de 1671. Toutes sont revêtues d'approbations pleines d'éloges.

Nous avions d'abord conçu le dessein de le faire réimprimer sans aucune correction, mais, en relisant attentivement les premières méditations, et d'après l'avis de plusieurs personnes sages, nous avons cru qu'il serait mieux de substituer à certaines expressions, à certains tours de phrases trop vieillis, des expressions et des tours plus modernes. On a blâmé, nous le savons, d'autres éditeurs, d'avoir agi de la sorte dans la réimpression de quelques ouvrages de l'avant-dernier siècle, par exemple, de saint François de Sales. Mais il y a une différence essentielle, à notre avis, entre la vétusté de style de notre auteur, et celle que l'on

retrouve dans les écrits du saint évêque de Genève. Ce dernier a, dans sa manière d'écrire, une grâce, une naïveté, qui rend très-attachante, surtout, la lecture de ses lettres, et laisse voir à découvert la candeur, la simplicité de son âme tout embaumée de cette suave et sainte joyeuseté dont il parle, et qu'il conseille lui-même souvent dans ses écrits. Notre auteur n'a rien de semblable ; là où son style prend une forme bizarre, c'est qu'il suit servilement la phrase latine des écrits scolastiques, qu'il copie parfois textuellement. Mais quand il s'abandonne à ses propres idées et aux sentiments dont son cœur surabonde, son style et sa manière n'ont plus rien de son époque, sauf quelques mots à retrancher, et quelques tours de phrases à modifier. Voilà pourquoi il ne perd rien à se dépouiller de quelques vieilles expressions, qui n'ont, par elles-mêmes, aucune grâce. Du reste, nous avons soigneusement conservé toutes celles qui nous ont paru ne devoir point déparer ce travail si remarquable.

Quelques longueurs et des redites se rencontrent souvent. Nous en avons retranché quelques-unes, mais avec une sobriété qu'on nous reprochera peut-être ; car ce n'est souvent qu'une phrase dans une méditation, et quelquefois moins.

Enfin, nous nous sommes donné une liberté plus grande par rapport à certaines méditations du traité de l'Œuvre des six jours. Dans ce traité, l'auteur, expliquant la création, a dû suivre et prendre pour base les données scientifiques de son siècle, et l'on conçoit, qu'appuyant comme il le fait dans tout le cours de l'ouvrage, ses réflexions, ses élévations et ses sentiments pieux sur la partie scientifique de la méditation, il a dû, dans ce traité en particulier, faire mille appli-

cations, déduire mille affections fondées sur les rêveries de la science d'alors. Presque rien ne nous a paru digne d'être conservé dans cette partie de son travail, qui se réduit, du reste, à cinq ou six méditations; et franchement, ni l'esprit, ni le cœur ne perdent rien à cette modification. Nous y avons substitué des méditations tirées de quelques auteurs modernes. Les unes ont été textuellement empruntées; d'autres, quant au fond seulement. M. l'abbé Rhorbacher, dans son *Histoire de l'Eglise catholique*, nous a fourni les premières; M. Godefroy, dans son écrit sur les quatre premiers jours de la *Genèse*, nous a donné la matière des secondes. Enfin Bode, dans ses *Considérations générales sur l'Univers*, a été mis à contribution. Partout nous avons fidèlement cité les sources, quand nous avons emprunté textuellement, afin de rendre et de laisser à chacun la gloire qui lui appartient.

Tels sont les changements que nous avons cru devoir apporter à cette nouvelle édition. Seront-ils approuvés de tous? Nous n'osons nous en flatter, ni ne pouvons le désirer; nous savons trop bien que, lorsqu'il s'agit de goût et de forme, il y a souvent autant de sentiments que de personnes appelées à juger. Nous avons consulté, nous avons réfléchi beaucoup, puis nous avons pris le parti qui nous a paru le meilleur.

Qu'il nous soit donc permis d'emprunter ici, en finissant, ces paroles mêmes de l'auteur dans sa préface : « J'en dirais « davantage, si je n'avais crainte que l'on me voulût imputer « de louer mon travail, ce qui est très-éloigné de ma pensée, « sachant bien que l'ayant achevé parmi beaucoup d'occu- « pations, il n'aura point tout l'ornement de la politesse que

« l'on demande en ce siècle; de quoi je ne veux point faire « d'excuse, sachant bien que les paroles oiseuses doivent « être examinées au jugement, non-seulement celles qui sont « prononcées de vive voix, mais aussi celles qui sont écrites « ou imprimées. »

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

Ce que Dieu commanda à Isaïe de prendre un grand livre, et y écrire d'un style d'homme : *Sume tibi librum grandem et scribe in eo stylo hominis*, se pratique tous les jours parmi les écrivains ecclésiastiques, qui entreprennent de hauts et sublimes traités, avec un style qui est plutôt selon la portée de leur esprit, que selon le mérite de leur sujet. Et c'est ce que nous faisons maintenant, commençant à méditer sur les attributs divins, et la très-sainte Trinité, et continuant ensuite sur toutes les parties de la science divine de la Théologie, avec un style vraiment humain, n'étant point tant requis que les paroles soient sublimes et ravissent les esprits, où ils sont assez élevés par la hauteur de l'objet qui leur est proposé.

En cette entreprise, j'ai cru suivre la pensée du Prophète selon le cœur de Dieu, qui a plus entendu de vérités que les autres, lequel, dans les derniers enseignements qu'il donne aux mortels (afin qu'ils s'en ressouviennent mieux, puisque c'est une chose propre aux hommes d'avoir plus de révérence aux dernières paroles des autres), dit qu'ils louent Dieu selon la multitude de sa grandeur : *Laudate Dominum secundùm multitudinem magnitudinis ejus ;* à quoi il est requis d'avoir une grande connaissance des attributs de l'Essence divine, des propriétés des Personnes subsistantes en cette unique essence et de leurs grandeurs. Car une âme qui en a plus de connaissance est plus capable de l'honorer; ainsi que ceux qui reconnaissent mieux les titres et qualités de quelque puissant seigneur, qui possède plusieurs terres, plusieurs empires et royaumes, sont mieux disposés, par cette connaissance, à lui rendre en tout les honneurs qui lui appartiennent, que ceux qui en sont moins instruits. Qui

est, peut-être, la raison pour laquelle saint Grégoire de Nazianze, qui, le premier, après saint Jean l'Evangéliste, a été surnommé le Théologien, ne trouvait rien de semblable à une âme remplie de bonnes connaissances. Il n'y a rien devant Dieu, disait-il, si grand et magnifique, qu'une doctrine pure, et une âme qui est instruite et perfectionnée dans les maximes de la vérité.

Cette considération fait qu'il est très-important que ceux ou celles qui aspirent à une plus grande perfection, et qui désirent rendre plus d'honneur à Dieu, s'éclaircissent un peu davantage dans la connaissance de son être, afin de le pouvoir honorer en plus de titres qu'il leur sera possible, et non-seulement selon les perfections manifestées à tout le monde; mais aussi selon celles qui sont les plus recelées en son essence, qui méritent autant les élévations de l'esprit, les soumissions et affections de la volonté, et les profondes adorations de l'une et l'autre, que celles qui sont les plus évidentes et connues. Car, par ce moyen, laissant moins de choses qui sont en lui sans honneur, elles le louent mieux en la multitude de sa grandeur, et par elles s'accomplit ce que chante l'Eglise, qu'en la louange de la vraie et éternelle Déité, la propriété soit adorée dans les Personnes, l'unité dans l'essence, et l'égalité dans la majesté et grandeur.

En ce dessein, l'étude de la Théologie donne de très-grands avantages aux âmes qui en veulent faire bon usage. Car, outre qu'elle les incite à l'amour de Dieu par la découverte de ses plus rares perfections, qui le font avouer infiniment aimable, elle leur donne encore sujet de le louer en la multitude de sa grandeur, la leur exposant devant les yeux, et leur fournissant plus d'objets adorables. C'est pourquoi la Théologie est un puissant moyen de perfectionner des âmes. Et ce n'est pas merveille, si les Pères et Docteurs de l'Eglise ont été de si grands serviteurs de Dieu ; si saint Paul est devenu divin, saint Thomas angélique, et saint Bonaventure séraphique, étant éclairés des lumières et embrasés des ardeurs qui rejaillissaient en leurs âmes par cette

science divine, qui partant leur a acquis des auréoles et des palmes des plus glorieuses du Paradis, pour avoir plus honoré les perfections de Dieu, qui leur ont été plus connues.

Or, afin que le bien qu'ils en ont reçu se dérive aux autres, il faut que la Théologie ne soit point purement spéculative, mais qu'elle soit tout ensemble spéculative et pratique, comme l'estime saint Thomas, ou bien pour le dire proprement, et comme l'estiment, selon l'opinion célèbre d'Albert-le-Grand, qui l'enseigne plus expressément, saint Bonaventure, Gilles Romain, Scot, dit le Docteur subtil, et Gerson, quatre illustres ornements de la sacrée Faculté de Paris, qu'elle soit Affective, pour nous rendre meilleurs, en sorte que par son moyen Dieu soit connu par l'esprit et par la volonté; par l'esprit qui est propre à connaître, et par la volonté, qui goûte et savoure Dieu en l'aimant pour le connaître à sa façon; puisque goûter et savourer une chose est autant la connaître que la regarder. C'est pourquoi le Prophète Royal met l'un et l'autre ensemble : *Gustate, et videte, quoniam suavis est Dominus*, goûtez, et voyez que Dieu est suave ; car il y en a qui se contentent de voir seulement et de considérer les attributs de Dieu, étant satisfaits d'en pouvoir parler et discourir, sans qu'ils s'excitent à aucune affection envers lui. Et d'autres, au contraire, ne demandent autre chose que de l'aimer, sans beaucoup se soucier de savoir par le menu ses noblesses et perfections : tellement que les uns voient sans goûter, et les autres goûtent sans voir, et tous deux manquent en quelque chose, et ne sont pas ce que conseille le Prophète, selon le cœur de Dieu : *Goûtez et voyez que Dieu est suave.* Mais il y en a d'autres qui joignent heureusement les deux ensemble, au moyen d'une Théologie mystique et affective, qui leur donne une double connaissance de Dieu, par l'illumination de l'esprit, et par le goût de la volonté. Sur quoi saint Bernard, portant son avis, dit : Luire seulement, est une chose vaine ; ardre seulement, c'est peu ; mais luire et ardre, c'est chose parfaite, voulant dire que la perfection consiste à voir et goûter,

et avoir des considérations et des affections ensemble, qui est le propre de la Théologie affective. Et le même dit encore que la connaissance et l'amour sont les deux ailes des Séraphins, par lesquelles ils sont ravis à celui qui est dans le trône au-dessus d'eux, et que l'aile seule de la connaissance soulage bien; mais ne suffit pas, parce que celui qui ne vole que d'une aile, tombe bientôt, et plus il s'élève, plus il se blesse en tombant. Mais, où la charité accompagne l'intelligence, et la dévotion la connaissance, qu'il vole tant qu'il voudra, il est en assurance, car il vole dans l'éternité.

C'est pourquoi cette Théologie ne doit pas être estimée inutile et superflue, puisque les profits qu'elle apporte sont si notables, et la perfection qu'elle cause si relevée et si éminente. Je l'ai aimée pour ce sujet, et souhaitant ardemment qu'elle fût rendue plus commune, je l'expose le plus entièrement qu'il m'a semblé convenable pour un discours vulgaire, suivant plus ordinairement la doctrine de saint Thomas, comme ayant été jugée la plus solide, sans toutefois me priver de la liberté de m'en départir quelquefois, pour suivre quelques opinions du Docteur subtil, et de quelques autres, où ils m'ont semblé mieux raisonner, et être plus véritables; car jamais un homme seul n'a réussi en tout au fait des sciences. J'observe aussi à peu près l'ordre qu'il a gardé en sa Somme théologique, ayant appris, il y a longtemps, que les livres les mieux ordonnés sont ceux des Eléments d'Euclide, pour les Mathématiques, et la Somme de ce saint Docteur pour la Théologie.

Au reste, je ne suis pas si éloigné de la raison, que je n'entende bien que la Théologie, selon qu'elle est traitée par les Docteurs scolastiques, ne doit pas être rendue familière à tout le monde; car il n'appartient qu'aux esprits de feu, et aux esprits plus forts et plus divins, d'atteindre à cette science subtile et relevée; c'est pourquoi j'ai usé ici de précaution, et en ai retranché, en la plupart des matières, les questions et les preuves trop épineuses et scolastiques, avec le récit des diverses opinions des Docteurs sur plu-

sieurs difficultés. Et quoique la connaissance de ces opinions fasse une grande partie de la doctrine, qui consiste grandement à savoir ce qu'ont estimé les autres , toutefois elles enflent et remplissent trop ces traités. Je m'abstiens aussi de la plupart des objections, pour ne point émouvoir de difficultés dans les âmes, et ne point élever d'humeurs de la terre qui ne se puissent visiblement dissiper. Au lieu de quoi je mets en avant plusieurs points de moralité, et des affections et résolutions très-aisées à comprendre en la fin de chaque Considération,

Que si la suite des sujets m'a obligé à quelques Méditations, qui paraîtront trop doctes et difficiles à aucuns, il m'a semblé que l'on ne doit point trouver étrange, dans le cours d'un long voyage, de rencontrer quelques passages un peu scabreux, ou dans le détroit d'une vallée, ou sur le montant d'une colline, ou en quelque lieu marécageux. Qu'il n'est point requis que tout ce qui s'écrit des mystères de la Foi, soit entendu de toutes sortes d'esprits, puisqu'il est vrai qu'ils gardent mieux leur majesté, et sont plus vénérables, parce qu'ils sont un peu plus obscurs. Personne, dit saint Augustin, n'a parlé de telle sorte, que tout le monde l'eut bien entendu en tout. Finalement, si les premiers ou les seconds points y sont difficiles, le troisième est plus moral, et les affections et résolutions, qui font une bonne partie des Méditations, y sont sans aucune difficulté. Pour le reste, qui y est en beaucoup plus grand nombre, il est exempt de ce reproche; car la doctrine ne surpasse les esprits communs que d'un excès, qui, pouvant se surmonter avec un peu d'effort, est capable de donner quelque exercice et occupation à l'esprit, lequel, s'il est tant soit peu généreux, se plaît davantage en une lecture qui peut aucunement exercer sa force par sa solidité.

Même les Vierges plus prudentes ont fait un grand progrès en semblables sujets. Comme sainte Claire, qui se plaisait davantage aux plus doctes sermons, croyant trouver un noyau doux et agréable sous une dure coque de paroles;

et qu'il n'y avait pas moins de prudence de cueillir des fleurs sur les branches d'une épine, que de manger du fruit d'un bon arbre. Et en nos jours, une digne abbesse décédée en réputation de sainteté, prenait quelque article de saint Thomas, duquel elle entendait bien la langue latine, pour en faire le point ordinaire de son Oraison Mentale. Sur tous les bons livres, dit l'auteur de sa vie, elle lisait et admirait tout ensemble le Docteur angélique saint Thomas, et disait qu'elle s'étonnait que les Théologiens n'étaient tous saints, vu que saint Thomas leur avait préparé des sujets de méditation si riches, sublimes et relevés, s'il en fut jamais; elle s'étonnait de la fécondité de l'esprit de ce grand Saint, et des richesses de ses écrits. Aux Avents et Carêmes, d'ordinaire elle donnait des sujets de méditations à ses filles conformes au temps. Pour l'Avent, la troisième partie de saint Thomas lui en fournissait de très-riches, et son esprit agençait si bien toutes choses, que ses filles l'admiraient et s'animaient à la poursuite de la perfection, à la mortification, anéantissement, épurement de toutes choses, voyant par les pensées sublimes de leur Mère, l'amour, la pauvreté et anéantissement d'un Dieu incarné. Que si la Théologie toute crue et avec sa rudesse, était ainsi maniée par une femme, et rendue propre à faire Oraison, combien plus le doit être cette Théologie affective, traitée avec une méthode qui la rend aisée autant qu'elle est relevée. Et en tous cas, je n'ai pas dû laisser de dire des choses hautes de Dieu et des mystères, pour quelques esprits bas et rampants. Pourquoi en priverai-je à leur sujet les bonnes âmes, qui tireront beaucoup d'éclaircissement et d'embrasement de ce présent livre, comme par la grâce de Dieu plusieurs ont déjà fait, et continuent tous les jours de le faire?

Nous citons volontiers les auteurs de remarque, tant anciens que modernes, desquels nous avons emprunté, ou nos pensées, ou leur confirmation, afin que leur crédit supplée au défaut du nôtre, et que quelques-uns ne fassent point de difficulté de nous prêter un peu de leur temps, qui

leur est plus cher que l'or, puisque nous leur fournissons de bons répondants de nos paroles. Et puis, il est plus séant à la modestie chrétienne, de ne se point faire soi-même l'auteur et l'origine de ses pensées; mais d'en rendre l'honneur à ceux à qui elles appartiennent, comme en ont fait souvent même les Pères de l'Eglise. Enfin, il en est de la vérité comme du bon droit, elle a besoin de quelque recommandation, pour être mieux reçue des esprits.

Après tous ces avis, si quelqu'un demeure entièrement satisfait que je fasse servir la Théologie scolastique et la Théologie mystique n'en faisant qu'une des deux, enrichissant l'une comme des dépouilles de l'autre, je le prie humblement de jeter la vue sur l'Opuscule qu'a écrit saint Thomas, *De divinis moribus;* sur les Contemplations et Méditations d'Alvarez; sur les livres de Lessius, *De perfectionibus divinis;* sur ceux du Cardinal de Bérulle, qui ne seront jamais assez lus et loués; sur les Méditations théologiques de Malderus, Docteur de Louvain et Evêque d'Angers, et finalement sur ce qu'en écrit en son introduction à la Méditation, le Père du Pont, auteur des mieux entendus aux Méditations, où il dit en termes exprès, que la Théologie mystique est fondée en l'exacte vérité de la scolastique, et que saint Thomas, avec la vérité de la Théologie scolastique, touche de très-hautes pensées et sentiments de la mystique, qui sont comme sœurs germaines.

Il est vrai pourtant qu'il commence par des matières très-élevées; c'est pourquoi, pour se bien fonder en une bonne et sainte vie, il faut commencer par la connaissance et par l'amour de la dernière fin, qui n'est autre chose que Dieu, ou la très-sainte Trinité; car nous sommes créés pour l'aimer, l'honorer et le servir; à quoi il est besoin, avant toutes choses, de la bien connaître, et de former des résolutions de se donner entièrement à son amour et à son service; car ensuite on vient à exécuter les moyens de l'aimer et le servir, qui sont de bien régler et former ses actions, de bien obéir aux lois, de bien user de sa grâce, de pratiquer

solidement les vertus, de chérir uniquement Jésus-Christ et la sainte Vierge, de participer dignement aux Sacrements, et se préparer à une bonne mort. Or, c'est tout l'ordre de la Théologie : elle commence par les choses les plus hautes, pour nous faire connaître Dieu, qui est notre dernière fin, et pour nous le faire souhaiter, et de là elle passe aux moyens propres à le servir. Pour ce sujet, la première partie traite des perfections très-éminentes, ou des Attributs de Dieu, et des Personnes adorables de la Trinité. Et afin de le faire mieux connaître, après qu'elle l'a considéré en soi-même dans le premier Traité des Attributs où elle l'a regardé comme en la face de son essence, le plus directement qu'il lui a été convenable pour le temps présent, elle le considère dans les Traités suivants, dans ses images, ses vestiges ou ses effets, qui sont les créatures. Et après que dans les contemplations de la sainte Trinité, elle a considéré ses productions immanentes, qui demeurent recélées dans le fond de son Essence, elle considère ses productions de dehors dans la création des Anges, du grand monde corporel, et du petit monde, composé de corps et d'esprit, qui est l'homme, auquel, par ce moyen, elle facilite la connaissance de Dieu; car il est plus aisé en cette vie de connaître Dieu en ses créatures, que de le connaître en lui-même. Ainsi qu'il est plus aisé de regarder le soleil dans l'eau d'une fontaine, où il imprime son visage, sans cette abondance de lumière qui éblouit les yeux, que de le regarder en lui-même, et s'exposer, comme l'aigle qui a pris son essor, à ses ardents rayons.

Aussi les créatures, sagement considérées, sont des échelons pour s'approcher de Dieu, selon qu'en parle l'Apôtre par excellence : *Invisibilia Dei per ea, quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur, sempiterna quoque ejus virtus et divinitas.* Les perfections invisibles de Dieu sont rendues manifestes par les choses qui sont créées, et sa vertu éternelle et sa divinité. Ce qui est vrai, principalement quand le dessein est de les méditer plutôt par étude et désir de s'élever à Dieu par leur moyen, que par une vaine et inutile curiosité

de connaître ce qui ne profite de rien; car il y a différence entre être curieux et studieux, comme a remarqué saint Augustin; et autant que les curieux sont à blâmer, autant les studieux sont à estimer. qui cherchent seulement dans le livre des créatures, ce qui les regarde pour leur salut, et ce qui leur peut servir pour une plus claire reconnaissance, et un plus grand amour de Dieu.

Ainsi il a été lui-même studieux sans curiosité, quand souventes fois il se portait à Dieu par la méditation de ses œuvres et de ses créatures, auxquelles il demandait des nouvelles du créateur, comme il assure qu'il en eût demandé instamment à Moïse de la création, s'il l'eût tenu présent. Ainsi la sainte Epouse du Cantique va courante et vagabonde par les rues et carrefours de la cité de ce monde; mais seulement pour dire à ceux qu'elle rencontre : N'avez-vous pas vu celui pour qui mon âme soupire? *Num quem diligit anima mea vidistis?*

Et combien que la considération de Dieu seul soit beaucoup plus excellente et relevée que celle de ses ouvrages et de ses images, soit des anges, soit des hommes, toutefois les Théologiens mystiques donnent cet avis, qu'il faut délaisser pour un temps l'exercice de l'intraction et introversion en Dieu, par quelque extroversion et application aux choses créées, qui puissent pourtant porter à lui. C'est, disent-ils, pour soulager l'infirmité de notre esprit, qui ne peut porter la continue de cette vigoureuse attention à Dieu seul, parce que, ne se manifestant pas aux âmes en sa beauté, comme il fait dans le Ciel à l'endroit des bienheureux, elles se relâchent et se rebutent d'une considération si arrêtée, si quelquefois elles n'ont congé de sortir au dehors, pour se fortifier un peu dans le repos, par un saint divertissement, à la vue des riches pièces qui embellissent sa maison. Ils ajoutent qu'en ce faisant, l'esprit imite les abeilles, qui sortent par fois de leurs ruches, et volent çà et là sur les fleurs de la campagne, pour se charger d'un nouveau miel, et revoler en leurs ruches avec cette charge. Car, ainsi l'esprit illuminé

de la raison, et éclairé de la lumière de la foi, considérant les œuvres de Dieu, y trouve des raisons qui le persuadent de s'envoler à lui, et y rencontre des motifs qui le rejettent bientôt devers lui, tellement que son divertissement n'est que d'une petite durée, et sert à affermir son recueillement.

Or, j'avoue en ceci qu'entre toutes les œuvres de Dieu, celles de l'Incarnation et de l'Homme-Dieu, Jésus-Christ, méritent la préférence ; car il y a beaucoup d'édification à considérer la chambrette de Nazareth, l'étable de Bethléem, le temple magnifique de la sainte cité de Jérusalem. et toutes les choses qui s'y passent ; comme aussi d'élever les yeux de sa pensée sur les montagnes de Thabor, de Calvaire et d'Olivet ; enfin, de repenser souvent à tous les mystères d'une humanité sacro-sainte, et relevée éminemment au-dessus de toute dignité, par son union personnelle avec le Verbe divin. Néanmoins, comme la bonté de Dieu, quoique infinie, n'empêche pas la bonté des créatures, qu'il trouva lui-même très-bonnes ; aussi l'excellence des Méditations des œuvres de l'Incarnation, n'empêche point l'excellence des Méditations des œuvres de la création , comme des Anges, de l'Œuvre des six jours, et de l'état du premier homme, non plus que l'excellence des Méditations des perfections de la divinité, ne préjudicie pas à celle des œuvres de l'humanité. Et même comme les œuvres de la création tiennent un peu plus du naturel que les œuvres de l'Incarnation, elles ont souvent des attraits plus conformes à nos esprits, pour les gagner à Dieu plus suavement, et les y porter avec moins de violence. C'est pourquoi il est très-utile de s'y adonner à l'imitation de plusieurs saints personnages, entre lesquels saint Antoine faisait état de tout ce grand monde, comme de son livre où il trouvait des sujets de ses Méditations et entretiens spirituels, pour se laisser ravir à Dieu par leur considération.

J'en dirais davantage, si je n'avais crainte que l'on me voulût imputer de louer mon travail ; ce qui est très-éloigné de ma pensée, sachant bien que l'ayant achevé parmi beau-

coup d'occupations, il n'aura point tout l'ornement et la politesse que l'on demande en ce siècle; de quoi je ne veux point faire excuse, sachant bien que les paroles oiseuses doivent être examinées au jugement, non-seulement celles qui seront prononcées de vive voix, mais aussi celles qui seront écrites ou imprimées. C'est pourquoi ce m'est assez que les âmes y remarquent plus de solidité que d'afféteries, et plus de vérités édifiantes au bien, que de subtilités et de superfluités de paroles, qui ne sont point si propres à traiter de grands sujets; mais plutôt jettent facilement les écrivains dans quelque erreur, lorsque, pour accommoder une période, et être plus diserts et éloquents, ils disent plus de mots qu'il ne faut, sous lesquels souvent la fausseté se glisse. Laquelle, comme nous nous sommes efforcés de tout notre possible d'éloigner de ce présent ouvrage, aussi sommes-nous résolus de ne la point soutenir, si, par telle occasion que ce fût, elle avait pris quelque place de la vérité, soumettant cet écrit avec toute humilité au jugement et à la correction de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, *laquelle est la Colonne et le Firmament de la Vérité* (1).

(1) La Préface a été conservée sans aucun changement.

APPROBATION DES DOCTEURS.

Nous soussignés Docteurs en la Faculté de Théologie à Paris, certifions avoir vu et lu un livre intitulé : *La Théologie Affective*, composé par M. Louys Bail, Abbevillois, Docteur en la même Faculté de Théologie, et Sous-Pénitencier dans Notre-Dame de Paris, lequel nous avons trouvé conforme à la doctrine de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, et aux affections de l'amour de Dieu. C'est pourquoi nous l'avons jugé digne d'être mis en lumière. En foi de quoi nous avons mis ici nos seings manuels.

Fait à Paris, le 29 janvier 1638.

Charton, *Pénitencier et Chanoine de l'Eglise de Paris.*
De Lestoc, Curé de Saint-Laurent.
Le Moine, Curé de la Magdeleine.
Lévêque.

Nous soussignés Docteurs en Théologie de la Faculté de Paris, certifions avoir lu et examiné attentivement un livre intitulé : *La Théologie Affective, ou saint Thomas en méditation,* composé par M. Louis Bail, aussi docteur en la même Faculté, et Sous-Pénitencier de Paris. Dans lequel nous n'avons rien rencontré qui soit contraire à la foi catholique, apostolique et romaine, ains quantité de belles pensées propres pour éclairer l'esprit et exciter la volonté à la pratique des vertus. C'est pourquoi nous trouvons que ce livre est très-digne de voir le jour, et que tout le monde pourra en tirer une très-grande édification. En foi de quoi nous avons signé ce présent certificat.

N. de Lestoc, le 8 janvier 1654.
A. Lévêque, le 8 janvier 1654.
De S. Simon, le 6 mai 1654.

APPROBATION

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DU MANS.

D'après la connaissance que nous avons de l'ecclésiastique qui a revu et corrigé l'ouvrage de Louis Bail, et sur son témoignage, nous l'approuvons, comme très-propre à nourrir l'esprit et le cœur des plus hautes vérités de la Théologie. En conséquence, nous le recommandons au clergé et aux fidèles. Pour le chrétien éclairé, comme pour le prêtre, il offre une suite de méditations qui, embrassant toutes les vérités religieuses, ont paru très-propres à faire aimer la religion, en même temps qu'elles la font connaître.

Donné au Mans, en notre Palais épiscopal, le 10 novembre 1842.

† J.-B., Evêque du Mans.

LA THÉOLOGIE
AFFECTIVE,
OU
SAINT THOMAS EN MÉDITATION.

PREMIER TRAITÉ.
DES ATTRIBUTS DE DIEU.

PREMIÈRE MÉDITATION.
DE DIEU.

I. O mon âme! voyez comment, pour plusieurs, l'ignorance des choses divines, et, pour d'autres, le peu d'attention qu'ils y apportent, est la source féconde des misères, des langueurs spirituelles, et de tant de péchés qui abondent dans leurs cœurs. Le Saint-Esprit le dit par la bouche du Sage : *Vains sont tous les hommes qui n'ont point la science de Dieu;* (Sag. 13.) vains en effet par la vanité de leurs pensées, vains par la vanité de leurs discours, vains surtout par la vanité de leurs œuvres. *Car tout est vanité, excepté d'aimer Dieu.* Mais, pour aimer Dieu et les choses divines, il les faut connaître.

La volonté, c'est un aveugle qui marche dans les ténèbres, et l'esprit est le flambeau qui le guide et lui montre le but. Mais si l'esprit lui-même est dans les ténèbres, s'il n'est point éclairé de la connaissance de Dieu, il ne dirigera point la volonté vers les choses divines, et elle sera sans amour de Dieu, sans aucun bien spirituel, et comme remplie de tous les maux qui se trouvent dans une âme privée de cet amour.

Toute la terre est dans la dernière désolation, a dit le prophète, *parce qu'il n'est personne qui réfléchisse en son cœur*. (Jer. 12.) Il ne suffit donc pas d'avoir montré le chemin, d'avoir éclairé à l'entrée de la voie ceux qui cheminent dans la nuit obscure et ténébreuse, il faut que le flambeau brille toujours devant eux pour qu'ils ne s'égarent point dans les détours et dans les précipices. Aussi, pour que notre volonté chemine toujours dans le droit sentier de la vertu et ne tombe pas dans l'abîme du péché, l'esprit la doit toujours éclairer, et porter le flambeau devant elle, s'occupant à penser, à réfléchir aux choses divines, et à les méditer jour et nuit.

Rien de plus indubitable que cette vérité; et, pourquoi donc, hélas! demeuré-je si longtemps dans mon aveuglement et dans mon ignorance? Pourquoi languir toujours dans mon assoupissement, sans élever mes regards vers le ciel, et attacher mes pensées aux choses célestes et divines? Faut-il que mon esprit ne soit savant que pour connaître ce qui est de la terre, et que je n'aie de pensées que pour les affaires du monde? Mon Dieu, je vois la source de mon mal, je reconnais ma faute devant vous, pardonnez-la-moi, mon Dieu, et enseignez-moi le remède pour en obtenir la guérison parfaite.

II. Le remède à cette ignorance et à ce défaut d'attention aux choses divines, c'est l'étude de la Théologie affective; laquelle éclairant l'entendement, dissipe au loin l'ignorance, et embrasant la volonté de saintes affections, la rend plus attentive aux choses divines.

Là l'homme apprendra à connaître les attributs de Dieu, le mystère de la Trinité, la vie des Anges et les œuvres de la création.

Là il connaîtra la fin pour laquelle il est créé, la règle de ses actions, les lois, la grâce et ses effets, les vertus appelées Théologales et Cardinales.

Là lui sera montré le mystère de l'Incarnation, la vie si admirable de Jésus et de Marie, le secret des sacrements, et pour terme à tous ces enseignements, la résurrection générale et le jugement final des bons et des méchants.

Il n'y a donc point de science au monde si excellente, et qui enseigne tant de choses sublimes : son autorité est celle de Dieu même, comme il est son objet principal auquel elle rapporte tout. La perfection de la Théologie n'est donc autre chose que la contemplation de Dieu en la patrie, en sorte que la Théologie affective ici-bas est une béatitude commencée, comme la béatitude accomplie est une Théologie affective parfaite et achevée. Or, parce que Dieu, considéré comme

fin béatifiante est de tout point aimable et désirable, cette science perfectionne tout à la fois l'entendement et la volonté. Aussi elle ne se contente pas de stériles spéculations; mais elle les rapporte à l'exercice des vertus et de la sainte charité qu'elle produit dans ses disciples. Car elle tend principalement à nous rendre bons; et si l'homme n'est pécheur endurci, elle l'excitera à l'amour et à la dévotion, puisque en nous proposant les perfections de Dieu, et les vertus de Jésus-Christ, elle nous en inspire ordinairement l'amour, si nous ne résistons à sa puissance par notre endurcissement. Or, quand on aime les choses divines, on s'en occupe avec attention. Car c'est chose naturelle à l'homme, de penser attentivement à ce qu'il aime. Voilà pourquoi la Théologie, comme science spéculative des choses divines, remédie à l'ignorance, et, comme science affective, au défaut d'attention qu'on y apporte.

O céleste et divine science, ô Théologie, mère et nourricière de toute sainte affection! ô salutaire remède à nos misères et à nos langueurs! comment les hommes vous apprécient-ils si peu! ô science du salut! comment une âme qui désire son salut, vous peut-elle abandonner? Hélas! les autres sciences sont vaines et inutiles sans vous. Vous êtes plus précieuse que l'or et les plus riches diamants, plus désirable que les trésors du monde. Car quelle application plus digne par sa noblesse de l'esprit humain, que de contempler la divinité? O mon Dieu! *C'est la justice consommée et la vertu accomplie.* (Sag. 15.) *C'est la vie éternelle que de vous connaître, vous qui êtes le vrai Dieu...* (Jean. 17.) *O mon Seigneur, donnez-moi de comprendre, et je vivrai* (Ps. 118.) Donnez-moi un esprit capable, et je respirerai en vous, et je soupirerai après vous. par les mouvements de cette admirable sagesse.

III. Pour étudier les choses divines et avancer en la Théologie affective, il faut surtout avoir la pureté de l'âme. Car, dit le Sage, *la sagesse n'entrera point dans une âme dominée par le mal, et elle ne séjournera point dans un corps sujet au péché.* (Sag. 1.) Il n'appartient qu'à des cœurs purs de contempler la pureté divine. *J'ai mieux compris que les anciens,* dit le roi David, *parce que j'ai recherché vos commandements.* (Ps. 118.) En effet, de deux personnes égales en force et en vigueur d'esprit, celle-là profitera davantage dans la science de la Théologie, qui mène une vie plus pure. C'est pourquoi saint Bonaventure, qui montrait le crucifix à saint Thomas, comme le meilleur de tous ses livres, et qui a plus appris en priant dévotement

qu'en étudiant veut que cette pureté soit parfaite, et dit que l'âme doit être purifiée dans son entendement et dans ses affections. L'entendement doit être purifié par la foi, et vide de toute image sensible qui l'empêche de méditer purement ce qui est spirituel et céleste. L'affection doit également être purifiée par la justice et l'innocence. La pureté de l'entendement fait que l'âme considère plus intimement les mystères divins, et que, sans distraction, elle s'y applique solidement, et la pureté d'affection la rend plus capable de recevoir les impressions et les sacrés mouvements que la considération d'un objet tout divin est capable de produire. Tellement que ces deux puretés s'entre aident admirablement, et sont propres à réunir dans une même âme la science et la dévotion, ce qui fait la Théologie affective.

Je m'examinerai donc moi-même sur ce point, et je verrai si j'ai cette double pureté. Hélas! mon Dieu, mon âme est confuse devant vous. Comment oserai-je approcher du sanctuaire sacré de vos mystères? J'ai des lèvres trop impures pour parler de votre sainteté, j'ai le cœur trop souillé pour vous y recevoir. Mais vous, ô mon Dieu, vous êtes la source où se lavent nos souillures, le feu purifiant où se consument nos impuretés. Vous donc, ô mon Dieu! source de pureté, lavez mon âme de son iniquité, purifiez mon esprit, élevez mes affections vers vous, afin que, par un pieux et saint effort, je contemple les merveilles de vos mystères, et qu'en ma méditation s'allume le feu de votre saint amour.

DEUXIÈME MÉDITATION.

DE L'EXISTENCE DE DIEU.

I. Considérez l'importance de cette vérité : Dieu est. C'est la première de toutes les vérités du monde, car tout l'affirme. Cette vérité, c'est une vérité éternelle; car de tous temps il a été et il sera vrai de dire qu'il y a un Dieu. Il est avant tous les siècles, sans aucun commencement. C'est une vérité nécessaire, car il est impossible que Dieu ne soit pas... Toutes les créatures qui sont peuvent ne pas

être, et cesseront d'être s'il les veut anéantir; mais lui, il ne peut pas ne pas être, et son existence est absolument nécessaire. C'est une vérité immuable, et jamais elle ne changera, et de toute éternité il sera vrai de dire : Il y a un Dieu. Cette vérité est le fondement de la religion et la source de toutes les vertus parfaites; car les actes de religion et de vertu ne se pratiquent qu'en vue de Dieu, qui mérite des respects infinis. Cette vérité adoucit le naturel des hommes, arrête leur fureur et les retire de la barbarie; car la crainte Dieu les rend doux et sociables. Cette vérité est la plus consolante du monde; car la pensée de Dieu est la joie des hommes vertueux, surtout à la fin de leurs jours, dans l'expérience qu'ils font de la fragilité de cette vie et de la mortalité de ses plaisirs; alors ils ont cette espérance de rencontrer plus de biens en lui seul qu'ils n'en quittent en ce monde qui les délaisse; au lieu que les misérables athées qui, vivant sans croyances, se sont rassasiés, selon tout leur pouvoir, des jouissances de ce monde, lorsqu'ils les voient périr, sans qu'il leur reste rien qui les puisse consoler, tombent dans les derniers excès de la tristesse et du désespoir.

Je recevrai donc cette vérité si excellente et si importante, je l'embrasserai de toutes les forces de mon âme. Je le crois indubitablement, je le crois, mon Dieu : vous êtes; je douterais plutôt de ma vie que de votre existence. O suprême vérité, je vous confesserai toujours et de cœur et de bouche! Si j'avais dix mille vies, je les perdrais plutôt que de nier votre existence. O vérité première et éternelle, ô vérité nécessaire et immuable, ô vérité toute sainte et toute consolante : DIEU EST!...

II. La connaissance de cette importante vérité est naturelle à l'homme. Certes toute la nature concourt à y élever son esprit : *Car de la grandeur et de la beauté créée, on peut s'élever raisonnablement à la grandeur et à la beauté incréée.* (Sag. 13.) Dieu! c'est le cri de toutes les créatures; elles ne disent et ne proclament que son être et ses perfections à quiconque les considère de près en tous leurs états, sous toutes leurs faces, et dans toutes leurs propriétés. Considérées dans leur existence, elles proclament un premier être qui est leur principe; car le monde entier n'étant que créature, il faut bien qu'il y ait un créateur en dehors du monde. Considérées dans cet ordre admirable de dépendance et d'harmonie qui brille dans le monde, elles proclament une sagesse suprême qui a fixé leurs places, leur temps et leurs fonctions; car un bel ordre dans une grande

multitude est l'effet de la sagesse. Et comme une armée puissante ne s'est point rangée au hasard, mais par la conduite d'un sage capitaine, ainsi en est-il des créatures de ce monde. Considérées dans la diversité et le nombre de leurs facultés et de leurs propriétés, si bien assorties dans les plus petits animaux, que depuis plusieurs milliers d'années le monde s'entretient avec toutes ses espèces, nonobstant l'opposition perpétuelle qui existe entre elles, elles proclament cette suprême Providence qui maintient le monde avec toutes ses merveilles. Toutes les créatures, en un mot, manifestent la grandeur et les perfections de Dieu, chacune à sa manière : les puissantes font voir sa puissance, les belles sa beauté ravissante, et les douces sa suavité. Aussi toutes les nations du monde ont reconnu quelque divinité; toutes, elles ont eu des prêtres et des sacrifices; les plus barbares, et même les plus inhumaines, au milieu de leur barbarie, ont conservé quelque sentiment de la divinité, tant ce sentiment est propre, tant il est intime et naturel à l'homme. Que si quelques particuliers ont méconnu cette vérité, ce sont des monstres, parmi les hommes, dont l'âme est contrefaite et l'esprit contre nature : aussi sont-ils rares comme les monstres. Et encore ce n'est que dans la témérité de leur jeunesse qu'ils commettent cette infidélité, se reconnaissant, pour la plupart, quand ils approchent de la mort.

Je me réjouis, ô mon Dieu! de ce que toute la nature conspire à imprimer votre connaissance et le sentiment de votre existence dans les hommes; je me réjouis de ce que tous les peuples de la terre concourent à l'accueillir et à vous servir ensuite. Oui, *vous avez imprimé sur nous la lumière de votre face, mon cœur en tressaille d'allégresse.* (Ps. 4.) Vous êtes mon Dieu, et j'ai trouvé en vous ma source et mon principe, Non, je ne désire plus rien, pourvu que je vous sois agréable. Oh! que mon âme coure donc après vous, puisqu'elle vous entrevoit; que votre premier regard répande en elle un trait de votre amour, et qu'à jamais, dès cette première vue, elle vous soit gagnée et acquise, ô mon Dieu! O mon bien véritable, que je m'efforce de vous plaire en mille et mille manières!

III. Mais comment faut-il concevoir Dieu? Les païens idolâtres et des hérétiques l'ont grossièrement conçu sous des formes et des figures corporelles indignes de sa grandeur. D'autres moins grossiers l'ont conçu comme une belle lumière, répandue de toutes parts, mais une lumière si brillante et si vive, que l'œil de l'esprit n'en pouvant supporter l'éclat, se trouvait abîmé dans les ténèbres, et ne voyait

rien en contemplant celui qui est tout. Le docteur Scot (1) approche bien plus près de la vérité quand il enseigne que la plus belle idée que nous puissions nous former de Dieu, est de le concevoir infini et comme excédant toute perfection; mais un ancien maître de Théologie (2) nous paraît avoir émis un sentiment plus recevable encore, quand il avance que l'idée la plus parfaite que nous puissions avoir de l'Etre divin, est de nous le représenter comme un Dieu en trois personnes. Unité d'essence et trinité de personnes, c'est là l'expression la plus vraie de son être; car il n'est pas corporel et il n'est, à proprement parler, ni lumières ni ténèbres, et quoiqu'il soit infini et l'infinité même, ce terme n'exprime toutefois qu'un de ses attributs et non sa substance, par laquelle il est l'Etre premier et souverain, l'Etre indépendant et la perfection même, par laquelle il subsiste en trois personnes infinies, Père, Fils et Saint-Esprit; trinité qui est le caractère distinctif de son essence; et dès lors la meilleure manière de le concevoir est de se le représenter tel qu'il est, en faisant abstraction de tout ce qui est sensible et créé; car, pour concevoir Dieu, il faut ignorer (3) tout ce qui est au monde et tout ce qui n'y est pas (4). Ne pense rien de toutes ces choses, dit Saint-Augustin; il y a une seule chose qu'il faut penser, si tu veux voir Dieu : Dieu est *dilection;* voulant dire que pour concevoir Dieu, il faut concevoir l'amour même.

Oh! qu'elle est haute et sublime la pensée qui se sépare de tout pour s'unir à Dieu seul comme à son objet! Qui me donnera la liberté, afin que, délivré des nuages de toutes les choses créées et imaginaires, je conçoive mon principe avec cette grande pureté et cette perfection? O Dieu très-haut! à qui rien n'est semblable, pour qui tout est bassesse et vanité; oh! que j'ignore toutes les choses qui sont et qui ne sont pas, pour ne voir que vous seul! Ah! que je demeure ravi d'étonnement, en vous concevant si noble et si grand! et que du fond de mon cœur je m'écrie : O Etre premier et souverain! ô infini! ô Dieu tout parfait et subsistant en trois personnes infinies! ô grandeur! ô majesté! ô perfection au-dessus de toute perfection! ô amour! ô dilection infinie!....

(1) In Miscellan. 9. 5. — (2) Joan. de monte S. Eligii. — (3) S. Dionys. in Myst. c. 1. — (4) Tract. 7 in Epist. Joan.

TROISIÈME MÉDITATION.

DES ATTRIBUTS ET DES PERFECTIONS DE DIEU EN GÉNÉRAL.

1. Dieu a plusieurs attributs qui lui appartiennent comme des perfections qui accompagnent son essence en l'ennoblissant. Car Dieu étant le premier Etre, l'Etre indépendant, il se peut inférer qu'il a toutes les excellences des autres êtres, et infiniment davantage. Si Dieu, en effet, est l'Etre premier et souverain, il est le prince de tous les êtres, il excelle par-dessus toutes les créatures, les plantes, les cieux, les hommes, les anges et tout ce qui est. Donc si la terre est solide, si le lys a de la beauté, si les hommes ont de la sagesse, si les cieux ont de la lumière et les anges du bonheur, Dieu, à plus forte raison, possède toutes ces choses, puisqu'il est le premier Etre et le plus excellent. Si l'on disait d'un homme qu'il est le premier et le plus grand des monarques de la terre, l'on devrait conclure, que, puisqu'il est le plus grand et le plus puissant des rois, il a donc un grand domaine, de riches trésors, des palais magnifiques, de puissantes armées, et une suite proportionnée à tant de grandeurs. Ainsi, ayant une fois reconnu Dieu comme l'Etre premier et indépendant, devons-nous conclure qu'il est orné de toutes sortes de beautés, et élever sur ce fondement l'édifice de ses perfections infinies.

Oui, mon Dieu, puisque vous êtes l'Etre premier, l'Etre indépendant, il n'y a pas de vraie beauté et de perfection qui ne vous appartiennent. Oh! je vous rends grâces de ce que n'étant encore que sur le seuil de votre sanctuaire, vous me donnez déjà de comprendre que votre essence est pleine de perfections et de noblesse. Oh! je vous adore et je vous révère en votre primauté infinie, qui m'entr'ouvre le trésor de ces attributs, qui vous enrichissent au-delà de toute pensée.

II. Les attributs de Dieu sont en très-grand nombre; car encore que tout ce qui est dans l'essence divine soit une seule et même chose, toutefois nos esprits les divisent pour mieux considérer,

comme en détail, et pièce à pièce, ce qu'ils ne seraient pas capables de considérer en gros et tout ensemble. De là, parmi les attributs, les uns sont appelés négatifs, les autres positifs; les attributs négatifs supposent en Dieu l'éloignement de quelque imperfection, et ce sont les plus dignes de la majesté de Dieu : car lorsque nous parlons de Dieu, dit saint Denis, (1) nous disons mieux ce que Dieu n'est pas que ce qu'il est. Les attributs positifs supposent en Dieu une perfection, et signifient ce qui est en lui, comme la puissance et l'amour : les uns sont absolus, et ils expriment alors ce qui est en Dieu, sans égard à la créature; les autres sont relatifs, et ils expriment ce qui est en Dieu par rapport aux choses créées, comme la providence et la prédestination. Parmi ces attributs enfin, il en est quelques-uns que Dieu communique à la créature, comme la sagesse, la justice, la miséricorde; il en est d'autres dont il ne partage la gloire avec aucun être créé, comme l'infinité : en un mot, il y a tant d'attributs en Dieu, selon notre manière de l'entendre, que tout ce que nous en savons ici-bas, n'est pas la cent millième partie de ce que nous en ignorons. Car les perfections de l'Etre divin s'élèvent au-dessus de toutes les pensées et de toutes les imaginations des anges et des hommes.

O Seigneur! qu'elle est grande l'abondance de votre douceur! (Ps. 30.) Que de motifs, pour un cœur, dans cette abondance de biens, de vous aimer plus que toutes les créatures! Car si elles ont un bien, elles n'ont pas l'autre; si elles ont de la beauté, elles manquent d'immortalité; si elles ont de la jeunesse, elles n'ont point de prudence et de sagesse. Mais en vous, ô mon Dieu! tout bien surabonde, vous êtes accompli de toute manière; vous êtes tout, ô Dieu!... Ah! laisse-toi donc gagner, ô mon âme, laisse-toi ravir à tant de perfections éminentes : quand tout le reste te manquerait, ton Dieu seul te suffit.

III. Mais s'il est des attributs que Dieu partage avec ses créatures, c'est avec une grande inégalité : car la sagesse, la justice, la miséricorde et la bonté qui se trouvent dans les créatures, sont en Dieu à un degré de perfection infiniment plus élevé. En Dieu, ces perfections sont dans toute l'intégrité de leur puissance, et sans aucun mélange d'imperfection; mais dans les créatures, elles sont mêlées à bien des défauts qui les altèrent. En Dieu, tout est infini; la

(1) De Cœl. hierarch.

puissance est égale à la volonté, le repos sans ennui, l'action sans travail, la beauté sans fard, la joie sans fin, la justice sans dureté, la miséricorde sans sacrifice, la providence sans sollicitude, et la prospérité sans nuage. En un mot, le mal n'aborde point Dieu, et les fléaux ne regardent pas seulement la porte de sa maison. Dans les créatures au contraire, il n'y a point de bonheur parfait : la raison y est obscurcie, la puissance y est limitée, la sagesse est moindre que l'ignorance, la bonté défectueuse, les grandeurs pleines de péril, le repos est faiblesse, la beauté fragile ; les passions troublent le cœur, la satiété y produit l'insolence ; tout, en un mot, dans les créatures, est limité, dépendant, faible comme elles : c'en est assez pour conclure qu'à Dieu seul appartiennent les véritables perfections. Donc il est incomparable en son être, et ne tient que de lui seul sa puissance et ses perfections. Donc pas un seul être qui puisse soutenir le parallèle avec lui.

Que jamais donc il n'arrive à la créature de se comparer à vous, ô mon Dieu ! vous à qui tout doit céder. *Car qui vous est semblable entre les forts, Seigneur ?* (Exod. 15.) — Oh ! je m'anéantis devant vous, Dieu incomparable ! Je me réjouis de ce que nos misères, nos faiblesses et nos langueurs ne se rencontrent pas en vous. C'est un trait de votre sagesse, ô mon Dieu ! d'avoir laissé toute créature dans l'imperfection, afin que notre affection s'en détache, pour s'élever à vous seul, qui seul êtes le tout-puissant. C'est pourquoi, je veux leur arracher mon cœur pour vous le donner entièrement. Car, ô mon Seigneur ! quand je pense à vous, je ne trouve rien à reprendre en vous, et je ne puis élever aucune plainte contre vous. Ah ! Seigneur, faites que, comme vous êtes tout parfait sans que rien vous manque, aussi je sois parfait moi-même dans les œuvres de ma vocation, afin que rien ne me manque pour vous être agréable.

QUATRIÈME MÉDITATION.

DE LA SIMPLICITÉ DE DIEU.

I. Dieu est simple ; il n'a point de corps ; il est tout esprit, sans aucune distinction de parties. Il est un de l'unité la plus parfaite ; et tout ce qui est en lui, y est, non pas dans l'union seulement, mais dans l'unité. Aussi la simplicité de Dieu n'est autre chose qu'une admirable unité, qui renferme toute perfection. Combien donc se sont trompés grossièrement les idolâtres et tous ceux qui ont adoré une divinité corporelle ! Siècles misérables ! où la plupart des hommes vivaient dans un aveuglement qui les rendait pires que les brutes sans intelligence ; car si elles ignorent Dieu, elles n'ont pas ravalé du moins son excellence infinie à une condition si abjecte et si indigne de sa divinité. Quoi ! l'idole fabriquée par la main de l'homme, l'idole, sa créature, sous ce rapport, pourrait-elle donc être le créateur de l'homme ! Ah ! si l'homme a été créé avec la raison, et s'il lui a été donné de contempler ces créatures qui brillent dans les cieux et sur la terre, ce n'a point été pour les adorer, mais pour s'élever par elles jusqu'au Dieu véritable, leur créateur et leur maître.

O Dieu très-haut ! pourquoi, pendant tant de siècles, les hommes vous ont-ils si mal connu ? Pourquoi ont-ils attribué des choses si viles à votre Etre infini ? *Les idoles des Gentils, c'est de l'argent ou de l'or travaillé de main d'homme ; elles ont des yeux et ne voient point, des oreilles et n'entendent point ; mais notre Dieu est dans les cieux,* (Ps. 113.) et il n'a pas la bassesse de la chair, ni l'indignité de nos corps : il est spirituel. O Seigneur ! rendez-moi spirituel aussi, afin que je vous contemple, et que je m'élève vers vous avec les élans d'un esprit épuré ; car vous êtes esprit, et vous voulez que ceux qui vous adorent, le fassent en esprit et en vérité.

II. Dieu est simple, parce qu'il n'a rien d'emprunté. Il est bon sans qualités, grand sans quantité, créateur sans indigence, partout sans lieu, éternel sans terme, et changeant toutes choses sans être

changé ni rien recevoir. L'ange est bien spirituel, mais il n'est cependant pas simple parfaitement, parce que sa substance est d'elle-même pauvre et défectueuse, et qu'elle a besoin, pour sa perfection, d'une multitude de qualités qui, comme différentes couleurs, diversifient sa substance, et la privent de la perfection naturelle de la simplicité; mais la substance de Dieu est pleine de merveilles; elle est riche et abondante; son essence est un trésor infini et un fonds inépuisable qui lui fournit toutes les perfections possibles, sans qu'il ait besoin de rien chercher hors de lui, et de recevoir rien d'étranger à lui-même. Il a tout dans l'unité d'un seul être, et en cette unité toute perfection accomplie, tellement que son essence est tous ses attributs ; elle est son éternité, son infinité, sa puissance, son amour : de là cette simplicité ennoblit tellement l'Etre divin, que par elle il est tout être; par elle encore, chaque attribut est infiniment ennobli et rehaussé à son tour; puisque cette simplicité fait qu'un attribut est tous les autres, une perfection toutes les autres perfections ; que son éternité est son infinité, sa félicité et son amour; de même que, par un retour admirable, son amour est sa félicité, son infinité et son éternité.

Quelle admiration ne devons-nous donc pas avoir pour cette divine substance et pour chacun de ses attributs, puisque chaque chose y est le tout, par une admirable simplicité ! Entends donc ceci, ô mon âme ! quiconque possède Dieu en un point, le possède entièrement. Dieu ne peut être possédé par parties. Oh! ne lui applique donc point seulement une partie de tes forces et de ta puissance. Il ne veut point non plus posséder par parties ; donne-toi donc sans réserve à celui qui est tout, simplifie pour lui tes intentions et tes affections, afin que, séparée de toute affection étrangère, tu le cherches en simplicité de cœur, pour honorer ainsi cette admirable perfection qui est en lui.

III. Dieu est simple encore parce qu'il n'use point de duplicité et de tromperie. Il est la vérité pure, et jamais il ne se déguise; il n'est pas autre au dehors et autre au dedans; ses paroles ne sont que les naïves expressions de ses pensées. S'il parle, c'est avec sincérité; s'il promet, c'est avec intention de donner; et s'il menace les rebelles des supplices éternels, il le fait sans feinte et sans déguisement; car la duplicité est un vice très-abject, très-lâche, et très-indigne de lui. C'est une marque de faiblesse que de vouloir essayer par un trait de souplesse ce qu'on ne peut faire ouvertement; ou c'est l'indice d'une

malice que l'on veut pallier, et de quelque tromperie qu'on veut exécuter, toutes choses indignes de la noblesse et de la grandeur de Dieu. Aussi les hypocrites et les hommes au cœur double lui sont en horreur. La simplicité et la candeur, au contraire, disposent les âmes à entrer dans une sainte familiarité avec Dieu, qui se plaît à la naïveté, et converse volontiers avec ceux qui ont la simplicité de la colombe et la douceur de l'agneau.

Je dois donc croire aux paroles de Dieu, car soit qu'il promette, soit qu'il menace, c'est avec simplicité. Je m'exciterai à l'amour de la naïveté et de la cordiale candeur en toutes mes actions. J'abhorrerai au contraire la tromperie, le mensonge et la duplicité comme un vice maudit du ciel. O vérité éternelle! faites-moi la grâce d'être simple et sans fard, tel dans le secret de ma maison qu'en public, tel devant les hommes que devant vous, ô Dieu! à qui rien n'est caché.

CINQUIÈME MÉDITATION.

DE LA BONTÉ DE DIEU.

I. Il y a en Dieu la bonté de l'Être, qui est une bonté infinie, bonté qu'il possède en lui-même de toute éternité, et pour laquelle il serait digne de tout amour, quand même il n'aurait fait aucun bien aux créatures. Cette bonté convient à tous les êtres, en tant qu'ils ont les qualités nécessaires à leur nature. Ainsi l'eau est bonne si elle a la netteté, la limpidité, la fraîcheur, la légèreté; le fruit est bon s'il a la saveur, la douceur et la couleur convenables, et ainsi des autres choses naturelles qui sont bonnes par leur propre perfection. Or Dieu a toutes les qualités et les excellences nécessaires à sa nature. Il est vrai, il est simple, il est nécessaire. Etant vrai, il a tout ce qu'il lui convient d'avoir ; étant simple, il l'a entièrement et non par partie, en sorte que rien ne lui manque ; étant nécessaire, il l'a absolument et sans pouvoir jamais en être frustré.

De là vient la bonté de son être qui comprend tous ses attributs et fait qu'il est appelé bon, non-seulement parce qu'il fait du bien

aux créatures, mais parce qu'il est infiniment parfait, tout-puissant, souverainement heureux et sage, grand, majestueux et saint; en sorte que sa bonté est infinie et universelle, non point comme dans la créature où la bonté ne va que jusqu'à une certaine mesure; car en lui la bonté est sans limites. C'est pourquoi, de même que le bien complet et universel l'emporte sur tout bien particulier, ainsi Dieu est le meilleur de tous les êtres, il est le bien de tous les biens, et le souverain bien de tous les biens qui n'ont de bonté qu'autant qu'ils participent à la sienne et qu'ils ont avec elle quelque rapport de ressemblance.

Louez donc le Seigneur, parce qu'il est bon, (Ps. 106.) parce qu'il est le meilleur et le plus aimable de tous les êtres. Il est bon de toutes les bontés possibles. Il comprend tout ce qu'il y a de pur, tout ce qu'il y a de beau, de joyeux, d'utile, tout ce qu'il y a de doux, de glorieux, de suave, de riche, d'honorable, de vertueux et d'aimable. O Dieu d'infinie bonté ! que vous aviez bien sujet de dire à votre serviteur Moïse, *qu'en lui découvrant votre visage, vous lui découvririez le bien parfait.* (Ex. 33.) Car, ô Seigneur ! vous seul, vous êtes tout le bien du monde. Oh ! vous êtes donc aimable à cause de vous-même et de votre bonté, ô mon Dieu ! Malheur aux âmes qui se détournent d'une bonté telle que la vôtre, et qui osent l'offenser, ou qui cherchent quelque bien hors de vous, avec tant de peines et de fatigues, puisqu'en vous seul on rencontre tout bien. O bonté suprême ! Oh ! si jamais je ne vous avais offensée !....

II. En Dieu, il y a encore une bonté de bienveillance et de diffusion à l'égard de toutes les créatures du monde auxquelles il se communique et dispense quelque faveur. En ce sens, il est bon pour toutes les créatures, au ciel, sur la terre et dans les enfers. Il est bon aux anges, aux hommes, aux astres, aux éléments, aux poissons, aux oiseaux, aux animaux domestiques et sauvages, aux plantes et aux pierres, en un mot à toutes les créatures grandes et petites, jusqu'au ver de terre qui se ressent de ses libéralités, en participant à quelque chose des richesses et de la bonté de sa nature. *Vous ouvrez la main, Seigneur, et tout est rempli de biens.* (Ps. 103.) *Vous ouvrez la main, et vous comblez tout être vivant de bénédictions.* (Ps. 144.) *C'est lui qui fait croître l'herbe sur les montagnes, qui donne la nourriture à toute chair et aux petits des corbeaux qui l'invoquent.* (Ps. 146.) Cette bonté ressemble au soleil, qui répand partout ses rayons et éclaire tous les êtres doués ou privés de raison

S'il en est qui ne reçoivent point l'influence de cet astre, ce n'est point à lui qu'il faut s'en prendre, puisque par une diffusion inépuisable, il rayonne et darde sa lumière de toutes parts. Ainsi la bonté divine, qui surpasse autant le soleil, que la vérité l'emporte sur les ombres, verse partout et épanche partout, depuis le ciel jusqu'aux enfers, les effets de sa bonté infinie... Par cette bonté, il est le bien souverainement communicatif, non par contrainte ou par nécessité, par indigence ou par l'espérance de quelque rétribution, mais par le noble désir qui le porte à faire du bien à toutes les créatures, et à les prévenir de quelque faveur.

O Seigneur! dont la nature est la bonté même, qu'elle soit à jamais bénie cette bonté qui embrasse tous les êtres. Oh! je vous remercie maintenant au nom de toutes les créatures déraisonnables et insensibles, qui n'ont point d'intelligence pour vous remercier. Je rends grâces, au nom de toutes celles qui sont douées de raison, et qui néanmoins demeurent ingrates et méconnaissent les grâces de votre bonté, semblables à ces vils animaux qui mangent le gland sous le chêne, sans élever les regards vers ses rameaux.

O Seigneur! que vous rendrai-je maintenant? O Dieu très-bon! que ne puis-je imiter la noblesse de votre cœur, et faire du bien à toute créature, autant qu'il sera en ma puissance.

III. Mais surtout Dieu est bon à l'homme, et sa bonté est plus spéciale pour lui que pour toutes les autres créatures. Il est bon à l'homme comme le principe qui lui a donné l'être. Il lui est bon comme le conservateur qui le protége. Il lui est bon comme la fin, le centre et la béatitude en laquelle il doit se reposer avec délices. Dieu est bon à l'homme comme un ami est bon à son ami; car il est le plus fidèle et le plus sincère ami de l'homme. Il est bon à l'homme comme un père à ses enfants; car il est le père de toute consolation. Il lui est bon comme à l'indigent son bienfaiteur, car il pourvoit à ses besoins. Dieu est bon à l'homme comme le trésor de toute espèce de biens pour lui. C'est le bien suprême que l'homme peut rechercher comme la source de toute vertu et de toute honnêteté; c'est encore le bien suprême de l'homme, car il doit tout à Dieu sous le rapport temporel et spirituel. C'est enfin son bien suprême, puisqu'il en reçoit maintenant, en l'aimant, des douceurs et des consolations ineffables, et en espère pour l'éternité des joies telles qu'on en peut puiser dans la puissance d'un Être infini. En un mot, Dieu est bon à l'homme par tous ses attributs : sa puissance

le crée et le conserve, sa sagesse le régit et le gouverne, son amour le favorise et le caresse, sa providence veille sur lui, sa miséricorde lui pardonne, sa justice le soutient, sa beauté le ravit dans la douceur des plus saintes extases, son éternité l'assure qu'il ne le perdra jamais quand il le possédera, son immensité lui fait trouver son Dieu partout. Ainsi Dieu est bon à l'homme, et tout ce qui est en Dieu est le bien de l'homme.

Que dire après cela, ô mon âme? *Le Seigneur est bon à ceux qui espèrent en lui, à l'âme qui le recherche.* (Thren. 3.) Que je vous cherche donc, ô mon Dieu, et qu'il me suffise de vous trouver. O mon souverain bien, que toutes les choses de la terre soient viles à mes yeux auprès de vous; que toutes les caresses des créatures me soient à charge, que je ne désire que les vôtres! *Ah! Seigneur, vous êtes bon, enseignez-moi vos justices dans votre bonté.* (Ps. 118.) Tout ce qui est en vous est bon pour moi, que tout ce qui est en moi soit bon pour vous. Que toutes mes puissances soient bonnes à votre égard, mon esprit en vous méditant, ma volonté en vous aimant, ma mémoire en se ressouvenant de vous, et tout mon corps en se consumant comme un holocauste aux œuvres de votre service.

SIXIÈME MÉDITATION.

DE L'INFINITÉ DE DIEU ET DE SA GRANDEUR.

—

I. Dieu est d'abord infini dans la multitude de ses perfections; non pas qu'il ait des perfections diverses et différentes, car à cause de sa simplicité, elles ne sont qu'un seul être; mais selon notre manière de les distinguer, elles sont en nombre infini. Les théologiens, il est vrai, n'exposent qu'un petit nombre des attributs de Dieu; c'est que dans l'obscurité de cette vie, à peine voyons-nous briller une étincelle de cette lumière infinie; car il en a un million d'autres que contemplent les anges et les esprits bienheureux.

Ne peut-il pas, en effet, multiplier à l'infini, et toujours avec un nouveau degré de perfection, les différentes créatures? Quand il

aurait créé cent mille espèces d'anges, sa puissance n'en serait point épuisée, il pourrait de jour en jour en augmenter le nombre. Révoquer ce point en doute, ce serait faire sa toute-puissance impuissante ; non, ce ne serait point assez dignement penser de lui, que de croire qu'après la création des neuf sortes d'anges, il ait les mains liées, et qu'il ait épuisé ses forces. Nous pouvons nous former une idée plus parfaite de son pouvoir, et quelle que soit l'idée que nous nous en formions, elle n'égalera point encore la vérité, car Dieu sera toujours plus grand en lui-même que dans les plus hautes pensées de nos petits esprits.

Or, Dieu doit au moins posséder autant de perfections qu'il en peut communiquer à la créature. Si donc les perfections possibles aux créatures sont en nombre infini, à plus forte raison les perfections actuelles de Dieu sont-elles infinies en nombre.

Je louerai Dieu de toutes mes affections pour tant de merveilles qui nous sont inconnues. Si l'homme, qui n'a que quelques degrés de perfection est pourtant si noble parmi les créatures de ce monde, que serait-ce de la beauté de Dieu qui possède toutes les beautés imaginables ? O mon bien suprême, l'on ne vous a point dit ici-bas la cent millième partie de vos perfections. Vos Prophètes, vos Évangélistes, vos Docteurs ne font que balbutier, quand ils veulent nous dire ce que vous êtes. Oh ! qu'heureux sont vos anges et vos élus qui sont toujours devant votre face ! Quand sera-ce, ô mon Dieu ! que je verrai le fond de cette essence rayonnant de tant de beautés. Car, ô mon Seigneur ! vous êtes le terme de mes désirs, parce que vous êtes sans terme ; vous êtes la nourriture immortelle, à jamais délectable des esprits bienheureux, parce que vos perfections atteignent l'infinité, qui seule peut mettre le comble à notre bonheur.

II. Les perfections de Dieu sont encore infinies d'une seconde manière, en intensité ; c'est-à-dire, que chacune de ces infinies perfections, considérée à part, a une infinité particulière de degrés d'être. Ainsi sa sagesse est infinie en elle-même, ayant des degrés de perfection qui ne se peuvent accroître ni égaler jamais par aucune autre sagesse. Ainsi de sa puissance, ainsi de sa félicité et de tous ses autres attributs. Car, puisque Dieu ne tient et ne relève de personne, qui aurait pu lui dire comme aux flots de l'Océan : Tu viendras jusqu'à cette limite, et tu ne l'outrepasseras jamais ? La limitation provient toujours d'une cause supérieure. Les territoires des Prélats sont

limités par le souverain Pontife, le ressort de la juridiction des juges d'un royaume par la volonté du roi. Ainsi toutes les créatures sont bornées dans leur perfection par le bon plaisir de Dieu, qui leur donne dans la mesure qu'il a voulu. Mais Dieu de qui dépend-il pour recevoir ainsi la fixation du terme de ses perfections? *Glorifiez donc le Seigneur*, dit le Sage, *autant que vous pourrez... Vous qui bénissez le Seigneur, exaltez-le, car il est au-dessus de toute louange. Vous qui l'exaltez, recueillez toutes vos forces, et ne vous lassez point*. (Eccl. 43.) Le temps ne le borne pas, car il est éternel; le lieu ne le termine pas, car il est immense; l'esprit ne le renferme pas, car il est incompréhensible; la parole ne l'exprime pas, car il est ineffable; le cœur ne l'épuise pas, car il est infiniment aimable.

O mille et mille fois infini! Oh! qui aurait des cœurs infinis et infiniment aimants! O mon Dieu, l'expérience nous montre que plus les choses sont excellentes, plus elles sont chéries et estimées. Ainsi l'argent est plus précieux que le plomb, l'or plus que l'argent, un riche diamant plus que l'or, et le soleil plus que toutes ces choses. Vous donc, Seigneur, qui avez toutes les perfections infinies, et qui, pour une seule d'entre elles, êtes infiniment aimable, combien l'êtes-vous davantage pour toutes ensemble? Car, ô mon Dieu! je vous contemple comme un trésor dont les richesses sont innombrables et au-dessus de toute valeur. Oh! quel trésor précieux! Heureux le cœur à qui vous vous donnez en jouissance, et qui vous aime sans mesure! O amour sans fin, donnez-vous tout à nous, et nous posséderons tout en vous!

III. Dieu est encore infini en magnificence : *Grand est le Seigneur*, dit le saint roi David, *et louable à l'excès*; *et sa grandeur n'a point de bornes*. (Ps. 144.) Considérez le plus florissant monarque de la terre, dans toute la magnificence de sa cité royale, dans l'éclat de son palais tout brillant d'ivoire, de marbres et de rubis, environné d'un grand nombre de princes et de nobles seigneurs qui portent ses ordres à toutes ses vastes provinces, et lui en rapportent tout ce qui s'y fait; tant de grandeur comparée à celle de Dieu, n'est qu'une ombre et une vaine fumée. Dieu, pendant toute l'éternité, ajouterait à chaque instant de nouvelles grandeurs à celles de l'ange le plus parfait, jamais il n'en pourrait faire que comme un atôme en sa présence.

O Dieu! quel respect ne devons-nous donc pas ressentir en votre présence, quand nous parlons de vous, ou que nous pensons à vous? Ah! Seigneur, je ne pourrais m'étonner, si en faisant exécuter vos

desseins éternels, et en déroulant les dispositions de votre divine Providence, vous m'écrasiez en passant. Car je ne suis qu'un chétif vermisseau, bien indigne de vos regards. Ah! quand je descendrais jusqu'au-dessous des enfers, je ne serais pas encore assez profondément prosterné, pour faire hommage à votre incomparable grandeur. Il faudrait, mon Dieu, des respects infinis, un culte infini, pour honorer votre grandeur infinie, comme elle le mérite. Malheur donc aux âmes qui osent se présenter dans vos temples, devant votre face, sans respect et sans amour. Hélas! comment ai-je jamais eu la force de résister par mes péchés à une grandeur infinie? Ah! Dieu suprême, il n'en sera plus ainsi; à cause de votre grandeur et de ma petitesse infinie, je suis tout à vous.

SEPTIÈME MÉDITATION.

DE L'IMMENSITÉ DE DIEU ET DE SA PRÉSENCE EN TOUT LIEU.

I. Dieu est présent en tous les lieux du monde. Il est à l'Orient, il est à l'Occident, il est au Septentrion, il est au Midi, il est dans toutes les régions du monde, dans toutes les sphères célestes, et encore au delà. *Il est plus haut que le ciel,* dit Job. *Il est plus profond que l'enfer, sa mesure est plus longue que la terre, et plus large que la mer.* (Job. 11.) Ce privilége d'être ainsi partout provient de son excellence infinie, pour laquelle ce monde entier serait un palais trop petit; car plus les substances spirituelles sont excellentes, plus est grand leur pouvoir d'être présentes dans tous les lieux; c'est pourquoi les premiers anges peuvent se rendre présents tout à la fois en un plus grand espace que les derniers. Dieu donc n'ayant point de limitation dans ses perfections, n'en doit point aussi avoir dans son étendue. Ne serait-ce pas pour lui une chose messéante et indigne de sa grandeur d'avoir son lieu arrêté, quelque grand qu'on se le veuille imaginer? car, comme il est immuable, il ne pourrait jamais se transporter de ce lieu en un autre pour y visiter ses créatures et les honorer de sa présence. Il serait par son immobilité tenu

et comme cloué à ce lieu pour toute l'éternité, ce qui serait une indignité et un esclavage inouï. Les oiseaux ont la liberté de visiter diverses régions, les hommes se promènent sur la terre, et les poissons nagent dans les eaux; ce leur est une consolation d'avoir la liberté : et cette liberté ne conviendrait pas à Dieu, s'il était fixé à un lieu, sans pouvoir s'en détacher. Encore les criminels, quoique étroitement enchaînés et enfermés, peuvent être déchargés de leurs fers, par la faveur de leurs juges, et entièrement affranchis; et le lieu particulier où Dieu serait, le tiendrait arrêté pour toujours. Que si ces choses choquent le bon sens et la raison, il faut avouer son immensité et sa présence en tous lieux, sans lui assigner aucunes bornes, et conclure que non-seulement il est en toutes les parties du monde, mais encore au delà de ce monde fini, dans les espaces incommensurables où notre esprit conçoit sa puissance, où elle peut créer des mondes nouveaux, où peut se transporter l'un des Esprits bienheureux; car Dieu est partout où il peut être, et où peut être une de ses créatures. C'est pourquoi saint Augustin a parlé dignement, quand il a dit que Dieu était comme une grande mer dont on ne voit point les rivages (1), et au milieu de laquelle se trouve une petite éponge toute pénétrée de ses eaux. Image de ce monde, que l'immensité de Dieu pénètre et déborde de toutes parts, comme la mer pénètre et déborde cette éponge. Avec cette différence toutefois, que Dieu est tout entier dans le monde, quoique tout entier hors du monde.

Admire donc, ô mon âme! la grandeur immense de ton Dieu qui est caché dans toutes les créatures, et s'exalte au delà de tous les cieux (2). O grand Dieu! vous êtes au dedans, vous êtes au dehors, vous êtes au-dessus et au-dessous de tout. Au-dessus de tout sans être élevé à la manière des créatures, au-dessous de tout sans être abaissé, au dedans de tout sans être renfermé, au dehors de tout sans être exclu de rien, au-dessus de tout en présidant à tout, au-dessous de tout en soutenant tout, au dedans de tout en remplissant tout, au dehors de tout en embrassant tout. Oh! quel respect ne devons-nous donc pas vous rendre dans tous les lieux où nous nous trouvons. Car, ô mon Dieu! vous m'enseignez par là qu'il n'y a pas un seul lieu dans le monde où l'insolence soit excusable, puisque vous y êtes, vous qui êtes digne de mille respects et de

(1) Conf. l. 7, cap. 5. — (2) Hild. Cen.

mille adorations. Vous m'enseignez, ô mon Seigneur! que nous qui avons la vie, le mouvement et l'être en vous, comme les oiseaux dans l'air, et les poissons dans l'eau, si nous venons à commettre un péché, c'est non-seulement sous vos yeux, mais dans votre très-pure substance elle-même où nous sommes que nous le commettons. Quelle confusion, et quelle horreur n'en devons-nous donc pas ressentir? Hélas! Seigneur, où me cacherai-je? dans quelle sombre caverne irai-je ensevelir la honte de mes péchés? O mon Dieu! je n'ai de ressource qu'en vous, dans cette espérance, que *vous ne rejetterez point un cœur contrit et humilié.* (Ps. 50.)

II. Dieu est partout en diverses manières, et spécialement en notre âme; car Dieu est partout par son essence, par sa présence et par sa puissance. Il est partout par essence, à raison de sa substance qui embrasse toutes les extrémités du monde, et en pénètre toutes les parties; il est partout par sa présence, parce qu'il connaît tout, qu'il a les yeux sur tout, qu'il voit l'intérieur et l'extérieur de toute créature, et que rien, quelque petit, quelque obscur, quelque ténébreux que ce soit, n'échappe à ses regards; il est partout par sa puissance, puisqu'il agit et opère en toutes ses créatures, qu'il crée, qu'il conserve, et conduit à leurs propres fins, en concourant lui-même à toutes leurs actions. Il a ses mains invisibles partout, et tout ce qui subsiste dépend immédiatement de lui. Il ne se contente pas seulement d'agir par l'entremise de ses anges et des causes secondes, ainsi que font les rois de la terre, qui, du fond de leur palais, sont présents dans toutes les parties de leurs états, par leurs ministres, qui sont comme leurs mains pour exécuter leurs ordres; car il assiste immédiatement toutes les créatures, et agit incessamment avec elles. C'est ainsi qu'il est partout par sa puissance. Toutefois il est présent à l'âme d'une façon plus spéciale; car, s'il est en elle par essence et par la présence de son être, c'est avec délices et avec joie qu'il se voit en cette belle lumière créée à son image et à sa ressemblance; ce qui lui fait dire : *Mes délices sont d'être parmi les enfants des hommes.* (Prov. 8.) S'il est en elle par sa présence et par sa connaissance, c'est avec une providence plus particulière qu'il a pour son bien, la destinant à une fin plus noble et plus relevée, enfin lui inspirant et lui fournissant les moyens d'y atteindre. S'il est en l'âme par sa puissance et par ses opérations, c'est avec de plus grandes communications de sa bonté, et avec un concours plus abondant; car

il l'appelle par sa parole extérieure, la sanctifie par la grâce justifiante et l'infusion des plus excellentes vertus. Il coopère ainsi doublement avec elle, et pour ses œuvres naturelles, et pour ses œuvres surnaturelles.

Quel trésor possède donc une âme en elle-même, si elle savait bien l'apprécier! elle a en elle-même l'objet de ses espérances et de tous ses désirs! Oh! quelle consolation et quelle confiance doit lui donner en ses tribulations la présence de ce Seigneur, qui fait en elle sa résidence; de ce Seigneur, dis-je, si riche, si beau et si puissant, et de cet ami si bon, qui ne l'abandonne jamais! O mon âme! ne vous attristez donc plus des pertes de ce monde, rentrez en vous-même, et vous y trouverez votre bien. *Le royaume de Dieu est au dedans de vous*, (Luc. 17.) et le Dieu même de ce royaume est votre hôte intérieur. Ah! ce grand Dieu, il est intime au cœur, mais le cœur souvent ingrat s'éloigne de lui. Rentrez dans votre intérieur, cœur infidèle; faites honneur et rendez ainsi hommage à cet hôte du Ciel. Sentez-le qui opère en vous, et ne le laissez jamais sans l'entretenir, comme il convient à sa noblesse et à sa grandeur infinie.

III. Mais Dieu, quoique présent en tous les lieux du monde, sans exception, ne contracte pourtant aucune mauvaise qualité de son approche et de sa présence. La malice de la terre ne le corrompt pas, les infections du monde ne le souillent pas; ni les peines, ni les crimes de l'enfer n'ont de prise sur lui. Comme les rayons du soleil qui conserve sa pureté dans la fange et n'en contracte aucune souillure, Dieu présent partout y est inviolable en sa beauté, en sa pureté, en son éclat, et en sa sainteté, qui s'y conservent entières. C'est, dit le divin saint Denis (1), c'est que l'union intime qu'il a avec lui-même ne le quitte jamais; il demeure en lui-même ferme, stable, et immuablement fixé dans un même état; de là vient qu'il ne change pas, et ne ternit pas son lustre dans la proximité des créatures immondes; car recueilli qu'il est en lui-même, quoique intime dans les créatures, il est toutefois élevé au-dessus d'elles, et hors de leurs atteintes et de leurs impressions. C'est la merveille de son essence : autant il est proche des créatures par son immensité, autant il en est éloigné par son infinité, et la dignité sublime de sa nature. Il est donc tout ensemble très-rapproché et très-séparé,

(1) De Cœl. hierarch.

très-uni et très-distant, très-présent et très-éloigné ; et ainsi demeurant dans son union et son recueillement en lui-même, il subsiste immuablement dans sa pureté au milieu de toutes les créatures, quelque corrompues qu'elles soient.

Je me réjouis, ô mon Dieu! de ce que vous ne recevez point de dommages en votre pureté, de vos rapports extérieurs avec la créature quelle qu'elle soit. Hélas! Seigneur, si les hommes ont tant soit peu de bonté, la fréquentation du monde leur est une mer périlleuse, où ils font naufrage, et d'où ils ne rapportent point les mœurs qu'ils y avaient portées ; ils en reviennent plus avares, plus cruels, plus ambitieux ; mais vous, ô mon Dieu! vous êtes saint partout. O l'admirable perfection ! que je la puisse imiter, ô mon Dieu ! demeurant toujours recueilli en mon intérieur, pendant que je converse avec le monde, pour n'en point contracter de taches, et ne point devenir plus vicieux, pour avoir fréquenté les hommes.

HUITIÈME MÉDITATION.

DE L'IMMUTABILITÉ DE DIEU.

I. Dieu considéré en lui-même et selon sa nature est immuable et toujours le même. Tel qu'il était avant la création de l'univers, tel il est aujourd'hui, tel il sera en toute l'éternité, et sa substance ne sera jamais changée. *Il n'y a en lui ni changement, ni ombre de variation,* (Jac. 1.) comme dans le soleil qui change de place, et qui tantôt s'éclipse sous l'ombre de la lune, et tantôt se cache sous l'ombre des nuages. Car si Dieu était changé, dit le divin Platon, ou il le serait par un autre, ou par lui-même : or il ne le peut être par un autre ; car plus les choses sont bien composées et établies en bon état, plus fermement elles subsistent contre les forces étrangères. Un corps bien composé ne s'altère point par le travail, un arbre bien planté n'est point ébranlé par le vent ; un esprit fort et sage ne se trouble point de passion, les vaisseaux bien travaillés, les édifices bien fondés, en un mot, toutes les choses les plus

solides ne sont point sujettes au changement ; donc, puisque Dieu est parfait, il ne peut pas recevoir de changement du dehors. Il ne peut pareillement se changer ou s'altérer par lui même ; car ce serait pour devenir quelque chose de meilleur et de plus parfait que ce qui est maintenant ; et cela est impossible, parce qu'il ne se peut rien penser de plus beau et de plus accompli, il possède tous les biens possibles avec une béatitude constante et invariable ; ou ce serait pour devenir quelque chose de pire, ce qui ne peut être aussi ; car qui voudrait de son plein gré se détériorer et se dégrader soi-même ? Il est donc nécessaire de tout point que Dieu soit immuable. Aussi Dieu est semblable à une forte place qui est munie de tous côtés de bastions, de tours et de boulevards, qui la rendent inaccesible ; car c'est ainsi qu'il est environné de tous ses attributs, qui le rendent inaccessible au changement, de quelque côté qu'il se présente. Son éternité affermit son existence contre l'effort du temps, qui ne la peut commencer ou finir. Son immensité le plaçant en tous les lieux imaginables, fait qu'il n'a pas besoin de changer de place. Sa sagesse et sa prudence infinies le rendent toujours ferme en ses avis et en ses décrets qu'il ne change jamais. En somme, sa félicité parfaite fait qu'il se repose éternellement en la possession de soi-même, sans qu'il prétende autre chose.

O Dieu toujours le même, toujours impassible et immortel ! je vous congratule de votre état bienheureux et immuable dans les siècles des siècles. Qu'heureuse est la créature qui s'abandonne toute à vous, qui êtes son bien immortel, et qui subsistez sans cesse, pour ne lui manquer jamais ! Bien qu'il soit difficile de servir les grands du monde, à cause de leurs humeurs bizarres et changeantes, il est néanmoins encore plus difficile de les servir à cause de la fragilité de leur vie, qui, venant à manquer, prive les serviteurs de la personne qu'ils chérissaient, et leur ôte le sujet de leur espérance. Mais, ô mon Dieu ! quiconque vous sert est assuré que votre fortune ne chancellera jamais, et que jamais la mort ne vous ravira à ses affections ; vous êtes un bien éternel pour quiconque vous possède. Oh ! donc, mon Seigneur, que je vous serve ! ô bien très-assuré et très-constant, que je jouisse de vous une fois pour toujours, et ma vie sera contente et toute assurée en vous !

II. Dieu est encore immuable en sa conduite et en ses opérations sur les créatures, dont il ne peut recevoir aucun changement, quelque chose qui leur arrive et qui se passe en elles. Dieu donc est

toujours dans le même état, soit qu'il connaisse ses créatures, ou ne les connaisse pas, soit qu'il les veuille ou ne les veuille pas, qu'il les crée ou ne les crée pas, il les regarde toujours dans son repos, dans sa paix, et dans sa tranquillité invariable. Si les hommes l'offensent et conjurent contre lui, il n'en est pas troublé, sachant qu'il est impossible à leur ingratitude ou à leur perversité, par leurs outrages et leurs blasphèmes, de le faire décroître en la moindre chose. Si d'ailleurs ils le servent et l'honorent, il n'en reçoit pas une nouvelle joie, sachant que s'ils concouraient tous à l'honorer davantage, ils ne sauraient rien lui apporter; car, dit Job : *Si tu es juste, et que ta vie soit immaculée, quel bien lui causeras-tu*? (Job. 22.) Enfin, si quelquefois il envoie ses anges, et quelquefois non, s'il confère tantôt sa grâce, et puis la retire; s'il châtie les péchés, ou bien s'il les dissimule, tous ces changements ne sont point en lui, mais dans les créatures. Il change ses œuvres, dit saint Augustin, sans changer ses conseils (1), c'est l'Immuable changeant toutes choses, qui n'est jamais ancien et jamais nouveau; qui renouvelle toutes choses; qui fait vieillir les princes, et les fait arriver à leur fin, sans qu'ils s'en aperçoivent.

O Dieu, toujours le même parmi toutes les vicissitudes et les agitations des créatures, je me réjouis de ce que vous êtes tellement affermi dans le bien suprême, qu'il n'est pas possible d'y ajouter ou d'en rien retrancher, et que rien ne vous trouble de ce qui arrive au monde! Oh! plaise à Dieu que j'imite cette ferme constance, et que ni les adversités ne m'inspirent d'ennuis, ni les prospérités de vaines joies. Puisse la résolution que j'ai de vous servir n'être point ébranlée par tous les accidents et les rencontres de cette vie mourante. Ah! que je sois comme saint Paul, et que *ni la mort, ni la vie, ni la hauteur, ni la bassesse, ni le Ciel, ni l'Enfer, ni les hommes, ni les démons, ni aucunes créatures, ne me puissent séparer de votre dilection*. (Rom. c. 8.) Mais, hélas! nous sommes inconstants, et en un moment notre espérance se change en crainte injuste, notre modestie en dissolution, notre silence en vain babil, notre humilité en superbe, notre charité en rancune, et notre vertu en vice. O Dieu éternel, si nous avons besoin de changer en cette vie imparfaite, où il nous faut parvenir au repos par le mouvement qui nous y doit conduire, que notre changement ne soit plus du

(1) Conf. l. 1, c. 4.

bien au mal, mais du mal au bien, par une vraie conversion, et du bien au mieux, par un avancement perpétuel dans les œuvres de la vertu, à laquelle vous nous appelez.

III. Considérez que Dieu seul est immuable et que toutes les créatures sont variables et inconstantes. Les éléments se détruisent l'un l'autre, se transforment sans cesse par leurs altérations et leurs renouvellements sans fin. Les corps des plantes, des animaux et des hommes s'avancent tous les jours à leur ruine, pour faire place aux nouvelles créatures qui se parent de leurs dépouilles. Les cieux mêmes tournent toujours et changent d'heure en heure les aspects de leurs astres et de leurs planètes, et leur substance même peut être anéantie par Dieu, qui en a tout pouvoir. Les anges pareillement, de nature immortelle, changent dans leurs qualités, et pourraient être remis dans l'abîme du néant par l'absolue puissance de celui qui les en a tirés. Dans le monde, les grandes monarchies ont été ruinées. Les plus florissantes cités, les Ninive, les Babylone et les Rome ont été saccagées. Les plus hautes fortunes des grands ont été bouleversées et les contentements ne s'y goûtent qu'en courant. Et parmi toutes ces choses, l'homme est une ombre fugitive, et ne demeure jamais dans le même état. Ses projets et ses résolutions y souffrent des flux et reflux perpétuels, son humeur y est volage, ses passions l'agitent et le secouent de toutes parts : à l'instant même de sa naissance, déjà la mort le poursuit, et il partage avec elle le premier jour de sa vie. Enfin tant que Dieu lui manque, il n'est bien en aucun lieu de ce monde variable, et n'a point de contentements plus ordinaires que dans le changement et la nouveauté.

Où donc me pourrai-je arrêter? où pourrai-je fixer mon espérance, sinon en vous, ô mon Dieu? Tout n'est que sable mouvant dans ce monde, c'est une mer orageuse, et vous seul, ô mon Dieu, vous êtes la roche inébranlable. Ah! je me tiens à vous seul, mon espérance n'est plus dans aucune créature de la terre, elle n'est plus dans cette vie momentanée, en cette vie frêle et caduque, qui ne croît que pour décroître, et ne marche que pour s'approcher de la mort. Ah! mon Dieu, mon bien souverain! tenez-moi ainsi arrêté à vous seul, et ne permettez jamais que je sois séparé de vous pour un moment.

NEUVIÈME MÉDITATION.

DE L'ÉTERNITÉ DE DIEU.

I. L'éternité de Dieu, c'est premièrement la possession d'une vie sans termes, sans commencement et sans fin ; car la vie peut avoir deux termes, l'un qui précède et l'autre qui suit. Le terme qui précède, c'est le commencement de la vie, et le terme qui suit en est la fin. Toutes les créatures ont eu le premier terme, lorsque Dieu les retira du néant au temps qu'il voulut ; et quant au second terme qui est celui de la fin, les créatures mortelles le reçoivent tous les jours en leurs défaillances, et les immortelles peuvent le recevoir, si Dieu voulait les anéantir par sa toute-puissance. Pour cette raison, les créatures vivantes ne sont point éternelles, puisqu'elles sont bornées, et le peuvent être à la discrétion de Dieu, qui seul a cet avantage d'être éternel, et d'être en possession d'une vie sans fin. C'est *l'ancien des jours,* (Daniel. 7.) c'est *le premier et le dernier.* (Isa. 41.) Sa vie devance toute mémoire d'homme et précède tous les siècles ; elle n'a point de commencement ; et comme il n'a point commencé, il ne finira jamais ; il subsistera toujours, pendant que les saisons et les années avanceront et passeront. Il est comme un rocher inébranlable qui est élevé au milieu d'une grande et impétueuse rivière, où il demeure ferme, tandis que les eaux passent et changent de moment en moment, et que les flots se brisent et se dissipent, se succédant l'un à l'autre. L'immutabilité qui l'accompagne inséparablement est la preuve et le témoignage assuré de son éternité ; car étant immuable, il faut nécessairement qu'il soit sans commencement et sans fin ; autrement il ne serait point invariable, si du néant il eût passé à l'être en commençant, ou si de l'être il repassait au néant en expirant. Et puis, il n'y avait personne avant lui pour lui donner l'être à son entrée dans la vie, comme il n'y a personne encore qui puisse lui faire violence et le détruire ; et d'ailleurs il n'y a nul défaut, nulle contrariété en son essence très-parfaite, qui puissent la ruiner, l'user et la déposséder de la vie.

Oui, il est ainsi, Dieu éternel ! votre vie est sans termes, vous êtes depuis les siècles, et vous serez jusqu'aux siècles. *Vous êtes toujours vous-même, et vos ans ne défaudront pas.* (Ps. 101.) Oh ! que c'est une grande joie pour moi de ce que vous avez ce bonheur, de ce que jamais vous n'en avez été frustré, et de ce que vous n'avez point la crainte de le perdre à l'avenir ! Les rois les plus puissants se réputeraient mille fois plus heureux, si leurs règnes et leurs vies devaient être immortels ; mais ils ont cette appréhension, qui diminue leur félicité, que la mort leur arrachera leur sceptre et leur couronne, et qu'elle échangera leur trône pour un tombeau. Pour vous, ô Roi des siècles, immortel ! vous avez régné à jamais, et vous êtes assuré pour toujours de la perpétuité de votre gloire, qui n'est point sujette à la ruine ou à la décadence. Vous avez par nature ce que les créatures désirent si avidement, le bonheur d'être immortel. O Dieu ! ayez, ayez toujours cette éternité bienheureuse et triomphante.

II. L'éternité, ce n'est pas seulement la possession d'une vie sans termes, mais aussi d'une vie qui existe toute ensemble ; c'est-à-dire la possession d'une vie où tout est ensemble. Ce mot, tout ensemble, mérite d'être pesé attentivement, comme enfermant une des principales propriétés de la grandeur de la félicité divine. Ce mot, tout ensemble, dit toutes sortes de biens ensemble et tout à la fois. Ce mot veut dire que le bien qui est en Dieu y a toujours été et y sera toujours, parce qu'étant un pur acte, tout en une fois, sans succession de temps, et non par parcelles et par moitié, il a toujours eu toutes ses richesses, toutes ses grandeurs, et toute la félicité possibles. Il n'en est pas de même des créatures de ce monde, elles ne possèdent point tout leur bien tout d'un coup. Nous les voyons petites en leurs commencements, et peu à peu s'accroître, et encore ont-elles plus souvent ce malheur, que l'acquisition d'un nouveau bien est jointe à la perte d'un autre bien, dont elles avaient auparavant une paisible jouissance ; ainsi qu'on voit les fruits faire tomber les fleurs odoriférantes sur les arbres. Une créature aura de la beauté dans sa jeunesse ; mais elle sera souvent insolente et indiscrète, et quand, avec l'âge, elle commencera d'être sage, elle cessera d'être belle et florissante. Un homme, en la vigueur de ses années, a la force pour combattre, mais sans beaucoup de prudence ; et quand la prudence lui arrive avec les années, alors il a de la faiblesse. Ainsi les créatures de ce monde ne jouissent point à la fois de toutes sortes de biens. Que si les substances angéliques

et les âmes spirituelles ont été parfaites dès le premier instant de leur création, elles n'ont pas eu dès lors les propriétés accidentelles qui les peuvent ennoblir, car elles reçoivent en divers temps des qualités différentes, et forment plusieurs sortes d'actions ; elles montent par échelons et par degrés à la perfection, et ressentent tantôt une joie, tantôt une autre, tellement qu'elles ne jouissent pas de tous leurs biens en une fois et tout ensemble. C'est le privilége de Dieu ; il a eu tout à la fois ce qu'il pouvait avoir, il a ressenti autant de délices, et les ressent incessamment, que des siècles infinis en peuvent comprendre : ce qui est étendu dans l'éternité, est recueilli en lui dans un instant ; il a eu toujours toutes ses richesses et toutes ses forces, et il se les conserve dans le même état.

O Dieu éternel ! que vous êtes donc heureux par votre éternité, qui vous comble de tous les biens ensemble ! O Dieu très-heureux, que vous êtes aimable en tout temps, autant avant la création du monde, que maintenant, et que vous le serez à jamais. O Dieu très-aimable, qui vous rendra donc l'amour qui vous a été dû de tout temps, que l'on vous doit maintenant, et que l'on vous devra toujours ! O Seigneur, donnez-moi de recueillir à la fois toutes mes forces et toutes mes affections pour vous les offrir ! O Seigneur, donnez-moi tout ensemble tout l'amour dont mon cœur est capable, afin que maintenant, sans plus languir, je vous aime avec toute la perfection possible à une pauvre créature !

III. L'éternité, c'est encore une possession parfaite de cette vie ; c'est-à-dire une possession où il n'y a aucun défaut et aucun manquement. Aussi ne peut-il y avoir aucun mal en la possession d'une telle vie où se trouve la réunion de tout bien, tel que le soleil qui n'est point susceptible de ténèbres, lui qui contient les plus éclatantes lumières de tout ce monde. En effet, Dieu possède la vie avec toutes les conditions qui peuvent rendre une possession parfaite. La première de ces conditions est que la chose possédée appartienne à un seul ; car celui qui possède avec autrui, ne possédant point entièrement, ne possède point parfaitement : or Dieu possède la vie interminable tout seul, et personne n'est vivant d'une vie telle que la sienne. La seconde condition est qu'elle soit possédée sans dépendance d'un autre, car celui qui possède une terre relevant d'autrui, ne la possède point souverainement et avec tout l'honneur qui peut être en la possession d'un bien. Or, Dieu pos-

sède sa vie sans aucune dépendance ; il la possède en monarque, et n'est tenu d'aucune espèce d'hommage et de devoir à l'égard de qui que ce soit. Troisièmement, une possession parfaite doit être avec assurance ; car qui possède un bien avec crainte d'être condamné à le perdre et d'en être dépouillé, ou seulement d'être troublé en sa possession, n'a point le contentement que doit causer la possession de ce bien ; ses inquiétudes le rendent possesseur de la misère, autant que du bien. Ce qui est très-éloigné de Dieu, qui possède sa vie et tous ses biens, avec une parfaite assurance que personne ne les lui pourra ravir, non pas même l'inquiéter tant soit peu en aucun d'eux. Ainsi, puisque la possession de sa vie est parfaite, cette possession est la vraie éternité.

O Seigneur, possédez, possédez toujours ainsi avec perfection ! Oh ! je reconnais qu'il n'y a que vous seul qui êtes parfait possesseur du bien suprême ; car, ô ma chère vie, nous ne possédons rien parfaitement, nous sommes vraiment pauvres, et vous seul vous êtes riche ! Et puisque le pauvre a recours au riche pour en être assisté, je me refugie en vous, mon Seigneur ; je vous appelle à mon aide : ma vie s'avance tous les jours à sa fin, rien n'est à moi de ses biens périssables ; au moins rendez-moi possesseur de votre amour. O ma très-pleine espérance, si vous m'exaucez, je vous sacrifierai mon cœur avec mille louanges.

DIXIÈME MÉDITATION.

DE L'UNITÉ DE DIEU.

I. C'est l'intérêt de Dieu qu'il soit unique, et qu'il n'y ait point plusieurs Dieux ; car il ne subsiste en sa grandeur et en son excellence que par l'unité de sa nature. La raison en est, que pour être le premier Etre, le souverain des êtres, indépendant et souverainement parfait, et celui sous qui tout fléchit, il est absolument nécessaire qu'il soit unique et qu'il n'ait point d'égal ; car s'il avait un égal qui fût un autre Dieu, d'une autre nature, il ne serait point le premier ; cet égal serait autant que lui, et pourrait lui contester

l'honneur de la primauté. Il ne serait point le souverain, car entre égaux la souveraineté n'a pas lieu. Il ne serait point indépendant, car il devrait dépendre de l'autre, qui, étant Dieu, aurait cet avantage que tout autre que lui relevât de son domaine. Il ne serait pas souverainement parfait, car il n'aurait pas la perfection infinie qui serait en l'autre, pour le distinguer d'avec lui. Toutes choses donc ne dépendraient point de lui; car celui qui lui serait égal ne tiendrait rien de lui, et ne serait point obligé de lui rendre aucun devoir de soumission. Donc, pour que Dieu soit ce qu'il est, l'Etre premier, le souverain, l'indépendant, le tout-parfait, et celui à qui tout est soumis, il faut qu'il soit un. C'est par là qu'il surpasse toutes les créatures, dont la nature se multiplie tous les jours, ainsi que nous voyons plusieurs hommes et plusieurs anges d'une même espèce. Et s'il est vrai qu'il n'y ait au monde qu'un seul soleil, Dieu en peut produire autant qu'il y a de petits passereaux et de moucherons, qu'il y a d'étoiles dans le Ciel. C'est pourquoi les choses les plus rares du monde peuvent devenir communes; il n'y a que Dieu qui est nécessairement unique, et qui ne puisse être multiplié, ce qui fait que son empire est toujours absolu.

O Etre unique et Dieu incomparable! je vous félicite de votre unité, je me réjouis de ce que vous êtes si haut, que personne ne peut vous approcher pour se dire votre égal; car *qui est Dieu outre le Seigneur, ou qui est Dieu outre notre Dieu?* (Ps. 17.) Ah! je serais fâché qu'un autre fût Dieu comme vous, et que votre gloire fût partagée par un autre. O Dieu du monde, régnez donc toujours en votre unité, soyez toujours l'unique et le Dieu sans égal.

II. C'est encore l'intérêt du monde qu'il n'y ait qu'un seul Dieu: car les êtres ne veulent pas être mal gouvernés, mais par la direction la meilleure et la plus parfaite, qui est la monarchie et le gouvernement d'un seul, quand il est doué de sagesse; le monde a donc intérêt qu'il n'y ait qu'un seul Dieu, par lequel il soit régi comme par son prince légitime. La multitude des rois en un seul royaume y apporte des séditions, d'où naissent les calamités qui font gémir les provinces; c'est pourquoi s'il y avait plusieurs Dieux qui gouvernassent le monde, sans doute il souffrirait beaucoup dans cette espèce d'empire. Plus difficilement les hommes auraient la paix et la concorde, chacun d'eux combattant jusqu'à la mort, pour le Dieu auquel il se serait donné. Non-seulement les hommes en souffriraient,

mais aussi toutes les parties de ce monde; car comme plusieurs Dieux y auraient puissance et autorité, l'un pourrait empêcher ce que l'autre voudrait; et puisqu'ils auraient la liberté, ils pourraient s'accorder ou ne point s'accorder; et alors en quel triste état serait réduit le monde par cette dissention? Quel désordre n'y aurait-il pas en toutes ses parties? C'est pourquoi il ne peut subsister que par l'unité de Dieu, qui ne pouvant se contredire dans ses desseins, suffit pour le bien gouverner. C'est en ce point qu'il excelle sur tous les monarques et les empereurs de la terre. Ils y sont en grand nombre, parce qu'un seul ne serait pas capable de gouverner tous ces peuples divers qui l'habitent. Et puis, il n'y a roi si puissant et si rédoutable qu'il soit, qui ne souffre quelquefois des secousses, et de qui l'autorité ne puisse être ébranlée par un autre. Mais Dieu tout seul est plus que capable, par l'infinité de son esprit, de gouverner tout le monde, et d'ailleurs son autorité y est si puissamment établie, qu'il n'y a personne qui lui puisse résister : c'est pourquoi le monde ne peut que gagner à être gouverné par lui seul.

Donc, ô Roi des rois, que tout le monde se réjouisse de ce que vous êtes seul dominateur et souverain Seigneur. Et puisque personne ne peut vous résister, qu'avons-nous à faire en cette vie, sinon de nous mettre bien avec vous? Ah! si vous voulez rendre une âme bienheureuse, s'élève contre elle qui voudra, conjure qui voudra, elle est en sûreté, personne ne pourra la priver de l'effet de votre bienveillance. Mais aussi qu'avons-nous autre chose à craindre, que d'être mal avec vous? Hélas! si une âme est en votre disgrâce par ses offenses, qui la pourra garantir de votre juste colère? car, ô Seigneur! tout seul vous gouvernez ce monde avec une puissance qui ne le cède à personne.

III. Il est encore de l'intérêt de chaque homme en particulier qu'il n'y ait qu'un seul Dieu. Car nous sommes obligés de servir Dieu comme notre principe, et d'aspirer à lui comme à notre fin dernière. Or, s'il y avait plusieurs Dieux de nature différente, l'accomplissement de nos devoirs à leur égard, nous serait une chose impossible; car c'est la parole de la vérité : *Personne ne peut servir deux maîtres; car ou il aimera l'un et abhorrera l'autre, ou il abhorrera l'un et aimera l'autre.* (Matth. 6.) Que ferait une pierre qui aurait deux centres? elle ne saurait où se porter; et que ferait une âme, s'il y avait plusieurs Dieux, ayant à en quitter un pour se donner à l'autre, et ne pouvant gagner l'amour de l'un qu'en s'exposant à l'indignation de l'autre

qu'elle mépriserait? Que si elle se propose de servir plusieurs Dieux tout à la fois, comme les Payens aveugles qui sacrifiaient ensemble à plusieurs idoles, elle ne plaira à aucun d'eux, l'amour qu'elle leur portera étant divisé, et par sa division même trop faible, ainsi que l'eau d'un fleuve qui ruisselle par plusieurs canaux, perd de sa force et de son action. Et puis, le cœur de l'homme n'est point capable d'aimer deux Dieux à la fois, c'est un sanctuaire trop étroit déjà pour un seul. Enfin, quiconque admet plusieurs Dieux, les reconnaît moins puissants et moins absolus, et ensuite les estime moins chacun en particulier; c'est pourquoi il ne leur porte du respect que jusqu'à un certain degré, et les redoute moins. Mais celui qui n'admet qu'un seul Dieu le respecte et l'honore davantage, il le regarde comme celui en qui se rencontrent tout bien et toute perfection, qui n'a point son pareil en bonté, en grandeur et en félicité. Cette pensée l'oblige à lui rendre de plus grands devoirs de piété, à devenir plus saint et plus religieux, et comme son obligation consiste en une chose plus aisée, qui est de servir un seul maître, et d'aspirer à la jouissance d'un seul Dieu comme de sa fin dernière, il ressent dès cette vie des douceurs et une tranquillité de conscience en le servant, qui chassent ses inquiétudes, et lui donnent l'avant-goût de la vie qu'il espère.

Qui m'empêche donc encore, ô Dieu unique, de recueillir et d'unir mes forces pour vous servir? Oh! vous êtes *l'unique nécessaire* (Luc. 10), le seul nécessaire. Pourquoi donc mes affections sont-elles si étrangement divisées par la diversité des créatures qui me tiennent lieu d'idoles? Ah, Seigneur! vous seul me suffisez, vous seul m'êtes nécessaire, vous seul vous êtes mon principe et ma fin, vous êtes mon Dieu, mon seul bien supérieur à tout bien. Ah! donc une seule âme à un seul Dieu. Un seul cœur à un seul amour. Qu'une seule et unique affection règne en ma volonté. Eh! Seigneur, cette unique affection, c'est celle de votre bonté. Ah! faites-la triompher de toute autre affection, afin que comme vous êtes unique au monde, vous soyez uniquement et exclusivement aimé de votre créature.

ONZIÈME MÉDITATION.

DE LA PURETÉ, SAINTETÉ ET BEAUTÉ DE DIEU.

I. Considérez la pureté de Dieu, qui est la pureté la plus parfaite, la souveraine pureté. Il est très-pur, parce qu'il est très-exempt de toute tache et de toute imperfection, et si on le considérait cent millions d'années, et pendant toute l'étendue de l'éternité, on ne pourrait remarquer en lui le moindre défaut de rectitude, ou la plus petite imperfection du monde. Les créatures sont dans l'impureté, lorsqu'elles sont mêlées avec les choses qui sont moindres qu'elles, auxquelles elles sont unies, ou par effet, ou par affection et attache de leur volonté : ainsi qu'un homme est impur, qui est couvert de boue, ou qui se passionne pour ce qui est trop bas et indigne de l'amour de son âme : *Car une chose*, dit le Docteur angélique, *se détériore en se mêlant avec une autre qui lui est inférieure* (1). Or Dieu, par l'unité de son être, subsiste en soi infiniment éloigné des basses créatures, et est au-dessus de tous leurs égarements. Et quoiqu'il les aime, ce n'est que pour une fin toute sainte, qui est sa gloire, et dans un ordre si bien reglé, qu'il n'en peut contracter aucune imperfection. D'ailleurs il est tellement fort contre toute sorte de péché, que même il est impossible qu'il pèche, et qu'il s'écarte du bien de la justice; car il a une bonté infinie qui est incompatible avec la malice du péché; sa sagesse bannit loin de son esprit tous les péchés d'ignorance, et sa toute-puissance les péchés d'infirmité. Il ne pèche point par passion et trouble d'esprit, étant toujours tranquille. Il n'est pas surpris en ses actions, étant toujours vigilant et attentif à toutes choses. Il n'exerce jamais la rigueur avec excès, parce qu'il est plein de miséricorde. Il ne fait tort à personne, parce qu'il est plein de justice. Quoi qu'il fasse, en un mot, quoi qu'il dise, quoi qu'il pense, en tout il est pur et net : pur en son essence qui est un miroir sans tache, pur en la production des personnes de la Trinité, où il n'y a rien de semblable aux générations immondes de la terre; pur en la création, pur

(1) 2. 2. q. 81, art. 8.

dans le jugement de toutes les créatures, dans lequel il ne condamne que l'impureté et ne glorifie que la pureté.

O Dieu immaculé, *devant qui les astres ne sont point purs* (Job. 15) ; O Dieu très-beau, *qui avez les yeux purs, afin de ne point approuver le mal* (Habac. 1) ; je me réjouis de votre pureté infinie, parce que vous n'êtes point comme nos âmes déplorables, qui sont remplies d'impuretés en la plupart de leurs actions. Hélas ! comment donc les mortels ont-ils la hardiesse de murmurer contre vous, qui n'êtes sujet à aucune imperfection ? Mais plutôt comment supportez-vous nos vices, et nos cœurs si impurs ? Hélas ! que fera mon âme si impure, quand elle paraîtra devant votre admirable pureté ! Hélas ! de moi-même je suis plein d'immondices. Mais vous, ô pureté infinie, purifiez-moi, *lavez-moi de plus en plus de mon iniquité, et purifiez mes souillures* (Ps. 50).

II. La sainteté de Dieu est en lui comme un assemblage de toutes sortes de vertus et de perfections morales. *Le Seigneur est juste en toutes ses voies, et saint en toutes ses œuvres* (Ps. 114). Car encore que l'on confonde quelquefois la pureté et la sainteté, comme n'étant qu'une même chose, toutefois à cause que la sainteté a deux offices, le premier, d'éviter le mal, et le second de faire le bien de la vertu, la sainteté s'appelle pureté en tant qu'elle éloigne le mal de son sujet ; et elle retient le nom de sainteté, en tant qu'elle se porte à la vertu et à la perfection des mœurs. Pour cela Dieu est pur, parce qu'il est sans péché et sans imperfection ; il est saint, parce qu'il a les habitudes et les actes de toutes les vertus morales, qui peuvent convenir à une grandeur suprême. Et premièrement, comme l'essence divine est la source de toute sainteté, qui est d'autant plus grande que plus parfaite et plus intime est l'union que l'on a avec elle, Dieu est saint infiniment, parce qu'il est cette essence même et la source de la sainteté, à laquelle aussi il est uni par l'affection d'un amour éternel, perpétuel, invariable, infini, et surpassant infiniment les affections que portent à cette même essence les créatures les plus saintes et les plus éminentes ; c'est pourquoi leur sainteté n'est presque rien, c'est comme une ombre, mise en parallèle, et comparée avec la sienne. Et les mœurs de Dieu étant toutes parfaites, il est immuable en ses résolutions, et ne s'éloigne jamais de la pratique du bien par aucune inconstance. Il se plaît dans le bien honnête partout où il se rencontre, et en tout temps, comme au contraire le mal lui déplaît. Il prévoit toutes choses prudemment, et les connaît avant

qu'elles soient, considérant sagement tout ce qui peut résulter de ses œuvres. Il est patient, car quoiqu'il soit grièvement offensé par sa créature, il ne laisse point de lui accorder des biens temporels et spirituels, si elle les désire, faisant lever son soleil et pleuvoir sur les justes et les injustes. Il est droit en ses œuvres, ne manquant point à la justice quand il fait miséricorde, et n'offensant point la miséricorde pour faire justice. Il est libéral envers toutes les créatures, auxquelles sans cesse il communique ses biens, selon qu'il les en trouve susceptibles. Il est pacifique, étant toujours prêt à recevoir ses ennemis mortels en sa grâce. Il est discret en sa conduite, demandant à chacun ce qui est proportionné à ses forces, et ce qui est convenable aux grâces qu'il a reçues. Il est véritable, et plutôt la terre et le ciel périront qu'une syllabe de ses paroles. Il ne fait point acception de personne, et a soin de toutes les créatures, grandes et petites, leur donnant, leur conservant et leur fournissant continuellement les nécessités de la vie. Il est tranquille et toujours présent à lui-même, ne se troublant de quoi que ce soit. Et comme il est juste et miséricordieux, il est équitable et débonnaire, et fait si souverainement bien tout ce qu'il fait, qu'il n'y a rien à reprendre en lui; mais tout y est à louer et à glorifier en tous les siècles des siècles.

O mon Dieu, que je vous glorifie donc de votre sainteté! Que je m'écrie en l'union des Séraphins bienheureux : *Saint, Saint, Saint, est le Seigneur le Dieu des armées* (Is. 6). Oh! que tous les esprits créés rendent honneur et révérence à votre sainteté adorable! O Dieu très-admirable, qui ne voulez point que les créatures vous imitent en la puissance et en la grandeur de votre majesté, mais en la sainteté, disant: *Soyez saints, parce que je suis saint* (Lev. 11), imprimez en nos âmes créées à votre image la sainteté de vos mœurs; je vous la demande, Seigneur très-débonnaire, par votre bonté, et par tout ce que vous êtes. Oh! soyez l'exemplaire de ma vie, et de toute ma perfection possible.

III. Considérez la beauté de Dieu (1), car étant pur et exempt de toute tache et assorti de toute perfection, il doit nécessairement avoir de la beauté. On appelle beau ce qui est agréable à voir, ce qui est complet et sans défaut, ce en quoi toutes choses se rapportent l'une à l'autre par une juste proportion et conformité, et de plus ce qui est

(1) Alvarez, Medit. p. 3, dec. 2, contemp. 8. D. Basilius in regulis fusius disputatis inter. 2.

orné de lumière ou des couleurs convenables : or, Dieu très-pur esprit est très-agréable à voir, et cause tant de délices et de joies que les ennuis et les douleurs n'ont plus d'accès dans l'âme qui a le bonheur de le voir. Tout en lui est intègre ; il n'y a rien de mutilé. Toutes les perfections qu'il possède sont à l'infini et en parfaite harmonie avec sa nature infinie. En un mot, il ne manque point de lumière, parce qu'il est la lumière même, et les ténèbres ne sont point en lui. Il est la lumière vivante que le soleil et les astres les plus brillants ne cesseraient d'admirer, s'ils en avaient la connaissance, parce que leur lumière créée n'est qu'une obscurité en comparaison de la sienne. Dieu, dit le divin saint Denis (1), est appelé beau, à cause qu'il est beau de toutes parts et plus que beau, et qu'il est le beau toujours le même, en sorte qu'il ne commence et ne finit pas, ne s'augmente et ne décroît pas, et n'est pas en partie beau et en partie difforme ; ni beau en un temps et non en un autre ; ni beau pour un sujet et difforme pour un autre ; ni beau ici et non point là ; ni beau pour quelques-uns et non pour d'autres. Mais il est appelé beau, parce qu'il est beau d'une même manière à perpétuité, et qu'il contient excellemment par-dessus tout la beauté de toutes les choses belles en soi, comme en leur source, d'où elles découlent incessamment. Ce grand contemplateur voulait dire que Dieu est beau de soi-même, sans aucun fard emprunté de dehors. Que sa beauté est toute accomplie, n'étant en rien tachée. Qu'elle n'est pas sujette aux changements du commencement, du progrès et de la fin. Qu'elle est immuable, et jamais ne se ride ni ne se flétrit. Qu'elle est la beauté première, qui est la source et le principe des autres beautés. Qu'elle est supérieure à toutes les beautés créées, qui sont aussi difformes à son égard, que leur force est faible au prix de sa puissance, et leur esprit ignorant au prix de sa sagesse ; tellement que les plus beaux visages des créatures ne sont que laideur et vanité des vanités, si on vient à les mettre en comparaison avec la beauté divine, qui changerait les douleurs de l'enfer dans les douceurs du Paradis, si elle pouvait y être contemplée. En effet, la beauté spirituelle, qui exciterait des amours admirables, si elle était vue de nos yeux, est bien plus exquise que la beauté terrestre. Et comme les ornements de l'âme, qui sont la grâce et les vertus, excèdent de beaucoup toutes les parures des corps ; aussi la beauté de

(1) D. Dionys, de divin nomin. c. 4.

l'âme outrepasse excessivement toute la beauté du corps; comme l'Ange excède encore toute la beauté du monde, et un Séraphin toute la beauté de l'Ange. Que sera-ce donc de Dieu, qui est un esprit infini? A quel point de perfection ne montera pas sa beauté ravissante?

O mon âme! méprise donc maintenant, et dédaigne toute beauté mortelle, pour t'adonner à la contemplation des beautés infinies de Dieu, ton Créateur. O beauté de l'essence divine, à l'admiration de laquelle tous les esprits créés ne suffiraient jamais! O beauté par-dessus toute beauté, que n'êtes-vous toujours l'objet de mes pensées et de mes affections! Car, *ô mon Seigneur! vous êtes souverainement admirable, et votre visage est plein de grâces* (Esther. 15). Oh! que ne puis-je vous voir à découvert? Oh! je souffrirai avec allégresse tous les travaux de cette vie pour atteindre à ce bien. Oh! je mépriserai tous les amusements et toutes les joies terrestres pour en acquérir la vue. O l'admirable objet de ma félicité, que je ne sois pas privé de votre possession!...

DOUZIÈME MÉDITATION.

DE LA PAIX ET DU SILENCE DE DIEU.

I. Dieu a en soi-même une grande paix et une grande tranquillité, n'étant troublé et inquiété d'aucune chose. *Mais vous, dominateur de la puissance*, dit le Sage, *vous jugez avec tranquillité* (Sag. 12) ; et saint Paul dit : *Que la paix de Dieu, qui surpasse tout sentiment, conserve vos cœurs et vos entendements* (Phil. 4) ; car saint Anselme dit que cette paix de Dieu est celle qu'il a en soi, sa nature étant toujours tranquille, en repos et en paix. Le divin saint Denis (1) traite de cette paix incréée, et dit que saint Juste, qui était un grand personnage de son temps, l'appelait Silence et Immobilité. Un de ses interprètes dit que cette paix est la merveilleuse simplicité de sa nature sans diversité, et le repos de sa volonté en elle-même comme en sa fin; car il n'y a en lui qu'une seule volonté, malgré la trinité des personnes divines, dont l'union n'est altérée par aucune discorde

(1) De Divin. nom. cap. 11.

entre elles, ni par aucun trouble du dehors, c'est pourquoi sa paix est vraie et immortelle. Aussi les choses qui font ordinairement perdre la paix aux esprits, n'ont point de place en lui. Car les uns perdent la paix par eux-mêmes, et par leur propre faiblesse, étant naturellement dans l'inquiétude et la défiance, et n'étant jamais satisfaits de ce qu'ils font ; or Dieu, par l'excellence et l'infinité de sa nature, est toujours très-content et très-satisfait en soi-même, et il n'appréhende aucune chose qui le puisse affliger. Les autres perdent la paix, parce qu'ils ont quelque grande œuvre sur les bras, qui les jette dans l'anxiété, jusqu'à ce qu'ils en soient venus à bout ; et ceci ne trouble jamais le repos de Dieu, parce que toutes choses lui sont non-seulement possibles, mais très-aisées et très-faciles, *car pour vous pouvoir c'est vouloir* (Sag. 12). D'autres perdent la paix, parce qu'ils ne se voient pas aimés ; mais Dieu ne se trouble pas de la froideur et du mépris de plusieurs âmes ; il les a voulu créer éternellement avec cette vue qu'elles ne l'aimeraient pas, qu'elles seraient libres, et qu'il ne forcerait pas leur liberté ; il ne s'en étonne pas plus que de voir la nuit, après que le soleil s'est retiré. D'autres se troublent quand ils ont à exercer quelque châtiment pour des fautes qui le méritent ; c'est encore ce qui ne donne aucune inquiétude à Dieu : car il ne s'abandonne jamais à la colère, et toujours présent à soi-même, il exerce sa justice avec sagesse et modération, comme étant une chose convenable que la peine suive la coulpe et le supplice le péché. D'autres perdent la paix à la nouvelle qu'ils reçoivent que leurs ennemis sont armés, ou que quelque calamité est près de fondre sur leur tête; mais Dieu est en assurance de ce côté-là, ses ennemis ne peuvent lui nuire, il les peut détruire en un moment, quand il voudra, il est hors de la portée de toute aggression. *Le mal n'aura point d'accès auprès de vous, et les fléaux n'aborderont pas votre sanctuaire* (Ps. 90).

Ainsi, Dieu immortel, et qui êtes toujours vous-même, sans aucune altération, vous faites toutes choses, sans inquiétude, et avec une souveraine paix et une parfaite tranquillité (1). Car votre pouvoir est immense, et la force de votre esprit est infinie. Il ne m'est pas si aisé d'ouvrir la bouche, ou de fermer l'œil, qu'il ne vous est facile de gouverner tout l'univers. Si donc je ne perds point la paix en ouvrant la bouche ou en fermant les yeux, vous perdez encore

(1) Alvarez Medit., sacr. p. 3, dec. 3, contemp. 9.

moins la vôtre en disposant toutes choses. O paix et repos adorable de Dieu, *qui surpasse tout sentiment* (1) ! Oh ! que mes puissances et mes sens sont éloignés de cette paix, eux à qui le trouble est si ordinaire, et la perte du repos si continuelle. Prions donc que *la paix de Dieu qui surpasse tout sentiment*, *conserve nos cœurs* (Phil. 4). Que nous ayons la paix avec lui, en lui obéissant ; avec nous-mêmes, en évitant le péché, et avec le prochain en l'aimant. Qu'il daigne nous l'accorder, celui qui est notre paix, notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne avec le Père, et le Saint-Esprit, en unité d'essence, de volonté et de majesté, en tous les siècles des siècles.

II. Considérez qu'il faut honorer la paix, le repos et le silence de Dieu, non par inaction, ni par oisiveté intérieure et cessation de toutes œuvres, comme l'enseignent quelques-uns. La raison de la première partie de cette considération est que nous n'adorons pas seulement en Dieu l'opération, mais aussi le repos et le silence. Repos et opération en Dieu également adorables, parce que tout est adorable en Dieu, et également adorable. C'est pourquoi, comme il y a six jours en la semaine pour travailler et honorer les opérations de Dieu, il y a aussi un jour destiné à honorer son repos. Dieu a voulu que son repos fût honoré par notre repos, comme ses œuvres par nos œuvres. De plus, toutes les perfections de Dieu sont dignes d'être honorées par les anges et par les âmes raisonnables ; car elles sont toutes infinies, et d'une souveraine excellence ; c'est pourquoi sa paix et son repos, ou son silence merveilleux, méritent des hommages et des respects. Au reste, comme le repos et l'opération en Dieu sont choses tellement unies, que l'une n'est pas sans l'autre (car si Dieu opère, c'est dans le repos ; et s'il se repose, c'est dans l'opération), il ne faut pas penser les pouvoir honorer séparément, et opérer quelquefois pour offrir à Dieu des œuvres et des actions en l'honneur des siennes, et quelquefois s'abstenir de toute œuvre par dévotion à son repos et à sa cessation d'opérer ; car c'est honorer une chose imaginaire, et qui ne fut jamais, puisque Dieu ne cesse d'opérer en lui-même de toute éternité, et hors de lui-même, depuis le monde créé, suivant les paroles de l'Évangile : *Mon Pere agit continuellement, et moi je ne cesse d'agir avec lui* (Jean, 5). Et puis, comme ce n'est pas honorer les œuvres de Dieu, que d'opérer avec

(1) Radulphus Ardentius Domin. 3, Advent.

trouble et anxiété, parce que ses œuvres sont sans trouble, et en un repos très-assuré et très-constamment établi ; aussi ce n'est pas honorer son repos que de demeurer dans l'oisiveté sans rien opérer, parce que son repos n'est pas sans opération. Si bien que cette méthode d'honorer le repos et le silence de Dieu, n'avance pas beaucoup sa gloire, non plus que le salut des âmes qui prétendent à la perfection, auxquelles on veut faire entendre qu'elles sont en un état d'oraison sublime, quand elles sont le plus engourdies et le plus assoupies par leur inaction ou par leur oisiveté. Si c'est faire oraison intérieure et une oraison très-excellente, que de ne rien considérer, de ne rien désirer, de ne rien demander, c'est attribuer le nom d'oraison à la privation de l'oraison, appeler les ténèbres lumière, et l'aveuglement claire vision ; et alors pourquoi ne pas appeler aussi le sommeil une oraison mentale ? Ce serait bien plutôt fait d'avouer que plusieurs âmes ne sont point capables de faire l'oraison mentale, afin de leur ôter tout prétexte d'orgueil ; alors on ne verrait plus les simples colombes s'égaler aux aigles, ni les faibles esprits aux plus forts. Certes, Jésus-Christ, qu'ils prennent pour exemple de leur oisiveté qu'ils appellent sécheresse, ne fut jamais sans opérer dans tout le cours de sa vie, et ne demeura jamais sans sacrifice, pas plus que sur la croix. En son délaissement, il ne cessait d'adresser des actes d'adoration à son Père éternel, auquel il se sacrifiait par les actes d'une charité brûlante envers les hommes, pour lesquels il mourait de bon cœur. Que si les exemples des courtisans leur sont agréables, qu'ils considèrent les Séraphins d'Isaïe, qui remuent deux aîles sans repos devant le trône de Dieu, et crient l'un à l'autre : *Saint, Saint, Saint, le Seigneur, le Dieu des armées* (Isaï. 6). Ils ne sont pas dans l'inaction et dans l'oisiveté. A quoi sert donc d'y vouloir entretenir les âmes, et, par une vaine flatterie, faire passer leur langueur et leur faiblesse pour une oraison très-parfaite ?

Apprenez de cette considération à ne point croire à tout esprit, et à ne pas recevoir toutes sortes de conduites spirituelles, mais redoutez les illusions, si vous n'avez pas la force de former quelques pieuses considérations et affections, pendant l'heure de l'oraison, ne vous imaginez pas avoir fait l'oraison de Jésus-Christ crucifié, ou des Séraphins bienheureux (1). Humiliez-vous plutôt profondément, avouant devant Dieu votre faiblesse, et n'étant pas

(1) Delrio disc. magic. I. 4, c. 1, q. 3, sect. 2.

propre à la vie purement contemplative adonnez-vous davantage à la vie active, et suppléez, par l'oraison vocale et par l'attention à une bonne lecture, à ce qui vous manque de la méditation à laquelle tous les esprits ne sont pas propres.

III. Considérez que la vraie méthode d'honorer la paix, le silence ou le repos de Dieu, est celle qui est enseignée par le Docteur angélique saint Thomas (1), lorsqu'il traite de la paix et du repos de Dieu, sous le nom d'égalité d'esprit. Il y a, dit-il, un autre caractère de la vie de Dieu, c'est qu'il ne se trouble jamais; et quoique la sainte Ecriture parle de sa colère et de sa fureur, ce n'est pas qu'il s'irrite et se trouble en soi-même; mais c'est pour nous représenter qu'il châtie le péché, ou soustrait sa grâce par justice. Lui cependant demeure impassible, et à cause de sa simplicité, il jouit d'une si grande joie et félicité en sa nature, qu'il n'est jamais hors du calme et dans la tempête. Nous aussi, autant qu'il est possible, nous devons nous garder du trouble, parce qu'il n'y a que peu ou point du tout de grâce de Dieu en une âme agitée; or, pour nous en préserver, il nous faut une dilection forte comme la mort, qui ait la vertu de la mort en nous, tellement que voyant plusieurs œuvres de notre prochain, nous soyons comme ne les voyant pas, et entendant plusieurs paroles mauvaises et injurieuses, nous soyons comme ne les écoutant pas. N'occupons pas nos cœurs à de telles choses; mais soyons comme des aveugles, des sourds et des muets, selon cette parole de David : *Moi, comme un sourd, je ne l'écoutais pas, et j'étais comme un muet qui n'ouvre pas la bouche* (Ps. 37), insistant seulement avec fidélité et avec ardeur à ce qui est du service de Dieu, et laissant les autres à leur propre conscience, ou à la dernière vengeance de Dieu, qui dit : *A moi la vengeance, et je la rendrai en son temps* (Hebr. 10). Sans doute, cette conduite de saint Thomas est de beaucoup préférable à l'autre, elle enseigne une plus vraie et plus sincère imitation de la paix ineffable de Dieu; et en humiliant les âmes jusqu'au centre de l'humilité, elle les relève cependant glorieusement en mérites, et les rend supérieures aux agitations de la terre, qui bouleversent par mille inquiétudes la plupart des esprits, qui, faute de cette conduite, perdent leur repos et leur paix intérieure à chaque moment.

Je désirerai donc honorer et imiter le repos et la paix de Dieu,

(1) Æquanimitas. Opus. 62.

en travaillant fidèlement aux œuvres de son service, et en ne me donnant pas d'inquiétudes pour les adversités de ce monde. O Seigneur Jésus-Christ ! qui, vivant parmi des armées d'ennemis, y avez conservé la sérénité de votre âme et le repos de votre cœur, qui nous avez dit : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes* (Matth. 11), pacifiez nos cœurs par le don de votre sainte grâce et de la sainte vertu. O roi pacifique, qui, *venant au monde, avez annoncé la paix à ceux qui étaient proche et à ceux qui étaient loin* (Ephes. 2), donnez-nous la paix avec votre Père par une entière soumission à sa volonté, donnez-nous la paix avec les bons, par la conformité d'une sainte conversation, donnez-nous la paix avec les mauvais et les plus turbulents, par la souffrance des injures et des afflictions, donnez-nous la paix avec nous même, par l'exercice de toutes les actions vertueuses, afin que de cette paix spirituelle nous passions à la paix glorieuse de votre Paradis. Amen.

TREIZIÈME MÉDITATION.

DE L'INCOMPRÉHENSIBILITÉ DE DIEU.

I. Dieu est connu, mais non compris par la lumière de la nature, qui ne le découvre pas entièrement et parfaitement. Car l'esprit qui en est éclairé, ne fait qu'effleurer et ne pénètre pas ; il n'aperçoit que de loin, et ne voit qu'obscurément, au travers du voile des créatures, ce qui appartient à la Divinité. Cette connaissance naturelle nous dit que Dieu est, qu'il est unique, qu'il est tout-puissant, sage et bon, et qu'il est plein de perfections, puisqu'il est l'auteur d'un monde si beau, qu'il a créé, et qu'il gouverne, et fait si admirablement subsister. Au delà de cette connaissance, l'esprit humain, sans autre secours, est aux abois, et au bout de ses forces ; la capacité lui manque pour aller plus avant, encore qu'il n'ignore pas qu'il y a bien d'autres choses plus grandes à connaître de lui. Si bien que comme la fumée est bien une preuve du feu, mais ne représente pas pourtant ce qu'il est, qu'il illumine, qu'il échauffe et qu'il purifie ; et comme le tableau donne bien à connaître qu'il y a un peintre,

sans faire voir quelle est sa substance, sa grandeur, sa couleur et ses qualités; ainsi les créatures nous font connaître que Dieu est, sans nous dire ce qu'il est. D'où vient qu'il nous reste à connaitre la trinité des personnes divines, les objets de ses décrets et de sa puissance, et une infinité de perfections, où la nature ne peut atteindre d'elle-même, quand elle se consumerait en efforts sans fin. Ces choses sont trop relevées pour notre faiblese; car, si plus les choses sont hautes et sublimes, plus l'esprit rencontre de difficultés à les comprendre; ainsi que nous voyons que la nature des anges nous est plus inconnue que celle des animaux; Dieu étant plus grand que toutes choses, la lumière naturelle est trop faible pour le comprendre. Donc, ô Dieu! je m'humilierai moi-même en reconnaissant la bassesse de mon esprit et le peu d'étendue de ses forces naturelles. Et puisque la lumière de la nature n'est point suffisante pour le bien entendre, je vous demanderai celle de la foi et de la sainte Théologie, pour vous mieux connaître. Hélas! Seigneur, j'avoue mon ignorance devant vous, quand il s'agit d'avancer en votre connaissance; la lumière de la nature qui tâche de m'y conduire, me jette en des ténèbres, qui sont comme un labyrinthe où va se perdre mon entendement : mais vous, mon Dieu, le soleil des âmes qui vous cherchent, qui illuminez tout homme venant en ce monde, *faites rayonner la lumière de votre visage sur votre serviteur* (Ps. 30); faites-moi part de votre science, afin que je vous en loue plus hautement, et que je vous en adore plus profondément.

II. Ainsi Dieu est connu encore par une seconde lumière, qui est celle de la foi : mais il reste également incompréhensible à cette lumière, qui ne le découvre pas entièrement et parfaitement. Car quoique la lumière de la foi surpasse celle de la nature autant que la science d'un homme bien instruit surpasse celle de l'enfant qui ne sait que bégayer, quoiqu'elle nous découvre des merveilles ravissantes de l'essence des trois personnes divines, de leurs propriétés, de leurs relations, et plusieurs mystères de la prédestination et de la réprobation, qui sont cachés à la nature; toutefois cette lumière ne lui fait point apercevoir tous les jugements et les décrets de la volonté de Dieu. Saint Paul ne laisse point de s'écrier au milieu de cette lumière, que *ses jugements sont incompréhensibles, et ses voies cachées* (Rom. 11). Ajoutez que tout ce que fait voir cette lumière, ce n'est qu'à l'ombre, et dans un nuage d'obscurité, et non point à la clarté du jour et à découvert. Ce n'est pas que Dieu craigne que

l'on portât moins de respect à sa majesté, s'il se découvrait aux yeux de tout le monde. Cela est bon pour les princes de la terre, qui ont des défauts, qui doivent redouter de les faire paraître avec leurs personnes, en se faisant voir trop souvent, et par ce moyen en devenir moins respectés. Dieu, qui, plus il est connu, plus il est admiré, n'a point de telles raisons d'habiter une lumière inaccessible, et de se rendre de difficile accès à nos esprits. C'est qu'il y aurait à craindre plutôt que l'homme ébloui de la splendeur d'une trop parfaite intelligence, ne s'enflât de l'orgueil de la science, à l'imitation de Lucifer, qui s'abîma dans l'éclat de la beauté de Dieu, par l'orgueil qu'il en conçut (1); ou bien c'est que Dieu est juste, et qu'il veut laisser aux âmes vertueuses, pour prix de leur sainteté, une connaissance évidente de son être; c'est pourquoi la refusant en cette vie, il la réserve pour l'autre, et il ne se découvre qu'autant qu'il est nécessaire pour la pouvoir mériter. Il reste donc incompréhensible à la foi.

Vois donc, mon âme, combien ton espérance est grande ! Il n'en est pas de ce bien, le terme de tes désirs, comme des biens de ce monde, qui sont plus estimés qu'ils n'ont de valeur ; car ici l'estime est disproportionnée au sujet, elle est infiniment moindre que son mérite. *L'œil n'a pas vu, l'oreille n'a pas entendu, et le cœur n'a pas conçu ce que Dieu prépare à ceux qui l'aiment* (I. Cor. 2). O fin sans fin ! quand aurons-nous franchi toutes les créatures pour arriver à vous, et reposer nos espérances en la possession de votre infinité? La foi ne fait qu'irriter ce désir que nous avons de vous connaître. Donnez-nous, mon Dieu, une lumière encore plus grande, pour vous contempler plus à notre souhait.

III. Mais Dieu est encore incompréhensible à la lumière de la gloire, par laquelle les bienheureux du Paradis regardent son essence directement et intuitivement, immédiatement, en elle-même, et face à face, comme quand un homme en regarde un autre devant lui. Sans cette vision Dieu n'eût été connu que de lui-même, et les priviléges admirables de son être eussent toujours été dans les ténèbres, et sa beauté infinie eût toujours été voilée par l'excès même de sa splendeur, qui aveugle tous les esprits créés. Il ne l'a pas ainsi voulu; c'eût été frustrer des millions de créatures d'un bien infini; c'est pourquoi il s'est voulu découvrir à tous les anges, et à toutes les

(1) Greg. Naz. Or, 34.

âmes béatifiées. Il a voulu que son essence fût l'objet de leurs regards éternels, par le moyen de la lumière de la gloire, qui les élève à cette divine intuition. Mais cependant son être est si sublime, que pour cette lumière glorieuse, la plus vive, et la plus pénétrante de toutes les lumières du monde, il est encore incompréhensible. Il est vrai que les bienheureux sont appelés compréhenseurs, mais improprement, et en tant qu'ils ont atteint le but où ils tendaient, c'est-à-dire, la vision de Dieu. Mais ils ne sont pas compréhenseurs selon la rigueur du terme *comprendre*, qui signifie connaître une chose aussi entièrement qu'elle peut être connue, parce que Dieu se connaît lui-même plus parfaitement qu'il n'est connu de leur esprit. Et puis leur vision n'embrasse et n'enclôt pas de telle sorte tout ce qui est en lui, que plusieurs choses n'échappent à leurs esprits, sans être comprises et entendues. C'est comme celui qui regarde le soleil fixement, il ne voit pas pour cela tous les effets qui en peuvent dépendre, tous les animaux et les plantes qu'il vivifie, et toutes les régions qu'il peut éclairer : ainsi les bienheureux voyant le soleil de la Divinité, ne voient pas pour cela toutes les choses qui sont en sa puissance. Ils sont vraiment à la source où ils rassasient la soif de tous leurs désirs; mais pourtant ils n'épuiseront jamais cette source d'eau vive en toute l'éternité; et comme l'ardeur de leur soif est toujours extrême, ils y trouveront toujours de quoi la rassasier. Que s'ils pouvaient l'épuiser par une totale connaissance, leur joie qui serait alors extrême, et en son plus haut comble, en pourrait sembler diminuée d'une autre part; car quoique leur embrasement fût éteint et leur désir rassasié par la compréhension, toutefois, comme celui qui a épuisé la source, ne ressent plus le plaisir qu'il avait, quand il étanchait la fièvre de sa soif, ainsi, disent quelques-uns, la satiété serait le terme de leur bonheur.

Je reconnais là, mon Dieu, votre grandeur inestimable; car, quoique vous produisiez un miracle de lumière pour être connu, la nature, la grâce et la gloire ne peuvent vous égaler et vous comprendre. Je reconnais aussi que c'est mon plus grand bien que vous soyez incompréhensible; car quelle joie plus grande que de penser que le sujet de sa joie est infini et inépuisable, et que c'est un abîme de douceur excessive, qui n'a ni fond ni rive? O quel contentement! ô quel rassasiement en cette infinité! Hélas! le feu brûlera sans cesse, et le désir de vous posséder y trouvera toujours une pâture, d'autant plus délectable, que votre essence est moins compréhensible.

QUATORZIÈME MÉDITATION.

DE LA VISION DE DIEU ET DES TROIS CHOSES QUI Y SONT REQUISES.

I. Pour voir Dieu, il faut non pas l'œil du corps, mais l'œil de l'esprit, car l'œil du corps est incapable de regarder un objet spirituel, tel que l'essence divine; et de même que le bruit ne peut être vu des yeux, parce que ce n'est pas un être visible; ainsi l'essence divine ne peut se voir des yeux du corps, parce qu'elle n'est pas un objet visible corporellement. La première chose donc requise à la vision de Dieu, c'est l'œil spirituel, qui est l'entendement angélique ou humain, seul capable de voir l'essence divine clairement, et à découvert, sans voile et face à face. La première raison en est, que l'œil du corps (1), puissance inférieure à l'esprit, peut voir tous les objets visibles, bien plus donc l'entendement, puissance supérieure à l'œil du corps, pourra voir tous les objets intelligibles. Or, entre ces objets, Dieu est le principal; car il est dans les choses spirituelles, ce que le soleil est dans les choses corporelles. Et comme rien n'est si visible que le soleil, pourvu qu'il rencontre des yeux pour être vu; ainsi, rien n'est si intelligible que Dieu, où il y ait plus à prendre et à considérer, pourvu qu'il y ait des esprits assez forts et assez épurés. La seconde raison, c'est que l'âme a une connaissance imparfaite de Dieu; car elle découvre plusieurs de ses attributs, et au travers des créatures, elle s'élève jusqu'aux perfections de son Créateur. Or il ne répugne point, que l'imparfait se perfectionne, et que ce qui manque en quelque chose, soit un jour accompli; partant, puisque nous avons naturellement une connaissance imparfaite de Dieu, que nous le découvrons de loin et obscurément au travers des créatures, il se peut faire par sa puissance, que notre connaissance se perfectionne, et qu'un jour nous le voyions de près et face à face. La troisième raison, c'est que l'homme a un désir naturel de connaître Dieu; tout ce qu'il connaît de lui, par la lumière de la

(1) Greg. Naz. Or. 40.

nature et les instructions de la foi, ne rassasie pas son désir ; mais plutôt l'irrite et l'excite davantage, ainsi que celui qui a une demi-connaissance de quelque chose est par là incité à en désirer une connaissance entière; or, ce désir naturel n'est point un vain désir, et Dieu, qui a donné lui-même et imprimé ce désir en nos âmes, ne l'a point donné pour le frustrer ; donc ce désir doit être un jour réalisé, et c'est ainsi que notre esprit est cet œil capable de voir l'essence divine. Enfin nous voyons que le soleil et le feu épanchent plus largement leur lumière que leur chaleur (1), ce qui nous doit apprendre que Dieu, qui est un feu et un soleil, ne dilate pas moins sa lumière pour être vu, qu'il ne dilate sa chaleur pour être aimé. Or, maintenant, il épanche son ardeur pour embraser les âmes qui sont affectionnées au souverain bien ; pourquoi donc ne pourrait-il épancher sa lumière pour leur faire contempler la souveraine vérité ? il est donc possible que Dieu soit vu et contemplé.

Ce n'est donc pas en vain que j'attends, ô mon Dieu ! le moment de contempler votre face incomparable ; ce n'est pas une chose impossible ; ce n'est pas un bien imaginaire pour lequel je soupire. O Seigneur, *j'irai et je verrai cette grande vision* (Exod. 3). O mon Dieu, que l'homme vous a d'obligation, pour lui avoir donné cet œil de l'intelligence, qui peut être élevé au regard sublime de votre divinité ! C'est beaucoup, Seigneur, que vous nous ayez donné les yeux du corps pour regarder les merveilles de vos créatures. Mais j'estime bien davantage ce regard de l'intelligence que vous m'avez donné, pour vous voir à souhait éternellement. Je vous en loue, et me propose de le conserver dans la plus grande pureté, et de ne plus l'occuper tant de choses vaines, puisqu'il est destiné à une chose si haute.

II. La seconde chose requise pour la vision de Dieu, c'est la lumière. En effet, comme l'œil a besoin de lumière pour voir, ainsi l'entendement créé pour regarder l'essence divine a besoin d'une certaine lumière, la plus belle de toutes les lumières du monde, qui s'appelle lumière de gloire, sans le secours de laquelle il ne peut contempler l'essence divine, pas plus que l'œil des oiseaux nocturnes ne peut fixer l'éclat du soleil. Comme l'œil de ces oiseaux est trop faible et trop infirme pour subsister devant une si grande lumière, ainsi en est-il de l'entendement humain ; seul exposé à l'essence

(1) Marsil. Fic. lib. 18, de Theot. Platon.

divine, il est aveugle et ne voit rien, parce que l'objet est trop élevé au-dessus de sa force et de sa capacité naturelle : il est donc nécessaire qu'il soit fortifié par quelque qualité surnaturelle, afin qu'il puisse subsister ; et cette qualité surnaturelle est la lumière de gloire, qui perfectionne l'entendement et lui donne une force suffisante pour regarder fixement la Divinité. Car cette lumière ineffable illumine et ennoblit de telle sorte son sujet, qu'elle le rend déiforme et l'élève à un état plus haut et plus sublime qu'il n'était auparavant : et comme un homme qui, en devenant ange, changerait heureusement de condition, et serait élevé à un degré d'être plus éminent ; ainsi, par l'irradiation de la lumière de gloire dans l'âme, l'esprit monte par un seul changement de qualité à un état nouveau. Et par suite, étant plus noble il est aussi plus fort et plus capable de fixer l'immense Divinité, et de supporter sans faiblesse les éclats incomparables de la face divine. En un mot, aussitôt que cette lumière trés-sublime est en l'esprit, elle est active, elle l'emporte dans la pure contemplation de la divinité, elle n'y est point oisive un seul moment, elle le ravit incontinent à la contemplation de l'essence qui est immense et partout présente ; et ainsi, par le moyen de cette divine lumière, se forme en l'esprit la vision de Dieu. Et c'est ce que l'Eglise souhaite aux âmes des trépassés, priant qu'une perpétuelle lumière resplendisse sur eux.

O très-douce et très-divine lumière ! Oh ! qui pourra jamais vous estimer autant que vous le méritez ! qui pourra jamais vous désirer autant que vous êtes désirable ! O belle lumière ! je vous estime plus que toutes les richesses de l'univers. O lumière bienheureuse ! qui récréez toute la cité céleste, et contentez admirablement les anges et les âmes bienheureuses ; hélas ! quand jouirai-je de vous, sans qui ma vie n'est que mort ? Oh ! quand sera-ce, ô mon âme, que tu seras revêtue de cette glorieuse et aimable splendeur ? Et à quoi tient-il donc que, comme un beau cristal, tu ne sois toute pénétrée de ses splendeurs ? Est-ce à cause, ô mon Dieu ! *qu'un homme vivant ne pourra point vous voir* (Exod. 33) ? Ah ! Seigneur, qu'à cela ne tienne. J'estime plus que toute ma vie la moindre étincelle de cette lumière admirable, et je ne crains pas de quitter la masse de ce corps obscur et ténébreux, pourvu que mon âme soit revêtue de son éclat. O mon Seigneur ! donnez-la-moi, et ma vie sera libre de tristesse et de toute misère, mon âme sera contente, toute remplie de vous, ne respirant qu'en vous seul.

III. La troisième chose requise à cette grande vision, est la pré-

sence de l'objet, qui est l'essence divine. Car, comme pour voir, ce n'est pas assez que l'homme ait des yeux et qu'il ait de la lumière, mais que de plus il faut que l'objet soit présent; ainsi, pour former la vision de Dieu, avec l'œil de l'esprit et à l'aide de la lumière de gloire, il est encore requis que l'essence divine soit présente à cet esprit, tellement que l'essence divine est la troisième chose requise à la vision de Dieu. Or, comme cette essence sublime est présente à toutes les choses du monde, elle est conséquemment présente à l'esprit glorieux, et n'en peut être éloignée; c'est pourquoi, par sa présence, elle concourt à cette vision, à laquelle elle sert de but, d'objet et de spectacle ravissant. Mais comment s'opérera cette communication de l'esprit divin à l'intelligence? La Théologie agite cette question; mais nous ne le pouvons savoir en ce monde, et la gloire seule décidera ce point, et en fera connaître la vérité. Disons cependant, avec le Docteur angélique, que l'essence divine est vue sans intermédiaire et sans image. Et certes, il est plus convenable de le penser ainsi, car la vision de Dieu fait une union très-parfaite de l'esprit et de Dieu; or l'union parfaite ne souffre point de milieu et d'intermédiaire; c'est pourquoi il est beaucoup plus probable que l'essence divine se voit sans image, immédiatement et sans milieu, telle qu'elle est en elle-même. *Maintenant*, dit saint Paul, *nous voyons comme en un miroir, mais alors nous verrons face à face; je connais maintenant en partie, mais alors je connaîtrai selon que je suis connu* (I. Cor. 13). Or, Dieu nous connaît par nous-mêmes, et non par aucune autre chose, ainsi donc nous le connaîtrons alors par lui-même et sans image qui le représente.

O mon âme! commence un peu à être maintenant ce que tu dois être un jour. Oh! que de merveilles en cet abîme d'essence infinie! Que de mystères dans la trinité et l'unité divine t'apparaîtront alors! Que de beautés singulières, que de perfections rélevées! O contemplation admirable! O bonheur désirable que de jouir de cette grande vision! O joie, ô tressaillement de mon cœur! ô mon Dieu! que je n'aie plus l'âme occupée d'autre pensée que de celle de la vue de votre essence! O Dieu du Paradis, que vous êtes beau à contempler! ô bienheureux tous ceux qui vous voient dans le Ciel! O Paradis de Dieu, ô Jérusalem triomphante, plutôt oublier ma droite que vos délices immortelles. Hélas! misérable que je suis, d'être tant éloigné de ce bien désirable, où sont arrivés avant moi tant d'âmes généreuses, méprisant constamment les plaisirs de la terre. Hélas! jusqu'à

quand demeurerai-je frustré de l'héritage des grands et des enfants de Dieu, qui sont là haut rassasiés d'une nourriture infiniment délicieuse ! Oh ! oui, mon Dieu ! que maintenant, et à l'heure même où je pense à ces choses, le voile se rompe, et que je jouisse de la vue de mon très-aimable Créateur.

QUINZIÈME MÉDITATION.

DES NOMS DE DIEU.

I. Dieu ne peut être nommé, et il n'y a point de noms et de termes au monde assez significatifs, pour dire entièrement tout ce qu'il est, parce qu'il n'y a point de pensées assez grandes pour le concevoir selon toute sa grandeur et sa perfection. Aussi, dans les objets spirituels, l'âme peut par elle-même plus qu'elle ne peut par les organes du corps; c'est pourquoi si elle ne le peut comprendre en son esprit, beaucoup moins le peut-elle exprimer par la langue et la voix; et comme ses conceptions sont trop étroites pour embrasser un sujet de si vaste étendue, aussi ses paroles sont trop faibles pour dire tout ce qu'il est : semblable au peintre qui, tout adroit et tout expérimenté qu'il soit, ne peut jamais représenter par la peinture ce qui lui est inconnu, et ce dont il ne peut concevoir en soi-même une parfaite idée. C'est pourquoi non-seulement il est impossible à l'homme de manifester ce que Dieu est par un seul nom, mais même par des noms sans nombre, amoncelés l'un sur l'autre; car, quand toutes les sciences du monde concourraient à ce dessein, quand même tous les poètes et les orateurs, tous les philosophes et les théologiens n'eussent rien fait autre chose depuis le commencement du monde que d'écrire et de parler de lui, quand ils persévéreraient jusqu'à la fin des siècles, il serait encore au-dessus de toutes louanges, et ils n'auraient rien dit au prix de ce qu'il est. Ce qui est vrai, non-seulement de Dieu, considéré dans son être total, mais même considéré dans une seule de ses perfections. Il y a tant de grandeurs et de merveilles en un seul de ses attributs, que si tous les anges ensemble, et toutes les âmes pareillement, avaient entrepris d'en écrire tout ce qui se peut; quand

pour encre ils auraient toutes les eaux de la mer, et pour livre toute la vaste étendue de tous les Cieux, ils n'auraient pas exprimé la cent millième partie d'un seul attribut, que la mer serait épuisée, et leur livre tout rempli : que sera-ce donc si nous l'envisageons en tout ce qu'il est ? Oui, encore que tous les esprits glorieux qui le voient face à face jouissent de la claire connaissance, et qu'alors animés par leur ardent amour ils lui aient donné des titres d'honneur et des éloges non pareils, qui nous raviraient si nous les entendions ; encore qu'ils continuent tous les jours et doivent continuer pendant toute l'éternité à lui donner des louanges et des noms admirables, ils estiment pourtant que ce qu'ils peuvent et pourront en dire, est moindre que ce qu'il possède, et que leurs voix sont trop faibles pour atteindre le comble de ses grandeurs. Il n'y a que lui seul qui, se comprenant soi-même, peut se nommer parfaitement, et s'exprimer par son Verbe infini, qui est la vive image et l'expression entière de toutes ses grandeurs.

O Dieu ineffable, vous êtes grand, et vous êtes digne de tout hommage ! O Roi immense, les esprits et les langues défaillent dans l'excès de vos grandeurs ! Comment donc est-ce que moi, misérable pécheur, j'entreprends de parler de vous, qui êtes caché aux Séraphins, et de vous rendre visible, vous qui êtes invisible ? Pardonnez-moi, Seigneur ; le désir que j'ai de vous faire honorer m'a porté à cette présomption, et votre extrême bonté, ô mon Dieu ! qui permet aux aveugles de parler ensemble de la lumière, me fait parler de vous, qui êtes ma vraie lumière, quoique je ne vous voie pas encore. Toutefois, ô mon Seigneur, c'est toujours avec ce sentiment qu'il ne se peut rien dire de proportionné à votre grandeur, qui n'a point de limites. C'est avec cette très-humble prière, que vous daigniez recevoir l'aveu de ma faiblesse, pour excuse de ma témérité, et que l'étonnement que conçoit mon esprit de votre infinité, et les plus profondes révérences de mon âme, suppléent à toute la faiblesse de mes paroles.

II. Mais quoique Dieu soit ineffable, et qu'il ne se puisse trouver de noms pour l'exprimer entièrement, nous devons pourtant nous efforcer de lui donner des noms et des titres honorables, selon qu'il nous est possible. Car si l'on n'a pas de Dieu une pleine connaissance, on peut toutefois en avoir une connaissance imparfaite, dit le séraphique Docteur (1). Ainsi il se peut donc exprimer par

(1) I. Sent. d. 2. art. 1, q. 1.

une expression imparfaite qui manifeste au moins quelque trait de son essence ou de ses perfections. Il serait déraisonnable de renoncer à une portion d'héritage ou de quelque autre bien, sous prétexte qu'on ne le peut avoir en son entier. Ce serait être mal avisé de vouloir être privé tout-à-fait de la vue, pour n'avoir point des yeux aussi pénétrants que les lynx et les aigles ; de même ce serait chose blâmable dans l'homme de ne vouloir donner aucun nom de louange à son Dieu, sous prétexte qu'il est ineffable, et qu'il ne se peut nommer par un terme correspondant à toute l'étendue de ses mérites. Ce serait un silence criminel devant lui et une réserve irréligieuse qui, ne faisant rien paraître des biens de son Créateur, ferait néanmoins paraître le vice d'une ingrate créature, en refusant de contribuer à son honneur et à sa louange. Certes, Dieu qui ne peut être agrandi en soi-même, s'agrandit en nos esprits par les grands sentiments que nous en concevons, et nos sentiments se manifestent par des noms sensibles exprimés par notre langage. Celui donc qui ne lui donne point de noms, témoigne n'avoir point de sentiments pour lui , et être comme un ennemi de sa grandeur. Enfin nous sommes trop redevables à sa gloire, pour ne lui vouloir rien donner du nôtre, car nous sommes mis au monde pour sa gloire, pour elle le Paradis nous est promis ; tellement que nous lui devons et notre création, et nos espérances : or, quoique la gloire de notre Dieu, en ce qui nous regarde, consiste premièrement dans la bonne opinion que nos esprits conçoivent de ses grandeurs, toutefois elle est comme dans les ténèbres et sans éclat, tandis qu'elle est retenue en silence dans l'intérieur de notre esprit. L'avantage de cette gloire est de paraître au dehors et de s'accroître extérieurement, parée de titres et de noms magnifiques, comme d'une robe précieuse ; et à cause de ce que nous devons à cette gloire, nous devons nous efforcer de la manifester et de la faire éclater au dehors. Nos louanges lui rendent ce devoir, et les noms honorifiques que notre langue exprime, que notre plume écrit, lui font comme un riche vêtement.

Efforçons-nous donc de donner des noms glorieux à notre Dieu. Allons, magnifiant ses grandeurs. *Chantons notre Dieu, car il est glorieusement magnifié* (Exod. 15). *Louez le Seigneur, le nom du Seigneur soit béni, dès cette heure et à jamais* (Ps. 112). *Ah! Seigneur, vous ouvrirez mes lèvres, et ma bouche annoncera vos louanges* (Ps. 50).

Les orgueilleux se loueront eux-mêmes s'ils veulent ; les flat-

teurs feront passer pour des vertus les vices des princes du siècle; les républiques loueront leurs fondateurs; mais, Seigneur, ma bouche annoncera vos louanges, et non les miennes, et non celles d'un autre; vous serez seul le sujet de mes cantiques : *Tant que le cœur me palpitera, je chanterai les louanges de mon Dieu* (Ps. 145). Car qui êtes-vous, mon Dieu? qui êtes-vous, je vous prie, sinon le Seigneur Dieu, souverain, tout bon, tout-puissant, tout miséricordieux, tout juste? Et que disons-nous de vous, mon Dieu, ma vie, ma sainte douceur, et qu'est-ce que dit un homme quand il dit quelque chose de vous? Et malheur à ceux qui ne disent rien de vous, puisque ceux-là mêmes qui en parlent le plus sont muets (1).

III. Considérez la diversité des noms de Dieu; car de tout temps les Saints se sont encouragés à qui lui en donnerait de plus beaux. Les théologiens hébreux lui en ont donné jusqu'à soixante-douze; les théologiens chrétiens ne lui en attribuent pas moins, et ils les réduisent principalement à trois ordres, selon les trois voies par lesquelles ils arrivent à sa connaissance. Et premièrement, parce qu'ils le connaissent comme cause, en tant qu'il est le principe de toutes choses, ils l'appellent le Créateur, la Cause des causes, l'Origine infinie, l'Etre des êtres, le Juste, le Miséricordieux. Secondement, le connaissant par voie de négation, en tant que toute imperfection lui est étrangère, ils l'appellent l'Infini, l'Eternel, l'Immense, l'Immortel, l'Incompréhensible, et, pour abréger, l'Ineffable. Troisièmement, ils le connaissent comme supérieur à tout, et ainsi ils l'appellent l'Essentiel, la Vie, le Parfait, l'Admirable par excellence. Toute cette diversité de noms s'est accrue dans le cours des siècles, et dans les divers états de la nature humaine. Dans l'ancienne loi, qui était une loi de rigueur, où Dieu traitait les hommes comme des serviteurs, plutôt par crainte que par amour, on appelait Dieu par des noms qui ne ressentaient que la crainte. Le patriarche Jacob l'appelle *la Terreur* (Gen. 35), Néhémias, *le Dieu du Ciel*, *le Fort, le Grand, le Terrible* (II Esdr. 1). En la nouvelle loi, pleine de la bénignité et de l'humanité de Jésus-Christ, les âmes se sont portées, par l'excès de leur ardente dévotion, à user de noms d'amour, l'appelant leur Amour, leur Bien, leur Espoir, leur Douceur, leur Désir. Le divin saint Denis (2) approuve par-dessus tout

(1) D. Aug. I. Conf. cap. 4. — (2) De Div. N. c. 13.

que Dieu soit nommé la Bonté. Le désir, dit-il, que nous avons d'exprimer quelque chose de cette nature, qui ne se peut dire par parole, nous fait lui consacrer ce nom qui est très-auguste et très-saint entre tous les noms. Ajoutons à ces considérations, que les noms qui nous doivent être les plus fréquents, sont ceux qui sont mêlés de crainte et d'amour, et tellement tempérés de l'un et de l'autre qu'ils n'apportent aucun préjudice à la révérence et à l'amour (1). Tel est le nom de Père, tel est ce nom, Seigneur de miséricorde, et tel est le nom plus ordinaire de Dieu, qui signifie *considérant* et *ardent*, parce que Dieu voit tout et aime ardemment ses créatures, et ce nom mêle avec convenance l'idée de crainte et l'idée d'amour.

Je me réjouirai d'une si grande variété de noms honorables qui appartiennent à Dieu. Que si la terre où il est si peu connu lui en donne tant, que sera-ce du Paradis? O Dieu! quel ravissement d'entendre les louanges et les bénédictions que vous donnent les bienheureux en toute l'éternité. O Seigneur! j'aspire au Ciel pour entendre la voix délicieuse de Jésus et de Marie, qui vous louent plus hautement. J'y aspire, pour respirer cet air, qui retentit d'une mélodie si agréable, et où l'on proclame vos noms très-bénis, que seuls savent vos élus. Oh! je m'unis maintenant à leurs cœurs, et je vous donne par affection tous les noms admirables qu'ils vous donnent, et vous donneront en tous les siècles des siècles.

(1) Gerson, de The. myst. p. 2, ind. 1.

SEIZIÈME MÉDITATION.

DE LA SCIENCE DE DIEU.

—

I. Il y a en Dieu une science très-excellente. Dieu étant une substance spirituelle, dégagée du corps et de la matière, et la plus haute et la plus sublime de toutes les substances, cette substance doit être intelligente et savante au plus haut degré de perfection, car les substances stupides, insensibles et dépourvues de savoir, sont les plus basses et les dernières de toutes ; au contraire, celles qui ont du sens et de l'intelligence, sont les plus nobles et les plus parfaites. Dieu donc étant au plus haut point de noblesse entre toutes les substances, doit avoir de la science à proportion, c'est-à-dire la plus excellente qui se puisse imaginer, car la science est une perfection sans défaut. C'est une des plus grandes qualités du monde, et tous les bons esprits qui l'ont goûtée la souhaitent d'une avidité si grande, qu'elle ne peut être assouvie ; ils ont un désir plus insatiable de ses lumières, que n'ont les avares de l'or et des richesses ; c'est pourquoi leur œil ne se lasse point de découvrir des choses nouvelles, et leur oreille de les entendre. Or, Dieu est tout parfait et comblé de toutes les excellences, il est donc accompli en science. De plus, Dieu est le père des lumières et l'auteur des sciences, qu'il distribue abondamment ; il en a fait part à tous les anges et à une grande partie des hommes ; il a donné les sens aux animaux, et les instincts naturels aux êtres sensibles, qui leur tiennent lieu de science, pour les diriger dans la recherche de leurs besoins, comme s'ils avaient de la raison et de l'esprit. Or, dit le roi David : *Celui qui a planté l'oreille n'entendra-t-il pas ? et celui qui a formé l'œil ne verra-t-il point* (Ps. 93.) ? Il y aurait contradiction à ce que le Seigneur des sciences en fût privé. Enfin les grands offices qu'il exerce dans ce monde, dont il est le créateur, le roi, le protecteur et le juge souverain, l'obligent d'avoir une science éminente de toutes choses, un conseil très-sage et une prudence infaillible ; car quel ordre pourrait-il y avoir en ce monde sous un conducteur aveugle, et en quel horrible

précipice ne tomberaient pas toutes choses, si elles étaient conduites sans adresse? Dieu donc excelle en science par-dessus tous, il n'ignore rien.

Vous êtes donc très-digne, ô mon Dieu! de gouverner le monde, puisque votre sagesse est si relevée. Et si autrefois les républiques étaient estimées heureuses, lorsque des hommes sages en étaient les conducteurs et les princes (1), tout le monde doit se réputer heureux d'être sous la conduite d'une sagesse infinie comme la vôtre. Malheur donc à ceux qui blâment l'ordre de votre gouvernement, et censurent vos œuvres, quand elles ne sont pas à leur gré. Ah! Seigneur, quoi qu'il arrive dans les vicissitudes des temps et les évènements des choses humaines, je dirai toujours : Gouvernez, Seigneur, gouvernez toutes choses; votre sagesse est infinie, et l'infirmité humaine est ignorante, insolente et impie, quand elle ose vous reprendre et murmurer pour ses intérêts contre vos dispositions.

II. Considérez en second lieu et l'étendue et l'abondance de la science de Dieu; car *sa sagesse est sans bornes* (Ps. 146), dit le saint prophète David. Il est vrai que, par un seul acte de son entendement infini, il connaît tout, comme celui qui est placé en un lieu élevé voit d'un seul regard tout ce qui est en bas; il a plus tôt connu de toute éternité tous les objets des sciences, qu'un homme n'aurait prononcé un mot de deux syllabes ou de deux lettres. Toutefois, comme une science est divisée en traités, pour être expliquée plus méthodiquement, ainsi la science de Dieu, très-une et très-simple en soi-même, est partagée en trois, pour être plus aisément comprise. La première a le nom de science naturelle ou de simple intelligence, la seconde a le nom de science moyenne ou conditionnée; la troisième, de science libre ou de vision. Représentons-nous que, par la première science naturelle ou de simple intelligence, Dieu est le plus grand théologien du monde, et infiniment docte et savant en la science divine, car il comprend par elle son essence, les trois personnes divines, toutes ses perfections, et toutes les choses possibles qui vont à l'infini; il voit des millions de mondes, de cieux, de soleils et de mers, et des milliers de créatures angéliques et humaines qui sont en sa puissance. Représentons-nous ensuite que la science moyenne ou conditionnée vient en ordre après la pre-

(1) Platon, l. 5, de Repub.

mière, dont elle est, ou une partie ou un éclat; car Dieu connaissant toutes les créatures possibles, voit en conséquence ce qui serait ou arriverait d'elles et par elles, s'il les créait et les mettait en tel état, en telle condition et en telles circonstances. Il voit par cette science moyenne que, s'il créait un autre monde, il serait meilleur, ou bien, pire que celui-ci. Il voit que s'il eût fait aux habitants de Tyr et Sidon les grâces qui ont été faites aux Juifs, *ils eussent fait pénitence dans la cendre et le cilice* (Matth. 11). Il voit, en un mot, ce que nous ferions en un autre temps et en un autre état que celui où nous sommes. C'est à peu près comme un père qui connaît de longue main le naturel de ses enfants. Il juge de ce qu'ils feraient en tels et tels emplois, mais toutefois d'une manière incertaine, tandis que Dieu sait d'une science assurée les choses infinies qui pourraient arriver à chaque créature en particulier, dans toutes les hypothèses possibles. Représentons-nous encore que Dieu voyant tous les mondes possibles, et comment irait celui-ci, s'il le créait comme il l'a créé, et s'il faisait naître du mariage d'Adam et d'Eve tous les hommes; dans ce même instant éternel, il décréta de le créer ainsi et non autrement; et dans ce même instant, il vit en son décret, par une science libre et de vision, toute la suite du monde, tout ce qui y a été, y est et y sera; il connut toutes les créatures qui auraient l'être, les grandes et les petites; il connut les esprits et les corps, les vivants et les morts, les pensées et les œuvres, l'intérieur et l'extérieur, la substance et les accidents. Il connut le nombre des hommes et tous leurs noms, depuis le premier jusqu'au dernier. Il connut le nombre des vers qui sortiraient de leurs corps pour les ronger; il connut toutes les pierres, celles qui serviraient de tombes dans les ténèbres et l'ombre de la mort. Enfin, il vit combien de sortes de pensées auraient les anges et les hommes en toute l'éternité.

O profondeur de la sagesse divine! *Votre science est admirablement élevée au-dessus de moi, et je n'y puis atteindre* (Ps. 138). Je m'écrierai donc, ô mon Dieu, avec bien plus de raison que la reine de Saba, écoutant la sagesse de Salomon : *Votre sagesse et vos œuvres sont plus grandes que la renommée ne le publie* (III. Rois, 10). Je dirai : Seigneur, si l'on doit du respect aux personnes qui ont de la science, de quelle révérence ne vous doit-on pas honorer? Si on a raison de s'arrêter à leurs paroles et à leurs conseils, qu'est-ce qui ne se soumettra point aux conseils et aux prescriptions de votre

parole, pour les suivre très-respectueusement? Je me confierai en vous, ô Seigneur, si je suis dans les perplexités et les angoisses, sachant que votre science aura mille moyens pour m'en délivrer.

III. Considérez les avantages de cette science de Dieu, par rapport à lui-même, et par rapport à ses créatures. Par rapport à lui premièrement, car cette science est la source de sa joie et de son contentement infini. C'est pour lui un ravissement perpétuel de se voir toujours avec toutes ses perfections, à la lumière de sa science admirable. Que s'il ignorait ses beautés et ses perfections, il n'en recevrait pas de plaisir, non plus que le soleil de sa vive lumière, puisqu'il ne la voit pas lui-même, ni une rose de sa beauté, puisqu'elle ne la connaît pas. En second lieu, cette science est avantageuse à toutes les créatures qui en ont reçu tout le bien qu'elles possèdent, car sa sagesse dirige toutes ses actions et tous ses attributs qui regardent les créatures. Si sa puissance crée les Cieux et la terre, sa sagesse est avec lui pour disposer de tout, car *il a créé les Cieux avec entendement* (Ps. 135). Si sa miséricorde pardonne, sa science lui en fournit le conseil; et si sa justice juge les hommes, sa science y préside pour leur rendre justement ce qui leur appartient. De là vient que sa science parait dans toutes ses œuvres, toutes sont réglées et ordonnées sous son inspiration. Il n'y a que l'âme raisonnable pour laquelle il en est qui ont redouté qu'elle ne reçût quelque préjudice dans sa liberté, parce que cette science de Dieu étant infaillible, il leur a semblé que l'âme ne pourrait plus faire ce qu'elle voudrait, sans altérer cette infaillibilité. Ainsi, ne pouvant accorder la science de Dieu et la liberté humaine, ils ont dit que Dieu n'avait aucune science des choses d'ici-bas, et qu'il y laissait tout à l'abandon et à la liberté des hommes mortels; ce qui a fait dire à saint Augustin (1) : O faiblesse de l'esprit humain! Mais la Théologie sait bien faire l'accord de ces deux choses, en disant que Dieu connaît de science certaine les actions libres de l'homme, parce que l'homme doit certainement les produire librement; mais que l'homme ne les produit pas, parce que Dieu en a la science. Aussi cette science n'est que spéculative à l'égard des actions volontaires, et elle n'agit point en l'âme pour nuire à sa liberté, pas plus que la connaissance d'un prophète n'influe sur les esprits de ceux dont il prédit les œuvres, et n'est cause des malheurs qui leur

(1) De Civit. c. 9, L. 15.

arrivent. Car, dit Théodoret, si celui qui voit un cheval furieux prendre le mors aux dents, renverser son cavalier, et s'approcher du précipice, dit qu'il y va tomber; quoique la chose arrive ainsi, il n'est pourtant pas la cause de ce que ce cheval se précipite. Il en est de même de Dieu à l'égard des pécheurs, qu'il prévoit par le mépris de ses lois, marcher vers l'enfer, et y tomber malheureusement. Sa science n'en est pas la cause. Seulement nous pouvons dire qu'elle est de nature à effrayer une âme en ses œuvres méchantes, qui paraissent à découvert aux yeux de Dieu; comme aussi elle l'encourage et la console dans les bonnes, puisque, en se comportant bien, elle a son prince pour témoin et pour spectateur de sa générosité. C'est pourquoi, en cette pensée, elle se porte au bien, et se détourne du mal, ce qui est pour elle un avantage des plus grands du monde.

Oh! je me réjouis, Seigneur très-haut, que votre science vous donne une joie infinie. O créatures du monde, louez toutes la sagesse de Dieu, qui vous a disposées et rangées ensemble. Et toi, mon âme, honore sans cesse cette science admirable. Que ce soit pour toi un motif perpétuel de mener une vie bien réglée, puisque Dieu est présent, et qu'il voit toutes tes œuvres extérieures, aussi bien que tous tes desseins et tes intentions secrètes, puisqu'il pénètre les plus profondes ténèbres, et que rien n'échappe aux regards de sa science infinie. Oh! je tirerai profit de cette vérité, et je m'écrierai avec respect et admiration :

Seigneur, vous m'avez éprouvé et vous m'avez connu; vous avez connu le moment de mon sommeil et celui de mon réveil. Vous découvrez de loin mes pensées; vous avez recherché le sentier par lequel je marche, et tout le cours de ma vie. Vous avez prévu toutes mes voies et la parole qui n'était pas encore sur ma langue. Seigneur, vous connaissez toutes choses, l'avenir comme le passé. Vous m'avez formé et vous avez posé sur moi votre main. Votre science est merveilleusement élevée au-dessus de moi, et je n'y puis atteindre. Où fuir devant votre face? Si je monte vers les Cieux, vous y êtes; si je descends au fond des enfers, je vous y trouve. Si je prends les aîles de l'aurore, c'est votre main qui m'y conduit; si je vais habiter aux extrémités des mers, c'est votre droite qui m'y soutient. Et j'ai dit : Peut-être les ténèbres me cacheront, mais la nuit a éclairé mes voluptés. Devant vous les ténèbres n'ont pas d'obscurité, et la nuit éclaire comme le jour; les ténèbres et la lumière ne sont qu'une même chose pour vous (Ps. 138).

DIX-SEPTIÈME MÉDITATION.

DES IDÉES DE DIEU.

—

I. La première manière d'entendre les idées de Dieu est de concevoir son essence comme le modèle universel de toutes les perfections des créatures, par lesquelles elle peut être en quelque façon imitée; car, dit le Docteur angélique, Dieu, selon son essence, est le type de toutes choses, de sorte que l'idée en Dieu n'est autre chose que l'essence de Dieu. En effet, l'idée est comme une forme ou une image, qu'on regarde pour faire quelque chose de semblable.... Or Dieu, pour former les créatures, ne regarde point de modèle hors de lui-même, comme un peintre de copies. Aristote a réfuté sur ce point Platon son maître, en disant pour s'excuser, qu'étant philosophe, il devait plus aimer la vérité que ses amis. Aussi il suffit à Dieu d'avoir son essence et ses perfections infinies, pour communiquer au dehors quelques petits traits de ressemblance à ses créatures, qu'il peut façonner et multiplier en mille manières. *Nous croyons*, dit saint Paul (Hébr. 11), *que les siècles ont été ordonnés par la parole de Dieu, afin que par les choses invisibles, les choses visibles fussent faites.* Car, pour créer l'ange doué d'intelligence, il voit son essence en ce point communicable à l'ange, et la voyant ainsi, il la voit comme l'idée d'un ange. Ainsi, voyant cette même essence communicable à l'homme, dans la faculté qu'il a de concevoir et de vouloir librement, il la voit comme l'idée de l'homme. Ainsi pouvons-nous raisonner des autres créatures, dont l'essence de Dieu est l'idée, selon qu'elles l'imitent en quelque perfection; car toute leur noblesse et leur excellence consiste à l'imiter. Les créatures les plus basses, qui n'ont rien de plus relevé que l'être simple, imitent l'essence divine en son être; les créatures vivantes, et qui à l'être simple ajoutent la vie, comme les plantes et les arbres, l'imitent en sa vie; les sensitives, dans le sentiment; les intellectuelles et les libres dans son intelligence et sa liberté; la terre l'imite

en sa fermeté; l'eau en sa pureté; l'air en sa diffusion; le feu en son activité; les Cieux en leur incorruptibilité; en un mot, il n'y a point de créature qui n'ait quelque trait du visage de son Créateur, et qui n'en soit ou l'image, ou l'empreinte.

J'admirerai donc cette belle essence en qui sont assemblées toutes les beautés imaginables; car, puisque on admirerait le peintre qui ne regarderait autre chose que son visage, pour en titrer un million de différents tableaux, où seraient toutes les plus rares beautés de l'univers, ô mon Seigneur! qui ne vous admirera donc, vous qui, jetant la vue sur votre essence seule, pouvez former tant de beautés diverses, qui assortissent si bien le monde, qu'il nous ravirait tous les jours d'étonnement, si l'habitude de les regarder dès notre enfance ne nous en ôtait le sentiment? Oh! quel contentement de voir cette suprême essence, le vrai type de tant de beautés actuelles et possibles, dont ce monde en sa vaste étendue n'est pas capable de contenir la multitude. O récompense très-ample des peines momentanées de cette vie! O pleine et entière satiété du cœur humain! Dans l'attente de ce bonheur, je vous fais hommage, ô mon Dieu, en considération de ce que vous êtes mon principe et le modèle de mon être, et de tout être créé!

II. Les idées de Dieu s'entendent d'une seconde manière, de la connaissance expresse qu'il a de toutes les choses possibles; car quiconque agit avec sagesse se figure premièrement en soi-même le dessein et l'image de ce qu'il prétend faire paraitre au dehors, comme l'architecte qui, pour construire un édifice, en conçoit le dessein et l'image en soi-même. Dieu donc qui fait toutes choses sagement, et qui n'agit point par hasard, mais par une conduite très-judicieuse, avant la création du monde, a conçu le modèle de tout ce qui s'y rencontre; sa connaissance lui en a fait avoir une représentation naturelle, une effigie intérieure, et comme une peinture spirituelle, ce qui constitue proprement ses idées. Il est la beauté même, portant un beau monde en son esprit, et le formant semblable à l'image qu'il en porte en lui-même, sans y omettre un seul trait (1). Tellement que l'aigle des Evangélistes dit, que *ce qui a été fait était vie en lui* (Jean, 1), car la ressemblance des créatures, et l'idée qu'il en a, est vivante, éternelle, immuable et divine; c'est pourquoi ce qui a été fait, c'est-à-dire l'image de ce qui a été fait, était vie en lui de

(1) Boëtius, de Consol. l. 3, 9.

toute éternité. Et si ordinairement les portraits n'égalent point la perfection de l'objet qu'ils représentent, comme l'on voit que le tableau d'un homme n'est point chose si excellente que l'homme même, en Dieu il en est autrement, car leurs représentations en sont si nobles, et les idées si accomplies, que les choses sont infiniment plus excellentes en Dieu, où elles sont vie, qu'en elles-mêmes, où en comparaison elles sont mortes, tant elles y sont pâles et défigurées.

Oh ! quelle étrange union de Dieu avec sa créature ! Ah ! ce grand Dieu, comme un amant passionné, porte ses créatures gravées et imprimées dans le diamant brillant de son infinie connaissance. *Je t'ai écrit en mes mains*, dit-il (Isa. 49). O mon âme ! quel trait d'amour en ce Dieu de bonté, d'avoir de toute éternité une image créée de notre être, et dans le temps, de nous avoir formés selon cette divine image. Ah ! que n'avons-nous aussi toujours son idée et sa pensée dans nos esprits, pour lui rendre notre amour ? Et si nous avons tant de dureté et de barbarie que de laisser là les perfections de cet Etre si aimable, et de ne vouloir aimer que nous-mêmes, aimons-nous donc nous-mêmes comme des Narcisse, non dans le cristal d'une froide fontaine, qui nous représente notre image, mais dans le sein de cette pure essence, où est notre ressemblance incréée, toute belle, toute vive et tout aimable. O mon âme, ne t'aime donc plus toi-même en toi-même ; tu y es trop difforme et trop défectueuse ; aime-toi en ton Dieu, où tu es vraiment divine et ravissante ; aime-toi dans ce grand miroir sans taches et sans souillures, afin qu'en cet amour de toi-même, n'aimant que ton Dieu seul, tu deviennes sans tache et sans souillures. Aime ton prochain, et honore-le selon l'être admirable qu'il a en Dieu. Si tu le vois de tes yeux corporels peu digne de ton amour, regarde-le des yeux spirituels dans cet Etre sublime, et dans l'idée divine en laquelle il est vivant et la vie même. O le pressant motif d'une sainte dilection !

III. Mais quoique Dieu ait en ces deux manières les idées de toutes les créatures de ce monde, des Cieux, des éléments, des anges et des hommes, des animaux, des arbres, et de toutes les productions de la nature, néanmoins il n'a aucune idée du péché. Car premièrement, si son essence est l'idée de quelque chose, quand on la considère comme l'original et le modèle de cette chose, selon quelques traits de sa perfection, il est certain que cette très-noble essence n'a rien de semblable au péché ; mais plutôt tout ce qui est en elle lui est

extrêmement contraire et opposé, ainsi qu'est l'être au néant, et la lumière aux ténèbres. Car le péché est dans une âme la privation de Dieu même, ce qui provoque sa haine et son courroux. C'est une opposition à sa puissance qu'il ne révère pas, à sa sagesse qu'il ne comprend pas, à sa bonté qu'il ne chérit pas, à sa justice qu'il irrite, à sa miséricorde qu'il méprise, à sa grâce qu'il combat, et à sa gloire qu'il dédaigne pour toute l'éternité. C'est pourquoi il ne contemple jamais son essence, comme un modèle de péché, et ainsi elle n'en est pas l'idée. Secondement, encore qu'il ait la connaissance expresse et évidente du péché, et qu'il ait toujours la vue de ce monstre épouvantable, tant qu'il est dans les âmes ; car *il a mis mes iniquités devant ses yeux* (Ps. 89), *et mes délits ne lui sont point cachés* (Ps. 68), toutefois il ne connaît pas le péché comme une chose qui lui soit possible, car il n'est pas l'auteur ni l'artisan du mal, mais plutôt il en est l'ennemi mortel, ou pour le détruire ou pour le punir.

O essence trois fois sainte ! que j'apprenne aujourd'hui à votre exemple à n'avoir jamais aucune idée du péché. Si j'en ai la pensée que ce soit pour le pleurer, pour l'abhorrer, et jamais pour le commettre. Ah ! perfide imagination, combien de fois m'as-tu représenté ce monstre digne de toutes les abominations, tout autrement qu'il ne convenait ? Et vous, mon Dieu, avec vos yeux très-purs, vous avez regardé mon âme marquée de cette infâme idée du péché, vous m'avez vu dans cette difformité haïssable. Ah ! mon Seigneur, combien je déteste maintenant le péché. *Oh ! lavez-moi de plus en plus des souillures de mon iniquité* (Ps. 50), et imprimez de rechef votre ressemblance en mon âme ; mettez-vous comme un cachet sur mon cœur, afin que je n'aie plus d'autre pensée et d'autre amour que votre pensée et votre amour.

———

DIX-HUITIÈME MÉDITATION.

DE LA VÉRITÉ DE DIEU.

I. Dieu est vraiment Dieu, et il a premièrement la vérité de l'être. Cette vérité de l'être consiste en ce qu'une chose soit telle qu'elle doit être, selon sa nature. Or Dieu a cette première vérité, il est tel qu'il doit être, ayant parfaitement en soi-même tout ce que nous pouvons concevoir être propre à la divinité; car s'il est convenable à Dieu d'être spirituel, indépendant, immortel, très-heureux, tout-puissant, très-savant, créateur, conservateur, gouverneur de toutes les choses du Ciel et de la terre, très-bon, très-juste très-patient, très miséricordieux, et mille autres choses; il est tout cela : c'est pourquoi il a la vérité de l'être divin, et il est le vrai Dieu. Tout ce que les plus grands esprits, parmi les anges et les hommes, se peuvent représenter qui soit digne de Dieu, tout cela est en lui au plus haut degré de perfection. Il possède même sans réserve et sans diminution aucune tout ce que son esprit infini peut concevoir de perfections : il a donc la vérité de l'être, et il est le vrai Dieu.

O vrai Dieu, ô seul Dieu, après qui il n'y a pas d'autre Dieu! puissé-je, comme vous avez la vérité de l'être divin, avoir aussi la vérité de mon être humain, et être tel devant vous qu'il me convient d'être; puissé-je être vraiment raisonnable et conduit par la raison en toutes mes œuvres, puisque c'est mon essence d'être raisonnable! Puissé-je vous être assujetti en tout, puisque c'est la condition d'une créature, et m'élevant ainsi au-dessus des choses créées, n'aspirer qu'à vous qui êtes la fin pour laquelle je suis mis en ce monde. Hélas! nous sommes dégradés, nous avons des qualités opposées à celles que nous devrions avoir, nous n'avons pas la vérité de notre être. O Dieu de vérité! convertissez-nous, afin que jamais nous n'aimions la vérité et le mensonge, mais la vérité seule de ce qu'il nous convient d'être.

II. Dieu est vrai d'une seconde manière. Cette seconde vérité est une parfaite conformité de la connaissance de l'esprit avec l'objet connu,

et de la parole avec cette vraie connaissance. Tellement que connaître les choses comme elles sont, et les exprimer au dehors comme on les connaît, c'est la vérité. Or, sans doute, Dieu connaît toutes choses sans erreur, la lumière toute brillante et toute pénétrante de son esprit infini ne lui permet pas de rien ignorer, ou de prendre une chose pour l'autre, par quelque apparence trompeuse; sa connaissance est infaillible, en sorte que, comme sa connaissance est sa suprême vérité, et que lui-même il est sa propre connaissance, non-seulement la vérité est en lui, mais il est aussi lui-même la souveraine et première vérité. D'ailleurs, les paroles qu'il exprime, conformes à cette connaissance, sont tellement assurées, que plutôt la terre et les Cieux périront, qu'il y manque une syllabe, une lettre, et même un seul point. Il ne parle pas en vain; il parlait avant l'Incarnation par la bouche de ses prophètes, et disait que son Fils s'incarnerait dans le sein d'une Vierge, qu'il rachèterait le monde par son sang, qu'il ressusciterait, qu'il monterait au Ciel et enverrait le Saint-Esprit, et toutes ces paroles ont été accomplies ponctuellement. Il a dit par les mêmes prophètes, et par les évangélistes, que le jugement se ferait, que les morts ressusciteraient du tombeau, que les justes méprisés sur la terre seraient élevés à la gloire, et les pervers abaissés jusqu'aux enfers; et tout s'accomplira. L'expérience du passé nous doit assurer pour l'avenir que toutes ses paroles sont la vérité, et que toutes ses promesses auront leur plein effet. C'est pourquoi il est aussi appelé fidèle : *Le Seigneur est fidèle dans toutes ses paroles* (Ps. 144), et sa fidélité doit être mise au nombre de ses attributs, après la vérité, à raison de laquelle il lui appartient d'être toujours fidèle, sans tromper personne.

Pourquoi donc balancer ? Que ne croyons-nous d'une foi très-constante toutes les paroles de celui qui ne peut errer ni tromper ? Que ne travaillons-nous donc courageusement, puisque nous travaillons pour celui qui est fidèle à donner les récompenses qu'il promet ? Que ne redoutons-nous pareillement de l'offenser, puisqu'il exécutera sans doute ses menaces ? Mais que n'aimons-nous comme lui la vérité en toutes nos connaissances, et en toutes nos paroles ? Hélas ! hélas ! la vérité est rendue odieuse; cette vérité qui donne le salut à tout le monde, on ne l'annonce pas librement, on ne la défend pas courageusement, on la dissimule, on la trahit, on la hait : *O Dieu patient, Dieu miséricordieux et véridique* (Ps. 85) ! faites que nous aimions la vérité en toutes choses, que nous ne di-

sions jamais que la vérité, que nous accomplissions fidèlement tout ce que nous vous avons jamais promis, tant pour éviter le péché que pour pratiquer la vertu, et que nous prenions une entière confiance en toutes vos paroles.

III. Considérez que Dieu est encore appelé Vérité par les Saints, à cause du merveilleux avantage qu'il a par-dessus toutes les créatures, qui ne sont que vanité et néant en sa présence ; tellement qu'il est la vérité, parce qu'il est d'une manière si sublime, que le reste, en comparaison de lui, est obscurci et ne paraît que comme un rien. Le saint roi David avait ce sentiment dans l'extase de la contemplation des grandeurs divines : *J'ai dit : Tout homme est mensonge* (Ps. 115). Il dit encore ailleurs, que les hommes paraîtront plus légers que la vanité, en une même balance, tant il est vrai qu'ils ne sont rien à son égard. *Toutes les nations*, dit encore Isaïe, *sont devant lui comme si elles n'étaient pas, elles sont pour lui comme le vide et le néant* (Isa. 40). En effet, qu'est-ce que la vanité, sinon ce qui ne satisfait pas quand on l'a reçu, ce qui ne soutient pas quand on s'y appuie, et ce qui ne fructifie pas quand on le cultive ; or les créatures de ce monde ne nous rassasient pas, ne nous soutiennent pas, et ne nous rapportent aucun fruit qui puisse contenter ; elles ont de l'apparence sans réalité, des plaisirs trompeurs et des délices feintes et périssables ; elles ne sont donc que vanité, et Dieu seul est vraiment vérité. Telle était la méditation de ce philosophe, qui s'est acquis le nom de divin, à cause des hautes pensées qu'il eut de Dieu (1). Comme si, disait-il, il y avait une profonde et spacieuse caverne souterraine, où fussent nés les hommes, et où ils demeurassent couchés par terre, sans pouvoir élever la tête, et qu'au milieu de cette caverne il y eût un grand flambeau, à la clarté duquel on verrait contre la paroi les ombres et les images des choses qui sont vraiment dans le monde, ces misérables, qui les regarderaient, les estimeraient être quelque chose, parce qu'ils n'auraient jamais rien vu de plus solide et de plus exquis ; mais si l'un d'entre eux sortait de ce lieu ténébreux, pour entrer en ce monde, émerveillé à l'aspect du soleil, des astres, des éléments et des autres créatures, il mépriserait extrêmement ce qu'il aurait vu dans son antre obscur, ne le réputant que folie et vanité, au prix des véritables merveilles de la nature. Ainsi il en est de ce monde terrestre dans

(1) Platon, l. 7, de Rep.

lequel nous habitons ; toutes les créatures visibles ne sont que de vaines apparences et des ombres fugitives, au prix du bien intellectuel, qui est Dieu même, le vrai soleil des lumières, qui est le principe de tout, et contient toutes les solides beautés. S'il nous semble que les choses du monde sont quelque chose, et si nous ne pouvons pas bien nous imaginer comment il n'y a que Dieu seul qui soit véritablement, c'est que nous sommes semblables à ces hommes infortunés ; nous ne sommes pas encore sortis de la caverne sombre et ténébreuse de ce monde, afin de contempler la souveraine vérité du bien suprême, le seul et vrai Dieu, en qui abonde toute félicité.

C'est assez, mon Dieu ! je l'entends bien maintenant par votre grâce, vous êtes Vérité, et le reste du monde n'est que vanité, n'étant rien en comparaison de ce que vous êtes. Verrai-je donc le faux, et l'embrasserai-je au lieu du vrai bien que vous êtes vous-même ? Ah ! mon Seigneur, je suis maintenant tout autrement inspiré. Si j'ai croupi longuement dans l'affection des créatures de ce monde, et dans la recherche de ses trompeuses délices et de ses vanités, je les veux abandonner, puisqu'il vous plaît de m'en donner la volonté. Je veux prévenir le monde, qu'aussi bien je dois quitter lorsque j'y penserai le moins. Je lui veux dire adieu le premier, afin qu'il n'ait point l'avantage de m'avoir abandonné le premier. O Vérité éternelle ! que la vanité des créatures ne m'attire plus, mais que ce soit votre vérité seule après laquelle je soupire.

DIX-NEUVIÈME MÉDITATION.

DE LA VIE DE DIEU.

—

I. Considérez l'existence de la vie divine, dont la vérité est attestée par les plus solennels serments du monde, qui se sont faits par la vie de Dieu, comme par la chose la plus constante et la plus certaine qui fût. Elie jurait, *Vive Dieu* (III. Rois, 17), pour dire : Ceci est aussi vrai qu'il est vrai que Dieu est vivant. Un ange, un pied sur la mer et l'autre sur la terre, *jura par le Vivant dans les siècles des siècles* (Apoc. 10), qu'après ce monde, il n'y aura plus de temps de

pénitence; et Dieu même ne jure ordinairement que par sa propre vie. *Je vis moi, dit le Seigneur* (Ezech. 18). Il est donc indubitable que Dieu est vivant. Et la preuve en est aisée; car être vivant, c'est avoir en soi-même un principe, ou de mouvement, ou d'opération, en quelque état que l'on soit. Ainsi une plante est vivante, parce qu'elle a en elle la puissance de se nourrir et de s'accroître; un animal est vivant, parce qu'il contient la puissance de se mouvoir d'un lieu à un autre, et de faire plusieurs actions; de même en est-il de l'homme et de l'ange. Au contraire, une pierre n'est point vivante, parce que lorsqu'elle est en repos, elle n'a point la puissance de se mouvoir, pas plus qu'un cadavre, puisque, pour être vivant, il faut contenir au dedans de soi la puissance d'agir et d'opérer par soi-même, en quelque état que l'on soit. Or Dieu a véritablement cette puissance, car il peut entendre, connaître et aimer, il est toujours dans la contemplation et dans la dilection actuelle de son essence ; et de plus, il est lui-même sa contemplation et sa dilection, il est donc vivant, et qui plus est, il est la vie même, car il est appelé : *la Voie, la Vérité et la Vie* (Jean, 14).

Je formerai sur cette considération des actes de complaisance de ce que Dieu est vivant ; car, comme l'enseigne la science morale (1), c'est le propre de l'amitié, de vouloir que l'ami soit vivant, comme il paraît par les mères qui désirent la vie des enfants qu'elles chérissent. C'est pourquoi ceux qui aiment Dieu se réjouissent de sa vie ; comme au contraire, ceux qui le haïssent s'en affligent : *Ayant*, dit saint Paul, *l'esprit obscurci de ténèbres, éloigné de la vie de Dieu* (Eph. 4). Oui, mon Dieu ! je me réjouis cordialement de ce que vous êtes vivant : *Mon cœur et ma chair ont tressailli d'allégresse dans le Dieu vivant* (Ps. 83). Ah ! les dieux des Gentils n'étaient que des dieux morts, sans vie et sans action ; mais notre Dieu est vivant au Ciel et sur la terre, en tous les siècles des siécles. O Dieu vivant ! oh ! soyez toujours vivant et immortel !

II. Considérez secondement l'excellence de cette vie divine. Il n'y a pas de vie de saint, ou de prince, qui soit si excellente ; car comme l'homme vit d'une vie plus relevée que l'animal, parce que la substance de l'homme est plus noble ; et comme l'ange vit d'une vie plus céleste que l'homme, pour la même raison ; ainsi Dieu est vivant d'une vie infiniment plus admirable que toutes les créatures,

(1) Ethic. l. 9, cap. 4.

parce que sa substance est infiniment plus relevée. Et premièrement, la vie de Dieu est toute spirituelle et toute contemplative; car il vit par sa connaissance intellectuelle et son amour. Et de plus, sa vie est toute sainte et toute vertueuse; car il est la pureté même, éloigné plus que le Ciel n'est de la terre, de toute malice et de toute dépravation. Sa vie est toujours heureuse et contente, car tout honneur souhaitable abonde en lui, et jamais le malheur n'approche de lui. Sa vie est toujours dans la paix et la tranquillité; car il n'est pas susceptible de ces agitations qui tourmentent et bouleversent la nôtre. Sa vie est indépendante; car il ne la tient de personne dont elle ait besoin pour être soutenue et conservée. La vie est en lui, comme la source et l'origine de toute vie, soit de la nature, soit de la grâce, soit de la vie corporelle, spirituelle ou éternelle (1); car Dieu est la souveraine vie, de qui, et par qui, et en qui vivent souverainement toutes choses. En un mot, la vie est en Dieu comme la fin dernière de toutes les vies du monde; puisque toutes les autres font hommage à la vie de Dieu, et l'honorent selon leur capacité.

Donc, ô vie divine et incomparable! ô vie vraiment vitale, par laquelle je vis, sans laquelle je meurs! ô vie adorable! je vous adore en l'union des adorations que vous rendent les bienheureux, *qui ont adoré le Vivant en tous les siècles des siècles.* O vie divine! très-sainte et très-honorable! je vous consacre tous mes moments et tous mes soupirs, jusqu'au dernier, de ma languissante vie. O vie divine et vie exemplaire! puisse ma vie de nature et de grâce, vous être conforme autant qu'elle en peut être capable! O vie très-éminente! si je ne puis vous imiter, au moins par votre faveur, je pourrai vous estimer et vous aimer. O Dieu suprême! il vous convient très-bien de jouir d'une vie si accomplie! Oh! vivez, vivez toujours ainsi. Oh! ayez, ayez toujours cette vie si belle et si parfaite!

III. Considérez combien la vie humaine est différente de celle de Dieu, soit qu'on l'envisage dans son commencement, dans ses progrès, ou dans sa fin. *L'homme*, dit Job, *né de la femme, vit peu de jours, il est rassasié de misères; comme la fleur, il s'élève, et il est foulé aux pieds. Il fuit comme l'ombre, et ne s'arrête jamais* (Chap. 14). Le commencement de cette vie est dans les douleurs et la pauvreté, dans le sang et l'immondice, dans les plaintes et les larmes, dans la

(1) D. Dion. de Div. Nom. cap. 6.

faiblesse et l'impuissance; et ce qui est pire encore, dans la corruption du péché originel, véritable origine de tous les maux. Le progrès de la vie se passe dans les labeurs et les travaux, dans les sollicitudes et les angoisses, dans les tristesses et les douleurs, dans les combats et les tentations, dans les craintes et les revers de fortune, dans les vices et les offenses de Dieu. En somme, ce progrès est si calamiteux et si déplorable, que ceux qui sont éclairés du Ciel pour connaître le véritable bien, supportent cette vie comme une souffrance, et désirent la mort, toute affreuse qu'elle est, comme la délivrance de tous les maux présents. La fin de la vie est dans les délaissements et les langueurs, dans les anxiétés et les appréhensions du jugement, dans les oppressions et les douleurs extrêmes, et dans une défaillance finale, dont on ne revient plus, et après laquelle on va à la pourriture et à la cendre. *Qu'est-ce donc que notre vie,* dit saint Jacques, *sinon une vapeur qui paraît un instant, et s'évanouit* (Ep. Cath. c. 4). C'est une plante qui se dessèche incontinent, c'est une herbe qui se fane, c'est un verre fragile qui se brise, c'est une glace qui se dissout, c'est un navire qui se submerge, c'est un nuage qui se dissipe. Vie toujours douteuse et toujours vacillante, que les ennuis consument, que les soins inquiètent, que l'air empoisonne, que les infirmités abattent, qu'un peu de prospérité rend insolente, que la pauvreté décourage, que la vieillesse terrasse, et que la mort ensevelit dans le tombeau; en sorte que *l'homme est semblable à la vanité, et que ses jours passent comme l'ombre* (Ps. 143).

Qui voudrait donc attacher son cœur à une telle vie? Qui voudrait y fixer son espérance? Vous le disiez bien, grand Apôtre : *Que si nous espérons seulement en cette vie, nous sommes les plus misérables du monde* (I. Cor. 15). Hélas! quand finira donc cette vie mourante? Quand sera-t-elle au bout de sa carrière, pour nous mettre à l'entrée et à la porte de cette autre vie plus heureuse, à laquelle, ô mon Dieu, nous aspirons en cette vallée de misères, animés par vos promesses, pour ne plus vivre qu'en vous et de vos lumières? *Car c'est la vie éternelle de vous connaître* (Jean, 17). *Vous qui êtes la fontaine de vie, et en votre lumière nous verrons la lumière* (Ps. 35). *Ah! Seigneur, que vos commisérations viennent jusqu'à moi, et je vivrai; car votre loi est ma méditation* (Ps. 118).

VINGTIÈME MÉDITATION.

DE LA VOLONTÉ DE DIEU.

I. Considérez la volonté de Dieu, car il appartient au sage, qui s'est donné au service d'un maître, de s'étudier à connaître sa volonté, pour le mieux servir, et pour lui plaire en la suivant, et par là mériter une plus grande récompense. Or, nous sommes tous en la servitude de Dieu, et partant, intéressés à bien connaître sa volonté. Considérez premièrement qu'il y a en Dieu une volonté qui est la puissance de vouloir ou de ne vouloir pas une chose de laquelle on a connaissance. Dieu, en effet, a un esprit et une science très-excellente, et par conséquent, il a une volonté, compagne inséparable de l'intelligence. Non-seulement cette volonté est la compagne nécessaire de l'esprit et de la science (1), mais encore de plusieurs autres perfections qui ont un enchaînement et une connexion nécessaires avec la volonté; car Dieu est très-puissant, très-heureux, très-juste et très-libéral. Or, la puissance, la félicité, la justice et la libéralité supposent une volonté où elles résident. Et comme les perfections sont en lui beaucoup plus nobles que dans les créatures, sa volonté est aussi beaucoup plus excellente que la volonté des créatures. En effet, si la volonté créée, humaine ou angélique, est de soi-même indéterminée au bien ou au mal, la volonté divine est arrêtée fixement au bien, sans pouvoir être portée au mal. Si la volonté créée est mue par la force des objets extérieurs, qui prennent empire sur elle pour la gouverner, la volonté divine au contraire, gouverne toutes les choses extérieures, les change et les transporte à son gré, sans être changée et transportée par elles. Enfin, la volonté créée est frêle et impuissante, et la volonté divine est forte et invincible; elle donne le commencement, le milieu et la fin à chaque chose, elle crée et gouverne tout, et Dieu est par elle le Prince et le Monarque absolu de tout le monde; car, dit saint Paul : *Qui résiste à sa volonté* (Rom. 9) ?

(1) D. Bonav. in 1, dist. 45, art. 1, q. 1.

O volonté suprême et adorable, devant qui tout fléchit, à qui tout obéit! comme je vous connais par ma raison, je veux aussi vous reconnaître par ma volonté, que je vous offre en hommage, et que je vous soumets en perpétuelle servitude et dépendance. O volonté divine, régnez et dominez toujours, et que ma volonté vous soit soumise dans tous les siècles des siècles.

II. Considérez secondement qu'il y a en Dieu une volonté, c'est-à-dire un acte intérieur de volition, par lequel il veut quelque chose, et cet acte intérieur s'appelle en lui volonté de bon plaisir. Or, quoiqu'il fût plus aisé et plus sûr d'adorer plutôt cette volonté intérieure et cachée dans l'essence de Dieu, que de la scruter, toutefois saint Paul nous donne l'avis de *n'être pas imprudents, mais de comprendre et de connaître la volonté de Dieu* (Eph. 5). Et certainement il vaut mieux en cette vie connaître sa volonté que son essence, qu'un jour nous verrons face à face, si nous obéissons maintenant à sa volonté. Et puisque l'on ferait grande estime d'un docteur qui enseignerait une science par laquelle, facilement et sans péché, on pourrait acquérir un royaume, la doctrine et la Théologie de la volonté de Dieu doivent être des plus estimées, parce que, par cette science, nous découvrons le moyen d'arriver à ce royaume éternel promis aux âmes qui y demeureront soumises. Comprenons donc, s'il nous est possible, cette volonté de bon plaisir : elle se rapporte premièrement à son essence divine, qu'elle aime infiniment et selon tous ses mérites. De cette essence, cette volonté va se répandre et s'étendre sur les créatures qu'elle regarde diversement, et selon diverses faces, et le tout en un seul instant. Mais, pour y entendre quelque chose, distinguez trois moments. Dans le premier moment, Dieu ayant la science appelée d'intelligence ou naturelle des créatures possibles, simplement considérées comme possibles, sa volonté s'y porte par quelque espèce de complaisance, comme le sujet sur lequel il peut exercer son pouvoir pour les tirer du néant et leur donner l'être, si bon lui semble, et en faire un million de merveilles ; car toutes, en cet état, sont prêtes à obéir à sa voix, s'il daigne les appeler dans ce profond abîme du néant (1). Elles semblent tacitement invoquer sa puissance et sa miséricorde, sans quoi elles ne peuvent que demeurer éternellement dans ce premier ordre de pure possibilité. Dans le second moment, la volonté de Dieu se porte, par un acte de préférence, vers un

(1) Vasquez, Disp. 79, c. 2.

certain nombre de créatures possibles, pour leur donner l'être au temps qu'il marque dès lors, et qui sera celui de la création du monde et de sa durée; or, après cet acte de préférence gratuite, ces créatures possibles sont divisées en deux classes: les unes demeurent en leur pure possibilité, et sont confirmées dans leur néant ; les autres sont destinées à avoir l'existence et les propriétés de leur être, et elles sont appelées futures, lesquelles encore sont de deux sortes, les unes nécessaires dans leurs opérations, et les autres libres, qui agissent par élection ou liberté, comme les anges et les hommes. Parmi ces hommes, Dieu en fixe d'abord un certain nombre qu'il veut avoir dans la gloire, pour s'assurer des élus qui le glorifient éternellement; mais comme sa science lui représente au même moment que, de tous ces hommes libres, beaucoup, par leur faute, n'useront point des moyens de salut, il en reprend autant d'autres dans la première classe des créatures possibles, pour tenir la place des hommes qui manqueront et ne répondront pas à ses grâces; parce que dans ce nombre quelques-uns manqueront encore, il en reprend de nouveaux pour y suppléer, et ainsi il va tirant de ce néant de nouveaux hommes, jusqu'à ce que le nombre des élus soit accompli. Et tout cela se passe en un instant dans son esprit infini, quoique le nôtre ne soit capable de l'entendre que par ordre et à diverses reprises. Dans le troisième instant, sa science de vision lui représente que les hommes, par le caprice de leur liberté, se porteront à différentes actions, les unes bonnes, qui servent à l'acquisition de la gloire éternelle, les autres mauvaises et contraires à ses commandements; alors, à cette vue, la volonté divine se porte diversement; elle veut et agrée positivement celles qui sont bonnes; mais pour les autres qui sont actions de péché, que fera cette volonté? Si elle dit : je ne le veux pas, la liberté de l'homme est blessée, et l'homme se plaindra qu'étant libre il lui appartient d'exercer son pouvoir où il voudra, et qu'on le traite en esclave. Si Dieu dit : je le veux, je l'agrée, il se conforme au pécheur et se rend son complice par consentement. Le Docteur angélique, saint Thomas, dit sur ce point difficile, que Dieu suspend l'acte de sa volonté, ne disant pas je le veux ou je ne le veux pas, et ainsi Dieu se conserve pur et sain dans la malice de ses créatures libres. Il ne forme aucun acte qui approuve le mal de la faute mortelle ou vénielle, quoiqu'il laisse aller la volonté à sa discrétion, dont, comme auteur de la nature, il ne doit en rien altérer ou détruire la liberté naturelle.

Oh ! que de choses à admirer, à aimer et à imiter en cette vo-

lonté ! *J'ai connu ces deux choses, que la puissance vous appartient et encore la miséricorde* (Ps. 61), mais en outre la sainteté. Votre puissance paraît sur tant de créatures qui vous sont possibles, et que vous pouvez élever de l'abîme du néant, où elles sont dans les ténèbres. Votre miséricorde brille, quand il vous plaît, dans cette multitude innombrable de créatures possibles, d'en préférer aux autres, de votre pur gré, pour leur donner l'existence en leur temps, et spécialement des hommes libres que vous créez pour votre gloire ; réparant toujours le nombre des défaillants par de nouvelles recrues, que vous tirez du fonds inépuisable des créatures possibles, jusqu'à ce qu'enfin vous ayez le nombre accompli de vos élus, et que votre table soit toute remplie par de nouveaux invités à la place des premiers, qui ont refusé de venir à votre festin. O Seigneur, que votre conduite est pleine de douceur et de suavité ! Quelle langue pourrait vous louer et vous remercier suffisamment ? Mais que n'admiré-je encore votre sainteté inviolable, qui fait que vous suspendez l'acte de votre volonté à la vue du péché, pour n'y pas donner votre consentement ? O sainteté, ô pureté divine ! que n'ai-je cette force sur moi et sur toute la suite de mes actions, quand le péché s'y voudra présenter, pour n'y jamais donner un consentement volontaire. Oh ! ainsi soit-il, mon Dieu ! jamais je ne donnerai mon consentement à l'action criminelle, je le tiendrai incessamment en bride, en considération de la sainte conduite de votre volonté.

III. Considérez en troisième lieu que la volonté de Dieu se prend encore pour le signe extérieur de la volonté de bon plaisir, qui est cachée et invisible aux hommes, de même que son essence nous est manifestée par quelques signes extérieurs, qui, pour ce sujet, portent le nom de sa volonté, comme aussi le testament est appelé la dernière volonté de l'homme, parce qu'il la déclare ; comme encore le tableau d'un saint reçoit le nom du saint dont il est l'image et l'expression. Ces signes regardent l'homme spécialement, qui est capable d'entendre les intentions de Dieu, et de recevoir ses ordres ; et, comme Dieu lui a donné les cinq sens naturels, pour connaître les créatures corporelles, ainsi il lui a donné autant de signes, qui sont la permission, la défense, l'opération, le commandement et le conseil, pour connaître ses intentions. Deux de ces signes l'instruisent de la volonté de Dieu, touchant le mal, et trois touchant le bien. La permission et la défense du mal sont les deux premiers signes ; car si le mal est présent, et que l'homme pèche actuellement, Dieu

le permet et ne lui refuse pas son concours, pour montrer qu'il veut que l'homme jouisse de sa liberté. Si le mal est futur, il le défend sous des peines très-griéves, et sa défense montre qu'il veut que l'homme demeure obligé de ne point faire le mal, sous des peines très-grandes. L'opération, le commandement et le conseil l'instruisent des volontés de Dieu touchant le bien; car si le bien est présent, Dieu en est l'auteur, il opère lui-même, et son opération est le signe qu'il veut ce bien; s'il est à venir, ou il est nécessaire au salut, et alors Dieu le commande, et son commandement est le signe qu'il veut que l'homme demeure obligé à faire ce bien; ou si le bien n'est point nécessaire, mais de surérogation, Dieu le conseille, et son conseil est la marque de la volonté qu'il a de récompenser davantage ceux qui ne s'arrêtent pas seulement aux préceptes, s'efforçant de pratiquer ces conseils. Cela étant bien entendu et compris, il sera aisé de juger que la volonté intérieure, ou de bon plaisir qui est en Dieu, est toujours accomplie, et n'est jamais contrariée, ainsi qu'il est très-convenable à sa toute-puissance; car si l'homme transgresse ses défenses ou ses commandements, il demeure pourtant obligé à leur observation, sous des peines très-grandes, et cela entre dans l'intention de la volonté de Dieu, envers celui qui en est le transgresseur; de sorte que si l'homme abuse de sa liberté en péchant, la volonté de Dieu est accomplie, aussi bien que quand son conseil est délaissé, Dieu n'ayant eu d'autre volonté, en le proposant, que de chérir davantage, et de favoriser de plus grandes caresses celui qu'il prévoyait le devoir observer.

Ainsi, mon Dieu, celui qui connaît, non selon la première apparence et superficiellement, mais solidement et selon la vérité, votre volonté extérieure, connaît par là les intentions de votre volonté intérieure, et la voit toujours invincible et toujours accomplie. O mon Seigneur! que vous me paraissez admirable; oh! que j'approuve votre *volonté bonne, bienveillante et parfaite* (Rom. 1)! *Grandes sont les œuvres de Dieu, elles sont conformes à toutes ses volontés* (Ps. 110). Vous êtes donc toujours heureux, toujours maître, et quand vos chétives créatures pèchent, ce n'est que le dehors et les signes de votre volonté qu'elles attaquent, mais non votre volonté intérieure, dont les désirs sont toujours satisfaits en tout événement, puisqu'elles demeurent libres par votre permission, et passibles de châtiment ainsi que vous le voulez, quand elles traitent avec irrévérence vos saints commandements. Cessez donc, cessez, esprits révoltés et rem-

plis de haine contre Dieu, de provoquer les hommes à l'offenser ; vous n'avancez rien contre lui, vous ne touchez pas où vous visez, et vos efforts ne le peuvent atteindre ou blesser au dedans ; car, ô Dieu très-fort ! au dedans de vous-même vous demeurez tranquille sans contrariété. Oh ! vivez ! Oh ! soyez toujours ainsi plein de satisfaction.

VINGT-UNIÈME MÉDITATION.

DE LA VOLONTÉ DE DIEU ANTÉCÉDENTE ET SUIVANTE.

I. Considérez de plus en Dieu deux volontés adorables, et bien dignes d'être attentivement considérées, pour être utilement entendues, puisque c'est sur elles que roule toute l'affaire de notre salut. Tous les théologiens s'accordent à les appeler l'une antécédente, et l'autre conséquente ou suivante : non pas que Dieu veuille une chose premièrement, et puis secondement une autre, à la manière des hommes ; mais parce que, encore que tout se passe en Dieu par un acte très-unique et très-simple, toutefois l'ordre, la distinction et la dépendance des choses n'en sont pas moins observés que s'il y avait plusieurs actes dans l'entendement et dans la volonté de Dieu. Or, bien que nous sachions que les théologiens s'en aillent au sujet de ces deux volontés en des explications diverses, nous nous arrêterons à celle qui suit. Dieu voulant, comme parle saint Paul (Eph. 11, 4), que tous les hommes soient sauvés, et qu'aucun ne périsse ; cette volonté, par laquelle il veut la béatitude et le salut de tous les hommes, est ce qu'on appelle volonté antécédente, parce qu'elle est en Dieu avant toute autre volonté, suivant notre manière de voir. Et comme la volonté de Dieu est toujours souverainement active, et qu'il ne se peut qu'elle manque son effet, aussi, en vertu de cette volonté, il donne et dispense à tous les hommes les premiers secours, et tous les moyens nécessaires pour faire des progrès en l'affaire du salut. Bien plus, comme Dieu est infiniment libéral, il ne faut pas croire qu'il donne seulement une simple suffisance de moyens pour l'aimer, et en l'aimant se sauver ; mais c'est une suffisance riche, ample, magnifique et telle qu'elle doit être attendue d'une aussi

grande bonté que la sienne. Toutefois, Dieu qui nous a faits libres, ne veut pas gêner notre liberté, et il nous laisse tout pouvoir de bien user de ces moyens qu'il nous offre pour opérer notre salut, ou d'en mésuser. Que si nous en faisons bon usage, alors voyant nos mérites et notre bonne fin, il veut de nouveau notre béatitude, et confirme sa première volonté par un nouvel acte ; comme au contraire il veut la damnation des réprouvés, voyant leurs démérites et leur mauvaise fin ; et c'est ce nouvel acte de volonté que l'on appelle volonté conséquente ou suivante, parce qu'elle nous semble suivre la première. La première provient uniquement, et comme naturellement, de ce fonds inépuisable de bonté, de miséricorde et d'amour, qui constitue l'essence de Dieu ; la deuxième, au contraire, vient uniquement de nous, basée qu'elle est sur notre vie et nos œuvres, que Dieu connaît dans sa science infinie, et qu'il juge selon sa justice et son équité. Et de là aussi il suit qu'elles sont justement appelées par saint Bruno, le patriarche de la Chartreuse, l'une, volonté de bénignité et de clémence, l'autre, volonté de justice, par lesquelles Dieu réprouve les méchants, et choisit les bons.

Admirez et adorez ces deux volontés en Dieu, sur lesquelles roule toute l'affaire de la vocation des hommes au salut, et de leur prédestination ou réprobation. Rendez actions de grâces à Dieu de la lumière qu'il vous donne maintenant pour bien discerner ces deux volontés si importantes, et imprimez-en la distinction en votre esprit, pour parvenir à une connaissance plus sublime et plus certaine des choses grandes, qui concernent le salut ou la perte des hommes. Faute de bien faire ce discernement, plusieurs sont dans les ténèbres, et y étant une fois, n'en sortiront jamais. Portons-leur compassion, et déplorons leur misère.

II. Considérez l'effet véritable de la volonté antécédente de Dieu sur tous les hommes capables de raison (car pour ce qui concerne les enfants, il en faut traiter à part) ; cet effet est la concession des grâces ou des moyens suffisants pour se sauver, et ce pour tous les hommes du monde qui ont été, qui sont, et qui seront. Dieu veut, dit saint Paul, *que tous les hommes soient sauvés, et arrivent à la connaissance de la vérité ; car il y a un Dieu et un médiateur de Dieu et des hommes* (I. Tim. 2) ; non de quelques-uns, mais médiateur entre Dieu et tous les hommes, dit saint Thomas, *l'Homme Jésus-Christ, qui s'est donné soi-même Rédemption pour tous.* Il le veut de cette volonté qui a préparé pour tous des moyens de salut ; ainsi

il veut leur salut dans sa cause, en voulant les moyens qui peuvent le réaliser. Ainsi en parle expressément le subtil docteur de l'ordre de saint François. Dieu veut sauver tous les hommes, en leur prodiguant les dons de la nature, et en leur donnant des lois justes et des secours suffisants pour se sauver. C'est pourquoi Dieu a voulu que Jésus-Christ souffrît la mort pour délivrer tous les hommes de l'impuissance de se sauver, à laquelle le péché d'Adam les avait réduits ; et, par cette même volonté, il veut que tous les hommes reçoivent des moyens de salut, après lesquels il est en leur pouvoir de prier, de croire, de craindre, d'espérer, d'aimer et de faire les œuvres qui conduisent à la vie éternelle, y allant pas à pas, et de degrés en degrés ; comme Dieu, de son côté, accroît ses grâces et ses secours surnaturels, à mesure que l'homme en fait bon usage, une plus forte grâce étant comme la récompense du bon usage d'une grâce moindre, afin que ce qui est commencé s'avance et s'accomplisse. Et quand il n'aurait donné à tous les hommes que la seule grâce de recourir à lui et de prier, ils ne seraient pas dénués de secours suffisants, puisque, de son côté, il est tout-puissant, et disposé à exaucer ceux qui ont recours à lui. Ainsi celui qui, au fort de la guerre, peut demander secours, et en le demandant, le recevoir, a suffisamment ce qui lui est nécessaire pour combattre, se défendre et vaincre son adversaire ; il en est de même du malade qui peut demander le médecin, toujours prêt à le secourir et à le guérir, s'il est demandé (1). C'est pourquoi si l'homme fait ce qu'il peut, usant bien des premiers dons surnaturels de Dieu, pour s'avancer vers lui, il recevra les autres dons qu'il n'a pas encore, pour aller de bien en mieux, et de vertu en vertu. C'est la doctrine salutaire de Jésus-Christ, qui enseigne les hommes à prier et à demander ; c'est la doctrine de saint Augustin, qui dit que Dieu use de plusieurs moyens pour convertir l'homme, qu'à *aucun n'est ôté le moyen de savoir chercher pour son salut, ce qu'il ne peut ignorer sans le compromettre* (2). Dieu, ajoute-t-il, ne commande pas l'impossible ; mais en commandant, il avertit de faire ce que l'on peut, et de demander ce que l'on ne peut pas. Mais pourtant Dieu ne s'arrête pas là, il donne bien d'autres secours à la plupart des hommes, et sa volonté prévient d'une infinité d'autres grâces et de faveurs les âmes perdues par le péché d'Adam.

(1) De Libero arbit. L. 2, c. 19. — (2) De Natura et grat. cap. 14.

Estimons donc l'oraison et la grâce de recourir à Dieu par la prière, louons et aimons Dieu, pour cette bonne et très-libérale volonté qui répand ses bienfaits sur toute créature humaine, et relève leur faiblesse extrême par une force surnaturelle. C'est à cette volonté que nous avons les premières obligations de notre Rédemption, et de notre délivrance d'entre les mains des ennemis de notre âme. O Dieu plein de bonté ! que tous les hommes puissent profiter de l'effet de cette gracieuse volonté ! Et puisque l'amour ne se peut mieux payer que par l'amour, puissions-nous sans cesse vous aimer en reconnaissance de l'amour que vous portez à tous les hommes, par cette volonté première et antécédente.

III. Considérez ensuite qu'il est au pouvoir des hommes de se sauver, et que si plusieurs périssent misérablement, ce n'est que par la faute de leur volonté, qui résiste et s'oppose à la volonté et aux grâces de Dieu. Car puisque le secours de la grâce est donné et préparé à chacun, et que c'est en vertu seulement de l'abus ou du bon usage de la grâce qu'il prononce sur notre salut, personne n'a sujet de se plaindre, s'il est perdu et damné, que de soi-même et de sa résistance maudite aux grâces ménagées par la volonté de Dieu, qui veut le salut de tout le monde, et donne à chacun les grâces dont il a besoin pour se sauver. Saint Augustin appuie fortement sur cette considération, que personne ne dise qu'il ne peut éviter le péché ; car *Dieu est fidèle,* dit l'Apôtre, *et il ne permet pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces ; mais il nous fera profiter de la tentation* (I. Cor. 10). Quelque tentation qui arrive à chacun, soit convoitise de la chair, soit désir d'ambition, il peut ou la vaincre avec gloire, ou y succomber avec honte. Ainsi parle saint Augustin, cette grande lumière de l'Église. En effet, Dieu est miséricordieux pour tous, et il fait justice à chacun selon ses œuvres, donnant aux uns l'éternité bienheureuse, aux autres l'éternité malheureuse. Et comme un père qui ne met pas un fils au monde pour le dépouiller de son héritage, mais pour le rendre le successeur de ses biens, le déshérite néanmoins, sans manquer aux devoirs d'un père, si ce fils est dénaturé et l'outrage ; comme le législateur fait de bonnes lois, pour contenir tous les citoyens en paix, et leur procurer la félicité temporelle sur la terre, et condamne pourtant à mort les transgresseurs des lois, et les perturbateurs de la cité ; comme le laboureur ne plante que de bons arbres en son champ, pour qu'ils y fructifient,

et arrache pourtant ceux qu'il voit stériles et occuper inutilement la terre ; ainsi il en est de Dieu, qui, comme un père très-bon, un juge très-sage, et un laboureur très-expert, donne à tous les hommes la vie et les premiers secours de sa grâce, pour les rendre participants de son héritage et de la paix éternelle de la cité céleste, pour les faire fructifier heureusement ici-bas, en faire des arbres de son Paradis, et les y transplanter. Mais s'ils se rendent rebelles à sa voix, s'ils trangressent ses lois, et ne produisent aucun fruit de sainteté, ils sont justement privés de son héritage céleste, ils sont rigoureusement châtiés par la sévérité de sa justice, et comme des arbres qui ne portent pas de bons fruits, ils sont coupés et jetés au feu. C'est ce que dit saint Prosper d'Aquitaine : *Ceux*, dit-il, *qui ont dédaigné les invitations de la volonté de Dieu, en éprouvent la vengeance* (1).

Reconnaissons que l'affaire de notre salut est abandonnée à notre liberté, prévenue et aidée des grâces de Dieu, qui lui sont données. Oh ! que les hommes sont donc repréhensibles ! O dureté du cœur humain ! ô négligence des pécheurs endurcis ! ô rebellion de l'esprit ! qui refuse d'obéir à son Dieu. Demande secours à Dieu, ô âme infidèle ! reconnais ton péché, si tu persistes en la voie de perdition. O pécheur ! si tu soupires après le ciel, ouvre ton cœur à Dieu, et ne méprise pas la voix de celui qui t'appelle. Est-ce la faute du soleil si quelqu'un n'est pas éclairé de ses rayons, qu'il répand si largement partout ? Est-ce la faute d'une fontaine qui répand ses eaux limpides, si le passant languit de soif, parce qu'il ne veut pas se donner la peine d'en puiser ? O Dieu suprême ! plein de miséricorde et de justice, faites que je chante à jamais les louanges de votre volonté sainte, et de votre providence toujours juste.

(1) In resp. ad object. Vincent.

VINGT-DEUXIÈME MÉDITATION.

DE LA CONFORMITÉ DE LA VOLONTÉ HUMAINE AVEC LA VOLONTÉ DE DIEU.

I. Considérez l'excellence de la conformité de la volonté humaine, avec la volonté de Dieu. C'est la souveraine perfection de l'âme ; car la volonté de Dieu étant la justice et la sainteté même, plus la volonté humaine a de rapport et de conformité avec elle, plus elle devient juste et sainte, comme les choses qui sont plus parfaites à mesure qu'elles s'approchent davantage du modèle de la perfection. C'est un parfait sacrifice d'holocauste, par lequel l'âme s'offre à Dieu comme une victime consacrée, s'abandonnant toute à lui, et s'anéantissant pour honorer ses ordres et ses dispositions. C'est l'exercice des plus éclatantes vertus. Et premièrement, c'est le plus haut point de prudence ; car quelle plus grande prudence que de suivre une règle juste et infaillible, telle qu'est la volonté de Dieu ? C'est un acte de justice ; car qu'y a-t-il de plus raisonnable, et qui soit dû à meilleur titre, qu'une volonté créée et sujette de sa nature s'assujettisse à la volonté supérieure et indépendante ? C'est une obéissance parfaite ; car c'est une soumission entière aux lois de sa providence et de son gouvernement. C'est une tempérance inouïe ; car c'est mortifier d'une fois toute la fureur et la violence de ses passions. C'est une force très-grande ; car c'est combattre et vaincre tout d'un coup toutes sortes de vices et de péchés. Cette conformité est la joie de l'âme, un paradis terrestre, le bannissement de toute tristesse, le comble de l'allégresse, l'âme étant toujours satisfaite en toute fortune, en tout évènement, qu'elle prend en bonne part, comme de la main de Dieu son bien-aimé. C'est une parenté et une alliance avec Dieu, qui regarde comme frères, sœurs et proches parents ceux et celles qui ont cette conformité plus noble que toutes les parentés avec les princes de la terre. *Celui qui aura fait,* dit-il, *la volonté de mon Père qui est dans les Cieux, est mon frère, et ma sœur, et ma mère* (Matth. 12). Il est honoré du titre de frère et de sœur de Jésus-

Christ, parce qu'il sera le cohéritier de Jésus-Christ, et jouira du même héritage dans le ciel, comme font les frères et sœurs sur la terre. Il est aussi appelé du nom de mère, parce qu'il concevra Jésus-Christ en son âme, comme la Vierge l'a conçu en ses chastes entrailles (1). Que dire de plus ? Une sainte entendit un jour par révélation, que si quelqu'un, avec une ferme résolution, désirait que toute la suite de sa vie, tant dans la prospérité que dans l'adversité, fût conduite selon le bon plaisir de Dieu, il lui rendrait un aussi grand honneur, qu'en rendrait à un Empereur celui qui mettrait la couronne impériale sur sa tête. Enfin, il y a tant de noblesse dans cette conformité, que quelques-uns ont douté qu'elle pût appartenir à la créature humaine ; parce que Dieu étant plus élevé au-dessus d'elle, que le ciel au-dessus de la terre, la distance étant infinie, ils étaient étonnés qu'une créature finie pût avoir de la conformité avec ce qui était infini.

Ah ! mon Dieu ! que cette conformité est noble et excellente, que ses perfections sont rares et singulières ! Donnez-moi de faire votre volonté, afin que je sois, que je pense, que j'aime, que j'espère, que je craigne, que je parle, que je fasse ce que vous voudrez, et rien autre chose. Tout me sera bon et précieux, si votre sainte volonté s'y retrouve. Eh quoi ! l'on fait état d'une bague de matière peu précieuse, pourvu qu'un diamant de prix y soit enchâssé ; quel plus riche diamant que votre volonté ? Si donc elle est enchâssée dans les choses qui nous surviennent en ce monde, tout ne doit-il pas nous sembler précieux et agréable ? O mon Dieu ! que ma volonté soit donc conforme à la vôtre en tout évènement. Que je vous serve en tel état et en telle condition que vous le voudrez, sans recherche de moi-même et de mes propres désirs, qui ne sont pas selon les vôtres, auxquels je vous supplie, ô mon souverain Seigneur ! de n'avoir aucun égard.

II. Considérez diverses sortes de conformités de la volonté créée avec celle de Dieu. Il y en a quatre plus remarquables, qui sont comme les quatre roues du charriot de feu de l'amour, pour élever les âmes jusqu'au Ciel. La première est la conformité d'obéissance aux commandements et aux défenses de Dieu, laquelle est de tout point requise et nécessaire au salut. Elle consiste à vouloir ce que Dieu commande que nous voulions, et à ne point vouloir ce qu'il nous

(1) Sainte Gertrude, l. 4, des Insinuat. c. 80.

défend de vouloir. La seconde est la conformité d'habitude, par laquelle deux volontés se portent à leurs objets par une semblable habitude de vertu, comme si elles désirent toutes deux quelque chose, par une semblable inclination de pitié. *Comme toutes les voies de Dieu sont miséricorde et vérité* (Ps. 24), la volonté créée lui est conforme en cette seconde manière, quand elle se porte vers le prochain sans contrainte et sans intérêt, par un motif de bonté et d'amour, ou par un motif de justice et de raison ; et cette seconde conformité n'oblige qu'un certain temps, et en certaines occasions, comme tous les préceptes affirmatifs (1). Il en est de même de la troisième, qui est la conformité dans la fin, par laquelle deux volontés tendent à un même but dans leurs mouvements, et comme Dieu veut toutes choses pour des intentions très-saintes et très-accomplies, comme de se faire glorifier, de faire pratiquer l'amour qu'il se porte, et accomplir ses volontés, lorsque la volonté humaine s'unit en ses œuvres aux intentions de Dieu, voulant agir pour les mêmes fins que lui, sans avoir d'autres prétentions, elle a une excellente conformité avec lui. La quatrième est la conformité d'objet : quand deux volontés sont bien unies ensemble, que toutes les mêmes choses, sans réserve, qui sont voulues de l'une, le sont de l'autre, comme au contraire les mêmes choses qui ne sont pas voulues de l'une, ne le sont pas de l'autre. Cette conformité n'est parfaite que dans le Paradis, où par union d'amitié, les volontés bienheureuses ont les mêmes vouloirs et non-vouloirs que Dieu, en toutes choses, sans rien excepter.

J'examinerai moi-même l'état de ma volonté sur ces quatre conformités. Je reconnaîtrai en toutes ces choses combien ma volonté est dissemblable à celle de Dieu. J'aurai honte de ses difformités et de ses laideurs horribles. Hélas ! Seigneur, pourquoi donc ai-je une volonté pour résister, et ne point s'accommoder selon son pouvoir à la conduite de la vôtre très-sainte, qui doit être la règle et la mesure de toute volonté bien ordonnée. Je déteste, Seigneur, d'avoir ainsi une volonté désordonnée. Inspirez-moi donc, mon Dieu, les inclinations qui vous sont agréables, enseignez-moi tous les jours quel est votre bon plaisir intérieur et vos désirs, ce que vous commandez et défendez, ce que vous conseillez, ce que vous permettez, et ce que vous exécutez, afin que je n'aie d'autres dispositions que de m'y rendre conforme de tout mon pouvoir.

(1) D. Bonav. in 1. Disput. 48, art. 2, q. 1.

III. Considérez que la conformité d'objet par laquelle la volonté créée veut ou ne veut pas toutes les mêmes choses que Dieu veut ou ne veut pas, n'est point totalement nécessaire, mais pourtant qu'elle est de grande perfection; car, quoique la volonté divine soit juste et droite en tout ce qu'elle regarde, il nous est pourtant loisible, sans l'offenser, de désirer quelquefois ce qu'elle ne désire pas. Elle-même nous donne cette liberté, ne voulant pas nous traîner après elle à toutes les choses où elle se porte. Il nous est loisible de soupirer après la paix, quand cette volonté ordonne la guerre, et de souhaiter la santé quand elle veut la maladie. Un fils est innocent quand il désire la vie de son père, que Dieu veut condamner pour ses crimes, et, comme parle saint Augustin (1), l'homme veut souvent d'une bonne volonté ce que Dieu ne veut pas, même quand l'homme saurait ce que Dieu voudrait; car de même qu'un serviteur, dont le maître est possédé de différentes affections pour plusieurs choses, n'est point obligé d'épouser toutes les passions de son maître, et de vouloir tout ce qu'il veut, et qu'il lui suffit de vouloir ce que son maître lui commande de vouloir; ainsi il en est de l'homme à l'égard de Dieu. C'est pourquoi, quand il n'aimera pas plusieurs accidents qui lui arrivent contre son gré, il peut être innocent, pourvu qu'il ne s'impatiente pas et qu'il ne murmure pas contre Dieu, dont il ne doit jamais blâmer la providence. Il en est de même de l'homme courageux; pour être tel, il n'est pas obligé d'aimer les périls de la mort, c'est assez qu'il ne s'en attriste pas. Au reste, cette conformité d'objet, en tout ce qui est voulu et non-voulu de Dieu, renferme une si grande perfection, qu'elle mérite d'être très-ardemment recherchée, encore qu'elle ne soit pas d'obligation. Elle fait abandon de tout soi-même, de tous ses intérêts, de toutes ses satisfactions, entre les bras de la volonté divine, ce qui est une chose des plus saintes. C'est pourquoi les plus grands serviteurs de Dieu, considérant les choses de ce monde selon qu'elles sont en elles-mêmes, c'est-à-dire les jouissances et les contentements que l'on en peut tirer, comme aussi les déplaisirs que l'on en peut recevoir, considérant, dis-je, ces choses en elles-mêmes hors de sa volonté, ne les aiment pas plus que le palais de l'homme n'aime les viandes insipides et sans goût; toutes sortes d'états et de fonctions ne les touchent aucunement, tant que cette volonté ne leur y appa-

(1) In Enchyr. cap. 101.

raît pas. Mais, au contraire, les considérant dans la volonté de Dieu, ils s'y portent avec joie et avec affection. Quelque tempête qui fonde sur leur tête, ils la reçoivent avec calme ; quelque calice amer d'affliction qui leur soit présenté, ils le boivent avec délices ; quelque délaissement intérieur qu'ils éprouvent, ils le supportent sans découragement. La mort, dans cette volonté, leur est aussi aimable que la vie, l'orage que le calme, et le mauvais temps que le bon. Si bien même qu'ils ne refuseraient pas les flammes de l'enfer, s'il était possible qu'ils y fussent sans péché, et qu'ils y ressentissent la volonté de Dieu. Car ils ne sont occupés volontairement que d'elle, et comme si toutes les choses du monde n'étaient plus rien, ils ne pensent qu'à cette volonté avec laquelle ils ont une parfaite conformité qui les rend bienheureux (1).

J'aspirerai donc de tout mon cœur à cette divine conformité, ce sera mon désir perpétuel. Vous, mon Dieu, et tout ce que vous voudrez, et plus rien. Le voulez-vous ? je le veux. Ne le voulez-vous pas ? je ne le veux pas. Faites, défaites, édifiez, ruinez, vivifiez-moi, anéantissez-moi ; tout ce que vous voudrez, et plus rien. Quoi que ce soit, mon Dieu, le spirituel, le temporel, peu, beaucoup, par telle voie que ce soit, vous, mon Dieu, et tout ce que vous voudrez, et plus rien. Ah ! mon Dieu, unissez-moi toujours ainsi à votre volonté, attachez-moi ainsi toujours par des liens forts comme le diamant à votre sainte conduite, approuvant vos opérations, n'abusant point de votre permission, gardant vos défenses et commandements, et honorant vos conseils.

(1) D. Bon. in 1. dist. 48. in lit.

VINGT-TROISIÈME MÉDITATION.

DE LA LIBERTÉ DE DIEU.

I. Dieu, selon sa nature, est libre par la souveraineté et l'indépendance de son être, qui lui donne une liberté si grande, qu'elle n'a pas son égale, même dans les princes et les monarques qui gouvernent les empires et les royaumes de la terre ; car, quoiqu'il semble n'y avoir au monde de liberté que pour leurs personnes, puisqu'ils sont indépendants des hommes qui leur sont soumis, et qui relèvent de leur domaine, toutefois la liberté qu'ils ont est mêlée de servitude; car ils ne sont pas plus exempts des devoirs de la religion envers Dieu, que les moindres hommes de la terre. Et ce roi d'aujourd'hui, de la plus ancienne monarchie du monde, qui se qualifie en ses titres de roi des rois, de monarque des monarques, ajoute à cette pompe le titre d'esclave de Dieu, pour témoigner que les plus grands du monde, auprès de Dieu, n'ont que la servitude, et pas de liberté. D'ailleurs, leur nature étant la même que celle des autres, ils ont besoin de beaucoup de choses pour se maintenir en leur vie et en leur état, ce qui est une espèce de nécessité, qui répugne à l'entière et parfaite liberté. Et puis leurs domaines sont rétrécis par les frontières de leurs pays, par le nombre des années, des mois, ou même seulement des jours de leur règne, et par les limites des choses qu'ils peuvent commander ou défendre. Mais Dieu est affranchi de ces défauts, car il ne reconnaît personne pour supérieur, et n'a que faire d'aucune des choses de ce monde ; il est infini en lui-même, en toute grandeur et toute félicité. Il a une si large et si ample étendue de toutes sortes de biens, qu'il n'est borné, resserré et limité d'aucune manière, qu'il n'est lié ni sujet à qui et à quoi que ce soit, ce qui est être libre et affranchi de tout point. Le lieu ne borne pas son horizon, car les cieux des cieux ne le peuvent enfermer, il s'élève et s'étend au delà. Le temps ne l'use pas, car des millions de siècles ne suffiraient pas à mesurer et à épuiser sa durée. Toutes les vertus sont sous sa domination suprême, et tous les biens temporels de ce monde, et de mille autres qui sont possibles, ne lui donnent point le

plus petit empressement ou la moindre attache ; car il n'en a que faire, ayant dans sa seule essence infinie tous les objets de la félicité la plus parfaite ; c'est pourquoi il se suffit à lui-même. Les résolutions mêmes qu'il a prises éternellement à l'égard des créatures, ne le nécessitent pas ; car quoiqu'elles soient très-constantes et invariables, et qu'en les supposant, l'ordre du monde ne puisse aller autrement ; toutefois, comme il n'y a que la nécessité qui détruise la liberté, il demeure libre dans la constance de ses résolutions, qu'il a formées lui-même sans contrainte.

O souverain Seigneur ! ô Dieu des dieux ! je me réjouis de connaître que vous jouissez d'une si parfaite et si éminente liberté. Oh ! que bénie soit l'infinité de vos grandeurs, en laquelle vous avez cette haute perfection qui vous est toute singulière ! Oh ! puissent tous les grands de la terre mettre leurs sceptres et leurs couronnes à vos pieds, pour protester en effet qu'ils ne sont que vos esclaves et de pauvres néants, en comparaison de vous. O Seigneur ! vous êtes indépendant, vous vous suffisez à vous-même, et tout seul vous êtes libre et souverain. Je m'abaisse devant vous en considération de cette suprême liberté ; je vous adore en cette pensée avec toute la révérence et la soumission qui m'est possible, confessant que *vous êtes mon Dieu, car vous n'avez que faire de mes biens* (Ps. 15).

II. Dieu est encore libre dans les résolutions qu'il forme touchant les créatures. Tout ce qu'il a voulu et décrété éternellement, ça été avec liberté ; et comme sa volonté ne se perfectionne point, parce qu'elle a pour objet des choses créées, quelque résolution qu'il prenne à leur sujet, elle demeure toujours la même, et n'est point sujette au changement par sa liberté, comme la nôtre. Pour comprendre cette vérité, considérez que la volonté divine se porte à trois objets. Premièrement, elle se porte au souverain bien, qui n'est autre que Dieu même ou son essence infinie, qu'il aime d'un amour de complaisance qui lui est entièrement nécessaire ; parce qu'il lui est impossible, en se contemplant si beau, si riche, si accompli, et comme le souverain bien, de ne se point aimer. Secondement, sa volonté se porte aux créatures possibles, en tant qu'elles sont seulement possibles ; il les considère toutes en la bonté, qui leur est possible, avec un contentement indicible, et comme un roi qui pense aux victoires qu'il pourrait remporter, et aux provinces qu'il pourrait subjuguer, il se complaît en ces objets, qui n'ont d'existence que dans sa pensée. Ainsi, Dieu considérant les merveilles d'un mil-

lion de mondes qu'il pourrait crééer, se complaît en leur possibilité; et quoique cette complaisance soit inefficace, elle est pourtant encore nécessaire, car les choses possibles ont de la bonté à leur manière, laquelle de soi-même est nécessaire; c'est pourquoi la volonté de Dieu, qui est droite, n'en peut point avoir d'aversion, et ne peut manquer de s'y complaire. Troisièmement, cette volonté se porte vers les créatures existantes, en quelque temps que ce soit, d'un amour qui n'est point nécessaire, mais libre; en sorte que tout ce qu'il décrète touchant ce monde et les créatures qui y sont renfermées, touchant la création des hommes, leur justification, leur glorification, c'est toujours avec la liberté et le pouvoir de décréter autrement; car rien ne l'obligeait au dessein de créer ce monde plutôt qu'un autre. Une créature sainte et généreuse peut bien mépriser ce monde, toutes ses richesses et ses honneurs, par le désir d'un plus grand bien; combien davantage, Dieu infini en toutes choses l'eût-il pu dédaigner, quand éternellement il se présenta devant sa pensée, avec tous les autres mondes possibles? Si donc éternellement il lui donne la préférence pour le faire sortir du néant plutôt qu'un autre monde, c'est l'effet de sa volonté libre et pure.

Je vous admirerai, Seigneur, et vous aimerai, parce que, librement et de votre plein gré, vous avez voulu ce monde, dont je suis une si petite partie. Il était en votre pouvoir, si vous aviez le désir de voir des cieux rouler dans l'immensité de l'espace et un soleil illuminer la terre, et la rendre plantureuse, de créer un autre soleil, d'autres cieux, une autre terre. Et si vous aviez le désir de voir des esprits raisonnables animer des corps mortels, combien d'autres esprits pouviez-vous créer que les nôtres, qui vous eussent été plus fidèles et plus soumis; cependant vous les avez laissés dans le néant, et vous avez donné l'être à mon esprit et à mon corps. Ah! mon Dieu, je ne sais pourquoi et comment vous m'avez choisi parmi l'infinité des choses possibles, sans aucun mérite de ma part. Mais quel que soit le motif pour lequel vous m'avez créé, Seigneur, la parole et la pensée ne pourront jamais exprimer toute ma reconnaissance. Je vous en aime plus que mon cœur et ma vie, je n'ai rien que je ne sois prêt à sacrifier un million de fois pour votre gloire, afin de vous témoigner toute ma reconnaissance. Ce grand Dieu a préféré mon âme à des âmes innombrables qui lui paraissaient devoir être meilleures, je le préférerai donc à tout aussi : *Vive mon Seigneur, mon Dieu; béni, exalté soit le Dieu de mon salut* (Ps. 17).

III. Considérez que Dieu est encore libre dans l'exécution de ses décrets, libre, dis-je, de tout obstacle et empêchement, personne ne pouvant s'opposer à ses desseins, et en arrêter l'effet, ni lui demander raison de ses œuvres, et lui dire : Pourquoi faites-vous ainsi ? Sans aucun obstacle il a créé cet univers, et il lui en a moins coûté qu'à un homme de prononcer une parole, ou de faire un signe de la main. D'un souffle il inspira l'âme, cette substance si noble, dans le corps du premier Adam. Tous les jours il envoie ses premiers attraits, et ses premières grâces excitantes dans les âmes, pour les convier à l'observance de ses lois, et personne ne peut empêcher cette première faveur spirituelle. Que si l'âme s'endurcit à la résistance, ce n'est qu'à sa volonté extérieure qu'elle résiste, non point à sa volonté intérieure et efficace de bon plaisir, qui atteint toujours le but qu'elle s'est proposé. Car pour ne point avoir de désirs en vain, il n'a pas voulu d'une volonté absolue, ce qu'il prévoyait ne devoir jamais être, et néanmoins dès qu'une âme a contrarié sa volonté extérieure de commandement et de prohibition, il se vengera de ce mépris par les flammes éternelles, dont personne ne la pourra délivrer. *Dieu, le Seigneur des vengeances, le Dieu des vengeances a agi librement* (Ps. 93). Au contraire si une âme se rend docile à ses lumières, si elle se rend obéissante jusqu'à la fin à ses lois, il la justifiera et la glorifiera éternellement, sans que toutes les puissances de la terre et de l'enfer puissent entraver son dessein ; car Dieu est libre : *il a fait tout ce qu'il a voulu, au ciel et sur la terre, sur la mer et dans les abîmes* (Ps. 134). Au reste, s'il ne peut vouloir et exécuter le péché, ce n'est point un défaut dans sa liberté, mais c'est la perfection même de cette liberté, qui étant toute-puissante, ne s'étend qu'aux actions louables, et ne peut se laisser vaincre par le péché qui, aux termes de saint Denis (1), est la faiblesse et l'infirmité même. C'est pourquoi, comme une colonne est d'autant plus forte, qu'elle ne peut être abattue, et un soldat d'autant plus valeureux qu'il ne peut être défait ; ainsi la liberté divine est d'autant plus généreuse, qu'elle ne peut vouloir et souhaiter le mal, qui ne peut la vaincre. C'est pourquoi ce que saint Anselme (2) avait avancé le premier, que la puissance de pécher n'était ni la liberté, ni partie de la liberté, saint Thomas le répéta, en disant que cela était vrai dans toutes sortes de natures et d'états ; car quoique la puissance de péché fasse partie

(1) De Divin. Nom. c. 4. — (2) De Lib. arb. cap. 1.

de la liberté, en cette vie présente, il n'en est pas de même dans l'état de gloire des anges ou des hommes, ni pareillement en la nature de Dieu. Partant, comme la liberté s'étend diversement à plus ou moins d'objets, selon les sujets où elle est, qui ont leurs perfections inégales, la liberté ne subsiste pas moins dans la perfection de la nature de Dieu, où est la sainteté sans souillure, que dans la félicité des anges ou des hommes qui n'ont pas le pouvoir de pécher, et ainsi Dieu est libre dans l'exécution de ses œuvres.

Apprends de tout ceci, ô mon âme! à craindre Dieu en tes déréglements; car hélas ! si pour tes offenses tu tombes entre les mains de sa justice, personne ne pourra t'arracher à l'ardeur de ses foudres. Apprends à espérer, si tu t'adonnes à l'aimer sincèrement ; car quand toutes les puissances de la terre se réuniraient contre toi, leurs efforts seraient vains, et tu seras glorifiée. Apprends aussi, ô mon âme! qu'il faut avoir de la puissance pour les œuvres de la vertu, non point pour celles du vice ; car *pourquoi te glorifies-tu de ta malice, toi qui es puissant pour l'iniquité* (Ps. 51)? Ce n'est point là une puissance de Dieu, mais du démon. Apprends enfin à servir ton Dieu librement, sans tristesse et contrainte; puisqu'il te fait du bien si volontiers, sans y être nécessité. Donc, *mon Dieu, je vous offrirai des sacrifices du fond de mon cœur, et je confesserai votre nom* (Ps. 53).

VINGT-QUATRIÈME MÉDITATION.

DE L'AMOUR DE DIEU ENVERS LES CRÉATURES.

I. Considérez la vérité de l'amour de Dieu envers les créatures, qu'il aime toutes d'un amour naturel ou surnaturel. La raison en est qu'il a une volonté, dont le premier acte et le premier mouvement est l'amour, par lequel elle tend et s'incline au bien, comme à son propre objet ; et comme le premier bien qui se présente à la volonté de Dieu, est son essence infinie, elle est la première aimée, et ensuite les créatures, qui sont les effets et les fruits de cette essence ; c'est pourquoi l'amour que Dieu se porte à lui-même, le porte et le

sollicite à l'affection des créatures, comme l'amour que l'on porte à un père, porte à aimer ses enfants ; tellement que l'amour de Dieu envers les créatures est comme un rejeton, ou une extension de l'amour qu'il se porte à lui-même. La vérité de cet amour paraît encore plus évidemment en ce qu'aimer n'est autre chose que de vouloir du bien à quelqu'un. Or, il n'y a pas une seule créature à laquelle Dieu ne veuille quelque bien par son immense bonté ; car de plein gré il fait du bien à toutes, il les crée, il les conserve en leur être, ce qu'il ne ferait pas, s'il n'avait de l'affection pour elles. Mais comme les biens qu'il fait aux créatures sont de deux sortes, les uns naturels, les autres surnaturels, de là vient qu'il les aime différemment, les unes plus, les autres moins. Il y en a qu'il aime seulement d'un amour naturel, parce qu'elles ne participent qu'à la première sorte de bien, qui n'élève point la nature au-dessus d'elle-même ; telles sont toutes les créatures de ce monde, les cieux, les éléments, les hommes, même les pécheurs réprouvés, et les démons misérables, pour lesquels il conserve un amour naturel, en tant que, malgré leur malice et leur ingratitude, il les fait subsister sans les anéantir. D'autres créatures sont plus chèrement aimées d'un amour surnaturel ; celles qui reçoivent ses grâces pour être promues à la gloire ; car par l'affection particulière que Dieu leur porte, il les élève au-dessus de leur état, et les agrandit entre toutes les créatures, comme un roi agrandit entre tous ses sujets ceux qui ont le bonheur d'être ses favoris. Dieu aime tout ce qu'il a fait, dit saint Augustin (1), et entre tout, les créatures raisonnables ; et parmi celles-ci, il aime davantage ceux qui sont les membres de son Fils unique, et beaucoup plus encore son Fils unique lui-même.

J'admirerai cet amour de Dieu, et m'en réjouirai ; car quelle nouvelle plus admirable et plus agréable peut entendre une vile et méprisable créature, sinon celle-ci, qu'elle est aimée de son Créateur ? Car, *ô Seigneur, vous aimez toutes les choses qui ont l'être, et ne haïssez rien de tout ce que vous avez fait* (Sag. 11) ; mais *qu'est-ce que l'homme*, ô mon Dieu, *pour que vous le magnifiiez, et que vous attachiez votre cœur à lui* (Job.7) ? *Qu'est-ce que l'homme, pour que vous vous souveniez de lui* (Ps. 8) ? Hélas ! nos indignités sont si grandes, nos difformités si apparentes, nos fautes si énormes, et notre vie si déplorable, et cependant vous avez de l'amour pour nous ;

(1) Tract. 101. in Joan.

vous si grand, pour des créatures si chétives, vous si auguste et si majestueux, pour des vermisseaux rampants sur la terre, et la souillant incessamment; car vous êtes infini, et nous sommes infiniment éloignés de vous, et vous vous approchez de nous, et vous vous unissez à nous par affection. Oh ! qu'à jamais béni soit votre amour ! Oh ! je vous remercie, mon Dieu, pour moi, et pour toutes les créatures de l'univers.

II. Considérez les qualités de l'amour de Dieu. Il est éternel, constant, gratuit et singulier. Son amour est éternel, et jamais il n'a été nouveau ; car de toute éternité, Dieu formait des décrets et des résolutions de faire un jour du bien à ses créatures. *Il nous a aimés avant la création du monde*, dit saint Paul (Eph. 1). Son amour est constant ; car sans varier, ce grand et très-bon Dieu a persisté une infinité de temps dans la résolution perpétuelle de nous communiquer ses dons, et son cœur admirablement enflammé a continué d'avoir une sollicitude et un mouvement de bienveillance envers nous, qui n'a pas eu un seul moment de trêve et de relâche. *Je t'ai aimé*, nous dit-il, *d'une charité perpétuelle* (Jér. 31). Son amour est gratuit ; car c'est sans en retirer aucun profit, ou en espérer du retour ; il n'a d'autre motif de son amour que l'abondance de sa bonté, qui le porte à se communiquer, comme une fontaine qui déborde demande à verser et à épancher ses eaux. Ce n'est donc pas que les créatures aient de puissants attraits pour l'exciter ; ses attraits ne lui viennent point du dehors, il les a en sa bonté naturelle et en soi-même, comme si toute son essence ne consistait qu'à aimer ses créatures. *Je les aimerai*, dit-il, *de mon plein gré* (Osée, 14). Enfin son amour est singulier ; car il aime autant chaque créature en son particulier, que si, ayant oublié le ciel, la terre et tout le reste, il n'avait qu'elle seule à aimer. Celle qui a le bonheur d'être reçue en son amitié ne reçoit point de préjudice de la société des autres, qui ont un pareil avantage ; parce que son amour qui leur est commun, étant en même temps infini, chaque créature est aussi favorisée que si elle était unique; c'est pourquoi son amour est tellement commun à tous, qu'il ne laisse pas d'être le bien de chacun. De là vient qu'il dit à l'âme qu'il chérit comme son épouse : *Ma colombe est unique* (1). Et si l'abbé Rupert a bien pu appliquer à Jésus-Christ les paroles de David sur Jonathas, Dieu peut dire à l'homme

(1) In cap. 4. Cant.

ces mots tendres et ravissants : *Comme la mère aime son fils unique, ainsi je t'aimais* (II. Rois, 1).

Je m'exciterai moi-même, par la considération de cet amour parfait ; car quelle apparence qu'un cœur se refuse à celui dont il est si noblement aimé ? Le Sage nous donne cet avis : *Ne délaisse point un ancien ami, car le nouveau ne lui sera point semblable* (Eccl. 9). C'est vous, mon Dieu, qui êtes cet ami ancien, qui n'a pas son pareil ; car personne n'aime de toute éternité, si constamment, si gratuitement, si singulièrement que vous. Pourquoi donc suis-je plein de glace ? que ne suis-je tout flamme et tout amour ? Ah ! le feu ne se peut mieux allumer que par un autre feu, et votre amour est un feu, ô mon Dieu, et un feu plus grand, pour enflammer un cœur à vous aimer, que le monde tout entier, s'il était embrasé, pour brûler un seul corps. D'où vient donc cette glace et cette tiédeur de mon âme ? Fondez-la, Seigneur, liquéfiez-la, changez-la en une ardente dilection, afin que je vous aime uniquement comme mon seul et unique bien, que je vous aime purement pour vous-même, que je vous aime constamment et éternellement.

III. Considérez encore l'utilité de cet amour, et le bien qui en arrive ; car cet amour divin est différent de l'amour créé, en ce que celui-ci est ordinairement stérile, infructueux, et presque sans effet ; mais l'amour divin est fécond et efficace, il apporte mille avantages à ceux auxquels il s'attache, il les gratifie, il les enrichit de ses dons, il les élève à des grandeurs excessives jusqu'à les béatifier, et à les rendre participants dans la gloire de ce que Dieu est lui-même par nature (1). Car, dit le Docteur angélique, notre volonté n'étant point la cause de la bonté des êtres, mais étant mue par la bonté des êtres, comme par son objet, il arrive que notre amour, par lequel nous voulons du bien à quelqu'un, n'est point la cause de sa bonté, mais au contraire sa bonté véritable ou apparente cause et provoque notre amour, par lequel nous voulons, et que le bien qu'il a, lui soit conservé, et que le bien qu'il n'a pas, lui soit ajouté, et fait que nous nous employons pour ce sujet ; mais l'amour divin crée et répand la bonté dans les êtres. Saint Thomas veut dire que l'amour humain suppose la bonne grâce et la perfection de la personne aimée, sans la donner ; mais l'amour divin ne la suppose pas, il l'apporte avec lui ; et il est la cause de toute la bonté et de toute la

(1) Q. 20, art. 2.

perfection des créatures, qui a sa source originaire en son amour. Aussi Dieu a fait deux présents à l'homme ; le premier est son amour de bienveillance, le second est toute la bonté qui est en l'homme. Ce second présent ne se fait que par le moyen du premier ; car si Dieu ne donnait son amour premièrement à l'homme, il n'aurait pas un seul degré de bonté. Et qu'il en soit autrement, que Dieu retire un peu sa bienveillance de lui, son amour naturel et surnaturel, alors l'homme se verra en un instant dépouillé de tout ; plus de Paradis, plus d'espérance ; le soleil ne luira plus pour lui, la terre ne le soutiendra plus, l'air ne le fera plus respirer, ses membres tomberont, et toute sa substance s'en ira au néant. Ainsi l'amour divin est la cause de tout bien.

Donc, ô mon Seigneur, *que votre esprit est débonnaire* (Sag. 12), et que suave est votre amour, répandu sur toutes les choses créées ! Qu'ai-je donc affaire d'être aimé du monde, où d'être dans les bonnes grâces des grands de la terre ? Qu'en revient-il à ceux qui les mendient et les cultivent au mépris des vôtres, ô mon Dieu ! Oh ! il me suffit d'être en votre grâce et en votre amour ; que tout le monde me rejette, ce m'est assez d'être aimé de vous, dont l'amour est la source de tout bien,

---

VINGT-CINQUIÈME MÉDITATION.

DE LA HAINE DE DIEU CONTRE LES PÉCHÉS ET LES PÉCHEURS.

Considérez la vérité de la haine de Dieu contre le péché et les pécheurs, selon qu'en parle le Sage : *L'impie et l'impiété sont également l'objet de la haine de Dieu* (Sag. 14). Car encore qu'il aime tout ce qu'il a fait, il n'aime pourtant point le péché, dont il n'est point l'auteur, ni pareillement le pécheur comme pécheur, parce qu'il n'est pas la cause de ce qu'il est pécheur, mais seulement de ce qu'il est homme. Et tant s'en faut que son amour puisse empêcher sa haine, qu'au contraire son amour semble la réveiller, là où il en trouve un juste sujet ; car puisque Dieu a de l'amour pour le bien, il doit

avoir de la haine pour le mal; et il n'aimerait pas parfaitement le bien s'il n'abhorrait le mal qui lui est contraire. Et puis, Dieu est juste, il est saint, il est la pureté et la sainteté même; il est donc incroyable qu'il se puisse plaire à l'injustice; car il n'appartient qu'à un naturel dépravé et immonde de ne pas s'indigner à la vue du mal; c'est pourquoi, après que le péché est commis, il ne suspend plus l'action de sa volonté; comme juge de toutes choses, il en porte jugement en soi-même, et le hait partout où il l'aperçoit. Aussi le péché est bien digne de sa haine et de son courroux; car il ruine l'homme, qui est sa vive image et sa ressemblance, son plus noble chef-d'œuvre en ce monde et sa plus belle créature; c'est pourquoi, comme l'ouvrier s'indigne contre celui qui gâte son ouvrage, ainsi Dieu contre le péché. Et alors sa haine s'appelle haine d'abomination; car par elle il regarde le péché comme un mal plus horrible et plus exécrable que n'est aux yeux des hommes la peste, la foudre ou un serpent. Mais sa haine ou son indignation ne s'arrête point au péché, elle passe jusqu'au pécheur, qui le commet volontairement, et que Dieu hait comme pécheur, parce qu'il s'est infecté lui-même du venin du péché, il s'est sali et défiguré de sa laideur, et a méprisé l'empire de son souverain, en donnant asile à son ennemi, et en violant ses lois. Pour ces raisons il lui porte une haine d'inimitié, par laquelle il s'éloigne de lui, et est disposé à lui infliger quelque punition, ou en cette vie, ou en l'autre. Il n'y a point à douter de cette vérité, assurons-la, et maintenons-la hardiment, dit Lactance (1) : cette vérité est la souveraine raison et la ferme base de la religion et de la piété; car à peine servirait-on Dieu, s'il aimait ceux qui le méprisent et lui refusent le culte qui lui est dû. Enfin, comme un roi se courrouce à bon droit quand il voit ses soldats se battre lâchement et abandonner leurs armes, et le laboureur quand il voit ses terres gâtées et ses troupeaux abandonnés à la cruauté des loups (2); il en est de même de Dieu, quand il entre en indignation contre les pécheurs, et les poursuit à cause de leurs péchés; car il lui appartient de les tenir en leur devoir, par la crainte de sa haine ou de sa colère, comme par un frein, qui sert à les remettre au droit chemin, dit le grand Saint Cyrille.

Je croirai donc cette vérité, et je frémirai en moi-même d'appréhension de tomber en la haine et l'indignation de mon Dieu. Et

(1) Lib. de Ira Dei. cap. 6. — (2) D. Cyrillus, Alex. lib. 5. contra Julianum.

parce que c'est le péché qui excite cette haine, je considérerai tous les replis de mon âme, pour voir s'il s'y rencontre, pour l'en chasser au plus tôt par toutes sortes de moyens. Je veux donc examiner mes péchés jusqu'aux moindres, et les plus véniels. Ah ! perfide iniquité tu ne me feras pas plus longtemps encourir la haine de mon Dieu. *Je repasserai toutes mes années en l'amertume de mon âme* (Isa. 38), jusqu'à ce que je puisse apaiser son courroux, et que je sois réconcilié.

II. Considérez les qualités de la haine de Dieu contre les péchés et les pécheurs, durant cette vie. Premièrement, cette haine est tranquille, elle est en lui sans trouble et sans émotion ; car en haïssant les impies, et en se courrouçant contre eux, il demeure en son repos, sans ressentir ces agitations, ces bouillonnements de sang, ces saisissements de cœur, ces tremblements, ces changements de couleurs, et toutes ces ardeurs furibondes qui tourmentent les pauvres mortels dans le fort de leur colère. D'où vient qu'en second lieu sa haine est toujours juste et raisonnable ; car se possédant toujours soi-même, il ne jette sa haine que sur ceux qui en doivent être frappés, et sans se précipiter jamais ; aussi il n'inflige pas de peine qui excède le crime. C'est pourquoi, comme les justes ne doivent point redouter d'être enveloppés indifféremment dans sa haine avec les méchants ; de même ceux-ci n'ont point à craindre d'être punis et châtiés avec excès, et au delà de ce que méritent les crimes qu'ils commettent contre une majesté infinie. Les fureurs injustes n'appartiennent qu'aux hommes, dont les sens se troublent par la haine, et que les passions emportent à se venger contre toute raison. Troisièmement, cette haine est toujours tempérée de quelque sorte d'amour, elle n'est jamais extrême ; quand il est courroucé, il se souvient de sa miséricorde, et ne fait point aux pécheurs tout le mal qui lui serait possible. Car nonobstant cette haine, il les conserve jusqu'à ce que les causes naturelles amènent leur mort, et cependant il ne cesse de les rechercher avec paix et amitié, de les exciter au bien, et de les toucher des traits de ses grâces, et des attraits de sa gloire, dont il leur donne l'espérance, en cas de pénitence et de conversion. D'où vient, en quatrième lieu, que cette haine de Dieu a cette noble propriété, de s'apaiser et de s'éteindre, quand le bois qui l'allumait est retiré, et que le péché, au sujet duquel elle s'excitait, est ôté ; car il ne hait pas les hommes selon leur nature, mais selon leur péché, et en tant que pécheurs, tellement que quand ils cessent

d'être pécheurs, il cesse d'être courroucé ; et s'il persévère en sa haine, c'est que l'homme dénaturé persévère en ses offenses, en ses ingratitudes, dans le mépris des choses saintes, et dans son endurcissement ; car quiconque se désiste du péché éteint la haine de Dieu.

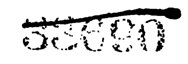
Je concevrai donc une grande confiance de pouvoir apaiser la colère de Dieu. Quoique mes péchés soient innombrables, quoique j'aie méprisé ses commandements, et les préceptes de son Eglise, quoique j'aie résisté aux inspirations du Saint-Esprit, et négligé ses conseils, quoique je me sois abandonné à toutes sortes d'offenses, grandes et petites, quoique j'aie ajouté péchés sur péchés, quoique jamais je n'aie fait pénitence, que je sois incontinent retourné à mes habitudes, comme le chien à son vomissement, et comme le pourceau à sa fange. Quoique pour toutes ces choses, Seigneur, et plusieurs autres encore, je sois tombé justement en votre disgrâce, et me sois rendu l'objet de votre haine ; toutefois, puisque vous me faites la grâce de considérer les qualités de cette haine, et d'apprendre que vous n'êtes point inexorable, mais propice aux pécheurs qui se reconnaissent, et qui se jettent entre vos bras ! Oh ! Seigneur ! tant qu'il me restera un seul soupir de cette vie, j'aurai espérance de rentrer en vos grâces, et d'apaiser votre colère ! Je vous servirai, mon Dieu, avec cette espérance, et ma consolation sera d'y penser souvent. *O Dieu, vous ne rejeterez point un cœur contrit et humilié* (Ps. 50) !

III. Considérez encore les qualités de cette haine, après l'état de cette vie, contre les âmes en péché mortel. Il n'y a rien de plus terrible et de plus épouvantable à considérer. Premièrement, c'est une haine manifeste que ces âmes déplorables connaîtront évidemment ; car se voyant elles-mêmes avec le péché, elles se verront toutes souillées et toutes corrompues, et bien étrangement défigurées ; elles se verront infectées, puantes et horriblement difformes. Cette vue fera qu'elles s'estimeront dignes d'être abhorrées de tout le monde, et surtout de Dieu qui est la souveraine pureté, auquel elles verront qu'elles doivent être extrêmement désagréables ; c'est pourquoi la haine de Dieu leur sera toute manifeste. Secondement, cette haine sera subite, elle ne différera plus le châtiment, elle n'ira plus d'un pas tardif à la punition des forfaits. Comme une rivière dont le cours a été arrêté par des pierres, par des remparts, et autres obstacles, quand toutes ces choses ont disparu, coule avec impétuosité,

inonde tout, et emporte avec elle à la mer ce qui s'oppose à sa rapidité ; ou bien comme la foudre qui a été longtemps retenue dans la nue, quand enfin elle se dissout, sort avec une ardente furie, et en un instant descend en bas, y ruinant et ravageant ce qu'elle atteint ; ainsi cette haine n'étant plus retenue par la miséricorde et la patience, descendra subitement sur ces âmes, à l'instant où elles se sépareront de leurs corps, pour exercer contre elles des vengeances immortelles. C'est pourquoi encore cette haine sera implacable, et ne s'adoucira jamais pendant toute l'éternité ; comme ces âmes seront éternellement souillées et infectées par leurs péchés, dont elles n'auront point de regret, aussi seront-elles éternellement haïes de Dieu, et abhorrées de lui ; c'est pourquoi elles seront au désespoir. Enfin, cette haine est la plus horrible et la plus redoutable de toutes les haines du monde. Ce n'est rien que la colère des rois, qui est comme le rugissement d'un lion ; c'est un jeu, que les détresses d'un favori disgracié et dépouillé de tous ses biens, au prix des angoisses d'une âme qui se verra haïe de Dieu. Chose si épouvantable, qu'il serait plus à souhaiter d'être frappé de dix mille foudres, que de voir sa face se détourner de nous, et son œil tranquille ne nous supporter pas.

A quoi donc pensons-nous, ô mon âme ! à quoi pensent tous les pécheurs de la terre, qui, ayant cette épée effroyable pendante sur leurs têtes, vivent, insensés qu'ils sont, avec autant de joie et d'assurance que si leurs affaires étaient dans le meilleur état du monde. Hélas ! qui leur a jeté tant de boue sur les yeux, pour les empêcher de voir les peines qui leur sont préparées ? Ah ! mon Dieu, j'aime mieux les afflictions présentes de cette vie, que les maux à venir des réprouvés. *Eh ! Seigneur, ne me reprenez pas en votre fureur au sortir de ce monde* (Ps. 37). Que mon âme vous voie alors, plutôt comme un père plein de bonté, que comme un juge sévère. Pour ce sujet, je souffrirai volontiers les adversités temporelles, et toutes les difficultés qui s'offriront, pour pouvoir racheter les feux, les roues, les sanglots, les grincements de dents, les ténèbres, les désespoirs, et toutes les rigueurs que ressentiront vos ennemis. *Brûlez donc ici, Seigneur, coupez, afin que vous me pardonniez dans l'éternité* (1).

(1) D. Bernard.



VINGT-SIXIÈME MÉDITATION.

DE LA MISÉRICORDE DE DIEU.

I. La miséricorde, c'est une vertu par laquelle on se porte à faire du bien à quelqu'un pour le délivrer de sa misère. Or, Dieu fait du bien à toutes les créatures pour les délivrer de leurs défauts, et les retirer de quelques-unes de leurs misères, d'où elles ne pourraient sortir sans son assistance. Il est vrai, selon la pensée du Docteur angélique (1), que faire du bien aux créatures, et leur donner des perfections, c'est une chose qui peut appartenir à la bonté de Dieu, à sa justice, à sa libéralité, et enfin à sa miséricorde; mais sous différents rapports; car quand il fait du bien aux créatures, en tant que le bien est bien, sans autre considération, c'est un trait de sa bonté. Mais quand il fait ce même bien et communique des qualités aux créatures, selon les proportions et les exigences de la condition de chacune, c'est un trait de sa justice. Que si l'on considère Dieu faisant du bien aux créatures, par le seul motif de sa bonté, qui le porte à se communiquer, sans qu'il en attende aucun profit, sans aucun intérêt pour sa gloire, c'est un trait de sa libéralité. Mais si Dieu accorde des perfections aux créatures, s'il leur fait du bien pour les délivrer de leurs misères et de leurs défauts, alors c'est le trait caractéristique de sa miséricorde; c'est pour cela qu'il est appelé Miséricordieux, et qu'il a vraiment la vertu de miséricorde, sans qu'il en ressente lui-même aucune misère, par suite de cette compassion bien sincère qui le porte à délivrer toutes ses créatures de leurs misères. Il le fit dans la création de l'univers, où il usa de miséricorde à l'égard de toutes les créatures, auxquelles il donna l'être avec des propriétés et la puissance de s'y maintenir, selon leur condition; car il les retira de l'abîme du néant, et les sépara de la masse des choses possibles, et ainsi il les délivra de la première misère qu'il est possible d'imaginer, qui est, de n'être rien. Non

(1) Quæst. 21, art. 3.

content de cette miséricorde, voyant que l'état naturel était peu noble et peu élevé au prix de l'état surnaturel de la grâce, et de celui de la gloire, devant lesquels il n'était que bassesse et misère, il créa les anges et les hommes dans l'état surnaturel de la grâce, pour leur ouvrir ensuite la gloire de son Paradis, et les affranchir ainsi de toutes misères. Et parce que la créature retournerait d'elle-même à son néant, et perdrait tout ce qu'elle possède, et tout ce qu'elle est, s'il ne la soutenait puissamment, pour comble de biens, il la maintient lui-même en son être, et cela, dit le divin saint Denis (1), par sa bénignité conservatrice, qui préserve les créatures de la perte de tous leurs biens, en sorte que tous les théologiens l'appellent une rédemption, qui empêche les êtres de retomber dans le néant.

Oh! j'inviterai toutes les créatures qui sont, à louer cette miséricorde, me jugeant incapable de le faire moi-même dignement. Anges, hommes, cieux et terre, louez Dieu et bénissez-le, exaltez-le en tous les siècles des siècles, car ses miséricordes embrassent toutes choses. O Dieu très-bon! il n'y a point de miséricorde qui s'étende si loin que la vôtre. Le soleil ne retire les hommes que des ténèbres de la nuit. A peine éclaire-t-il en un même temps le tiers du monde, et sa lumière ne luit que pour des créatures mortelles. Que tout cela est peu, Seigneur, au prix des effets innombrables de votre miséricorde universelle! Jamais astre ne répandit tant et de si douces influences; jamais terre ne fructifia si abondamment; jamais source n'épancha plus largement ses eaux. Hélas! Seigneur, illuminez mon esprit, afin que je contemple plus longtemps ces merveilles; enflammez mon affection, afin que vous ayant reconnu riche en miséricorde à l'égard de tous les êtres, je vous en remercie au nom de tous, et que je me consacre et consume à votre service, par reconnaissance pour vos miséricordes.

II. Considérez la miséricorde de Dieu, en tant qu'elle regarde particulièrement les pécheurs; car cette miséricorde ne leur manque pas plus que la lumière au soleil, que l'eau dans la mer. Cette miséricorde est la mansuétude à leur égard, c'est la patience, c'est la bénignité, c'est la clémence. C'est premièrement la mansuétude; car, l'homme se rendant coupable d'ingratitude et d'outrage, Dieu ne s'en trouble pas, ne s'en rebute pas, et ne fait point à l'heure même écla-

(1) Cap. 8, de Divin. nom.

ter sa colère. Secondement, cette miséricorde, c'est la patience, car le plus souvent il attend longuement les pécheurs, loin de les punir sur-le-champ, comme s'il ne faisait autre chose qu'épier les fautes des hommes pour les y surprendre, et aussitôt les condamner. Je péchais, dit saint Bernard (1), et vous, mon Dieu, vous dissimuliez mes offenses; je ne m'abstenais pas de mes crimes, et vous vous absteniez de vos châtiments; je prolongeais longuement mon iniquité, et vous, Seigneur, votre pitié. Troisièmement, elle est appelée bénignité, en tant que cette miséricorde est toujours disposée à recevoir le pécheur, s'il fait pénitence et revient à une meilleure vie; car quand ses péchés seraient en plus grand nombre que les cheveux de la tête, quand ils seraient plus rouges que l'écarlate, et que ce seraient des impiétés, des sacriléges et des abominations les plus noires de tout l'enfer, pour lesquelles il mériterait d'être étouffé, d'être rompu et brûlé tout vif, il est reçu avec les caresses et les douceurs de la grâce, qui lui est donnée aussitôt, et il est remis au nombre des enfants destinés au Paradis. Quatrièmement, cette miséricorde est appelée clémence, car si elle punit le pécheur qui ne se veut pas reconnaître, et qui meurt comme un Pharaon endurci, c'est avec moins de rigueur et de sévérité que Dieu aurait droit d'en user; car il pourrait justement augmenter les peines des damnés; mais par clémence, dans la plus rigoureuse exécution de sa justice, il laisse couler quelques gouttes de miséricorde, pour modérer l'ardeur des flammes éternelles. C'est pourquoi les pécheurs l'appelleront un agneau au jugement, parce qu'il les traite plus doucement qu'ils n'ont mérité (Apoc. 6).

J'admirerai cette miséricorde; car qu'est-ce, ô mon Dieu! que le pécheur abominable, rebelle à vos volontés, pour lui faire tant de faveurs? Quel roi si clément pardonna jamais pour une troisième fois, des crimes de lèse-majesté! Et vous, Seigneur, vous tendez toujours les bras au pécheur, pendant qu'il vous résiste, aggravant son péché par la multitude même de vos miséricordes! Quelles ténèbres dans son esprit! quel venin dans son cœur! quelle brutalité dans son âme! Je suis plein de honte et de confusion, parce que les hommes, mes semblables, vous traitent avec tant de mépris; et bien plus encore, ô mon Dieu! parce que moi-même j'ai eu aussi trop souvent cette audace. Mais heureusement pour nous, Seigneur, vous

(1) Serm. 3, Dom. 6. post Pent.

possédez la miséricorde, en elle sera notre refuge après les désordres de notre vie.

III. Considérez encore la miséricorde de Dieu, en tant qu'elle regarde les justes et les saints, que saint Paul appelle *vases de miséricorde* (Rom. 9); car si elle est grande à l'égard des pécheurs, elle est encore plus grande à l'égard des justes. Ceux qui l'aiment et l'honorent doivent avec raison participer plus amplement au trésor inépuisable de ses miséricordes, plus que ceux qui lui font injure, et qui l'offensent de jour en jour. Si lorsque nous étions ses ennemis, il n'a point laissé de nous témoigner de l'amour, que ne fera-t-il pas lorsque nous serons réconciliés? S'il donne un baiser au traître Judas, quelle caresse et quelle douceur ne fera-t-il pas à un cœur loyal, qui ne respire que son amour et le bonheur de lui plaire? En effet, cette miséricorde envers les justes, n'a pas moins de noms pour être exprimée, et ne renferme pas moins d'attributs, que celle qu'il pratique à l'égard des pécheurs. Cette miséricorde est une adoption à l'héritage du Ciel, par laquelle il leur donne le pouvoir de devenir ses enfants, et d'avoir droit au partage des biens éternels. Cette miséricorde est une protection spéciale, par laquelle il défend les justes, et leur donne ses grâces, pour les maintenir contre les efforts des puissances de l'enfer, et empêcher qu'ils ne retombent dans le péché. C'est une affabilité par laquelle il converse familièrement avec eux, car *ses délices sont de converser avec les enfants des hommes* (Prov. 8); tellement qu'il leur parle intérieurement par ses illuminations et ses inspirations, et leur permet de lui répondre par des entretiens spirituels, tout familiers et tout amoureux, qu'il leur suggère lui-même dans l'oraison. Cette miséricorde est une suavité par laquelle il punit en cette vie, de peines légères et humaines, leurs fautes vénielles, pour leur épargner les châtiments plus rigoureux de l'autre vie. C'est une douceur par laquelle il leur donne des consolations intérieures, la paix de la conscience, et des avant-goûts du Ciel, qui surpassent toute la douceur des jouissances de la terre. C'est enfin une magnificence par laquelle il leur prodigue ses biens et ses bénédictions, jusqu'à les couronner dans l'abondance de sa gloire, selon qu'en parle le prophète-roi : *C'est lui qui te couronne de miséricorde et d'amour, et qui rassasie tes désirs de bonheur* (Ps. 102).

O Seigneur! que bienheureux sont vos saints, et tous ceux qui vous servent! Que c'est à bon droit que votre miséricorde est dite

grande par-dessus les cieux, puisqu'elle est si abondamment sur les saints, qui sont dans les cieux mystiques, et sur les bienheureux du Paradis, que vous délivrez enfin de toutes les misères et de toutes les douleurs de ce monde. O mon âme! ne seras-tu point ravie de l'amour de ton Dieu, si clément et si miséricordieux? ne concevras-tu pas de nouveaux désirs de l'aimer plus ardemment en considération de tant de miséricordes? Oui, Seigneur très-miséricordieux, je le désire de toutes mes affections, mais que votre miséricorde fortifie ma faiblesse, recevez-moi, infirme que je suis, dans votre sein immense; car *votre miséricorde est meilleure que toutes les vies du monde* (Ps. 62). Oh! jamais je n'en perdrai la mémoire, *je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur* (Ps. 88).

VINGT-SEPTIÈME MÉDITATION.

DE LA JUSTICE DE DIEU.

I. Il y a en Dieu une justice distributive, à l'égard de toutes les créatures du monde, auxquelles il a donné et donne journellement ce qui leur appartient, et ce qui est convenable à leur nature et à leur condition. Cette justice s'appelle distributive, parce que, comme un sage économe dans une grande maison, par une justice distributive, donne à chacun ce qui lui faut, et ce qui est pour le bon ordre de la maison; ainsi, par une justice semblable, Dieu qui a créé ce monde, qui le gouverne, et qui a sagement tout ordonné, donne à chaque créature les parties, les propriétés, les qualités qui lui sont propres, eu égard à la fin à laquelle elle est destinée par sa sagesse et sa volonté. Ainsi l'âme étant créée pour le voir et l'aimer, il lui a donné une intelligence et une volonté; et le corps de l'homme étant formé pour travailler en ce monde, il lui a donné des bras et des mains; le soleil étant destiné à éclairer ce monde, il lui a donné une force d'éclairer qui dure toujours; aux animaux qui sont créés pour le service de l'homme, il a donné la force; à ceux qui sont créés pour le nourrir, une chair plus tendre et plus délicate; chaque arbre, chaque plante, tout ce qui est au monde a sa vertu propre pour

atteindre à sa fin. Aussi, l'Ecriture sainte décrivant la création du monde, appelle Dieu d'un nom qui, selon l'hébreu, signifie Juge, pour nous apprendre qu'il usait alors de justice, distribuant à chaque créature ce qui lui était convenable, et elle ajoute que faisant la revue de tout cet univers, *il vit tout ce qu'il avait fait, et tout était très-bon* (Gen. 1), car toutes les créatures étaient assorties de tout ce qui leur appartenait, eu égard à la fin pour laquelle elles étaient créées. Le divin saint Denis (1) reconnaît en Dieu cette justice distributive, et dit que Dieu est loué pour sa justice, parce qu'il donne à chacun selon sa dignité, et qu'il a limité d'une manière très-équitable, la manière, la beauté, l'ordre, l'embellissement, et toutes les inégalités et les proportions de toutes les créatures, d'où il conclut que ceux-là ignorent leur injustice, qui accusent la justice de Dieu.

J'apprendrai de là à admirer les ouvrages de Dieu, à les approuver et à ne les point censurer. Je dirai comme dans l'Evangile : *Il a bien fait toutes choses* (Marc. 7). Ah! Seigneur, vos œuvres sont magnifiques! Je me plais, mon Dieu, à considérer la formation de ce monde, et la belle symétrie de toutes les créatures. Oui, le monde est sagement disposé, les cieux, les éléments, toutes les créatures sont dans une admirable harmonie, tout y est mesuré, et tout y est balancé avec justice et équité. Vaine donc est la présomption de ceux qui reprennent vos œuvres, et murmurent contre vous. Ah! Dieu très-juste en tout, vous avez bien fait toutes choses, et puissent toutes mes œuvres être aussi dans l'équité, et puisse ne rien leur manquer de ce qui doit leur appartenir!

II. Il y a en Dieu une seconde justice à l'égard des pécheurs, qui est une justice vengeresse, par laquelle il leur fait souffrir les peines qui leur sont dues. Le pécheur fait injure à Dieu, en vivant contre sa volonté, contre son ordre, et en cherchant son bonheur dans les choses qui lui sont défendues par son prince et son seigneur souverain; c'est pourquoi il mérite d'être avili extrêmemement, de recevoir des peines et des déplaisirs qui soient contre sa volonté, et selon la volonté de Dieu. Par la, en effet, une personne offensée reçoit réparation des injures, et satisfaction du tort qui lui est fait, la personne qui a commis l'offense étant à son tour extrêmement abaissée, souffrant malgré elle des peines en expiation du plaisir illégitime dont elle jouissait, et contrainte de subir la loi de celui contre lequel

(1) De Divin. nom. c. 8.

elle se révoltait auparavant. Il est donc juste que le méchant soit humilié, qu'il soit contraint de souffrir et de brûler éternellement. Et voilà ce que Dieu fait dans sa justice vengeresse, il commence dès cette vie, et achève à l'heure de la mort et au grand jour du jugement. En quoi Dieu ne doit pas être blâmé et accusé ; car, dit Lactance (1), si la loi est juste quand elle fait souffrir au criminel la peine qu'il mérite, et si le juge est intègre et juste quand il venge les crimes, car qui punit les méchants conserve les bons ; ainsi, Dieu est bon, quand il inflige le châtiment aux pervers, et ne leur pardonne pas, de peur qu'ils ne fassent de plus grands torts aux gens de bien. C'est comme en une noble et grande maison, où un serviteur volerait le bien de son maître et le mépriserait, sans lui rendre aucun devoir d'obéissance ; ou bien qui, non content de ces choses, mettrait à mort les domestiques et les enfants, violerait et maltraiterait la femme de son maître, et brûlerait sa maison ; sans doute si le maître n'infligeait aucune punition, et ne s'élevait point contre un tel serviteur, ce ne serait pas de la patience, mais de la stupidité et de l'insensibilité ; ce ne serait pas clémence et miséricorde, mais plutôt inhumanité et cruauté. Ainsi ce ne serait pas une vertu en Dieu de voir ses serviteurs en sa maison, qui est ce grand monde, mépriser ses lois, fouler et blasphémer son nom, commettre mille sortes d'excès, et ne point s'émouvoir pour les punir ; dès lors donc il a une vertu redoutable aux impies, qui est sa justice vengeresse.

Craignons cette justice, si nous ne voulons nous porter au bien par les attraits de la douceur. Hélas! *cette justice est-elle connue sur cette terre d'oubli* (Ps. 87) ? Elle remplit le monde d'horreur, elle arme toutes les créatures, et les met en guerre pour la punition des méchants, elle a bâti les prisons de soufre et de feu dans les entrailles de la terre. O stupidité des pécheurs ! audace effrénée d'oser irriter cette justice contre eux-mêmes ! Hélas ! mon âme, que feras-tu, si tu vois un jour cette justice vengeresse s'élever contre toi pour tant de péchés que tu as déjà commis, et que tu ne cesses de commettre journellement? Ah ! Dieu très-juste, je veux changer de vie, quoi qu'il me faille souffrir et sacrifier. Et si je ne le fais, alors faites régner votre justice sur moi, je m'y soumets, usez de votre droit, Seigneur.

(1) De Ira Dei. c. 17.

III. Dieu a encore une justice à l'égard des bons; c'est une justice rémunérative, par laquelle il récompense de plusieurs biens très-grands et très-avantageux ceux qui le servent et qui l'aiment fidèlement durant cette vie. Car quoique Dieu considéré en lui-même, ne doive rien à personne, la créature, en tous ses droits, étant toute à lui, mille fois plus qu'un esclave n'est à son maître, et n'étant nullement à elle-même, tellement qu'elle ne lui peut rien donner et offrir qui ne soit tout à lui, et qu'il ne puisse demander pour l'avoir créée, conservée, et pour mille autres raisons, sans qu'il soit obligé à l'en récompenser; toutefois il s'est obligé par sa parole à récompenser les bonnes œuvres que l'on ferait pour son amour et pour sa gloire, par une vie éternelle. Il s'est fait notre débiteur, dit saint Augustin (1), non en recevant, mais en promettant. On ne lui dit pas : rendez ce que vous avez reçu ; mais rendez ce que vous avez promis. A quoi il a été porté et par sa naturelle bonté, et parce qu'il convenait que les âmes vertueuses reçussent de lui des biens et des jouissances; car ces âmes se sont efforcées de lui plaire, de contenter ses désirs, de lui procurer de la gloire, et s'il leur eût été possible, elles eussent ajouté à son bonheur et à ses perfections. Ce Dieu très-bon ne se laisse pas surmonter en bonne volonté et en affection par aucune créature, c'est pourquoi il dit constamment : *Je serai ta récompense très-grande* (Gen. 15). Et, *Quiconque m'aura glorifié, je le glorifierai* (I Rois, 2). Il s'est donc engagé à donner, à titre de récompense, des honneurs, des biens et des joies éternelles aux âmes qui l'ont honoré, servi et contenté par leurs bonnes et généreuses actions. Et c'est en quoi consiste sa justice rémunérative.

Oh! que d'admiration me cause cette vérité! Les créatures ne font que vouloir du bien à Dieu, puisqu'il ne peut, à cause de sa plénitude, en recevoir de leur part; mais lui, il leur en donne en effet. Il ne lui revient aucun profit et aucune utilité de nos bonnes œuvres, et cependant il les met à un si haut prix, et les estime tant qu'il les récompense par son Paradis même. Il n'est glorifié qu'au dehors par ses créatures, qui témoignent l'estime qu'elles font de lui en le servant fidèlement, et lui, il les glorifie intimement jusque dans le fond de leurs âmes, qu'il comblera de lumières, de délices et de gloire. Et il veut faire ces grandes choses, non par un don purement gratuit et une faveur à discrétion; mais lui, qui est la

(1) In Ps. 83.

providence? Oh! que mon âme est heureuse! *Le Seigneur me conduit, rien ne me manquera* (Ps. 22).

II. Considérez la suavité de cette providence, qui s'accommode aux circonstances, à la diversité des caractères et des causes; car, dans ce monde, il se trouve trois sortes de causes : les premières sont nécessaires, produisant leurs effets par nécessité, sans pouvoir être empêchées, ainsi que le soleil en se levant et en répandant sa lumière; les secondes sont contingentes, agissant bien par nécessité, mais pouvant néanmoins être empêchées par quelque obstacle, comme un arbre de porter du fruit par la gelée ou par la grêle; les troisièmes causes sont libres d'agir et de ne point agir, selon leur discrétion. De là vient encore, que, dans le monde, il y a diversité de conditions parmi les créatures, sans quoi il ne pourrait subsister. Celles-ci sont soumises et inférieures, celles-là supérieures et dominantes; celles-ci sont faibles, celles-là fortes et puissantes; celles-ci sont d'une courte durée, celles-là d'une plus longue; celles-ci ont de l'abondance, celles-là de la pauvreté; celles-ci sont dans le repos, celles-là dans le travail. Le monde, pour être parfait, requérait toute cette diversité d'agents et de conditions. Il ne serait pas beau sans cette inégalité de créatures, pas plus qu'un tableau où il n'y aurait point de couleurs différentes, une musique où il n'y aurait pas diversité de voix et de tons. C'est pourquoi, comme il appartenait à la providence de Dieu de mettre cette diversité dans le monde, il lui appartient aussi de la conserver; car, dit saint Denis (1), il ne serait pas de la sagesse de Dieu d'altérer le naturel des êtres. A ce dessein, il laisse agir toutes les causes selon leur nature et leur puissance; il laisse tendre nécessairement à leur fin les causes nécessaires, et les libres librement. Il coopère aussi avec toutes les créatures, selon la portée et l'étendue de leurs forces, excepté quelques cas fort rares, où il arrête leur activité pour opérer quelque miracle. Ce qui fait que hors de là les supérieures tiennent les autres en servitude, que les plus fortes surmontent les faibles, et que chacune finit quand les principes de la nature sont disposés à la faire périr. Ainsi Dieu *atteint d'une extrémité à l'autre avec force, et dispose toutes choses avec douceur* (Sag. 8).

Apprenez à ne point murmurer de tant d'inégalités qui sont au monde, et à ne point faire le réformateur d'un ordre qui est si sagement établi. C'est un concert à diverses parties, c'est un tableau

(1) Cap. 4, de Div. nom.

de diverses couleurs. De quoi donc vous affligez-vous, dit Théodoret (1), si vous n'êtes pas tous des Crésus, des Midas, des Darius ? La nature humaine d'elle-même est défectueuse, parce qu'elle est mortelle. Elle a besoin de labourage, d'architecture, de navigation, de mille autres états semblables, en un mot, des arts et des conditions les plus basses qui lui sont les plus nécessaires ; c'est pourquoi il faut des artisans et des pauvres, que les plus riches font travailler et entretiennent (2). Et il y aurait injustice à vouloir que les créatures libres soient contraintes, les faibles parfaites, les inférieures dominantes, et les voluptés si caduques immortelles. Il appartient à la Providence de conserver chaque chose dans les limites de sa force. Que si la lune a moins de clarté que le soleil, le pauvre moins de crédit que le riche ; si la brebis est dévorée du loup, qui est le plus fort ; si le voyageur est incommodé par les pluies, et le nautonnier par la tempête ; si le mondain est sévré de ses plaisirs par une mort violente ou naturelle, Dieu ne doit point faire tous les jours des miracles pour l'empêcher. Ce serait défigurer la beauté et bouleverser l'ordre de ce monde. Quoi qu'il m'arrive donc, ô mon Dieu ! quand je serais réduit à être le plus chétif et le plus misérable des mortels, je n'abandonnerai point votre service ; je bénirai votre sainte providence. Ah ! il ne serait pas raisonnable, que si suavement vous vous accommodassiez à des natures si diverses, et que notre esprit ne s'accommodât point à l'ordre établi par votre volonté.

III. Considérez encore l'infaillibilité de la providence divine, pour amener toutes les créatures à leur fin générale. Car chaque créature a deux fins : la première est la fin particulière de chaque espèce de créature ; qui toutes sont pour l'homme ou pour sa nourriture, ou pour son vêtement, ou pour son exercice, ou pour son contentement, ou pour quelque autre utilité, comme l'homme est pour Dieu, pour le servir, le louer et l'honorer, c'est là sa fin particulière. Or, quoique Dieu, comme un sage économe, eût donné tout ce qui était nécessaire aux créatures pour atteindre à cette fin particulière ; il arrive pourtant souvent qu'elles y manquent, ou par quelque rencontre accidentelle, comme si un arbre qui, formé pour le bonheur de l'homme, était dépouillé de ses feuilles, de ses fleurs, de ses branches, dès l'entrée du printemps ; ou bien par la liberté de l'homme qui se détermine de son gré à offenser Dieu, au lieu de le

(1) Theod. l. 6, de Curandis Græc. affect. — (2) D. Dionys. cap. 8. de Div. nom.

respecter. La seconde fin des créatures est leur fin générale, qui n'est autre que la gloire de Dieu, et la manifestation de ses attributs, de sa puissance, de sa sagesse, de sa bonté et de sa justice, et autres. Et cette fin ne manque jamais; quoi qu'il arrive dans le monde, les perfections de Dieu y paraissent, sa sagesse et sa puissance éclatent autant dans les créatures d'une énorme grandeur, que dans celles qui sont d'une extrême petitesse. Si celles qui sont florissantes montrent sa magnificence; quand elles sont humiliées et anéanties dans la corruption, elles font alors hommage à sa grandeur, et témoignent par leur ruine, qu'il n'appartient qu'à lui d'être immuable et immortel. Il en est de même de l'homme, si par l'abus de sa liberté, et le mépris des moyens que Dieu lui a donnés, il manque à sa fin particulière, qui est le Paradis, il ne manquera pas à sa fin générale, qui est la manifestation des attributs de Dieu; car à ses dépens, dans les flammes de l'enfer, il manifestera sa justice par ses souffrances, il connaîtra et fera connaître aux autres que Dieu est juste, lui qui châtie ses péchés par un si grand tourment. Ainsi cette providence est infaillible, et ne manque point le but où elle vise, tirant sa gloire de toutes les créatures et de tous leurs états. C'est pourquoi elle est comme un grand cercle, dans lequel l'homme est enfermé. S'il semble qu'il s'en éloigne d'un côté, il s'en approche de l'autre; s'il manque à servir à la gloire de Dieu, par une vie sainte et qui lui soit honorable, en dépit qu'il en ait, il servira à cette même gloire par les châtiments qu'il recevra , et dans lesquels Dieu paraîtra juste et tout-puissant, lui qui méritait des amours et des respects indicibles, qu'une âme ne lui a pu refuser sans se rendre extrêmement criminelle et misérable.

Je me réjouirai de ce que toutes les créatures conspirent finalement à la gloire de Dieu, comme à leur fin générale. Car par ce moyen Dieu trouve son compte en tout événement, et sa providence arrive toujours à ses fins. Et en réfléchissant sur moi-même, puisqu'il faut bon gré, malgré, que je manifeste ses perfections, je préfère les manifester dans le Paradis, en vivant saintement, plutôt que dans des supplices éternels, en vivant mal ici-bas. Vous donc, ô mon Dieu! dont la providence ne se trompe pas en ses dispositions, faites que j'emploie si utilement tous les moyens que vous me fournissez, pour arriver à votre Paradis, ma fin particulière; qu'en ce lieu je trouve ma fin générale, et vous y glorifie volontairement dans tous les siècles des siècles.

VINGT-NEUVIÈME MÉDITATION.

DE LA PROVIDENCE DE DIEU DANS LES MAUX DE LA NATURE, DANS LES PÉCHÉS DES MÉCHANTS, ET LES AFFLICTIONS DES JUSTES.

—

I. La providence de Dieu est audacieusement censurée par les esprits libertins, à cause de l'existence des monstres, des dragons, des serpents, et de plusieurs animaux très-vils ou très-nuisibles, qui leur semblent des maux et des indignités dans la nature, et sur lesquels Dieu n'étend point sa providence. Mais pensez que la providence de Dieu s'étend sur toutes ces choses, et qu'il ne trouve pas indigne de lui de veiller sur ce qu'il a créé. C'est une marque de sa grandeur et de la force infinie de son esprit, d'avoir égard à ce qu'il y a de plus petit et de plus misérable dans la nature, comme à ce qui y paraît de plus grand et de plus honorable. Ainsi la lumière du soleil paraît plus vive et plus brillante, quand, en éclairant le sommet des montagnes, elle éclaire aussi la profondeur des vallées, et qu'illuminant les cèdres et les arbres les plus élevés, elle illumine aussi les herbes qui rampent sur la terre. Et quant aux monstres, puisque Dieu est le proviseur universel de ce monde, doit-il empêcher la rencontre d'où résulte un effet contraire aux lois générales? Du reste, ces monstres ne sont pas inutiles ; ils donnent du lustre aux créatures de leur espèce, et par leur laideur ils les font paraître plus belles. C'est pourquoi elles ont sujet, si elles ont de la raison, de remercier leur créateur de ce qu'elles ne sont point monstrueuses dans leur constitution. Et quant aux plus vils animaux, et aux bêtes nuisibles et dangereuses par leur férocité ou leurs poisons, toutes ces créatures ont la bonté de leur nature. Parmi les êtres, elles tiennent leur rang et remplissent une place dont le vide romprait la belle proportion et la symétrie de ce monde. Enlevez, dit saint Isidore (1), les sourcils de l'homme, vous lui ôterez véritablement

(1) De Sum. bon. l. 1, cap. 2.

peu de chose, et cependant vous le rendrez difforme ; ainsi celui qui soutient que le dernier vermisseau de la terre n'est pas bon en lui-même, celui-là fait injure à toute la nature. Et puis, les dents, les griffes et le venin sont nécessaires aux bêtes pour leur défense. Que si elles sont quelquefois dommageables à l'homme, ce n'est que par la providence divine, qui s'en sert comme de ministres de sa justice vengeresse, pour châtier les pécheurs. Enfin ces animaux ont plusieurs utilités que les sages savent bien reconnaître dans le besoin.

J'apprendrai de cette considération à ne jamais blâmer les œuvres de Dieu, et à ne jamais murmurer contre lui, si les créatures me font quelque mal. Au contraire, je m'édifierai moi-même au bien, et j'admirerai la providence divine en chaque chose. Je dirai en les considérant, comme une âme sainte : Eh! n'êtes-vous pas aussi les créatures de mon Dieu? Je les provoquerai à louer Dieu à leur manière, comme faisaient les trois enfants de Babylone : *Glaces et frimas, bénissez le Seigneur ; animaux domestiques et sauvages, bénissez le Seigneur ; enfants des hommes, bénissez le Seigneur* (Daniel, 3).

II. La providence de Dieu est attaquée par ceux qui lui reprochent de ne point empêcher efficacement, comme elle le pourrait, tant de péchés qui se commettent tous les jours, et qui peuplent les enfers de plus en plus. Mais considérez qu'il appartient à la providence de Dieu, après avoir défendu le péché, et fourni aux hommes des grâces suffisantes pour l'éviter, de les laisser faire et agir selon leur volonté, tant que durera cette vie. La raison en est que sa providence ne doit point changer et détruire la nature des êtres. Or, l'homme a été créé libre pour pouvoir se porter au bien ou au mal, sans être nécessité à l'un ou à l'autre ; dès lors Dieu lui doit laisser la voie libre, franche, et ne point violenter ses actions, dont il est le maître ; autrement il se plaindrait qu'on lui mettrait des chaînes et des fers aux mains pour le gouverner comme un forçat ou un esclave, contre le droit de sa noblesse et de sa liberté naturelle. D'autre part, Dieu donne à tous les hommes qui l'offensent les moyens de ne point l'offenser, s'ils voulaient ; car s'il leur était impossible d'éviter le péché, ils ne pécheraient pas en le commettant, pas plus qu'ils ne pèchent en mourant, parce qu'il est impossible d'éviter la mort. Dieu, dit saint Augustin, ne commanderait pas à l'homme de faire une chose, s'il la jugeait impossible à faire. Si donc ta faiblesse t'accable, que l'exemple te ranime. Il est présent

celui qui t'a donné l'exemple pour te fortifier (1). Si bien que la providence de Dieu paraît dans la permission du péché. Mais bien plus paraît-elle, quand, de la corruption du péché, elle sait tirer quelque bien ; car, dit le saint Docteur, si tous les péchés étaient empêchés, plusieurs biens manqueraient à l'univers ; le lion ne vivrait pas, s'il ne dévorait les animaux plus faibles ; et la patience des martyrs n'existerait pas sans la persécution des tyrans. Du péché d'Adam Dieu a fait sortir l'Incarnation et tous les mystères de la vie, de la mort et de la Passion de Jésus-Christ. Le ressouvenir des péchés de la vie passée a donné à plusieurs saints le sujet de s'humilier, de se défier de leur force, de se tenir sur leurs gardes pour l'avenir, et d'entrer en une grande ferveur de dévotion, afin de compenser un grand mal par un plus grand bien. Et comme on dit que les chevaux sauvés des loups sont plus généreux que les autres ; ainsi plusieurs âmes que Dieu a retirées de la gueule du lion rugissant, sont plus vigilantes et plus courageuses pour résister aux tentations et aux rechutes, si bien que par occasion le péché a servi à leur salut (2). Tel a été, entre plusieurs, saint Augustin, qui avance que Dieu tout-puissant ne permettrait jamais le mal, s'il n'en pouvait jamais faire sortir le bien.

Je bénirai donc la providence de Dieu dans la permission du péché. O Seigneur ! vous montrez de la prévoyance en nos précipitations, de la prudence en nos témérités, de la sagesse en nos folies, et de la bonté en notre malice. Vous faites éclore les roses de nos épines, vous nous donnez notre salut par nos ennemis, et moissonnez le bien où il n'y a que du mal. *Cueille-t-on les figues sur les chardons, et les grappes sur les ronces* (Matth. 7) ? Ah ! c'est le secret de votre admirable providence. Que ne puis-je tirer aussi, moi, du bien de mes fautes passées, et en devenir plus humble, plus vigilant sur moi-même, et plus ardent aux œuvres de votre service.

III. Une troisième plainte contre la providence divine, c'est au sujet des afflictions inévitables qui arrivent à plusieurs gens de bien. Cette plainte est la plus ordinaire ; mais si les hommes n'avaient le jugement dépravé, ils feraient estime de la vertu seule, et quoiqu'elle fût dans les oppressions, dans la disette, dans l'ignominie et les tourments, ils la mettraient au-dessus de tous les biens du monde, qui ne servent à plusieurs que pour les damner et leur faire perdre

(1) In Ps. 56, q. 22, art. 2. — (2) In Enchir. cap. 100.

le Paradis ; au lieu que les afflictions sont les moyens par lesquels la vraie vertu triomphe et s'acquiert dans le Ciel une place des plus glorieuses. *Ils tomberont mille à votre gauche, et dix mille à votre droite* (Ps. 90), dit le prophète royal, pour nous faire entendre qu'il y en a dix fois plus qui se damnent dans la prospérité, dénotée par la droite, que dans l'adversité, signifiée par la gauche. Tellement que méditant de nouveau ce qui déjà a été médité précédemment, que la providence consiste dans les pensées et la volonté que Dieu a de fournir les moyens aux créatures de parvenir à leur fin, les hommes se persuaderaient facilement que Dieu a plus de providence sur les personnes justes qu'il charge d'adversités, et qu'il exerce par les combats les plus difficiles. En effet, il y a deux providences à distinguer en Dieu ; l'une naturelle, qui n'est que pour les biens présents, l'autre surnaturelle pour les biens éternels ; les afflictions des justes sont les effets de la providence surnaturelle de Dieu, puisqu'elle les leur donne comme un moyen très-puissant de salut. Qu'ont-ils en effet à souhaiter dans ce monde, que de le quitter au plus tôt pour aller jouir de Dieu, qui est tout leur désir ? C'est en cela qu'ils sont gens de bien, en ce qu'ils ne mettent point leurs affections, comme les méchants, dans les contentements et dans les félicités périssables de cette vie ; car, comme parle divinement saint Denis (1), si ceux que tu appelles saints ont de l'affection pour les biens de la terre, auxquels les mondains s'attachent, ils n'ont pas une seule parcelle de l'amour divin, et je ne sais pourquoi on appelle saints ces sortes de gens, qui font injure aux biens vraiment aimables et aux choses divines, en leur préférant injustement les biens de la terre qui ne doivent pas être aimés. Que s'ils aiment le bien du Ciel, ils doivent se réjouir alors qu'ils sont éprouvés par l'affliction et la mort même qui approche. C'est imiter les anges que de se séparer de la terre, pour ne posséder que ce qui est divin. En somme, il n'appartient pas à la justice de Dieu de corrompre et de relâcher les âmes vertueuses, en leur accordant des biens périssables, et en les traitant trop doucement. C'est pourquoi saint Jérôme dit (2) que pas un seul de tous les saints n'a emporté la couronne, sans avoir été au combat. Fais-en la recherche, dit-il, et tu les trouveras tous éprouvés par l'adversité ; Salomon seul a vécu dans les délices, et peut-être est-ce ce qui l'a perdu.

(1) C. 8 De Div. nom. — (2) T. 1. ep. 10.

Il faut apprendre de cette vérité et des célestes paroles de deux saints docteurs, quelle erreur c'est de s'élever contre la providence de Dieu, dans les calamités de cette vie, qu'il faut envisager comme des moyens qui nous sont ménagés par la providence divine, pour nous humilier, pour expier nos fautes, et nous faire avancer dans la voie de la sainteté. Hélas ! quelle singulière dévotion que de porter envie aux autres, de s'estimer malheureux et rejeté de Dieu, si quelque vent de bise resserre un peu la peau ! Mais quelle superbe de ne vouloir pas s'humilier aux dispositions de Dieu ; de s'élever témérairement contre elles, sans vouloir entendre que l'affliction, la pauvreté, la maladie, les persécutions, et même la mort, sont des routes et des sentiers que sa providence nous ouvre entre plusieurs autres, pour nous amener à lui ? O bénie, et louée, et toujours adorée soit une telle providence ! O mon Dieu ! je me soumets et m'abandonne à sa conduite, et j'accepte tous les moyens qu'il lui plaira de m'offrir pour parvenir à ma fin bienheureuse.

TRENTIÈME MÉDITATION.

DE LA PRÉDESTINATION A LA GLOIRE.

I. Considérez que la prédestination à la gloire, est un décret éternel en Dieu, de donner le Paradis à un certain nombre d'hommes, soit à titre de simple héritage, comme aux enfants baptisés, soit à titre d'héritage et de récompense, comme aux adultes qui meurent en état de grâce. De savoir si Dieu détermine avant tout le nombre de ceux auxquels il donnera sa gloire, et si en conséquence il forme comme un second décret de leur accorder les grâces nécessaires, afin qu'ils méritent et qu'ils reçoivent à titre de récompense, ce qu'il a précédemment résolu de leur donner ; ou bien, s'il décrète en premier lieu d'accorder à tous les hommes des grâces à l'aide desquelles ils pourront mériter la gloire, et secondairement de couronner ceux qui mourront dans la sainteté ; c'est une question longtemps débattue parmi les docteurs, et sur laquelle le Ciel nous a laissés dans l'incertitude. Qu'il nous suffise donc d'avoir une

médiocre connaissance de ses décrets, et de savoir que dans toute hypothèse, nous ne parviendrons point à la gloire, sans l'avoir méritée ; que du reste, nous avons tous le pouvoir de la mériter, et que si nous en sommes exclus, nous devrons nous l'imputer.

Si cependant, pour exciter notre amour et notre reconnaissance, nous voulons, autant que notre faiblesse le permet, assister aux premiers conseils de Dieu sur ses créatures, considérons-le avant toute création, parcourant tous les mondes possibles, et découvrant de loin, par la hauteur de sa science infinie, tous les événements qui auraient lieu dans chacun d'eux, s'il les créait ; découvrant par conséquent quels hommes mériteraient le ciel ou se damneraient, selon la variété infinie des états dans lesquels il pourrait les faire exister. N'examinons point si dans ces divers états ils gagneraient le ciel avec des grâces accordées en vertu de la prédestination antécédente, ou autrement ; au moins pouvons-nous dire qu'il voyait beaucoup d'hommes qui se sauveront dans l'ordre actuel, et qui se seraient perdus, avec de moindres grâces, ou des circonstances plus difficiles, tandis que d'autres qui se damnent aujourd'hui, se seraient sauvés avec d'autres grâces, d'autres positions, accordées en vertu de la prédestination antécédente ou sans elle. Mais s'il en est ainsi, les prédestinés du monde actuel devront éternellement rendre grâces au Seigneur non-seulement de ce qu'il leur a accordé gratuitement, comme aux damnés eux-mêmes, les secours nécessaires et suffisants pour opérer leur salut, mais de ce qu'il les a soumis à des circonstances dans lesquelles ils ont été fidèles. Car ils pourront se dire : Sur le nombre infini des états dans lesquels mon Dieu pouvait me donner l'existence, il a choisi dans sa bonté celui dans lequel il prévoyait que je me sauverais. Qu'il m'y ait placé précisément afin de me faire mériter le Ciel, qu'il me préparait auparavant, ou bien que permettant seulement l'heureux succès qu'il prévoyait, son intention première ait été de me rendre capable de mériter, je lui dois toujours une immense reconnaissance ; puisqu'il y avait d'autres positions dans lesquelles, quoique libre de me sauver, je me fusse infailliblement perdu, à cause des difficultés et des dangers qui m'eussent environné. De même que pour les péchés véniels, quoique les hommes puissent les éviter, tous pris en particulier, cependant à cause de la variété, de l'infinité et de la grandeur des tentations, il arrivera infailliblement, à moins d'un secours spécial, qu'ils tomberont quelquefois dans leur vie.

Considérons encore que dans l'ordre d'exécution Dieu ne décrète effectivement la gloire que comme récompense des mérites, l'eût-il même préparée auparavant. Dieu donc, en son regard éternel, prévoyant ceux qui suivraient le chemin de la vertu, décrète déjà de les récompenser par la gloire, tandis qu'il repousse ceux qui devront s'engager dans le chemin du vice. Si pour expliquer plusieurs expressions de l'Ecriture, qui nous parlent de choix et de prédilection à l'égard des élus, il suffit de la prédilection telle que nous l'avons entendue, ce dernier décret qui accorde la gloire, comme récompense, nous expliquera suffisamment d'autres passages qui sembleraient supposer que la gloire n'est destinée qu'après la prévision des mérites. Ainsi, suivant ce dernier décret, nous pourrons dire avec saint Hilaire (1), que l'élection n'est pas le fait d'un jugement indiscret, mais une discrétion faite du mérite; avec saint Fulgence (2), qu'il a prédestiné au supplice ceux qu'il a prévu devoir s'éloigner de lui, par le vice de leur mauvaise volonté, et a prédestiné au royaume ceux qu'il a prévu devoir retourner à lui par l'aide de sa miséricorde prévenante, et y demeurer par l'aide de sa miséricorde suivante. C'est pourquoi il faut estimer que ce dernier décret s'est fait après la prévision des bonnes œuvres que les âmes devaient faire, non par leur seule liberté, mais par la grâce de Jésus-Christ, dont la liberté doit être aidée et fortifiée, pour pouvoir commencer et accomplir l'œuvre du salut. Dieu voyant l'infaillible effet de ses grâces, à l'égard de ceux qu'il avait prédestinés à la gloire; et voyant du moins ceux qui en useraient fidèlement, s'il prédestinait immédiatement tous les hommes à la grâce, il décréta pour eux la félicité et une conformité de gloire avec son Fils, Jésus-Christ, dans le Ciel, avec lequel ils auraient eu sur la terre quelque conformité de vie, selon cette parole de saint Paul, *que ceux que Dieu a connu auparavant devoir vivre et mourir saintement, il les a prédestinés pour être faits conformes à l'image de son Fils incarné en l'état de sa gloire* (Rom. 8).

Que dirons-nous donc à ces choses? Si Dieu est pour nous, et décrète éternellement en notre faveur, qui sera contre nous (Rom. 8)? Admirons ces grandes pensées et ces résolutions éternelles de notre Dieu, sur le salut de ses créatures. *Qui a connu les desseins de Dieu ou qui lui a donné conseil* (Rom. 8), en ces résolutions si graves et si importantes pour toute l'éternité, à l'égard de tant de peuples et

(1) In Ps. 64. — (2) L. ad Monim. c. 24.

de nations de la terre? Il n'a pas eu besoin de temps pour délibérer; en un moment, par les lumières de sa science toute admirable, il s'est déterminé irrévocablement à produire tous les saints et saintes dont il savait toutes les œuvres, les qualités, les noms et les surnoms. Adorons en silence ces desseins si profonds, rendons gloire à la force de son esprit qui prévoit toutes choses, et aux résolutions de sa volonté sainte, qui sur le sujet le plus merveilleux du monde, tient une conduite si sage et si élairée. *O Seigneur, vous m'avez éprouvé, vous m'avez connu, vous avez su mon repos et mon lever, vous avez pénétré de loin mes pensées* (Ps. 138) !

II. Considérez plus particulièrement les causes de ce décret, et les raisons pour lesquelles Dieu prédestina les saints et les saintes à la gloire. La première, selon le Docteur subtil, est l'amour que Dieu se porte à lui-même ou à son essence admirable; car il aime avant tout son essence comme l'objet souverainement aimable, et s'aimant lui-même avec ordre et sans jalousie, il veut aussi être aimé par d'autres, il veut que l'amour de son essence soit en d'autres, et c'est les prédestiner, que de leur préparer ce bien pour l'éternité. De là vient qu'après l'amour que Dieu se porte à lui-même, l'amour qu'il porte aux hommes, sa miséricorde et sa bonté envers eux, est la seconde cause de la prédestination; car si les hommes doivent être en bon état, au sortir de ce monde, il sait que cela ne doit se faire que par le moyen des grâces dont il les aura prévenus; et s'il les a prévenus de ses grâces, ce n'est que par le moyen de sa providence surnaturelle qui les conduit et les favorise miséricordieusement. L'origine de la prédestination est donc l'amour éternel de Dieu; c'est le plus grand de tous les bienfaits, la plus signalée de toutes les faveurs, par laquelle l'homme est destiné à la fin la plus glorieuse. La troisième raison de ce décret, est son Fils incarné Jésus-Christ; ce sont ses mérites et ses satisfactions surabondantes dont il fait part à Adam et à ses enfants, pour les retirer de la masse de perdition, et les remettre au chemin du Paradis; c'est pourquoi il est le chef des prédestinés, qui fait prédestiner les autres. Au reste, de même que la miséricorde de Dieu étant la raison de de notre prédestination, Jésus-Christ ne laisse pas de l'être aussi, sans qu'il la diminue par ses mérites; ainsi Jésus-Christ, troisième raison de notre prédestination, n'empêchera point que les actions vertueuses, et le bon état des âmes commencé et continué jusqu'à la fin par le secours de ses grâces, ne soit une quatrième raison qui détermine le décret divin. Dieu en

nous décernant la gloire à titre de récompense, ne dépréciera point les grâces et les mérites du Sauveur, dont nos mérites sont comme le fruit très-bon qui ne déprécie point l'arbre qui l'a produit. Aussi, nous dit-il lui-même qu'au jugement il donnera la gloire en récompense des œuvres de miséricorde et d'autres saintes actions, comme il repoussera les âmes en raison de leurs péchés : *Venez les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde; car j'ai eu faim, et et vous m'avez donné à manger.* Et pour les méchants : *Retirez-vous de moi, maudits, car j'ai eu faim, et vous ne m'avez point donné à manger* (Matth. 25) ! Ainsi personne ne pourra se plaindre; les réprouvés ne pouvant accuser Dieu de faire sans raison des faveurs aux prédestinés, puisque ceux-ci les ont réellement méritées par leur diligence et leur coopération à la grâce, à laquelle les autres se sont librement rendus rebelles.

Que dirons-nous donc à ces choses ? Si Dieu est pour nous, qui est contre nous (Rom. 8) ? O Dieu éternel, aimez-vous toujours vous-même ! Oh! que l'amour que vous portez à votre essence infinie me doit être cher et précieux ! Oh ! que bénie à jamais soit votre miséricorde, qui est la source de tout mon bien! Et vous, très-noble Jésus, je vous révère et vous adore comme le prince de la prédestination. Quel que soit l'ordre de vos décrets, je mettrai en pratique la leçon de saint Pierre : *Efforcez-vous d'affermir votre vocation et votre élection par vos bonnes œuvres* (II Petr. 1). Je m'efforcerai de tout mon cœur de résister au vice, et de pratiquer les œuvres saintes, de bien vivre pour bien mourir, ayant cette espérance et cette consolation, qu'avec votre secours qui ne me manquera jamais, je puis faire le bien jusqu'à la fin, et que si je vous suis fidèle, je recevrai la récompense promise à vos enfants. Courage donc, âmes immortelles, consolez vos ennuis, adoucissez vos craintes, et sans scruter les secrets de Dieu, abandonnez-vous entre ses mains, rappelez-vous qu'il vous donne le pouvoir d'acquérir le bonheur éternel, et ne le fait point dépendre du destin aveugle et nécessaire. Oh ! louez donc à jamais la conduite de Dieu dans la prédestination !

III. Considérez les principales différences des prédestinés. Il y en a trois plus signalées en ce qui concerne les hommes ; car premièrement, il y en a plusieurs qui sont prédestinés seulement par la miséricorde de Dieu et les mérites de Jésus-Christ, sans qu'ils apportent rien de leur coopération à ses grâces; tels sont les enfants qui ayant reçu le remède du péché originel, sont décédés en état de grâce.

Comme ils étaient perdus et souillés par la faute d'un autre, l'offense du premier Adam, ils sont aussi remis en grâce par les mérites d'un autre, de Jésus-Christ, second Adam, par lequel ils sont prédestinés (1). Secondement, il y en a plusieurs qui, par la miséricorde de Dieu et les grâces de Jésus-Christ travaillent à leur salut, correspondent aux inspirations de Dieu, et croissent en grâce et en vertu, toutefois dans une voie commune et ordinaire, sans qu'il y ait rien de remarquable ni dans leur conversion, ni dans le reste de leur vie; ceux-là sont du commun des prédestinés, et font la seconde différence. Enfin, il y en a une troisième, qui est celle des insignes prédestinés, auxquels Dieu a donné des grâces très-spéciales, et plus excellentes que celles qu'il donne communément. Tels ont été la Madeleine, le bon larron, saint Matthieu, saint Paul, et ceux qui contrefaisant par moquerie les cérémonies chrétiennes sur les théâtres, embrassaient sur l'heure la religion qu'ils tournaient en ridicule, comme saint Genès, Dioscore, Ardéléon, Théophile; en un mot, tous ceux qui, contre toute apparence et toute espérance humaine, sont portés à la piété par des miracles et des prodiges de grâce, opérés pour qu'ils ne manquent point de se convertir, et, s'ils le sont déjà, afin qu'ils mènent une vie suréminente et d'une vertu très-rare, semblable à celle des saints et des saintes qui ont paru dans ce monde.

Que dirons-nous à ces choses? Si Dieu est pour nous, qui est contre nous? O profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu (Rom. 8. et 11)! Admirez cette diversité. Comme un astre est différent de l'autre en clarté, et un diamant d'un autre en valeur, ainsi il en est de la prédestination éternelle. Par elle les petits enfants ravissent le Ciel, et ceux qui n'ont qu'une sainteté commune y vont en plus grande troupe; afin, mon Dieu, que personne de ceux qui croient et espèrent en vous ne perde courage pour ses imperfections, et ne désespère d'être du nombre de vos enfants. Enfin, ceux-là même qui ont été plus rebelles à vos attraits, y sont admis par des grâces plus puissantes, et sont quelquefois des plus insignes prédestinés et des plus grands saints. Oh! que louange et bénédiction éternelle vous soient données, ô Dieu très-bon, par toutes ces âmes bienheureuses! Oh! que tous les bons se confient en vous! qu'aucun de ceux qui ont la volonté de vous être agréables ne désespère, puisque vos amis sont en si grand nombre.

(1) S. Prosper, de Voc. gent. c. 22.

TRENTE-UNIÈME MÉDITATION.

DE LA RÉPROBATION DES PÉCHEURS OBSTINÉS.

I. La réprobation est un décret éternel en Dieu, de priver de la gloire du Paradis ceux qu'il prévoit mourir en péché, et hors de sa grâce. Pour entendre ce décret horrible et épouvantable aux hommes, il ne faut pas croire que Dieu l'ait porté, parce qu'il lui plaisait de brûler des âmes et des corps. C'est un blasphème outrageux à sa bonté, d'en parler de la sorte; et ce n'est pas louer sa volonté, mais plutôt la décrier indignement. Il ne faut pas non plus s'imaginer que Dieu l'ait fait parce que la gloire n'étant due à aucun, il a pu en exclure ceux qu'il a voulu, sans autre raison; car ce n'est pas assez que Dieu ne soit pas tyran ou injuste, nous devons nous en former une idée plus honorable Pensons donc que Dieu, pour porter cet arrêt criminel, eut la même prévision que pour la prédestination. Il connut par sa science moyenne, science correspondante aux lumières de son esprit infini, que créant le monde dans la disposition qu'il lui a donnée, et qu'après la chute d'Adam, usant à l'égard de tous les hommes d'une providence surnaturelle, leur fournissant les secours et les grâces convenables par lesquelles ils pourraient sortir du péché et tendre vers le Ciel, il connut, par la force de sa science, que plusieurs feraient heureusement leur profit de ses grâces; mais au contraire que plusieurs en abuseraient insolemment, et par le mépris qu'ils en feraient, mourraient souillés et corrompus par le péché, sans en avoir fait pénitence. Cette science lui servit comme d'information, pour décréter éternellement un arrêt de mort éternelle et de condamnation aux supplices de l'enfer contre les réprouvés, au cas qu'il vint à les mettre au monde. En effet, au même instant que cette science l'instruisait de leur méchanceté, et qu'il décrétait de leur donner la vie en ce monde, il apercevait par sa science de vision, quelle serait leur malice; et alors il décréta de les punir d'une mort éternelle, après qu'ils auraient accompli la vie perverse qu'il prévoyait en eux; et cet arrêt de mort, c'est la répro-

bation des méchants. Et en effet, Dieu ayant éternellement devant les yeux le spectacle des bons et des méchants, tous conduits par une providence surnaturelle, pouvait-il, sans aller contre sa sagesse, sa prudence et sa justice, prendre des traîtres et des pécheurs obstinés jusqu'à la mort contre sa volonté, pour leur donner sa gloire, dont ils étaient totalement indignes ? Celui qui a de quoi choisir, prend le meilleur pour lui, et rejette ce qui est le plus infect et le plus gâté. Dieu rejeta donc ceux qu'il connut devoir être dans l'infection et la pourriture du péché, à l'heure de la mort, et rejeter le remède qu'il leur offrait, et c'est ainsi qu'il les réprouva. Et c'est, dit saint Prosper (1), parce qu'ils ont été prévus devoir tomber, qu'ils ne sont pas prédestinés, mais ils seraient prédestinés, s'ils eussent dû retourner et demeurer dans la sainteté et dans la vérité.

Qui ne vous craindra donc, ô Roi des siècles, ô Roi de justice ! qui ne vous redoutera? mais qui ne vous admirera avec étonnement? vous êtes tout douceur et tout miséricorde, votre essence est la bonté même, et lorsque vous voyez le péché de plus de cent mille et cent millions de siècles loin, vous décrétez de damner les âmes et toutes les créatures qui en seront infectées jusqu'à leur mort. Oh ! que la vue du péché vous est horrible, puisque de Père elle vous change en un Juge terrible ! Hélas ! mon vrai bien, que deviendrai-je donc, moi, qui veux soupirer après vous, pour suivre vos volontés ? Hélas ! Dieu tout suave et plein d'amour, vous seriez-vous aussi déterminé à m'éloigner de vous ? hélas ! sera-ce aussi contre moi que vous lancerez vos foudres? Oh ! non, Seigneur, ne le faites pas, ne me traitez pas comme votre ennemi, je suivrai vos lois, je vous chérirai, Seigneur, jusqu'au dernier soupir de cette vie qui passe, et en toute l'éternité.

II. Considérez que la réprobation de tous les pécheurs ne s'est point faite en la vue du seul péché originel, mais de l'endurcissement dans le péché. En effet, Dieu voyant tous les hommes comme dans une masse de perdition, après le péché d'Adam, ne décréta pas encore par son bon plaisir, sans autre considération des œuvres, de béatifier ceux-ci, et non ceux-là, comme il l'eut pu faire selon ce que dit saint Paul : *D'une seule même masse de terre, le potier ne peut-il pas faire un vase d'honneur, ou un vase d'ignominie* (Rom. 9) ? Mais en outre il considère la fin de la vie, et réprouve ceux qu'il prévoit devoir

(1) In Resp. ad object. Vincent. 12.

être alors en mauvais état, suivant ce que dit le même saint Paul, qu'il *a attendu les vases de colère avec beaucoup de patience* (Rom. 9), ayant égard à la fin de leur vie, pour décréter leur mort éternelle. La raison en est que Dieu est juste dans son décret de réprobation, et qu'il était alors informé de toute la vie des pécheurs. Or un juge serait-il juste, si, ayant un criminel chargé de plusieurs accusations, il le condamnait pour quelques malices de son enfance, et non pas pour les plus grands crimes de sa vie; c'est pourquoi, comme le péché originel est le plus excusable dans les hommes, qui ne l'ont point contracté par leur propre malice, c'est une chose très-absurde d'estimer que Dieu se soit fondé là-dessus pour réprouver les âmes, qu'il voyait en des crimes plus énormes. Mais de plus, s'il n'eut considéré que la masse de perdition où toutes les âmes étaient également, comme il ne lui est pas moins glorieux de faire paraître sa miséricorde que sa justice, il eut dû faire un plus grand nombre de prédestinés que de réprouvés, car ses miséricordes surpassent toutes ses œuvres. Cependant il en réprouve un beaucoup plus grand nombre. Il l'a donc fait pour une autre raison que pour le péché originel. Mais encore quelle apparence que les hommes qui ne tiennent que le corps d'Adam, et qui tiennent leurs âmes des mains de Dieu, soient plutôt réprouvés à cause de ce qu'ils tiennent d'un homme, que prédestinés à cause de ce qu'ils tiennent de Dieu? Il est bien plus raisonnable que l'œuvre de Dieu ne périsse pas à cause de l'œuvre de l'homme, c'est-à-dire, l'âme pour le corps, et que l'œuvre de l'homme soit rachetée, à cause de l'œuvre de Dieu, c'est-à-dire, le corps à cause de l'âme. De plus, Dieu aurait-il réprouvé des âmes pour un péché qui leur a été pardonné, et les aurait-il abandonnées dans une masse de perdition, de laquelle il les a retirées? Or, plusieurs âmes réprouvées ont eu la rémission du péché originel, et en sont sorties par le baptême. Donc, à cause des conséquences très-dangereuses qu'entraîne après elle cette sorte de réprobation, qui fait que quelques-uns s'abandonnent au vice, sous prétexte que Dieu a prédestiné ou réprouvé, sans avoir eu égard à la vie qu'on mènerait, et que dès lors le Paradis ou l'enfer est arrêté sans eux, de quelque sorte qu'ils vivent; il vaut mieux méditer avec le séraphique Docteur trois choses plus considérables en la réprobation; une haine éternelle de Dieu contre les réprouvés, un endurcissement dans le temps, et à la fin une damnation éternelle. La haine éternelle est la réprobation intérieure de Dieu, par laquelle il rejette par un

acte de volonté les méchants; et la damnation éternelle est leur réprobation extérieure, qu'il fera au jugement particulier et général, les rejetant de sa présence et du nombre de ses élus, d'avec lesquels il les séparera, après les avoir réprouvés de toute éternité. Or, si ces deux choses sont si considérables, l'endurcissement ne l'est pas moins, car c'est la raison de l'autre; puisque en vertu de ce qu'il a prévu dans les réprouvés, il les a haïs éternellement, et à cause de l'endurcissement qu'il verra dans eux, il les damnera éternellement. En sorte que la dureté du cœur humain et son obstination dans l'impénitence, donne sujet à deux réprobations, l'une intérieure et d'intention, l'autre extérieure et d'exécution. Dix mille crimes, dix mille sacriléges et profanations des choses saintes sans l'obstination et sans l'impénitence, et moins encore le péché originel qui a été remis, ne font point réprouver une âme; mais un seul péché mortel sans amendement et sans pénitence donne sujet à Dieu de haïr une âme, et de la damner éternellement. Et à la fin Dieu ne traitera mal que le cœur endurci et impénitent qui méprise les avis les plus sages, qui étouffe le sentiment intérieur des inspirations divines, qui néglige les Sacrements, et qui tient ferme dans le péché quand il est saisi inopinément de la mort, ou qu'il la veut attendre, sans renoncer à son opiniâtreté. Cela fait qu'entre les réprouvés il s'en trouve qui sont moins chargés de crimes que ne l'ont été certains prédestinés pendant cette vie; mais ceux-ci ne se sont point refusés aux remèdes, ils se sont laissés gagner aux attraits de la pénitence qui a effacé leurs péchés avant la mort; et ceux-là ayant moins de péchés, s'y sont endurcis jusqu'à la mort, c'est pourquoi ils éprouveront ce que dit le Sage : *Le cœur dur sera mal mené à la fin* (Eccl. 3).

Apprenons de là à ne pas donner créance à l'opinion, qui porte le scandale dans les âmes, et les jette dans le désordre de la vie, que Dieu aurait réprouvé des personnes qui usent de la raison, en la vue du seul péché originel, bien qu'il l'ait pardonné à plusieurs dans le baptême, ou par une autre voie. Imprimons-nous au contraire en l'esprit cette vérité, que Dieu a réprouvé les âmes qui ont eu l'usage de la raison, à cause de leur obstination dans le péché, laquelle lui était présente devant les yeux de toute éternité, comme elle lui est présente dans le temps. Donc, ô mon âme! maudissons la dureté de cœur, l'impénitence et l'opiniâtreté. O cruelle dureté! je t'abhorre plus que tous les monstres les plus effroyables de la terre. Irréligieuse impénitence! je te déteste plus que tous les

démons de l'enfer. Damnable opiniâtreté, source maudite de réprobation, sois à jamais l'abomination, l'exécration et l'horreur de tous les esprits du monde! Maudits les Pharaon, et tous les cœurs humains impénitents, et durs jusqu'à la mort. Ah! mon Seigneur, mon Dieu, amollissez donc mon cœur, fondez-le par la douce tendresse de votre amour, afin qu'une telle malédiction ne tombe pas sur moi. Faites pareille miséricorde, ô mon Dieu! à plusieurs âmes misérables qui vivent sans pénitence, résistant sans cesse aux efforts de vos grâces. Ayez pitié d'un cœur particulièrement, pour lequel je vous prie maintenant.

III. Considérez pourquoi Dieu a mis au monde des réprouvés. Cette difficulté arrête plusieurs esprits qui ne peuvent approuver que Dieu ait fait naître des créatures raisonnables, qu'il savait bien devoir s'obstiner dans le péché, et devoir être brûlées éternellement. Que ne s'abstenait-il de faire sortir du néant de telles créatures? Chose étrange, on trouve mauvais que Dieu donne la vie à ses ennemis, pour leur faire des miséricordes indicibles, s'ils en voulaient bien user; et on ne trouve pas mauvais qu'en un duel le plus fort donne la vie au plus faible, quoiqu'il soit son ennemi mortel. Certes, c'est une bonté admirable que Dieu ait voulu donner la vie aux réprouvés ses ennemis, et leur donner en abondance ses grâces suffisantes comme aux prédestinés, et quelquefois même en plus grande abondance qu'à plusieurs prédestinés; au lieu de l'accuser pour une telle bonté, ne devrait-on pas l'en louer au contraire? Ajoutez qu'ils servent à plusieurs usages dans ce monde, soit pour exercer les justes, soit pour faire divers ouvrages dont le monde est enrichi. Considérez en outre qu'il est très-probable qu'il vaut mieux aux réprouvés d'être, quoique dans les tourments de l'enfer, que de n'être pas du tout : de quoi donc se plaindront-ils, s'ils sont dans l'enfer par leur propre faute? Qu'ils disent plutôt : *C'est miséricorde de la part de Dieu que nous ne soyons pas consumés* et anéantis (Thren. 3). De grands docteurs sont de cette opinion, et entre autres saint Augustin (1), qui soutient que celui qui est au monde, quoique dans les tourments, approche plus près de Dieu, que celui qui est dans le néant, la plus grande distance de Dieu, qui se puisse concevoir. Que si la vérité a dit de Judas, *qu'il eût mieux valu pour lui n'être jamais né* (Matth. 26), elle l'a dit en ce

(1) De Lib. arb. l. 1. cap. 7.

sens seulement que plusieurs damnés d'un jugement erroné, souhaitent le néant, le croyant meilleur que l'être, ainsi que les forçats souhaitent par fois la mort, qui est pire que leurs chaînes et leurs rames. Au reste, si les réprouvés sont déchus de la fin particulière du Paradis, pour laquelle Dieu les avait créés et munis de forces suffisantes, ils ne sont pas déchus de la fin générale de toutes les créatures, qui est la gloire et la manifestation des perfections divines. Après que Dieu a montré sa patience en eux, il y fait éclater sa justice qu'il exerce contre eux. Il en fait apparaître la gloire de ses élus plus grande, par l'opposition de leur misère, ainsi que la beauté brille davantage près de la laideur, et le contraire par l'opposition de son contraire. Et puis, par occasion il en est glorifié, parce que des millions de créatures sont dans le désespoir de ne l'avoir point servi, et de ne pas jouir de ses beautés si grandes, que le mépris en mérite un enfer éternel. De plus, tout ce qu'il fait touchant les réprouvés, ne peut être blâmé, considéré à part; car c'est une bonté inconcevable, qu'il les ait tirés du néant pour les faire subsister; mais qu'il ait envoyé son Fils au monde pour répandre son sang et sa vie, et leur procurer des grâces et des moyens de salut, c'est une bonté encore plus grande. Et enfin, s'il les a damnés, après qu'ils ont abusé de ses dons, et se sont rendus rebelles à ses commandements, il ne fait que le devoir d'un juge équitable punissant les malfaiteurs, qui doivent s'accuser eux-mêmes, plutôt que le juge, qui n'est pas tant la cause de leur supplice, que leur propre malice. Si donc toutes les actions de Dieu sur les réprouvés ne peuvent être condamnées, quand on les examine séparément, pourquoi le seraient-elles jointes ensemble? car les biens s'accroissent par leur union, il n'en résulte qu'une plus grande bonté. Enfin il en est de Dieu, dit le grand saint Cyrille, comme d'un jardinier très-expert en son art, qui plante un jardin de plusieurs plantes généreuses, apportant le soin requis à ce qu'elles viennent bien, il n'est point à blâmer s'il arrive du dommage à quelqu'une; ou bien, dit André de Césarée (1), il en est comme d'un roi, qui ne laisse pas d'ouvrir le tournoi à tout le monde, soit pour la lutte, soit pour la course, et autres sortes de combats, encore qu'il sache bien qu'un seul doive emporter le prix. Or, ce qu'est l'ouverture du tournoi aux lutteurs et aux combattants, le cours de la vie l'est aux hommes : car il n'est pas en notre puissance de naître;

(1) C. 50. In Apoc.

ou de ne pas naître ; mais il est en notre pouvoir de combattre généreusement, de vaincre les démons, et de gagner le prix des biens éternels ; et il ne peut en être autrement, ceux qui auront succombé aux efforts des démons, seront accablés d'une grande tristesse et d'une grande désolation. Il ne faut donc pas accuser Dieu de la vie qu'il a donnée aux prédestinés et aux réprouvés, puisqu'un roi n'est pas à blâmer quand il fait entrer tant de personnes dans la lice, bien qu'un seul y doive être couronné.

Vous êtes donc plein de bonté, ô mon Dieu ! dans la création des réprouvés, et vous êtes juste dans l'exécution de votre dessein. Bénie soit votre miséricorde, pour toutes les grâces, toutes les inspirations et les faveurs célestes que vous avez versées en leurs âmes pour les attirer à leur devoir. Et louée à jamais soit votre justice, qui sait bien venger votre bonté, et faire rendre satisfaction à votre grandeur, des outrages qui lui ont été faits. *Vous êtes juste, ô Seigneur et votre jugement est équitable* (Ps. 118) ! Malheur donc à ceux qui ont l'audace de murmurer contre vous. *Eh quoi ! le pot de terre, dit-il à son potier : Pourquoi m'as-tu fabriqué ainsi* (Rom. 9) ? Combien moins vous le doit dire un pécheur que vous avez supporté et attendu avec beaucoup de patience, bien que vous eussiez pouvoir, dès la vue de son premier péché, de le perdre sans ressource. Partant, quoi que vous ayez décrété de moi, tout est droit et juste de votre part, je ne vous en blâmerai jamais en toute éternité. Et si vous savez, ô mon Dieu ! que je doive être à la fin du nombre de vos adversaires, quoique mon attente soit autre, si vous prévoyez maintenant que je doive être de ceux qui doivent blasphémer votre providence, hélas ! mon bon Créateur, je proteste maintenant devant le Ciel et la terre, que je le désavoue et y renonce comme à une fureur maudite et insensée. Ne l'imputez donc pas, ô mon Dieu à une pauvre créature, qui de toute la plénitude de son consentement, se prosterne et se soumet à toutes vos dispositions, qu'elle confesse très-justes et très-adorables en tout événement, pour toute l'éternité.

TRENTE-DEUXIÈME MÉDITATION.

DU LIVRE DE VIE ET DU LIVRE DE MORT.

I. Comme les princes les plus sages tiennent un livre secret, dans lequel est écrit ce qu'il y a de plus important dans leur État, ainsi Dieu, dont rien n'égale la sagesse et la providence, tient un livre d'État, que l'Ecriture sainte appelle livre de vie, ou livre des vivants, dans lequel sont écrits les noms des prédestinés qui jouissent ou qui doivent jouir de la gloire du Paradis ; car, comme dit saint Jean, *Personne n'entrera dans cette vie, sinon ceux qui sont écrits dans le livre de vie de l'Agneau* (Apoc. 21). Considérez le bel ordre qui est gardé dans ce livre, et la grande multitude de ceux qui y sont compris. Au dedans du livre, à la première page et au frontispice est le nom de Jésus-Christ, le chef des prédestinés, et le premier en ordre et en dignité, par lequel tous les autres ont été écrits dans ce livre, selon leur mérite et leur qualité. Après lui est le nom d'une Vierge immaculée et incomparable en grâces et en mérites. Après elle, suivent les principaux Séraphins, et les plus grands saints, qui, pour avoir reçu de plus grandes grâces, et y avoir coopéré plus généreusement, sont appelés insignes et remarquables prédestinés. Après eux, est une liste de personnes innombrables, anges, hommes et femmes, de toute sorte de peuples et de nations, qui sont écrits à leur rang, selon que dit David : *Vos yeux ont vu mes défauts, et tous seront écrits en votre livre* (Ps. 138). A la fin du livre est le catalogue des petits enfants qui ont reçu le baptême, ou qui ont eu rémission du péché originel, par quelque voie que ce soit, lesquels sont prédestinés en vertu des mérites de Jésus-Christ seulement, et ont reçu une robe d'innocence qu'ils n'ont point souillée dans les dépravations du monde, la mort les ayant ravis, avant que la malice gâtât leur esprit (1). Ce livre n'est point seulement

(1) Sixt. Sen. Biblioth. Sanct. l. 2, lit. m. et v.

écrit au dedans ; car au dehors sont inscrits plusieurs réprouvés, qui durant cette vie sont quelquefois en bon état, et ont de bons moments, pendant lesquels ils font pénitence, et vivent bien ; tellement que, selon la justice présente, ils sont dans le droit chemin de la vie glorieuse ; mais faute de persévérance, parce qu'ils retombent dans leurs péchés mortels, et y meurent, ils sont finalement tout-à-fait effacés de ce livre mystérieux, selon que David l'enseigne : *Qu'ils soient effacés du livre des vivants, et qu'ils ne soient point écrits avec les justes* (Ps. 68).

O Dieu ! vos amis sont honorés à l'excès, et leur règne est puissamment établi (Ps. 138). J'admirerai ce livre de vie plus que tous les livres du monde, je réputerai mille et mille fois heureux tous ceux qui y sont écrits. O heureux prédestinés ! *réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les Cieux*. Ah ! si l'on vous connaissait certainement, tout vils que vous paraissiez quelquefois ici-bas, vous méritez que l'on baise la terre qui a l'honneur d'être foulée de vos pieds (1). Ce n'est rien que la dignité des enfants de ce siècle, qui s'estiment si grands à leurs propres yeux, ils ne sont que poussière, et comme un rien au prix des enfants de bénédiction. Vous donc, ô enfants de bénédiction ! rendez grâces à Jésus, par lequel vous avez reçu ce bonheur. O glorieuse multitude, dont le chef est si noble et si triomphant ! Oh ! puisse mon nom être inséré parmi les vôtres ! Mais je suis pécheur, et ma vie est immonde devant vous ; aussi n'ai-je confiance que dans cette parole : *O Dieu ! vous ne mépriserez point un cœur contrit et humilié* (Ps. 50). Je pleurerai mes fautes amèrement ; je ne mourrai pas sans avoir versé des larmes si abondantes, que mes péchés en soient effacés. Je le veux, Seigneur, mais mon cœur est de pierre. O mon créateur ! exaucez-moi seulement en cette prière ; fondez-moi en larmes et en regrets, et puis faites de moi tout ce que vous voudrez.

II. Mais comme il y a un livre de vie, qui est la connaissance que Dieu a des prédestinés, il y a aussi un livre de mort, qui est la connaissance que Dieu a des réprouvés. C'est un livre de mort, parce que ceux qui qui y sont écrits iront à la mort éternelle. C'est un livre de répudiation, car ceux qui y sont écrits seront répudiés par l'époux céleste, et ne trouveront de place que parmi les flammes et les horreurs de l'enfer. Le premier qui est écrit dans ce livre est Lucifer, le

(1) Rupert. de Process. Sp. sanct. l. 4. c. 4.

chef des réprouvés ; après lui l'Antechrist, l'homme le plus impie et le plus abominable de la terre ; après lequel suit la liste des plus remarquables réprouvés, tant de la nature angélique que de la nature humaine, où sont les Caïn, les Pharaon, les Judas, les Pilate, les hérésiarques, les blasphémateurs exécrables du nom de Dieu, les déserteurs de sa religion, et les personnes les plus signalées par leurs crimes. Le nombre en est grand, mais plus grand encore est le nombre des autres réprouvés, les uns pour cinq ou six péchés mortels, les autres pour trois, les autres pour deux, ceux-là pour un seul. A la fin de ce livre sont les petits enfants qui, ayant été étouffés dans le ventre de leur mère, ou qui en étant sortis et étant morts avant d'avoir reçu le remède du péché originel, sont réprouvés et privés de la vue de Dieu, à cause du péché du premier homme Adam (1). Tous ceux-là sont écrits au dedans de ce livre, et n'en seront jamais effacés. Mais comme ce livre est tout mystérieux, il contient encore au dehors plusieurs noms, qui sont tous les jours effacés, c'est à savoir les noms de plusieurs prédestinés qui ont été quelque temps dans l'état du péché mortel, et dans la voie de la damnation ; mais parce qu'ils se reconnaissent et en font pénitence, et qu'ils sortent de ce monde en état de charité, ils sont effacés de ce livre, comme saint Paul, la Madeleine, saint Augustin et plusieurs autres qui se sont convertis à Dieu et ont fait pénitence.

Je demeurerai touché à l'ouverture de ce livre d'y voir une si grande liste de personnes condamnées, de toutes sortes d'états et de qualités. Hélas ! aurais-je des entrailles à n'être point touché de la réprobation de tant de personnes, qui paraissent sur la terre si agréables et si polies. O créatures infortunées ! quel a été votre malheur de vous adonner au péché ! O maudite soit votre impureté, votre ambition, votre avarice ! Maudite soit votre iniquité, qui vous a fait inscrire dans ce livre de mort. Mais, hélas ! le dehors de ce livre me fait trembler. *Voyez, mon Dieu, si je suis dans la voie de l'iniquité, et conduisez-moi dans la voie de votre éternité* (Ps. 138).

III. Considérez que ces deux livres ne doivent scandaliser, c'est-à-dire décourager personne, quoique Dieu ait arrêté le nombre des prédestinés, et l'étendue de leur gloire, comme celui des réprouvés avec les degrés de leurs peines. Dieu, en effet, est comme placé sur le haut d'une tour, et voit en bas ceux qui entrent dans la

(1) Sixt. Senensis, ibid.

mauvaise voie, et qu'il sait certainement y devoir périr ; il ne leur ôte point la liberté de s'en retirer, et de se mettre au bon chemin, auquel même il les avertit d'aller ; mais ceux qui s'en offensent disent : Quoi que je fasse, ou je suis écrit dans le livre de vie, et ainsi je serai sauvé, ou dans le livre de mort, et ainsi je serai damné ; le sort en est jeté, et mon avenir est décidé, de quelque manière que je vive. Ils doivent premièrement considérer que Dieu doit être servi pour sa grandeur et le mérite de sa bonté infinie, et non pas seulement pour l'espérance du Paradis ou la crainte de l'enfer ; et dès lors Dieu étant toujours le même, soit qu'il les ait prédestinés, soit qu'il les ait réprouvés, ils n'en doivent pas moins bien vivre, et le servir avec toute révérence, parce qu'il est infiniment bon et infiniment adorable. Ils doivent en outre considérer qu'ils supposent une fausseté, quand ils disent : Quoi que je fasse, de quelque façon que je vive, Dieu sait ce qui sera de moi, et ce que Dieu sait arrivera nécessairement. C'est une fausseté inspirée par le père du mensonge, Satan, sur laquelle ils veulent fonder mal à propos le prétexte de leur scandale ; car puisqu'il a été établi que Dieu n'a prédestiné que ceux qui devaient persévérer en sa grâce, en vivant et en mourant bien, et qu'il n'a réprouvé que ceux qui devaient s'opiniâtrer contre ses grâces en vivant et en mourant mal, il n'est pas vrai de dire : Quoi que je fasse, etc. ; car s'ils sont prédestinés, c'est qu'ils travailleront à leur salut, et ne croupiront point dans une vie infâme ; et au contraire, s'ils sont réprouvés, c'est qu'ils persévéreront dans le mal : ils ne peuvent donc pas dire : Quoi que je fasse, etc., et n'en peuvent prendre aucun juste fondement de se décourager, puisque s'ils se mettent à bien vivre, comme il est possible à tout le monde, ils doivent espérer qu'ils sont prédestinés. Un malade serait à blâmer s'il refusait toutes sortes de médecines, en disant : Quoi que je fasse, Dieu sait bien si je guérirai ; un voyageur, qui ne bougerait de place, en disant : Quoi que je fasse, Dieu sait bien si j'arriverai au terme ; un laboureur, qui croiserait les bras, et n'ensemencerait point ses terres, en disant : Quoi que je fasse, Dieu sait bien si je recueillerai des moissons. Il en est de même d'un homme qui néglige de bien vivre, et qui dit : Quoi que je fasse, Dieu sait bien si je serai sauvé (1) ; car toutes ces suppositions sont fausses, puisque le malade ne peut guérir

(1) Hug. de S. Vict. Mis. 1. tit. 183.

qu'en prenant le remède ; le voyageur ne peut arriver qu'en cheminant ; le laboureur ne peut moissonner qu'en cultivant, et l'homme se sauver qu'en vivant bien et non autrement. Dès lors, user de telles paroles, c'est donner à son âme une loi que l'on n'oserait donner à son corps. Enfin, s'ils sont réprouvés, qu'ils servent Dieu, afin qu'ils aient le bonheur de le servir au moins en cette vie, et qu'ils aient l'espérance d'adoucir leur enfer ; et s'ils sont prédestinés, pourquoi seraient-ils ingrats envers sa bonté, qui leur fait une si grande grâce que de les mettre au nombre de ses enfants ?

J'abhorre donc cette tentation ; car quoi qu'il doive être de moi, ce que vous seul connaissez, ô mon Dieu ! je vous servirai pour votre bonté infinie. Je dirai, mon Dieu, après l'un de vos plus ardents serviteurs (1) : Quoi qu'il doive arriver de moi, il est assuré de toi, Satan, que tu es damné ; pour moi, si je suis réprouvé, et qu'après cette vie je doive être privé de mon Dieu, je tâcherai néanmoins de le posséder en cette vie présente, afin que je n'en sois pas privé en l'une et l'autre vie. Je ne perdrai plus un moment de temps que je ne sois tout à lui. Ne me doit-il pas suffire d'être misérable, et d'être à toi, Satan, après cette vie, sans que je le sois dès maintenant ? Encore s'il m'était évident d'être réprouvé, je voudrais jouir jusqu'à la mort de mon bien souverain, d'autant plus ardemment, que j'aurais peu de temps pour être à lui. Mais aussi si je suis prédestiné, et qu'éternellement je doive vivre d'une vie céleste et angélique, pourquoi dès maintenant ne vivrais-je point comme un ange ? Pourquoi ne serais-je point tout à mon Dieu, qui se donnera tout à moi ? Je conclus, mon Dieu : mon sort est entre vos mains, et mon avenir éternel, bon ou mauvais ; quoi qu'il en soit, je veux vous adorer, et être obéissant à tous vos commandements jusqu'au dernier soupir. Ah ! Seigneur, j'ai cette grande espérance ; vous ne haïrez pas éternellement un cœur qui vous aura aimé et désiré jusqu'à la mort.

(1) D. Bonav. Stimul. p. 3, c. 18.

TRENTE-TROISIÈME MÉDITATION.

DU DISCERNEMENT DES PRÉDESTINÉS D'AVEC LES RÉPROUVÉS.

I. Personne ne sait avec assurance s'il est prédestiné ou réprouvé. *L'homme ne sait*, dit le Sage, *s'il est digne d'amour ou de haine, mais toutes choses sont tenues sous le secret jusqu'à l'avenir, parce que tout arrive de même à l'homme de bien et au méchant* (Eccle. 9). Le Sage entend parler de l'amour que Dieu porte aux prédestinés, et de la haine qu'il a contre les réprouvés, qui sont choses cachées en cette vie, personne ne pouvant en avoir une connaissance assurée, sans une révélation particulière (1). Ce secret est un trait particulier de la providence de Dieu, par lequel il manifeste sa bonté ; cette ignorance en effet est un aiguillon qui excite à la vertu, car plusieurs s'abstiendraient de faire plusieurs bonnes œuvres, s'ils étaient assurés de n'être point au nombre des réprouvés (2). Et si plusieurs, tout en doutant de leur prédestination, vivent en un si grand assoupissement, que ne feraient-ils pas si leur doute était levé sur ce sujet ? Cette ignorance aussi fomente l'humilité des plus grands saints de la terre ; car, quelle que soit leur vie, ils ont bien raison de s'humilier, ne sachant quel doit être leur sort dans l'éternité. Ils ont aussi sujet de ne mépriser aucun de leurs frères, parce que ceux-ci auront peut-être la gloire dont eux-mêmes seront privés éternellement. Cette même ignorance fait que les bonnes œuvres sont plus méritoires ; car c'est chose plus louable de travailler dans l'incertitude de la récompense, que si elle était assurée ? Il n'est pas moins important aux réprouvés de n'en rien savoir, car le désespoir les saisirait incontinent, et n'étant pas retenus par l'espérance, ils se déborderaient facilement en toutes sortes de péchés. Ils n'aimeraient pas Dieu, sachant qu'il les aurait haïs de toute éternité et pour toute l'éternité. Ils ne voudraient rien faire pour lui, ni honorer ses

(1) D. Bernardus, Serm. 6. de omnibus sanctis. — D. Thom. cap. 8. Rom. —
(2) Alysius Novarin, de Deliciis divini amoris, cap. 116 et 117.

mystères, ni révérer ses ministres, ni célébrer ses fêtes, ni mortifier leurs appétits, ni observer ses lois, ni se conformer à ses volontés ; mais ils tâcheraient d'avoir un paradis sur la terre, devant être privés de celui du Ciel, et multiplieraient avec excès leurs péchés et leurs abominations.

Il faut donc en ce sujet révérer et adorer l'ordre de la providence divine, qui sait cacher aux hommes ce qu'il leur est plus expédient d'ignorer. Il faut rendre grâce à sa bonté, qui n'a pas voulu manifester aux hommes ce qui les détournerait de la vertu, et les inclinerait au vice et au péché. Je me conformerai donc à la volonté de Dieu, en cette ignorance qui m'est plus convenable et plus salutaire, et je demeurerai tranquille en cette incertitude. Je m'humilierai profondément, cheminant entre l'enfer et le Paradis, sans avoir assurance de la part qui me doit arriver. O Dieu adorable ! qu'est-ce que l'homme, et qu'en arrivera-t-il ?

II. Considérez néanmoins qu'il y a quelques signes probables, par lesquels on peut discerner les prédestinés d'avec les réprouvés, pendant cette vie, sans toutefois en être assuré. Ces signes sont de deux sortes : les uns intérieurs, que l'on peut ressentir en soi-même, et les autres extérieurs, qui paraissent aussi aux autres. Entre les intérieurs, les plus notables sont les remords ordinaires de la conscience après quelque faute que ce soit, grande ou petite ; la grande estime de Dieu et de tout ce qui le concerne, et l'humilité intérieure. La raison en est que quiconque a le sentiment du péché, s'en corrige plus tôt, et chemine plus droit pour arriver à la vie ; au lieu que ceux qui sont ordinairement insensibles à leur péché, y demeurent obstinés et sont incorrigibles. C'est le fait d'une bonne âme de sentir sa blessure. Ceux qui ne sentent pas de douleur, ne connaissent pas la grandeur de leur plaie, et c'est la marque d'une maladie incurable. Où est le sentiment de la douleur est aussi le sentiment de la vie ; car sentir est un signe de vie : c'est folie, fureur ou stupidité que de ne pas reconnaître son erreur ; mais quand on la connaît, on revient incontinent à soi, et l'on s'amende. De là vient que le remords de la conscience, après le péché commis, est une chose louable, comme un acte provenant de la vertu, qui fait haïr le péché et aimer le bien. La grande estime de Dieu est aussi une marque intérieure de prédestination, selon saint Augustin (1), qui distingue les prédestinés

(1) De Civit. Dei, l. 14, c. 21.

des réprouvés par deux amours différents, l'un de Dieu jusqu'au mépris de soi-même, qui édifie la cité de Dieu ; l'autre de soi-même jusqu'au mépris de Dieu, qui édifie la Babylone terrestre et la cité du diable. En effet, qui estime Dieu, le désire par-dessus tout, et méprise les biens périssables de la vie, il s'étonne même de l'attache si forte qu'y ont tant de créatures humaines créées pour l'éternité. C'est pourquoi il aspire après la vue de Dieu, ne craignant pas de se séparer du monde et de la chair, pour se reposer en lui seul. Or, s'il y a quelqu'un dont il faille bien espérer, c'est de celui qui est ainsi disposé. L'humilité du cœur est encore une marque de prédestination ; par elle on s'estime peu soi-même, et l'on se porte volontairement et suavement à la soumission envers ses supérieurs, soit le Pape et l'Église en matière de doctrine, soit les autres en ce qui concerne l'emploi de sa vie ; ce qui a fait dire à la mère des prédestinés et de l'humilité en son cantique : *Il a humilié les puissants et exalté les humbles* (Luc. 1). Si bien que la superbe est la marque évidente des réprouvés, et l'humilité, des élus. Il y a d'autres signes extérieurs de prédestination et de réprobation qui sont en très-grand nombre. Le premier est la vie austère pour l'amour de Dieu : celui qui se prive volontairement des douceurs de la vie, recherchées si éperdûment par les ennemis de Dieu, selon toute apparence, aura un royaume de bonheur dans le Ciel, n'ayant pas eu de bonheur sur la terre (1). La sincère charité du prochain qui renferme la dilection des ennemis, et qui porte à leur faire du bien, est encore un indice de la prédestination ; car il faut que la charité soit grande pour se conserver toujours. C'est pourquoi Jésus-Christ dit : *Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous en veulent* (Luc, 6) *; priez pour vos persécuteurs, afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux* (Matth. 5). Une grande patience et une grande douceur dans les adversités et les persécutions, une grande pauvreté et les misères de la vie sont encore une marque de prédestination ; car qui ne s'ébranle pas de tant de rudes secousses, témoigne avoir une âme forte et vraiment vertueuse, telle que doit être celle qui prétend au Ciel. Elle est conforme dès cette vie à Jésus-Christ souffrant, pour lui devoir être conforme en sa gloire.

Ne nous contentons pas d'avoir remarqué ces signes en général ; mais tâchons de les remarquer en nous-mêmes, pour recevoir la

(1) S. August. tract. 5. in Epist. Joan.

consolation que nous peut donner la confiance d'être tous du nombre des enfants de Dieu. Heureux, si nous ressentons en nous cette tendresse de conscience, une grande estime des choses de Dieu, et une cordiale humilité, qui nous rende vils à nos propres regards, et soumis à toute puissance supérieure. Heureux, si nous fuyons la délicatesse de la vie, si nous pardonnons à nos ennemis, et si nous pratiquons la douceur et la patience dans les tribulations. O Dieu de bonté infinie ! imprimez-nous ces marques et ces signes de prédestination. O mon âme! que tu serais heureuse, si examinant ces six marques de prédestination, tu les trouvais en toi? Confonds-toi, si jusqu'à présent elles t'ont manqué, tâche à l'avenir de si bien disposer ta vie, que tu portes évidemment ces caractères sacrés de la bienheureuse prédestination, par lesquels sont séparés les enfants de Dieu d'avec les enfants du Diable.

III. Considérez que si ces marques ou quelques-unes d'entre elles nous manquent, nous ne devons pourtant pas perdre l'espérance du Paradis et la confiance d'être du nombre des prédestinés, ou nous détourner de la poursuite des bonnes œuvres, pour plaire à Dieu de tout notre pouvoir. Car d'un côté Dieu nous a commandé d'espérer en sa bonté, et nous défend le désespoir, comme un des péchés des plus griefs, et qui l'irrite davantage ; en quelque état que nous soyons maintenant, la grâce divine nous peut changer en peu de temps et nous rendre tout autres. Dieu peut des pierres mêmes faire des enfants d'Abraham , et des plus endurcis au péché faire en un moment des hommes très-vertueux. D'ailleurs, quand quelqu'un serait certain de son sort malheureux et de sa réprobation, il devrait d'autant plus se donner à Dieu, et l'aimer d'autant plus ardemment ici-bas, qu'il saurait, qu'après cette vie, il devrait être éternellement privé du bonheur d'être à lui, et de l'aimer. C'était la conduite d'une certaine vierge, que l'ennemi tentait, lui faisant croire qu'elle perdait sa peine et son temps à servir Dieu, parce qu'après tout elle était destinée aux supplices éternels. A quoi elle repartit : Puis donc qu'en l'autre vie je ne pourrai pas aimer mon Dieu, ni le servir, je m'efforcerai d'autant plus ardemment de le servir et de l'aimer en cette vie présente. Après tout, autant il est certain que les seuls prédestinés seront sauvés et non d'autres, autant il est certain, quoique je n'entende pas la liaison de ces deux choses, que nous avons le libre arbitre, qu'il est assisté de la grâce, qu'en faisant notre possible avec le libre arbitre ainsi assisté, nous nous sauverons, et enfin que les

adultes seront sauvés par leurs mérites ou bonnes œuvres, comme ils sont damnés par leurs démérites et mauvaises œuvres. Au reste, il est incertain si je suis prédestiné ou non ; quoique j'en puisse avoir quelque conjecture, je n'en ai aucune assurance, et je veux supposer que j'en aie une ignorance totale, et que ce secret ne me sera découvert qu'après cette vie (1). Je dois donc m'arrêter, dit un grand théologien, à ce qui m'est certain et assuré, savoir : à faire bon usage de ma liberté et des grâces de Dieu, pour gagner la vie éternelle, par une bonne et sainte vie, et attendre avec patience que je voie le mystère de ma prédestination, qui m'est maintenant inconnu comme les autres mystères de la foi. Enfin, en tout cas, il est plus expédient à l'homme pécheur de croire qu'il est des prédestinés, que de croire le contraire, et nonobstant la multitude et l'énormité de ses fautes, que Dieu le touchera plus vivement, pour l'amener à la pénitence et lui remettre tous ses péchés. Les hommes augmentent leurs péchés par le désespoir du pardon, et la pensée qu'ils seront damnés ; car en s'obstinant en cette imagination, ils disent : Puisque je suis perdu, et que des tourments éternels m'attendent au sortir de cette vie, qu'ai-je plus affaire de me priver d'aucun bien présent? Ainsi ils deviennent pires par le désespoir du pardon ; au lieu que celui qui espère et se confie en la miséricorde de Dieu, se corrige plus tôt, et redoutant le jour incertain de la mort, il s'efforce de recouvrer la grâce perdue, avant qu'elle arrive. Aussi Dieu nous console par ces paroles : *Je ne veux pas la mort de l'impie, mais qu'il se convertisse et qu'il vive* (Ezech. 33), paroles qui ont opéré tant de conversions admirables, qu'on serait ravi d'étonnement si on en connaissait le nombre. C'est lui encore qui apaise le trouble de nos esprits, en disant : *Y a-t-il au monde aucune chose qui me soit difficile, ou bien serai-je semblable à celui qui promet et n'en fait rien? Où est ta foi? Sois homme de patience et de courage, et la consolation te viendra en son temps. Attends-moi, attends-moi, je viendrai, et je te guérirai. C'est une tentation qui te tourmente, et une vaine crainte qui t'épouvante. Que t'apporte autre chose la sollicitude, l'inquiétude des futurs contingents, et des choses qui sont à venir, sinon que d'ajouter tristesse sur tristesse* (2)? *Chaque jour a assez de sa propre misère* (Matth. 6). C'est chose vaine et inutile de se troubler et de s'in-

(1) Caietan in cap. II. Epist. Rom. — (2) Thomas à Kempis de Imit. Christi, l. 3, c. 30.

quiéter pour des choses qui n'arriveront peut-être jamais. Mais c'est le propre de l'infirmité humaine d'être le jouet de telles imaginations, et l'ennemi ne se soucie pas par quelle voie il trompe, soit par le vrai, soit par le faux, et comment il abat une âme, soit par l'amour des choses présentes, ou l'appréhension de celles qui sont à venir. Que ton cœur donc ne se trouble pas, crois-moi, et prends confiance en ma miséricorde. Quand tu penses quelquefois être le plus éloigné de moi, c'est alors peut-être que j'en suis le plus proche. Quand tu estimes que presque tout est perdu, souvent l'occasion est toute voisine de faire un plus grand gain et d'acquérir un plus grand mérite.

Je tâcherai de me consoler en cette espérance de la miséricorde divine. Je me représenterai donc qu'il en est peut être ainsi, je me déterminerai fortement à poursuivre le bien souverain de la béatitude. O Dieu ! que ce bienfait est grand et qu'il est signalé entre tous vos bienfaits ; car de toute éternité vous vous êtes aimé vous-même, et désirant aussi être aimé des créatures, vous avez créé le monde, et permis la chute d'Adam, et la ruine de tous les hommes en lui, et parmi eux, vous en avez destiné qui vous aimeront de toute éternité. J'ai la confiance que je suis de ce nombre, mon Dieu, et que vous ne m'avez pas rebuté pour toujours, malgré mes péchés si énormes. O Seigneur ! vous m'avez regardé et choisi avant que le monde fût créé, afin que je fusse un vase de miséricorde et un vase préparé pour votre gloire, pour vous posséder toujours, et vous aimer dans les siècles des siècles. Vous avez désigné ma place et mon rang dans le séjour de votre gloire. Si je considère ces choses, et me persuade d'arriver à un si grand bien, combien je suis à blâmer et digne d'un grand supplice de ne mépriser pas tout le reste en la vue de ce bien, et de ne pas vous aimer pour un si grand bienfait ! Que s'il en était autrement, encore vous devrais-je aimer et servir tant que j'en ai le temps, et ne pas prévenir le malheur de ne pas vous aimer (1).

(1) Alvarez de Paz, Medit. Sacr. part. 3. dec. 10. contempl. 1.

TRENTE-QUATRIÈME MÉDITATION.

DE LA PUISSANCE DE DIEU.

I. Dieu étant très-parfait en son essence, doit aussi avoir de la puissance pour agir, car ce serait une chose absurde, qu'un être si parfait fût oisif, sans vigueur et sans puissance. Donc, puisque Dieu a une intelligence pour connaître tout ce qui est connaissable, et une volonté pour désirer ce qui est aimable; aussi a-t-il en soi une puissance capable de faire tout ce qui est possible, autrement son être serait plus imparfait que l'être des créatures, lesquelles sont douées de quelque puissance. Surtout, considérez que la puissance convient à Dieu mieux qu'à aucune créature que ce soit; car puisqu'il est doué de toutes les belles qualités imaginables, puisqu'il est saint, juste, miséricordieux, débonnaire, libéral, magnifique, et tout ce qui se peut dire d'excellent, la puissance peut-elle lui manquer, à lui qui n'en usera que pour faire des choses saintes, raisonnables, glorieuses et irrépréhensibles ? Une grande puissance dans une créature imparfaite et vicieuse est très-dangereuse et très-nuisible. L'avare qui a de la puissance, dépouille tout le monde de ses biens. Le lubrique qui a grande puissance, souille et profane ce qu'il y a de plus pur et de plus saint sur la terre. Un roi impie qui a la puissance en main, n'épargne rien, et fait gémir les peuples sous sa tyrannie ; c'est pourquoi les méchants sont indignes d'avoir aucune puissance; mais au contraire, ceux qui sont vertueux, et qui ont l'amour du bien, ne sauraient avoir trop de puissance, et la puissance ne peut être mieux placée que chez eux ; par elle ils contiennent toutes choses dans l'ordre, ils délivrent les opprimés, ils enrichissent les indigents, ils apaisent ceux qui sont en guerre; enfin, par leur puissance tout fleurit, tout est heureux. Donc, puisque notre Dieu a toutes les qualités qu'on puisse souhaiter, il lui appartient d'être tout-puissant.

O Seigneur! mon Dieu, puisque vous êtes le Tout-Puissant, forti-

fiez ma faiblesse, afin que je vous serve. O Dieu des Vertus, je me réjouis de ce que vous êtes plein de puissance ; car, ô Seigneur ! vous êtes digne d'avoir de la puissance et de l'empire sur tout : O Dieu très-puissant, oh ! vivez toujours ainsi ! Assujéttissez-vous donc tout, ô mon Dieu ! entrez en tous vos droits, faites fleurir votre sceptre, faites-vous craindre partout, et que votre magnificence soit élevée au-dessus de tous les Cieux.

II. Considérez en second lieu la perfection de la puissance de Dieu ; car la puissance suit l'essence de chaque chose, et plus l'essence est parfaite, plus la puissance l'est aussi ; et comme il n'y a point d'essence plus accomplie que celle de Dieu, il n'y a point de puissance plus accomplie que la sienne (1). Or, une puissance parfaite est celle qui ne se surexcite pas dans les offenses, qui ne succombe point aux souffrances, et qui n'a besoin du secours de personne. La puissance de Dieu a toutes ces conditions. Et premièrement, elle ne se surexcite point dans les offenses ; car Dieu tout-puissant ne peut pécher : *Il ne peut se nier lui-même*, dit saint Paul (II. Tim. 2), il ne peut mentir, il ne peut rien faire de vicieux, et parce qu'il ne peut point pécher, il est tout-puissant d'une puissance parfaite. Secondement la puissance de Dieu ne peut succomber dans les souffrances ; il ne peut être tourmenté, lassé, ou endurer aucune peine ; tout ce que sa puissance opère et exécute, c'est sans peine et sans travail, c'est avec facilité et contentement ; et parce qu'il ne succombe point à la peine, il est encore tout-puissant d'une puissance accomplie. Troisièmement, la puissance de Dieu n'a que faire du secours de personne, car Dieu peut tout faire par lui-même, il produit les créatures de rien, il n'a que faire de matériaux et de manœuvres pour bâtir le palais de ce grand monde ; de rien et sans secours il a fait toutes choses, et si maintenant il coopère avec les créatures, et se sert de leur ministère pour plusieurs effets, ce n'est point par le besoin qu'il a d'elles, mais par l'excès de sa bonté envers elles, leur voulant communiquer quelques parcelles de sa puissance, et la gloire d'agir, et d'effectuer quelque chose. Donc Dieu est tout-puissant d'une parfaite puissance, qui n'est défectueuse en aucune chose. Il n'en est pas ainsi des puissances de la terre ; car elles tombent souvent dans des fautes, et agissent sans raison et par malice, par ignorance ou par infirmité. Ces puissances terrestres succombent aux

(1) D. Bon. in Brev. part. 1, cap. 7.

souffrances, n'agissant qu'avec peine, travail, inquiétude et lassitude; et le plus souvent gémissant comme les plus faibles dans les infortunes du monde. En un mot, ces puissances, quelque grandes qu'elles soient, ont besoin de mille et mille choses. Un roi, pour faire la guerre puissamment, a besoin d'un attirail sans fin, et plus même les puissances sont grandes, plus elles ont besoin du secours d'autrui, n'étant grandes que par les choses qui les assistent en plus grand nombre.

Qui donc, ô mon Dieu ! vous est égal en puissance ? *Seigneur, qui est celui qui vous est semblable parmi les forts, qui êtes magnifique en sainteté, terrible et louable, et faisant des merveilles* (Exod. 15) ? Qui ne se soumettra donc très-volontiers à une puissance si parfaite ? qui ne voudra rendre mille et mille fois plus de devoirs à une puissance si glorieuse, qu'à la puissance caduque et défectueuse des monarques ? qui ne se réjouira, qui ne se confiera mille et mille fois plus en la puissance de son Dieu, qu'en la puissance des rois ? O Seigneur ! je fais hommage à votre puissance de tout ce que je suis, je l'adore en ses perfections, je mets mon espérance et toute ma confiance en elle. Quand le monde m'attaquerait, quand toutes les créatures se réuniraient contre moi, quand je serais assailli par toutes les langueurs et les misères possibles ; votre puissance est mon espérance, mon refuge, mon attente et mon bien.

III. Cette puissance de Dieu si parfaite, se signale surtout en faisant miséricorde. Il est vrai qu'elle paraît en plusieurs choses, comme dans la création de l'univers, faisant de rien toutes choses ; dans sa conservation, l'entretenant depuis bientôt six mille ans ; dans la mutation de plusieurs choses, comme quand il fait des miracles, et change puissamment l'ordre des créatures, soit qu'il arrête le soleil, soit qu'il l'éclipse, soit qu'il ressuscite les morts, et fasse les prodiges qu'il lui plaît. Toutefois sa puissance ne paraît jamais plus que quand il pardonne les péchés, et fait miséricorde. C'est pourquoi l'Eglise lui adresse ces paroles : *O Dieu qui manifestez principalement votre toute-puissance, en pardonnant et en faisant miséricorde !* Pesez les raisons qu'en donne le Docteur angélique (1). La première, que celui qui est assujetti à la loi d'un supérieur, ne peut pardonner librement toutes sortes de péchés ; c'est pourquoi Dieu montre qu'il n'est assujetti à aucune puissance supérieure, en pardonnant les pé-

(1) Quæst. 15, art. 20.

chés, selon sa volonté; ainsi il montre qu'il est le Tout-Puissant. La seconde raison est, que Dieu, en pardonnant et en faisant miséricorde, conduit les hommes à la participation d'un bien infini, et à la jouissance de la béatitude éternelle, qui est le dernier et le plus grand effet de la toute-puissance sur les hommes. La troisième raison est, que la miséricorde de Dieu est le fondement et le principe de toutes les œuvres, et de tout le bien que Dieu fait à la créature; car quelles que soient les choses que Dieu fasse en nous, il commence par les voies de douceur et de miséricorde. Or, la puissance paraît principalement en ce que c'est à elle d'instituer toutes sortes de biens; c'est pourquoi instituant et fondant toutes sortes de biens par sa miséricorde, il fait aussi par elle éclater sa puissance.

O Seigneur, quelle puissance fut donc jamais meilleure, plus aimable et plus admirable que la vôtre! Les princes ne font jamais plus apparaître leur puissance, qu'en gagnant des batailles, ou en forçant des villes, et en remplissant tout de sang, de ruine, de désastre et d'horreur; et les pécheurs ne veulent faire paraître leur crédit et leur pouvoir, qu'en exerçant des vengeances, au péril même de leur salut éternel. Et vous, ô Dieu! vous la faites paraître en faisant du bien, et en traitant miséricordieusement vos créatures rebelles. O grand Dieu! continuez toujours à faire briller ainsi votre puissance par les rayons ardents de votre miséricorde sur nos âmes. O Seigneur! faites-la paraître sur mon âme, en lui pardonnant ses offenses : *Dites à mon âme, je suis ton salut* (Ps. 34).

TRENTE-CINQUIÈME MÉDITATION.

DE LA BÉATITUDE DE DIEU.

I. Dieu est bienheureux ; c'est celui, dit saint Paul, *qui est heureux et seul puissant* (I. Tim. 6). La raison en est, qu'être bienheureux, c'est avoir toutes sortes de biens, car la béatitude absolue et la perfection du bonheur résulte du concours de toutes sortes de biens. Or, Dieu est tout parfait, il comprend toutes les perfections imaginables, il est doué de toutes les vertus contemplatives et actives qui

sont convenables à une grandeur infinie ; il est le bien suprême en soi-même ; il est donc bienheureux, dans le sens absolu du mot. Etre bienheureux c'est ne manquer d'aucune chose ; or, Dieu ne manque de quoi que ce soit ; il se suffit à soi-même, il comprend toute sorte de perfections, et ne peut être agrandi, et les choses qui sont créées par lui, ne sont point capables de lui donner le moindre accroissement, si bien qu'il ne manque de rien ; il est donc bienheureux. Etre bienheureux, c'est avoir tous ses désirs remplis et satisfaits ; car c'est le propre de la béatitude de satisfaire tous les souhaits, parce qu'elle est le souverain bien, après lequel il ne reste plus rien à souhaiter. Or, Dieu a tout ce qu'il peut souhaiter, et ne désire aucun mal. Car quel bien peut souhaiter celui qui comprend une infinité de biens en sa simplicité ; et comment une bonté infinie pourrait-elle souhaiter quelque mal ; il est donc très-heureux. En effet, puisqu'il est la béatitude universelle de tout le monde, qu'il est l'auteur, la source et l'objet de la félicité de tous les esprits bienheureux, qu'il comble des millions d'anges et d'âmes des contentements du Paradis, peut-il lui-même être privé de ce bien souverain ? et étant le Dieu du Paradis, et le roi de la béatitude, être lui-même sans Paradis et sans béatitude ? il est donc bienheureux.

O Dieu heureux ! je me réjouis de toutes mes affections, de ce que vous jouissez de la béatitude. Oh ! que c'est une grande joie pour moi de ne point vous voir dans l'indigence et la misère, comme nous sommes sur la terre. O Dieu du Paradis ! je me réjouis de ce que vous êtes toujours dans votre contentement et votre Paradis ! *Toutes les œuvres du Seigneur, bénissez le Seigneur, louez-le et exaltez-le en tous les siècles des siècles* (Daniel, 3) ! Oh ! vivez toujours ainsi, soyez toujours heureux !

II. La béatitude de Dieu consiste dans les plus nobles opérations de son entendement et de sa volonté ; savoir dans la connaissance et dans l'amour qu'il a de soi-même, ou de son essence infinie. Il est heureux en se connaissant soi-même si parfait et si accompli, et tout ensemble en s'aimant soi-même d'un amour de complaisance, par lequel il se complaît infiniment en soi-même. La raison en est qu'il ne suffit pas pour être heureux d'avoir de grandes et d'excellentes perfections, mais aussi il les faut connaître et aimer ; car, par exemple, le soleil, quoique si beau et si lumineux, n'est point heureux ; il ne lui en revient aucune joie et aucune délectation,

parce qu'il n'a point de connaissance et d'amour de sa beauté et de toutes ses lumières qu'il n'aperçoit pas ; ainsi en est-il d'une rose belle, vermeille et odorante, il ne lui en revient aucun bien ni aucune félicité, parce qu'elle ne se connait pas elle-même, et ne respire pas elle-même sa suave odeur. Il en serait de même de Dieu, quoique infini en perfection, s'il ne se connaissait et ne s'aimait lui-même, il n'en goûterait point de joie, et n'aurait point une vraie béatitude. C'est pourquoi il est bienheureux en se contemplant, et en se contemplant en soi-même ; car quel esprit créé pourrait jamais concevoir la grandeur de la joie de ce grand Dieu, quand il se contemple incessamment, plein de beauté, de majesté et de biens, et tout ensemble quand il s'aime soi-même infiniment ? Ce sont des torrents de volupté immense qui pénètrent et comblent la divinité suprême, et la font abonder en une béatitude contemplative si grande, qu'elle est égale à l'infinité de son essence, laquelle est tout ensemble, et l'objet, et la fruition inénarrable de sa béatitude. Tellement que Dieu n'a point sa félicité dans la possession et dans le gouvernement de tout ce monde qui est à lui ; sa béatitude ne consiste point à avoir sous la dépendance de sa volonté toutes les créatures du monde ; il n'y a que la contemplation et l'amour de son essence divine qui le rendent bienheureux, et qui sont capables de lui donner un Paradis de joie.

O mon âme ! apprends donc à faire le jugement et le discernement de l'objet de ta félicité. N'estime pas que tu serais bienheureuse, si tu possédais tout le monde ; tu seras bienheureuse en contemplant et en aimant l'essence de ton Dieu. Mais, oh ! quel bonheur, oh ! quel excès de félicité pour nous, si la vue et l'amour de cette essence remplissent les puissances vastes, immenses et infinies de l'entendement et de la volonté divine ! Combien plus cette vue et cet amour rempliront-ils et excéderont-ils nos puissances finies et bornées ? Ce qui est capable de remplir ce qu'il y a de plus grand, doit bien davantage satisfaire, combler et excéder ce qui est moindre. Contemple donc, mon âme, contemple dès maintenant la divinité admirable. Aime-la de toutes tes forces, afin que tu sois heureuse par la possession de ce seul objet, qui peut parfaitement remplir tous tes désirs.

III. La béatitude de Dieu est très-excellente, elle surpasse celle de tous les anges, celle de tous les saints du Paradis, car dans leur béatitude il n'y a d'infini que l'objet ; mais en celle de Dieu le

principe est infini ; et c'est son entendement et sa volonté, dont la connaissance est complète et l'amour infini. C'est pourquoi Dieu est infiniment plus heureux que tous les habitants du Ciel. Elle surpasse la béatitude de tous les saints qui sont sur la terre, car la contemplation de cette vie est sujette aux fatigues, aux lassitudes, aux distractions, aux doutes, aux erreurs, et à plusieurs autres inconvénients, dont la béatitude divine est toute affranchie. Elle surpasse la béatitude active de ceux que l'on estime heureux sur la terre ; car il n'a pas seulement le gouvernement d'une maison, ou d'une cité, ou d'un royaume, mais de tout l'univers ; et la fausse et terrestre félicité n'est que l'ombre de la sienne. Et en effet, la félicité est parfaite par le concours de cinq choses qui l'accomplissent, savoir : de la joie, des richesses, de la puissance, de la dignité et de la bonne renommée. Or, Dieu a une très-grande délectation de soi-même, et une joie universelle de ce qu'il possède tous les biens, sans mélange d'un seul mal. Pour richesses, il a l'abondance de toute sorte de biens ; pour puissance, il a une vertu infinie ; pour dignité, il tient la principauté et le gouvernement de tous les êtres, sur lesquels il a une domination, qui n'est pas seulement une supériorité sur des inférieurs, mais aussi une parfaite possession de toutes les choses belles et bonnes, et avec une véritable sécurité (1). Enfin, pour la renommée, il est loué, glorifié et admiré de tout bon esprit qui le connaît. Ces choses font qu'il est appelé un royaume : *Venez les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous est préparé* (Matth. 25). ; parce que, comme un royaume contient toute sorte de biens terrestres, et les fournit à celui qui le possède, ainsi Dieu est plein de biens, de trésors, de grandeurs et de contentements, et il les communique à la créature, qui aura le bonheur d'être en sa grâce et en son amitié (2).

A vous donc, mon Dieu, qui êtes singulièrement heureux, soient honneur et gloire en tous les siècles des siècles. Devant vous que tous les saints se prosternent, et qu'ils déposent leurs couronnes pour rendre hommage à votre béatitude. Après vous, mon Dieu, que personne sur la terre ne s'estime heureux, puisque votre béatitude est incomparable. Pour vous, Seigneur, que tous les cœurs soupirent d'amour, parce que vous êtes heureux et digne d'être désiré. En vous, Seigneur, que toutes nos âmes se confient,

(1) D. Dyon, de Div. nom. cap. 12. — (2) Alvarez Medit. p. 8, dec.

parce que vous êtes la souveraine félicité, et que tout le bien qui est en vous nous est promis pour que nous en ayons la jouissance, autant que nous en serons capables. De vous, Seigneur, que tous les êtres soient ravis, tressaillants d'allégresse, parce que vous êtes une joie incompréhensible. O roi très-heureux! allez toujours régnant, prospérant et triomphant de gloire. O l'objet de ma grande félicité! oh! ayez toujours, ayez toujours autant de joies et de contentements que votre infinie capacité en peut avoir. Oh! jouissez, jouissez, Seigneur, en tous les siècles des siècles, de tout le bonheur que mérite votre nature infinie. Ainsi soit-il.

DEUXIÈME TRAITÉ.

DE LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ.

PREMIÈRE MÉDITATION.

DES TROIS EXCELLENCES DU MYSTÈRE DE LA TRINITÉ ADORABLE.

I. Considérez que le mystère de la Trinité l'emporte sur les autres mystères en ce qu'il est plus élevé, et surpasse davantage la portée des esprits créés; car, par tous leurs efforts, ils ne sauraient rien imaginer de plus haut, ni trouver de plus sublime et de plus grand objet de leur contemplation. Ce mystère est le soleil de tous les mystères, qui éblouit et qui confond tous ceux qui le contemplent, s'ils ne sont fortifiés par la lumière de la grâce pour le croire, ou de la lumière de la gloire pour le voir. C'est un océan sans fond et sans rive, que la capacité de la raison ne peut pas plus comprendre que la coque d'une noix toutes les eaux de la mer. En effet, s'il y a mille secrets dans la nature que l'homme n'est point capable de pénétrer, et s'il se propose mille difficultés sur les propriétés de son âme, et sur les différents organes de son corps, qu'il n'est pas capable de résoudre, combien moins entendra-t-il les secrets de l'Être incréé et les merveilles de l'auteur de la nature? Comment, ignorant en la science de lui-même, pourrait-il être savant en la science de l'incompréhensibilité de Dieu, de l'unité de son essence et de la trinité de ses personnes? Il faut avouer que, comme cet objet est éternel et infini, il ne peut être compris que par un esprit éternel et infini; et les anges eux-mêmes, quoique tout esprit et tout intelligence, dès leurs premiers regards sur les vives splendeurs de ce mystère, seraient bientôt plongés dans les ténèbres, et demeureraient comme anéantis, s'ils n'étaient surnaturellement illuminés. Combien plus

donc les âmes languissantes et appesanties par la lourde masse d'un corps terrestre, doivent-elles se trouver confondues par la hauteur et les splendeurs inaccessibles de ce mystère ?

J'apprendrai de cette considération qu'il faut s'approcher de la sainte Trinité avec une grande humilité, et en même temps avec une grande docilité, afin de ne point pécher par présomption dans l'étude d'un mystère si profond, et d'y puiser les véritables enseignements de la foi, et les plus sûrs principes de la divine Théologie. Car à quoi servirait de discourir savamment de la Trinité, si, par défaut d'humilité, on s'expose à lui déplaire (1). Je dirai donc avec saint Augustin : Il ne m'en coûtera pas, si j'hésite, de chercher, et je ne rougirai point de ne pas trouver. Si donc celui qui lit ce Traité est d'accord avec moi, qu'il avance avec moi ; s'il reconnaît son erreur, qu'il revienne avec moi ; s'il découvre la mienne, qu'il me rappelle à lui. Entrons ainsi ensemble dans la voie de la charité, nous avançant vers celui dont il est écrit : *Cherchez toujours sa face* (Ps. 104) (2).

II. Une seconde excellence de ce mystère, c'est sa durée et son antiquité ; car c'est le mystère qui précède les temps et les siècles, qui n'a jamais eu de commencement et qui n'aura jamais de fin. Le Père est éternel, dit saint Athanase ; le Fils est éternel ; le Saint-Esprit est éternel. Et comme le Père est éternel, il produit éternellement son Fils ; il lui dit, et lui dira toujours ce qu'il a une fois prononcé par la bouche du Prophète : *Tu es mon Fils, je t'ai aujourd'hui engendré* (Ps. 2) ; car il continue éternellement la merveille de sa génération. De même le Père et le Fils, de toute éternité, produisent leur amour, le Saint-Esprit, et lui communiquent toute leur essence ; ainsi les trois personnes de la Trinité sont éternellement subsistantes, sans commencement et sans fin. Il n'en est pas ainsi des autres mystères, qui sont hors de l'Être suprême et souverain, et qui ont pris naissance depuis la création. On peut marquer le siècle, le mois et le jour auquel ils ont commencé d'être ; car comptons seulement seize cent trente ans environ, et nous trouvons le temps de la rédemption du genre humain par la croix, nous rencontrons les mystères de la mort, de la résurrection, de l'ascension triomphante de Jésus-Christ, ainsi que de la mission si fructueuse et si désirée du Saint-Esprit. Allons trente-quatre ans environ plus loin, et nous serons au

(1) Imit. l. 10. c. 10. — (2) De Trin. lib. 1, c. 2 et 3.

temps des mystères de l'incarnation du Verbe, et de sa nativité, et de toutes les merveilles de son enfance ; avançons encore, et parcourons environ quatre mille ans, et nous toucherons l'heure de la création du monde et de la glorification des bons anges. Ainsi tous les mystères qui sont hors de Dieu ont leur temps déterminé. Il n'en est pas ainsi du très-auguste mystère de la Trinité, car il n'a jamais commencé ; c'est le premier et le plus ancien des mystères, il est avant le temps, il est éternel.

Je rendrai gloire et respect à ce mystère, à cause de son éternité, car l'antiquité rend les choses plus vénérables ; et si, parmi les créatures, les plus anciennes sont quelquefois peu estimées, c'est qu'en vieillissant elles diminuent, et qu'en perdant l'éclat de leur jeunesse et de leur nouveauté, elles s'altèrent par le long cours des années. Mais, ô Dieu éternel ! vous êtes immuable au milieu des vicissitudes du temps, et votre beauté est toujours ancienne et toujours nouvelle ; ancienne, parce qu'elle est sans commencement ; nouvelle, parce qu'elle est toujours florissante, toujours dans son éclat et dans sa splendeur première. Oh ! que peu estimables au prix de vous sont les perfections terrestres qui passent aussitôt qu'elles paraissent, et qui, plus elles durent, plus elles se ternissent ! Oh ! elles ne sont qu'un moment, mais vous, très-sainte Trinité, vous subsistez heureusement dans l'éternité !

III. Une troisième excellence du mystère de la Trinité est d'être la cause universelle de tous les autres mystères, et de toutes les choses de ce monde, car la Trinité en est la cause finale. Elle en est d'abord la cause efficiente, parce que c'est elle qui opère tous les mystères. Les trois Personnes divines en unité de principe, par une même action, ont créé cet univers, ont institué les anges et glorifié ceux qui se sont trouvés fidèles et obéissants. Toutes trois ensemble ont décrété l'Incarnation, d'une volonté commune, et bien que la seule personne du Fils se soit revêtue de l'humanité, ce sont pourtant les trois Personnes qui la revêtent, ce sont elles qui font les œuvres miraculeuses qui partent de cette humanité, elles qui la ressuscitent après la mort, et qui, après sa résurrection, l'élèvent en triomphe à la droite du Père. En un mot, ce sont elles qui remettent les péchés par le baptême et par la pénitence, et qui opèrent tout ce qu'il y a de merveilleux dans les âmes. Ainsi la Trinité est cause efficiente de tous les mystères. Elle est aussi cause finale des mêmes mystères, car ils n'existent que pour faire honneur et hommage à sa

grandeur. Le monde en son étendue n'est créé que pour porter sa ressemblance, et pour contenir des créatures douées d'intelligence, qui soient capables de la connaître, de l'adorer, de l'aimer, de la voir face à face, et de la louer éternellement. Le Fils ne s'est incarné et n'a opéré tant de prodiges étranges, que pour prêcher d'une bouche humaine les merveilles de la Trinité suprême, et donner crédit à ses paroles par le témoignage de ses miracles. Il n'a souffert la mort que pour lui offrir un sacrifice d'adoration, d'action de grâces et de propitiation, sacrifice qui fût propre à réparer son honneur par l'effusion de son sang, et à lui acquérir, au prix de sa vie, des sujets qui lui rendissent des devoirs de religion et d'obéissance. Tout procède donc de la Trinité, en tant qu'elle est cause efficiente, et comme par un cercle mystérieux, tout retourne à la Trinité, en tant qu'elle est cause finale; donc elle est vraiment l'Alpha et l'Oméga, le principe et la fin de toutes choses. Enfin, c'est elle qui est l'unique et le souverain bien, se suffisant à lui-même, par lequel tous les autres biens subsistent, bien souverainement béatifiant, qui n'est autre que le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

O Trinité sacrée! mon seul bien, je vous rends des actions de grâces perpétuelles, je vous loue et vous bénis de toutes mes affections, vous qui êtes le principe de tout bien. Et parce que vous êtes la fin dernière de toutes choses, je m'élance vers vous de toute ma force, je me consacre à votre gloire de tout mon pouvoir, j'aspire à vous servir, à vous faire adorer et aimer par autant d'esprits qu'il me sera possible d'en instruire de votre connaissance, et d'en enflammer de votre amour. Enfin, je languirai après vous, vous qui êtes l'objet de ma félicité; et cependant je vous consacre mes travaux et tout ce que je puis faire en ce monde qui vous soit agréable. Non, je ne veux nul repos en ma vie, si vous n'êtes aimée, contemplée, admirée et glorifiée en tous les siècles des siècles.

DEUXIÈME MÉDITATION.

DE LA CONNAISSANCE ET DE L'AMOUR DE LA SAINTE TRINITÉ.

I. Notre âme peut avoir quelque connaissance de la sainte Trinité, même dès cette vie ; car elle est créée pour la connaître et pour la glorifier. Or, Dieu n'a point déterminé de fin à aucune créature, sans lui avoir donné les moyens pour y parvenir ; l'âme peut donc atteindre à la connaissance de la Trinité, pour laquelle elle a été mise en ce monde. Et comme l'homme a divers états et diverses sortes de vie, l'état d'une vie mortelle en ce monde, et l'état d'une vie immortelle, hors de ce monde, et qu'en l'un et l'autre état, la connaissance de la Trinité est sa fin, savoir : dans ce monde, la connaissance obscure et cachée, et hors de ce monde, la connaissance claire et manifeste ; il en résulte que l'homme peut connaître obscurément en ce monde la Trinité, par la lumière de la foi ; et que hors de ce monde, il peut la connaître évidemment par la claire vision. L'âme a donc été créée à l'image et à la ressemblance de la sainte Trinité, afin qu'elle fût plus capable de connaître celle dont elle porte les traits et la ressemblance ; et non-seulement l'âme a cette ressemblance, mais tout ce monde en porte aussi sur le front quelque marque, et comme quelque caractère ; car toutes les créatures, considérées en général, sont divisées en trois ordres, étant ou spirituelles, ou corporelles, ou composées de corps et d'esprit, comme les hommes. Les spirituelles sont partagées en trois hiérarchies, et chaque hiérarchie en trois chœurs. L'homme a une âme unique, qui dans son unité est sensitive et raisonnable. Toutes ces choses ne sont point l'effet du hasard ; mais c'est un dessein de la sagesse divine, qui a voulu marquer la trinité des Personnes en la division des créatures, et l'unité de leur essence en leur étroite liaison, afin que l'homme s'élevât des créatures, comme par autant d'échelons, à la connaissance de la Trinité. Toutefois, comme ces choses ne pouvaient par elles-mêmes imprimer les premiers sentiments de la Trinité dans l'esprit humain, Dieu par sa clémence lui a voulu

fournir d'autres images plus claires et plus expresses. Il s'est dépeint lui-même, dans les saintes Écritures; il a voulu se montrer plus à découvert dans les révélations de la foi, qu'il a fait annoncer à tout le monde, pour l'offrir et la donner à quiconque la voudrait recevoir, afin que personne ne pût alléguer son impuissance pour excuse, s'il méconnaissait l'Être divin qui a l'unité d'essence et la trinité de personnes.

Cette faculté de connaître la Trinité est commune à l'âme avec les anges seuls, et la relève au-dessus de toutes les autres créatures. Quelle autre perfection y a-t-il, dit Origène (1), sinon d'avoir connu le Père, le Fils, et le Saint-Esprit? O grâce divine, de nous avoir donné la capacité de connaître un mystère si auguste et si relevé! Je reçois, mon Dieu, cette faveur signalée de votre bonté, je l'estime mille fois plus que la faculté de savoir les mouvements des cieux, et toutes les merveilles de la nature; car, quoique la science que nous avons ici-bas de vous, soit imparfaite; toutefois, il est mieux de connaître même imparfaitement les choses supérieures et divines, que de connaître d'une connaissance profonde toutes les choses inférieures et humaines. J'accepte donc la foi comme la lumière de ma vie, j'y assujettis toutes mes pensées et toute ma raison, je désavoue fermement tout ce qui s'y présentera de contraire en mon esprit. O Dieu incomparable! j'en fais maintenant une profession irrévocable, que je suis prêt à signer de mon sang, et à sceller au prix de ma vie. Je sais et je crois que vous êtes un seul Dieu en trois Personnes adorables, le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

II. Considérez que non-seulement l'homme peut avoir quelque connaissance de la Trinité, mais aussi qu'il la doit avoir; que ce lui est une chose nécessaire, pour arriver au salut; car l'homme est obligé d'avoir la foi de ce grand mystère, selon les paroles de la vérité même : *Celui qui aura cru et aura été baptisé, sera sauvé; mais celui qui n'aura pas cru, sera condamné* (Marc. 16). Or, la foi nous oblige à avoir quelque science, du moins des principaux mystères qu'elle propose; et le point principal de notre doctrine et de notre foi, est d'expliquer ce qu'il faut croire de la royale et heureuse Trinité; c'est pourquoi le grand saint Cyrille dit absolument (2), que la connaissance de la Trinité est nécessaire à ceux qui veulent

(1) Hom. 10, in Num. — (2) Lib. I, Thes.

être instruits en la foi. En effet, la voie par laquelle nous allons à Dieu, c'est Jésus qui dit de soi-même : *Je suis la Voie, la Vérité et la Vie*, et le chemin de la vie éternelle, c'est la connaissance de Jésus, le Prince de la vie, et le conducteur dans la voie du salut. Or, comme Jésus-Christ est le Fils de Dieu, la deuxième Personne de la très-sainte Trinité, et qu'il est sorti du sein du Père Eternel, pour converser parmi les mortels, on ne peut le connaître autrement qu'en connaissant la Trinité. De là, comme il est nécessaire de connaître le Verbe incarné Jésus-Christ, aussi l'est-il de connaître la Trinité. De plus la Trinité est la fin dernière des âmes ; or, il appartient aux âmes qui agissent par raison, de connaître la fin où elles aspirent. Ce serait un opprobre pour elles, qu'étant spirituelles, elles ignorassent le terme vers lequel elles tendent, et qu'elles y fussent conduites comme des êtres sans discernement, ou portées comme des pierres sans sentiment. Donc, afin que nos âmes tiennent dignement le rang d'honneur qu'elles ont d'être des créatures intelligentes, elles doivent avoir quelque connaissance de la sainte Trinité, qui est le terme de leur attente et de leurs espérances. Enfin la connaissance de la Trinité est la science propre des chrétiens, science qui les distingue des Juifs, des Turcs, et des autres infidèles qui savent dire quelque chose sur l'unité de Dieu, mais non sur ce qui regarde la Trinité ; c'est pourquoi à peine ceux-là méritent même le nom de chrétien, qui n'entendent rien à ce mystère.

Je déplorerai donc l'infraction si commune à un devoir si légitime. Hélas ! combien de personnes ignorent ce mystère, non-seulement parmi les nations barbares, mais même dans la chrétienté, malgré tant de pasteurs et de docteurs de l'Eglise ! Eh ! combien y en a-t-il encore qui le connaissent mal, par des doctrines erronées ou hérétiques ? Il faut cependant, Trinité sainte, que vous soyez connue, ou par les lumières célestes, ou par les peines horribles de l'enfer. Pourquoi donc traîner plus longtemps nos pensées et nos études dans les choses périssables? pourquoi ne point apprendre à connaître sur la terre cet objet divinement relevé, que nous devons sans cesse regarder dans le Ciel? O Trinité, mon Dieu, ayez pitié de l'ignorance du monde ; éclairez mon esprit, afin que je vous connaisse, et donnez à vos serviteurs le zèle de vous annoncer, et de vous faire connaître sur la terre.

III. Considérez que la Trinité peut et doit être beaucoup plus

aimée encore que connue, et plus honorée que scrutée; car quand Dieu donne le grand commandement de son amour à l'homme, il veut qu'il s'y emploie entièrement, qu'il le chérisse *de toute son âme, de tout son cœur, de tout son entendement, de toute sa force* (Matth. 22. — Luc. 10). Il n'en est pas de même, quand il commande qu'on le connaisse. De là vient que la connaissance en est limitée jusqu'à un certain point, que la faiblesse humaine ne peut outre-passer. Que si les esprits veulent trop scruter la majesté de Dieu, ils se voient accablés de la splendeur qui rejaillit de sa face, et sont aveuglés plutôt qu'éclairés de sa trop vive et trop brillante lumière. Aussi ne leur est-il point nécessaire de le vouloir trop approfondir et trop pénétrer, et une connaissance médiocre de ce mystère suffit pour porter l'âme à une grande affection, comme une petite étincelle suffit pour causer un grand incendie. Cela fait que les volontés sont quelquefois ici-bas plus enflammées que les esprits n'y sont illuminés, et comme parle Hugues de Saint-Victor (1), l'affection entre au dedans, et pénètre bien avant; tandis que la science est arrêtée au dehors sans pouvoir avancer. La raison pourrait en être que par la connaissance nous attirons les choses en nous-mêmes, en tant que nous en formons des espèces et des images; mais par l'amour, nous nous quittons pour ainsi dire nous-mêmes, pour nous porter vers l'objet aimé, si bien qu'en connaissant Dieu, nous l'attirons en nous d'une certaine manière, tandis qu'en l'aimant, nous sommes attirés en lui. Or, le grand comprend mieux le petit en soi, que le petit ne comprend le grand. Dieu est grand, et nous sommes petits; Dieu donc ne peut être aussi bien attiré et compris en nous par la science, que nous pouvons être attirés et compris en lui par l'amour. D'où il résulte que l'amour de ce mystère en peut surpasser la science.

Je me réjouirai donc de ce que, si je n'ai pas l'esprit assez fort pour beaucoup pénétrer, j'ai du moins la volonté capable de beaucoup aimer, et puis ainsi compenser par mon amour le défaut de ma science. Faites donc, ô adorable Trinité, vous que je ne veux connaître que pour vous mieux aimer, faites qu'en vous contemplant je sois vivement enflammé de votre amour, et dégoûté de tout ce qui est hors de vous. Quel beau fruit de mes travaux! quelle brillante couronne au terme de ma course!

(1) Cœlest. Hierarc. cap. 7.

TROISIÈME MÉDITATION.

DES CAUSES ET DES MOYENS D'HONORER LA SAINTE TRINITÉ.

—

I. Considérez les motifs qui nous doivent exciter à un grand amour et à un grand respect envers la sainte Trinité. Le premier est sa souveraine grandeur et son excellence ; car l'honneur est dû à la grandeur, et rien n'est si majestueux et si auguste que la sainte Trinité, qui est infinie en tout ce qu'elle contient : *Grand est le Seigneur*, dit David, *et louable à l'excès, et sa grandeur n'a pas de bornes* (Ps. 144). Le second motif, qui en contient plusieurs, est sa bonté et sa libéralité à notre égard ; car c'est chose naturelle de témoigner du respect à ceux dont on a reçu de grand biens. Ceux qui agissent autrement sont ingrats et injustes, et indignes de recevoir jamais aucune faveur. Or, la sainte Trinité nous a fait tous les biens que nous avons, elle s'est montrée bonne et libérale à notre égard jusqu'à l'excès. Le Père est Charité, le Fils est Grâce, et le Saint-Esprit est Communicatiou. C'est la Trinité qui nous a prédestinés éternellement pour être appelés à sa grâce, et, comme nous l'espérons, au Paradis. C'est la Trinité qui nous a créés et qui, par un amour spécial, nous a imprimé sa ressemblance. C'est elle encore qui nous conserve ; car il n'en est pas de l'homme comme d'une horloge, laquelle étant une fois montée, fait ses mouvements environ l'espace de vingt-quatre heures, sans qu'il soit besoin d'y mettre la main ; il nous serait impossible d'être, seulement une minute, si Dieu n'avait toujours sa main sur nous, pour nous soutenir et pour nous conserver. C'est la Trinité qui nous a donné un Rédempteur qui s'est sacrifié pour nous, et qui nous a mérité et acquis par son sang tous les moyens de nous sauver. En un mot, c'est de la Trinité que dérivent toutes les bénédictions temporelles et spirituelles que nous possédons, ou que nous espérons. Pour tous ces motifs, nous ne pourrions jamais l'honorer suffisamment, quand, pendant toute notre vie, nous n'aurions d'autre occupation. Le troisième motif est l'utilité que nous trouverons à l'invoquer, à l'honorer et à la louer. Car si

la Trinité nous a comblés de faveurs avant même que nous l'ayons priée et honorée, que ne fera-t-elle pas quand elle nous verra prosternés devant elle, adorant ses grandeurs, et entièrement dévoués et consacrés à son service? Il n'y a point d'exercice de piété qui nous soit si profitable. Enfin l'exemple des plus grands saints en offre un quatrième motif. Le Saint des saints, Jésus-Christ, avait cette dévotion toute ardente en son âme céleste ; il se prosterne trois heures en oraison, il est trois heures agonisant sur la croix, et demeure trois jours dans le tombeau, pour honorer la Trinité. Les Séraphins n'ont d'autre emploi dans le ciel que de se laisser ravir devant elle, s'écriant sans cesse : *Saint*, *Saint*, *Saint* (Isa. 6). Les plus grands Docteurs de l'Eglise n'ont rien eu de plus à cœur que d'honorer la Trinité par leurs sermons, par leurs écrits et par leurs œuvres. En somme, une infinité de martyrs de tout âge et de tout sexe ont honoré la Trinité, en la confessant au milieu des plus cruels supplices, et il n'y a point eu de douleurs si grandes, que l'amour de la très-sainte Trinité n'ait adoucies ; si bien qu'ils en ont confirmé la foi par leur sang, et ont mieux aimé perdre la vie par des tourments horribles, au temps de l'hérésie arienne, ennemie de ce grand mystère, que de manquer de l'honorer par une généreuse profession et confession de leur foi, de leur espérance et de leur amour à son égard.

Je me laisserai convaincre par ces raisons si pressantes, et je concevrai un grand désir d'honorer la Trinité par une dévotion toute spéciale. Oh ! très-majestueuse et très-débonnaire Trinité ! je regrette d'avoir été jusqu'à présent si lâche à vous rendre mes devoirs. Je veux de toutes mes forces réparer ma faute. O sainte Trinité, un seul Dieu ! faites-moi miséricorde, faites que j'honore votre infinie majesté par un culte d'adoration et par une piété constante, inébranlable et perpétuelle. Donnez-moi, ô heureuse Trinité ! un parfait amour de votre majesté, un amour semblable à celui des martyrs, en sorte qu'aucune tribulation, aucune angoisse, aucune persécution, aucun péril, ne me séparent de vous. Que si je ne vous puis honorer autant que le mérite votre grandeur et votre perfection ; du moins que ce soit autant qu'il me sera possible, avec le secours de vos grâces, que je vous supplie humblement de m'accorder.

II. Nous avons divers moyens d'honorer la sainte Trinité. Le premier moyen c'est de nous corriger de tous nos péchés mortels, qui ruinent et détruisent l'amour que nous lui devons porter, et même,

autant que nous le pourrons, des véniels, par lesquels l'honneur de la sainte Trinité est offensé, et la gloire qui lui appartient d'être obéie par ses créatures jusque aux moindres choses, est diminuée, ou ruinée. Le second moyen c'est de retrancher toutes nos occupations superflues, et tous nos entretiens inutiles, où l'on perd un temps qui pourrait être employé à louer et à servir la Trinité. Le troisième moyen c'est de l'invoquer souvent au commencement de nos actions, et de les lui offrir avec notre cœur et notre volonté, afin de lui donner les fruits et l'arbre tout ensemble ; destinant tout à sa gloire, et ne cherchant que son honneur en tout ce qui nous concerne, afin que tout retourne à la Trinité, dont nous avons tout reçu. Le quatrième moyen c'est de nous humilier profondément devant la Trinité, considérant que nous sommes extrêmement vils et petits au prix de sa grandeur immense, et concevant de la honte en nous-mêmes de ce que nous lui sommes si peu soumis par une entière conformité de volonté en tout évènement, et que nous lui rendons si peu de gloire, comparativement à ce que nous devrions. Ainsi nous imiterons ces Séraphins qui voilent leur face de leurs ailes en présence de la Trinité, se réputant indignes de paraître devant sa majesté (Isa. 6). Le cinquième moyen, c'est de féliciter, par une réjouissance intérieure, la sainte Trinité, de toutes les perfections qu'elle possède au plus haut degré, comme sont ses opérations intérieures, et ses attributs tout divins, sa puissance, sa sagesse, sa bonté, sa justice, sa miséricorde, son éternité et sa félicité. Le sixième, c'est de faire tous nos efforts pour que la Trinité soit connue, aimée, louée et honorée de tous les hommes, les excitant par nos paroles et par nos exemples, et par tous les moyens que nous pourrons. A l'exemple de saint Grégoire le théologien, qui brûlant de ce zèle, disait à la Trinité, qu'il appelait sainte, adorable et patiente : Puissiez-vous recevoir pour vos adorateurs tous ceux qui vous font injure et qui vous méprisent, et que nous ne perdions pas un seul d'entre eux, pas même le plus petit ! Oh ! je le voudrais, quand, pour cela, je devrais perdre quelque degré de grâce (1). Ainsi parlait ce grand homme. Et comme le plus grand de tous les honneurs qui se rendent à la Trinité, est le saint sacrifice de la Messe, qui est comme son propre tribut, et qui est dû à elle seule, en témoignage de sa grandeur, pour l'honorer, nous devons

(1) Orat. 18, sub finem.

lui offrir des sacrifices, si nous sommes prêtres, ou, si nous ne le sommes pas, faire en sorte que le sacrifice lui soit offert dignement, ou enfin y assister avec un grand respect et de très-profondes adorations.

Je graverai en ma mémoire ces six moyens de servir la sainte Trinité, et les regarderai comme les six ailes avec lesquelles les Séraphins se présentent devant elle. Je m'efforcerai d'en produire des actes présentement, pour ne plus différer à lui rendre gloire et honneur. O admirable Trinité! mes offenses me déplaisent parce qu'elles sont contraires à votre grandeur. *Je bénirai le Seigneur en tout temps, toujours sa louange résonnera dans ma bouche* (Ps. 3)! O Seigneur, tout à vous, tout pour votre plus grande gloire! O majesté suprême je ne suis rien devant vous; la confusion me couvre le visage, parce que je ne vous ai point servi. O sainte Trinité! ayez, ayez toujours vos grandeurs infinies, mon âme s'en réjouira sans cesse. Oh! que ce serait une grande joie pour moi, si toutes les créatures vous honoraient! O vous tous, *magnifiez le Seigneur avec moi, exaltons ensemble son saint nom. Venez, adorons, et prosternons-nous devant Dieu* (Ps. 94). Offrons des sacrifices en l'honneur de la Trinité. Oh! vive Jésus, le grand pontife et sacrificateur; vive son zèle incomparable, par lequel il s'offre lui-même en tant de lieux différents, par le ministère de tant de prêtres, et à toutes les heures du jour et de la nuit, comme l'hostie la plus digne qui puisse être offerte à la très-sainte Trinité! Oh! je m'unis de cœur et d'affection à l'offrande de ce grand sacrifice. O Trinité adorable, accordez-moi cette grâce, que ceux et celles qui liront ces lignes, écrites pour votre seule gloire, soient ravis avec moi en votre amour, et soient ardemment enflammés, ô Père, ô Fils, ô Saint-Esprit, notre bien souverain, à vous louer et à vous honorer sur la terre et au Ciel, car à vous, en tous les siècles des siècles, ô excellente Trinité, appartient toute louange, tout honneur, toute gloire et tout empire!

III. Considérez que la meilleure préparation que nous puissions faire pour parvenir à tous ces moyens, par lesquels la Trinité est honorée, c'est la méditation de ce grand mystère et des merveilles qui s'y rencontrent; car c'est la plus haute et la plus sublime de toutes les méditations, par laquelle l'homme ne surpasse pas seulement la puissance de toutes les créatures déraisonnables, mais se surpasse encore lui-même, et s'élève au-dessus de sa nature. Aussi

cette méditation produit de si nobles effets, que la vie spirituelle n'a plus rien à souhaiter au delà que la possession dans le Ciel. C'est le champ de dévotion des âmes les plus éminentes en sainteté, et celle qui élève ses connaissances et ses affections à cet objet sublime et ravissant se trouve unie au principe de tout bien, et à la source des douceurs et des consolations spirituelles. Et comme l'esprit fait les plus grands progrès en se livrant à la contemplation des grandeurs de Dieu, où il découvre de plus en plus tout ce qu'il renferme de beautés, tout ce qu'il mérite d'amour, de respect et de gloire; ainsi la volonté se trouve plus fortement portée vers Dieu, et forme de plus généreuses résolutions de le révérer plus profondément, de l'aimer plus ardemment, de le servir plus héroïquement. En un mot, quand une âme a médité ce mystère, le plus profond de tous les mystères, elle regarde comme rien de tout quitter, de renoncer à tout, de tout sacrifier, et de tout souffrir pour l'amour de son Dieu. Il ne lui est pas difficile de se repentir de ses péchés, et de se dégager de plus en plus des occupations inutiles, qui consument un temps si précieux. Il lui semble que c'est la plus grande extravagance du monde, de ne point tout rapporter à la gloire de la majesté suprême, et de manquer d'humilité envers elle. Enfin l'étroite alliance qu'elle contracte avec les Personnes divines, la porte à se réjouir de leur félicité, et à exciter les autres à prendre part à un avantage qui n'est pas moindre pour chacun, quoique communiqué à plusieurs.

Je me livrerai donc sérieusement, autant que mon esprit en sera capable, à la méditation de ce mystère. La Trinité sera l'objet de toutes mes pensées. Je m'écrierai, comme faisait un grand saint (1) : « O Trinité, ma gloire, ma beauté, ma méditation! » Je l'invoquerai encore avec l'Eglise : « Dieu trois fois saint, trois fois puissant! Tri-
« nité incompréhensible! O lumière éternelle, trois fois heureuse de
« votre propre bonheur. O unité toujours vraie, ô vérité toujours
« une! O charité toujours sainte, source de tous les biens... Régé-
« nérés en votre nom, les peuples chantent vos louanges; et la foi
« leur fait goûter d'avance le bonheur qu'ambitionne leur amour.
« Gloire au Père qui nous a créés, gloire au Fils qui nous a rache-
« tés, gloire à vous, divin Esprit, qui nous vivifiez par la charité.
« Amen (2). »

(1) Greg. Naz. orat. 32. — (2) Hymne de la Trin.

QUATRIÈME MÉDITATION.

DES PRODUCTIONS DIVINES, DE LA TRINITÉ DES PERSONNES.

I. Considérez qu'il y a en Dieu plusieurs Personnes, qui sont ou produisantes, ou produites. Les saintes Ecritures nous attestent cette grande vérité, quand elles disent qu'une Personne qui est le Fils, est engendrée de l'autre qui est le Père, et que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils (Ps. 2. Jean, 15). Donc il y a des productions en Dieu, et plusieurs Personnes, ou produisantes, ou produites. Et certainement nous devons penser de Dieu tout ce qu'il y a de plus grand et de plus excellent, et tout ce qui est le plus à sa gloire; car il nous a donné notre esprit pour l'honorer, en pensant de lui les choses les plus dignes. Or c'est chose beaucoup plus noble en Dieu, qu'il y ait des Personnes produisantes et produites. Car l'être qui, étant infini, produit l'infini, qui, étant éternel, produit un autre éternel, qui, étant très-parfait, produit un autre très-parfait, cet être, dis-je, est meilleur que s'il ne produisait pas, car l'acte est toujours meilleur que la puissance ou la privation. Dieu donc étant l'être le meilleur, l'être souverainement bon et souverainement accompli, doit produire un autre être qui soit souverainement bon et souverainement accompli, et par ce moyen il y a des productions et des Personnes produisantes et produites en Dieu. Et puis, c'est le propre du bien de se communiquer plus ou moins à proportion de sa valeur. Or, l'essence divine est infiniment bonne, elle doit donc être communiquée infiniment; partant il y aura plusieurs Personnes qui participeront à cette essence, et qui seront un seul Dieu. Ainsi nous pouvons encore penser que plus les substances sont nobles et supérieures aux autres, plus elles sont actives, et plus elles donnent abondamment. C'est pour cela que le soleil répand partout l'influence de ses rayons, les arbres les meilleurs nous donnent les plus beaux fruits, les plus grands esprits enfantent les pensées les plus sublimes, les grandes flammes, les lumières les plus éclatantes (1). C'est pourquoi

(1) Guillel. Paris. de Retribut. Sanct.

les philosophes qui ont ignoré le Fils et le Saint-Esprit, et qui ont seulement connu que le monde avait reçu son être de Dieu, n'ont rien connu de sa magnificence infinie, de même que celui qui saurait que le roi a donné trois oboles, sans savoir qu'il a donné des trésors immenses, ne connaîtrait point la grandeur de sa magnificence. En effet, Dieu doit agir en lui-même d'une action infinie, et de cette sorte il lui appartient de donner infiniment et beaucoup plus que tout ce qu'il a donné au monde, en le créant; car il ne lui a donné qu'un être fini. Or, pour donner infiniment, il faut que Dieu produise une Personne infinie, et qu'il lui communique sa divinité même. Ce sera agir glorieusement, ce sera chose digne de sa grandeur.

Je le croirai donc, et parce que l'Écriture me l'enseigne, et parce qu'une telle croyance est plus glorieuse à Dieu. Oui, j'aurai une inclination perpétuelle à penser de lui les choses les plus hautes et les plus magnifiques, me réjouissant de les entendre; car je sais, ô mon Dieu! que vous êtes au-dessus de toutes les louanges et de toutes les grandeurs que l'on peut vous attribuer. Que les créatures communiquent des choses plus petites que grandes, c'est conforme à la portée de leur vertu finie. Mais vous, ô mon Dieu! qui êtes l'infinité même, que vous produisiez des choses plus grandes que petites, et qu'il y ait en vous des communications infinies, c'est conforme à l'étendue de votre être infini, et ce qui le fait paraître plus glorieux et plus admirable. Je veux donc embrasser cette croyance, ne désirant rien que votre gloire, pour laquelle je suis en ce monde.

II. Considérez que ces Personnes sont produisantes ou produites par deux sortes de productions, savoir, par la production de l'esprit, qui est l'intelligence, ou par la production de la volonté, qui est l'amour. La raison en est que la substance spirituelle n'a que deux puissances qui lui sont propres, par lesquelles elle agit intérieurement en elle-même, et par lesquelles elle peut se communiquer conformément à sa nature. Ces deux puissances sont l'intelligence et la volonté, la mémoire n'étant qu'une extension de l'entendement, comme il en est de la liberté à l'égard de la volonté. Or, dans les substances créées des anges ou des âmes raisonnables, l'esprit, qui est fini, y produit une sagesse finie selon sa capacité, et la volonté y produit un amour fini et proportionné à sa puissance. Serait-il raisonnable de moins attribuer à l'esprit et à la volonté de Dieu qu'à l'esprit et à la volonté des anges ou des hommes? Donc, puisqu'il

est la première substance spirituelle, ayant un entendement infini, Dieu produira par cet entendement une connaissance ou une sagesse infinie, qui s'appellera le Verbe ou bien le Fils, et ayant une volonté infinie, il produira par elle un amour infini qui s'appellera le Saint-Esprit. Car pourquoi les puissances spirituelles, qui ont de l'activité et de la fécondité dans la substance finie de la créature, seraient-elles en Dieu stériles et inféconde, sans y rien produire ? Donc les Personnes divines sont produites ou produisantes, ou par l'intelligence de l'esprit, ou par l'amour de la volonté.

J'adorerai la grandeur de ces deux puissances divines, l'intelligence et la volonté, comme étant les principes des Personnes infinies du Fils et du Saint-Esprit. Faites, ô mon Dieu ! que comme votre esprit produit une sagesse correspondante à son activité infinie, faites que mon esprit conçoive une aussi grande science de vos mystères qu'il en est capable. Et comme votre volonté infinie produit un amour infini, faites que ma volonté produise tous les actes possibles d'amour envers vous. Que je vous aime, ô Dieu très-admirable ! que je vous aime de toute mon âme, de toute ma force et de tout mon pouvoir.

III. Considérez que ces Personnes divines produisantes ou produites par l'entendement, ou par la volonté, sont au nombre de trois, ni plus ni moins, comme la foi nous l'enseigne. Car, puisqu'il y a deux sortes de productions en Dieu, il doit y avoir deux Personnes produites, l'une par voie d'intelligence, qui est le Fils, l'autre par voie de volonté, qui est le Saint-Esprit ; deux productions ne sont point nécessaires à une seule Personne, qui ne peut être produite qu'une fois. De plus, il faut une Personne produisante distincte des deux produites, car une chose ne peut pas se produire elle-même sans contradiction, et deux Personnes produites ne peuvent se produire réciproquement l'une l'autre, la Personne produisante ne pouvant recevoir son être de la même Personne qu'elle aurait produite. D'où il résulte qu'il y a trois Personnes en Dieu, deux produites, et une produisante qui sera le Père, et on ne saurait en imaginer un plus grand nombre ; car il faudrait que ces trois Personnes fussent produites d'une autre précédente, et par la même raison on devrait dire que cette précédente a été produite par une autre précédente, et celle-ci d'une autre, et ainsi jusqu'à l'infini, ce qui répugne à la nature et à la divinité. Donc il faut admettre dans ces trois Personnes une Personne qui produise sans être produite d'ailleurs ; ou bien il

faudrait qu'il y eût en Dieu d'autres productions que par voie d'entendement ou de volonté, ce qu'on ne saurait comprendre, puisque la nature intellectuelle ne peut se communiquer que par ces deux puissances ; ou bien enfin il faudrait qu'il y eût plusieurs productions par voie d'entendement ou par voie de volonté, ce qui ne peut être encore, puisque le Fils ou le Verbe est un terme infini correspondant à toute l'infinité de l'entendement divin, qui en est comme épuisé, et ne peut plus produire un second Verbe ; puisque aussi le Saint-Esprit est un terme complet, et comme épuisant toute la fécondité de la volonté divine, si bien qu'au dedans de Dieu il ne peut pas y avoir un autre Saint-Esprit ; donc trois Personnes en Dieu, ni plus ni moins.

O grandeur de Dieu ! si ses jugements sont incompréhensibles, combien plus son être ? O Dieu ! vous existez d'une manière bien autre que toutes les créatures, et il est bien juste, ô mon Dieu ! que nous vous concevions d'une façon plus élevée, afin que rien ne vous soit comparé, et que votre essence unique en trois Personnes soit glorieusement séparée, pour sa grandeur, de toutes les autres créatures. C'est assez d'un seul Père pour produire un Verbe, une intelligence infinie, un Fils infini ; c'est assez d'un seul Fils pour embrasser et représenter l'infini ; c'est assez d'un seul Esprit pour aimer infiniment. O Père ! ô Fils ! ô Saint-Esprit ! ô Personnes adorables ! soyez mon seul bien, que je n'en cherche plus d'autre! Oh ! je me consacre à vous, faites que je vous appartienne, possédez-moi, et que je vous possède, que toutes mes puissances soient occupées de vous, et que toute ma capacité soit épuisée à vous adorer, à vous aimer, à vous servir et à vous glorifier incessamment.

QUATRIÈME MÉDITATION.

DES RELATIONS DES TROIS PERSONNES DIVINES.

I. Considérez que ces trois Personnes divines sont relatives, c'est-à-dire qu'elles se rapportent l'une à l'autre, et ont entre elles des relations mutuelles d'origine. Le Père est en rapport avec le Fils par une relation de paternité, et le Fils est en rapport avec le Père par une relation de filiation; le Père et le Fils sont en rapport avec le Saint-Esprit par une relation de spiration active, et le Saint-Esprit est en rapport avec le Père et le Fils par une relation de spiration passive. La sublimité et l'excellence des Personnes divines semble requérir cette merveille; car c'est le propre et le privilége de l'Être divin d'être le but et le centre où toutes choses tendent et se terminent; c'est pourquoi il n'est pas une seule créature au monde qui n'ait une tendance et une relation à Dieu, car l'effet regarde sa cause, et toutes les créatures sont les effets de Dieu. C'est pourquoi les yeux de tout le monde sont fixés vers Dieu. Les anges, les hommes, les animaux et les plantes sont en rapport avec lui, et, comme disait un ancien dans saint Isidore (1), il n'y a point de créature si stupide qu'elle soit, qui n'ait une tendance vers Dieu, comme il n'est point de caillou dont il ne sorte des étincelles de feu, tant il appartient à Dieu d'être celui à qui toutes choses tendent. Or, si les Personnes divines étaient absolues, et non relatives, toutes choses ne se rapporteraient point à elles, une Personne divine ne se terminerait pas à l'autre, et n'aurait point de rapport avec elle. Le Père ne se terminerait pas au Fils, ni le Fils au Père, ni le Saint-Esprit au Père et au Fils, ce qui serait les dépouiller d'une grande perfection; au lieu qu'étant relatives, elles ont cette grandeur et cette gloire de se servir comme de centre et de but l'une à l'autre.

O mon Dieu! puisque c'est votre gloire, que tout se rapporte à vous, je désire par votre grâce tout rapporter à vous! Oui, je rap-

(1) De Sum. bo. l. 1, cap. 1.

porte et consacre à votre gloire toutes mes paroles, mes pensées et mes œuvres. Vous serez ma dernière fin et le centre de toutes mes intentions et inclinations volontaires, car je considère, ô mon Dieu! qu'autant, dans le monde de la nature, la relation est petite, autant, dans le monde de l'esprit et de la grâce, la relation est grande et importante ; car le monde de la grâce ne subsiste qu'en relation avec vous. Donc, que mon esprit tende toujours vers vous, toujours uni à vous, toujours en dépendance de vous, et que je n'aspire qu'à m'élever vers vous! Puissé-je, ô mon Dieu! n'être que tendance et relation perpétuelle vers vous, et comme une flèche tend à son but, ne tendre qu'à vous, comme à la fin désirée de toutes mes affections.

II. Les Personnes divines sont encore relatives, afin qu'elles aient une plus grande union l'une avec l'autre; car, comme raisonne un grand théologien (1) : Encore que la raison seule ne démontre pas que les Personnes divines soient relatives, elle le persuade néanmoins ; car là où il y a une souveraine unité, il ne faut admettre que la moindre de toutes les oppositions. Or, les Personnes divines ont la plus grande unité du monde; elles doivent donc être distinctes par la moindre de toutes les oppositions, qui est l'opposition de relation ; car tous les opposés se détruisent, ou sont incompatibles, comme ne pouvant subsister en un même sujet, excepté pourtant les opposés relatifs, qui, loin de se détruire, s'affermissent, se soutiennent et se conservent réciproquement. Donc, la distinction ne pouvant avoir lieu plus convenablement entre les Personnes divines qu'au moyen de relations, ces relations ne blessent en rien l'unité des Personnes et n'y produisent ni division ni séparation; au contraire, elles lient les Personnes ensemble, et établissent entre elles une correspondance réciproque. Ainsi la relation du Père est avec le Fils et le Saint-Esprit, le Fils et le Saint-Esprit sont en relation avec le Père, et il en est ainsi du Fils à l'égard du Père, et du Saint-Esprit à l'égard du Père et du Fils. C'est comme un triangle où chaque angle communique avec les deux autres. Il résulte de là une harmonie admirable entre les trois Personnes unies entre elles par la société et l'alliance la plus parfaite du monde, société et alliance qui les comblent d'une joie indicible, et qui sont en même temps le principe de tous les biens répandus dans l'univers, de même que l'u-

(1) Palatius in 1. Dist. 26.

nion des princes de la terre les remplit de félicité eux et tous leurs sujets, sur lesquels se répand l'heureuse influence de la paix et de la concorde qui les unit.

Je me réjouirai de cette union si belle, qui existe entre les Personnes divines. Je leur demanderai, par cette même union, la paix entre les chrétiens, et la cessation de leurs divisions. O très-noble Jésus! vous avez prié votre Père, que, comme vous étiez un avec lui, nous fussions tous un ensemble. O Jésus! vous pouvez accomplir, comme Dieu, l'oraison que vous faisiez comme homme. Donc, ô mon Dieu! mettez fin à tant de divisions qui désolent les âmes en particulier, et le royaume universel de l'Eglise. La paix, mon Dieu, la paix à ceux qui sont près et à ceux qui sont loin.

III. Il n'y a rien de petit en Dieu, et ce qui est peu de chose dans la créature, est chose grande, admirable et adorable en Dieu. Or, qu'est-ce que la relation dans les choses créées? Il n'y a point d'être si frêle et si mince. Ce n'est que le rapport d'une chose à une autre, qui a si peu de réalité, que plusieurs ne l'appellent qu'un être diminutif, sans principe d'opération et d'action; d'autres prétendent que ce n'est qu'un être de raison, qui n'existe que dans l'esprit. Mais la relation en Dieu est chose si sublime et si relevée, qu'on peut dire que tout le grand mystère de la Trinité roule sur quatre relations (1); car trois de ces relations constituent les Personnes divines, puisque l'essence divine, avec une de ces relations, est une personne divine. Ainsi l'essence divine avec la paternité, c'est la Personne du Père; avec la filiation c'est la Personne du Fils; avec la spiration passive c'est la Personne du Saint-Esprit. De là ces trois relations sont appelées propriétés personnelles; parce qu'elles sont propres à une seule Personne, et non communes à plusieurs. De là encore ces trois relations sont les vraies subsistances des Personnes divines; car on appelle subsistance, ce qui accomplit la nature intellectuelle, et la rend incommunicable; or, ces trois relations étant les propriétés qui constituent les Personnes divines d'une manière admirable, elles leur donnent par conséquent leur accomplissement, et font que l'essence divine, en tant qu'elle est terminée par elles, est incommunicable. Car encore que l'essence soit unique et commune aux trois Personnes, elle n'est pas toutefois commune, en tant que terminée par la paternité (2). Mais ainsi elle ne convient qu'au Père;

(1) Thom. q. 8. art. 2. — (2) Boëtius de Trin. c. 11.

elle ne convient qu'au Fils, en tant que terminée par la filiation; et qu'au Saint-Esprit, en tant que terminée par la spiration passive. Enfin, ces quatre relations sont les origines et les productions actives et passives des trois Personnes divines, elles constituent encore les quatre notions affirmatives, qui servent à distinguer les Personnes l'une de l'autre, notions auxquelles est jointe la notion négative de l'innascibilité, Dieu ayant cela de propre, à cause de sa grandeur, de ne pouvoir être connu que par négation, que par ce qu'il n'est pas, puisque nous ne pouvons dire tout ce qu'il est. Ainsi en Dieu les relations sont constitutives des Personnes divines : que voulez-vous de plus grand? Elles sont l'origine des Personnes divines : quoi de plus efficace? Il n'y a subsistance en la divinité que par les relations : quoi de plus important (1)?

Eh bien, mon âme ! que penseras-tu de tous ces mystères renfermés dans ces relations et ces propriétés adorables ? Ah ! il est vrai, mon Dieu, ce qui n'est rien dans le monde, est grand en vous ; et ce qui est méprisable dans les créatures, est sublime et glorieux en vous. Mourir en Dieu, c'est un triomphe ; que sera-ce donc de vivre en vous, ô mon Dieu ! que sera-ce d'entrer en vous ? Donc, ô mon Dieu ! que je sois en vous, que je vive, et que je meure en vous. Et puisque la relation qui n'est que comme un néant dans le monde de la nature, est si importante dans le monde de la grâce, qui ne consiste que dans une relation vers Dieu ; que mon être ne se rapporte-t-il à vous, ô mon Dieu ! que ne suis-je tout entier une pure relation à votre gloire !

(1) Cardinal de Bérulle en ses œuvres de piété, 118.

SIXIÈME MÉDITATION.

DES ATTRIBUTS COMMUNS ATTRIBUÉS PARTICULIÈREMENT A CHAQUE PERSONNE DE LA TRINITÉ.

I. Considérez que les trois plus nobles perfections, la puissance, la sagesse et la bonté conviennent également à chaque Personne divine. La raison en est que, dans les productions et la pluralité des Personnes divines, l'essence retient son unité inviolable, qui est le fondement de toutes ses grandeurs. Et comme, dans le mystère de l'Incarnation, la fécondité ne diminue pas la virginité d'une mère très-immaculée; ainsi dans la sainte Trinité, qui, au terme du théologien, est la première vierge, la fécondité et le nombre des Personnes ne divisent pas l'unité de l'essence (1). Et par là même que nous concevons ces trois perfections comme des apanages de l'essence, elles ont la même unité et la même égalité dans les trois Personnes, puisque l'essence est unique; les trois Personnes ont donc toutes trois la même puissance, la même sagesse et la même bonté dans un souverain degré. Or, comme tout ce qui se peut dire de grand et d'excellent de la divinité, est compris en ces trois perfections; puisque si vous dites fort, incorruptible, immuable, invincible, tout cela appartient à la puissance (2); si vous dites voyant tout, gouvernant tout, recherchant, entendant et pénétrant les secrets les plus cachés, tout cela appartient à la sagesse; et si vous dites doux, clément, miséricordieux, patient, tout cela est de la bonté; il suit de là que chaque Personne de la Trinité est tellement parfaite et tellement accomplie, qu'on ne peut rien y ajouter. En effet, ces trois sublimes qualités enrichissent et élèvent à un sublime degré le sujet dans lequel elles se trouvent réunies; d'où il s'en suit que les créatures ne les possèdent jamais toutes parfaitement; car ou elles ont la puissance sans la sagesse, ou la sagesse

(1) Carm. in laudem virginit.—(2) Hugo de S.-Vict. l. 1, de Sacram. p. 3, cap. 9.

sans la puissance et la bonté, ou la bonté sans la puissance. Ce serait pour elles une trop grande noblesse, vu la condition de leur nature toujours défectueuse, de jouir de tant de biens à la fois : cela est propre seulement à chacune des Personnes divines, d'avoir une puissance infinie avec une sagesse éminente, et une bonté indicible.

Qui pourrait donc jamais assez estimer et honorer chaque Personne de la Trinité ; car si les créatures qui ont seulement une de ces trois qualités, méritent d'être respectées par les autres, comme un roi pour sa puissance, un docteur pour sa science, et un saint pour sa bonté, quels sentiments de respect ne devons-nous pas avoir envers toutes les Personnes incréées, et quel amour ne devons-nous pas ressentir pour elles ? O divines Personnes ! à cause de votre admirable puissance, de votre sagesse et de votre bonté, régnez et prospérez dans les siècles des siècles ! Oh ! que la vie et l'éternité soient toujours au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit ! Oh ! que l'empire et la domination soient toujours au Père, au Fils, et au Saint-Esprit ! Oh ! que tout bonheur et toute félicité soient toujours au Père, au Fils, et au Saint-Esprit !

II. Mais encore que ces trois perfections soient communes aux trois Personnes divines, et qu'elles les possèdent par indivis, et sans inégalité, cependant, par appropriation, la puissance, et ce qui en dépend le plus, comme la création du monde, est attribuée au Père, qui est spécialement appelé Tout-Puissant, et le créateur du ciel et de la terre. La sagesse, et ce qui est de son ressort, comme le gouvernement et le jugement du monde, est attribué au Fils, qui est appelé la Sagesse. Et la bonté, avec tous les effets de l'amour de Dieu, comme les inspirations et les grâces sanctifiantes, la Conception de Jésus-Christ au sein de la Vierge Marie, sont attribuées au Saint-Esprit. Tellement que le Père est glorifié du titre de Tout-Puissant, sans qu'il soit dérogé au Fils et au Saint-Esprit ; comme aussi le Fils est honoré du nom de Sagesse, sans que rien soit ôté au Père et au Saint-Esprit ; le Saint-Esprit est loué, comme étant tout Bonté et tout Amour, sans que rien soit diminué de ce qui appartient au Père et au Fils. Les rapports des ces perfections avec les propriétés personnelles de chaque personne ont donné lieu à ces appropriations ; car il appartient au Père, puisqu'il est le premier principe et qu'il n'a point d'autre principe, d'être dit Tout-Puissant. Le Fils étant produit par l'entendement et par une contemplation in-

finie, est à juste titre qualifié du nom de Sagesse. Et le Saint-Esprit, qui est produit par l'amour et qui se termine à la bonté, est appelé l'Amour et la Bonté.

Félicitez les trois Personnes divines pour ces attributs. O Père très-saint! à cause de votre puissance, personne ne peut vous résister, personne ne peut empêcher l'exécution de votre bon plaisir. O très-noble Fils! votre sagesse fait que personne ne vous peut tromper, et que vous pouvez dissiper toutes les ténèbres de notre ignorance. O très-doux Saint-Esprit! votre bonté fait que vous ne pouvez nuire à personne, et que vous pouvez donner la bonté à tous les esprits les plus dépravés. Oh! soit toujours gloire et amour au Père à cause de sa puissance; gloire et amour au Fils à cause de sa sagesse; gloire et amour au Saint-Esprit à cause de sa bonté. O Père éternel! fortifiez-moi par votre bras tout-puissant! O très-noble Fils et incomparable sagesse, illuminez mon esprit, remplissez-moi d'une science et d'une sagesse divines! O Esprit très-bon! donnez-moi une sainteté céleste, et par la flamme ardente de votre charité, pardonnez-moi mes offenses, et enflammez ma volonté.

III. Mais les Personnes divines peuvent être adorées, aimées et servies séparément; car puisqu'elles peuvent être glorifiées séparément, savoir, le Père à cause de sa puissance (1), le Fils à cause de sa sagesse, et le Saint-Esprit à cause de sa bonté, bien que ces trois perfections leur conviennent également sans différence; ainsi pourront-elles être servies et adorées séparément, tantôt le Père seul, une autre fois le Fils, et puis le Saint-Esprit, encore qu'elles méritent toutes trois un culte égal, et des hommages semblables. Aussi ont-elles été adorées séparément dans la suite des siècles, et comme le Père a été le premier connu au monde comme Personne non-produite et sans principe, les hommages et les adorations des hommes s'adressaient plus directement à lui. Après le Père, le Fils fut adoré et servi, s'étant fait connaître d'une manière plus expressive quand il se fit homme, donnant sur la terre par ses paroles et par ses œuvres, la preuve de sa divinité; car après avoir parlé aux hommes de la Personne de son Père, et le leur avoir fait connaître mieux qu'ils ne le connaissaient, alors il leur parla de lui-même et de sa propre Personne. Et quand ils eurent acquis quelque connaissance du Père et du Fils, alors le Saint-Esprit commença à se manifester

(1) Scot. in. 1. Sent. dist. 2, et in 1. Sent. dist. 2. q. 1.

et à s'insinuer dans l'esprit des hommes, et dans leurs affections; car ayant égard à notre faiblesse et à notre infirmité, les trois Personnes divines, par égard et par condescendance pour nous, se sont fait connaître l'une après l'autre, et par là se sont fait adorer et servir séparément. Il est donc permis de méditer tantôt sur une des Personnes divines, tantôt sur une autre. Aussi le symbole des apôtres nous apprend à former des actes de foi sur chaque personne divine en particulier, nous proposant des articles de foi distincts pour chaque Personne. Et l'Église ne se contente pas encore d'honorer en commun les trois Personnes divines; mais de plus elle les invoque par des oraisons particulières, et leur rend souvent des honneurs et des hommages singuliers. Elle adresse la plupart de ses oraisons à la Personne du Père, dont elle réclame la toute-puissance. Quelquefois néanmoins elle a recours au Fils, qu'elle envisage comme le Rédempteur du monde, et dans les mérites duquel elle met sa confiance; et le magnifique temple de Sainte-Sophie, dans Constantinople, était dédié à la sagesse du Verbe éternel. Enfin elle célèbre des fêtes en l'honneur du Saint-Esprit, consacre des temples en son nom, et par une ardente dévotion envers lui, elle l'invoque tendrement et affectueusement. Dieu même autorise la vérité de ces réflexions, quand il donne aux âmes qui s'appliquent à l'oraison, tantôt des sentiments particuliers de la présence du Père, tantôt des sentiments de la présence de la Personne du Fils, et quelquefois de celle du Saint-Esprit seulement; produisant par cet attrait divers actes d'amour et de respect ainsi que des communications et familiarités intérieures à l'égard de chaque Personne, bien que toutes trois ensemble ne soient qu'un seul Dieu. De plus, comme l'Être divin peut être honoré dans l'un de ses attributs, abstraction faite des autres; ainsi peut-il être honoré dans l'une des Personnes seule, l'esprit faisant alors abstraction des autres; ce qui lui est d'autant plus aisé à pratiquer, que la distinction est plus grande entre les Personnes, qu'entre les attributs (1).

J'apprendrai par là à servir les trois Personnes de la Trinité, non-seulement en commun, mais aussi en particulier, m'enflammant d'amour, tantôt envers le Père, tantôt envers le Fils, et quelquefois je m'unirai spécialement à la Personne très-suave du Saint-Esprit. Mais, hélas! ô mon âme! de quel côté te tourneras-tu d'abord au

(1) Scot. in. 2. Sent. dist. 42. q. 1.

milieu de trois Personnes infiniment bonnes, infiniment grandes et infiniment aimables ; à laquelle iras-tu la première ? Le Père m'appelle à lui par sa toute puissance, dont ma faiblesse a besoin ; le Fils m'invite par sa sagesse et sa beauté infinie ; le Saint-Esprit m'attire par sa douceur ineffable, qui surpasse toutes les douceurs du monde. Ah ! mon Dieu, parmi tous ces attraits je ne sais que devenir, et à quoi me résoudre, sinon de me quitter moi-même pour être tout à vous, et de m'abandonner entièrement à votre volonté. Ah ! mon Seigneur, guidez vous-même mes pas, et faites que je suive l'attrait de votre appel. O Père éternel, que votre puissance me protége et me retire de tout péril ! O Fils du Très-Haut, que votre sagesse me remplisse et se répande en tout mon intérieur, pour m'éclairer et m'instruire pleinement en la voie du salut. O Esprit consolateur, que votre bonté se repose sur moi, et que votre amour me comble de toute bénédiction. O Père éternel, je vous offre votre Fils Jésus-Christ, mon Rédempteur, afin que, par l'abondance de ses satisfactions, il supplée aux miennes. Verbe incarné ! je vous offre mon âme pour vous appartenir à un titre tout spécial. O Saint-Esprit, le lien sacré de l'union d'amour entre le Père et le Fils, je vous donne mon cœur pour être tout appliqué et tout consacré à votre amour.

SEPTIÈME MÉDITATION.

DE LA PERSONNE DU PÈRE ET DES TROIS PROPRIÉTÉS QUI LUI SONT SINGULIÈRES.

I. Considérez l'innascibilité du Père, qui consiste à n'être le produit, à n'émaner d'aucun principe. C'est une propriété qui lui est particulière ; car les créatures sont produites par les trois Personnes de la Trinité, outre que plusieurs d'entre elles sont les causes efficientes des autres. Le Saint-Esprit est produit par le Père et le Fils ; le Fils est produit par le Père ; mais le Père n'est produit par aucune autre personne, il est innascible. Et cette innascibilité

lui convient selon la totalité de la Personne, dans laquelle nous concevons deux choses, quoique à vrai dire, ces deux choses ne soient qu'un seul être très-simple. Car nous y concevons l'essence divine avec tous ses attributs, et puis l'action de connaître toutes choses, qui est sa relation, sa propriété et sa subsistance. Or, tout cela n'est le produit d'aucun principe dans le Père ; car l'essence et la connaissance active sont en lui sans lui être communiquées par aucune Personne ; tandis que dans le Fils et dans le Saint-Esprit, l'essence est par communication, et leur propre relation et subsistance y est par production. Le Père est donc innascible en tout ce qu'il est et en tout ce qu'il contient. Cela fait que la Personne du Père est entièrement infinie en toute grandeur et en toute perfection, ayant la raison suffisante de son infinité dans son innascibilité; car Dieu est infini, parce qu'il n'a point de principe et de cause supérieure qui ait limité ses perfections. Et comme l'infinité est en lui la raison de toutes les grandeurs et de toutes les merveilles qui s'y rencontrent, étant grand et merveilleux en tout, parce qu'il est infini, et comme l'innascibilité est en Dieu le Père la source de son infinité ; elle est aussi la source de toutes ses grandeurs et de toutes ses merveilles. Ajoutons encore que l'innascibilité est le motif pour lequel le Père a été servi et adoré par les créatures, longtemps avant que le Fils et le Saint-Esprit fussent connus au monde. Car la Personne divine qu'ont reconnue les esprits les plus élevés par la force de leurs raisonnements naturels, et qu'ils ont eu intention d'adorer, était une Personne innascible et sans principe. Considérant, en effet, que tout ce qui était au monde, était mû par une cause, ils ont conclu qu'il devait y avoir un premier moteur, qui n'eût rien reçu de personne, et de qui toutes choses eussent tout reçu. Autrement il faudrait admettre des causes secondaires à l'infini, ce qui empêcherait que rien ne se fît au monde. Pour rémédier à cette absurdité, ils se sont arrêtés à croire un Dieu qui était sans principe, auquel ils ont rendu des adorations et offert des sacrifices et des prières. Or, ce Dieu sans principe n'est ni le Fils, ni le Saint-Esprit, mais la Personne du Père.

O Père immense ! je vous adore pour votre innascibilité, qui est le premier titre de votre gloire que vous n'avez point donné à un autre, et la première source de vos grandeurs immenses et infinies. Oh ! je me réjouis que ceux qui n'avaient point les lumières de la

foi, pour vous connaître expressément, vous aient pourtant adressé leurs hommages et les offrandes de leur cœur, parce que vous êtes l'Innascible et sans principe. Faites, Père très-saint! que nous, qui avons d'autres lumières et d'autres connaissances plus assurées de votre souveraine dignité, nous vous honorions par de plus grands hommages et de plus profondes adorations.

II. Considérez la paternité du Père, qui est une seconde excellence qui lui est toute propre, et ne convient à personne qu'à lui. La première Personne est le Père du Fils, qui est la seconde Personne. Et ce nom de Père lui convient d'une manière plus excellente qu'à tous ceux qui ont ce nom ici-bas; car il n'est pas Père à la façon du corps. Il est seul Père, et non pas avec une mère. Il est Père d'un seul; car son Fils est unique. Il est uniquement Père; car avant d'être Père, il n'a pas été fils. Il est Père de tout le Fils, et non pas d'une partie. Il est Père dès le commencement, car jamais il n'a été sans être Père. Ainsi cette paternité est admirable et singulière. Mais considérez de plus que cette paternité à l'égard de son Fils est tellement affectée au Père éternel, qu'en envoyant ce Fils au monde, il ne voulut pas qu'il eût de père en son humanité; mais seulement une mère, afin que lui seul fût toujours reconnu et glorifié pour Père du Fils. En effet, le titre de Père d'un tel Fils lui est infiniment plus glorieux que le titre de Créateur, de Conservateur, et que les autres titres qu'il possède à l'égard des créatures de ce monde. Autant son Fils seul surpasse en noblesse et en excellence infinie toutes les créatures d'ici-bas, autant la paternité lui est plus honorable que toutes les qualités qu'il a relativement aux créatures. C'est mille et millions de fois plus pour lui d'avoir produit son Fils de son essence, que s'il eut produit de rien une infinité de mondes. Tous ces mondes ne l'aimeraient jamais autant qu'il est aimable, et sans sa paternité cette Personne très-sainte serait éternellement privée de l'amour qui lui est dû, si cette paternité, en lui donnant un Fils d'une grandeur infinie, ne lui donnait en même temps un amant divin qui l'aime autant qu'il est aimable. Que si, dans cette paternité, le Père était privé d'un amant infini, le monde aussi serait privé d'un Rédempteur infini qui est la cause de tous ses biens; tellement que le monde est donc redevable à cette paternité de tous les trésors qu'il a en Jésus-Christ. Et comme la paternité est la joie du Père, auquel elle donne un Fils égal à sa grandeur, elle est aussi la joie du monde auquel elle donne un Sauveur.

Je fléchis les genoux devant le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, de qui dérive toute paternité au Ciel et sur la terre (Eph. 3). O sublime paternité, je vous reconnais pour l'origine de toutes les joies spirituelles du monde. O Père très-saint! quand cessera l'oubli, l'ingratitude et l'indifférence du monde à votre égard? N'est-il pas naturel de rendre honneur et amour au père d'un fils dont on a reçu de grands biens? Pharaon honorait le père de Joseph sauveur de l'Egypte. Quel respect donc et quel amour ne devons-nous pas vous porter? Et si les astres du matin, qui sont les anges, faisaient éclater leurs hommages et leurs jubilations, quand vous produisiez ce monde, combien plus devons-nous vous glorifier de ce que vous produisiez votre Fils? *O béni soit Dieu et le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, et le Père de miséricorde, et le Dieu de toute consolation* (II. Cor. 1).

III. Considérez qu'il appartient encore à Dieu le Père d'être d'une façon plus particulière le principe et la fin de toutes choses. Il est le principe de deux Personnes divines, du Fils et du Saint-Esprit, et avec eux il est le principe de toutes les créatures. Personne n'est principe si absolument et avec une telle étendue, car le Saint-Esprit n'est principe qu'à l'égard des créatures, et le Fils n'est principe que du Saint-Esprit et des créatures; mais le Père est plus que tout cela, il est aussi le principe du Fils, qui est la première Personne produite; ce qui fait que le divin saint Denis (1) appelle le Père le principe de sa divinité, non qu'il la produise, mais parce qu'il la communique au Fils et au Saint-Esprit. Or, comme le Père est le premier principe d'où toutes choses créées proviennent, aussi est-il la fin dernière où elles tendent finalement, et où elles trouvent leur dernier repos. Le Fils et le Saint-Esprit sont bien leur dernière fin, et l'objet de leur béatitude, mais ce n'est pas comme le Père; lui, il termine seul tout le progrès de la créature intellectuelle, qui tend à sa fin en montant toujours, et en s'avançant de plus en plus; car si cette créature pouvait parvenir jusqu'au Saint-Esprit et jusqu'au Fils, et non jusqu'au Père, sachant que le Fils et le Saint-Esprit ont un principe d'origine, alors elle ne serait point contente, et son progrès ne serait point à son terme. De même que l'eau monte toujours jusqu'à sa première source, ainsi elle voudrait arriver jusqu'au Père, qui,

(1) De Cœlesti Hier. c. 1.

comme parle saint Denis, recueille tout en son sein, toutes choses retournant à lui, comme toutes elles découlent de lui. Cette créature ferait le souhait de saint Philippe : *Montrez-nous le Père, et il nous suffit* (Jean, 14) ; elle dirait comme ce grand dévot, auquel Dieu le Père apparaissant et promettant de lui donner son Fils pour récompense de ses travaux : Non, dit-il, ô mon Père céleste ! car je désire être en votre essence même.

Donc, ô Père très-admirable! comme nous tirons notre origine de vous, faites que nous retournions à vous; comme vous êtes notre premier principe, soyez aussi notre fin. O mon très-heureux principe! réunissez-moi à vous, et que toutes les choses créées me soient à dégoût tant que je ne serai pas dans le sein de votre glorieuse essence. Mais il est dit, hélas! qu'un *homme vivant ne vous verra pas* (Exod. 33). Mourons donc à tout ce qui est de ce monde, et entrons dans la nue; imposons silence à toutes nos sollicitudes, passons avec Jésus crucifié de ce monde jusqu'au Père, afin que nous disions avec saint Philippe : *Il nous suffit* (1).

HUITIÈME MÉDITATION.

LE RESPECT, LA CONFIANCE ET L'AMOUR DE JÉSUS-CHRIST A L'ÉGARD DE LA PERSONNE DU PÈRE.

I. Considérez que le Père est honoré d'un grand respect de la part de Jésus-Christ, qui, en tant qu'homme, nous a donné l'exemple de l'honorer, l'ayant plus honoré lui seul que toutes les créatures ensemble. Il disait pour ce sujet : *J'honore mon Père* (Jean, 8). Il l'honore premièrement en parlant de lui avec des titres et des éloges glorieux Il l'appelle tantôt Saint : *Père saint, gardez en votre nom ceux que vous m'avez donnés*. Tantôt il l'appelle Juste : *Père juste, le monde ne vous a point connu, et moi je vous ai connu* (Jean, 17). Il l'appelle aussi le souverain Seigneur : *Je vous confesse,*

(1) D. Bonav. Itinerarii. cap. 7.

ô Père, Seigneur du ciel et de la terre (Matth. 11). Et ailleurs il dit pour exalter sa puissance : *Abba Père, toutes choses vous sont possibles* (Marc. 14). Secondement Jésus-Christ honore son Père en le priant avec l'humilité la plus grande possible ; car non-seulement il fléchit le genou devant lui, mais, par un profond respect, en son agonie au jardin des Olives, il se prosterne contre terre, et saint Paul assure que sur la croix il supplia son Père avec larmes : *Dans les jours de sa chair, offrant à celui qui le pouvait sauver de la mort des prières et des supplications avec de grands cris et des larmes, il fut exaucé, à cause de son respect* (Heb. 5). Troisièmement, il honore son Père en recherchant toujours sa plus grande gloire, qu'il prend pour but de ses actions, lui rapportant tout avec une pure intention, et s'opposant courageusement à tout ce qui est contraire à son honneur. C'est pour cela qu'il dit : *Je ne cherche point ma gloire* (Jean, 8). C'est pour cela qu'il parle tant de l'immense amour de son Père pour le monde, auquel il a donné son Fils unique ; tellement que ce divin Fils n'a d'autre dessein dans sa vie, dans ses actions, dans ses souffrances, que de procurer la gloire de son Père, et de faire en sorte qu'il ait des adorateurs sur la terre. Il s'est sacrifié lui-même dans ce but, et avant de mourir, lui qui avait toujours été plus doux qu'un agneau, se laissa saisir de colère, et devint comme un lion, pour venger son Père des irrévérences que les marchands commettaient dans le temple, les chassant honteusement, et leur reprochant qu'ils avaient fait de la maison de son Père *une maison de trafic, et une retraite de voleurs* (Matth. 21. Jean, 2). Enfin Jésus-Christ fait paraître son grand zèle pour la gloire de son Père, et le respect infini qu'il lui porte, lorsqu'il lui attribue toute la gloire de ce qu'il est et de ce qn'il fait, ne s'en appropriant rien, et ne parlant point avantageusement de lui-même, afin que tout l'honneur retourne à Dieu son Père : *Je vis*, dit-il, *à cause de mon Père. Mon Père demeurant en moi, fait les œuvres que je fais. Ma doctrine n'est pas mienne.* Et même il lui rapporte sa divinité : *Ce que mon Père m'a donné est plus grand que toutes choses* (Jean, 6., 4, 10). Pour toutes ces raisons, saint Paul appelle Jésus-Christ *la splendeur de la gloire* (Hebr. 1) de son Père, parce qu'il est à la gloire de son Père, ce que la splendeur est au soleil, quand elle le rend visible aux yeux de tout le monde.

A l'exemple de Jésus-Christ, je concevrai le désir ardent d'un grand respect pour la Personne du Père. O Jésus ! qui êtes venu au

monde pour nous instruire par vos exemples, faites-nous part de ce grand respect que vous avez montré pour votre Père céleste. C'était tout votre désir qu'il fût honoré ici-bas, et sans doute c'est encore aujourd'hui votre volonté dans le Ciel. Oh ! accomplissez en nous et par nous votre désir, nous vous offrons nos âmes et tout ce qui est en nous, nous nous donnons à vous, et quoi qu'il faille faire ou souffrir, nous nous soumettons à tout, pourvu que nous puissions servir à la gloire de votre Père, et concourir avec vous pour l'honorer.

II. Considérez encore la très-grande confiance qu'avait Jésus-Christ en la Personne du Père éternel. Il eut cette confiance dès le moment de sa conception, et il y persista constamment et inviolablement jusqu'au dernier soupir. Il l'a témoigné en mourant, quand il lui disait : *Tu es celui qui m'a tiré du ventre de ma mère; tu es mon espérance, lorsque j'étais encore à la mamelle* (Ps. 21). Plein de cette confiance, il invoquait souvent son Père, et avait recours à lui en toutes choses : *Mon Père, voilà l'heure, clarifiez votre Fils, afin que votre Fils vous clarifie. Père saint! gardez en votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous. Sanctifiez-les en vérité. Père, je désire que ceux que vous m'avez donnés soient avec moi là où je serai, afin qu'ils voient ma clarté. Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font* (Jean 17). Il avait cette coutume, que remarquent les Evangélistes, d'élever souvent les yeux au Ciel, pour déclarer que le plus grand secours qu'il attendait devait venir du Ciel de la part de son Père. Et comme c'était sa coutume de rendre des actions de grâces à Dieu de toutes les œuvres qu'il faisait, et qu'il estimait comme des bienfaits de son Père, qui méritaient sa reconnaissance, il avait cela de particulier, de le remercier avant que l'œuvre fût faite, se tenant assuré qu'elle se ferait, et la regardant comme faite avant même qu'elle fût commencée, tant était grande la confiance qu'il avait en lui. Il en usa ainsi quand il fut question de ressusciter Lazare : *Jésus ayant élevé les yeux en haut, dit : Père, je vous rends grâces, parce que vous m'avez exaucé* (Jean, 11); et quand il institua le grand sacrement de l'Eucharistie, avant la consécration du pain, il remercia son Père de l'institution de ce sacrement, qui devait être si profitable à son Eglise. Enfin il montra cette confiance dans les angoisses qu'il ressentit au jardin des Olives, où accablé de tristesse et de l'horrible poids de tous les péchés des hommes, dont il prenait la charge sur lui, et dans la

défaillance de son humanité, il recourut à son Père, seul capable de le soutenir; et sur la croix, ses dernières paroles ne furent-elles pas pour son Père : *Père, je recommande mon âme entre vos mains* (Luc. 23), lui confiant ainsi son âme unique, et ce qu'il avait de plus cher, comme à celui en qui il avait mis toute son espérance. Oh! il pouvait donc dire véritablement comme Job : *Encore qu'il me tue, j'espérerai en lui* (Job, 13).

Je me conformerai à ce modèle d'espérance, et en toutes les circonstances de ma vie, je mettrai mes espérances là où Jésus met les siennes. J'espérerai en la toute-puissance de la sacrée Personne du Père, je détremperai toutes mes amertumes en la douceur de la confiance que j'aurai en lui jusqu'à la mort. O Père très-saint! vous avez secouru tous ceux qui se sont confiés en vous! Ah! je me confie entièrement en vous. Vous êtes la source de tout bien, vous êtes mon port et mon refuge en toutes mes angoisses.

III. Considérez encore le grand amour de Jésus-Christ envers la Personne du Père. Il ne se trouva jamais une affection pareille à celle de son âme sacrée, lorsque, dès le moment de sa création, portant son esprit et sa pensée sur la Personne du Père, qui était la source de toute sa grandeur et de toute sa félicité, comme elle était le principe de sa subsistance, elle désira d'une ardeur indicible une occasion de lui exprimer sa reconnaissance. Et cette ardeur fut si grande en cette âme, que les langues des Séraphins et des Chérubins ne seraient point assez éloquentes pour la pouvoir exprimer. C'est Jésus-Christ lui-même qui, dans les Evangiles, fait éclater son amour, car il y parle à Dieu son Père, avec des termes affectueux, et qui ressentent toute la tendresse d'un fils chérissant son père. Il l'appelle *Abba, Père*, et dit deux fois de suite : *Mon Père, mon Père* (Marc, 14), redoublant son affection par le redoublement de ce nom amoureux. Lorsqu'à l'âge de douze ans il fut trouvé au milieu des Docteurs, par la Vierge affligée et désolée de son éloignement, afin de lui témoigner qu'il préférait à tout l'amour de son Père, et que c'était cet amour seul qui l'occupait, il lui répondit : *Pourquoi me cherchiez-vous? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois à tout ce qui concerne mon Père* (Luc, 2)? Mais il fait paraître surtout son amour, quand il obéit à son Père par un motif d'amour qui l'entraîne au Calvaire. Ausssi s'y dirige-t-il en prononçant ces paroles : *Afin que le monde connaisse que j'aime mon Père, et que je fais comme il m'a commandé, allons, levez-vous et partons* (Jean, 14). Il va à la croix

pour l'amour de son Père; cet amour est le feu qui le consume en son sacrifice sanglant, et si l'amour des hommes vient s'y mêler, ce n'est que comme une étincelle qui jaillirait d'un grand feu, pour nous faire comprendre combien, l'étincelle de l'amour des hommes ayant été si grande, il fallait que le feu de l'amour de son Père, dont elle sortait, fût excessif, et pour ainsi dire sans mesure. Enfin il montre cet amour, quand il souhaite si ardemment de retourner dans le sein de son Père : *Clarifiez-moi, Père, dans vous-même* (Jean, 17)! Son amour ne lui donne point de repos qu'il ne soit rentré dans son sein, et qu'il ne soit parvenu à *l'Ancien des jours* (Dan. 7). Voilà pourquoi il lui livre son esprit en mourant.

O Jésus! béni soit votre cœur, épris d'une affection si sainte et si juste. Oh! plût à Dieu que tous les cœurs des hommes fussent embrasés d'une pareille flamme. Oh! quelle horrible injustice, de ne point avoir d'amour pour le Père de tout bien! O Père de toute charité, faites-moi mourir entièrement au monde par la grandeur de votre amour? O feu qui brûlez toujours sans vous éteindre, venez, enflammez-moi! O lumière qui brillez toujours sans vous affaiblir, venez, illuminez-moi! O amour qui bouillonnez toujours sans vous attiédir, venez, embrasez-moi. Donnez donc à votre petit enfant, ô Père débonnaire, donnez-lui la grâce de vous aimer de toute sa vertu, de toute sa force, et de toutes les puissances intimes de son cœur; car c'est là votre seul don, qui rend tout autre don bon et désirable. Ouvrez-moi, Père très-saint, la porte de votre cœur. O Père souverain, je frappe à cette porte comme un pauvre mendiant! Entendez les désirs de mes entrailles. *Tout mon désir est devant vous, et mon gémissement ne vous est point caché* (Ps. 37). Cependant, ô Père de miséricorde, écoutez les cris de votre enfant, tendez-moi la main, et tirez-moi de la profondeur des eaux, de la fange et des ordures, afin que je voie les richesses de votre royaume, et que je contemple votre face, pour chanter vos louanges dans l'éternité et au delà.

NEUVIÈME MÉDITATION.

DE LA SECONDE PERSONNE, CONSIDÉRÉE COMME VERBE.

I. Considérez qu'entre divers noms qui sont attribués à la seconde Personne de la Trinité, pour exprimer la diversité de ses perfections, elle est surtout appelée Verbe; car un seul nom ne pouvant faire connaître tout ce qu'était cette Personne admirable, il a fallu lui en donner plusieurs. Et premièrement, pour dire qu'elle est de même nature que la première Personne, on l'appelle le Fils; car le Père et le Fils sont toujours de même nature. Pour déclarer qu'elle est éternelle comme le Père, elle est appelée splendeur; car la splendeur est coexistante au soleil, dont elle procède. Pour signifier la ressemblance qu'elle a avec son principe, elle est nommée image, car l'image est une ressemblance avec la cause et le principe de son existence, et, pour tout exprimer en un mot et pour faire entendre qu'il n'y a rien de matériel ni de terrestre en sa production, elle est appelée le Verbe; car le verbe est un fruit spirituel, produit par l'entendement angélique ou humain, qui a ce qu'on appelle un verbe, pour effet ou pour terme de son action. La seconde Personne a tous ces noms, et plusieurs autres encore, que les saints et les plus grands esprits ont cherché, comme à plaisir, pour l'honorer davantage, en action de grâces pour l'Incarnation, par laquelle surtout cette Personne adorable a gagné les affections de toutes les âmes prédestinées. Tellement que saint Grégoire de Nazianze (1) voulant raconter ses louanges et ses grandeurs, s'écriait : O Verbe de Dieu! ô lumière! ô vie! ô sagesse! ô puissance! je me réjouis de tous vos noms. Néanmoins, le plus ancien, le plus usité et le plus propre de tous ces noms c'est le nom de Verbe, et quiconque l'entend bien est déjà très-avancé dans l'étude et dans la connaissance du Fils. Pour l'entendre, considérez que l'esprit de l'ange ou de l'homme connaissant un objet, forme en lui-même

(1) Orat. 42.

une image de cet objet, et cette image s'appelle l'expression ou la connaissance formée, et plus communément le verbe de l'esprit, verbe qui n'est pas la connaissance active, mais seulement le terme produit par la connaissance active. Or, il faut se représenter quelque chose de semblable dans la Personne du Père, qui se connaissant lui-même parfaitement, produit par cette parfaite connaissance une image très-parfaite de lui-même, laquelle image n'est point l'action même de se connaître, mais elle en est le terme, et pour ce sujet elle en est le verbe; et parce que ce Verbe est en Dieu même, selon la parole de saint Jean, *Et le Verbe était en Dieu* (Jean, 1), il en résulte que ce Verbe n'est pas distinct de l'essence de Dieu, mais qu'il est la même chose que l'essence, qu'il est Dieu même, selon le même apôtre saint Jean, *Et le Verbe était Dieu* (Jean, 1).

O Verbe admirable, vivante image et expression de l'essence toujours vivante! je me réjouis de votre naissance toute pure et toute spirituelle, qui n'a rien de vil, comme les naissances terrestres. O éternelle image des perfections éternelles; c'est à vous qu'appartient la même gloire et le même honneur qu'au Père, dont vous êtes la resplendissante image. Je vous adore avec les mêmes sentiments de soumission, de confiance et d'amour que vous lui rendez. Et je vous demande, par l'honneur que vous avez, comme Verbe, d'être l'image de l'essence divine, je vous demande la grâce de représenter, moi aussi, autant qu'une chétive créature peut en être capable, les perfections de Dieu dans ma vie, en imitant sa sainteté.

II. Considérez la sublimité des perfections du Verbe divin si supérieures à celles du verbe créé de l'ange ou de l'homme. Car, comme dit saint Augustin (1), le grand défenseur du mystère de la sainte Trinité et des grandeurs éternelles du Fils de Dieu, il ne faut point chercher en Dieu un Verbe tel que dans les hommes; car Dieu n'est point tel que nous sommes; autant Dieu surpasse les hommes, autant son Verbe surpasse aussi leur verbe. Et d'abord le verbe de l'homme est postérieur à l'homme, qui ne forma point de verbe en lui-même dès le premier moment qu'il fut au monde, puisqu'il ne connaissait encore rien; et si l'ange, dès l'instant de sa création, fut plein de sagesse et

(1) Orat. 3, contra art. circa medium.

de science, toutefois le temps augmente ses lumières et sa science, et forme en lui de jour en jour de nouveaux verbes qui lui sont postérieurs. Mais le Verbe divin est coéternel à Dieu le Père, qui a toujours eu l'intelligence actuelle, par laquelle il a produit son Verbe éternellement; en sorte qu'il ne le précède point, et n'a aucun droit d'antiquité sur lui. *Au commencement était le Verbe* (Jean, 1). Quand le monde commença, le Verbe était auparavant, et il était de toute éternité. Secondement, le verbe créé des anges ou des hommes, n'est qu'un accident, et dès lors, il ne subsiste point par lui-même, et n'est point de même nature que la substance intellectuelle qui le forme et qui le soutient; mais le Verbe divin n'est point un accident; car en Dieu, il n'y a point d'accident, c'est une substance très-noble qui subsiste par elle-même, et qui est de même nature que son principe. *Et le Verbe était Dieu.* Le Dieu que nous adorons était le Verbe incréé. Troisièmement, le verbe créé n'est point perpétuel; car de même que l'esprit de l'ange ou de l'homme peut être changé et passer d'une pensée à une autre, de même le verbe qu'il produit s'évanouit et se dissipe en un instant; mais le Verbe divin persiste invariablement, *Et le Verbe était en Dieu;* car Dieu le Père qui a sa vie dans son intelligence, est toujours actuellement intelligent, et toujours produisant son Verbe, auquel il dit toujours : *Tu es mon Fils, je t'ai aujourd'hui engendré* (Ps. 2). Quatrièmement, le verbe créé est sans puissance; car les anges et les hommes n'opèrent point au dehors par leurs pensées, ou par leurs paroles; il leur faut une puissance exécutive, il leur faut des bras et des mains; mais le Verbe divin, qui est de même nature que le Père, est tout-puissant, c'est la vertu du Très-Haut, *et toutes choses ont été faites par lui.* Il en est le créateur, *Et rien de ce qui a été fait, n'a été fait sans lui.* Il en est le conservateur, *En lui était la vie.* La vie de la grâce et de la gloire dépendaient de lui; car c'était la volonté de Dieu, qu'il s'incarnât pour nous la mériter, et qu'il fût notre Rédempteur.

O Verbe incréé! je vous félicite pour toutes ces perfections. Oh! c'est une grande joie pour moi de concevoir que vous êtes plus noble et plus élevé que le verbe qu'enfantent tous les jours les intelligences humaines et angéliques. Oh! soyez toujours dans cette glorieuse sublimité. O Verbe sans pareil! vous êtes éternel, et toujours vous avez été l'image de votre Père; faites que je le sois aussi mainte-

nant, et que je ne tarde plus à imiter ce divin modèle. *Vous êtes une substance, qui subsistez en représentant parfaitement votre Père* (Matth. 5). Donnez-moi la force de subsister pareillement en représentant, par imitation, la bonté, la patience, la miséricorde, la charité et les autres perfections de votre Père céleste, auquel vous désirez que nous soyons conformes. Vous êtes toujours le Verbe, et vous ne finissez jamais, donnez-moi la grâce de persévérer jusqu'à la mort, afin de vous être conforme pendant toute l'éternité. Enfin vous êtes le Verbe tout-puissant, vivifiez-moi, et fortifiez ma faiblesse contre tous mes ennemis.

III. Considérez la connaissance universelle, par laquelle est produit le Verbe divin. Car ainsi que l'estiment saint Thomas, saint Bonaventure, et l'élite des grands Théologiens (1), le Verbe est produit par la connaissance universelle de toutes les choses incréées et créées, qui sont en Dieu et hors de Dieu. C'est pourquoi Dieu n'a qu'un seul Verbe, par lequel il dit et exprime toutes choses. *Dieu a parlé une fois* (Ps. 61), il ne se répète pas. La raison en est que la connaissance par laquelle Dieu le Père produit son Verbe, est la plus entière et la plus accomplie de toutes les connaissances possibles. Ce n'est pas seulement par la simple connaissance de son essence; mais c'est par la compréhension de son essence qu'il le produit. Or, cette compréhension est une vue et un regard sur Dieu et sur la créature, sur tout ce qui lui appartient, sur toutes ses facultés, sur toutes ses actions et sur tous ses états; c'est pourquoi la créature, toute misérable qu'elle est, intervient dans la production du Verbe, et peut dire avec vérité, que ce Verbe ineffable est produit par la connaissance qu'a Dieu le Père des créatures, de telle sorte pourtant que le Verbe n'est point dépendant des créatures, parce qu'il n'en reçoit rien; seulement il a une telle connexion avec elles, que le Verbe étant produit, les créatures servent aussi d'objet à la connaissance dont il émane.

Oh! quelle merveille étrange! Ah! vrai Dieu! *vous avez connu de loin mes pensées, mes voies et mes sentiers* (Ps. 138). C'est de toute éternité, et dès la production de votre fils, que vous avez fixé votre regard et vos pensées sur moi, rampante et vile créature. Moi-même j'étais aussi l'objet de votre grande pensée, et de la compréhension infinie, par laquelle de toute éternité vous produisez

(1) D. Thom. q. 34, art. 8. D. Bonav. in 1. Dist. 27, p. 2, art. 1. quæst. 2.

votre Verbe infini. Que n'ai-je donc plutôt, Dieu éternel, jeté mes regards sur vous, et appliqué mon âme à vous contempler? Du moins faites que j'y emploie ce qui me reste de vie, et que jamais je ne me lasse d'élever vers vous mes pensées.

DIXIÈME MÉDITATION.

POURQUOI LA SECONDE PERSONNE EST APPELÉE LE FILS.

I. D'après le Docteur angélique, la seconde Personne est appelée le Fils, et est véritablement le Fils unique du Père, parce que cette Personne est produite comme Verbe, et comme l'image qui représente le Père, et qui en porte la ressemblance en sa propriété personnelle de Verbe. Tellement qu'il n'y a pas plus de difficulté à considérer la seconde Personne, comme Fils unique, qu'à la considérer comme le Verbe unique et la vive expression du Père éternel, selon sa propriété personnelle, terme qu'il faut ici peser particulièrement, comme servant à la résolution de la plus haute et de la plus sublime question qui soit en ce profond mystère. Car bien que le Saint-Esprit soit vivant et produit d'un principe vivant, et de toute l'essence divine qui lui est communiquée, en sorte qu'il est coéternel à son principe; pourtant étant produit par la volonté, ou par l'amour du Père et du Fils, dont il est le terme, il lui appartient, selon sa propriété personnelle, d'être seulement comme un certain poids et une certaine inclination de l'amour dont il procède vers l'objet aimé, et non d'être la ressemblance ou l'image de son principe. Mais le Fils étant produit par la connaissance que Dieu le Père a de lui-même, selon qu'il le dit au psaume 109 : *Je t'ai engendré avant Lucifer, dans les splendeurs des saints*, étant, dis-je, produit par les saintes lumières de la connaissance du Père, et produit comme le Verbe de cette connaissance, Verbe qui n'est autre chose que la représentation et l'image de l'objet connu. Le Fils de Dieu procède, comme la représentation et l'image de son Père, il est par conséquent engendré, et cela lui convient selon sa propriété person-

tive et féconde avec votre Père céleste, ainsi je voudrais m'unir avec vous, en une semblable affection, qui me rendît abondant et fructueux en toutes œuvres parfaites. Oh ! je voudrais que tous mes désirs ne fussent autres que les vôtres ! Anéantissez donc en moi toute volonté dissemblable à la vôtre ; que le moi, que l'amour-propre meure en moi. Alors, ô mon Dieu ! j'aurai l'espoir d'entrer en votre filiation adoptive, dont vous honorez les créatures mortelles ; alors je vous invoquerai comme mon Père, et je vous servirai avec un amour filial.

III. Mais encore que ces raisons puissent être proposées pour montrer la filiation naturelle de la seconde Personne à ceux qui demandent raison de nos mystères, il est cependant convenable de penser qu'il y a encore quelque autre raison plus élevée de la distinction des processions du Fils et du Saint-Esprit, et que cette raison ne nous est point révélée en cette vie ; mais qu'elle est réservée aux lumières de la gloire. Et certes, si la naissance temporelle du Fils, dans le sein et hors du sein de la Vierge, est toute mystérieuse et inconnue aux plus savants, combien plus sa naissance éternelle dans le sein de son Père ? Et si nous-mêmes nous ignorons de quelle sorte nous avons été formés, et comment notre âme s'est unie à nos membres, ainsi que le disait la généreuse mère des Machabées à ses enfants : *Je ne sais comment vous êtes apparus dans mon sein* (II. Mach. 7), comment pourrions-nous pénétrer la profondeur de la génération du Fils ? *Qui pourra raconter sa génération ?* dit Isaïe parlant de ce mystère (Isa. 53). Ce qui a fait dire à saint Augustin (1) : Quant à faire le discernement entre la génération du Verbe et sa procession, je ne le puis, je l'ignore, j'en suis incapable. Ah ! qui racontera cette génération, et qui racontera cette procession ? Et à saint Grégoire de Nazianze, une des plus grandes lumières de la Théologie (2) : Que cette génération ne serait point grande, si elle pouvait entrer dans l'esprit de l'homme, qui ne comprend même pas sa propre génération, et qui ne sait comment son âme est unie à son corps, comment le corps se nourrit, s'accroît et se meut ; qui ne sait expliquer ni la sensibilité, ni la mémoire, ni mille autres choses. Après quoi il conclut : Je le redis avec colère et indignation ; que la génération du Fils soit honorée par le silence. C'est assez pour toi de savoir

(1) Contra Max. l. 3, c. 14. — (2) Orat. 35.

qu'il est engendré ; mais de savoir de quelle manière, c'est une connaissance qui n'est point accordée aux anges, et beaucoup moins à toi. Semblables sont les discours de saint Ambroise (1), qui ne veut pas se faire le juge et l'arbitre d'une si grande difficulté, et de saint Jean Damascène, qui avoue son ignorance en cette matière.

J'imiterai leur modestie, faisant l'aveu de ma faiblesse sur le secret de cette admirable naissance, où l'esprit est confondu, où la parole est impuissante, et où la voix des hommes et des anges est muette. *O Dieu, le silence est votre louange en Sion* (Ps. 64) (2). Mais puisque la gloire nous en doit donner l'éclaircissement, je la désirerai ardemment, car c'est dans les splendeurs des saints que brille cette illustre naissance. Ainsi je mettrai fin à mes considérations, mais non à mes affections ; je soupirerai après la vision du Fils de Dieu, j'attendrai la lumière pour voir le lever de cette aurore divine, qui doit ravir éternellement les cœurs par ses beautés ineffables. O Père éternel ! montrez-nous donc votre Fils, et il nous suffira ; et vous, ô Fils unique et sans pareil de l'Eternel ! rompez notre nuage, apparaissez-nous : *Montrez-nous votre face et nous serons sauvés* (Psal. 79).

ONZIÈME MÉDITATION.

DES TROIS EXCELLENCES DE LA FILIATION DE LA SECONDE PERSONNE.

—

I. La filiation dans la seconde Personne est éternelle, et le Père n'est pas plus ancien que le Fils d'un seul instant. Cette excellence est propre et singulière au Fils de Dieu. Tous ceux qui portent le nom de fils sont postérieurs en âge au père qui les a engendrés ; mais le Fils de Dieu est coéternel à son principe, comme le rayon eût été coéternel au soleil, si de toute éternité il eût été créé. Donne-moi, dit saint Augustin (3), une flamme sans lumière, et

(1) In Luc. c. 9 et 23, de Fid. c. 8, lib. 1, de Fid. cap. 10. — (2) Sens du texte hébreu, Vers. de S. Jérôme. — (3) Tract. 20, in Joan.

je te donnerai Dieu le Père sans le Fils. Pour entendre ce point, il faut considérer que les trois raisons pour lesquelles l'effet est postérieur à sa cause, et la chose produite à son principe produisant, n'ont point lieu en la Personne du Fils, car la première de ces raisons est que le principe produisant n'a point toute la vertu et toute la perfection requise (1), pour produire dès le commencement ; ainsi l'architecte n'est point capable d'édifier au moment où il naît : c'est pourquoi la maison qu'il bâtit lui est toujours postérieure. Mais Dieu le Père, de toute éternité, était parfait et accompli en toute sa puissance et en toute sa vertu ; le Fils n'a donc pu manquer, à cause de la faiblesse de son principe, d'avoir aussitôt l'existence. C'est pourquoi saint Augustin dit (2) que le Père est sans vieillesse, et le Fils sans accroissement, que l'égal a engendré son égal, et l'éternel l'éternel. La seconde raison est que, quand le principe produisant a la liberté de choisir le jour et l'heure de son ouvrage, pouvant le différer à son gré, et en remettre l'exécution de jour en jour, il arrive souvent que l'ouvrage est devancé par l'ouvrier. Mais il n'y a rien de semblable en la génération du Fils, quoique Dieu le Père le produise volontairement, c'est pourtant d'une nécessité absolue, et sans avoir eu la liberté de demeurer un seul moment sans produire son Fils. Enfin, la troisième de ces raisons est que l'action du principe produisant est successive, et qu'elle ne peut être achevée qu'avec le temps ; ce qui ne se rencontre pas en la génération du Fils, parce que Dieu le Père, par l'infinité de son intelligence, se comprend lui-même en un seul instant, et en se comprenant lui-même, produit son Fils, non dans l'enfance et la puérilité, qui ne sont que des apanages de l'infirmité humaine, mais dans le plus haut et le plus sublime état de perfection qui lui puisse convenir, et auquel le cours des années n'apporte aucun accroissement. C'est pourquoi le Fils est engendré éternellement.

Je féliciterai le Fils de Dieu pour son éternité. O Verbe éternel! devant vous il n'y a point de Dieu : *Vous êtes Dieu de toute éternité et dans tous les siècles* (Ps. 89). O Sagesse increéée ! qu'il vous convient bien de dire de vous-même : *Les abîmes n'étaient pas encore, et moi j'étais conçue ; les sources d'eau vive n'étaient pas encore sorties de la terre ; la pesante masse des montagnes n'était*

(1) D. Thom. q. 42, art. 2. — (2) Tract. 10, in Joan.

pas encore élevée ; j'étais engendré avant les collines ; il n'avait point encore créé la terre ni les fleuves, ni affermi le monde sur ses pôles (Prov. 8) ! Oh ! je me réjouis, Verbe admirable ! de ce qu'avant d'être le Fils d'une mère sur la terre, vous étiez le Fils d'un Père dans le Ciel. Oh ! que vous êtes heureux d'avoir joui depuis un si long terme des désirs inénarrables de l'essence divine, et d'avoir toujours été en possession de la gloire de votre Père ! O Verbe adorable ! oh ! bienheureux tous les esprits qui ont le bonheur d'être au service d'un prince aussi noble et aussi heureux que vous !

II. Cette filiation est sans dépendance, et le Fils éternel ne dépend pas de son Père, comme lui étant inférieur. C'est une excellence qui est encore particulière à lui seul, car tous les enfants des hommes sont sujets au père dont ils sont nés, et s'ils veulent s'acquitter de leur devoir, ils doivent le respecter comme leur Seigneur ; mais le Fils éternel est indépendant, il est engendré en un tel état de grandeur, qu'il est exempt de toute redevance et de toute sujétion. La raison en est que son Père l'a produit nécessairement de toute son essence, qu'il lui a communiquée selon sa totalité, et la vie du Père ne peut subsister sans produire son Fils de toute son essence. Tellement que le Père ne peut pas plus être sans le Fils, que le Fils ne peut être sans le Père. Et comme le Fils a toute l'essence du Père, il n'a rien de moins que le Père ; dès lors il ne peut être dépendant, ni inférieur au Père qui le produit ainsi. Que si le rayon est produit par le soleil d'une nécessité qui n'empêche point sa dépendance du soleil, toutefois le rayon ne tient rien de la substance du soleil, et cette nécessité n'est pas si grande que le soleil ne puisse subsister, quand il n'enfanterait pas hors de lui le rayon. Mais le Fils est en communion et en unité de subtance et de grandeur avec le Père, et la nécessité par laquelle il est engendré du Père est si absolue, que le Père n'est Père qu'en tant qu'il l'engendre. Cette merveille est si grande pour le Père et le Fils, que l'âme ne sait ce qu'elle doit admirer le plus, ou la noblesse d'un Fils, qui est indépendant du principe de son origine, ou la grandeur d'un Père qui a pu produire un Fils si noble, *qu'il n'a pas cru faire une injustice*, comme parle le grand saint Paul, *en s'égalant à son Père* (Philip. 2) ; c'est son droit naturel, et la sublimité de sa naissance éternelle. Et toutefois, par un excès de merveille, cette indépendance qui est noble dans le Fils, et qui l'élève au plus haut degré de grandeur, ne préjudicie

en rien à la majesté du Père ; mais bien plutôt, contre toute apparence, cette indépendance sert à la gloire et à la grandeur du Père, car si le Fils était moindre, et qu'il dépendît de son Père, loin que le Père en fût plus relevé, au contraire, il en serait moindre de n'avoir pu produire un tel Fils, qui correspondît à toute l'étendue de son excellence. C'est pourquoi, comme une plus grande lumière annonce la grandeur de la flamme d'où elle procède, ainsi la perfection du Fils est une preuve de l'abondance, de la plénitude et de la fécondité infinie du Père son principe.

O merveille de l'indépendance du Fils, qui ne diminue pas l'autorité du Père ! Je vous adore, Verbe divin, en la noblesse de votre indépendance suprême ! je lui fais hommage de tout mon être, offrande de toute ma liberté, et cession de tout mon pouvoir. Mais parce que je ne puis considérer votre grandeur, sans penser que vous l'avez ravalée pour mon amour, je suis forcé de considérer que vous vous êtes *anéanti vous-même, prenant la forme d'un esclave, vous faisant obéissant jusqu'à la mort de la croix*, envers votre Père éternel (Philip. 2) ; et cependant *le monde ne l'a pas connu* (Jean, 1). Oh ! que n'ai-je maintenant autant de cœurs qu'il y a d'astres au ciel pour vous aimer plus ardemment ! O Verbe très-admirable ! à ce souvenir je m'anéantirai, et je me rendrai obéissant à mes supérieurs, autant qu'il me sera possible.

III. Considérez que cette filiation, outre l'exellence de son éternité et de son indépendance, a encore un autre éclat, en ce qu'elle est le modèle de la filiation adoptive, par laquelle les justes, avec l'aide de la grâce, sont dits les enfants de Dieu, comme ayant droit par adoption à ses biens éternels, et à l'héritage de son Paradis. Si bien que, comme saint Paul a dit, que du Père, *toute paternité tire son origine au Ciel et sur la terre* (Eph. 3.) ; ainsi, il est permis de dire que du Fils toute filiation découle au Ciel et sur la terre, et surtout la filiation adoptive des justes, qui imite et honore la filiation éternelle, son vrai modèle (1). Car, comme le Fils, en vertu de la filiation, possède la nature divine, qui est dans le Père éternel, ainsi les justes, en vertu de leur justification, par laquelle ils sont adoptés pour enfants de Dieu, possèdent en quelque façon la même nature divine, qui est

(1) Lessius, de Perf. Div. lib. 12.

dans les trois Personnes de la Trinité ; car le chef des Théologiens, saint Pierre, dit, en parlant de la grâce divine : *Il nous a donné de grandes et précieuses promesses, afin que par elles vous soyez faits participants de la nature divine* (II. Pier. 1). Car dans la justification, Dieu ne donne pas seulement sa grâce, sa charité et les autres vertus, mais il se donne aussi lui-même, de telle manière qu'étant en une âme juste, il n'est pas seulement en elle, mais il est aussi à elle ; car cette âme le possède dès maintenant, elle en tire tout le bien dont elle est capable en l'état présent, elle en tire sa force, sa joie, sa consolation, sa beauté intérieure, ses richesses spirituelles et ses espérances. C'est pourquoi, comme l'essence divine communiquée au Fils, et divinement résidente en lui, est toute son excellence et toute sa grandeur, toute sa majesté et toute sa perfection ; ainsi la nature divine appliquée intimement aux âmes saintes, par une communication toute gracieuse, est la source de leur grandeur et de leur excellence, de leur perfection et de leur félicité. Un ancien docteur, cardinal de l'Eglise romaine (1), autorise cette belle vérité, disant : Nous pensons que ce qui est dû au Fils par nature, parce qu'il est Fils naturel, nous est dû par grâce, parce que nous sommes fils adoptifs, et cela même que Dieu a par essence et par nature, ce par quoi il se voit lui-même naturellement, jouit de lui-même, et se glorifie par lui-même, cela même nous l'avons par grâce et par communication. De plus, la filiation éternelle est encore le type de la filiation adoptive, en ce que, comme le Fils est tellement né de son Pére qu'il ne sort pas même hors de lui ; ainsi les justes naissent de Dieu par la grâce, sans sortir de lui et sans s'en séparer. Et encore le Fils naît incessamment de son Père, et les justes naissent toujours de Dieu, qui leur donne sans relâche la vie de la grâce, par laquelle ils vivent en l'honneur de sa filiation. Enfin, comme les biens du Père sont au Fils, par le titre glorieux de la filiation, qui le fait entrer en communauté d'empire, de vie et de félicité avec son Père éternel, ainsi les justes, par le titre de leur filiation, aspirent à l'héritage de Dieu, à la jouissance de ses plaisirs et de toutes les richesses de son royaume éternel. Quelle plus riche espérance se peut concevoir pour des hommes formés de terre et de boue !

(1) Ægid. Roman. quodlib. 2. q. ult.

O excellence sublime! ô grand avantage d'être dans la grâce et dans l'adoption! ô puissant motif de la sublime espérance que nous avons en cette vie mortelle, de posséder éternellement le bien suprême dans la jouissance bienheureuse de l'essence divine, puisqu'elle commence dès ici-bas à se communiquer avec la grâce sanctifiante. Oh! vraiment que tous les biens du monde sont à mépriser au prix de ce grand bien, et que malheureux sont ceux qui perdent si aisément, par un péché mortel, l'état de la grâce. O vous, très-noble Fils de Dieu, qui donnez *à tous ceux qui vous reçoivent, la puissance de devenir les enfants de Dieu* (Jean, 1); je désire de toutes mes affections, vous recevoir, et vous recevoir de toutes les manières possibles qui vous soient agréables. Oh! puisse mon cœur s'ouvrir exclusivement pour vous; loin de moi donc toutes les affections désordonnées; car, ô Verbe divin! je vous souhaite uniquement, afin que par vous, modèle de toute filiation, je sois admis au nombre de vos enfants adoptifs, et aux biens du Paradis. Ainsi soit-il.

DOUZIÈME MÉDITATION.

DE LA PERSONNE DU SAINT-ESPRIT, DE L'AMOUR PAR LEQUEL IL PROCÈDE.

I. Considérez que Dieu le Père ayant produit son Fils égal à lui-même, et très-parfait en tout, l'aime aussi d'un amour infini, et que réciproquement le Fils aime le Père qui est son principe, d'un amour tout semblable, ou plutôt d'un même amour; car comment concevoir qu'un Père si excellent fût sans affection pour un tel Fils, ou qu'un Fils si admirable manquât d'amour envers un Père et un principe si sublime? Certes, l'amour mutuel est une des plus nobles affections qui existent, et en laquelle consistent toutes les délices de la substance intellectuelle; tellement que la vraie béatitude ne peut être sans amitié. Il y a donc une dilection réciproque entre le Père et le Fils, Personnes intellec-

tuelles, et souverainement heureuses. Or, cette dilection est une action qui doit avoir quelque terme; car il n'y a point d'action qui ne produise quelque chose. Quel sera donc le terme de cette dilection active? Pour le connaître, considérez que l'acte d'un amour véhément produit en la personne aimante une certaine tendance, une impulsion, ou une inclination vers l'objet aimé. Et comme l'acte de connaissance produit un verbe, qui est une image de l'objet connu; de même, l'acte d'un véhément amour produit une inclination vers l'objet aimé, et cette inclination s'appelle amour formé. Le Père donc et le Fils, par leur dilection, produisent en eux-mêmes les objets qu'ils aiment; et comme cette inclination est en eux-mêmes et en leur essence, elle n'est pas accidentelle, mais substantielle; et parce que cette inclination est du Père et du Fils, elle est distincte du Père et du Fils, et ainsi elle leur est incommunicable; c'est pourquoi elle est Personne. Et encore parce qu'elle est dans l'essence divine, elle est la même que cette essence, et elle est Dieu même; dès lors cette inclination avec l'essence, fait une personne qui est Dieu, et c'est la troisième Personne de la Trinité, le Saint-Esprit. Ainsi le Saint-Esprit, en sa propriété personnelle, est une inclination, et comme une impulsion amoureuse du Père au Fils, et du Fils au Père. Il nous reste donc à admirer la merveille des émanations qui sont en Dieu : si le Père produit le Fils, le Fils réfléchit le Père d'une certaine manière en lui-même, en tant qu'il est sa vive image et sa ressemblance; et si le Père et le Fils produisent encore le Saint-Esprit, ils le réfléchissent et le font retourner à eux d'une certaine façon; car qu'est-ce autre chose que cette tendance et impulsion sacrée, sinon une espèce de retour intérieur de l'Esprit vers le Père et le Fils, au même instant qu'il en procède, afin que rien ne paraisse désuni ou séparé, mais que tout soit dans l'union, et que la procession soit sans séparation. Comme si les rayons du soleil ne s'élançaient que pour se recourber au même instant sur la substance de cet astre.

Mais ici je veux réfléchir sur l'obligation de la créature, qui, au lieu de remonter à Dieu, le principe de son être, par l'imitation, ou par une tendance amoureuse, se replie sur elle-même, par amour-propre, et sans retour vers Dieu. Oh! bienheureuses sont les créatures qui abondent le plus en inclinations et en impulsions saintes vers Dieu; car elles imitent de plus près la Per-

sonne du Saint-Esprit. Oh! qui donnera donc une sainte impulsion à mon âme, afin qu'elle s'élance toujours vers la divinité! oh! qui fera que je ne sois rien qu'aspiration et tendance vers mon Dieu! O Esprit très-saint! ruinez en mon cœur toutes les inclinations qui tendent vers les choses fragiles et périssables, et qu'il ne m'en reste plus que pour les choses divines et immortelles.

II. Cette dilection du Père et du Fils s'appelle spiration active, parce qu'aimer beaucoup, c'est respirer. Aussi cette dilection est semblable à la respiration en quatre choses. Premièrement, en ce que la respiration vient de l'intérieur du cœur et du poumon; ainsi la dilection du Père et du Fils est toute intérieure et toute intime à leur essence. Secondement, comme la respiration est causée par la chaleur du cœur, ainsi la dilection du Père et du Fils est produite par l'ardeur d'une charité indicible. Troisièmement, comme la respiration doit être continuelle pour conserver la vie, ainsi la dilection du Père et du Fils est perpétuelle, sans commencement et sans fin; tellement que le Père et Fils soupirent l'un après l'autre, par une dilection réciproque et très-constante, qui n'est point sujette à ces pauses et à ces diverses reprises qui se rencontrent en nos respirations. Enfin la respiration rafraîchit les ardeurs excessives du cœur, et tempère la violence de la chaleur par le doux et suave rafraîchissement qu'elle apporte, et par lequel en même temps elle conserve la chaleur convenable à la vie de l'homme. Il en est de même de la dilection du Père et du Fils, par laquelle le Saint-Esprit procède et émane; puis venant à s'unir aux âmes, il y tempère le feu des passions, et il y entretient l'ardeur de la charité divine. C'est pourquoi l'Eglise l'appelle le repos dans le travail, le rafraîchissement dans la chaleur, la consolation dans les pleurs (1).

O dilection sacrée! ô vitale respiration de mon âme! que suis-je, sans aimer mon principe et mon grand bien, sinon un corps sans respiration, un cadavre qui tend à la putréfaction! O Esprit très-saint et très-suave, si vous n'êtes dans le Père et le Fils, qu'en tant qu'ils aiment ardemment, comment serez-vous en nous, si nous manquons d'amour ? Faites-nous donc respirer, ô mon Dieu! par les actes d'une dilection sincère et intime, qui soit

(1) Prose de la Pentecôte.

causée par la charité surnaturelle, et qui soit aussi constante que l'état de cette vie peut le souffrir. Hélas! si je soupire ici-bas, c'est après des biens périssables et des objets créés, sans réserve et sans modération. Ah! cette ardeur est brûlante, venez la tempérer, très-doux Saint-Esprit, pour n'entretenir en moi que la seule ardeur de la sainte charité que vous voulez voir dans les cœurs. Enfin qu'il me soit permis de dire : *J'ai ouvert la bouche et j'ai attiré l'Esprit* (Ps. 118).

III. Cette dilection ou respiration active du Père et du Fils est un acte d'une sainteté infinie, et qui sanctifie infiniment le Père et le Fils. Car la charité envers Dieu est la sainteté même, et dans une créature l'acte d'amour parfait sanctifie et purifie tellement une âme, qu'il efface en elle tout péché, la rend pure et sainte, et fait qu'elle aime Dieu, comme elle en est aimée. Tellement que toute âme qui produit des actes d'une vraie charité, est sainte devant Dieu et devant les anges, et quand elle aurait été auparavant souillée d'un million d'immondices, tous ses péchés lui sont pardonnés, à cause de l'amour divin, qui porte la sainteté partout où il se trouve. Si bien qu'il n'y a point d'âme, si pécheresse et si abominable qu'elle ait été, qui, venant à se convertir au pur et saint amour, ne puisse entendre avec Marie-Madeleine ces consolantes paroles : *Beaucoup de péchés lui sont pardonnés, parce qu'elle a beaucoup aimé* (Luc, 7). Or, si l'acte d'amour, qui est si tiède et si froid dans une créature, a néanmoins la force de la sanctifier, que ne fera pas l'acte d'un amour infini? Si bien que le Père est saint en aimant son Fils, le Fils est saint en aimant son Père, et leur spiration mutuelle est une sainte dilection; aussi, à juste titre, la Personne qui procède de cette spiration sainte, est appelé Saint-Esprit (1).

O amour! ô sainteté! apprends, ô mon âme! la voie et le moyen de la sanctification. Autant tu aimes Dieu purement, autant tu aimes le Père, le Fils et le Saint-Esprit, autant tu es sainte; et autant tu aimes la terre, autant tu es terrestre et impure, et éloignée de la vraie sainteté. Pourquoi donc as-tu tant d'affection pour les créatures? un amour unique te suffit pour être sainte. O Père, ô Fils, ô Saint-Esprit, donnez-moi cet amour! Oh! que je vous embrasse des embrassements de mon

(1) Vasquez 1, 2, Disp. 10, 3.

âme! O Seigneur très-suave, je désire être tout transformé en vous par affection intime. Car, ô Dieu de bonté, qu'ai-je à souhaiter autre chose au Ciel et sur la terre, sinon d'adhérer inséparablement à vous! O Dieu de mon cœur, mon partage et mon tout en toute l'éternité! O Dieu très-désirable! qui rompra donc ma glace, afin que mon cœur se fonde et se liquéfie en votre dilection? Oh! remplissez-moi, Seigneur, de l'ardeur de votre Saint-Esprit, afin qu'il me consume par votre saint amour! Hélas! je languirai dans l'attente, jusqu'à ce que vous m'exauciez; car après tous mes soupirs, je me trouve encore plein de froideur, je suis sans ferveur en mes œuvres, je prie sans attention, semblable aux oiseaux, qui parlent sans s'entendre. Oh! je ne cesserai d'implorer votre miséricorde tous les jours de ma vie.

TREIZIÈME MÉDITATION.

DES PERSONNES, DES AMOURS, ET DES OBJETS QUI INTERVIENNENT EN LA PRODUCTION DU SAINT-ESPRIT.

—

I. Considérez que deux Personnes, le Père et le Fils, comme un seul principe, produisent le Saint-Esprit (1). Jamais vérité ne fut tant combattue. Mais laissant de côté toute cette controverse, méditons quelques paroles des saintes Ecritures, dans lesquelles il est dit du Saint-Esprit : Qu'il est envoyé par le Fils, qu'il recevra du Fils, et où il est appelé l'Esprit, la Vérité ; paroles qui, toutes, déclarent qu'il est émané du Fils. Aussi ne serait-il point distinct du Fils, s'il n'était produit de lui, puisque les Personnes divines ne sont distinctes l'une de l'autre, qu'en tant que l'une produit l'autre, ou en est produite ; donc, puisqu'il y a trois Personnes dans la Trinité, elles doivent toutes, à l'égard l'une de l'autre, être ou produisantes ou produites, afin qu'elles soient distinctes ; le Saint-Esprit donc est émané du Fils, puisqu'il est dis-

(1) Conc. Florentin.

tinct de lui. Il y a plus : le Fils est produit par l'entendement du Père, avant que le Saint-Esprit ait été produit par la volonté ; car ces deux facultés, dans la substance spirituelle, sont tellement ordonnées, que l'opération de l'entendement devance, au moins d'une priorité d'ordre, l'opération de la volonté. Or, dans ce moment antérieur en ordre, le Fils a reçu du Père l'essence divine, et une volonté féconde pour produire l'amour, la même qui est dans le Père ; il a par conséquent le principe complet de la production de l'amour qui est le Saint-Esprit ; et ainsi il ne peut pas se faire que le Père, après la production du Fils, produisant le Saint-Esprit par sa volonté féconde, le Fils au même instant ne produise le même Saint-Esprit, ayant le même principe complet de production qui se trouve dans la Personne du Père. C'est ainsi que nous entendons que la puissance créatrice étant également parfaite dans les trois Personnes divines, avant que les créatures soient existantes, il nous serait impossible d'entendre que le Père fût tout seul créateur, et que le Fils et le Saint-Esprit ne fussent pas créateurs, puisqu'ils ont la même puissance de créer que le Père. De même, par parité de raison, le Père ne peut être spirateur du Saint-Esprit, que le Fils ne le soit pareillement, puisqu'il a, dans l'instant antérieur d'ordre à sa production, la même puissance de produire l'amour que la Personne du Père. Cette vérité est donc très-constante, et c'est la gloire et la grandeur du Fils d'être principe avec le Père d'une Personne divine ; et pour cela Dieu le Père dit à son Fils : *Etant principe avec toi au jour de ta puissance dans les splendeurs des saints, je t'ai engendré de mon sein devant Lucifer* (Ps. 109). On peut dire pieusement, sans préjudice d'un autre sens du même verset, que le jour de la puissance du Fils, c'est un jour éternel, dans lequel il est produisant le Saint-Esprit. La vertu du Fils ne parut jamais davantage ni dans la création, ni dans la rédemption du monde, ni dans aucune de ses œuvres; c'est pourquoi ce jour qui nous occupe est le jour de sa magnificence et de sa puissance admirable, et ceux-là sont ennemis du Fils de Dieu qui veulent lui ravir cet honneur. Or, dans ce jour et dans le moment où le Fils produit le Saint-Esprit, il est lui-même produit de l'essence du Père, et par une merveille qui n'appartient qu'à lui, il est produit et produisant tout ensemble, et le Père est principe avec lui : *Principe avec toi*, dit-il ; car le Père produit une sagesse qui produit l'amour, sagesse qui ne demeure point oisive

et stérile. Le Père, dit l'angélique saint Thomas (1), produit un Verbe, mais un Verbe respirant l'amour, et produisant le Saint-Esprit. Tellement que le Saint-Esprit procède de deux Personnes.

O Verbe éternel ! je vous adore comme le principe du Saint-Esprit ; car vous vivez et régnez avec le Père, en l'unité du Saint-Esprit, et c'est votre vie spirituelle et intérieure et le règne de votre grandeur d'être un principe si admirable. Oh ! je vous adore comme une sagesse et une parole produisant un amour infini ! O sagesse, ô parole très-accomplie qui est principe d'amour au même instant qu'elle est ! Oh ! donnez-moi pareillement une science affective, qui produise l'amour, donnez-moi une parole qui s'embrase de l'ardeur de votre charité, afin que le feu s'allume en ma méditation.

II. Considérez de quels amours est produit le Saint-Esprit par les Personnes du Père et du Fils ; car, bien qu'ils n'aient qu'une seule et simple dilection pour produire cette Personne infinie, toutefois, comme l'essence divine en sa simplicité comprend les perfections de toutes les essences, aussi leur amour en son unité comprend tous les actes d'amour qui peuvent convenir à Dieu. C'est pourquoi nous pouvons dire ici, que le Père et le Fils s'entr'aiment réciproquement d'un amour appréciatif, par lequel ils s'estiment l'un l'autre infiniment et autant qu'ils sont estimables par leur grandeur, leur félicité et tous les biens qu'ils possèdent. Secondement, ils s'aiment d'un amour de bienveillance, amour par lequel ils se souhaitent l'un à l'autre, pour toute l'éternité, toute la gloire et tout le bonheur dont ils sont comblés de toute éternité. Enfin ils s'aiment d'un amour de complaisance, qui est l'amour le plus sublime, et de tous les amours le plus propre à Dieu. Le Père, en cette production ineffable, se réjouit et se complaît dans les grandeurs de son Fils, comme s'il lui disait éternellement : *Voici mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis mes complaisances* (Matth. 3), et réciproquement le Fils se délecte et se complaît dans la majesté de son Père, et dans l'infinité de tous ses biens qu'il agrée avec un plaisir infini ; car le Fils se réjouit autant en son Père, qu'il est convenable de se réjouir en une bonté infinie. Tellement que le Saint-Esprit est comme le fruit de la joie éternelle des Personnes incréées ; de même que la joie dans les per-

(1) Q. 43, art. 5.

sonnes créées, est le fruit du Saint-Esprit, selon qu'en parle saint Paul, *le fruit de l'Esprit est la joie* (Gal. 5).

Je m'efforcerai de produire des actes de ces trois sortes d'amour envers les Personnes divines ; car l'amour du Père et du Fils étant le premier des amours, doit servir de règle au nôtre. Donc, ô mon Dieu ! vous me serez cher et précieux plus que dix mille vies. Je n'estimerais rien un million de mondes, ô mon Dieu ! au prix de vous seul. Oh ! je voudrais, mon Dieu, avoir tous les cœurs du monde, afin de vous désirer toute la gloire possible pour tous les moments de l'éternité. Oh ! vous êtes plein de biens et de félicité, je m'en réjouis sincèrement ! *O justes, réjouissez-vous dans le Seigneur, tressaillez d'allégresse* (Ps. 32.), non de ce que votre maison est dans la prospérité, votre corps en bon état, ou de ce que votre champ rapporte une abondante moisson ; mais réjouissez-vous de ce que vous avez un Seigneur doué d'une telle beauté, rempli d'une telle bonté, et qui excelle en une si grande sagesse (1). O Esprit sacré, qui êtes le maître de l'amour céleste, enseignez-moi ces trois actes d'amour, afin que j'en fasse mon occupation ordinaire et que ce soit pour moi une *triple chaîne, qui se rompe difficilement* (Eccl. 4.), pour me joindre aux trois Personnes divines, par des affections si fortes et si constantes qu'elles soient immortelles !

III. Le Saint-Esprit est encore produit par la dilection de tous les objets aimables, si bien qu'il n'y a rien d'aimable qui ne soit aimé dans la production du Saint-Esprit. C'est une dilection universelle, et Dieu le Père et le Fils ont une telle charité que rien n'en est exclu. Ils aiment leurs Personnes, ils aiment leur essence, ils aiment le Saint-Esprit, même en le produisant, ils aiment tout ce qui est divin. Et, comme leur dilection est infinie, elle s'étend aux créatures possibles, elle s'étend au monde actuel, elle s'étend aux anges et aux hommes ; en un mot, à toutes les créatures que Dieu a aimées, à tout ce qui est compris dans le Ciel, et il n'est personne qui n'éprouve l'ardeur de cette charité. Il est vrai que lors même que les créatures ne seraient pas l'objet de cette dilection, elle ne laisserait pas d'être aussi parfaite, puisqu'elle est terminée et accomplie en son être entier par son objet premier et principal, qui est l'essence divine, et qu'elle ne reçoit aucun accrois-

(1) D. Basil. in hunc Psal.

sement de son objet secondaire, qui sont les créatures; ainsi le Saint-Esprit serait néanmoins produit, quand les créatures ne seraient point aimées. Mais c'est la merveille et l'excès de cette dilection infinie, d'embrasser le divin et l'humain, l'incréé et le créé, et ainsi, en un sens du moins, le Saint-Esprit est produit par la dilection du Père et du Fils envers les créatures, et le Saint-Esprit n'est pas plutôt produit, que les créatures ne sont aimées. Comme le Père, dit saint Thomas (1), se connaît lui-même, et connaît toute créature par le Verbe qu'il a engendré; ainsi il s'aime lui-même, et il aime toute créature par le Saint-Esprit, en tant que le Saint-Esprit procède comme l'amour de la première bonté, selon laquelle il s'aime lui-même ainsi que toute créature.

O charité de Dieu, oh! si j'ai déjà admiré comment les créatures étaient l'objet de la connaissance par laquelle le Père produit son Verbe, je veux maintenant admirer comment les créatures sont l'objet de la dilection par laquelle le Saint-Esprit procède. O avantage sans pareil! ô joie universelle des créatures dans le Saint-Esprit! Oui vraiment il lui appartient bien d'être appelé Paraclet et Consolateur. Car que Dieu nous connaisse et nous regarde, ce n'est que confusion pour nous, de paraître si misérables et si pauvres devant une telle lumière; mais que Dieu nous aime, c'est notre bien, c'est notre gloire et notre exaltation; mais que Dieu nous aime du même amour que celui par lequel le Saint-Esprit émane, et que l'amour de Dieu pour nous accompagne cette émanation éternelle, ô consolation admirable, ô grandeur de la créature, ô merveille d'un amour éternel! Que ferai-je pour reconnaître un tel amour! toujours, mon Dieu, je regretterai de vous avoir trop tard aimé. Ah! beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, je vous ai trop tard aimée.

(1) Q. 17. art. 3.

QUATORZIÈME MÉDITATION.

DES TROIS AUTRES PARTICULARITÉS DU SAINT-ESPRIT.

I. Considérez que le Saint-Esprit, dans son être personnel, a cela de propre, d'être le lien du Père et du Fils, et, comme parle saint Bernard, leur baiser, leur paix inébranlable, leur amour mutuel, et leur unité indivisible (1). Il est, dis-je, le lien du Père et du Fils; mais lien si ferme et si indissoluble, qu'il ne peut être dissous par aucune puissance. La raison en est, que le Père et le Fils ne sont tous deux ensemble qu'un seul principe et un seul spirateur du Saint-Esprit ; ils n'ont pas de pluralité en tant qu'ils le produisent, mais une souveraine unité, parce qu'ils n'ont qu'une seule et unique dilection active, qui leur est aussi nécessaire que l'essence même, par laquelle ils sont principe de son existence. Et de plus, le Père et le Fils n'ont qu'une seule et même relation avec le Saint-Esprit, et le Saint-Esprit n'a aussi qu'une seule relation avec le Père et le Fils. Dieu le Père est bien le principe de deux Personnes, du Fils et du Saint-Esprit, il n'est pourtant point le lien du Fils et du Saint-Esprit, parce que le Fils et le Saint-Esprit ont des rapports distincts avec le Père; car le Fils, par sa filiation, se rapporte au Père comme engendrant, et le Saint-Esprit, par sa spiration passive, se rapporte à lui comme spirateur ; c'est pourquoi, dans la relation du Fils et du Saint-Esprit au Père, il n'y a pas d'unité, mais le Fils et le Père ont cette unité dans la spiration active qui produit le Saint-Esprit, c'est pourquoi il est leur lien. Aussi est-ce le propre de l'amour d'unir, et le Saint-Esprit est l'amour incréé.

Donc, ô amour incréé, qui êtes le lien du Fils avec le Père, soyez aussi le lien de la créature avec son créateur, par la diffusion de votre charité. Réunissez-nous à notre premier principe, d'un lien si fort, que ni le ciel, ni la terre, ni la mort, ni l'enfer ne le puissent dissoudre ; et puisque le Père et le Fils ne

(1) Serm. 8. in. Cant.

vous produisent que dans l'unité de leur dilection, de même qu'ils ne vous donnent aux apôtres que lorsqu'ils sont réunis dans le Cénacle, ô Esprit pacifique, ô Dieu de paix, par cette unité qui vous est si propre et si intime, donnez-nous la paix et la concorde en cette vie, afin que nous arrivions par elle à la paix et à l'union immortelle!

II. Considérez en second lieu, qu'il appartient encore singulièrement au Saint-Esprit d'être le dernier terme des productions immanentes qui se trouvent en Dieu, non le dernier en dignité ou en excellence, mais seulement en nombre et en ordre d'origine. En effet, après le Saint-Esprit il ne se produit plus de Personnes divines, il est la dernière Personne produite; et comme d'un côté le Père est la première Personne produisante, avant laquelle il n'y a point de Personnes divines, aussi le Saint-Esprit est la dernière Personne produite, après laquelle il ne s'en produit plus. Ce n'est pas que le Saint-Esprit n'ait un entendement pour connaître, et une volonté pour aimer; mais la connaissance de son entendement est essentielle, et seulement spéculative, et elle ne produit rien, parce que le Fils épuise et termine la puissance de produire de l'entendement divin; l'amour de sa volonté est aussi essentiel et ne produit rien, parce que lui-même est le terme produit de cette volonté, et il est si parfait et si infini, qu'il épuise pareillement et termine la puissance de produire dans la volonté. Tellement que le Père et le Fils, après la production du Saint-Esprit, ne produisent point d'autres Personnes divines; le Saint-Esprit est leur dernier terme, leur repos, et comme leur sabbat éternel, et, comme parle un ancien, le Saint-Esprit est le centre de l'engendrant et de l'engendré, c'est-à-dire, du Père et du Fils qui s'arrêtent dans les perfections infinies du Saint-Esprit, et ne passent point à d'autres productions immanentes. Si donc le Saint-Esprit ne produit point une Personne divine, ce n'est pas par infirmité; mais c'est qu'il a une infinie perfection en lui-même, par laquelle il remplit, égale et épuise tellement la fécondité de l'amour divin en Dieu, qu'il ne reste plus rien à produire après lui; car, comme parle saint Clément d'Alexandrie (1), le Saint-Esprit est celui qui, étant un, est toutes choses, dans lequel sont toutes choses, par lequel toutes cho-

(1) Pedag. l. 3. c. 12.

ses sont une, par lequel est ce qui est toujours, et dont nous sommes tous les membres, à qui est la gloire, maintenant et dans les siècles des siècles.

C'est donc le Saint-Esprit qui termine la sainte Trinité infinie par sa perfection infinie. Le Fils qui est la sagesse, ne termine pas les productions divines, cela est propre à l'amour. O mon âme, ce n'est donc point dans la sagesse et dans la science que nous devons nous reposer, mais c'est dans l'amour ! Ah ! Seigneur très-aimable, vous nous avez créés pour votre amour, et notre cœur n'aura point de repos qu'il ne se repose en vous, en votre charité et en votre amour. C'est donc en vain, ô mon âme, que tu te lasses et te fatigues tant pour acquérir la science, tant que tu seras vide d'amour. O Esprit sacré ! donnez-moi donc l'amour que je souhaite, afin que je sois en repos.

III. Considérez ensuite que le Saint-Esprit ne produisant point de Personne divine, et étant la dernière des Personnes de la Trinité, tout ce qui se produit après lui, est le monde avec ses créatures ; de là vient qu'il appartient encore en propre au Saint-Esprit d'être entre toutes les Personnes divines la moins éloignée des créatures, selon l'ordre d'émanation de toutes choses, de Dieu le Père. Car après le Père, le Fils est le premier en ordre, après le Fils le Saint-Esprit, après le Saint-Esprit les Séraphins et les autres anges inférieurs ; après les anges sont les créatures corporelles ; ainsi en montant des créatures jusqu'aux Personnes divines, après avoir passé les créatures les plus sublimes, on rencontre le Saint-Esprit immédiatement, et il n'y a rien après les anges et l'exaltation de la Vierge incomparable, que le Saint-Esprit. Et ainsi, comme en allant du Père aux autres Personnes, le Saint-Esprit est la dernière Personne divine ; aussi, en montant des créatures jusqu'au Père, le Saint-Esprit est la première Personne divine et la plus proche de nous. C'est pour cela que les anges soupirent après le Saint-Esprit, *dans lequel*, dit saint Pierre, *ils désirent regarder* (I. Pier. 1) ; car voulant aimer quelque chose au-dessus d'eux, comme la première Personne qu'ils rencontrent, est le Saint-Esprit, ils lui consacrent leurs premières ardeurs et leurs premières affections ; et quoiqu'ils en soient rassassiés, ils le désirent, parce que leur rassasiement est sans dégoût, et leur désir est sans peine (1).

(1) Isidor. de *Sum. Bon.* l. 1. cap. 2.

O Esprit des esprits, source de sainteté, de sagesse et de félicité! puisqu'on ne vous trouve qu'après avoir passé les créatures, élevez nos affections au-dessus des choses créées, afin que nous vous rencontrions heureusement, pour nous unir à vous et par vous au Fils et au Père, et que, comme l'épouse que vous inspirez, nous puissions dire : *J'ai trouvé mon bien-aimé* (Cant. 3), qui est l'amour, le Saint-Esprit que mon âme chérit. Hélas! quand aurai-je donc la jouissance de ce bien que j'espère, de regarder la face et la beauté de l'Esprit de douceur et de clémence ? car, je crois, Esprit très-saint, que votre beauté est infiniment rare et accomplie, puisque les anges qui vous voient, désirent toujours vous voir; voilà pourquoi je recherche de toutes mes affections la vue de votre face très-aimable. Oh ! ne me rejetez pas de votre présence ! O ma vie très-désirée, ne me séparez pas de vous ; mais que mon âme, rompant avec le corps et les créatures terrestres au moment de la mort, se trouve jointe et unie immédiatement à vous, qui êtes mon port assuré, qui êtes mon bien, mon salut et ma consolation, vous en l'absence de qui ma vie ne sera que misères et langueurs.

QUINZIÈME MÉDITATION.

JÉSUS GLORIFIE LA PERSONNE DU SAINT-ESPRIT EN TROIS MANIÈRES.

—

I. Considérez que Jésus a glorifié le Saint-Esprit et a procuré sa gloire et son honneur avec une grande affection ; d'abord, en détournant les hommes de commettre aucune offense contre lui, avançant pour ce sujet ces paroles pleines d'effroi et d'obscurité, afin de donner à penser combien c'est chose étrange de l'offenser : *Quiconque aura dit une parole contre le Fils de l'Homme, il lui sera pardonné ; mais à celui qui aura parlé contre le Saint-Esprit, il ne sera point pardonné, ni en ce siècle présent ni au siècle à venir* (Matth. 12). Le Saint-Esprit avait glorifié Jésus-Christ sur la terre, et il lui avait rendu des offices incomparables; car il avait inspiré aux Prophètes de parler de lui, d'annoncer sa venue au

monde et de publier ses grandeurs, pour disposer les nations de la terre à le recevoir. Quand Jésus vient au monde et qu'il est conçu dans les pures entrailles de la Vierge, c'est le Saint-Esprit qui intervient et qui opère cette admirable conception; car c'est lui qui est la *Vertu du Très-Haut, qui couvrit la Vierge de son ombre* (Luc, 1); en sorte que ce qui est *né en elle est du Saint-Esprit*. C'est le Saint-Esprit qui, en formant son corps, embellit son âme de tous ses dons. C'est le Saint-Esprit qui prend la conduite particulière de sa sainte humanité; car *Jesus est conduit dans le désert par l'Esprit* (Matth. 4), c'est-à-dire, par le Saint-Esprit qui le dirige en tout. C'est le Saint-Esprit qui descend visiblement sur lui en forme de colombe, quand il est baptisé au Jourdain. En un mot, le Saint-Esprit fait éclater la puissance et les œuvres merveilleuses du Sauveur, tellement que Jésus-Christ, reconnaissant ce qu'il avait reçu du Saint-Esprit, disait de lui : *Il me glorifiera* (Jean, 16); c'est-à-dire, il fera voir, à force de miracles, que je suis le Fils de Dieu et le Sauveur du monde, et il inspirera aux hommes de croire en mes paroles, et de reconnaître mes grandeurs. Pour toutes ces choses, Jésus devait être plein de zèle et d'ardeur à glorifier le Saint-Esprit, aussi il le glorifie de diverses manières, aux yeux du monde entier. Il cherche à empêcher les hommes de l'offenser, les menaçant de son inimitié éternelle et irréconciliable, s'ils viennent à parler contre lui : *Celui qui aura dit une parole contre le Saint-Esprit, il ne lui sera point pardonné, ni en ce siècle présent, ni au siècle à venir* (Matth. 12). Jamais Jésus ne parut plus terrible et plus redoutable que quand il s'agît d'une offense commise contre le Saint-Esprit. Il a toujours eu les bras ouverts pour recevoir les plus abominables pécheurs, et ici il semble changer sa bonté et les lois de sa miséricorde en celles d'une justice impitoyable. Ce n'est pas qu'il y ait des péchés irrémissibles, pourvu que l'homme ne s'y obstine pas jusqu'à la mort, et qu'il s'en repente amèrement ; mais c'est que les paroles injurieuses au Saint-Esprit ne se pardonnent que difficilement, parce que ceux qui les profèrent méritent, pour leur extrême malice, d'être privés des grâces plus spéciales de Dieu, ce qui fait qu'ils meurent sans conversion, dans l'impénitence finale, par laquelle ils rejettent le remède du péché.

Je reconnaîtrai donc le zèle de Jésus à l'égard du Saint-Esprit,

et combien c'est chose grave de dire des paroles injurieuses contre les Personnes divines. Oh! qu'exécrables sont les blasphémateurs! *Oh! que jamais mon âme n'entre dans leur conseil, et que ma gloire ne soit pas dans leur assemblée* (Gen. 49)! O Jésus! imprimez en moi votre zèle et votre amour, afin que, de tout mon pouvoir, j'empêche les hommes de ce siècle de proférer si insolemment des blasphèmes, dont le pardon est si difficile à obtenir.

II. Jésus a encore glorifié le Saint-Esprit, en lui donnant plusieurs titres honorables et plusieurs éloges glorieux, parsemés çà et là comme des fleurs brillantes dans les Evangiles, pour nous faire comprendre toute son excellence et tout le respect que nous lui devons porter. Ainsi Jésus ne s'est point contenté d'empêcher les hommes de parler mal du Saint-Esprit; mais, par son exemple, il a voulu les exciter à en parler avec respect, pour le combler de louanges. Il dit de lui : *Quand viendra le Paraclet, qui procède du Père, l'Esprit de vérité, il rendra témoignage de moi* (Jean, 15). Ce qui renferme deux éloges du Saint-Esprit, car il l'appelle le Paraclet, c'est-à-dire, le Consolateur, à cause de l'abondance des consolations et des douceurs spirituelles qu'il verse dans les âmes saintes en cette vie et en l'autre. Et il l'appelle l'Esprit de vérité, pour l'opposer à l'esprit qui n'inspire que le mensonge, au lieu que le Saint-Esprit est le Docteur de la vérité. Il l'appelle le Don de Dieu, en parlant à la Samaritaine : *O femme! si tu connaissais le Don de Dieu* (Jean, 4)! c'est-à-dire, le Saint-Esprit, à qui il appartient d'être appelé Don, parce que l'amour est le premier de tous les dons et la source d'où ils procèdent; c'est pourquoi, au même titre que le Saint-Esprit a le nom d'Amour, il mérite celui de Don. Il l'appelle une Eau vivante, parce qu'il lave les taches de l'âme, comme l'eau celles du corps; et parce qu'il est vivant et vivifiant, il n'est pas une eau morte, mais une eau vivante, qui se meut elle-même et excite dans l'âme des mouvements célestes et des transports divins, qui l'élèvent au-dessus de la terre. Jésus l'appelle encore une Fontaine d'eau rejaillissante jusqu'au Ciel. *Cette eau, pour qui la boira, deviendra une fontaine rejaillissante jusqu'à la vie éternelle* (Jean 4) ; parce que le Saint-Esprit est pour les âmes une source qui les arrose des eaux de la grâce qui rejaillissent jusqu'à la vie éternelle, en la leur faisant mériter. Enfin Jésus, pour louer le Saint-Esprit, dit de lui, que par son extrême bonté,

il est plus doux que le miel : *Vous tous qui êtes désireux de moi, venez à moi, et soyez remplis de mes fruits, car mon Esprit est plus doux que le miel* (Eccl. 24). C'est pourquoi lui-même en ressentait l'allégresse, selon cette parole de saint Luc, que *sa joie était dans le Saint-Esprit.*

Bénissons donc le Père et le Fils, et le Saint-Esprit, louons-les et exaltons-les en tous les siècles des siècles. Et maintenant en l'union de Jésus glorifiant le Saint-Esprit, glorifions-le pareillement. O Saint-Esprit, ô Seigneur vivifiant, qui êtes consubstantiel au Père et au Fils, et procédez admirablement de l'un et l'autre, ô lumière et ardeur des cœurs, ô auteur des chastes conseils, ô inspirateur des vertus, oh ! je vous adore, je vous loue, je vous bénis, je vous glorifie ! O consolateur des affligés, dissipez les nuages de mes ennuis et de mes obscurités intérieures. O Esprit de vérité, illuminez mon esprit, et délivrez-moi de l'erreur et de l'ignorance ! O don par-dessus tous les dons, enrichissez-moi de vertus. O fontaine d'eau vive, lavez mes offenses, éteignez l'ardeur de mes convoitises terrestres, donnez-moi des élans, des inspirations pour le Ciel, et faites-moi ressentir que vous êtes plein d'une suavité et d'une douceur merveilleuse pour l'âme qui vous désire.

III. Considérez que Jésus glorifie encore le Saint-Esprit d'une troisième manière, en le promettant aux Apôtres et à l'Eglise, pour les remplir de biens et achever l'œuvre de la Rédemption du monde. Car par ce moyen, il veut le faire reconnaître comme le principe de tous les biens spirituels, et il parle de lui-même avec une grande modestie, afin que tout honneur retourne au Saint-Esprit. Il disait pour cela : *Il vous est expédient que je m'en aille; car si je ne m'en vais, le Paraclet ne viendra pas; et si je m'en vais, je vous l'enverrai* (Jean. 16). Comme s'il eût voulu dire par ces paroles, que la présence du Saint-Esprit était plus à souhaiter que la sienne, puisqu'il est mieux pour nous qu'il s'éloigne lui-même de nous, afin que le Saint-Esprit nous soit envoyé. Il ajoute : *Quand cet Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité* (Ibid) ; comme si lui-même, qui est la vraie lumière du monde, et qui est l'oracle de sa sagesse, n'eût rien enseigné sur la terre dans tant de discours sublimes, qu'il prononça de sa bouche céleste. Mais c'est l'effet du zèle qu'a Jésus pour glorifier le Saint-Esprit, et pour disposer les hommes à en faire une grande estime,

et à concevoir de grands sentiments de la bonté de sa Personne adorable. En effet, le Saint-Esprit est le trésor de l'Eglise, l'ornement des âmes. Avec lui, dit un pieux et savant abbé, qui a écrit plusieurs choses par l'inspiration du même Saint-Esprit, les âmes sont nobles, riches, divines, sans lui les âmes sont méprisables, pauvres et mauvaises. Dans l'ordre présent, quelle énorme distance entre deux créatures dont l'une est privée du Saint-Esprit, tandis que l'autre en est enrichie ? Parmi les anges cette distance est celle du démon à l'ange ; parmi les hommes, de saint Pierre à Judas. D'où il conclut que la créature tient l'être du Verbe, mais que sa bonté elle la tient du Saint-Esprit (1).

De quel prix ne doit donc pas être le Saint-Esprit à toutes les âmes fidèles, et avec combien de désirs il doit être souhaité ! O Seigneur, qu'il est bon et suave en tout votre Saint-Esprit ! O Jésus ! donnez-nous cet Esprit que vous nous avez promis. Hélas ! m'auriez-vous donc abandonné ? serais-je rejeté du nombre de vos élus, pour que mes soupirs ne soient point entendus ? Votre Esprit est mon salut, mon bien très-désirable, et toute la vraie richesse de mon âme ; je n'ai point de vrai contentement en ma vie, si je suis privé de lui. Ah ! Seigneur, je m'offrirai mille fois en holocauste, si vous me consolez par la présence de votre Saint-Esprit. Mais, hélas ! j'entends la voix de votre Apôtre : *L'homme animal ne comprend point les choses de l'Esprit de Dieu* (1. Cor. 2). Et moi, je suis homme animal, trop adonné aux sens et à tout ce qui est sensible. C'est pourquoi je souhaiterai d'être plus spirituel ; et je déplorerai mon état misérable, et l'asservissement de mes sens sous la tyrannie des objets de la terre, sans cesser de dire et de répéter : *Veni, Sancte Spiritus, et emitte cœlitùs lucis tuæ radium.*

(1) Rupert, de Oper. Spir. sancti, lib. 1, cap. 8.

SEIZIÈME MÉDITATION.

DE L'ÉGALITÉ DES PERSONNES DIVINES.

I. Les Personnes divines sont égales en ce qui regarde leur substance, considérées précisément sans les attributs. Sous ce premier rapport, deux Personnes ne sont point plus parfaites qu'une seule, et une seule n'a rien de moins que les deux autres ensemble. Car une Personne divine, considérée dans sa substance, et abstraction faite des attributs, supposent deux choses qui la constituent, et que la foi nous propose et nous enseigne d'adorer en elle, savoir, l'essence absolue et la subsistance relative. Or, selon l'une et l'autre, les Personnes sont égales, et n'ont rien de moins ou de plus l'une que l'autre. Car selon leur essence, les Personnes n'ont aucune différence, mais une parfaite unité qui est plus que de la ressemblance; car elles sont toutes d'une même essence absolue, qu'elles possèdent sans partage et sans division aucune; c'est pourquoi le Fils dit à son Père : *Tout ce qui est à vous, est à moi ;* et le Saint-Esprit peut en dire autant au Père et au Fils, parce que leur divinité est la sienne. Que si nous les considérons selon la subsistance qui les constitue comme Personnes, et qui les distingue les unes des autres, elles n'ont point encore d'inégalité, ni de priviléges qui les fassent prévaloir l'une sur l'autre; car toutes ces subsistances sont infinies en perfection; et comme l'infini ne peut être surpassé, une subsistance n'est pas surpassée en perfection par une autre. La filiation est aussi parfaite que la paternité, et la spiration passive autant que la spiration active, et toutes deux autant que la paternité ou la filiation avec lesquelles elles est identifiée. Ce n'est pas une chose plus noble dans le Père de produire que dans le Fils d'être produit, et autant vaut recevoir l'essence que de la communiquer; car si c'est une noblesse infinie dans le Père d'avoir la puissance de produire le Fils, c'est une noblesse aussi relevée dans le Fils d'égaler, d'épuiser, et de terminer cette puissance par sa filiation. Si c'est chose grande dans le Père, dit

le Théologien (1), d'être sans principe, ce n'est pas chose moins illustre dans le Fils d'être d'un tel Père. Car outre qu'il participe à la gloire de celui qui est sans origine, par là même qu'il tient l'être de lui, il a toute la beauté de la génération, chose si grande et si vénérable pour ceux qui ne se dégradent pas, et dont l'esprit n'est pas grossier. Il en est de même du Saint-Esprit, s'il ne peut produire une Personne increée, il peut être le terme et l'accomplissement de la puissance de spiration du Père et du Fils, et en ce point, il égale le Père et le Fils, et n'a rien moins que le Père et le Fils ensemble, parce que c'est être de tout point infini.

J'admirerai ce mystère de l'égalité des Personnes adorables. Quoi de plus capable en effet d'étonner et de ravir l'esprit? On conçoit bien qu'une personne est égale à une autre; mais qu'une personne seule soit autant que deux ensemble qui sont infinies, c'est ce qui surpasse la pensée et la conception; et si les trois boules trouvées miraculeusement dans la poitrine d'une vierge religieuse de l'ordre de saint Augustin (2), très-dévote à ce mystère, qui pesaient autant l'une que l'autre en la balance, et une seule autant que les deux autres, surprennent si étrangement tous ceux qui en sont les spectateurs, de quelle admiration ne doit pas être pénétrée l'âme qui médite cette égalité des Personnes increées? O Trinité sainte, Trinité admirable, Trinité incompréhensible, Trinité inaccessible!!!!

II. Considérez que les Personnes sont égales, non-seulement dans la perfection de leur substance, mais aussi dans la grandeur de leurs attributs, que la faiblesse de nos esprits conçoit comme quelque chose qui s'ajoute à la substance divine, encore qu'en effet ce ne soit autre chose que cette même substance. Et quoique, à parler rigoureusement, l'égalité ne se rencontre que dans les êtres qui ont la même dimension de hauteur, de largeur, de longueur et de profondeur, et que ces quatre dimensions ne se trouvent point matériellement dans les Personnes divines, elles s'y rencontrent néanmoins spirituellement. Dieu a la hauteur de sa souveraineté sur toutes choses créées, la longueur de son éternité, la largeur de sa bonté, et la profondeur de sa science; et toutes les trois Personnes divines y participent éga-

(1) Nazian. Orat. 85. — (2) Sainte Claire de monte Falco.

lement. Car, comme le Père est souverain, éternel, bon et connaissant tout, ainsi est le Fils, ainsi est l'admirable Saint-Esprit. D'où il suit que, si les créatures sont inégales par la diversité de leurs vertus, et différentes l'une de l'autre, parce que l'une a plus d'autorité, plus d'antiquité, plus de richesses, de beauté, de science, de crédit, de force et de puissance pour agir, les Personnes divines n'ont aucune inégalité et disproportion; car l'une n'a rien de plus ou de moins que l'autre; comme leur essence est unique, et qu'elles ont en elles la plus parfaite communauté qui se puisse imaginer, aussi l'ont-elles en toutes ces perfections que nous concevons comme la suite de l'unique essence. Enfin, les œuvres du Père, du Fils et du Saint-Esprit sont inséparables; de là ces paroles du Fils pleines de mystères : *Le Fils ne peut faire aucune chose de soi-même, s'il ne voit le Père la faisant* (Jean, 5), parce que le Fils n'a point fait une autre lumière, un autre firmament, un autre ciel et une autre mer, et en somme, un autre monde que le Père. Quand le Fils créa toutes ces choses, il voyait le Père les créant pareillement, ainsi que le Saint-Esprit, créant les mêmes choses, voyait le Père et le Fils qui les créaient, parce que leurs œuvres du dehors sont inséparables, et qu'elles remplissent le monde de biens, comme leurs perfections infinies les comblent au dedans d'elles-mêmes de toutes sortes d'avantages (1).

Dans cette vue je me réjouirai, et je féliciterai le Fils et le Saint-Esprit, qui ont une si égale conformité avec la Personne sacrée du Père. O très-noble Fils! ô très-bon Saint-Esprit! je me réjouis cordialement, et c'est pour moi un plaisir indicible, de ce que vous marchez de pair en tout avec votre très-éminent et très-sublime principe. Oh! maudits soient les esprits rebelles, ces anges damnés, qui ont voulu prétendre à cette égalité, pour se l'attribuer arrogamment, elle qui n'appartient qu'à vous. Oh! maudit à tout jamais soit Arius et les traîtres Ariens, qui vous ont contesté si longtemps l'honneur et la gloire de cette égalité, pour vous la ravir injustement; elle ne peut vous être contestée, c'est ma croyance certaine et assurée, en laquelle je veux vivre et mourir; car en cette Trinité il n'y a point de premier ou de second, rien de plus grand ou de plus petit, mais

(1) D. August, Tract. 20. in Joan.

toutes les trois Personnes sont coéternelles et parfaitement égales (1). Oh! possédez, possédez toujours, aimables Personnes! cette très-heureuse égalité dans une conformité parfaite, et dans l'union d'une amitié inséparable en toute éternité.

III. Considérez que les Personnes divines sont encore égales en ce qui concerne l'adoration, l'amour, tout l'honneur et le service que leur doivent rendre les créatures. Nous ne sommes pas obligés d'adorer et d'aimer une Personne plus que l'autre, elles sont également adorables et également aimables; car ayant une même grandeur et une même bonté, elles méritent d'être estimées et servies autant l'une que l'autre, et puis elles nous font toutes trois du bien par une même résolution, comme elles se donnent toutes trois en récompense de nos services. C'est pourquoi qui en possède une, possède toutes les autres, selon ce que dit le Fils de Dieu : *Qui me voit, voit aussi mon Père* (Jean, 14); et celui qui est bien avec l'une, est bien avec les autres. Il est vrai que nous adorons une propriété dans une Personne, comme la paternité dans le Père, laquelle nous n'adorons pas dans une autre; mais aussi dans cette autre Personne, nous y adorons une propriété qui est aussi adorable ; c'est que chaque Personne divine a des propriétés qui lui sont propres, et des sujets qui leur sont particuliers, pour lesquels nous les servons, mais cependant, comme ces motifs et ces sujets n'ont point d'inégalité, aussi les hommages que nous leur rendons, sont-ils parfaitement égaux. Au reste, si le Fils semble mériter plus de respect et d'amour de la part des créatures, parce qu'il a donné sa subsistance à notre humanité, pour en déifier toutes les actions et toutes les souffrances, pour servir de prix à notre rédemption; toutefois, comme il faut peser dans le bienfait la bonne volonté avec laquelle il est donné; l'œuvre surnaturelle de l'union du Verbe avec la nature humaine, s'étant faite par une volonté commune de toutes les Personnes de la Trinité, qui y ont concouru avec un même désir, nous avons les mêmes actions de grâces à rendre au Père, au Fils et au Saint-Esprit, sauf le droit qu'a cette humanité de Jésus à nos respects et à nos affections.

Je dois donc rendre autant d'honneur et d'amour aux Personnes du Fils et du Saint-Esprit, qu'à la Personne du Père. Mais,

(1) Symb. de saint Athanase.

ô mon âme! que ceci est grand et important! nous ne suffisons pas pour servir dignement la seule Personne du Père, que ferons-nous donc pour le Fils? Que nous restera-t-il pour le Saint-Esprit? Oh! que n'avons-nous toutes les affections possibles pour satisfaire à notre obligation! Malheur à nous, si nous pensions jamais avoir trop fait, avoir trop souffert, ou trop rendu d'hommages, puisque nous ne pouvons satisfaire à la centième, ni même à la millième partie de nos devoirs. Mais, ô bonheur! que ces Personnes sacrées ne soient point de volonté opposée, et que quiconque en contente une seule, contente par là même toutes les autres. En sorte que nous ne sommes pas comme celui qui a à faire sa paix et à se réconcilier avec trois différents partis, et qui, l'ayant fait avec l'un, doit encore craindre les autres; puisque ayant satisfait à une Personne divine, notre paix est conclue, et nous sommes en assurance. Donc, ô mon âme! ne perdons point courage de voir trois Personnes infinies auxquelles nous sommes redevables. Rendons-leur nos adorations avec confiance, et si ce n'est autant qu'elles ont de grandeur et de mérite, au moins que ce soit autant que nous avons, par leur miséricorde, de force et de puissance. Ainsi soit-il.

DIX-SEPTIÈME MÉDITATION.

DE L'INEXISTENCE MUTUELLE DES PERSONNES DIVINES L'UNE EN L'AUTRE.

I. Considérez que les Personnes divines ont une existence ou résidence intime, totale et mutuelle de toute leur substance l'une en l'autre. Le bien-aimé disciple saint Jean énonce cette vérité, quand il dit : *Et le Verbe était en Dieu* (Jean, 1.), et ailleurs : *L'unique Fils qui est au sein du Père*. (Ib.). L'Eglise également chante cette merveille, quand elle dit que dans le Père est tout le Fils, et tout le Père dans le Verbe. Car encore que les Personnes incréées soient distinctes l'une de l'autre, elles ne sont pourtant

point séparées; mais elles habitent et résident intimement, sans aucune confusion, l'une en l'autre; tellement que partout où est le Père, le Fils y est, ainsi que le Saint-Esprit; et partout où est le Saint-Esprit, le Pére et le Fils y sont également. Cette réciproque inexistence est toute particulière dans le mystére de la Trinité, et c'est une des merveilles qui mérite nos adorations. Les théologiens l'appellent circumincession des Personnes, et disent qu'elle se fait au moyen de leur distinction personnelle, et de l'identité de leur essence que le Père, et cette essence étant intimement dans le Père, il est aussi nécessaire que le Fils et le Saint-Esprit soient réellement et substantiellement dans le Père. Et puisque la même essence du Père est dans le Fils et le Saint-Esprit, il est nécessaire que le Père soit dans le Fils et dans le Saint-Esprit, une chose ne pouvant être séparée de son essence. Aussi Dieu le Père produit son Fils par une action immanente, non hors de lui-même, comme les mères de la terre, mais en soi-même et dans son sein immense, dont il ne peut jamais sortir. Le Père et le Fils produisent encore le Saint-Esprit, par une spiration immanente, et comme par un soupir d'amour qui ne sort pas au dehors, mais demeure au dedans d'eux-mêmes. C'est pourquoi le Fils et le Saint-Esprit résident dans l'essence du Père, comme le Père réside en eux. Et, comme disait un ancien, le Fils est le plus noble habitant du cœur paternel (1). Ou bien, pour parler avec un des sublimes personnages de ce siècle, le Fils est dans le sein du Père, et le Saint-Esprit est dans son cœur. Car le sein est affecté au Fils, qui est tendrement chéri et aimé, comme le cœur est destiné au Saint-Esprit, qui est le très-pur amour, et le meilleur de tous les amours (2).

J'admirerai cette merveille dans la divinité, et je cesserai de m'étonner si les limites de cet univers sont trop étroites, et les Cieux des cieux trop raccourcis, pour enclore et comprendre les Personnes divines. O Personnes vraiment divines, vous n'avez garde de vous renfermer dans les bornes de ce seul univers ! le lieu de votre résidence est bien plus grand, plus glorieux et plus délicieux, puisque vous servez de séjour, de trône, de repos et de paradis l'une à l'autre, et que vous vivez l'une en l'autre, y ayant votre vie et votre subsistance, votre grandeur et votre félicité. Oh !

(1) Zeno, Vero. Serm. 8. de Ætern. — (2) Card. Bérul. Disc. 10.

régnez-y toujours, ayez-y toujours votre règne et vos délices; le monde n'est pas digne de vous servir de palais. Donc, ô mon âme! élevons-nous au-dessus de tout ce qui est visible, pour rechercher Dieu en Dieu, le Fils dans le sein du Père, et le Saint-Esprit dans son cœur, afin que le terme de nos élans soit d'avoir *notre société, avec le Père, et Jésus-Christ son Fils* (Jean, 1). Imitons aussi cette admirable circumincession et inexistence réciproque des divines Personnes, qui sont l'une en l'autre. Comme Dieu est en nous intimement, soyons aussi en Dieu; car Dieu est présent en nous, nous communiquant l'être naturel et l'être surnaturel de sa grâce, soyons donc aussi en lui par union d'amour, et par l'exercice de sa sainte présence, ou de notre résidence spirituelle en lui-même. O la riche retraite de l'âme immortelle, si elle s'y tient en telle sorte, qu'elle ne puisse plus errer au-dehors, ni se séparer de la volonté, de la sagesse, de la bonté, de l'amour, de la miséricorde et des délices intérieures de son Dieu.

II. Considérez que les Personnes divines sont encore l'une en l'autre, par là même qu'elles pensent incessamment l'une à l'autre; car le Père pense toujours à son Fils, et le contemple sans relâche, comme le Fils pense toujours à son Père, sans jamais l'oublier. Ainsi le Saint-Esprit porte toujours en sa pensée le Père et le Fils; et le Père et le Fils ne se détournent jamais de l'objet tant désiré des anges, qui est le Saint-Esprit. Ce sont les entretiens de leurs pensées les plus délicieux, les plus permanents et les plus immuables qui soient. Aussi ces entretiens réciproques sont propres aux Personnes divines; car quoique Dieu pense toujours à ses créatures, qu'il a comme gravées et décrites en l'anneau de son doigt, pour ne les pas oublier, selon qu'il nous en assure lui-même: *Je ne t'oublierai pas, voici que je t'ai gravé en mes mains* (Isaie. 49); toutefois les créatures ne lui rendent point la pareille, et ne se donnent pas le loisir de penser à lui assidûment; car à peine ont-elles fixé leur esprit vers lui, qu'elles le retirent aussitôt, et le jettent dans la liberté de ses extravagances. Et si les anges et tous les bienheureux ne détournent plus leur vue de l'essence divine; toutefois ce n'est pas de toute éternité qu'ils ont fixé leurs regards sur cette essence lumineuse; et avec quelque clarté que ce puisse être, qu'ils la contemplent, ce n'est pas par une vision compréhensive; mais les Personnes divines

de toute éternité, et de la plus parfaite compréhension, se regardent et pensent l'une en l'autre, tellement que dans des millions innombrables de siècles, elles ne se détournent pas, pour un seul instant, l'une de l'autre.

O les hautes et les sublimes pensées ! ô les divins regards des Personnes incréées ! oh ! quelle joie et quel contentement en leur esprit, d'être toujours satisfaits de la vue de ces objets, en face desquels toutes les lumières du monde s'obscurcissent, et toutes les beautés ne sont plus que des difformités. Eh ! mon âme, de tels objets ne méritent-ils pas bien d'être toujours considérés ? O Trinité sacrée ! introduisez une fois mon esprit dans le sanctuaire adorable de votre être infini. *Ah ! nous nous réjouirons et nous tressaillerons d'allégresse en vous, au souvenir de vos mamelles* (Cant. 1), c'est-à-dire de votre intelligence infinie et de votre spiration féconde, où le Fils et le Saint-Esprit puisent leur vie et leur subsistance (1). Détournez-moi donc, Dieu tout bon, de la vue des vanités du siècle. Comme vous pensez en moi, que je pense toujours en vous, et que je m'élève vers vous de toute l'impétuosité et de tout l'élan de mon âme.

III. Considérez que les divines Personnes sont encore l'une en l'autre par une mutuelle dilection. Car une âme est plus où elle aime, que là où elle anime ; et puisque les Personnes infinies, se voyant infiniment parfaites et aimables, s'aiment l'une l'autre infiniment, elles résident encore l'une en l'autre, par un amour réciproque. Et comme cet amour est sans mesure, si, par impossible, elles étaient séparées, elles ne manqueraient pas de se réunir, comme portées et attirées l'une à l'autre, par la puissance d'un tel amour. De plus, elles sont l'une en l'autre, avec une propension infinie de se vouloir du bien l'une à l'autre par une complaisance réciproque, qui fait qu'elles ont un plaisir infini d'être l'une en l'autre, aimant toutes les perfections infinies qui y sont et y seront éternellement. Enfin cet amour infini en son unité, contient sept amours qui rendront ces Personnes inséparables en toute éternité. Le premier est l'amour du Père vers le Fils, dans lequel il se complaît. Le second est l'amour du Père pour le Saint-Esprit. Le troisième est l'amour du Fils pour le Père. Le quatrième, l'amour du Fils pour le Saint-Esprit. Le cin-

(1) De Ponte, l. 2. in Cant. exh. 13, p. 3.

quième est l'amour du Saint-Esprit pour le Père. Le sixième, l'amour du même Saint-Esprit pour le Fils. Et le septième amour, est l'amour fécond et actif, par lequel le Père et le Fils produisent le Saint-Esprit, leur amour incréé.

O infinité! ô unité, ô multitude, ô excès d'amour! quel père aima jamais tant un fils, et quel fils aima jamais tant un père! O Personnes adorables! je me réjouis de ce que vous êtes aimées infiniment l'une de l'autre, et à l'égal de ce que vous méritez. O Personnes trois fois saintes, vous aimant si infiniment l'une l'autre, si aimées l'une de l'autre, en considération de tant d'amours, enflammez-moi d'une charité ardente, attirez-moi intimement à vous, afin que ma consolation soit toute dans les Cieux, et mon affection toute purifiée de ce qu'elle a de terrestre. O Père céleste! vos perfections sont dignes de l'amour éternel du Fils et du Saint-Esprit; ne le seront-elles pas de l'amour d'une chétive créature? O très-noble Fils, vous êtes infiniment agréable au Père; une chétive créature pourrait-elle bien vous avoir à dédain? O Esprit très-doux, vous êtes l'amour; donnez-nous l'amour, et ne permettez pas qu'une chétive créature vous fasse cette injure, que de ne vous pas aimer, vous qui êtes l'amour subsistant. Ah! Père éternel que votre Fils est noble et aimable, et que son amour envers vous est admirable! Ah! Fils incomparable, que votre principe est parfait et infiniment heureux! Ah! Esprit saint, vous qui êtes le produit de leur amour infini! ô spiration active, éternelle! ô spiration passive éternelle! ô Dieu plein d'amour! oh! si j'en avais le pouvoir, combien de cœurs vous aimeraient! oh! combien d'âmes vous chériraient parfaitement! ô aimable Trinité, que nous vivions, que nous agissions, et que nous soyons en vous par amour! O douce vie, ô émotion sacrée, ô être désirable! Car quelle vie plus heureuse que de vivre en la source de vie? quel mouvement plus doux que de tendre au centre et au repos de toutes choses? Et quelle existence plus désirable que d'être dans l'Etre, sans lequel aucun ne peut bien être? Que je sois donc en vous, et dans le Fils, et dans le Saint-Esprit, avec cette disposition et cette affection de vous vouloir toujours le bien infini dont vous jouissez. Ainsi soit-il.

DIX-HUITIÈME MÉDITATION.

DE LA MISSION DES PERSONNES DIVINES.

I. Considérez la mission des Personnes divines ; car puisque l'Ecriture sainte nous apprend qu'il y a une mission entre les Personnes de la Trinité, qu'il y a un Dieu envoyant, et un Dieu envoyé, que Dieu le Père envoie son Fils au monde pour s'incarner, et que le Père et le Fils envoient le Saint-Esprit pour sanctifier les âmes, il semblait être encore nécessaire de méditer ce que c'est que cette mission. Aussi est-ce une merveille dans la Trinité, dont la connaissance parfaite apporte de la consolation aux âmes, et inspire à la volonté de nouvelles affections, et des sentiments particuliers de dévotion. Or, pour savoir ce qu'elle est, il est nécessaire qu'elle ne participe en rien à toutes les imperfections que l'on peut remarquer en la mission des personnes créées. Dans les missions créées, les personnes envoyées, s'éloignent de la personne qui envoie et qui est toujours distante du lieu vers lequel elle envoie; mais les Personnes divines ne s'écartent pas de la Personne envoyante, et au lieu de s'en séparer, elles procèdent d'elle par origine. Dans la mission créée, les personnes envoyées sont inférieures et de moindre condition ; dans la divine, les Personnes envoyées sont égales à la Personne envoyante. Dans la mission créée, les personnes envoyées changent de lieu, et dans la divine, au lieu de ce changement, elles produisent seulement une nouvelle grâce, par laquelle elles sont présentes d'une nouvelle manière. Ainsi la mission divine est toute sublime, et toute exempte des défauts de la mission des créatures (1). En effet, cette mission merveilleuse n'est pas une mission de commandement, n'y ayant point de supériorité ou d'infériorité entre les Personnes incréées. Ce n'est pas une mission de conseil, n'y ayant point d'ignorance parmi elles (2). Ce n'est pas encore une mission d'impulsion, comme quand on pousse une personne d'un lieu à un autre; car elles sont immenses et pré-

(1) Suar. de Trin. lib. 12. c. 6. — (2) Gamach. Quæst. 43.

sentes partout, ni une mission qui se fasse par prières, car elles ne se prient pas. Cette mission donc si grande et si admirable, est la production d'une Personne divine, laquelle procédant d'une autre, produit à son tour en la créature, la charité, par laquelle elle est présente en elle d'une nouvelle façon, et tout autrement que par cette manière générale d'être partout par essence, par présence et par puissance. Toutes ces paroles sont grandes et importantes ; elles se peuvent éclaircir encore par la comparaison d'un roi, qui donnerait charge à un homme, déjà présent à Rome, d'y être son ambassadeur. Bien que cet homme eût été auparavant à Rome, il s'y dirait pourtant envoyé du roi, car, pour être envoyé, il suffit que l'on se rende présent en un lieu d'une présence différente de celle qu'on y avait auparavant. Ainsi, quand les Personnes sacrées du Fils et du Saint-Esprit produisent la charité dans la créature raisonnable, et les sublimes opératoins de la grâce, elles sont envoyées du Père, parce qu'elles sont dans la créature raisonnable d'une nouvelle façon, savoir, par grâce et par charité, et elles y sont comme par la vertu et l'autorité du Père, duquel, avec l'être, elles ont aussi reçu la puissance d'opérer en elle, et d'y avoir une nouvelle présence; ainsi la mission contient l'éternel et le temporel; l'éternel, de la production des Personnes, et le temporel, de la production de la grâce (1).

J'admirerai cette merveille, que le Fils et le Saint-Esprit honorent tant le Père, qu'ils se disent envoyés de lui, et que le Saint-Esprit honore tant le Père et le Fils, qu'il se dit envoyé des deux. O Père incomparable, ô seul envoyant, et non envoyé ! ô très-heureux principe de toutes choses ! si les Personnes qui vous sont égales et sont de même essence avec vous, vous donnent ce titre de gloire, et font gloire en quelque manière de se dire envoyées de vous, quand elles opèrent dans les créatures, parce que ayant l'être de vous, elles en reçoivent la puissance d'agir ; combien plus de faibles créatures qui ont reçu l'être de vous, mais infiniment au-dessous du vôtre, devront-elles vous glorifier, et vous en reconnaître l'auteur ? O Seigneur, c'est vous qui opérez toutes nos œuvres en nous, je ne m'en attribuerai point la louange, j'ai reçu l'être et l'opération de vos miséricordes, à vous la gloire, à vous l'honneur de toutes mes actions.

(1) D. August. Tract. 29. in Joannem.

II. Considérez qu'il y a deux sortes de missions des Personnes divines; l'une qui est invisible et l'autre qui est visible. La mission invisible est celle par laquelle les Personnes divines produisent la charité dans la créature raisonnable, sans aucun signe et apparence sensible de leur présence. Et cette mission a commencé dès la création du monde, continue tous les jours et durera jusqu'à la fin des siècles, Dieu donnant ordinairement ses grâces comme en secret et invisiblement, sans en laisser des marques apparentes. C'est pourquoi Job disait : *S'il vient à moi, je ne le verrai pas, et s'il se retire, je ne l'entendrai pas* (Job. 9). Et les saints ne sont point sûrs de leur état présent, personne ne sachant *s'il est digne de haine ou d'amour* (Eccle. 9). Mais toutefois Dieu ne cache pas toujours ses faveurs. Il témoigne quelquefois si sensiblement son amitié aux âmes, que l'œil du corps même en est témoin, parce qu'il y a aussi une mission visible, quoique rare et extraordinaire, par laquelle les Personnes du Fils et du Saint-Esprit produisent la charité dans une âme, et y exercent de grandes opérations, avec des apparences extérieures et sensibles de leur présence. Telle fut la mission du Saint-Esprit, en forme de langues de feu sur les saints Apôtres (Act. 1); car le Saint-Esprit envoyé par le Père et le Fils les illuminait de sa doctrine et les embrasait de sa charité, ce que faisait alors pareillement le Fils envoyé du Père aux mêmes Apôtres; et leur mission était rendue visible par ces langues brillantes, éparses çà et là, qui faisaient paraître ce qui se passait en eux.

J'apprendrai par là, qu'il n'y a pas de quoi nous décourager parmi nos sécheresses et nos aridités, comme si nous étions déchus de la grâce divine; car encore que nous n'ayons point de témoignages célestes et particuliers, pour nous assurer de notre état présent, toutefois, c'est assez que nous ne sentions pas de péchés mortels, desquels nous n'ayons fait pénitence, pour nous donner de la tranquillité; car les Personnes divines sont envoyées invisiblement, et le Saint-Esprit vient doucement et sans bruit, sans que le plus souvent il puisse être aperçu. C'est pour te rendre plus humble, ô mon âme! c'est pour que tu ne tires point de vanité de ses faveurs, si jamais tu les reçois! O Seigneur! faites que je les reçoive abondamment, et que comme vos grâces sont cachées, ma vie le soit aussi aux yeux des créatures, ne désirant plaire qu'aux vôtres.

III. Considérez les grands effets de la mission des Personnes

divines. Car si les personnes élevées en dignité ne sont point envoyées pour de petits sujets et des affaires de rien, il ne faut point attendre que les Personnes divines, les plus majestueuses et les plus sacrées qui puissent être, soient envoyées pour des sujets de petite importance. De là vient que, comme il n'y a rien dans la créature qui soit vraiment grand et important aux yeux de Dieu, sinon la grâce sanctifiante et les nobles opérations de la charité, au prix de laquelle le reste n'est rien, les Personnes divines sont seulement envoyées pour produire la grâce sanctifiante dans une âme, et la retirer du péché et de l'enfer; ou bien elles sont envoyées pour l'enrichir, et accroître notablement cette grâce sanctifiante, dont elle était déjà remplie; ou enfin pour lui faire exercer dans l'état de grâce, les plus hautes et les plus sublimes actions qui servent à son propre mérite, ou à l'édification de l'Église. C'est pourquoi, quand les Personnes divines produisent tous les effets de la nature, quand elles produisent la foi ou donnent des inspirations, ou répandent gratuitement les grâces, mais hors de la grâce sanctifiante et l'état de la charité, il n'y a pas proprement de mission, et les Personnes infinies ne daignent pas se dire envoyées pour des choses qu'elles estiment comme rien; d'autant mieux que les Personnes divines ne sont envoyées à la créature que lorsqu'elles lui sont données, et qu'elles demeurent en elle, afin qu'elle en jouisse, selon qu'elle en est capable : or, la créature, toute comblée qu'elle soit de toutes sortes de dons, n'a point la jouissance et la possession d'une Personne divine sans la grâce et la charité, par laquelle Dieu se donne à une âme, pour être à elle et en elle; car, dit le bien-aimé disciple : *Celui qui demeure dans la charité, demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui* (I. Jean, 4).

Quelle est donc la dignité des âmes sanctifiées, et qui possèdent l'amour! *O Dieu! vos amis sont trop honorés* (Ps. 138). Quelle est cette éminence et cette sublimité incomparable d'une âme, à qui Dieu le Père fait cette faveur d'envoyer son Fils et son Saint-Esprit? et d'où lui vient donc cette grâce inestimable? Oh! que soit bénie mille et mille fois une telle bonté. O mon Dieu! que j'aspire à ce bien : *Envoyez votre Sagesse d'en-haut, afin qu'elle travaille avec moi* (Sag. 9). *Rendez-moi la joie de votre salut, et fortifiez-moi de votre Esprit souverain* (Ps. 50).

DIX-NEUVIÈME MÉDITATION.

COMME EN LA MISSION LES PERSONNES SONT DONNÉES A LA CRÉATURE.

I. Considérez qu'en la mission divine, non-seulement les grâces, mais les personnes mêmes sont données à la créature (1). C'est la plus haute merveille de la mission divine, et ce qui ennoblit les créatures raisonnables, auxquelles se fait cette mission dans les sacrements et dans l'exercice des plus saintes œuvres, au-dessus de toute excellence créée. Et bien que les plus hautes merveilles ne se voient que difficilement, toutefois il est assez facile de découvrir celle-ci, nonobstant sa sublimité, dans le mystère de l'Incarnation, où la Personne du Verbe étant envoyée à l'humanité rédemptrice, pour la terminer par elle-même, la Personne divine se donne, s'unit et s'applique elle-même à cette humanité. En sorte que, par ce moyen, elle ne reçoit pas seulement les grâces inhérentes et accidentelles, mais elle reçoit aussi le principe substantiel de toutes grâces, la Personne du Verbe, et cette très-heureuse et très-fortunée humanité peut dire que cette Personne est à elle. De même, avec quelque proportion, quand une âme est favorisée de la mission des Personnes divines, non-seulement elle reçoit les clartés qui l'illuminent, et les ardeurs qui l'enflamment, mais aussi elle reçoit la Personne même du Fils, d'où émanent les lumières; non-seulement elle reçoit la charité, et tous les dons qu'on attribue au Saint-Esprit, mais elle reçoit le Saint-Esprit même. *La charité de Dieu est répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous est donné* (Rom. 5), disait le grand Apôtre. La raison en est que la grâce et la charité ont cette efficacité merveilleuse, que si les Person-

(1) D. Bonav. in 1, Dist. 14, art. 2, quæst. 1.

nes divines n'étaient déjà présentes à l'âme qu'elles informent, elles les en approcheraient et les y uniraient intimement, l'amour de Dieu étant si parfait à l'égard de cette âme, qu'il ne pourrait souffrir d'en être séparé. Un ancien disait que deux amants désiraient n'être qu'un seul, s'il était possible; mais parce que, s'ils étaient identifiés, il serait nécessaire, ou que tous deux, ou du moins que l'un d'entre eux pérît, ils s'efforcent d'être unis par les conversations, par les colloques, et par leur présence mutuelle, par où ils se donnent l'un à l'autre. Mais l'amour créé est impuissant à exécuter ses inclinations, et ne les amène pas toujours à un tel point. Les amants sont parfois éloignés, parce que leur amour ne peut pas tout faire, mais l'amour de Dieu est aidé de sa toute-puissance; c'est pourquoi, comme cet amour porte les Personnes divines à s'unir et à se donner à la créature raisonnable, qui est en état de grâce et de charité, elles lui sont unies par d'autres liens que ceux de l'immensité; car ce sont les liens de la charité, mais d'une charité si grande, qu'elle ne supporte pas l'éloignement d'avec la créature.

O excellence de la mission divine! ô merveille de la grâce! ô excès de l'amour! ô perfection du *présent très-bon, et du don parfait qui vient d'en haut du Père des lumières* (Jac. 1)! O mon âme! *si tu connaissais le don de Dieu* (Jean, 4)! Il te donne son Fils et son Saint-Esprit. Que lui pourras-tu rendre en reconnaissance? ou bien que lui pourras-tu refuser après un tel présent? En te donnant son Fils, il te donne ce qu'a produit sa pensée infinie, et en te donnant son Saint-Esprit, il te donne le fruit de son amour immense. Ah! mon âme! donne-lui toujours les fruits de ton esprit et de ta volonté, donne-lui tes pensées et tes ardeurs, que le feu de la charité s'allume tellement dans ta méditation, que la violence des fleuves et l'abondance de toutes les eaux du monde ne puissent jamais l'éteindre. Enfin, ressouviens-toi des paroles de saint Augustin, qui disait que la vraie charité n'est pas en celui qui est ingrat à l'égard du Saint-Esprit, par lequel *la charité est répandue dans nos cœurs* (Rom. 5). Ne méconnais donc pas ton conservateur (1).

II. Considérez en combien de manières les Personnes divines sont données à la créature raisonnable, à laquelle elles sont envoyées.

(1) S. Aug. In Psal. 71.

Elles ne se donnent pas en une seule manière, mais en plusieurs, afin d'ajouter d'autant plus à l'obligation de la créature, et de la combler de bienfaits, qui redoublent sa dépendance, et exigent d'elle une plus grande reconnaissance, si elle y veut satisfaire, et qui la remplissent de confusion, si elle y demeure ingrate et insensible. La première est que les Personnes divines se donnent à la créature, comme étant le principe des opérations surnaturelles et méritoires, et toutes sublimes, par lesquelles l'âme surpasse ses propres forces, et s'élève au-dessus de ses puissances naturelles. Tellement que, sans la mission et la présence des Personnes divines, l'âme demeurerait faible et impuissante, et ne produirait rien de généreux dans la vie spirituelle; mais quand elle est rendue participante de la mission divine, elle exerce des opérations très-hautes, et qui excèdent la capacité de sa nature, comme ferait un enfant à qui se joindrait en qualité d'aide un homme fort et robuste, par l'union de ses forces aux siennes, pour le faire agir au-dessus de sa faiblesse, et le faire triompher de son impuissance. La seconde manière est que les Personnes divines sont données comme objet de l'entendement à la volonté créée; en sorte qu'elles sont présentes comme l'objet de la connaissance pour l'intelligence, et comme l'objet de l'amour, pour la volonté (1). Et alors l'âme possède Dieu en elle-même, comme l'objet qui entretient et occupe ses pensées et ses affections; car elle forme pour lui les actes de la foi et de l'amour, et cet objet lui est le plus précieux du monde, comme il est le plus excellent et le plus digne auquel elle puisse s'adonner. La troisième manière dont se donnent les Personnes divines, est de se donner comme le propre bien et le propre trésor de la créature raisonnable, afin qu'elle trouve tellement Dieu au dedans d'elle-même, qu'elle le regarde comme son bien, qu'elle en savoure les douceurs, au milieu des amertumes de la vie, et jouisse de cette consolation, qu'elle possède le souverain bien, autant qu'elle en est capable, selon son état présent. Dieu le Père donc envoyant son Fils et son Saint-Esprit, les donne pareillement à l'âme, afin qu'elle en ait la jouissance autant qu'elle peut l'avoir dès cette vie, et ne s'arrêtant point là, il se donne aussi lui-même; car bien que personne ne le puisse envoyer, n'étant

(1) D. Thom. Quæst. 43.

produit de personne, il se peut pourtant donner en effet à l'âme juste, si bien que toute la Trinité est en elle, et y fait sa résidence, comme en son paradis d'ici-bas. C'est pourquoi Jésus-Christ disait ces mémorables paroles : *Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et ferons notre demeure en lui* (Jean, 14).

O le ravissement de mon âme! Quoi donc! si je reçois la grâce de Dieu, il est vrai de dire que le Père éternel se donne lui-même à moi, et m'envoie deux Personnes infinies et adorables, qui me disent intérieurement : Nous sommes envoyées du Père, notre principe d'origine, pour être le principe de tes opérations, l'objet de tes méditations, le trésor de ta jouissance, et le commencement de ta béatitude. Oh! que cette vérité ainsi considérée me remplit d'étonnement et me donne de confusion, de ce que j'ai si peu estimé les grâces de mon Dieu, avec lesquelles deux Personnes de la Trinité étaient envoyées vers moi, très-indigne ver de terre. O Père! ô Fils! ô Saint-Esprit! faites miséricorde à votre créature pleine de confusion, dans la pensée de vos bienfaits, et puisque vous vous donnez en tant de manières, faites aussi que je me donne à vous sans réserve aucune.

III. Considérez encore cette importante vérité, que quand l'âme commet un péché mortel, et perd la grâce, elle perd non-seulement la grâce de Dieu, mais qu'elle perd Dieu même, en tant qu'il est auteur de la grâce et de la gloire (car il n'est pas possible qu'une seule créature le perde entièrement, comme auteur de la nature, et qu'elle soit délaissée de lui, sans être anéantie). Cette proposition n'est pas une exagération; mais c'est une vérité solide. Après le péché mortel, Dieu n'est plus en l'âme comme principe de ses opérations méritoires, ou comme l'objet de son amour, ni comme son propre bien et son trésor. Et quoique Dieu soit encore en l'âme par son immensité, il n'est plus à cette âme, elle ne le possède plus. Et quoique Dieu soit en lui-même, à cause de ses infinies beautés et de ses perfections, le trésor de tout bien; toutefois, dans l'âme souillée du péché mortel, c'est un trésor fermé, dont la clé lui est ôtée avec le droit d'en tirer aucun bien. Et au lieu que dans l'état de grâce, elle recevait de lui ses biens spirituels; dans la privation de cet état, s'il persévère, elle ne recevra de lui que des fureurs, que des vengeances, et des supplices éternels dans l'enfer. C'est pourquoi la perte de la grâce est plus

grande que toutes les ruines et les désolations temporelles ; car si, dans les pertes temporelles, on perd les dons de Dieu, on ne perd point le bienfaiteur, qui est Dieu même, et qui demeure avec la personne affligée ; mais dans l'offense mortelle, et dans la perte de la grâce et de la charité, on perd tout en une fois ; on y perd les dons et le donateur ensemble ; on y perd les grâces et toute la Trinité, qui en avait fait présent. Et alors l'âme tombe en ce triste état, que déplore saint Bernard (1), et dans lequel la trinité des trois puissances de l'homme, l'intellect, la volonté et la mémoire, tombe en une trinité de misères, la douleur, la crainte et l'erreur, parce que la vraie et la divine Trinité est bannie et retirée de l'âme, à cause du péché. Il y a, dit-il, la Trinité créatrice, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, dont s'est détournée la trinité créée, la mémoire, la raison, la volonté. Elle est tombée par la suggestion, la délectation, le consentement, en une trinité contraire, l'infirmité, l'aveuglement, l'immondice. Car la mémoire devient impuissante et infirme, la raison imprudente et ténébreuse, et la volonté impure ; mais il y a une trinité par laquelle elle se relève, la Foi, l'Espérance et la Charité.

Oh ! que c'est donc chose horrible que le péché ! oh ! quelle étrange perte ! oh ! quels regrets doit ressentir une âme pour les fautes du passé ! oh ! quelle appréhension doit-elle avoir des fautes à venir ! Hélas ! et à quoi songent les mortels misérables, quand ils commettent si légèrement des offenses qui les précipitent en de si grandes ruines. Hélas ! qui les a si étrangement aveuglés, qu'ils ne sentent point la grandeur de leurs pertes ! *Oh ! qui donnera des eaux à ma tête, et une fontaine de larmes à mes yeux, et je pleurerai jour et nuit les morts et les meurtris de mon peuple* (Jér. 9). O Seigneur, délivrez-nous du péché, ne vous séparez point de nous, envoyez-nous plutôt toutes les pertes du monde, pourvu que jamais nous ne vous perdions ! O vérité, charité, éternité, ô heureuse et béatifiante Trinité ! La misérable trinité des trois puissances de mon âme soupire tristement après vous, tant qu'elle est misérablement bannie de vous. Hélas ! en s'éloignant de vous, en combien d'erreurs, de frayeurs et de douleurs s'est-elle engagée ? O misérables ! quelle trinité avons-nous changée contre la vôtre ? *Mon cœur*

(1) Serm. 1, in parvis serm. 2, et alibi.

en est troublé (Ps. 37), et de là vient ma douleur : *Ma vertu m'a délaissé,* et de là procède ma frayeur : *Et la lumière de mes yeux n'est pas avec moi*, et de là vient mon aveuglement. Voilà, ô Trinité exilée de mon âme, quelle triste trinité vous y rencontrez. Toutefois, *Pourquoi es-tu triste, ô mon âme! et pourquoi me troubles-tu? espère en Dieu, car je chanterai encore ses louanges* (Ps. 42), quand l'erreur sera retirée de mon esprit, la douleur de ma volonté, et toute frayeur de ma mémoire, et que succédera en leur place cette merveilleuse sérénité, cette pleine et éternelle suavité que nous espérons.

VINGTIÈME MÉDITATION.

CONCLUSION DE CE TRAITÉ DE LA GLOIRE DE LA SAINTE TRINITÉ, SUR LE *Gloria Patri*, ETC., GLOIRE AU PÈRE, ETC.

I. Considérez que les Personnes divines se donnent de la gloire et des louanges l'une à l'autre, d'éternité en éternité. Mais quelle gloire et quelle louange? tout y est infini de toutes parts, et incompréhensible à l'esprit créé. *Ils sont trois au Ciel*, dit saint Jean, *qui rendent témoignage, le Père, le Verbe, et le Saint-Esprit* (1 Jean, 5), car ils se rendent témoignage l'un à l'autre de leurs grandeurs et de leurs perfections immenses. Le Père aime son Fils, et par affection il lui donne la gloire qui lui appartient : *Mon Père qui m'a envoyé*, dit le Fils, *rend témoignage de moi* (Jean, 5 et 7). Il lui donne un nom au-dessus de tout nom, et qui n'est attribué à personne : Car *à qui des anges*, dit saint Paul, *a-t-il jamais dit : Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui* (Heb. 1)? Le Fils se repose sur cette gloire, qui est la plus grande de toutes les gloires du monde , que lui donne son principe éternel ; c'est pourquoi il dit : *Je ne cherche point ma gloire, il y en a qui la cherchent*, en parlant de son Père, dont il dit aussitôt : *C'est mon Père qui me*

glorifie (Jean, 8); car sur les eaux du Jourdain, dans son baptême, et dans la splendeur de sa gloire, au jour de la Transfiguration, il fit entendre sa voix, et le reconnut pour son Fils, et pour l'objet de ses complaisances infinies. Cette gloire contente tellement le Fils, qu'il en fait l'objet de ses désirs, et le sujet de ses complaisances, disant à Dieu son Père : *Père! l'heure est venue, glorifiez votre Fils, afin qu'il vous glorifie* (Jean, 17). Et puis demandant qu'il le fasse paraître d'une égale grandeur : *O mon Père! glorifiez-moi en vous-même de la clarté que j'ai eue en vous, avant que le monde fût* (Ibid.). Les langues des Séraphins seraient muettes à raconter ces immenses louanges, par lesquelles le Père clarifie et glorifie son Fils en soi-même, avant la création du monde, et par lesquelles le Fils, réciproquement, se tournant vers son principe, le loue et le magnifie. Il en est de même du Saint-Esprit, à l'égard du Père et du Fils. Car comme Dieu nous a faits sans nous, ainsi il a de la louange sans nous, il est lui-même sa propre louange, louange que le cœur ne comprend pas, que la bouche ne peut exprimer, et que l'ouïe ne peut entendre; et cette louange demeure éternellement, elle est avant le commencement du monde, dès le commencement du monde, et persiste en tous les siècles des siècles.

O gloire infinie! ô louange incompréhensible! ô admirable émulation entre les Personnes d'une seule essence, de se rejeter la gloire l'une à l'autre par le motif de leur réciproque amour. Car le Fils dit à son Père : *Glorifiez votre nom, et il vient une voix du ciel : Je l'ai glorifié, et je le glorifierai encore* (Jean, 12). Oh! que je me complais en cette gloire. O Seigneur! vous êtes lumière, et je suis ténèbres; vous êtes la vie et je suis la mort. Les ténèbres loueront-elles la lumière? ou bien la mort louera-t-elle la vie (1)? L'homme qui n'est que vanité, misère, pourriture, conçu, né et nourri dans le péché, pourra-t-il vous louer? la louange n'est pas bienséante dans la bouche d'une créature pécheresse. Mon Seigneur, mon Dieu, que ce soit votre incompréhensible puissance qui vous loue, votre sagesse infinie, votre ineffable bonté. Oh! gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, comme elle était de toute éternité, comme elle est maintenant, et comme elle sera toujours. Oui, ô divines Personnes! vous vous louerez sans fin.

(1) D. August. Soli. c. 10.

II. Considérez que les personnes angéliques, les Séraphins, les Chérubins, les Archanges et les Anges donnent les secondes louanges et la seconde gloire aux Personnes sacrées de la sainte Trinité : *Bénissez le Seigneur*, dit David, *anges puissants en vertu; louez-le tous ses Anges, louez-le toutes ses Vertus* (Ps. 102 et 148). Car ces natures célestes emploient toute la force de leurs esprits à entonner des cantiques de louanges, et à glorifier hautement la sainte Trinité. Ils ne cessent de s'écrier dans les Cieux : *Saint, Saint, Saint, le Seigneur, le Dieu des armées. Toute la terre est remplie de sa gloire* (Isa. 6). Et quand Dieu créait le monde, et tirait toutes les créatures des abîmes du néant, les anges le louaient en l'œuvre de la création; car les anges sont *ces astres du matin* (Job, 38), qui le louaient alors qu'il posait les fondements de l'univers. Ce sont *ces enfants de Dieu,* qui jubilaient et tressaillaient d'allégresse en le voyant produire tant de merveilles dans les créatures. Et quand le Fils de Dieu prend un corps dans la Vierge sacrée, et qu'il opère le mystère de l'Incarnation, les anges lui donnent des louanges, et chantent avec ardeur : *Gloire à Dieu au plus haut des Cieux* (Luc. 2). Et après son Ascension au Ciel, ils apparaissent au martyr saint Ignace (1), entonnant des hymnes à la sainte Trinité, et donnant aux hommes l'exemple de la psalmodie, comme il se pratique aujourd'hui dans le chœur des églises. Enfin, ce sont eux qui ne cessent de chanter tous les jours, disant tous d'une même voix : Saint est le Père, Saint est le Fils, Saint est le Saint-Esprit (Isa. 6). Le prophète Isaïe les contempla, et entendit l'harmonie de ces louanges célestes. Dans les prières publiques que firent les habitants de Constantinople, effrayés des signes horribles et des menaces du Ciel, un enfant élevé en l'air, y apprit des anges à chanter le divin Trisagion en l'honneur des trois Personnes divines : Dieu saint, Dieu fort, Dieu immortel, ayez pitié de nous (2). Le peuple l'ayant appris de l'enfant, le chanta à son tour avec une ardente dévotion, apaisa la colère de Dieu, et fut délivré du fléau qui le menaçait. Ainsi les anges ne cessent de louer la Trinité, et d'inviter les hommes à s'unir avec eux pour la glorifier.

A vous donc, très-auguste Trinité ! tous les Anges, à vous les Cieux et toutes les Puissances, à vous les Séraphins et les Chérubins

(1) Hist. Tripart. lib. 10. c. 19. — (2) Damasc. l. 8, Fid. c. 10.

crient d'une voix continue : *Saint, Saint, Saint, le Seigneur, le Dieu des armées*. Oh ! je me réjouis de ce que les anges sont les chantres célestes de vos louanges. O Dieu tout-puissant, commandez que nos voix soient incorporées et associées à celles des anges, et que dans cette ravissante harmonie, nous chantions avec eux : Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit ; ainsi que dès le commencement du monde, les anges lui donnent gloire, comme ils la lui donnent encore maintenant, et comme ils la lui donneront en tous les siècles des siècles.

III. Considérez que les créatures humaines donnent aussi de la gloire à la sainte Trinité, tant par leur sainte vie, que par les louanges que chante leur bouche, et surtout par la fréquente répétition de ce verset : Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, etc. (1), cantique attribué par quelques-uns à Flavien, évêque de Constantinople, et à saint Jean Chrysostôme, avec lequel il le composa, pour le faire chanter hautement dans l'Eglise, en l'honneur de la Trinité, pendant que la fureur des Ariens tâchait de lui ravir sa gloire parmi les hommes. Depuis, le pape saint Damase le fit mettre à la fin de chaque psaume, par le conseil de saint Jérôme (2), afin qu'il fût dit et répété plus souvent. Mais il est plus probable que l'institution en est plus ancienne, car saint Athanase, plus ancien que Flavien et saint Jean Chrysostôme, instruisant une vierge, lui dit qu'en se levant de table, elle répète trois fois : *Gloire au Père*, *etc*. Il est donc plus croyable que cette hymne fut enseigné par les anges à l'évêque d'Antioche, saint Ignace, et que ce fut lui qui le fit chanter dans cette ville, où les disciples de Jésus-Christ furent d'abord appelés Chrétiens (Act. 11). Ou peut-être cet hymne fut-il enseigné par les Apôtres aux premiers chrétiens, qui l'ont transmis à toutes les églises, dans lesquelles cet usage s'est toujours conservé depuis (3). Quoi qu'il en soit, ceux qui prononcent ce verset de la glorification de la sainte Trinité avec piété et attention, pratiquent tout en une fois une grande multitude d'actes de vertus Car c'est la profession de foi du plus sublime mystère du christianisme. C'est un acte d'espérance de la vie éternelle du Paradis, où le Père, le Fils et le Saint-Esprit doivent être glorifiés en tous les siècles des siècles.

(1) Nicephor. lib. 18, c. 51. — (2) D. Hier. Ep. ad Damasum. Genebrard. l. 1. Chron. an. Chr. 356. lib. de Virg. — (3) De Basil. de Spir. sancto. c. 27.

C'est un acte d'amour, de complaisance, par lequel on se réjouit de ce que la Trinité est glorieuse au Ciel ; c'est un acte d'amour, de bienveillance, quand on le dit avec le désir que la sainte Trinité reçoive toujours la gloire de la part de ses créatures, et que la félicité de tous les saints, qui est leur gloire formelle, serve toujours à la manifestation de ses grandeurs infinies. C'est aussi un acte d'amour à l'égard du prochain ; parce qu'on lui souhaite alors le plus grand de tous les biens, qui est sa dernière fin et sa béatitude, la glorification de la Trinité. C'est un acte de religion, parce que l'on y rend à Dieu de cœur et d'action le culte et l'honneur qui lui appartient. C'est un acte d'obéissance, par lequel on rend à Dieu ce qu'il commande qu'on lui rende, qui est la gloire. C'est un acte d'humilité, en ce que l'on ne demande aucune gloire pour soi, mais qu'on la renvoie toute entière à la sainte Trinité. Enfin, il y a tant de noblesse à rendre gloire à la Trinité, que c'est l'exercice perpétuel des bienheureux du Paradis : *Et ils n'avaient pas de repos*, dit saint Jean, *disant jour et nuit : Saint, Saint, Saint, le Seigneur Dieu tout-puissant* (Apoc. c. 4).

Je veux donc m'appliquer à la glorification de la sainte Trinité. Je veux redoubler d'attention lorsque je réciterai, ou que j'entendrai ces paroles, je veux faire en sorte que Dieu soit glorifié avec ardeur et dévotion. O divines Personnes, que ne puis-je provoquer toutes les créatures du monde, sans rien épargner pour un sujet si important, à concourir d'un même esprit et d'une même affection, à votre glorification ! Oh ! quand entendrai-je retentir de toutes parts : Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit ! Oh ! c'est mon désir et ma vie de n'entendre autre chose O bienheureuse Trinité, de laquelle, en laquelle, et par laquelle sont toutes choses. O Dieu, au-dessus duquel il n'y a rien (1). O Dieu, sous lequel tout s'abaisse, dans qui tout existe, avec qui tout subsiste, nous vous invoquons, nous vous adorons, nous vous louons. Exaucez-nous, Seigneur, exaucez-nous, exaucez-nous. Notre espérance, notre salut, notre gloire. Délivrez-nous, sauvez-nous, justifiez-nous. O heureuse, ô glorieuse Trinité, ô vraie, souveraine et éternelle unité ! Faites miséricorde, faites miséricorde, faites miséricorde. A vous louange, à vous gloire, à vous actions de grâces. O heureuse Trinité ! Oh ! gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Gloire au

(1) Alcuin, l. de Trin.

Père, de qui est toute paternité au Ciel et sur la terre. Gloire au Fils de qui est toute filiation et adoption. Gloire au Saint-Esprit, par qui est toute sainteté et sanctification. Oh ! gloire au Père qui nous a créés à son image. Gloire au Fils, qui nous a rachetés de son sang. Gloire au Saint-Esprit, qui nous a faits son temple ! Oh ! gloire vous soit toujours rendue, Trinité égale, unique divinité. Que le chœur glorieux des Apôtres, que la multitude des Prophètes, que la sainte armée des Martyrs, et que tous les saints élus la confessent d'un même esprit. Oh ! louange, gloire et bénédiction à la sainte Trinité, et avant tous les siècles, et maintenant et à perpétuité. Enfin, mon Dieu ! qui êtes au-dessus de toute admiration dans le mystère des trois Personnes infinies, que toutes les bénédictions du monde s'élèvent vers vous ; ce sera le souhait et le désir le plus pressant qui accompagnera les soupirs de ma misérable vie. Et quand, par votre miséricorde, vous retirerez mon âme du corps mortel qui l'appesantit et l'empêche de s'élever assez haut, pour vous rendre la gloire qui vous est due, quand, dis-je, vous aurez affranchi mon âme des liens de cette vie, et que vous lui aurez donné la liberté qu'elle attend, j'éclaterai d'un ton plus haut et plus affectueux : Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, comme il était au commencement, et maintenant, et à toujours, et en tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

TROISIÈME TRAITÉ.

DES ANGES.

PREMIÈRE MÉDITATION.

DE LA CRÉATION EN GÉNÉRAL.

I. Dieu pouvait se passer de la création du monde ; car étant tel que nous l'avons considéré jusqu'à présent, immense, infini, tout-puissant, sage, bon et heureux, enrichi de tous les attributs les plus parfaits, subsistant heureusement en trois Personnes égales en grandeur, en béatitude et en toutes sortes de biens imaginables, et n'ayant pas besoin de ses créatures, parce qu'il est à lui-même son propre trône, vivant avec bonheur dans le repos de son essence, dans l'abîme de ses grandeurs, et la splendeur de sa gloire ; Dieu dis-je, étant tel éternellement, et encore mille et mille fois plus grand que notre esprit ne saurait le comprendre, et notre parole l'exprimer, il pouvait demeurer ainsi sans créer ce monde, comme déjà il avait été pendant toute l'éternité, avant la création ; car, puisqu'il existe par lui-même, qu'il ne relève de personne, qu'il se suffit à lui-même, qu'il n'a que faire d'aller chercher le bonheur hors de lui, que tous ses attributs et ses perfections suffisent à une félicité infinie, et qu'il a assez des richesses intérieures de sa divinité, sans les biens extérieurs de la créature, qu'avait-il besoin de produire le ciel et la terre, et tous les êtres qui y sont renfermés ? Puisqu'il s'en était passé pendant un temps infini, ne pouvait-il pas s'en passer encore et vivre content et heureux en lui-même, sans cette création du monde ? Il le pouvait certainement, et le monde ne lui était en rien nécessaire. C'est ce qu'il faut considérer pour admirer la grandeur et

l'état heureux et indépendant de notre Dieu éternel; car, afin que nous comprissions qu'il n'a voulu créer le monde que pour sa gloire, et de la manière qui lui serait la plus honorable et la plus avantageuse, il s'est abstenu pendant un temps infini de le créer, afin que, par l'expérience du passé, chacun pût connaître que le monde ne lui était point nécessaire, que les créatures sont inutiles à sa grandeur, et incapables de rien ajouter à la joie, au repos et à la parfaite félicité qu'il possède en lui-même.

O grand Dieu, très-heureux par vous-même! je reconnais votre indépendance, j'adore la gloire ineffable et la félicité parfaite que vous aviez en vous-même, avant que le monde fût. *J'ai dit au Seigneur : Vous êtes mon Dieu, et vous n'avez pas besoin de mes biens* (Ps. 15) ni des biens d'aucune créature. Je vivrai toujours dans ces sentiments d'humilité et de reconnaissance, en votre présence, sachant que vous n'avez que faire de moi, pas plus que d'un grain de poussière. Quoi que je fasse, je ne puis augmenter en rien les perfections de votre Être sublime, et je ne serai jamais qu'un serviteur inutile. Qu'il ne m'arrive donc jamais de marcher la tête levée devant vous, je m'abaisserai jusqu'à terre, comme une créature qui ne vous sert de rien.

II. Mais les créatures, au contraire, ne pouvaient se passer de Dieu pour être créées, et elles ne pouvaient sortir du néant pour être quelque chose et subsister, que par sa toute-puissance; car ce qui n'est pas, ne peut rien faire, et la plus grande impuissance qui soit, c'est de n'être pas. Comment donc les créatures possibles eussent-elles pu se dégager de l'abîme du néant où elles étaient (1)? Voyez de plus la différence entre Dieu et la créature; car Dieu est l'Être parfait et infiniment accompli, la créature est un être fini et imparfait. Dieu est l'Être éternel qui n'a jamais commencé, la créature est un être nouveau, qui a eu son commencement. Dieu est l'Être souverain et indépendant; la créature est un être soumis et totalement dépendant. Dieu a devancé le néant qui lui était opposé, et ayant l'avantage et la primauté, il l'a entièrement éloigné de lui, et ne lui a donné aucune prise contre lui-même; mais la créature a été précédée de son néant, ayant été une éternité dans l'abîme du néant, avant

(1) Raymondus in lib. Creat. tit. 12.

que d'en être retirée par la création qui lui a donné l'existence. En effet, comme l'être et le non-être sont contraires de la plus grande contrariété possible, Dieu étant l'Être éternel a devancé le non-être, et l'être a toujours été en lui, et il n'a donné aucun accès en soi au non-être. C'est pourquoi Dieu est tout Être, il est toute chose d'une façon excellente, comme un gouffre immense qui embrasse tout, comme un abîme sans fond d'être sans fin; et il n'y a absolument aucun néant en lui, il l'a éloigné infiniment, comme un ennemi incompatible et insupportable. De là vient qu'il dit à Moïse, qui demandait son nom : *Je suis celui qui suis* (Ex. 3), et apparaissant à une grande sainte en son oraison (1) : Sais-tu qui je suis, ma fille, et qui tu es? tu seras bien aise de le savoir : Je suis celui qui est, et tu es celle qui n'était pas. Et en effet, la créature a été précédée par son néant, car premièrement elle a été dans le rien, avant que de recevoir l'être, elle a été le rien, avant que de recevoir l'être; c'est pourquoi le rien s'étant emparé le premier de la créature, il se l'était assujettie et la tenait comme esclave dans ses profonds abîmes. La créature ainsi dominée et opprimée par le néant, comme par son ennemi mortel, n'avait aucune force et aucune puissance pour se dégager; car n'étant rien, elle n'était qu'une infinie impuissance. N'étant point, elle ne pouvait agir ni s'élever de cet abîme, ni sortir des prisons du néant. Et d'ailleurs, avant la création, il n'y avait rien que Dieu seul : qui donc eût pu délivrer la créature du néant, que Dieu, qui est tout Être en soi, qui ayant éloigné infiniment le non-être, le pouvait aussi éloigner de la créature? Il n'y avait que lui qui eût cette puissance sur le non-être, pour l'en retirer; et quand il y eût eu avant la création de cet univers quelques créatures, elles n'eussent pu en délivrer une autre du néant; car il n'appartient qu'à Dieu seul et à sa vertu infinie de faire quelque chose de rien, parce qu'il y a une distance, et comme un espace infini, entre le rien et l'être. Or, pour que la créature franchisse cette distance infinie, et passe du néant à l'être, et de rien devienne quelque chose, il faut une vertu infinie, une puissance divine et adorable. Et ainsi la créature ne pouvait éclore du néant et subsister que par la toute-puissance et par la bonté divine.

(1) Sainte Catherine de Gênes.

O grandeur et sublimité de Dieu! ô puissance et majesté suprême de l'Etre infini et éternel, au prix de l'être fini et nouveau du monde créé! ô dépendance extrême des créatures! oh! qu'il est bien vrai que la créature d'elle-même n'est rien! Comment donc est-il possible que la présomption de mes forces et de moi-même soit entrée dans mon esprit? Oh! quel aveuglement, quand un esprit oublie son néant et manque d'humilité! Donc, ô mon Dieu! je le confesse devant tout le monde, je ne suis rien de moi-même, et je ne subsiste que par vous. Jamais, ô mon Tout-Puissant, je ne présumerai de ma force, mais toute ma confiance sera en vous; car *qui est comme le Seigneur notre Dieu, lui qui habite les hauteurs des Cieux, qui regarde les humbles au Ciel et sur la terre, qui retire l'indigent de la poussière et le pauvre de l'ordure, afin qu'il soit assis avec les princes* (Ps. 112)? C'est pourquoi, mon Seigneur, de chétif et misérable que je suis, vous pouvez m'agrandir dans le Ciel, et de rien me faire quelque chose. En qui donc sera ma vertu et mon espérance qu'en vous seul, qui de rien faites des choses grandes?

III. Considérez que d'une infinité de mondes et de créatures qui étaient dans les abîmes du néant, il a plu au Dieu éternel et adorable d'en délivrer effectivement ce monde seul, dans lequel nous sommes compris. Tellement que dans l'instant qu'il avait marqué par sa sagesse, il tira cet univers de la masse des choses possibles, et le forma sans matériaux, par une action toute-puissante, la plus noble des actions, qui est la création; laissant cependant une infinité d'autres créatures dans les abîmes du néant, par une disposition cachée de sa sagesse. Représentons-nous ici un roi puissant sur la terre, qui a vécu longtemps heureux, paisible et tranquille en son palais, et à qui, après plusieurs années, il prend envie de bâtir un superbe édifice dans une campagne déserte, et d'y étaler ses richesses et ses magnificences. Ce roi n'a pas besoin de cet édifice ; car il habite un magnifique palais. Supposé aussi qu'il le voulût, il le peut faire suivant tel dessein qu'il lui plaît, et en telle forme qu'il veut ; tout dépend de sa volonté. Ainsi, avec quelque proportion, il en est de notre Dieu. Il était heureux et parfait de toute éternité, il habitait en lui-même, en se contemplant et en s'aimant lui-même; seul, il était heureux. Il lui a plu enfin de bâtir l'édifice du monde, il n'y était pas contraint, il pouvait ne le point bâtir, il pouvait lui donner telle place et choisir

tel temps qu'il lui plaisait. Tout dépendait de sa volonté et de son bon plaisir. Enfin il le bâtit, tel que nous le voyons, ainsi que ce puissant roi édifie sa maison. Mais il y a une différence : ce roi ne pouvant point bâtir en l'air, sans matériaux et sans un grand nombre d'ouvriers, fait de longs préparatifs, creuse des fondations profondes, assemble des ouvriers de toutes parts ; mais notre Dieu de rien fait l'édifice du monde, de rien il fait toutes choses en un moment ; le ciel, la matière corporelle, le temps et la nature angélique, il fonde tout dans les espaces du néant, et fait tout par lui-même, sans instruments et sans aides.

O grand créateur ! ouvrier admirable ! qui faites ainsi, quand il vous plaît, un chef-d'œuvre si beau et si ravissant ! oh ! que toutes les créatures vous louent et vous bénissent de ce qu'elles subsistent par vous ! car, Seigneur, qui vous a porté à créer plutôt ce monde qu'un million d'autres qui vous étaient possibles, et dans lesquels nous n'eussions jamais été compris ? C'est votre bonté singulière, qui n'a pas d'autre raison qu'elle-même : *Œuvres du Seigneur, toutes, bénissez le Seigneur, louez-le et exaltez-le dans les siècles* (Dan. 3) ! O mon prince, je vous magnifierai toujours, je vous louerai incessamment pour le bienfait de ma création, et j'y reconnaîtrai avec amour votre bonté, votre sagesse, votre puissance et toutes vos perfections.

DEUXIÈME MÉDITATION.

DE L'EXISTENCE DES ANGES.

I. Considérez que les anges sont possibles, c'est-à-dire qu'il se peut faire que Dieu crée ou produise certaines substances spirituelles, différentes des corps et de la matière, et plus excellentes que l'homme. Cette vérité est évidente pour quiconque voit que Dieu est ; car, supposé qu'il y ait un Dieu, comme il est indubitable, il s'ensuit qu'il est en son pouvoir de donner l'être et la vie à des anges. La raison en est qu'il n'y a aucune répugnance et

aucune contradiction à ce que sa toute-puissance les produise. Et puis, si un agent a du pouvoir sur les choses éloignées, bien davantage en aura-t-il sur les plus proches ; comme si le feu a le pouvoir d'échauffer un corps éloigné, bien plus en aura-t-il pour échauffer un corps qui sera tout proche. Or, Dieu a le pouvoir de produire des créatures corporelles qui sont très-éloignées de lui ; bien plus donc, aura-t-il le pouvoir de produire des créatures spirituelles, qui sont plus près de lui par leurs perfections. Ajoutez qu'il ne faut pas à Dieu une plus grande puissance pour produire de rien un monde de créatures spirituelles, qu'un monde de créatures corporelles ; car où tout se fait de rien et par la seule volonté, il n'y a pas plus grand travail en une chose qu'en l'autre ; c'est pourquoi la même puissance de Dieu, qui a produit les vermisseaux sur la terre, a créé les anges dans les Cieux, et cette puissance n'est pas plus petite dans la production des vermisseaux, et n'est pas plus grande dans la création des anges.

Admirons ici cette puissance suprême, qui peut produire des ouvrages si grands et si excellents, qui surpassent la portée de tous nos sens. Admirons cette force divine, qui peut faire éclore des milliers de mondes, aussi bien des mondes d'anges que des mondes d'hommes; et puisque toute puissance demande de la soumission, assujettissons-nous à ce Dieu tout-puissant, rendons-lui des adorations et des respects profonds, en commençant ces considérations sur les substances angéliques.

II. Considérez de plus, qu'il était très-convenable à Dieu de créer des anges, soit pour le monde, soit pour lui-même ; car, s'il a été à propos de créer une âme raisonnable, qui n'est qu'une partie de l'homme, il était bien plus à propos qu'il y eût une substance spirituelle parfaite, et qui ne fît point partie d'un autre être ; les choses imparfaites en supposant toujours d'autres plus parfaites, et le monde devant être complet et assorti de tout point. Or, comme dit le Docteur angélique (1), la perfection de l'univers consiste surtout dans la diversité des substances. Et véritablement, si le monde était tout Ciel, les anges en seraient le soleil et les plus brillantes étoiles ; et si ce n'était qu'un parterre, ils en seraient les roses, les œillets et les lys, en un mot, les plus belles et les plus odorantes fleurs. Saint Denis dit (2) que

(1) D. 2. contra Gentes, c. 93. — (2) De Div. Nom. c. 4.

l'ange est l'image de Dieu, l'expression de la lumière cachée, le miroir sans tache de toute la beauté et de toute la bonté divine, pour réfléchir en lui, autant qu'il lui est possible, cette même bonté voilée dans le sein de Dieu ; ce qui fait que les anges servent de beauté et d'accomplissement à ce monde. Du côté de Dieu, il lui appartenait encore très-bien de produire des anges ; car, s'il lui a été convenable, à lui qui est spirituel, de faire paraître sa puissance et sa bonté dans la création des êtres corporels, combien plus lui convient-il de faire éclater cette même puissance et cette bonté dans la création des êtres tout spirituels, comme les anges?

Si donc ce grand monde ne peut être parfait sans les substances spirituelles, que l'homme qui est le petit monde rentre en lui-même, et considère qu'il ne sera jamais accompli sans les actions de l'esprit. Et s'il est convenable que Dieu, parce qu'il est esprit, produise des êtres tout spirituels ; aussi est-il convenable à l'homme, qui a une âme spirituelle, de s'étudier et de s'appliquer aux choses spirituelles. Je regretterai donc d'avoir eu tant d'application à ce qui est de la terre et du corps, et si peu à ce qui est du ciel et de l'esprit. O mon âme, tu n'es point chair, que l'affection charnelle ne te souille pas ; tu es la forme de ton corps, qu'il ne soit donc pas la tienne ; tu es spirituelle et voisine de la nature céleste et angélique, que ta conversation soit donc au ciel, et que ta vie approche de la vie des anges.

III. Considérez qu'en effet il y a des anges. Les saintes Écritures en rendent mille témoignages, et de plus, ils se font assez connaître par leurs effets, qui sont principalement de deux sortes. Les premiers sont les mouvements, les discours et les paroles horribles et toutes les actions étranges des personnes possédées, qu'on ne peut rapporter qu'aux anges et aux démons ; car, quiconque les a bien considérées, est contraint de dire qu'il y a une substance spirituelle et invisible, qui surpasse les forces humaines, et qui cause toutes ces choses. Les seconds effets, plus ordinaires, sont les mouvements des astres et des cieux, car les cieux étant inanimés, ne se meuvent point d'eux-mêmes, avec un si bel ordre et une cadence si bien réglée ; c'est pourquoi Aristote (1), dans les nuages et les obscurités du paganisme, avec la seule lumière de la

(1) Methaph. c. 7, lib. 14.

nature, a reconnu qu'il y avait des intelligences motrices, c'est-à-dire, des anges qui donnaient le mouvement aux sphères célestes, et les conduisaient en leur course journalière ; ce que le saint homme Job semble avoir avancé, quand il élève sa pensée vers Dieu, pour lui dire : *O Dieu ! à la colère de qui personne ne peut résister, sous qui sont courbés ceux qui portent le monde* (Job, 9), c'est-à-dire, les anges qui portent et font rouler les cieux.

Or, s'il y a ainsi des anges et des substances plus nobles et plus relevées que l'homme terrestre, que cette vérité lui apprenne à s'humilier. Qu'il ne s'estime pas le prince du monde et le favori de Dieu. Qu'il ne s'élève point en sa pensée, par une trop grande opinion de sa grandeur et de sa noblesse ; qu'il confesse plutôt sa faiblesse ; car, ô homme mortel ! Dieu a des créatures bien plus nobles et bien plus excellentes que toi ; il a des anges qui sont comme autant de princes de sa cour, assistant devant sa majesté. Si on te compare avec eux, à peine paraîtras-tu comme un misérable plein de pauvreté et d'ignorance. O grand Dieu ! me contentant de l'être humain que vous m'avez donné, je me réjouis de ce que vous avez des serviteurs plus nobles et plus dignes que nous, qui vous servons si mal. Car, hélas ! nos soins ne sont que pour la terre, nos affections ne sont que des langueurs, nos efforts ne sont que des faiblesses au prix de ceux de ces nobles substances. Oh ! qu'il vous appartient bien, Seigneur, d'être servi par des créatures plus nobles que nous ! O bénie à tout jamais soit votre bonté qui a produit les anges. O bienheureux esprits ! je me réjouis de ce que vous êtes au monde ; et puisque vous êtes au-dessus de nous en perfection et en excellence, assistez-nous, secourez-nous tandis que nous irons méditant vos vertus et les dons du créateur en vous.

TROISIÈME MÉDITATION.

DE LA SPIRITUALITÉ DES ANGES.

I. Considérez que la substance des anges est plus spirituelle que les corps les plus subtils et les plus déliés du monde, comme sont les vents et les tempêtes que l'Ecriture sainte appelle *Esprits* (Ps. 148) parce qu'ils ont si peu de corps, qu'ils en sont invisibles. Et quoique plusieurs Docteurs de l'Eglise, anciens et momodernes, aient pensé que les anges n'étaient point autrement esprits, que comme ces météores qui se forment dans les airs ; toutefois, en cette question, les sages sont contraires aux sages, et les plus profonds théologiens ou philosophes se partagent en différentes opinions, dont la plus vraie et la plus constante est que les anges n'ont point du tout de corps. Ce qui le prouve, c'est que les démons sont en grande multitude dans l'air que nous respirons, et quelquefois dans un corps possédé il y en a une légion, ce qui ne pourrait être s'ils avaient des corps ; car le moyen que tant de corps fussent amoncelés dans un seul corps humain, et que plusieurs démons courussent dans l'air, sans y faire un grand tumulte, et y causer un grand désordre ; vu principalement que s'ils avaient des corps, ils ne devraient pas être petits comme ceux des fourmis et des moucherons, mais grands et proportionnés aux grandes actions qu'il leur convient de faire? Il y a plus, les anges ont été créés de Dieu, afin de le connaître et de voir plus parfaitement la splendeur de la souveraine lumière, il était donc nécessaire qu'ils fussent tout-à-fait séparés du corps et dégagés de la matière ; car plus les esprits sont enfoncés dans les ténèbres et les obscurités, moins ils sont capables d'entendre et de pénétrer, par la science, dans les secrets de Dieu ; afin donc qu'ils soient plus intelligents, conformément à la fin de leur création, ils doivent être tout spirituels. Enfin les anges étant les plus proches de Dieu, ont cet avantage d'être les créatures les plus parfaites

du monde, comme la matière, la chose la plus proche du néant, est la dernière du monde et la plus imparfaite; c'est pourquoi la grande perfection des anges requiert qu'ils soient totalement séparés de la matière, et qu'ils soient sans corps et tout spirituels. Par ce moyen, ils ont en leur nature une pureté, une virginité très-excellente; car il ne s'en peut pas concevoir de plus grande, que d'être sans chair et sans corps. C'est le caractère de leur excellence et de leur éminente perfection au-dessus du reste des créatures.

J'admirerai le bonheur des anges vierges et immaculés, et entièrement dégagés du corps, par la condition de leur nature. Je formerai une généreuse résolution de les imiter, selon qu'il me sera possible, par une sainte chasteté; car vivre en la chair, sans la chair, ce n'est pas une vie terrestre et humaine; mais une vie céleste et angélique, c'est être ange terrestre et homme céleste, c'est être ange humain et homme angélique. O Seigneur des anges! donnez-moi donc une parfaite et une entière chasteté jusqu'à la fin; et que ce soit là mon plus grand bonheur en cette vie, d'éviter toujours et d'abhorrer plus que l'ordure la corruption de la chair.

II. Considérez en second lieu que les anges sont encore plus spirituels que l'âme raisonnable; car toute spirituelle qu'elle soit en sa substance, toutefois étant créée de Dieu pour être partie de l'homme conjointement avec le corps, elle a une inclination naturelle pour y être unie, jusque-là que les âmes bienheureuses qui voient Dieu face à face, retiennent toujours cette inclination au milieu des splendeurs du Paradis, et désirent le jugement dernier et la résurrection des corps pour y être rejointes. Et de plus, tandis que les âmes informent les corps et y sont enfermées, elles épousent le plus souvent leurs intérêts, à cause de l'alliance qu'elles ont avec eux; d'où il suit qu'au lieu de s'élever par leurs pensées et leurs affections aux choses célestes, elles se ravalent aux sollicitudes temporelles, pour pourvoir aux besoins, aux infirmités, aux appétits, aux délicatesses, à la garde et à l'entretien de ces corps. Ainsi l'homme ayant plus grand soin du corps que de l'âme, lave ses pieds avec de l'eau pure, et ses yeux avec la boue et la fange, ainsi qu'en parlait un ancien Père (1).

(1) Nilus in Biblioth. Patrum.

Et l'âme humaine, spirituelle en sa substance, devient terrestre et matérielle dans ses actions, dans ses affections et dans ses prétentions. Mais l'ange étant une substance accomplie et entièrement dégagée du corps, n'a aucune inclination à ce qui est du corps, il ne se trouble pas des sollicitudes de la terre, et ne s'attache point aux affaires mondaines et corporelles; c'est pourquoi il se peut adonner plus uniquement à Dieu son créateur, détaché qu'il est du corps et de l'inclination vers le corps, et de tout soin pour le corps.

Ecoute donc, ô mon âme! la parole du Verbe incarné, et considère *les lys des champs comme ils croissent, ils ne travaillent, ni ne filent* (Matth. 6). Ces lys (1) à la blancheur éblouissante, et au parfum si pur, ce sont les anges, qui ne se donnent point de peine pour le monde et la chair; et toi tu es toute embarrassée dans les intrigues de ce siècle, et tu ne poursuis que les affaires de ce monde, pendant que tu laisses tomber en ruine les affaires de l'esprit et de l'éternité. O Dieu, quel aveuglement en moi! élevez-moi au-dessus de la terre où je suis, et que, hors de la nécessité, les choses de ce monde ne me soient rien.

III. Considérez néanmoins ce que dit excellemment saint Jean Damascène (2), que les anges sont corporels par rapport à Dieu, mais spirituels par rapport aux hommes. Il ne veut pas nier que les anges soient spirituels, selon la pensée et la connaissance de Dieu, qui juge de toutes choses selon la vérité; mais il veut dire que Dieu est spirituel d'une façon beaucoup plus noble et plus excellente que les anges, si bien que les anges, auprès de lui, semblent être grossiers et matériels. C'est le propre de l'éminente perfection de Dieu, d'obscurcir tout par la présence de sa lumière et d'amoindrir tout par la préférence qui est due à sa grandeur; c'est pourquoi bien souvent ce qui est sainteté devant les hommes et selon leur jugement, est abomination devant lui. *Les cieux,* dit Job, *tout éloignés qu'ils soient de la fange et de la corruption, n'ont point de pureté devant lui. Les astres les plus brilllants sont sans éclat à ses yeux, et la lune est tachée et souillée devant lui* (Job, 15 et 25). Et si pur que s'estime l'homme, il s'estimerait impur, s'il était mis en regard avec la pureté divine; il aurait honte et

(1) D. Hilar. Can. 5, in Matth. — (2) In lib. 2, *de Fide*, c. 8, Jodocus Clitoveus, ibid.

confusion de son état, s'il envisageait la beauté de Dieu. Ainsi les plus grands Prophètes (Isa. 9), après avoir entendu la voix de Dieu, crurent qu'ils avaient des lèvres souillées, et une langue impure.. Tout cela provient de ce que les choses qui semblent posséder quelque dignité et perfection, paraissent toujours imparfaites et moins dignes, quand elles sont comparées aux êtres plus éminents et plus nobles. Ainsi une étoile est brillante en comparaison d'un flambeau allumé sur la terre, mais sombre et obscure en comparaison du soleil; ainsi est l'ange tout spirituel au prix des hommes, mais non pas au prix de Dieu, dont l'unité et la simplicité l'emportent infiniment.

Qu'est-ce donc, très-grand Dieu! que la créature à votre égard? Qu'est-ce que l'homme mortel, qui habite une maison de boue et d'ordures, pour avoir quelque opinion de soi-même? Oh! qu'il sera confus et étonné quand il paraîtra en votre sainte présence! O homme fragile, homme inutile et abominable! qui bois l'iniquité comme l'eau, qui n'est que pourriture et la pâture des vers, que la pensée de la pureté de Dieu te doit faire paraître défectueux à tes propres yeux! Oh! tremble et frémis en toi-même, si jamais il te vient en pensée que tu es dévot et spirituel, craignant que tu ne sois terrestre et immonde aux yeux de celui devant qui les anges ne sont point spirituels.

QUATRIÈME MÉDITATION.

DU GRAND NOMBRE DES ANGES ET DE LEUR DISTINCTION.

—

I. Considérez qu'il y a une très-grande multitude d'anges. Le Prophète Daniel, dans une vision de la majesté de Dieu, en vit *mille milliers qui le servaient, et dix mille fois cent mille qui l'assistaient* (C. 7); et cependant ce n'en était qu'une partie, Dieu ne montrant à personne durant cette vie, tout ce qui est de sa grandeur et de sa magnificence, mais quelque échantillon seulement; c'est pourquoi il y avait bien d'autres anges dans le Ciel,

que ceux qu'il aperçut. En effet, les anges ayant été créés pour assister par honneur devant le trône de Dieu, pour former sa cour et sa maison, et l'y servir comme de nobles courtisans, puisque la majesté de Dieu est infinie, le nombre de ses anges doit être innombrable, car *l'honneur du roi est en la multitude de son peuple* (Prov. 14). Quelques théologiens conjecturent qu'ils sont en grand nombre, de ce qu'il n'y a que les anges du neuvième ordre qui soient gardiens des hommes, chaque ange devant se trouver assez occupé au jugement dernier, de ramasser la poussière de l'homme qu'il aura gardé, d'où il s'ensuit qu'il y a plus d'anges, qu'il n'y aura d'hommes sur la terre. Or, qui comptera le nombre des hommes? La Chine toute seule contient bien deux cent-cinquante millions d'âmes, combien plus grand nombre contient le reste de l'Asie, toute l'Europe, l'Afrique et l'Amérique, et toutes les îles de la mer; cependant, outre le dernier ordre des anges, il y en a huit autres, qui sont pour le moins aussi remplis; c'est pourquoi il y aurait au moins neuf fois autant d'anges que d'hommes. Mais, dit Job, *qui pourrait compter ses serviteurs* (C. 25)? Il n'appartient qu'à lui-même d'en savoir le nombre, lui qui sait *le nombre des étoiles et tous leurs noms* (Ps. 146). Pour nous, il nous suffit de savoir que la multitude des anges est la plus grande du monde, comme elle en est la plus belle et la plus florissante, pour apprendre à nous humilier et à rentrer en notre néant.

Car, ô Dieu très-grand! si vous avez un si grand nombre d'anges, tant de nobles créatures toutes consacrées à votre service, hélas! que suis-je? et puis-je même un instant fixer votre attention! ô mon Dieu! vous avez bien d'autres serviteurs que nous, vous avez bien d'autres honneurs et d'autres services que de notre part. Oh! je le reconnais, je suis donc serviteur inutile. Quand vous ne me regarderiez jamais, et que toujours vous me dédaigneriez, ô mon Dieu, n'avez-vous pas des millions d'anges bien plus dignes d'attirer vos regards que les œuvres d'un vermisseau mourant.

II. Considérez la distinction de tous les anges; car ils peuvent être ou d'espèces différentes, ou tous individus de la même espèce. La raison en est que Dieu peut créer un autre monde tout semblable à celui-ci, dans lequel les anges seraient de même espèce que dans le nôtre; et non-seulement Dieu peut produire un autre

monde semblable à celui-ci, mais aussi qui soit beaucoup plus parfait et plus excellent en toutes choses. Car le monde étant fini, ne peut épuiser la puissance infinie de Dieu, et quelle que soit la perfection du monde créé, Dieu peut toujours en produire un autre plus excellent ; c'est pourquoi Dieu peut produire des anges de différente espèce. Or, de savoir ce qu'il a fait, c'est un secret que l'Ecriture sainte n'a point révélé clairement, c'est pourquoi saint Augustin confesse ingénument (1), qu'il ignore la différence des anges, sans exposer pour cela son salut, parce que cela n'appartient pas à la foi. Mais les théologiens ne s'étant point arrêtés là avec ce grand docteur, ont voulu éclaircir cette difficulté, et ceux qui en parlent avec plus de vraisemblance, disent qu'entre les anges, les uns sont de diverses espèces, et de nature et essence différentes, comme seraient une aigle et une colombe ; et que les autres de même espèce sont comme deux colombes ensemble ; et comme le monde corporel contient plusieurs créatures matérielles, dont les unes sont différentes d'espèce, et les autres semblables ; de même le monde intellectuel, qui est le monde des anges, est composé d'anges qui sont aussi différents et semblables. Ce qui fait la gloire d'un roi fort, c'est d'avoir une grande multitude de sujets, et une grande diversité de nations ; c'est pourquoi Dieu qui fait éclater sa puissance dans les anges, les a créés en grande multitude et en grande diversité.

O mon âme ! voilà ce qui doit servir d'objet à la joie des Bienheureux, c'est de voir tant d'excellences et tant de beautés différentes parmi ces princes spirituels. Oh ! quel indicible contentement de voir sur le théâtre des Cieux ce spectacle ravissant! O grand créateur ! que louée éternellement soit votre puissance, qui a fait des chefs-d'œuvre si admirables ! oh ! quand verrons-nous ce monde d'esprits bienheureux ! oh ! quelle joie vous avez préparée à vos élus ! Hélas ! nous vivons sur la terre parmi les animaux sans intelligence, associez-nous un jour à la multitude de vos anges, et que nous voyions ces princes illustres de votre céleste Jérusalem.

III. Considérez l'ordre et la disposition des anges. Car saint Denis (2) l'Aréopagite instruit par saint Paul, qui avait été ravi jusqu'au troisième Ciel, les dispose et les partage en trois grandes

(1) Contra Priscill. cap. 11. — (2) De Cœl. Hierarch. cap. 7, 8 et 9.

classes, qu'il appelle hiérarchies, c'est-à-dire, principautés sacrées : la première suprême, la seconde moyenne, la troisième dernière. Et selon d'autres, la première épiphanie, la seconde hyperphanie, la troisième hypophanie. Ensuite il partage chacune de ces hiérarchies en trois autres troupes, qu'il appelle ordres, et d'autres, chœurs. Dans la première hiérarchie, ce sont les Séraphins, les Chérubins et les Trônes. Dans la seconde, les Dominations, les Puissances et les Vertus. Dans la troisième, les Principautés, les Archanges et les Anges. Et ce que saint Denis enseignait, les Juifs l'ont tenu avant lui d'une ancienne tradition qui avait cours parmi eux. Tellement qu'il faut contempler Dieu dominant les anges comme un puissant monarque qui a trois grands empires, et en chaque empire trois grands royaumes, et en chaque royaume trois grandes provinces, toutes riches et peuplées de nations différentes. Or, puisque chaque ordre des anges n'est autre chose qu'une certaine multitude d'anges qui se ressemblent davantage, et par leur nature et par les offices de la grâce, il est à présumer que tous les anges des divers ordres sont aussi de diverses espèces ; et même que dans un ordre il y a encore de la différence d'espèce ; car Saint Denis (1) enseigne que chaque ordre a ses anges suprêmes, moyens et inférieurs, si bien que ce serait vingt-sept espèces différentes. Mais il ajoute encore que les ordres des anges sont innombrables, tant Dieu les a diversifiés. Et le saint Docteur (2), depuis, a cru qu'il y avait autant d'espèces différentes qu'il y avait d'anges, ce qui serait une merveille de Dieu, capable de ravir des esprits infinis. Néanmoins quand il n'y aurait que neuf espèces différentes, autant que d'ordres ou de chœurs, c'est assez pour nous faire admirer et honorer l'excellence des anges ; car, si l'homme, qui ne surpasse l'animal que d'un degré, a tant de privilége et d'excellence au-dessus de lui, l'Ange du dernier ordre, qui surpasse aussi l'homme d'un degré, en doit autant avoir au-dessus de l'homme, que l'homme au-dessus de l'animal ; et un Archange, qui surpasse un Ange d'un degré, en doit autant avoir par-dessus l'Ange, que l'Ange par-dessus l'homme. Que sera-ce donc de l'éminence d'un Trône, de la splendeur d'un Chérubin, et de la sublimité d'un Séraphin ?

(1) Cap. 10. Hugo de S. Victor. Comment. in hoc caput. cap. 14.—(2) Quæst. 50, art. 4.

O Dieu suprême, que vos œuvres sont élevées au-dessus des cieux ! Quel monarque eut jamais une cour semblable à la vôtre! Je suis ravi, mon Dieu, de la vue de votre auguste grandeur; bienheureux esprits, louez-le, bénissez-le incessamment, puisqu'il vous a comblés de tant de perfections. Hélas ! les hommes qui vous honorent si peu, ne vous connaissent pas, et s'ils vous connaissaient, leur froideur se changerait en zèle et en dévotion ardente, et leur négligence en une sainte activité, pour se porter à vous rendre les respects que mérite une excellence si grande. Pour moi, devant qui vous faites briller quelque éclat de vos grandeurs, si peu de connaissance que j'en aie, je m'en sens comme réduit au néant; je découvre manifestement que mes actes de soumission ne sont pas dignes de considération, après ceux que vous rendent sans cesse tant de sublimes Chérubins et Séraphins, dont la gloire et l'excellence est si relevée au-dessus de nous, créatures chétives, formées de fange et de boue ! je me repens de m'être jamais estimé; je ne suis pas plus qu'un grain de poussière. O grandeur de Dieu, que vos courtisans sont admirables ! et vous me permettez d'aspirer à leur être éternellement associé !

CINQUIÈME MÉDITATION.

DE LA PREMIÈRE PUISSANCE DES ANGES, QUI EST L'ENTENDEMENT, ET DE LEUR SCIENCE NATURELLE.

—

I. Considérez que les anges étant des substances spirituelles, sont doués naturellement de la faculté d'entendre et de connaître. Or, comme l'ange est la substance spirituelle la plus noble après Dieu ; aussi a-t-il l'esprit le plus vif et le plus pénétrant après celui de Dieu. De là vient que les anges connaissent naturellement toutes les choses naturelles qui sont au monde, et les plus grands secrets de la philosophie, l'essence des cieux, les propriétés des éléments, et toutes les autres créatures animées et

inanimées. Dieu a imprimé en eux, dès l'instant de leur création, les idées de toutes sortes de créatures, afin qu'ils les pussent connaître. Ils sont aussi grands théologiens, et par la vivacité de leur esprit ils connaissent que Dieu est, et entendent beaucoup mieux quelles sont ses perfections, que jamais esprit humain n'a pu le faire naturellement. C'est pourquoi si l'homme rentre en lui-même et veut considérer quelle est la force de son esprit, en comparaison de celui d'un ange, il trouvera bien de quoi s'humilier, et verra combien il se rend ridicule, quand il s'estime être un grand esprit ; car véritablement l'esprit de l'homme, comparé à celui d'un ange, après l'état de péché, est aveugle ; et l'âme raisonnable, est en son commencement, comme une table rase et une simple capacité, où il n'y a rien de tracé ni d'écrit ; aussi c'est avec mille peines, qu'il acquiert quelque science des choses de la nature, en laissant toujours beaucoup plus qu'il ignore ; au lieu que l'ange, avec une merveilleuse vitesse, sans difficulté, connaît tout en un instant, et par une saillie prompte et subtile atteint tous les objets naturels.

Ne t'enorgueillis donc point, ô mon âme ! pour ton esprit et ta capacité ; ne prétends point que l'on te juge fort éclairée, ne trouve point étrange que l'on ait peu d'estime de ce que tu es et de ce que tu fais. Ne prétends jamais marcher de pair avec les grands et les esprits supérieurs. Ne t'afflige jamais si les hommes connaissent la bassesse et la pauvreté de ton esprit et en ont mauvaise opinion, efforce-toi plutôt de l'avoir toi-même la première. Dans ces pensées, et animé de ces sentiments, j'aurai un respect profond pour les anges, comme étant les esprits les plus éclairés et les plus pénétrants de tout le monde, aux prix desquels les savants philosophes et les théologiens de l'Eglise ne sont que comme de petits enfants qui commencent à parler et à apprendre l'A. B. C. Et cependant ils nous écoutent bégayer à notre mode les choses célestes et surnaturelles, et ne se rebutent pas quand nous leur adressons nos prières mal faites et mal composées ; comme le plus grand frère parmi les hommes écoute son petit frère, qui à peine délie sa langue pour bégayer quelques mots ; ainsi les anges nous entendent, disputant entre nous, ou priant. O douceur et condescendance des esprits célestes !

II. Considérez que la manière dont les anges connaissent les

choses naturelles, est beaucoup plus relevée que celle dont les hommes les peuvent connaître. Car, premièrement, les anges reçoivent immédiatement de Dieu les idées et les images qui leur représentent ce qu'ils connaissent, et sont par ce moyen enseignés de Dieu même ; au lieu que l'âme les reçoit des créatures corporelles, par le moyen des sens extérieurs et intérieurs, où elles font des impressions avant que l'âme soit capable de les connaître. D'où vient que la connaissance en est imparfaite, superficielle et peu profonde. En second lieu, les anges d'un simple regard d'esprit connaissent tout, tant les choses spirituelles que corporelles, d'une connaissance intuitive et souvent compréhensive; ils n'ont point ces longueurs de discours et ces traînées de raisonnement, au moins pour ce qui concerne les choses naturelles; ils ne connaissent point premièrement la cause et puis ensuite son effet, mais ils voient d'un même regard l'effet dans sa cause, et la cause dans son effet, aussitôt l'un que l'autre, par une intelligence parfaite; au lieu que l'homme connaît seulement une chose après une autre par le discours et par le raisonnement, qui est une méthode lente et tardive, et beaucoup plus obscure que n'est l'intellection des anges. Troisièmement, les anges ont toujours l'esprit ouvert et agissant, toujours actuellement occupé à quelque connaissance, au lieu que l'esprit de l'homme demeure dans l'inaction, comme pendant le sommeil. Enfin l'ange a cela de propre ; comme il pense toujours à quelque créature, soit à soi-même, soit à un autre, il pense aussi toujours à Dieu, parce que sa propre substance est un miroir fidèle des perfections divines, et que les créatures en gardent au moins quelques traces; c'est pourquoi en se voyant lui-même, il connaît Dieu, aussi bien qu'en considérant les autres choses créées. D'ailleurs, comme il voit la créature telle qu'elle est, il connaît et aperçoit en elle la dépendance où elle est de Dieu ; c'est pourquoi il ne peut la regarder, sans[1] s'élever à Dieu; au lieu que l'homme souvent pense à la créature, sans s'élever à son créateur, et pense à lui-même, sans voir qu'il est dépendant de Dieu.

O âme raisonnable ! il ne tient qu'à toi d'imiter la perfection des anges en ce point. N'es-tu pas éclairée de la lumière de la foi, et aidée des forces de la grâce? Sera-t-il dit qu'un ange, par les seules forces de la nature, ne puisse penser à une créature, sans penser au Créateur, dont elle est dépendante, et que toi,

avec toute la grâce de Dieu, tu vois des êtres créés sans t'élever à l'être incréé? L'ange même damné ne voit pas une créature qu'il ne voie aussitôt la dépendance où elle est de Dieu, et qu'il ne pense à lui. O mon Dieu! je ne veux donc plus regarder la créature que je ne pense à vous en qui elle subsiste, et de qui elle dépend. Ce serait pour moi une honte intolérable de manquer, avec le secours de la foi et de votre grâce, à une chose à laquelle un démon ne manque point avec ses seules forces naturelles.

III. Considérez ce que dit très-bien saint Augustin dans la *Cité de Dieu* (1), que toute la science des choses temporelles et corporelles dont les démons sont enflés d'orgueil et de présomption, est vile et peu estimée des bons anges, au prix de la charité qui les sanctifie, et de l'amour de Dieu qui les embrase. Car les bons anges ne font point état de toutes les choses inférieures, ni de la grande science qu'ils en ont ; ils chérissent mille et mille fois plus le moindre degré de charité, que la plus haute perfection de la science des choses fragiles et terrestres, science que saint Augustin (2) appelle une science de démons et de réprouvés, si elle est sans charité. Et en ce point saint Paul s'est rendu angélique et imitateur des anges, avouant devant tout le monde *que quand il aurait toute la science du monde, il ne serait rien, s'il n'avait la charité* (1. Cor. 13) ; qu'il ne lui servirait de rien de tout savoir, s'il n'aimait Dieu ; aussi dit-il que la *science enfle, et que la charité édifie*. Il en est, dit saint Bernard (3), de la science sans charité, comme d'une viande que l'estomac ne peut digérer, faute de chaleur ; cette viande ne fait que corrompre le corps humain, et le remplit d'humeurs préjudiciables à sa vie. Telle est la science des démons, parce que c'est une science sans charité, que les bons anges méprisent, ne faisant état que de la science du salut, qui a des traits de feu pour les embraser d'amour.

O mon cœur! *pourquoi cherches-tu davantage dans le chemin d'Egypte pour y boire de l'eau trouble* (Jerem. 2) ? Aimons Dieu, brûlons d'amour pour ses perfections infinies. Ah ! nous ne serons point repris pour avoir ignoré les sciences humaines et les secrets curieux de la terre et des cieux ; mais nous serons repris si nous avons

(1) Lib. 9. c. 22. — (2) Epist. 19 ad Januarium. — (3) Serm. 36, in Cant.

manqué d'amour. Car voilà que tous les jours ceux qui ont peu de lettres et beaucoup de charité, s'élèvent de la terre et ravissent les Cieux, et nous, avec nos doctrines qui sont sans cœur et sans amour, nous sommes dans la fange et l'ordure des vices (1). Pardon, Seigneur, dorénavant je m'appliquerai plus à vous aimer et à vous complaire. qu'à savoir et à pénétrer les sciences inutiles, qui rendent l'esprit hautain et insolent, et qui n'élèvent pas vers le seul bien éternel et suprême.

SIXIÈME MÉDITATION.

DE TROIS CHOSES QUE LES ANGES NE CONNAISSENT PAS CERTAINEMENT PAR LEUR SCIENCE NATURELLE.

I. Considérez que les anges ne connaissent pas certainement par la force de leur esprit plusieurs choses futures. Naturellement ils ne sont point prophètes, c'est pourquoi les bons anges pendant le temps de leur épreuve, n'eurent aucune connaissance assurée de la gloire qu'ils devaient obtenir, pas plus que les démons, de leur damnation, les uns et les autres étant de pareille condition avant leur chute ; pas plus que nous encore, qui sommes entre la crainte et l'espérance, pour ce qui est de notre bonheur ou de notre malheur dans l'éternité. Aussi la connaissance de sa propre glorification fait plutôt partie de la récompense que du mérite ; et partant, elle ne se doit donner à la créature que lorsqu'elle est dans un état dont elle ne puisse plus déchoir. Or, les anges, dans le temps de leur épreuve, étaient dans l'état du mérite, et capables de se perdre ; dès lors, il ne leur appartenait pas d'avoir l'assurance de leur glorification à venir, laquelle Dieu ne revèle que très-rarement et à peu d'entre ceux qu'il chérit le plus tendrement. Il est vrai pourtant que les anges conjecturent très-subtilement par l'état des choses présentes ; et comme un sage politique connaît ce qui doit arriver dans un royaume, selon l'état

(1) S. August. Confess. l. 8. c. 8.

des affaires, et un habile médecin prévoit par les symptômes quelque chose de ce qui doit arriver au malade ; ainsi un ange qui a l'esprit très-grand et une longue expérience du passé, peut connaître beaucoup de choses qui arriveront selon la disposition de l'état présent qu'il considère ; mais ce n'est que par conjecture et avec beaucoup d'incertitude, principalement quand les choses sont trop éloignées de lui, et qu'il y a trop d'incidents à considérer, ou bien quand une chose peut être empêchée par les hommes, ou par quelque accident fortuit. Que si les démons ont autrefois rendu des oracles, et prédit aux mortels ce qui devait leur arriver, ce n'a été qu'avec beaucoup d'équivoques et de tromperies, et avec plus de mensonges que de vérités, car la science certaine de l'avenir n'appartient qu'à Dieu, c'est le privilége de sa divinité, de connaître infailliblement ce qui doit être à l'avenir.

Vous donc tout seul, ô mon Dieu ! vous savez ce qui doit être de moi, et quelle doit être mon éternité. *J'ai dit, vous êtes mon Dieu, mon sort est entre vos mains* (Ps. 30). O Dieu ! vous savez seul si je serai heureux ou malheureux ; et puisque c'est un droit qui appartient à vous seul d'être certain d'une chose qui m'est si importante, je n'en demande point de certitude en cette vie, afin que vous ayez seul cet avantage. Je me contente de vous servir en mon incertitude, purement par respect pour votre infinie majesté. Puissé-je le faire très-parfaitement, afin que je jouisse du repos que je ne puis trouver ailleurs que dans votre service !

II. Considérez que la seconde chose que les anges ne connaissent point parfaitement, est le secret de nos cœurs, nos pensées et nos affections intérieures, tandis que nous les tenons cachées au fond de nos âmes, sans les vouloir manifester ; car c'est un privilége que Dieu a donné à l'homme d'être le seigneur de son cœur, et d'avoir un domaine sur toutes ses pensées et ses désirs intérieurs ; domaine qui est tel que les anges bons ou mauvais n'y ont aucune puissance. Car, s'ils connaissaient nos pensées et nos désirs intérieurs malgré nous, nous n'en serions pas absolument les maîtres ; à dessein de plaire aux anges, ou par crainte de leur déplaire, nous formerions des pensées et des désirs, ou nous les délaisserions, ce qui irait au préjudice du domaine que Dieu nous a donné sur ces choses. De plus, c'est un trait de la providence de Dieu, que notre intérieur soit ainsi caché aux anges, principalement aux démons ; car quelquefois ils s'abstien-

draient de tenter des hommes vertueux, s'ils savaient leurs constantes et fermes résolutions ; ce qui leur ferait perdre l'occasion de combattre, de vaincre et de triompher d'eux, ainsi qu'il fût arrivé à Job, que jamais le diable n'eût essayé de le tenter, s'il eût su sa force et son courage D'autres fois aussi ils prendraient occasion de tenter l'homme avec plus de hardiesse, lorsqu'ils le verraient porté intérieurement à quelque péché, ou vacillant en ses résolutions ; car l'assaillant en cette disposition, ils le précipiteraient beaucoup plus aisément, et le perdraient plus sûrement. S'ils connaissaient les désirs et les prétentions des hommes, ils prendraient mieux leur temps pour les empêcher de réussir, et en traverser l'accomplissement. Ce qui donnait occasion aux premiers chrétiens de faire souvent des oraisons mentales, sans exprimer de bouche les demandes qu'ils faisaient à Dieu. Ce que conseillait l'abbé Isaac (1), craignant que les démons qui tentent grandement ceux qui prient, ne sachent nos intentions pour s'en prévaloir, ainsi que fait un guerrier qui a espionné et découvert les desseins de son ennemi. Voilà pourquoi Dieu n'a voulu donner aux anges la connaissance de nos pensées qu'à mesure que nous nous découvrons nous-même à l'extérieur, ou que nous voulons qu'ils aient cette connaissance. Hors de là, ce qu'ils en connaissent, ce n'est que par conjecture, ou par quelque signe extérieur qui les trompe assez souvent, principalement les anges mauvais, qui précipitent leurs jugements, et sont téméraires à juger de l'intérieur. Il n'appartient qu'à Dieu, qui a le domaine de nos cœurs, d'en avoir la connaissance. Et Jésus donne des preuves de sa divinité, quand il découvre les secrets des Pharisiens et de ceux avec lesquels il conversait sur la terre.

O Jésus ! ô noble Fils de Dieu ! à qui jamais mon cœur n'est inconnu ; que n'ai-je toujours des pensées et des affections qui vous soient agréables, pour reconnaître sans cesse votre domaine et votre autorité sur moi. O mon Dieu ! je vivrai toujours en votre présence, je me souviendrai, dans mes pensées et mes désirs, que mon cœur vous est toujours à découvert, et puisque vous n'avez point voulu que les anges prissent part au domaine de mon cœur, pourrai-je jamais le livrer à la servitude des créatures terrestres ? Oh ! vous seul, vous êtes le Dieu de mon cœur et mon partage pour toute l'éternité.

(1) Cassien, Collat. 9, c. 35.

III. Considérez que les anges ne connaissent point naturellement les choses surnaturelles, comme le mystère de l'Incarnation, du saint Sacrement de l'autel, et semblables merveilles que la foi nous enseigne (1). Ce qu'ils en peuvent connaître certainement et avec assurance, est leur possibilité; car, comme ils savent naturellement que Dieu est tout-puissant, ils concluront certainement qu'elles sont possibles. Ensuite, ils pourront se douter quelquefois, sur certaines apparences, et quelques conjectures, si elles sont actuellement. Ainsi en voyant l'humanité de Jésus-Christ sans subsistance, ils pourront conjecturer que la subsistance divine tient sa place, et ainsi soupçonner l'Incarnation ; mais ils n'en seront point assurés par cette voie, la chose pouvant être d'une autre sorte. De là vient que ce qu'ils connaissent certainement des mystères surnaturels, c'est par la révélation à laquelle ils soumettent leur esprit. Dans la grandeur de ces mystères, les anges supérieurs croient à Dieu qui se manifeste immédiatement à eux, et les anges inférieurs croient aux supérieurs, quand ils leur annoncent de la part de Dieu ce qu'ils en doivent croire. Et même ils reçoivent parfois des instructions de l'Eglise, selon que dit saint Paul : *La sagesse de Dieu est manifestée aux Principautés et aux Puissances des Cieux, par l'Eglise* (Eph. 3).

J'apprendrai de là à ne pas vouloir sonder par la raison les objets sublimes de la foi, mais de m'en rapporter à la révélation qui m'est déclarée par les prélats de l'Eglise, qui sont comme mes anges supérieurs. Les aigles du ciel sont trop faibles pour les pénétrer sans l'assistance de la révélation, que feront donc les oiseaux de ténèbres qui ont la vue si basse et si débile ? Ah ! Seigneur, la lumière de la terre ne peut éclairer le ciel et le rendre visible, et notre raisonnement naturel ne peut sonder la profondeur de vos mystères divins. Je croirai donc, sans plus rechercher, à tout ce que la sainte Eglise croit, et me propose de croire. Ah ! Seigneur, il est impossible que ce que nous propose votre Eglise, ne soit très-véritable : je mourrais pour cet article. Je crois assurément un seul Dieu en trois Personnes. Oh ! il est vrai, très-noble Fils de Dieu, vous avez pris chair humaine pour moi, je garderai cette croyance jusqu'au dernier soupir.

(1) Quæst. 57. art. 50.

SEPTIÈME MÉDITATION.

DE LA SECONDE PUISSANCE DES ANGES, QUI EST LA VOLONTÉ, ET DE LEUR AMOUR NATUREL.

I. Considérez que si les anges ont un entendement pour connaître toutes sortes de choses, ils ont aussi une volonté libre ; car tout ce qui est esprit a la volonté et la liberté. Pour entendre cette vérité, il faut considérer que les créatures tendent à quelque but ou à quelque chose, en quatre manières. Premièrement, elles y tendent par un mouvement reçu et sans en avoir conscience, comme une flèche que l'archer décoche vers le but ; elle y va droit sans le connaître, et non par sa propre vertu, mais par une vertu étrangère. Secondement, elles y tendent et y vont d'elles-mêmes, mais pourtant sans connaître où elles vont. Ainsi d'elle-même la pierre descend, par son propre poids, vers le centre, sans le connaître. Troisièmement, elles y tendent et y vont d'elles-mêmes avec connaissance, mais pourtant sans faire réflexion sur la chose où elles se portent, ni la comparer à d'autres biens, ni penser à ce qui en doit arriver ; ainsi les animaux se portent aux choses qui flattent leurs sens, avec la connaissance de ces choses, comme le cheval à l'avoine, le cerf à sa nourriture ordinaire, et cela par une inclination naturelle, qui est l'appétit sensitif. Quatrièmement, les créatures tendent et se portent à quelque bien avec connaissance de cause, ayant la conscience de leur mouvement, comparant les biens vers lesquels elles se portent avec d'autres biens moindres ou plus grands, et prévoyant ce qui doit arriver par suite d'un tel désir. Et cette inclination s'appelle volonté, laquelle convient aux anges et aux hommes ; car, par leur entendement, ils discernent les choses où ils se portent, ils les comparent avec d'autres biens, et pensent à ce qui en doit

résulter ; et il est en leur pouvoir de se porter d'eux-mêmes où ils voudront.

Donc, avoir une volonté, ce n'est pas aimer brutalement et inconsidérément, mais plutôt, c'est aimer angéliquement et intellectuellement. Si donc l'homme a une volonté semblable à celle des anges, pour se porter vers son objet avec connaissance, avec réflexion et prévoyance de l'avenir, qu'il s'efforce de ne point abuser de la volonté en l'appliquant aux objets terrestres sans réflexion, comme font les animaux sans raison. O le divin souhait de Moïse! *Plût à Dieu que les hommes fussent sages, et qu'ils entendissent et prévissent les choses dernières* (Deut. 32.)! O mon âme! prends ce souhait pour toi, *que tes yeux devancent toujours tes pas* (Prov. 4.), sois sage en tout temps, et prévois en tout ce que tu aimeras.

II. Considérez en second lieu le pouvoir merveilleux de la volonté des anges, en tant qu'elle a Dieu pour objet qu'ils peuvent naturellement aimer comme auteur de la nature, plus qu'eux-mêmes et que ce qui est au monde ; car ils ont une disposition et une tendance naturelle à l'amour de Dieu par-dessus toutes choses. La raison en est que Dieu a créé l'ange dans un état droit et parfait, sans aucune perversion et dépravation naturelle. Or, s'il n'avait la puissance et la capacité d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, il serait pervers et corrompu dès sa création ; car, quelle plus grande perversité et corruption, que de ne pouvoir aimer Dieu plus que les créatures? Si donc Dieu a créé l'ange dans un état de droiture, sans doute il lui a donné une volonté habile à l'aimer naturellement par-dessus tout. Secondement, c'est une inclination naturelle, dans ce qui est partie d'un tout, d'aimer plus le tout que la partie. Ainsi la main s'expose pour le salut du corps, parce que c'est son tout ; et comme la raison imite l'inclination naturelle, un bon citoyen s'expose au péril de la mort, pour la conservation de l'Etat. Or, Dieu est le bien universel de toutes choses, il est le tout du monde ; et l'ange, qui n'est qu'une partie de ses créatures, peut naturellement aimer Dieu plus que tout le reste. Troisièmement, le goût, qui n'est point trompé, chérit davantage ce qui lui paraît plus doux et plus délectable. Or, Dieu est souverainement bon et délicieux à la volonté spirituelle ; c'est pourquoi l'ange, qui a l'esprit naturellement sain, jugeant qu'il doit être aimé par-dessus tout, et sa conscience lui représentant

qu'il y aurait de l'iniquité à l'aimer moins que la créature, ou seulement à l'égal de la créature, il a le pouvoir de l'aimer plus, de se complaire et de se délecter en lui plus qu'en tout ce qui est créé.

Oh! que Dieu a donné à l'ange une nature parfaite et excellente! et que l'homme était heureux dans l'état de l'innocence première, et avant que sa nature fût corrompue par le péché, pouvant alors, comme un ange, par ses forces naturelles, aimer Dieu par-dessus toutes choses. Que j'ai sujet de me lamenter maintenant de la corruption du péché, et de la faiblesse naturelle de ma volonté, qui ne peut plus de soi-même se porter à vous aimer, autant que vous êtes aimable, ô souveraine beauté, par-dessus toute créature! Hélas! Seigneur, je répands mes pleurs, et j'exhale devant vous mes plaintes. La concupiscence de mes sens me fait une guerre sans trêve, pour me porter à des objets sensuels, qu'elle me représente faussement être les plus doux et les plus désirables de ce monde. Hélas! que d'assauts et de tempêtes, parmi lesquels mon âme tomberait en enfer, si vous ne la secouriez de votre grâce, pour lui redonner la puissance de vous aimer par-dessus tout. Ah! Seigneur, il n'y a que votre grâce qui me puisse aujourd'hui rétablir. Faites, ô mon Dieu! que je n'en sois jamais privé, afin que par ce moyen je puisse toujours vous aimer à l'imitation des anges.

III. Considérez le pouvoir de la même volonté des anges, en tant qu'elle regarde le prochain. Leur volonté, comme un arbre à deux branches, se porte d'un côté à Dieu, et de l'autre au prochain; c'est pourquoi les anges n'ont point seulement l'amour naturel de Dieu; mais aussi ils ont un amour naturel pour leur prochain, qui sont les autres anges; car si tout vivant aime naturellement son semblable en nature, bien plus les anges spirituels doivent aimer naturellement les autres anges dans lesquels ils voient une image de leur beauté. Pour mieux pénétrer cette vérité, il est important de remarquer que tous les anges, excepté le premier et le dernier, peuvent être comparés à ceux qui leur sont supérieurs en nature, en grâce ou en office, ou bien à ceux qui leur sont égaux en ces mêmes choses, ou enfin à ceux qui leur sont inférieurs. Que si, dit excellemment le Docteur séraphique (1), vous considérez comment un ange aime un autre ange

(1) In 2. Dis. 3, art 3, q. 2.

qui lui est supérieur, il l'aime plus que tous les autres ; car, sans lui porter aucune envie, il lui désire toute l'excellence du bien que Dieu lui a donné par-dessus les autres, et en a une complaisance toute cordiale et tout affective. Si vous considérez comment il aime son égal, il l'aime naturellement plus que tous les autres, d'une affection toute familière ; car il converse davantage avec lui, et se console plus doucement de la société de l'ange, qui est de même ordre que lui, comme un homme se familiarise davantage avec ses compatriotes et ses compagnons d'office. Si vous considérez comment il aime son inférieur, il l'aime plus que tous les autres ; car il le purifie et l'illumine, et lui communique plus de biens. Pour ce sujet l'ange peut dire : *Il a ordonné en moi la charité* (Cant. 2), c'est là vraiment l'ordre d'un parfait amour, et tel que nous le dépeint le divin saint Denis (1), qui l'avait appris de saint Hierotée en son livre des Louanges de l'amour, où il disait que l'amour avait une vertu unitive, qu'il unissait les égaux dans une société commune, qu'il excitait les supérieurs à procurer le bien de leurs inférieurs, et qu'il dirigeait les inférieurs vers leurs supérieurs, pour leur rendre amoureusement des devoirs convenables. C'est tout ce que pratiquent les anges en leurs affections réciproques.

J'admirerai la belle harmonie de cet amour qu'ont les anges l'un pour l'autre. Oh ! si nous pouvions ainsi aimer le prochain ! Oh ! le céleste modèle de dilection ! Contemple, mon âme, cet exemple, *et fais selon ce qui t'est montré en la montagne* des anges (Exod. 25). Aime ceux qui sont plus grands que toi, leur désirant sans envie la conservation des grands biens dont ils sont en possession. Ne dédaigne pas ceux qui te sont égaux, et si tu en trouves de plus indigents que toi, puisqu'il a plu à la bonté divine que tu ne fusses pas la plus misérable des créatures, communique-leur de tes biens. O bienheureux anges ! demandez cette charité pour tous les hommes de la terre, afin que l'amour règne au lieu de l'envie et du mépris, de la dure avarice et de la cruelle impiété. O la désolation de toute la terre ! il n'y a plus de fraternité ni de bienveillance réciproque. La haine, l'envie, le larcin, la cruauté, débordent de toutes parts, personne presque ne considère l'intérieur des âmes. Sauvez-moi, créateur des

(1) De Div. Nominib. c. 5.

anges! dans ce déluge et cette grande mer de perdition, donnez-moi la charité comme elle est dans vos anges et dans vos archanges. Ainsi soit-il.

HUITIÈME MÉDITATION.

DE LA TROISIÈME PUISSANCE NATURELLE DES ANGES, QUI EST LA PUISSANCE MOTRICE, ET DE LEUR MOUVEMENT.

I. Considérez ensuite que si les anges ont un entendement si grand et une volonté si accomplie, ils doivent avoir la faculté de se mouvoir eux-mêmes et de se transporter d'un lieu à l'autre. Il est bien vrai que Dieu ne se meut point; mais cela vient de sa perfection même, qui est l'immensité, par laquelle étant déjà partout, il n'a pas besoin de se mouvoir; car où irait-il, puisqu'il est déjà en tout lieu ? Mais l'ange n'est point partout, c'est pourquoi rien n'empêche qu'il n'ait une puissance motrice, pour se porter d'un lieu à un autre. Or, ce qui est ici à peser particulièrement, est la perfection de cette puissance motrice ; car, comme la substance de l'ange est la plus parfaite des substances créées, aussi faut-il estimer que ses facultés naturelles sont les plus parfaites, et dès lors qu'il est doué d'une vitesse et d'une agilité nonpareille. En effet, les oiseaux ne volent pas si légèrement dans l'air, les vents ne sont pas si impétueux sur la mer, et le trait décoché n'arrive pas si vite à son but, qu'un ange, par une agilité incroyable, ne se porte où il veut. Car, c'est comme en un clin d'œil qu'il passe d'un royaume à l'autre, qu'il descend du Ciel sur la terre, et remonte de la terre au Ciel par la vigueur de sa nature, pénétrant tout sans trouver de résistance et d'obstacle dans son chemin. Pour ce sujet Tertullien disait (1) que les anges étaient partout en un moment, voulant dire qu'en peu de temps ils se trouvaient où ils voulaient, tant ils sont dispos et agiles. Voilà

(1) Apolog. c. 22.

pourquoi ils sont les premiers serviteurs et les ministres du roi de l'univers, qui veut être servi promptement, car il n'y a que ceux qui sont prompts et diligents à exécuter leurs ordres, qui soient dignes d'être au service des rois (Prov. 22). Il en est de même de Dieu, à qui les lenteurs sont odieuses. Mais ce qui rend plus admirable le mouvement des anges qui servent Dieu, c'est qu'il n'est jamais hors de Dieu ; ils ne sont jamais déréglés, dit le séraphique Docteur (1), ni en montant vers Dieu pour le contempler, ni en descendant jusqu'à l'homme pour le garder, car ils voient Dieu face à face partout où ils sont envoyés, et ils se meuvent au dedans de Dieu même (2).

A l'exemple de la vitesse des anges, efforçons-nous donc de servir notre Dieu avec promptitude et diligence ; ne remettons point à demain le bien que nous pouvons faire aujourd'hui. O Roi des anges ! je m'animerai à satisfaire avec diligence et avec joie aux obligations que vous m'imposez, je courrai à votre service comme un cerf après les fontaines d'eau vive. Ni le froid, ni le chaud, ni le sommeil, ni la lassitude ne m'arrêteront pas un moment jusqu'à ce que je m'acquitte de mes obligations. Et puisse mon mouvement être toujours en vous, en la pensée de votre présence, et en la vue de votre admirable lumière, que les anges ne cessent jamais de contempler ?

II. Considérez, en second lieu, que, quand les anges se meuvent eux-mêmes pour arriver en quelque lieu, ils s'y transportent entièrement selon toute leur substance, et non par partie ; ce n'est pas comme un animal qui remue une partie de son corps tandis que les autres sont immobiles ; la langue parle et se meut, le cœur palpite et se débat, un bras s'avance ou se retire, pendant que le reste du corps est sans mouvement. Car l'ange ayant une substance indivisible, quand il s'applique à un lieu, c'est totalement et selon tout son être. Aussi a-t-il cela de propre, d'être tout entier dans le lieu qu'il occupe, et d'être tout entier en chaque partie du lieu, comme l'âme raisonnable qui est aussi entière en une main que dans tout le reste du corps ; car l'ange n'est pas seulement présent dans un lieu, parce qu'il y opère quelque chose; mais même quand il ne ferait aucune opération extérieure, il peut y être présent par sa substance : or, sa subs-

(1) In Brevil. cap. 8. p. 2. — (2) Greg. Mag. Com. 34, in Evang.

tance est tout entière dans le lieu qu'elle occupe, et toute entière en chaque partie du lieu; il n'a donc pas de mouvement partiel; là où il se porte, c'est selon tout son être. Nous devons imiter cette perfection des anges dans notre mouvement spirituel, par lequel nous nous portons à Dieu comme au lieu de notre repos et de notre sûreté. Car si sa substance est spirituelle, comme celle des anges, pourquoi se porterait-elle à Dieu comme à son lieu de repos, non selon tout son être et toutes ses forces, mais à demi et comme imparfaitement, se partageant entre le créateur et la créature ? N'est-ce point une chose monstrueuse que l'âme soit tout entière dans la moindre partie de son corps, et qu'elle ne soit qu'à moitié à Dieu. Si je connaissais une seule parcelle de mon cœur, disait un grand serviteur de Dieu (1), qui ne fût pas embrasé de l'amour sacré, je la voudrais arracher. O Dieu immense, ce n'est pas trop d'un cœur humain pour vous le consacrer entièrement! Oh! je renonce à l'affection misérable qui m'empêche d'être tout à vous, je ne veux point de réserve en mon cœur, et de toute ma force, et de toute ma puissance, je veux combattre mes concupiscences et vous chercher jusqu'à la mort.

III. Considérez que les anges, par leur puissance motrice, peuvent aussi mouvoir les autres substances, soit spirituelles, soit corporelles. Ils peuvent mouvoir les autres substances spirituelles, ainsi qu'il apparut quand ils portèrent l'âme du pauvre Lazare dans le sein d'Abraham (Luc. 16), et quand les bons anges chassèrent les anges rebelles du Paradis (Apoc. 12), et que l'ange Raphaël lia Asmodée dans les déserts de la Thébaïde (Tob. 8). Ils peuvent encore mouvoir les substances corporelles, ainsi qu'il apparut dans le ravissement du prophète Habacuc, qu'un ange prit par les cheveux et transporta de Judée en Babylone, sur la fosse aux lions où était Daniel mourant de faim (Daniel, 14); et ainsi qu'il apparaît tous les jours par le mouvement continuel des cieux et des astres, qui ne provient que des anges commis à cette charge. Or, comme les anges peuvent mouvoir d'un lieu à un autre les choses corporelles, selon qu'ils ont plus ou moins de puissance et d'activité, ils peuvent ensuite produire des effets admirables, et comme innombrables, en appli-

(1) Le B. François de Sales.

quant les corps qui ont la vertu d'agir à ceux qui peuvent recevoir leur impulsion. Tout ce qui peut s'opérer par la vertu naturelle des minéraux, des herbes et des simples, les anges peuvent s'en servir à l'égard des hommes. Ils peuvent faire descendre le feu du ciel, bouleverser les eaux de la mer de fond en comble, et ainsi causer des embrasements et des inondations étranges. Ils peuvent transporter les montagnes, déraciner les forêts, exciter les bêtes farouches à la fureur, agiter tant de choses dans le monde, qu'ils le rendent inhabitable aux humains; car il n'y a point de puissance sur la terre qui leur soit égale. Un seul ange met à mort tous les premiers-nés d'Egypte en une nuit (Exod. 12). Un seul ange défait cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de Sennachérib (IV. Rois, 19). Tous ces effets et mille autres, ont porté saint Augustin à dire (1), que plusieurs désirent la puissance des anges, mais peu leur justice et leur sainteté, et que leur puissance est si grande, que s'ils faisaient ce qu'ils peuvent, le monde ne pourrait subsister. Ce qui fait que sa conservation est admirable contre les démons, qui ne demandent que la ruine des œuvres de Dieu, et principalement des hommes; mais leur puissance est arrêtée par celle des bons anges, qui s'opposent aux ruines qu'ils voudraient causer, ou bien par la providence de Dieu qui les a frappés de crainte, en sorte qu'ils redoutent, nonobstant leur malice, d'user de voie de fait, pour détruire l'ordre du monde, ou de rien entreprendre contre la vie des hommes, s'ils n'en ont une permission expresse : *car les démons croient et tremblent*, dit l'Apôtre saint Jacques (Jacq. 2).

O Seigneur, qu'elle est aimable la providence par laquelle vous avez soin de conserver le monde et nos vies, contre la force des cruels démons; je vous en ai une obligation très-grande. Et puisque les peuples paient des tributs aux rois qui défendent leurs terres de l'irruption des ennemis, je veux vous rendre le tribut de mon cœur et de mes services tant que je vivrai. O Seigneur! comme vous nous sauvez de la ruine corporelle qu'ils nous pourraient causer, ainsi préservez-nous de la ruine spirituelle qu'ils nous préparent. Oh! envoyez-nous vos bons anges à cet effet. Secourez-nous, Seigneur, que vos ennemis intimidés

(1) In Psal. 95.

s'éloignent et se dissipent. Défendez-nous de leurs maléfices, et de tout ce qu'ils pourraient machiner maintenant et à l'heure de la mort, contre nos corps et nos âmes.

NEUVIÈME MÉDITATION.

DU TEMPS, DU LIEU ET DE LA FIN DE LA CRÉATION DES ANGES.

I. Considérez que le temps auquel tous les anges ont été créés, est le même que celui auquel les cieux et tous les éléments furent tirés du néant. Car, pour mettre fin aux débats qui se sont élevés à cet égard dans l'Eglise, le quatrième Concile général de Latran déclare que Dieu, par sa vertu toute-puissante, a créé tout ensemble, dès le commencement du temps, l'une et l'autre créature spirituelle et corporelle; c'est-à-dire, l'ange et le monde (1). Si bien que les anges ont été créés de Dieu avec le ciel, et au même instant qu'il tirait tout le monde des abîmes du néant. Et certes, puisque les anges font une partie de l'univers, ils ne doivent pas être créés séparément. Que si saint Isidore pense là-dessus qu'il n'y a point d'apparence que Dieu ait créé les anges au même temps qu'il produisait l'enfer, puisque le supplice ne se prépare point pour l'innocence, et que les anges étaient encore innocents, lorsque Dieu créa l'enfer au centre du monde, sa pensée nous donne sujet d'admirer la justice étrange et épouvantable de Dieu, qui, au même instant qu'il crée les anges, apprête l'enfer pour ceux qui seront ingrats. Et si saint Jérôme, croyant que les anges ont été créés plusieurs siècles avant le monde, considère (2) que Dieu aurait été servi depuis longtemps par les Principautés, les Dominations, les Archanges et les Anges, et qu'ils auraient subsisté longtemps, sans vicissitude et sans mutation, sa pensée servira à nous faire admirer la bonté de Dieu à l'égard des bons anges.

(1) D. Bonav. in 2. q. 2. part. 1, art 1, p. 3. — (2) Ad cap. 1, Ep. ad Titum.

Et s'ils ne sont créés que depuis que le monde est, c'est-à-dire depuis environ six mille ans, nous avons assez de sujets de reconnaître la bonté divine, qui a conservé ces anges depuis tant de siècles dans leur félicité, et dans l'exercice perpétuel de ses louanges.

O justice! ô miséricorde! il y a bientôt six mille ans que les anges sont créés, et depuis, les bons ont persisté constamment dans le service de Dieu, et dans leur félicité; au contraire, les impies et les pervers ont persisté dans leur supplice dont ils ne sont point soulagés. Oh! que nous devons appréhender l'état des damnés! Oh! que nous devons désirer l'état des anges heureux!

II. Considérez que non-seulement les anges ont été créés avec le Ciel, mais aussi qu'ils ont été créés dans le Ciel. L'Ecriture sainte l'insinue quand elle dit que les anges, savoir les bons et les mauvais, ont fait un combat dans le Ciel, que les mauvais ont été chassés du Ciel, que Lucifer est tombé du Ciel, et que Satan a été précipité du Ciel comme la foudre, d'où il suit qu'ils ont été créés dans le Ciel (1). Ce que Dieu a voulu premièrement, parce que les anges étaient les plus nobles et les plus sublimes de toutes les créatures, et les prémices de toute la nature créée, et dès lors il leur appartenait d'être créés dans le Ciel suprême, qui est le lieu le plus éminent et le plus élevé; car ils ne devaient pas être produits hors du monde, ils devaient être compris dans son ensemble, afin d'avoir du rapport et de la liaison avec les autres parties. Et puis, le Ciel est le lieu destiné à la contemplation de la divinité : or, les anges étant spirituels, étaient plus capables de contemplation que le reste des créatures; c'est pourquoi il leur appartenait d'être créés en ce lieu de repos et de tranquillité, où Dieu découvre ses merveilles, et manifeste sa gloire. C'est ce qui les devait obliger à s'y maintenir par leur fidélité; et cependant, créés dans le Ciel, ils ne s'y sont pas tous conservés.

Qui pourra donc se tenir assuré du Ciel, et vivre sans crainte sur la terre et hors du Ciel? ce n'est pas le lieu qui sanctifie les hommes, mais ce sont les hommes qui sanctifient les lieux. Il n'y a pas de lieu dans le monde qui donne assurance du salut; Judas est tombé à l'école du Sauveur, Adam est tombé dans le

(1) Apoc. 11. — Isai. 12. — Luc. 10.

paradis terrestre, et l'ange est tombé du Ciel en la présence et sous les yeux de la divinité. S'ils eussent habité en Dieu par affection, ils eussent été conservés. Oh! donc, mon âme, ne nous rassurons point sur le lieu corporel, mais que Dieu soit plutôt notre refuge, et habitons en lui par une affection intime.

III. Considérez que non seulement les anges ont été créés avec le Ciel et dans le Ciel, mais encore qu'ils ont été créés pour le Ciel, c'est-à-dire, pour y être toujours heureux et y contempler et louer Dieu éternellement, s'ils se maintenaient dans la soumission à ses œuvres. Si bien que tout est céleste en leur création, et tout y ressent le Ciel. Dieu donc en les créant se proposait d'en tirer de la louange et de la gloire, et leur donnait l'être de la grâce afin qu'ils pussent obtenir la félicité, et par ce moyen le louer, le chérir, le glorifier dans tous les siècles des siècles. Et comme ses attributs sont infinis, il les créa avec une grande diversité de dons, de nature et de grâce, afin que l'un le louât dans l'un de ses attributs, plus particulièrement, l'autre dans un autre. C'est pourquoi les uns louent sa majesté, d'autres sa sagesse, et d'autres sa bonté. Ceux-ci le louent comme créateur et conservateur, ou auteur de la grâce et de la gloire. Ils reçurent même des noms propres de création, qui pour la plupart ont trait à la perfection de Dieu, à la glorification de laquelle ils étaient plus spécialement destinés. Mais il ne faut pas sitôt se lasser de méditer en ce sujet le beau dessein de Dieu. Tout grand, tout heureux, et tout satisfait qu'il est en lui-même, et de lui-même, néanmoins il veut que mille milliers de créatures soupirent après lui, ravies de ses beautés infinies, et chantent ses louanges en tous les siècles des siècles. C'est pour cela qu'il a créé les anges en nombre infini, tous capables de le connaître et de le glorifier selon son désir ; car ce sont les secondes splendeurs du monde, et les rayons de la première lumière, qui est l'essence infinie, beaucoup plus portés au bien qu'au mal auquel leur nature n'a point d'inclination par elle-même (1). Et parce que Dieu ne veut pas que d'autres soient admis à sa gloire, que les plus généreux qui auront fait preuve de vertu et de fidélité ; pour cela, à l'instant de leur création, ils ne sont pas encore bienheureux, ni possesseurs de la claire vision,

(1) Nazianz. Orat. 42 et 48.

mais ils sont destinés à cette fin, obligés d'y tendre et d'y parvenir, par les moyens qu'il leur donne; et ceux qu'il a prévus éternellement devoir faire bon usage de ces moyens, ont été prédestinés à ce bien souverain, comme au contraire il a réprouvé éternellement un tiers de ces anges qu'il a prévus devoir insolemment, par l'abus de ses grâces, s'associer à la rebellion de Lucifer, le chef des réprouvés. Partant, de toute éternité Dieu a eu une bienveillance commune pour tous les anges, désirant leur donner à tous la béatitude, s'ils usaient des moyens qu'il leur donnerait, au moment de leur création, pour s'en rendre dignes. Mais comme ces moyens étaient tels, qu'ils ne nécessitaient pas leur volonté, et que chacun d'eux en pouvait faire un bon ou un mauvais usage par sa liberté, ils avaient tous en leur puissance leur prédestination ou leur réprobation, leur demeure perpétuelle avec Dieu, ou la séparation éternelle d'avec lui (1). Dieu n'a rien déterminé que sur la prévoyance certaine qu'il a eue de leur détermination, qui était en leur pouvoir, étant d'ailleurs tous, sans exclusion d'un seul, l'objet de la bonne volonté de leur créateur. Je vous contemplerai donc, mon Dieu! à l'égard de tous les anges, avant leur péché, comme un père commun envers ses enfants, auxquels il destine son héritage, sans exception, ou comme le maître du combat qui propose le prix de la victoire à quiconque s'y distinguera, donnant à tous le moyen d'y réussir. Oh! que cette conduite est pleine de bonté! Eh! de quoi se plaindra l'ange perdu, que de sa propre malice? car vous avez eu de la bonté pour tous; mais une partie des anges vous a frustré de la gloire que vous en pouviez attendre légitimement. Oh! mille fois heureux les anges, qui, en plus grand nombre, ont satisfait à votre juste intention!

O grand Dieu! il est juste que cent millions d'esprits soupirent sans cesse après vous, qui êtes le principe de tout, et le trésor de toutes les perfections. Il vous appartient, Seigneur, d'être glorifié en toute éternité par des créatures infinies. Oh! je vous rends grâces de ce que vous avez créé et destiné les esprits angéliques pour cette fin si haute et si relevée; car personne n'était capable de vous donner ce juste contentement. *O anges, louez-le donc tous* (Ps. 148)! Mais aussi, puisqu'il vous a plu créer nos âmes

(1) D. Aug. de Corr. et Grat. l. 1. c. 1.

pour la même fin, pour les associer à votre glorification éternelle, et pour y chanter avec eux, oh! je vous en bénis, je vous en ai une obligation sans bornes! Faites, mon Dieu, que je ne m'écarte point de ce but, ni de l'ordre de vos commandements, qu'il vous a plu me donner pour y atteindre. O esprits tout célestes et très-bons! favorisez nos efforts, soyez nos guides jusqu'à ce que nous soyons parvenus au lieu destiné, pour magnifier avec vous notre Dieu, notre souverain maître et commun créateur.

DIXIÈME MÉDITATION.

DES GRACES ET LUMIÈRES SURNATURELLES QUE LES ANGES REÇURENT EN COMMUN DANS L'INSTANT DE LEUR CRÉATION, ET DE CE QU'ILS FIRENT ALORS.

I. Considérez que les anges, dans le même instant qu'ils furent créés, reçurent la grâce sanctifiante avec les vertus surnaturelles qui l'accompagnent, savoir la Foi, l'Espérance, la Charité, et autres vertus infuses. Cette vérité est difficile à reconnaître, car ici il est question d'un fait qui s'est passé dans le Ciel, hors de la vue et de la connaissance des hommes, et d'ailleurs l'Ecriture sainte n'en parle point clairement. Elle dit bien de Lucifer : *Tu as été parfait en tes voies au jour que tu fus créé, jusqu'à ce que l'iniquité se soit trouvée en toi* (Ezéch. 28), mais elle ne dit pas que ce fut dans l'instant de sa création. Cette vérité donc se prouve seulement par l'autorité des Pères, et par quelques raisons qui la font juger convenable. Saint Basile dit (1) qu'il ne faut point penser que les anges aient été créés comme des enfants pleins d'imperfections; mais qu'ils furent ornés de la grâce, pour s'affermir dans le bien, et éviter le mal, et qu'au moment où le Verbe les créa, en même temps le Saint-Esprit les sanctifia. Saint Augustin dit aussi (2) que Dieu créait tout à la fois la nature et ré-

(1) In Ps. 129. — (2) De Civ. Dei. lib. 12, c. 6.

pandait la grâce dans les anges, en sorte qu'il les sanctifia aussitôt qu'il les créa; et saint Jérôme, que les anges furent créés dans l'onction et l'abondance du Saint-Esprit; c'est-à-dire, avec ses dons les plus précieux et les plus exquis (1). Et ceci semble être plus convenable à la libéralité et à la miséricorde de Dieu. Et puis, en cet instant ils étaient capables de recevoir la grâce, créés qu'ils étaient comme des vases précieux, et n'ayant aucune opposition à la sainteté, que Dieu est toujours prêt à donner aux créatures, quand il ne trouve point en elles d'obstacles ni d'empêchements. N'en trouvant donc point dans les anges, à l'instant de leur création, il leur aura prodigué ses grâces, et les en aura enrichis, ainsi qu'il créa les arbres chargés de fleurs et de fruits, en un état de perfection. Et comme les vertus infuses de la Foi, de l'Espérance et de la Charité suivent inséparablement la grâce dans la voie du ciel, avec la grâce, les anges furent revêtus alors de ces nobles habitudes; ils crurent en Dieu, ils espérèrent la félicité, et aimèrent saintement l'auteur de tous leurs biens.

Pensez ici combien Dieu désire ardemment que ses créatures soient saintes et embellies par la grâce; car il ne laisse point les anges un seul moment sans la leur donner. O Dieu très-miséricordieux! je vous loue et je vous bénis, de ce que vous avez plus d'inclination à donner vos grâces aux créatures, qu'elles n'en ont pour les recevoir. Ah! j'aurai maintenant plus de confiance, et je ne perdrai point l'espérance d'arriver à votre grâce; je considérerai en moi-même les oppositions que je vous fais, pour m'en délivrer au plus tôt.

II. Considérez qu'outre la grâce sanctifiante et les vertus infuses que Dieu donna aux anges à l'instant de leur création, il leur fit encore plusieurs révélations, et leur donna plusieurs lumières surnaturelles pour bien commencer à le servir. Et premièrement, il leur révéla le mystère de la Trinité; car c'était leur fin dernière, à laquelle ils devaient tendre et rapporter toutes leurs actions. Secondement, il leur révéla le mystère de l'Incarnation. Car si Adam eut cette connaissance en l'état d'innocence, les anges n'en devaient pas être privés, vu principalement que Jésus-Christ était leur chef, qu'ils devaient honorer. Troisièmement, il leur révéla que plusieurs d'entre eux devaient assister les hommes,

(1) In cap. Osée.

quand ils seraient créés sur la terre. Quatrièmement, il leur déclara toutes ses volontés, et leur donna l'ordre de se consacrer à son service, pendant leur temps d'épreuve, jusqu'à l'instant destiné à les glorifier, ou à les punir. En dernier lieu, il leur fit connaître la récompense des bons, la joie de sa vision, et le supplice des rebelles, le feu des enfers La raison véritable de tout ceci est, que les anges, dès cet instant, étaient destinés à servir Dieu, et à tendre vers lui. Car toutes ces lumières et ces connaissances étaient requises pour cet effet ; et Dieu, qui ne refuse jamais le nécessaire, leur donna toutes ces lumières et ces connaissances surnaturelles. C'est ce qui fait dire à saint Augustin (1) que les esprits angéliques ne furent jamais ténèbres en aucun temps ; mais qu'aussitôt qu'ils furent produits, ils furent lumières, pour vivre sagement et heureusement.

Pesez ici, que si, dès le premier moment, les anges ont eu toutes ces connaissances surnaturelles, qui étaient nécessaires à leur salut, combien l'homme est digne de blâme, qui passe plusieurs années dans l'ignorance de son salut, ne sachant ni sa fin, ni la voie pour y atteindre, quoiqu'il ait l'usage de la raison, et les grâces suffisantes. Ah ! Seigneur, je regrette d'avoir si longtemps vécu sans connaître ma voie. Malheur au temps où je ne vous ai point connu, ô vérité ancienne ! malheur à mon aveuglement qui m'a empêché si longtemps de vous contempler, ô vérité éternelle ! J'étais clairvoyant pour les choses terrestres, et j'étais stupide pour les spirituelles ; maintenant *illuminez mon entendement, et je considérerai les merveilles de votre loi* (Ps. 118).

III. Considérez que les anges se sont disposés à la grâce sanctifiante ; car avec les lumières qu'ils reçurent en cet instant, Dieu leur donna aussi des grâces actuelles et de pieux mouvements, pour exciter leur volonté au bien. A quoi ils coopérèrent, faisant quelques actes surnaturels de vertu, ou de Foi, ou d'Espérance, ou de Charité, par lesquels ils se convertirent tous à Dieu, et méritèrent le Paradis. Et parce qu'en considération de ces actes qu'ils produisaient, Dieu leur donna au même instant la grâce sanctifiante, par là ils se sont disposés eux-mêmes à leur justification. La raison est que Dieu ne donne point la grâce sanctifiante aux personnes qui ont l'esprit et la raison, sans qu'elles se dis-

(1) De Civ. lib. 11. c. 11.

posent elles-mêmes, par quelque effort et quelque coopération à sa grâce actuelle et excitante. Car, par la grâce sanctifiante, il se contracte une amitié et comme un mariage spirituel entre Dieu et la créature, qui partant y doit apporter son libre consentement. Et puis c'est l'ordre de la providence divine, que les créatures coopèrent à sa grâce, selon qu'elles en sont capables. Dieu t'a fait sans toi, dit saint Augustin (1) ; car afin qu'il te créât, tu ne donnas point de consentement. Comment aurais-tu consenti, toi, qui n'étais pas ? Mais celui qui t'a fait sans toi, ne te justifie point sans toi. C'est pourquoi il est vraisemblable que Dieu ne leur aura point donné la grâce sanctifiante, sans leur propre disposition. Ce qui leur fait beaucoup d'honneur ; car c'est chose plus honorable d'obtenir la grâce par sa propre disposition, y coopérant de soi-même, que de l'obtenir autrement, sans y rien apporter du sien ; c'est être en quelque sorte la cause de son bien. Enfin la nature angélique est plus active que la nature corporelle. Or le feu, dès l'instant qu'il est produit, s'élance vers le ciel, et le soleil darde ses rayons vers la terre ; à plus forte raison, l'ange orné de grâce et de vertu, aura-t-il produit quelques actions vertueuses dès le premier instant de sa création. Il est vrai que les anges étaient libres en cet instant, et pouvaient ne point coopérer aux attraits de la grâce excitante de Dieu ; mais comme ils sont tellement disposés, qu'ils ne se portent que difficilement au mal, n'étant point tentés par les insolentes passions de l'appétit des sens, et par les folles imaginations, les théologiens (2) pensent communément que tous les anges, sans exception, et même ceux qui depuis se pervertirent, aimèrent Dieu d'un amour surnaturel, et produisirent des actes intérieurs de quelque vertu, par lesquels ils méritèrent en cet instant la gloire éternelle du Paradis, et furent saints et agréables à Dieu, selon la justice présente. Si bien que Lucifer même aima Dieu d'une ardeur séraphique, en ce premier instant, et parut aussi élevé par l'excellence de ses vertus au-dessus des autres, que par la noblesse de sa nature. Ce que signifie mystérieusement le prophète Ezéchiel, lorsqu'il lui rappelle le souvenir de son bonheur passé, de sa grandeur, de ses richesses spirituelles : *Tu as été dans les délices du Paradis de Dieu, ton manteau était de toute sorte de pierres précieuses, de Sardonyx, de*

(1) De Verb. Apost. cap. 11. Serm. 5. — (2) D. Damasc. lib. 2, cap. 3.

Topaze, de Jaspe, de Chrysolythe, d'Onyx, de Béryl, de Saphir, d'Escarboucle et d'Emeraude (Ezéch. 28).

Pesez combien ce fut une chose agréable à Dieu de voir toute cette multitude innombrable d'esprits célestes concourir à l'aimer et à le servir, car chacun des anges le reconnaissait et l'honorait par quelque action sainte de l'être qu'il venait de recevoir. L'un formait des actes de Foi, l'autre d'Espérance, celui-ci de Remercîment, celui-là d'Amour, un autre faisait des exclamations intérieures ; en un mot, tous *les astres du matin le louaient ensemble, et tous les enfants de Dieu jubilaient* (Job, 38). O grand Dieu! il n'en est pas ainsi des hommes, qui demeurent si longtemps dans l'enfance et la puérilité, ne suivant d'autres guides que leurs sens. Et si, dans leur jeunessse, vous vous faites connaître à eux, et les appelez à votre service ; ils vous résistent souvent plusieurs années, et ne répondent pas à vos inspirations. Ah! je veux aujourd'hui vous suivre et correspondre à vos grâces ; je ne veux pas différer à demain : *Mon cœur est prêt, mon Dieu, mon cœur est prêt* (Ps. 107)! en cet instant, je vous le voue. En cet instant je déteste tous mes péchés passés. En cet instant je vous sacrifie mon cœur et toutes mes affections.

ONZIÈME MÉDITATION.

DES GRACES DIFFÉRENTES ET DES VERTUS PARTICULIÈRES DES ANGES DE DIVERS ORDRES.

—

I. Considérez que les anges de divers ordres reçurent des grâces différentes, plus ou moins, selon qu'ils étaient d'une nature plus ou moins excellente (1). Tous les anges, dit saint Jean Damascène (2), ont été créés par le Verbe, et ont reçu tous les traits de la perfection, par la sanctification du Saint-Esprit, en telle sorte pourtant qu'ils ont participé à la grâce et à la lumière,

(1) Magist. l. 1. Sent. dist. 1. — D. Thomas, Quæst. 62, art. 6. — (2) Lib. 2, Fidei, cap. 3.

chacun selon sa dignité. Les anges donc, plus subtils et plus pénétrants, furent appelés d'une plus forte vocation, et reçurent la sainteté en un degré plus éminent; le tout, par la pure bonté et la libéralité de Dieu, qui trouva convenable, dans la distribution de ses faveurs, d'avoir égard à la proportion de la perfection de leur être. Le Docteur angélique en donne deux raisons : La première, que les anges d'une plus grande dignité ont apporté une plus grande disposition, et se sont convertis à Dieu par un acte plus parfait; car plus l'esprit est grand et la volonté puissante, plus la créature coopère fortement à la grâce actuelle de Dieu, quand rien d'ailleurs ne s'y oppose. Donc, comme les anges se sont convertis à Dieu totalement et de toutes leurs forces en l'instant de leur création, ceux qui étaient d'une plus grande dignité auront eu une plus grande capacité pour la grâce, et l'auront reçue plus grande, comme les hommes qui se disposent par une plus fervente conversion, obtiennent une plus grande abondance de grâces divines. Il y a plus, les anges d'une espèce plus noble étaient destinés de Dieu à une plus grande gloire ; car, comme un architecte destine les pierres qu'il taille et polit le mieux à une plus belle place dans l'édifice, ainsi Dieu destinait les anges, dont le naturel était plus noble, à une plus noble place dans la gloire, par conséquent il leur aura donné de plus grands moyens pour y parvenir, c'est-à-dire de plus grandes grâces. Au reste, si Dieu se comporte autrement envers les hommes, élevant quelquefois à une plus haute perfection spirituelle ceux qui sont moins avantagés des dons de la nature, c'est que, pour les humilier, *il a choisi ce qui est insensé aux yeux du monde pour confondre la sagesse du siècle, et la faiblesse même pour confondre la force* (I. Cor. 1). Quant aux anges, il s'est contenté de les humilier par l'association des hommes à une pareille gloire, et par l'éminente exaltation de plusieurs saints, qui les surpasseront.

J'attendrai donc avec confiance une excellente gloire dans le ciel, si je veux produire les actes des vertus plus excellentes; car si Dieu garde une juste proportion entre la grâce et la nature, encore qu'il ne s'y soit point obligé par promesse, combien plus en gardera-t-il entre la gloire et la grâce, pour donner une meilleure place aux âmes les plus avancées en grâce et en vertu? Courage donc, ô mon âme! efforce-toi de produire quelque acte généreux en cette vie. J'apprendrai pareillement qu'il

faut faire bon usage des talents que l'on a reçus, comme un bon esprit, une bonne mémoire, un corps plus tempéré, et qu'il faut employer le tout à répondre aux grâces de Dieu, à l'imitation des anges ; mais qu'il n'en faut pas pour cela mépriser les autres, puisque, parmi les hommes, la grâce n'est pas toujours égale aux dons de la nature.

II. Considérez que les anges ont aussi eu des vertus particulières dans lesquelles ils ont brillé, les uns en une vertu, les autres en une autre. Ainsi les Séraphins ont excellé en tout, mais particulièrement en l'ardeur d'une charité indicible ; les Chérubins ont brillé par la science surnaturelle de la beauté divine ; les Trônes, par une soumission envers Dieu, la plus grande qui se puisse dire, et ainsi des autres anges, selon que l'enseigne dignement saint Denis (1). Et comme les saints de la terre ont excellé en quelque vertu, ce qui fait dire à l'Eglise que personne ne s'est trouvé pareil à eux, comme Noé s'est distingué par la persévérance, Abraham par la foi, Job par la patience, Joseph par la chasteté, David par la mansuétude, Daniel par l'oraison. Et comme les étoiles dans le ciel sont différentes en clarté, ayant chacune leurs lumières propres, ainsi que diverses pierres précieuses ont leur couleur et leur brillant particulier, de même les anges des différents ordres ont resplendi de l'éclat de quelque vertu plutôt que d'aucune autre. Ce qui a pu procéder de la grâce de Dieu, et tout à la fois de la ferme résolution de leur libre arbitre, correspondant à la grâce qui l'excitait.

Je prendrai donc la résolution de m'appliquer à une vertu, et de choisir celle qui sera plus convenable à mon état, pour m'y rendre parfait autant qu'il me sera possible ; car de se vouloir rendre parfait en toutes, tout à la fois, ce serait plutôt accabler l'esprit que de le soulager, puisque sa puissance est trop bornée pour tant d'entreprises. Ainsi fait celui qui entreprend de tout savoir, il ne se rend que médiocrement savant ; il vaut mieux acquérir un seul art parfaitement pour gagner sa vie, que de savoir toutes sortes de métiers imparfaitement. Je demanderai donc à Dieu qu'il m'inspire la vertu, à la pratique de laquelle je m'adonnerai parfaitement. J'implorerai aussi l'assistance des bons anges à cet effet. Confirmez-moi, mon Dieu, en l'exécution de ce

(1) De Cœlest. Hier. c. 7, 8 et 9.

dessein. Anges bienheureux ! aidez-moi à suivre l'exemple que vous m'en fournissez.

III. Considérez néanmoins que les anges, qui ont excellé dans une vertu, n'ont point négligé les autres, et n'en ont point été dépourvus ; car tous ils ont eu toutes sortes de vertus, mais l'une en un plus éminent degré que les autres. C'est ainsi que l'enseigne saint Denis (1), qui avait appris de saint Paul à parler des anges. Les premiers esprits, dit-il, ont, avec usure et surcroît, les saintes propriétés des inférieurs, tout comme ceux-ci ont aussi les propriétés de leurs supérieurs, mais moins parfaitement et dans un degré inférieur. Ce que dit aussi le grand saint Grégoire (2), qu'en la cité des anges il y a des choses qui sont tellement propres aux uns, qu'elles ne laissent pas d'être communes à tous les autres, et que les anges prennent le nom de la grâce ou de la vertu en laquelle ils excellent plus singulièrement. Ainsi les Séraphins sont appelés un feu, bien que tous les anges soient ardents et enflammés de l'amour de Dieu. Nous disons que les Chérubins sont une plénitude de science, bien que tous soient savants par la vue qu'ils ont de Dieu, qui est la source de la science, et ainsi des autres. Tellement qu'il n'y a pas de vertu dans un ange qui ne soit dans un autre ; mais les premiers possèdent et ont toutes les vertus dans le plus haut degré de perfection, et les anges inférieurs les possèdent en un plus bas degré. C'est pourquoi un ange n'excelle point en vertu relativement à ses supérieurs, mais seulement relativement à ses inférieurs, ainsi que la beauté et la splendeur des étoiles ne paraît pas devant le soleil, mais seulement en comparaison des moindres lumières et des petites étincelles de feu.

Je tirerai de là cet enseignement pour moi, c'est qu'il faut que je m'étudie tellement à exceller en une vertu dont j'aurai fait le choix, comme étant plus propre à ma vocation, que je ne néglige point pourtant la pratique des autres, mais que je les exerce fidèlement selon les occurrences et les occasions qui se présenteront ; car de quoi me servirait l'excellence d'une vertu, si une seule de mes passions indomptées m'en faisait perdre le mérite ? Aussi une seule vertu parfaite attire avec soi toutes les autres. Je prendrai donc la résolution de ne pas manquer en un seul

(1) Cœl. Hier. cap. 12. — (2) Homil. 34, in Evangel.

point, puisque celui qui manque en une chose est coupable, comme s'il manquait en tout. O Roi des vertus, donnez-les-moi toutes, accomplissez mon désir, qu'il ne reste pas une seule de mes passions à mortifier. O princes célestes ! priez pour nous, assistez-nous, que notre ennemi mortel ne nous prenne point en défaut sur une seule vertu ; que nous soyons munis et fortifiés de toutes parts, afin qu'il perde toute espérance de nous pouvoir vaincre.

DOUZIÈME MÉDITATION.

DES SAINTES PROPRIÉTÉS DES ANGES, DE LA PREMIÈRE HIÉRARCHIE DES SÉRAPHINS, DES CHÉRUBINS ET DES TRÔNES.

I. Considérez les Séraphins, qui sont les premiers de tous les anges, et qui, ayant toutes les vertus des anges inférieurs à un degré plus élevé qu'eux, paraissent plus particulièrement embrasés d'un ardent amour, qui est plus grand que leur science et que toutes leurs perfections (1); c'est pourquoi ils sont appelés Séraphins, mot hébreu qui signifie brûlant. Saint Denis parlant de leur amour en dit des choses si hautes, que c'est une merveille de l'entendre parler ainsi (2). Il dit premièrement que l'amour des Séraphins est toujours actif, parce qu'ils sont toujours en action de charité pour Dieu et les choses divines; car ils ne sont jamais en repos, ils ne se détournent point à d'autres objets, et leur désir est de ne jamais cesser leur dilection actuelle. Il dit secondement que cet amour est brûlant, c'est-à-dire qu'il n'a point de tiédeur; car la continuité de leur mouvement ne les rend pas plus tièdes et ne les fatigue pas ; c'est pourquoi leur amour est toujours brûlant, et toujours en sa grande ferveur. Il ajoute que cet amour est pénétrant, et qu'ils s'unissent à Dieu intimement,

(1) Albertus in summa Theol. parte 2, tract. 10, q. 39, memb. 1. art. 1. part. 1, de 16. proprietatibus amoris Seraphinorum. — (2) Hugo de S. Victore in Comment. Cap. 7, Cœl. Hier.

s'élançant à travers toutes les autres choses aimables pour arriver à lui. Mais ils comprennent mieux que nous toutes les raisons pour lesquelles Dieu mérite d'être aimé, et leur Théologie affective est bien supérieure à la nôtre. Il dit de plus que cet amour est très-fervent, c'est-à-dire que par leur amour ils s'élèvent non-seulement au-dessus de toutes les autres choses, mais au-dessus d'eux-mêmes; car, pour aimer Dieu uniquement, ils se méprisent et se renoncent eux-mêmes. L'eau bouillante tantôt s'élève et tantôt retombe, tandis que le feu l'échauffe et l'agite; mais eux, ils s'élèvent toujours dans l'amour de Dieu sans retomber jamais, comme si l'eau qui est au feu demeurait toujours enflée de ses bouillonnements. Tel est l'amour des Séraphins, ils sont portés à demeurer dans leur ravissement perpétuel sans jamais s'en relâcher ; c'est pourquoi leur amour est plus que fervent.

O bienheureux Séraphins, mille fois bénie soit votre volonté saintement embrasée d'un objet si saint! Oh! que les hommes n'ont-ils de plus sublimes sentiments de votre grandeur, pour l'honorer plus respectueusement! Je me réjouis, mon Dieu! de ce que vous êtes si excellemment aimé par ces très-nobles créatures, qui ne cessent jamais de crier avec ardeur : *Saint*, *Saint*, *Saint* (Isa. 6)! Oh! plût à votre bonté, mon Dieu, que nos cœurs fussent associés aux leurs, et brûlés d'une pareille ardeur! Mais, hélas! il n'y a que glace et impureté en nous. Hélas! il n'y a qu'amour mondain et terrestre. Jusqu'à quand demeurerai-je en ce déplorable état? Ah! mon Dieu, je ne puis davantage me supporter moi-même. Pourquoi donc m'avez-vous donné un cœur si vous ne voulez pas que je vous aime autrement ? O cœur créé pour aimer Dieu, jusqu'à quand demeureras-tu éloigné de ta fin, et de ton vrai bien? O bienheureux Séraphins, intercédez pour moi, obtenez-moi par l'ardeur de vos prières, ce feu que Jésus est venu apporter sur la terre, désirant passionnément qu'il brûle. Obtenez-moi ce feu qui fut donné aux Apôtres, par le Saint-Esprit, afin que mon cœur soit réduit en cendre et consumé d'amour. Ah! du moins, jetez-moi une étincelle qui réchauffe cette tiédeur qui m'est pire que la mort.

II. Considérez les Chérubins, en qui brille la science et la connaissance surnaturelle des choses divines; c'est pourquoi ils sont appelés Chérubins, c'est-à-dire, plénitude de science. Ce n'est pas qu'ils soient plus savants que les Séraphins, qui ai-

ment Dieu plus ardemment, le connaissent aussi plus parfaitement que les bons anges. Ils sont donc appelés pleins de science, comparés aux Trônes et aux anges de la seconde et troisième hiérarchie, qui sont moins parfaits qu'eux en la science des choses divines. Le Prophète Ezéchiel nous déclare leur science, lorsque racontant la vision des Chérubins, qui lui apparurent en figure corporelle, il dit : *Que tous leurs corps, et leurs mains, et leurs cous, et leurs ailes étaient pleins d'yeux* (Ch 10). Quant à saint Denis (1), il leur attribue particulièrement la science et la contemplation de la beauté divine; car ils sont éclairés par Dieu, afin qu'ils le connaissent, et qu'ils sachent avec combien de beauté et d'ordre il dispose toutes choses; et surtout, combien il y a de traits ravissants dans la beauté infinie de son essence; car c'est peu de voir l'ouvrage, si on méconnaît l'ouvrier; les beautés créées ne peuvent satisfaire, si l'on ne vient à connaître la beauté créatrice; partant, les Chérubins ne seraient pas pleins de sagesse, s'ils ne connaissaient la beauté divine, par laquelle toutes choses ont été si admirablement ordonnées. Ils sont donc savants dans la science de la beauté de Dieu, ils sont comme des miroirs rayonnants, dans lesquels Dieu imprime des traits et des ressemblances de sa beauté; ensuite de quoi ils la représentent aux autres anges inférieurs, et leur communiquent leur savoir, en leur annonçant les beautés de Dieu, et les exprimant autant qu'ils peuvent, pour les porter à la contempler et à l'aimer. C'est en quoi se complaisent ces anges. Voilà ce qui appartient aux Chérubins, voilà leur charge dans le Ciel, c'est de se porter à contempler et à annoncer une beauté infinie.

O contemplation admirable! ô science désirable! Oh! de quoi sert donc de regarder les beautés vaines et fragiles des créatures mondaines, pour détourner sa vue de la beauté increéee? de quoi sert de regarder les beautés humaines, et de gagner ainsi la vision des démons effroyables? O Seigneur, mon Dieu! ne faites point ce tort à votre infinie beauté, que nous vivions davantage sans la méditer; car vous êtes seul beau, d'une beauté immortelle : *Vous êtes tout admirable, mon Seigneur, et votre visage est plein d'attrayantes beautés* (Esth. 15). Oh! quand viendra donc le temps où je vous contemplerai à mon souhait! O mon Sei-

(1) Cœl. Hier. cap. 7.

gneur! si j'en avais maintenant quelque vue, je ne regretterais pas d'être aveugle le reste de mes jours, ce serait assez pour moi en ce monde, d'en garder le souvenir. O rayonnants Chérubins! illuminez-moi de votre science, que je désire par-dessus toutes les sciences du monde.

III. Descendez de la considération des Séraphins et des Chérubins à celle des Trônes, qui font le dernier ordre de la première hiérarchie. Le trait particulier de la vertu qui leur est propre, est l'extrême soumission qu'ils ont envers Dieu. De là vient qu'ils sont appelés Trônes, parce que tous les jugements de Dieu sont bien reçus en eux, ils s'y assujettissent parfaitement; et quoi qu'il fasse, ils le supportent, ils le défendent contre toutes sortes de murmures et de blâmes, et n'ont point de plus grand bonheur que d'accepter et de recevoir en bonne part, tout ce qui vient de lui, comme des esclaves volontaires de toutes ses volontés. C'est pourquoi saint Denis (1) dépeignant leur vertu, les appelle les Trônes suprêmes et élevés, parce que leur nature est d'autant plus noble et plus élevée, qu'elle est mieux assujettie à Dieu; car c'est régner que de le servir, et la soumission envers lui est une élévation incomparable. Il dit qu'ils ne s'attachent à aucune chose basse, mais qu'ils adhèrent à Dieu constamment et fixement, parce que la nature soumise et abandonnée à la disposition de Dieu ne s'arrête pas aux raisons inférieures et terrestres; mais elle s'attache à Dieu, et ne veut rien voir que sa seule volonté pour toute raison. Il ajoute que les Trônes reçoivent les ordres de Dieu avec plaisir, et d'une façon spirituelle, sans trouver rien de trop pesant ni de trop difficile. Et comme la volonté de Dieu est supportée par peu de créatures, principalement dans les adversités, semblables à la colombe de Noé, qui, dans le déluge, ne trouvait point où reposer, les Trônes sont loués de ce qu'ils supportent Dieu, et le défendent contre toutes sortes de plaintes. Bref, saint Denis dit encore qu'ils sont disposés à recevoir, comme des serviteurs, tout ce qui vient de Dieu, qu'ils sont toujours prêts et disposés à ses volontés souveraines, comme les esclaves volontaires de sa grandeur; ils ne sont préoccupés d'aucune autre affection, leur entendement et leur volonté concourent de toutes leurs forces à ce dessein, et y persistent invariablement. Et

(1) Cœl. Hier. Cap. 7.

leurs actions sont si vertueuses, que saint Jean Damascène leur donne le titre de très-saints (1).

Admirez ces siéges vivants et ces Trônes de la majesté de Dieu. Ils sont premièrement élevés par leur dignité, ils sont affermis par leur stabilité; et puis, ils reçoivent Dieu venant en eux, et parce que ce sont des Trônes raisonnables, ils contribuent à sa réception, de toute leur affection, en sorte que c'est leur félicité de le recevoir. O mon âme! que tu seras heureuse, si, te résignant parfaitement à Dieu, tu pouvais approcher de la vertu de ces Trônes sublimes! Et à quoi tient-il que tu ne les imites, et que tu ne deviennes un trône de Dieu par une parfaite obéissance à tous ses jugements? Pourquoi as-tu jamais ouvert ton cœur aux plaintes et aux murmures? Pardon, mon Seigneur, je vous fais dès maintenant ma soumission, je me rends à discrétion; faites, défaites, édifiez, ruinez, plantez, arrachez, vivifiez, exterminez, tout m'est bon et agréable, pourvu que ce soit de vous. O Seigneur! votre jugement est juste et équitable, à la vie et à la mort, je le défendrai constamment envers tous et contre tous; oui, mon Dieu, tout ce que vous voudrez, et rien autre chose.

TREIZIÈME MÉDITATION.

DES SAINTES QUALITÉS DES DOMINATIONS, DES VERTUS ET DES PUISSANCES DE LA SECONDE HIÉRARCHIE.

I. Considérez les Dominations, qui sont les premiers anges de la seconde hiérarchie. Et parce que notre céleste docteur saint Denis nous avertit (2), qu'il faut regarder avec des yeux célestes les anges de la moyenne hiérarchie; demandons à Dieu ces vues spirituelles, pour considérer premièrement les Dominations qui en sont les premiers, et y tiennent la place d'honneur. Leur sainte propriété et le trait particulier où ils excellent après les Séraphins, les Chérubins et les Trônes, est un grand zèle pour le

(1) Lib. 2. Fidei cap. 3. — (2) Cœl. Hier. cap. 8.

royaume de Dieu, afin qu'il soit toujours conservé, agrandi et florissant en toutes manières ; c'est ce que dit saint Denis (1), qu'ils ont un désir incessant de la domination et de la principauté du Seigneur ; c'est-à-dire, qu'ils ont un désir que Dieu soit toujours dominant et régnant, qu'il demeure au rang qui appartient à sa divinité, et dans la gloire de sa souveraineté, tenant toutes choses assujetties sous lui, étendant partout son sceptre. Car, comme les plus fidèles serviteurs d'un roi, sont ceux qui désirent le plus que son autorité soit maintenue et révérée, et que son royaume s'accroisse et prospère de plus en plus ; ainsi les Dominations ont un zèle plus brûlant pour le règne de Dieu en ses créatures. C'est pourquoi autant qu'ils peuvent, ils rendent les autres anges participants de leur zèle, et pour ce qui les regarde, ils ne s'assujettissent à rien de ce qui pourrait les détourner de Dieu, et résistent constamment à toute autre servitude qu'à celle de la grandeur divine. C'est là le caractère des Dominations, et la vertu où ils paraissent. Et puisque le grand saint Grégoire dit (2) : Malheur à l'âme qui ne reconnait rien en soi, des dons qui ont été faits aux anges ; malheur plus grand encore, si se reconnaissant privée de leurs vertus, elle ne gémit pas de son malheureux état.

Gémissons, si nous n'avons point ce zèle pour le règne de Dieu. Mais pourquoi n'aurions-nous pas cette vertu angélique ? sera-t-il donc dit que des soldats endurent tant de travaux, et combattent si vaillamment pour défendre le royaume d'un roi de la terre, auquel ils appartiennent, et que nous ne souffrons pas et ne soutenons aucun combat pour maintenir l'empire de Dieu dans les cœurs humains ? O Dominations saintes ! nous voulons imiter votre zèle, et s'il est nécessaire, nous perdrons la vie, plutôt que son royaume se dissipe. O Roi des rois, Monarque des monarques ! soyez donc toujours régnant et dominant, que tout genou fléchisse devant vous, que toute créature vous obéisse et reconnaisse votre suprême domaine.

II. Considérez la sainte propriété des Vertus qui suivent les Dominations, selon que saint Paul même les place en un endroit de ses Epîtres (Eph. 1), afin que personne ne leur dispute l'honneur de cette place. Leur trait particulier est de se porter à Dieu et à

(1) Cœl. Hier. cap. — (2) Hom. 34. in Evang.

toutes les choses divines, avec une force insurmontable, sans faiblesse et sans impuissance; c'est pourquoi saint Denis dit (1) que par le nom des saintes Vertus, il faut entendre une certaine force invincible, avec laquelle ils se portent au service de Dieu. Tellement que les Vertus ne manquent jamais par défaut de courage aux mouvements des inspirations divines, mais au contraire, généreusement et avec de puissants efforts, ils se portent eux-mêmes à Dieu, et y portent pareillement les autres anges inférieurs. En quoi ils imitent la vertu divine, forte en son action, et ne se laissent point arrêter par aucun obstacle dans l'exécution de ses desseins, immuable en sa persévérance, ne s'affaiblissant point, et ne languissant jamais par la longueur du temps. Ils savent que l'amour n'est point délicat, et qu'il ne se retrouve que dans les grands courages, qui savent passer au milieu de leurs ennemis, et par une grande résolution et générosité de cœur s'approchent des choses célestes, malgré toute sorte de difficultés. Car c'est ainsi que Dieu veut être servi ; c'est pourquoi il agrée tant la conduite de ces anges, qu'une grande prudence sauve d'indiscrétion et de témérité en leur vigoureuse et ardente poursuite, que pour ce sujet il s'appelle *le Seigneur des Vertus* (Ps. 23), et tout ensemble *le Roi de Grâce,* comme si sa gloire était d'être servi par ces saintes Vertus.

Que crains-tu donc davantage, ô cœur trop timide et trop faible ! Il faut être généreux et magnanime au service de ton Dieu ; car son *royaume des cieux souffre violence, et il n'y a que ceux qui se font violence à le conquérir* (Matth. 11). Demandons-lui seulement qu'il nous conduise, et puis allons tête baissée où il nous appelle, au travers des ronces et des épines, sans nous laisser arrêter par aucun obstacle. Sa grâce nous fortifie, nous ne succomberons pas dans cette lutte. O Dieu plein de toute excellence ! je l'espère constamment, s'ils se lèvent mille contre un seul, je passerai au travers pour m'avancer vers vous ; non, jamais je ne me rendrai, quelque difficulté qui se présente. Ah ! Seigneur, à l'imitation de vos Vertus magnanimes, je combattrai jusqu'à la mort sans perdre courage, pour acquérir la perfection à laquelle vous m'appelez.

III. Considérez encore les saintes Puissances, qui font le der-

(1) Cœl. Hier., cap 8.

nier ordre de la seconde hiérarchie. Leur trait particulier et leur conduite est toute douce et toute suave en sa force merveilleuse. Car, dit saint Denis (1), elles n'abusent point de leur force, comme des tyrans. Au contraire, ces saintes Puissances excellent en douceur et en bénignité; car, en se portant à Dieu bénignement et suavement, elles portent les autres anges vers la beauté de la vertu, avec bonté, douceur et bénignité. C'est là leur conduite excellente, par laquelle ils se comportent envers Dieu, comme de tendres enfants envers leur père, et se comportent envers leur prochain comme des pères pleins de tendresse pour leurs enfants, ayant pour Dieu une affection filiale, et pour le prochain une affection paternelle et suave. Ces anges goûtent combien Dieu est doux et suave, et croient que l'on ne saurait assez avoir de tendresse et de suavité d'amour à son égard; ils voient pareillement combien son esprit est débonnaire envers toutes ses créatures; c'est pourquoi ayant à traiter avec elles, c'est avec un esprit de douceur, par laquelle seule il les élève jusqu'à lui; car ces esprits ne sont puissants sur les autres, que par les doux attraits de leur bonté ; c'est pourquoi le titre de doux et de bon , semble appartenir plus spécialement aux derniers anges de la moyenne hiérarchie; car ils excellent en douceur par-dessus tous les autres anges inférieurs, et comme la douceur est une vertu aimable, qui a comme des charmes pour s'assujettir les cœurs et les gagner à son amour, ces anges sont appelés les Princes, ou les Puissances, parce qu'ils ont un grand empire sur Dieu et sur le prochain, au moyen de leur bénignité et de leur doux naturel. Ainsi Moïse fut puissant en œuvres et en prodiges, étant le plus doux des hommes de la terre; ainsi David fut selon son cœur, à cause de sa mansuétude, et les Apôtres furent puissants sur les peuples , parce qu'ils étaient comme des agneaux, traitant avec eux pour les amener à Dieu avec toute la douceur possible.

Oh! je désirerai l'imitation de cette vertu ravissante. Je me porterai donc à Dieu avec tendresse et suavité, et comme à un père plein d'une bonté tout aimable. Je m'efforcerai pareillement, en traitant avec le prochain, pour l'amener à Dieu, d'y apporter la plus grande douceur qu'il me sera possible, me ressou-

(1) Cœl. Hier. cap. 8.

leurs supérieurs, et tout ensemble de leurs inférieurs ; car, dit saint Denis (1), les Archanges s'unissent avec les Principautés et se règlent d'après eux, et par leur direction, afin d'unir les Anges dans l'unité et la simplicité d'une sainte intention ; ils s'unissent aussi avec les Anges, en ce que, comme les Anges annoncent aux hommes les révélations divines, eux aussi ils les annoncent aux Anges, et par l'entremise des Anges, aux hommes. Tellement que ce qu'il y a de propre aux Archanges, c'est de participer aux vertus, tant de ceux qui sont plus grands qu'eux, que de ceux qui leur sont inférieurs. Ils vont comme des abeilles recueillir le miel en diverses sortes de fleurs, ils prennent à tâche de se rendre le plus semblables qu'ils peuvent en vertus, à ceux qui sont établis au-dessus d'eux, et qui leur donnent par la prééminence de leur dignité, l'exemple du bien. Et parce que ce serait pour eux une honte de manquer des vertus qui brillent en leurs inférieurs, pour être aussi grands en vertu qu'en dignité, ils ont une sainte émulation pour leur vertu.

J'apprendrai de là un moyen d'être saint comme les Archanges, qui est d'imiter les vertus de tous les hommes vertueux de la terre, autant qu'il me sera convenable selon ma profession, tant de ceux qui sont élevés en dignité au-dessus de moi, que de ceux qui sont abaissés au-dessous de moi. Car pour ceux qui me sont supérieurs, je dois me représenter que Dieu me les propose comme des exemples qu'il me faut suivre ; et pour ceux qui me sont inférieurs, ce serait une honte de les surpasser en dignité, et de leur être inférieur en vertu. Moïse profita, en écoutant Jéthro, qui lui était inférieur en sagesse, et la reine de Saba devint plus sage, en écoutant Salomon qui la surpassait grandement. Ainsi les grands et les petits édifient les saints, qui prennent occasion de faire des progrès dans la vertu, de l'exemple des plus simples et des moins élevés, disant quelquefois après saint Augustin : Avons-nous honte de les suivre parce qu'ils nous ont devancés, ou plutôt n'aurons-nous pas honte de ne les pas suivre (2) ?

III. Considérez les Anges qui font le dernier ordre, et le neuvième chœur de tous les anges, et que Dieu a destinés à l'économie et aux affaires ordinaires et journalières du monde corporel. Ces Anges ont toutes les vertus des anges supérieurs, mais en

(1) Cœl. Hier. cap. 9. — (2) Conf. lib. 8, cap. 8.

un moindre degré de perfection : or, leur trait particulier est de se contenter du degré que Dieu leur a donné, par une sainte résignation qu'ils ont à l'état dans lequel ils sont créés : car, dit saint Denis (1), ils accomplissent, finissent, et terminent toutes les distinctions et les divers ordres des natures célestes. Sur quoi nous devons méditer que c'est volontairement et sans répugnance qu'ils sont les derniers. Par là ils excellent en humilité ; car bien que tous les anges, tandis qu'ils ont persévéré dans la grâce, se soient contentés de leur ordre, sans aspirer plus haut ; toutefois, comme il est aisé d'agréer sa condition, quand elle est plus sublime et plus élevée que celle d'autrui, les Séraphins, les Chérubins et les anges supérieurs ne sont point aussi recommandables par leur humilité que les Anges qui se sont vus les derniers, dépendants de tous les autres, et nonobstant leur propre excellence, avoir la charge de tout le monde, où ils sont employés jour et nuit. C'est ce que loue saint Augustin dans ces esprits, quand il dit (2), que la bienheureuse Cité de Dieu verra une grande merveille, c'est qu'un seul inférieur ne portera point envie à son supérieur, ainsi que maintenant, dit-il, les Anges ne portent point envie aux Archanges, pas plus que le doigt dans le corps ne porte envie à l'œil. Il ajoute encore que celui qui a moins reçu, est uni à celui qui a reçu davantage, par le lien paisible de la concorde. A quoi souscrit saint Bernard, au livre de la Considération (3), quand il dit : Qui a jamais ouï dire à aucun des Anges : Je ne veux pas être au-dessous des Archanges ?

Pourquoi donc s'attrister de se voir au-dessous des autres ? pourquoi se plaindre et murmurer contre la providence du Ciel ? pourquoi les plus pauvres et les inférieurs sont-ils souvent les plus vains et les plus orgueilleux ? Hélas ! les créatures mortelles et destinées aux vers ont bonne opinion de leur mérite, et il leur semble souvent que l'exaltation des autres soit leur propre malheur ; cependant je considère, ô mon Dieu ! que vous avez fait les anges d'essence et d'espèce différentes, tandis que les hommes sont tous pétris du même limon, et ne diffèrent que par des accessoires. Si donc les Anges demeurent satisfaits de leur état, quoiqu'ils en voient des millions d'autres plus élevés par la nature de leur substance ; de quoi pourront donc murmurer les hommes que vous avez

(1) Cœl. Hier. cap. 8. — (2) De Civ. l. 22. c. 30. — (3) Liv. 3. cap. 4.

créés de même espèce et de pareille substance, si quelques-uns sont un peu plus élevés par leurs qualités accidentelles? Ah! Seigneur, ces hommes-là ont trop d'arrogance, qui s'en prennent à vous de n'être pas des premiers et des plus avancés. Pour moi, je désavoue leurs murmures, et désirant imiter vos Anges pacifiques, je me contenterai de la dernière place. C'est trop pour moi d'être dans un coin de votre église avec les balayures, pour y supporter le plus pesant fardeau. *Ah! j'aime mieux être vil et abject en la maison de mon Dieu, que d'habiter les palais des pécheurs* (Ps. 83).

QUINZIÈME MÉDITATION.

DU TEMPS QUI FUT DONNÉ AUX ANGES POUR FAIRE LEUR SALUT, ET DU COMBAT QU'ILS EURENT ENSEMBLE PENDANT CE TEMPS.

I. Comme Dieu donne aux hommes un certain temps, pendant lequel ils ont à penser à leur salut, et peuvent mériter la gloire ou l'enfer, selon qu'ils obéissent à ses commandements; ainsi il donna un certain temps aux anges, durant lequel ils pouvaient mériter la gloire ou l'enfer. C'est ce qui est signifié par ces mots de l'Apocalypse : *La mesure de l'homme, qui est celle de l'ange* (C. 21). Car de même que Dieu ne voulait point donner sa gloire aux hommes jouissant de la raison, qu'ils n'eussent auparavant suivi la vertu, et fait le bien avec quelque persévérance; de même il ne la voulut donner aux anges qu'aux mêmes conditions; c'est pourquoi, avant de voir Dieu face à face, ils devaient faire le bien, y persévérer, et maintenir leur volonté dans la droiture et la justice. Aussi ces paroles : *Celui qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé* (Matth. 10); et, *Si le juste s'écarte de la justice, toutes ses bonnes actions seront oubliées* (Ezéch. 18), regardent autant les anges que les hommes. Or, parce que les hommes sont mortels, le temps pendant lequel ils peuvent mériter la gloire ou l'enfer, s'étend jusqu'au dernier moment de la vie. Et comme ils meurent, les

uns plus tôt, les autres plus tard, ce temps est plus long pour les uns et plus court pour les autres. Mais les anges n'ont pu avoir un temps limité par la mort, parce qu'ils sont immortels. C'est pourquoi on ignore combien long fut cet espace que Dieu leur donna, avant de leur accorder la gloire, ou de les condamner à l'enfer. Quelques-uns ont pensé qu'ils n'eurent qu'un instant, ce qui n'est aucunement croyable ; car un instant ne pouvait suffire ni à leur combat, ni à leur obstination, ni à leur persévérance. D'autres ont estimé qu'ils n'eurent qu'un jour, et que quand Dieu au premier jour de la création divisait dans le monde corporel la lumière d'avec les ténèbres, c'était une représentation de ce qu'il faisait dans le monde spirituel, faisant le jugement et le discernement des anges, dont les uns étaient des lumières par leur sainteté, et les autres des ténèbres par leur méchanceté, et les séparant les uns des autres pour donner la gloire aux bons, et l'enfer aux méchants. Ce qu'il y a ici de plus constant, c'est que le temps de l'épreuve des anges précéda la tentation d'Eve. Mais combien dura-t-il? c'est un secret inconnu : seulement nous pouvons dire que ce fut un temps fort court, et qui fut le même pour tous, parce que les anges ayant un esprit très-grand et très-actif, il leur fallait fort peu de temps et beaucoup moins qu'aux hommes, pour considérer ce qui était de leur devoir, et pour se sauver ou se perdre. C'est pourquoi en peu de temps ils se sont vus tous à la fin de leur épreuve, et promptement ils ont pu mériter les grandeurs de la gloire, ou se rendre coupables de l'enfer.

Je pèserai l'importance du temps qui nous est donné pour acquérir le Paradis ou l'enfer. Eh ! que ce temps est important, et que les hommes sont aveugles, qui, ayant pour la plupart un espace de temps bien plus long que celui des anges, en abusent cependant avec une licence effrénée ! Qu'admirerai-je davantage, ô mon Dieu ! ou de votre jugement qui donne peu de temps aux anges, et beaucoup aux hommes ; ou bien de la misère des hommes qui perdent les jours et les années, sans s'avancer dans la vertu ? O mon Dieu, que ce temps ne s'élève point contre moi pour me condamner au jugement ! Que je considère toujours qu'il est très-court, puisqu'il est très-incertain, et que je n'en perde pas la moindre partie que je ne l'emploie tout entier à votre gloire et à accroître mes mérites.

II. Considérez que pendant tout ce temps les deux tiers des anges qui avaient bien commencé, persévérèrent dans les actes de Foi, d'Espérance et de Charité, et dans les autres vertus qui leur étaient plus particulières. Les Séraphins dans l'amour, les Chérubins dans la contemplation de la beauté divine, les Trônes dans leurs profonds respects et leur soumission; et ainsi des autres; car les deux tiers des anges furent fermes en leur première résolution, jusqu'à l'instant de leur jugement. *Par la parole de Dieu*, dit David, *les Cieux furent affermis et toute leur vertu par l'esprit de sa bouche* (Ps. 32). Sur quoi le grand saint Basile dit (1), que ces Cieux sont les bons anges qui eurent, par l'aide du Saint-Esprit, la fermeté et la persévérance en toute vertu. Au contraire, un autre tiers après un heureux commencement changea et se pervertit, se laissant aller à l'orgueil et au mépris des ordres et des volontés de Dieu. Ce fut Lucifer de l'ordre des Séraphins, qui était le plus éminent par les dons de la nature et de la grâce, qui fit la première faute; et par son exemple en pervertit plusieurs de tous les ordres, qui se rendirent complices de sa malice, nonobstant tous les attraits et les grâces de Dieu, nonobstant les promesses qu'ils avaient de jouir bientôt de la gloire, et les menaces que Dieu leur faisait de les damner, s'ils étaient vicieux. C'était *le dragon qui attirait après lui la troisième partie des étoiles* (Apoc. 12). C'est-à-dire, que Lucifer gagnait au parti de son péché et de sa rebellion contre Dieu, un tiers des anges (2).

Je reconnaîtrai par là que ce n'est pas assez que de bien commencer; mais que le plus important est de persévérer en l'innocence jusqu'à la fin; car les anges pervers avaient heureusement commencé. Dans les chrétiens on ne loue pas les commencements, mais la fin. Judas a bien commencé et mal fini, il est damné : saint Paul a mal commencé et bien fini, il est sauvé. Donnez-moi donc, mon Dieu! par les mérites de tous les anges saints, que je persévère à leur exemple, que je ne sois point téméraire et inconstant, et changeant en mes résolutions comme les anges pervers.

III. Considérez qu'après la persévérance des bons anges, et le changement des impies et des rebelles, il y eut un combat dans le Ciel. Ce combat fut spirituel (3); car les bons qui persévé-

(1) D. Bas. in hunc Psal. — (2) D. Hier. Epist. ad Auriam. — (3) Gerson, Serm. de Ang. t. 4.

rèrent, furent vivement touchés de voir les autres s'éloigner de Dieu et l'offenser; c'est pourquoi animés du zèle de la gloire de Dieu, et brûlants d'une vive charité pour leur prochain, ils firent leur possible pour les convaincre, avant que d'en venir à la force, *et il se fit un combat dans le Ciel; Michel et ses anges combattaient contre le dragon, et le dragon combattait avec ses anges* (Apoc. 12). D'un côté Lucifer disait : *Je serai semblable au Très-Haut, j'élèverai mon trône sur les astres du ciel* (Isa. 14). Qu'y a-t-il de plus beau et de plus digne que moi dans l'étendue du monde, etc.? D'un autre côté, saint Michel le voulait humilier par cette parole, qui était comme son cri de guerre : *Qui est semblable à Dieu?* Que dis-tu, misérable, tu seras semblable au Très-Haut? quoi donc! le monde aura-t-il deux princes, le Très-Haut et toi encore? la créature n'est-elle pas infiniment au-dessous de la sublimité du créateur; cesse, cesse de vanter tes beautés et tes qualités honorables, *qu'as-tu que tu n'aies reçu, et si tu l'as reçu de quoi te glorifies-tu, comme si tu ne l'avais reçu* (I. Cor. 4)? Tu ne possèdes rien que par la bonté du Très-Haut, à qui t'égales-tu? la beauté, le plaisir, la grandeur et toutes les perfections glorieuses ne sont-elles pas infiniment plus en lui qu'en toi, qui n'es que son esclave? abaisse-toi plutôt jusqu'aux abîmes, anéantis-toi par ton obéissance, et tu trouveras plus de gloire en t'humiliant, que tu n'en pourras avoir par tous les excès de ton orgueil. Que si tu résistes, et que de ton plein gré tu ne t'abaisses, tu seras malgré toi abaissé, et tu deviendras plus vil que la poussière et les vers de la terre, afin que tu saches que la créature ne se doit pas comparer à son Dieu, car *qui est comme Dieu?* Par cette parole, qui est la signification même de son nom, Saint Michel touchait la plus haute raison qui puisse obliger une créature intelligente à demeurer ferme et inébranlable au service de Dieu; car un sentiment profond et une très-grande estime de la grandeur de Dieu et de son mérite infini, est la considération la plus forte et la plus puissante pour tenir dans le devoir les anges et les hommes, et les faire résister à toutes sortes d'attaques, de tentations et d'efforts contraires. Cette considération seule : *Qui est comme Dieu?* en vaut mille autres, qu'on pourrait avoir pour demeurer fidèle à Dieu. Elle adoucit toutes les difficultés du service de Dieu et de la solide dévotion; car avec cette conviction, la créature intelligente se

persuade facilement que son plus grand bonheur consiste à obéir à la volonté d'une si sublime majesté, et qu'il n'y a pas de bien comparable à celui de lui être agréable, soit en agissant, soit en souffrant; d'où elle s'excite elle-même, en vertu de ce sentiment, à la persévérance, quelle que soit la tentation qui se présente. C'est pourquoi saint Michel ne pouvait opposer à Lucifer une plus forte résistance, que cette sentence, qui est la racine et la source de toute sainteté : *Qui est comme Dieu?* Or, non-seulement Lucifer et saint Michel combattaient ensemble, mais aussi les anges de part et d'autre se joignaient à ces combats, les bons s'efforçant puissamment de gagner quelqu'un des pervers, avant que tout le temps destiné à leur épreuve, pour mériter ou démériter, fût écoulé. C'est pourquoi nous pouvons encore penser que les Séraphins les excitaient à l'amour de Celui pour lequel ils étaient eux-mêmes embrasés d'amour. Les Chérubins voulaient les gagner par la considération de la beauté de Dieu, leur montrant quelle peine ce serait pour eux d'en être privés éternellement. Les Trônes leur représentaient la soumission que devait avoir une créature au jugement de son Dieu. Les Vertus s'efforçaient de leur faire violence, s'ils eussent pu, pour les attirer. Les Puissances y allaient par une douceur indicible. En un mot, chacun des anges y employait son propre talent, mais en vain; car Dieu, après leur péché, ne leur donnant pas ses grâces plus spéciales, et ne leur accordant que des grâces suffisantes, simplement comme aux hommes qui sont tombés dans l'aveuglement, bien qu'ils eussent pu se rétracter et se convertir, et que Dieu eût été disposé à leur pardonner en ce cas; néanmoins de tant de millions de pécheurs, il n'y en eut pas un seul qu'on sache avoir fait pénitence et s'être humilié en son péché; mais au contraire ils s'endurcissaient de plus en plus en leur orgueil, ils méprisaient l'humilité des Anges, ils se moquaient de la douceur des Puissances, ils s'opiniâtraient contre l'effort des Vertus, ils retiraient leurs pensées de la beauté de Dieu, ils tenaient les Séraphins pour des furieux et des insensés. Et demeurant en cette résistance jusqu'à la fin de leur épreuve, qui fut de peu de durée, Dieu porta son jugement sur eux, donna la gloire aux bons, et chassa les méchants du Ciel pour les damner éternellement.

Pensons ici que, comme ce combat fut le plus puissant moyen

dont Dieu usa pour remettre en leur devoir ces anges égarés, désirant leur salut, s'ils eussent écouté les remontrances des bons et se fussent laissé persuader par eux, ainsi souvent Dieu permet, quand nous nous sommes oubliés, que nous trouvions des hommes vertueux qui nous remontrent nos fautes, et combattent nos vices, et c'est un des plus forts secours extérieurs que la bonté de Dieu nous envoie. O mon âme! ne nous opiniâtrons jamais en ce combat de charité, comme firent les démons. La correction fraternelle est un combat de charité qui ne donne point la mort, mais la vie. Quand donc, ô mon Dieu! on me montrera ma faute, je ne résisterai pas comme à un ennemi, je me laisserai vaincre pour être victorieux de mes vices. Ah! mon Dieu, tenez-moi toujours en cette résolution. Enfin, je me proposerai souvent ce principe de toute dévotion : *Qui est comme Dieu?* qui était capable de tenir tous les anges dans le devoir, sans une malice et sans une perversion extrême de leur volonté, qui leur en a fait faire un mauvais usage. Jamais donc je ne mettrai en oubli cette grande maxime, qui me faisant concevoir un juste sentiment des grandeurs de Dieu, et combien il mérite de respects, d'amour et de soumission de la part d'une créature, me fasse entendre, sans vaciller, que mon plus grand bonheur est d'être employé à son service, et de pouvoir lui complaire.

SEIZIÈME MÉDITATION.

DE QUELS ORDRES FURENT LES ANGES QUI PÉCHÈRENT, ET QUEL FUT LEUR PREMIER PÉCHÉ.

I. Des anges de tous les ordres péchèrent, entraînés par l'exemple et la persuasion de Lucifer. Saint Paul attribue aux démons les noms de Principautés, de Puissances et de Dominations, lorsqu'il dit que *nous avons à combattre contre les Princes, les Puissances et les gouverneurs des ténèbres de ce monde, et contre les milices spirituelles du Ciel* (Eph. c. 6), c'est-à-dire, les anges damnés qui étaient de tous ces ordres, et qui, comme parle saint Augustin (1), sont les recteurs du monde, c'est-à-dire des impies, et de ce monde, duquel l'Evangile dit, *qu'il n'a pas connu Jésus-Christ* (Jean, 1). En effet, si Lucifer, qui était le plus grand et le plus excellent de tous, et qui les éblouissait par sa grande lumière, est tombé; il y a bien de l'apparence que quelques-uns de ceux qui étaient moindres que lui dans chacun des neuf chœurs, seront aussi tombés et auront été entraînés par sa ruine; or, il est tombé, et ce fut lui qui se rendit le chef de rébellion, parce que ayant l'esprit le plus actif de tous, il s'ébranla le premier, et donna l'exemple du péché à ceux qui suivirent ses traces, devenant par ce moyen *le roi de tous les enfants d'orgueil* (Job, 41); c'est pourquoi son péché fut grand; car il fut plus ingrat d'offenser Dieu après tant de lumières et tant de grâces reçues, et plus scandaleux d'avoir induit les autres au mal. Pour ce sujet, saint Jean l'appelle un dragon qui avait attiré des anges à lui, quand il dit que *le dragon combattait avec ses anges* (Apoc. 12). Car ce fut un dragon capable de vaincre les autres Esprits, un dragon qui les infecta et les corrompit, un dragon par l'horrible difformité et la laideur de son forfait et de son abominable attentat; si bien que

(1) In Psalm. 54.

de tous les ordres quelques-uns se sont révoltés, parmi les Archanges, les Vertus et et les Séraphins dont Lucifer était le plus accompli. Que si quelques grands personnages ont dit que c'était un dixième ordre des anges qui était tombé, ils doivent être bénignement interprétés d'un ordre qu'ils ont composé de tous les autres après leur chute; un ordre contraire à tous les autres ordres, un ordre enfin où il n'y a aucun ordre pour le bien, mais où habite une horreur sempiternelle et toute sorte de dérèglement.

Je déplorerai cette injure faite à Dieu par l'offense et l'obstination de tant d'anges qui lui étaient si obligés. O Dieu plein d'amour, qu'il y a peu de reconnaissance pour vos bienfaits! Je pleurerai aussi cette ruine de tant de belles et excellentes créatures; car si la destruction des plus florissantes villes est déplorable, combien plus la ruine de cette belle cité angélique. Je dirai avec Isaïe : *Ah! comment es-tu tombé du Ciel, Lucifer, qui te levais au matin du monde, et paraissais avant tous les autres, qui disais en ton cœur : Je serai semblable au Très-Haut? Ah! tu as ruiné ton pays, tu as mis ton peuple à mort* (Isa. c. 14). Je dirai avec Jérémie : *Comment cet or si brillant s'est-il obscurci, et cette vive couleur s'est-elle changée* (Thren. 4)? Je lui dirai avec Ezéchiel : *En la multitude de tes œuvres, toutes tes entrailles sont remplies d'iniquité* (Ezech. c. 28). Et maintenant, quel homme si grand, si savant, si noble et si illustre qu'il soit, ne tremblera pas, et n'opérera son salut avec crainte et frayeur? Ah! que ce sera chose déplorable de voir en enfer tant de rois, tant de princes et de personnes relevées en qualité! Ah Seigneur! ayez pitié de nous.

II. Considérez que les anges pouvaient commettre diverses sortes de péchés; mais pourtant qu'ils commirent tous d'abord une même espèce de péché, qui fut l'orgueil, auquel ils étaient plus enclins; car ils pouvaient par leur liberté commettre un péché d'omission relativement à chacun des commandements que Dieu leur avait fait pour gagner la gloire, rien ne les nécessitant avant la claire vision de Dieu. Ils pouvaient pécher par infidélité, en ne faisant point d'actes de foi; ils pouvaient désespérer d'arriver à la gloire qui était au-dessus de la portée de leur nature; ils pouvaient pécher contre la charité, en haïssant Dieu et le prochain; ils pouvaient pécher par imprudence, ne s'appliquant

point assez à bien pourvoir aux choses de leur salut ; ils pouvaient pécher par injustice, les uns à l'égard des autres ; ils pouvaient pécher par audace en entreprenant trop, et par pusillanimité, en ne s'excitant point à faire les grandes choses auxquelles ils étaient obligés ; ils pouvaient pécher contre la tempérance, par orgueil ; enfin, excepté les péchés charnels, ils pouvaient commettre toutes sortes d'offenses vénielles et mortelles. De plus, un ange pouvait pécher par une sorte de péché, et un autre par une autre sorte ; ainsi qu'entre les hommes l'un se damne par hérésie, l'autre par présomption, l'un par avarice, l'autre par intempérance. Mais Satan n'est point divisé contre Satan, et tous les anges péchèrent d'une même espèce de péché, qui est la superbe, par l'exemple que leur donnait Lucifer, qui était plus enclin à ce péché qu'à tout autre, comme étant l'esprit le plus grand et le plus accompli après Dieu. A quel autre péché en effet doit être plus porté un esprit excellent que la chair et le sang ne tentent pas, qu'à s'enorgueillir de sa propre excellence, tandis qu'il est hors de la vision de Dieu ? Aussi nous voyons à l'œil les hommes qui ont un peu plus d'avantage que les autres, soit pour le corps, soit pour l'esprit, être sujets à la superbe et à l'ambition, par laquelle ils causent des ravages et des ruines immenses dans le monde, sans être arrêtés ni par la crainte du Ciel, ni par la misère de leurs semblables. Cependant ces hommes sont mortels, et portent en eux mille infirmités qui devraient les tenir dans l'humilité. Si donc, nonobstant leurs défauts, l'ambition les saisit et les perd, que ne fera-t-elle point dans les anges sublimes, que la nature exempte de la mort et de ce qui sert le plus à humilier l'esprit ?

Or, si les anges, nonobstaut leur excellence, étaient susceptibles de tant de sortes de péchés, et ensuite capables de tant de misères qui sont la suite du péché, qui ne reconnaîtra la misère de sa nature corporelle? Car étant composés d'un esprit et d'un corps, qui ont leurs passions et leurs inclinations pour la chair et la terre, nous pouvons commettre plus de péchés que les anges réprouvés. En quelle misère donc ne pouvons-nous pas être précipités? et quelle humilité ne doit pas avoir un homme qui considère qu'il n'y a pas de corruption dont il ne puisse être souillé? *Voilà*, dit Job (4), *ceux qui le servent ne persévèrent point, et il a trouvé de la dépravation en ses anges : combien plus ceux qui habitent des maisons de boue, seront-ils dévorés par la teigne* du

péché, qui sort de la concupiscence ! Ah ! Dieu admirable, bienheureux sont ceux que la vue de votre face confirme pour toute l'éternité dans l'innocence ! Donnez-moi au plus tôt cette vue, afin que ma vie soit à l'abri de tant de malheurs ; et afin, mon Dieu ! que j'aie l'assurance de ne point devenir semblable au plus malheureux des enfers.

III. Considérez que les anges pouvaient commettre diverses fautes d'orgueil, et que néanmoins ils en commirent une plus spécialement, dans laquelle ils s'obstinèrent, et dont ils ne firent point de pénitence. Car, premièrement, les anges inférieurs pouvaient refuser d'être soumis aux supérieurs ; ils pouvaient désirer de dominer sur toutes les autres créatures corporelles, et particulièrement sur les hommes, ainsi qu'ils font maintenant, poursuivant à toute outrance les adorations des hommes ; ils pouvaient souhaiter que Dieu les exemptât d'être employés en aucune chose ; ils pouvaient présumer que l'excellence de leurs grâces était due à l'excellence de leur nature ; ils pouvaient demander à Dieu de l'imiter en plusieurs choses qui lui appartiennent exclusivement, et ne peuvent convenir à la créature ; ils pouvaient prétendre égaler la puissance de Dieu, aveuglés par la passion, selon que l'Ecriture semble le signifier ; du moins ils pouvaient se complaire en cette imagination, et la concevant comme si c'eût été chose vraie, s'y délecter et pécher. En un mot, ils pouvaient se jeter en cinquante sujets d'orgueil ; car il n'y a qu'une manière d'être bon, mais il y en a mille d'être méchant ; ainsi qu'on ne peut atteindre au but qu'en une façon, mais on peut manquer en mille de l'atteindre. Néanmoins le Docteur angélique (1) estime que leur superbe consista en ce qu'ils se contentèrent de la béatitude naturelle, qu'ils pouvaient acquérir par leurs propres forces, sans la grâce de Dieu, croyant qu'ils seraient assez contents et assez heureux par eux-mêmes. C'est pourquoi ils refusaient les grâces et le Paradis, ne voulant point y prétendre ou l'espérer. En quoi il faut considérer qu'il y eut en cela une extrême bassesse, et tout ensemble un grand orgueil ; bassesse, parce que c'était se contenter de peu que de se contenter de soi-même, sans prétendre à rien de plus élevé ; mais aussi c'était orgueil, parce que c'était avec l'intention d'être semblables à Dieu, qui est très-content et satisfait de lui-

(1) Quæst. 63, art. 3.

même, par lui-même, sans dépendre de qui que ce soit. Ainsi quelquefois les hommes mondains voudraient que leur prospérité terrestre fût éternelle, au hasard d'être privés du Paradis, comme cette princesse qui disait que Dieu gardât son ciel pour lui.

Je me garderai donc bien d'une telle folie. Ah! Dieu infini! vous voulez que nous soyons humbles en ne présumant rien de nous; mais vous voulez que nous soyons magnanimes en aspirant à des choses grandes en vous et par vous; donnez-nous l'un et l'autre, une magnanime humilité et une humble magnanimité, afin qu'avec l'une et l'autre nous évitions la voie des anges orgueilleux et perdus, et que, par une sainte ambition, nous méprisions les plus hautes fortunes de la terre, tellement que, dans la grandeur de notre courage, nous n'appelions pas heureux, mais plutôt misérable, le peuple qui les possède, et celui-là heureux à qui est Dieu le Seigneur, et qui lui appartient (1).

DIX-SEPTIÈME MÉDITATION.

TROIS AUTRES CONSIDÉRATIONS DES THÉOLOGIENS SUR LE PÉCHÉ DES ANGES.

I. L'opinion du docteur Scot est que le péché de Lucifer et des anges ses complices a été un amour désordonné de soi-même, qu'il appelle plutôt luxure que superbe, à cause du grand plaisir qu'ils prirent en eux-mêmes. En cela, il s'est accommodé aux termes des auteurs spirituels, qui disent que le plus haut degré de la chasteté consiste à adhérer à Dieu seulement, à n'aimer que lui seul, et que l'amour déréglé de quelque créature, quoique ce ne soit ni chair ni sang, est luxure ; ou, comme parle saint Thomas, fornication spirituelle Quoi qu'il en soit du nom du péché des anges, considérant leurs propres beautés, et transportés de l'opinion de leurs perfections et avantages, ils s'y complurent démesurément et si éperdument, par un amour-pro-

(1) D. Bernard. Serm. 4.

pre abominable, qu'ils ne s'attachèrent qu'à eux seuls, comme s'ils eussent été le souverain bien. Ils se contemplèrent eux-mêmes, et non l'auteur de leurs biens, ils aimèrent le don, sans aimer le donateur. Tellement qu'ils ne rapportèrent rien à la gloire de Dieu, et ne firent aucune action pour son honneur, mais firent tout pour eux-mêmes, pour leur propre contentement, pour leur intérêt et leur satisfaction ; et s'ils eurent quelque désir de la félicité éternelle, ce ne fut qu'en considération du plaisir qu'ils y trouveraient, et nullement en considération de ce qu'elle serait glorieuse et honorable à Dieu En quoi ils l'offensèrent ; car c'était se mettre à sa place et s'attribuer l'amour qui lui appartient particulièrement, comme étant le vrai et le souverain bien. Ils continuèrent opiniâtrément en cet amour d'eux-mêmes, dans la joie et dans la complaisance qu'ils y avaient ; ils passèrent en ces délices tout le temps de leur voie, ne faisant que s'admirer, comme ces femmes vaines, qui passent les heures entières devant leur glace ; ou comme un Narcisse qui languit et meurt de l'amour de soi-même, regardant les traits de son visage dans le beau cristal d'une fontaine. Cependant l'instant de leur jugement arrive, où Dieu les surprend en cet état, avant qu'ils aient rien fait de saint et de généreux pour lui. Saint Augustin insinue cette idée : Que si la nature angélique se convertissait à elle-même, et qu'elle se délectât plus en elle qu'en celui par la participation duquel elle est heureuse, enflée de superbe, elle tomberait comme a fait le diable (1).

O pauvres esprits aveuglés par l'amour-propre! est-ce ainsi que vous avez délaissé la fontaine d'eau vive, pour des citernes desséchées, et qu'en vous regardant vous-mêmes, vous avez détourné vos pensées et vos affections d'une beauté divine et infinie? Il n'y a que Dieu qui est beau souverainement et qui est aimable au-dessus de toute créature. Votre beauté n'était qu'une tache et une horreur en sa présence ! O Dieu très-glorieux ! donnez-nous pour vous un amour entièrement pur. L'amour des choses créées n'est que luxure et vile immondice. Oh! imprimez en mon cœur ces royales paroles de votre Prophète, qui n'entrèrent jamais dans la pensée des anges prévaricateurs : *Il est bon pour moi que j'adhère à Dieu, que je mette en lui mon espérance* (Ps. 72).

(1) De Genes. ad Litt. lib. 14. c. 24.

II. Considérez l'opinion du Docteur séraphique, (1) qui dit que le péché se doit considérer en trois manières, en son commencement, en son progrès, et en son accomplissement. Or, premièrement, le péché de l'ange a commencé par la présomption; car aussitôt qu'il vit et connut sa beauté, il eut bonne opinion de lui-même, s'estimant quelque chose de grand. Secondement, ce péché s'est développé par l'ambition; car enflé de présomption et rempli de sa propre estime, il aspira à des choses plus hautes que lui, et auxquelles il ne pouvait parvenir : *Ton cœur s'est enflé de ta beauté*, dit le Prophète (Ezéch. 28), il prétendit avoir la couronne de la béatitude sans la mériter, de jouir du repos sans travail, et de faire sa propre volonté sans frein et sans retenue aucune. Troisièmement, ce péché fut confirmé par une aversion d'envie et de haine contre Dieu ; car les anges reconnaissant qu'ils ne pouvaient arriver à un si haut dessein, et que leur Créateur les en empêcherait, ils commencèrent à lui porter de l'envie et de la haine, et s'affermissant dans cette envie et dans cette haine, ils se séparèrent tout à fait de lui, et mirent obstacle à sa grâce et à leur conversion. Ainsi un peu de présomption de leur excellence et de leur beauté enfanta l'ambition, l'aversion, la ruine et la perdition d'un million d'anges; ainsi de ce petit scorpion est né le basilic, le serpent venimeux, et le dragon épouvantable. Aussi, comme c'est le propre du bien de commencer par le plus parfait, c'est-à-dire, par l'intention de la fin, et l'amour du souverain bien, et de se développer par l'usage des moyens qui sont moindres que la fin, le mal au contraire va du petit au grand, et les moindres offenses disposent à de plus grandes.

Je reconnaîtrai donc combien il importe d'éviter jusqu'aux moindres péchés, puisqu'ils causent des malheurs si funestes. Si bien que le Sage disait avec raison : *Fuis le péché comme le serpent* (Eccl. 21), voulant dire que comme les serpents ne laissent point d'être abhorrés, nonobstant que ce soient des plus petits; ainsi tous les péchés, jusqu'aux moindres, devaient être soigneusement évités. Surtout je reconnaîtrai combien est dangereuse l'estime que l'on fait de soi-même, puisque ce fut le premier manquement de Lucifer et de ses anges, par où ils se précipitè-

(1) De Bonav. in. 2, Dist. 5. art. 1, q. 1.

rent dans l'abîme des plus horribles malheurs. Ainsi l'humilité est le fondement solide de toute sainteté, elle l'accompagne fidèlement jusqu'à ce qu'elle soit couronnée. Je formerai donc un ferme propos de ne jamais consentir à aucune estime et présomption de moi-même. Je me regarderai moi-même comme un être indigne de vivre, afin de ne donner jamais aucun consentement à un seul mouvement de vanité. O Seigneur ! *Que le pied du superbe ne me heurte pas, et que la main du pécheur ne m'ébranle pas. Là sont tombés ceux qui font l'iniquité, ils ont été renversés, et n'ont pu subsister* (Ps. 35).

III. Considérez encore l'opinion de quelques autres Docteurs (1), savoir, que le péché des anges se commit au sujet de l'Incarnation, qui leur fut révélée. Car Lucifer plein d'orgueil, entendant que le Fils de Dieu s'incarnerait et s'unirait à l'humanité, que cette humanité serait glorieuse par-dessus toutes les créatures, et qu'elle aurait la première place dans la gloire éternelle, qui s'appelle la droite de Dieu, il en fut envieux, et désira ambitieusement cette excellence pour lui-même, pensant que la nature des anges devait être préférée, et que Dieu se devait faire ange plutôt qu'homme ; c'est pourquoi, par un funeste attentat, il prit la résolution de ne jamais porter respect ni honneur à cette humanité, et fit entrer plusieurs anges dans cette orgueilleuse révolte, par la considération de leur propre beauté et de leur excellence au-dessus de toute la nature humaine, en sorte qu'ils refusèrent de révérer avec soumission une Personne divine incarnée. Ensuite ils conspirèrent avec Lucifer, qu'ils choisirent pour leur chef, de préférence à Jésus, qu'ils prirent dès lors en haine et en aversion, craignant qu'il ne fût exalté à la droite de Dieu. Voilà pourquoi Jésus-Christ reprochait aux Juifs, qui méditaient sa mort, de vouloir accomplir le désir du diable, *qui était homicide dès le commencement du monde* (Jean, 8) ; car dès le commencement, il se rendit, par désir, homicide de Jésus-Christ, enviant à son humanité l'union personnelle avec le Verbe divin ; si bien que le désir qui animait les Juifs à demander la mort de Jésus-Christ, était le même que celui qui avait été dans les démons, dès le commencement de la création. Que si cette preuve n'est pas convaincante, elle est toutefois assez probable, pour qu'il n'y ait pas

(1) Harphius, part. 1. lib. cap. 8. — Rupertus in Joan. l. 8.

d'opinion plus recevable. Il est vrai, en effet, que le mystère de l'Incarnation, qui était décrété de toute éternité, fut révélé aux anges, aussi bien qu'à Adam ; car la gloire et l'honneur de Jésus demandait qu'il ne fût pas ignoré dans cette assemblée si grande, dont il devait être le prince. Or, s'ils en ont eu connaissance, et qu'ils aient péché par superbe, il est bien aisé de penser et de croire que c'aura été à ce sujet ; car les glorieux ne peuvent supporter que ceux, qui leur sont inférieurs, s'élèvent au-dessus d'eux, et qu'on leur dénie ce qui leur est accordé. C'est pourquoi Lucifer se sera brusquement opposé à l'exaltation de la nature humaine, et aura attenté, par un désir ambitieux, à l'état des grandeurs de Jésus, désirant être Dieu à sa place, et usurper sur lui la droite du Très-Haut ; ainsi Lucifer n'est point demeuré stable dans ses adorations premières : *Il n'a point subsisté dans la vérité* (Jean, 8) ; c'est-à-dire, en Jésus-Christ, qui est *la Voie, la Vérité et la Vie* (Jean, 14) des anges et des hommes. Et comme Ismaël fut chassé de la maison d'Abraham pour avoir résisté au fils naturel, Isaac (Genès. 21) ; ainsi Lucifer fut banni du Ciel, pour avoir voulu s'élever contre Jésus-Christ le Fils de Dieu par nature.

Je regretterai ici que Jésus ait été persécuté depuis si longtemps, et détestant le forfait des mauvais anges, je désirerai imiter les bons. O Jésus, très-débonnaire Agneau ! vous êtes digne de recevoir la gloire, la vertu et la bénédiction. Malheur à ceux qui ne fléchissent pas le genou à votre nom. O Homme-Dieu ! unique et incomparable, vous êtes tout seul la vie et la force du monde, vous êtes toutes les délices et tout le bien de l'univers ! Heureux mille et mille fois les anges saints, qui vous ont aimé et adoré quatre mille ans avant votre naissance temporelle, et bénies soient les âmes qui vous bénissent à leur exemple. Oh ! que je voudrais que mon cœur ne fût possédé d'autre désir que de vous reconnaître incessamment pour chef, et de ne faire état que de vos grandeurs adorables !

DIX-HUITIÈME MÉDITATION.

DU JUGEMENT DE DIEU, TANT DES BONS ANGES QUE DES MAUVAIS.

I. Quand le temps destiné à l'épreuve des anges fut écoulé, Dieu les jugea aussitôt. Il est vrai qu'ils doivent comparaître de nouveau au jugement dernier, pour y entendre un arrêt de condamnation, selon ce que dit l'apôtre saint Jude : *Que les anges qui n'ont point gardé leur Principauté sont réservés pour le grand jour du jugement* (Epit. Cath.), c'est-à-dire la grâce qui les rendait princes du Ciel ; toutefois, comme le jugement général n'empêche pas le jugement particulier des âmes, à la fin de cette vie, aussi n'empêche-t-il pas celui de tous les anges, à la fin de leur épreuve. La raison en est, qu'en cet instant, Dieu donna la récompense et la couronne de gloire aux anges saints et vertueux, les éclairant de la lumière de gloire, et leur montrant clairement sa face et son essence ; il punit donc pareillement du supplice de l'enfer les anges superbes, avec leur chef de rébellion, Lucifer. Or, partout où Dieu donne quelque chose pour récompense, ou pour peine, il doit y avoir une sorte de jugement, par lequel il connaît et approuve le mérite de ceux qu'il récompense, et condamne la malice de ceux qu'il punit ; car les punitions et les récompenses sont les effets du jugement. Les anges eurent donc alors leur jugement, et ce jugement fut le premier des jugements de Dieu ; car il y a trois jugements généraux de Dieu (1). Le dernier doit être à la fin du monde, contre tous les péchés, et spécialement contre l'avarice. Le second a été au temps de Noé contre la luxure, qui fut punie par le déluge ; et le premier a été au commencement du monde contre la superbe des anges ; c'est pourquoi Jésus-Christ disait de Satan, qu'il appelait le prince du monde : *Il est déjà jugé* (Jean, 16). Ce jugement fut invisible

(1) Bernardin. Senens. de Christ. Rel. serm. 11.

à toutes les créatures, excepté aux anges bons et mauvais, qui y reçurent divers arrêts, selon la diversité de leurs actions intérieures. Enfin il est vraisemblable qu'ils eurent tous la connaissance de cet instant avant qu'il arrivât, et qu'alors il n'y aurait plus de temps pour mériter, ni démériter, et qu'il n'y aurait plus lieu à la miséricorde et à la pénitence.

Nous formerons sur cette considération des actes de Foi du jugement particulier que Dieu fera de nos âmes à l'heure de notre mort, qui sera la fin et le terme de notre voie ; car, si les anges ont été ajournés à comparaître devant le tribunal de la justice divine, pour rendre compte de leurs actions, sans doute que les âmes n'en seront pas exemptes à l'instant même que Dieu a déterminé. Et puisque les anges ont été jugés sur leurs actes internes, j'inférerai de là qu'il n'y a pensée et affection si secrète, ou imagination si cachée en moi, qui ne doive être révélée en ce jugement, et que les hypocrites n'auront point de crédit là où l'intérieur paraîtra à découvert. Donc je m'efforcerai de bien régler mon intérieur, et d'avoir toujours de bonnes pensées et des affections saintes dans le cœur, en attendant de semaine en semaine, de jour en jour, d'heure en heure, le moment où se doit décider mon sort pour toute l'éternité.

II. En ce jugement, Dieu regarda bénignement les bons anges qui, sans commettre un seul péché véniel, avaient été fidèles, vaillants et victorieux à exécuter ses volontés, et il leur déclara le contentement qu'il recevait de leur bonne conduite, et après leur avoir donné, dans l'instant de leur création, deux sortes de béatitudes, comme deux couronnes ; l'une appelée la béatitude naturelle, qui consistait dans les perfections naturelles de leur esprit et de leur volonté, pour le connaître et l'aimer ; l'autre appelée la béatitude surnaturelle de cette vie, ou de la voie, qui consistait dans les actes de Foi, d'Espérance et de Charité ; qu'il voulait de plus reconnaître leur vertu, en leur donnant une troisième couronne, et une troisième béatitude beaucoup plus excellente que les précédentes, qui est la béatitude surnaturelle de la patrie, qui consiste à le voir clairement, à l'aimer indiciblement et à se réjouir éternellement en lui, sans pouvoir jamais perdre un si grand bien. Et aussitôt Dieu béatifia tous les bons anges à proportion de leurs mérites, et leur montra les admirables et infinies beautés de son essence, les y invitant suavement par des paroles

douces et ravissantes. Venez, venez mes créatures bénies ! venez Séraphins, venez Trônes, venez mes Archanges, venez mes Anges généreux, possédez éternellement le royaume de la félicité éternelle que je vous donne. Quittez ces esprits rebelles qui m'abandonnent, et jouissez des joies de mon Paradis. Alors tous les bons anges furent ravis par la lumière de gloire à contempler l'essence divine, et furent comblés des joies de la félicité éternelle, éclatant intérieurement en mille louanges nouvelles et en mille actions de grâces, de se voir si heureux et si assurés pour jamais des bonnes grâces de leur Créateur.

O Dieu du Paradis ! oh ! quelle allégresse en toutes ces troupes d'esprits bienheureux ! Je me réjouis, mon Dieu, et vous remercie de votre bonne justice, et de votre bonté à leur égard. O mon âme ! quel contentement recevront les âmes saintes à l'heure de la mort, de se voir appelées de Dieu, pour prendre place dans quelque chœur des anges ! Que ne dois-tu pas faire maintenant, pour arriver à un si grand bonheur ? O sainteté, que n'es-tu le trésor unique de mon âme ! O joie terrestre, que n'êtes-vous l'objet de mon horreur, afin qu'en vous délaissant, et me séparant de vous, j'entre un jour en la joie de mon Dieu mon Seigneur, avec ses anges bénis (1) ?

III. Dans ce même instant, Dieu exerce une justice très-sévère contre les anges pécheurs. Car, sans avoir égard ni à leur multitude innombrable, ni à leur beauté, ni à la noblesse de leur nature, formée à son image et à sa ressemblance, ni à la grandeur de leurs esprits extrêmement pénétrants, ni à la gloire qu'ils lui eussent éternellement donnée, en le voyant, en l'aimant et en le glorifiant sans fin ; sans aussi se soucier des malheurs que causerait leur damnation, de la haine qu'ils lui porteraient, des blasphêmes et des outrages qu'ils vomiraient contre lui, des oppositions perpétuelles qu'ils feraient à ses desseins, des persécutions qu'ils trameraient contre les hommes pour les tenter et les pervertir, sans leur donner une heure de délai, pendant laquelle vraisemblablement plusieurs parmi eux se fussent repentis avec une grande humilité de leur ingratitude, et avec le désir de lui en faire toute satisfaction possible ; Dieu, dis-je, sans se laisser arrêter par aucune de ces considérations, lança les foudres de

(1) Lessius de Perf. Divin. lib. 28, c. 4.

sa justice vengeresse, contre les anges superbes et prévaricateurs. Il regarda donc avec colère Lucifer et ses anges, et il les condamna pour toujours au bannissement du Ciel, et à la peine du feu éternel, en lui disant : Tu ne monteras pas davantage, superbe ! mais tu descendras ; tu seras traîné dans l'enfer ; et comme un cadavre pourri, tu seras jeté hors du Ciel. Et à tous en général : Allez, esprits maudits, retirez-vous de moi, allez au feu éternel, que j'ai préparé pour punir votre orgueil (1). Et aussitôt il dit à ses bons anges : Souffrirons-nous que ces rebelles abusent davantage de notre patience et de notre bonté ; allez donc, anges généreux, livrez-vous à la vengeance, assaillez maintenant ces rebelles, chassez-les de toutes les places du Ciel, creusez les abîmes de l'enfer, qu'ils subissent la peine de leur ingratitude, et de l'offense de ma grandeur, qu'ils soient abaissés autant qu'ils se sont voulu insolemment élever. Rigoureuse justice de Dieu à l'égard du péché, qui traite de la sorte ces anges qu'il avait chéris uniquement, et qu'il avait enrichis de toutes sortes de dons ! Mais, ô extrême bonté à l'égard de l'homme faible et misérable, pour lequel il sacrifie son Fils unique ! Combien grande fut l'épouvante et la confusion de leurs troupes rebelles ! Car ils virent aussitôt qu'ils avaient irrité leur Créateur, qu'ils avaient perdu son amitié, sans espérance d'y pouvoir jamais rentrer, et que toutes leurs forces n'étaient point capables de résister à sa colère un seul moment. Ils firent pourtant un nouvel effort, et à l'instant il se fit encore un second combat dans le Ciel, les anges pervers résistant à l'arrêt de Dieu, et par une arrogance insensée, se courrouçant contre lui et l'accusant d'injustice ; tandis que les bons anges exécutaient l'arrêt de condamnation contre eux, et les chassaient du Ciel, en les précipitant pêle-mêle jusque dans les enfers, avec la rapidité de la foudre, lorsqu'elle s'élance du nuage sur la terre. Car, malgré le désir qu'ils avaient de toujours habiter dans le noble séjour du Ciel, pourtant il leur fallut céder à la force. C'est ce qui a fait dire au Fils de Dieu : *Je vois Satan tomber du Ciel comme la foudre* (Luc. 10). *Ce grand dragon, le vieux serpent qui se nomme le diable, et Satan qui séduit tout le monde, fut précipité dans le sein de la terre et ses anges avec lui. Et il ne se trouva plus de place pour eux dans le Ciel* (Apoc. 12).

(1) Gerson, Serm. de Angel.

Célébrons donc le Seigneur, car il est glorieusement magnifié, il a renversé le cheval et le cavalier dans l'abîme des enfers. *Dieu est ma force et ma louange, il est mon Dieu, et je le glorifierai* (Exod. 15). Pharaon est englouti avec son armée et Lucifer avec ses princes. Mais, hélas ! ô jugement épouvantable ! oh ! que c'est chose horrible de tomber entre les mains de la justice du Dieu vivant ! oh ! que ce sera chose horrible aux mondains d'entendre à l'heure de la mort : *Tu ne posséderas plus, l'enfer te possédera;* car c'est à eux à qui s'adresse cette menace : *Vous mourrez comme des hommes et tomberez comme un des princes* (Ps. 81) ; c'est-à-dire comme Lucifer (1). O sévérité incompréhensible de la justice de Dieu ! O malheureux esprits, comment avez-vous été si prodigues de votre salut ? comment, étant si éclairés, n'avez-vous point cherché à éviter la juste indignation de votre Créateur ? ô Dieu immense ! si ces anges, à la puissance desquels rien n'est comparable sur la terre, n'ont pu résister à l'ardeur de votre colère, hélas ! que deviendront ces vers de terre, qui résistent maintenant à vos lois ? malheur à mes péchés ! où me cacherai-je pour échapper à votre jugement ? à quelle montagne dirai-je, tombe sur moi ; à quelle colline dirai-je, renverse-toi sur moi pour me dérober à la face de Dieu, que j'ai irrité par mes péchés ! Ah ! mon Dieu, par toutes vos bontés ne me reprenez point en votre fureur, donnez-moi les regrets et les larmes d'une vraie pénitence, afin que jamais je n'éprouve le bras de votre justice, mais que j'apprenne par le malheur des autres à prévenir le mien propre.

(1) Turre Crem. in hunc Ps.

DIX-NEUVIÈME MÉDITATION.

DES PRINCIPALES PEINES QUE SOUFFRENT LES ANGES PÉCHEURS.

—

I. Considérez de quels biens sont privés les anges superbes. La première peine de leur enfer est la peine du dam, et la privation de plusieurs grands biens qu'ils avaient, et dans lesquels ils ne pourront jamais rentrer. Et premièrement, ils sont privés de la béatitude surnaturelle de la patrie, qui est la vision de Dieu et les joies béatifiques, sans espérance d'y pouvoir jamais arriver, en punition de ce qu'ils se sont séparés de Dieu et de ses voies. Secondement, ils sont privés de la royale demeure du Ciel, de la compagnie des bons anges, et des places honorables qu'ils y tenaient, et ce, pour avoir fait schisme avec eux, et n'avoir point imité leurs vertus. Troisièmement, ils sont privés de la béatitude surnaturelle de l'épreuve, que Dieu leur avait donnée à l'instant de leur création, n'ayant plus de grâce, ni de charité, ni d'espérance, ni même de foi surnaturelle, qui leur a été ôtée à l'instant de leur condamnation, parce qu'ils en étaient indignes et qu'elle leur est inutile, ne pouvant plus espérer, ni aimer, ni mériter. Quatrièmement, ils sont privés de la béatitude naturelle; car, selon saint Denis (1), quoique les dons naturels demeurent dans les démons, et qu'ils aient la science, la force et les propriétés naturelles, toutefois ces perfections ne peuvent les rendre heureux, à cause des misères indicibles dont elles sont perpétuellement accompagnées. Si bien que ces anges, qui étaient riches et opulents auparavant, sont maintenant ruinés et misérables. Ils ne possèdent plus aucun bien qui les puisse contenter. De là vient que le prophète Ezéchiel (28) les compare à ce puissant et magnifique roi de Tyr, qui était tout couvert et tout éclatant de pierres précieuses, depuis les pieds jusqu'à la tête, et qui pour ses péchés fut réduit au néant, et dépouillé de tout;

(1) De Div. Nom. Cap. 4.

ainsi les anges, qui étaient dans la maison de Dieu, qui brillaient de l'éclat de toutes sortes de grâces et de vertus, qui étaient dans les délices du Paradis, c'est-à-dire, dans la félicité surnaturelle de la voie dans laquelle ils avaient été créés, qui vivaient au milieu des anges embrasés d'amour, et qui avaient des perfections admirables, sont dépouillés de tout, et ruinés de fond en comble, ils ne possèdent plus rien.

Donc, ô homme terrestre! rentre un peu en toi-même, pour voir quelle est la cause de cette désolation; c'est la superbe, c'est le défaut d'humilité. Si donc Dieu n'a point pardonné à ses anges superbes, combien moins te pardonnera-t-il, pourriture que tu es? Il est donc vrai, ô mon Dieu! si je manque d'humilité, tout est perdu pour moi. Mais encore ces anges avaient un pied dans le Ciel, et tu es sur la terre extrêmement éloigné du Ciel, comment donc pourras-tu gagner sans humilité le Ciel, où les anges faute d'humilité n'ont pu se conserver? O mon Dieu! ce sera chose impossible pour moi, et partant je conclus que c'est en vain que je travaille, si je n'ai pas l'humilité; je conclus encore, que si j'avais un pied dans la gloire, mais sans humilité, je le devrais retirer, et retourner sur la terre chercher l'humilité, sachant que sans elle j'en serais rejeté. Donc, ô mon Dieu! vous qui précipitez les aigles qui s'élèvent trop haut, qui renversez les puissants de leurs trônes, et élevez les humbles, faites que je sois humble; car c'est en vain que vous me donneriez d'autres biens.

II. Considérez les maux dont ils sont affligés : ce sont les flammes éternelles, dont ils sont et seront éternellement tourmentés ; car tous les anges impies furent jetés, à la première fureur de Dieu, dans les abîmes de l'enfer : *Dieu ne pardonna pas*, dit saint Pierre, *aux anges pécheurs*, *mais par des chaînes ténébreuses*, *il les a livrés à l'enfer* (II. Pier. 2), les précipitant dans cette mer de soufre, sans fond et sans rivages, et où s'élèvent des montagnes de feu, dit saint Jean Chrysostôme (1). Et là, quoiqu'ils soient esprits sans corps, ils furent cruellement affligés par ce feu naturel, souffrant, dit le grand saint Grégoire (2), une ardeur invincible au sein d'un feu visible, d'une manière bien réelle, dit saint Augustin (3), quoique incompréhensible. Aussitôt qu'ils eurent atteint l'enfer, le feu, quoique corporel, comme instrument de la puis-

(1) Hom. 44, in Matth.— (2) Dial. lib. 4, cap. 29.— (3) De Civ. lib. 21, cap. 10.

sance vengeresse de Dieu, les pénétra de ses traits ardents, et imprima dans leur substance une douleur si âcre, si poignante, qu'ils en ressentirent tous un tourment indicible. Tourment inhérent à leur être, même hors de ce feu, dont il dépend bien pour exister, mais non pas pour se conserver; semblable à la douleur d'une brûlure, qui, après que le feu est ôté, s'entretient quelque temps. C'est pourquoi encore que les démons, excepté les plus criminels d'entre eux, sortent du lieu de l'enfer, à leur gré, Dieu leur laissant cette liberté jusqu'au jour du jugement pour tenter les hommes et exercer leur vertu; toutefois, depuis la première impression qu'ils reçurent de ce feu, ils portent partout leur enfer et leur tourment, comme un esclave qui porte ses chaînes, et comme un cerf blessé au flanc d'un trait aigu qu'il porte partout dans sa fuite rapide. C'est ce qui fait que les démons pensent sans fin à ce feu qui les poursuit sans relâche, et comme ils sont assurés qu'après le jugement dernier, ils y seront liés par des chaînes incorruptibles, sans pouvoir plus s'en séparer, ils l'appréhendent comme leur cruel et impitoyable ennemi.

Ainsi Dieu se venge depuis bientôt six mille ans, faisant comme un miracle perpétuel, pour donner au feu corporel la force de tourmenter réellement des substances sans corps. Ainsi il se vengera toujours, par ce feu dévorant, des esprits glorieux qui ont porté envie au bonheur de la nature humaine en Jésus-Christ, et qui ont voulu résister à la gloire de son humanité très-sainte. Quoi donc, ô grand Dieu! est-ce pour les hommes, et pour châtier leurs ennemis, que vous traitez ainsi vos anges, sans leur laisser l'espoir du pardon? ne faut-il pas reconnaître, ô Seigneur! que vous aimez bien les hommes, pour que vous punissiez si sévèrement leurs ennemis? Je puis dire hardiment avec saint Bernard (1), comment m'aimez-vous donc, vous ressouvenant partout de moi, brûlant de zèle pour le salut d'un homme pauvre, non-seulement contre les hommes superbes, mais encore contre les anges sublimes? Dans le Ciel et sur la terre, vous jugez, Seigneur, ceux qui me nuisent, vous abattez ceux qui me combattent. Ce sont vos œuvres et vos merveilles, ô mon Dieu! c'est là ce premier et ce très-grand jugement que m'enseigne la Vierge Marie : *Il a renversé les puissants, et il a élevé les humbles; il a comblé de*

(1) Serm. 17, in Cant.

biens ceux qui étaient dans l'indigence, et il a renvoyé les riches dénués de tout (Luc, 1).

III. Considérez encore que la privation de tous ces biens, et l'impression de ce tourment sera sans fin le partage des démons, qu'ils ne feront jamais pénitence, et que Dieu ne leur fera jamais miséricorde. C'est ce qui donne sujet à Job d'appeler Lucifer, *le commencement des voies du Seigneur* (Job, 40), car Dieu au commencement n'usait que d'une seule voie, celle de bonté et de miséricorde, mais le péché de l'ange l'a fait entrer en une autre voie, la voie de justice et de rigueur (1). En effet ce que la mort est aux hommes, la chute l'a été aux anges, dit saint Jean Damascène (2), c'est-à-dire, leur chute du Ciel en enfer, après laquelle il n'y a plus de pénitence pour eux, pas plus que pour les hommes pervers après leur mort. Ce n'est pas que leur volonté d'elle-même ne puisse se convertir, et que, par leur liberté, ils ne puissent fléchir vers le bien, ou vers le mal; mais c'est parce qu'ils ont une obstination volontaire et incorrigible dans le péché, qui provient en partie de ce que Dieu par sa juste volonté, dont personne n'a droit de lui demander raison, leur refuse les grâces sans lesquelles la créature ne peut faire une vraie conversion; et en partie de ce que le feu les agitant sans trève ni relâche, les irrite et les met toujours en furie, *car leur ver ne mourra pas, et leur feu ne s'éteindra jamais* (Isai. 66. 24). Et parce qu'ils ont une attention assidue à ce feu, qu'ils ne le peuvent suspendre un seul instant, se représentant incessamment que c'est pour une éternité, et qu'il leur sera impossible d'en jamais échapper, alors désolés et désespérés à cette pensée, privés de tout secours divin, dépourvus en leur entendement de connaissances surnaturelles, et en leur volonté de toute pieuse affection; en un mot, se voyant dans la haine de leur Créateur qu'ils ont justement encourue, sans espérance de pardon, ils sont comme des forcénés contre Dieu, s'abandonnant à des actes perpétuels de blasphème, à la haine et au désespoir, si bien qu'ils ne font pas une seule bonne action; mais ils augmentent de plus en plus les abominations qu'ils commettent, selon que le prophète David l'a signifié, disant à Dieu : *La superbe de ceux qui vous haïssent, monte toujours* (Ps. 73).

(1) In c. 40, Job. — (2) Fidei, lib. 2, cap. 1.

O enfer! que tu es cruel et abominable! non pas tant à cause des fournaises ardentes et des tourments horribles dont tu es rempli, mais parce que le bien ne se trouve pas en toi et que Dieu n'est pas aimé, mais toujours haï au milieu de tes flammes. Car là il n'y a ni raison, ni sagesse, il n'y a aucun ordre, mais une horreur éternelle. O Dieu redoutable! sauvez-moi de ce feu, délivrez-moi de ce lieu d'impénitence, brisez la dureté de mon cœur. Oh! que je ne sois pas obstiné dans mon péché en présence de ces attraits et au sein des miséricordes que vous me présentez toujours, tant que mon cœur palpite dans ma poitrine. Allons, mon âme, apprends sérieusement de l'exemple des anges, combien c'est chose amère de quitter la volonté de Dieu et de l'offenser; préviens donc sagement le malheur d'une perte sans ressource. Quoi! ces anges, aujourd'hui si misérables, ont été autrefois au plus haut point de gloire! Qui a fait ce grand changement si déplorable, et qui l'a fait en si peu de temps? Qui a réduit ces nobles créatures, favorisées de tant de grâces et de miséricordes, à être l'objet de la justice vengeresse d'un Dieu pour toute l'éternité? C'est un péché, et un péché intérieur de pensée et de désir désordonné. Aussitôt ils ont été dépouillés de grâce et de beauté, et le Ciel ne pouvant supporter leur iniquité, les a livrés au gouffre de l'enfer. Quelle crainte donc ne devons-nous pas avoir du péché; et quel soin ne devons-nous pas avoir de l'abhorrer, et de nous en purifier, quand ce ne serait qu'un péché de pensée et de désir seulement; puisque cette espèce de péché a eu la force d'arracher par violence des millions d'anges du Ciel, et de les précipiter dans un abîme éternel?

VINGTIÈME MÉDITATION.

DE L'IMPUGNATION DES ANGES DAMNÉS CONTRE L'AME; ET DE LEURS TENTATIONS.

I. Considérez que l'occupation des anges pervers, après leur expulsion du Ciel, est de tenter les hommes, et de les porter à toutes sortes d'offenses contre leur Créateur. Car après que Lucifer a perverti dans le Ciel le tiers des anges, dont il a fait des diables difformes et épouvantables, d'enfants de Dieu qu'ils étaient, il s'efforce, en continuant son péché, de pervertir par eux les âmes, et de les attirer en son enfer. Le Docteur angélique dit (1), qu'il le fait par deux motifs, par envie et par orgueil. Par envie; car il ne peut supporter que l'homme mortel fasse des progrès dans la grâce et la vertu, et s'avance vers le Ciel dont il a été chassé. Par orgueil, car il veut imiter Dieu, qui envoie et délègue des anges pour divers offices; et ainsi, pour contrefaire sa majesté toute-puissante, il dépêche et envoie ses anges inférieurs, pour séduire les hommes. Un autre motif encore, est la haine mortelle qu'il porte à Dieu, qui l'a chassé honteusement, et condamné rigoureusement aux tourments de l'enfer. Il s'attaquerait volontiers à lui-même s'il le pouvait; et parce qu'il ne le peut, il exerce sa rage contre ses créatures, qu'il tâche de détruire, de corrompre, et de faire révolter contre leur Créateur. Ne pouvant s'en prendre à l'ouvrier, il s'en prend à ses œuvres, comme le serpent céraste, qui ne pouvant s'attaquer au cavalier, s'adresse au cheval, comme la panthère, qui ne pouvant rencontrer l'homme qu'elle hait à mort, si elle trouve son image, la déchire en mille pièces; ainsi il s'adresse à l'image de Dieu, qui est dans les âmes. Représentez-vous donc Lucifer comme un roi puissant, qui est au lit, malade, et qui ne peut aller en personne à la guerre; il appelle ses capitaines

(1) Quæst. 114, art. 1.

et les envoie combattre, et faire tout le dégât qu'ils pourront (1). Ainsi Lucifer, le prince des démons lié et tourmenté dans l'enfer, d'où il n'a pas le pouvoir de sortir, appelle à lui les autres démons, qui lui obéissent comme des voleurs à leur capitaine, et des soldats rébelles à leur général, le reconnaissant pour supérieur dans l'ordre de la nature. Leviathan, qui porte à l'orgueil; Mammon, à l'avarice; Asmodée, à la luxure; Beelzébuth, qui sème l'envie; Beelphegor, qui favorise la gourmandise; Baalberit, qui allume la colère, et Astarot, qui dégoûte les esprits des choses divines, et sollicite à la paresse, prennent ses ordres, et reçoivent ses maximes infernales. Vous voyez, leur dit-il, comme Dieu m'a ici condamné cruellement, comme il nous contraint de porter tous notre enfer, quelque part que nous soyons. Nous ne pouvons nous attaquer à sa propre personne, pour nous en venger; mais nous pouvons nous en prendre à ses peuples, et aux hommes qu'il favorise tant; allez donc braves et généreux esprits! vengez-vous de celui qui vous cause tant de tourments, parcourez les royaumes de la terre, entrez partout où le Crucifié est adoré, ébranlez la Foi par le doute et l'erreur, semez les nouvelles et fausses doctrines, discréditez la dévotion et les choses saintes, faites calomnier les personnes de vertu, empêchez les bons desseins à leur naissance, attaquez les hommes par leur plus violente passion, portez-les, s'ils font de bonnes œuvres, à les faire avec mauvaisse intention, poussez-les toujours dans les extrémités, donnez crédit au vice, n'omettez ni ruse ni malice, pour offenser toujours, et faire offenser celui qui sans cesse et sans trève vous tourmente par des peines si horribles.

Voilà donc l'état de la pauvre nature humaine, semblable à un grand troupeau de brebis attaqué par plusieurs loups affamés, qui y font un dégât horrible. Hélas! que d'âmes ravies et dévorées! O terrible et étonnant jugement de Dieu! Je verrai donc le grand besoin que j'ai de me tenir sur mes gardes, et d'être toujours préparé au combat. Hélas! les tentations de la chair ont des douceurs si dures, les tentations du monde ont des appas si difficiles à éviter. Croiserai-je donc les bras, paresseux, et me livrerai-je au sommeil ayant sur les bras les légions du prince des enfers? Vous le disiez avec raison, glorieux saint Paul : *Revêtez-*

(1) Vincent. Ferrer. Serm. 2, de fe. 4, post *invocavit*.

vous de l'armure de Dieu, afin que vous puissiez résister aux embûches du diable; car nous n'avons point la guerre contre le sang et la chair; mais contre les Principautés, et contre les Puissances, contre les gouverneurs du monde ténébreux de ce siècle, contre les milices spirituelles (Eph. 6). Et vous, prince des Apôtres : *Soyez sobres et veillez, car votre adversaire, le diable, comme un lion rugissant, tourne autour de vous, cherchant quelqu'un à dévorer* (I. Pier. 5). Toutefois, hélas! j'ai vécu comme si mes affaires eussent été à l'abri de tout danger, j'ai sommeillé en assurance au milieu des scorpions. Ah! je me réveillerai de mon assoupissement, je courrai aux armes, je réclamerai le secours de mon Dieu, des anges et des saints. Aux armes, mon âme! aux vertus, aux dévotions, aux sacrements. A l'aide, mon Dieu, à l'aide, très-chastes anges, bienheureux saints et saintes du Paradis, contre ces géants et ces monstres hideux!

II. Considérez qu'il est en la puissance de l'homme de résister aux efforts des démons, sans recevoir aucun désavantage de toutes leurs tentations. Premièrement, parce que Dieu, qui a posé à toutes choses les limites qu'il a voulu, ne leur permet pas de nous tenter, et de nous livrer des assauts si rudes, que nous ne puissions bien les soutenir. *Dieu est fidèle*, dit saint Paul, *et il ne permettra pas que vous soyez tentés au-dessus de vos forces, mais il vous donnera secours dans la tentation, afin que vous la puissiez soutenir* (I Cor. 10), et sortir du combat avec votre honneur ; car le diable est comme un chien lié, lequel ne peut pas mordre ceux qu'il veut, puisque la chaîne le retient ; mais ceux-là seulement qui s'en approchent trop près, et se jettent entre ses pattes et sous sa dent. Secondement, parce que Dieu a limité son pouvoir, et a donné des bornes à sa force et à ses tentations : ainsi il lui défend de toucher à l'âme de Job, et d'attenter à sa vie ; car autrement il bouleverserait le monde, il troublerait le sang des hommes et les rendrait insensés, ou bien il les ferait mourir ; et par ces moyens, il causerait des désastres épouvantables sur la terre. Troisièmement, parce que le diable n'a aucune prise sur l'âme et sur la liberté de l'homme. Il n'agit dans le monde que par une action physique, et tout ce qu'il peut faire ordinairement contre une âme, c'est de représenter à ses sens extérieurs des

(1) D. August. serm. 197, de Temp.

objets vrais ou fantastiques qui provoquent les passions, ou d'émouvoir en quelque sorte les sens intérieurs, pour y produire certaines imaginations dangereuses. Or, quoi qu'il fasse dans la partie inférieure, l'âme demeure toujours la maîtresse, et si elle est excitée, elle n'est pourtant jamais contrainte. Car, par la lumière de la foi et la méditation des choses célestes, elle peut reconnaître son devoir, discerner le vrai d'avec le faux, ensuite désavouer tout ce qui passe dans ses sens ; c'est pourquoi ceux qui succombent au péché, sont des transfuges volontaires, qui abandonnent lâchement leur drapeau pour se rendre au camp de l'ennemi. Quatrièmement, parce que l'âme est aidée de la grâce de Dieu, qui ne lui manque jamais, et de l'assistance des bons anges, au moyen de quoi, toute faible et tout infirme qu'elle est, elle peut contre-balancer les forces de Satan, et remporter la victoire contre tous ses efforts.

J'admirerai ce combat, où David, le pauvre petit berger, remporte la victoire contre Goliath, le terrible géant, enchâssant dans son front la pierre de sa fronde, pour le terrasser ensuite. C'est le combat de l'homme mortel et infirme, qui terrasse les géants de l'enfer, et met en fuite les suppôts de Lucifer. O le glorieux combat pour l'homme! je me fortifierai donc dans ma confiance, et dans ma résolution de ne pas me laisser vaincre par des ombres et des fantômes. S'ils se réunissent contre moi, mon cœur ne craindra pas; j'ai la grâce de mon Dieu et ses anges pour défense. S'ils viennent cent, s'ils viennent mille, s'ils viennent tous contre moi, mon espérance est dans le Seigneur tout-puissant. Je ne me rendrai jamais, je désavouerai toujours intérieurement tout ce qui est contraire à la loi du Dieu que je sers. Donc, ô mon Dieu! soyez béni, vous qui avez donné aux hommes la force de vaincre les puissances infernales, de marcher sur l'aspic et le basilic, et de fouler aux pieds le lion et le dragon (Ps. 90). Oui, c'est vous qui êtes mon Dieu, je vous glorifierai, je vous exalterai sans cesse! Enfin, si j'étais si malheureux que de perdre la victoire, je ne m'en prendrai pas à vous, mon Dieu, mais à ma lâcheté. Je n'accuserai que moi-seul, et non pas d'autres.

III. Considérez qu'il y a plusieurs moyens de résister à Satan : l'oraison, l'humilité, la fuite des occasions et plusieurs autres. Toutefois, le principal moyen de le combattre, est de résister dès le commencement de la tentation. *Résistez au diable*, dit saint Jac-

ques, *et il fuira devant vous* (4). En effet, la tentation va du petit au grand; c'est comme un feu qui commence à brûler la paille, puis prend aux solives et aux poutres, et de là embrase toute la maison, et passant de maison en maison, réduit en cendres une bourgade ou une cité entière (1). Et comme il arrive qu'en l'enterrement d'un corps on jette premièrement dessus une pellée de terre, puis deux, puis toute la terre, et qu'ensuite on y met une pierre; ainsi, dans la tentation, le pécheur est comme enterré, vivant quant au corps, et mort quant à son âme; le diable y jette autant de pellées de terre, qu'il lui suggère de pensées terrestres, après lesquelles il y impose la pierre d'obstination et d'endurcissement par l'habitude du mal. Le maître des plus grands Théologiens (2), expliquant cette vérité, le compare à un aveugle qui tâte de son bâton s'il fait sûr marcher, et quand il trouve de la difficulté, n'avance plus; car cet ennemi trouvant d'abord de la résistance, recule pour un temps, soit que la bonté de Dieu ne lui permette pas de continuer sa tentation, soit de peur que l'infirmité de la nature humaine n'y succombe à la longue, soit que de lui-même il se retire par orgueil, craignant que l'homme n'ait l'honneur de triompher de lui; car il envie aux âmes les victoires spirituelles, et aime mieux, pour un temps, ne les plus tenter, que de leur donner l'occasion de combattre et de vaincre. Au reste, pour avoir été une fois vaincu, il ne lâche point prise, il retourne une autre fois avec sept démons pires que lui, ayant la présomption de tout terrasser, et d'engloutir toutes les âmes. Aussi il n'est point semblable à l'abeille, qui, en blessant, laisse son aiguillon dans la plaie, et ne peut plus nuire; car il est armé de plusieurs artifices, il porte plusieurs flèches vénéneuses, pour les lancer à plusieurs reprises. En un mot, il se présente souvent, et importune une même personne, quoiqu'il en ait été vaincu; mais pourtant c'est en vain, et ses efforts sont sans effet, tant que les avenues de l'âme sont bien gardées par la fuite des plus légères offenses, qui lui en ouvrent insensiblement la porte, ou qui lui font une brèche par laquelle il entre violemment.

Examine donc, ô mon âme! et vois comment tu te comportes dans les tentations légères. Hélas! si j'approfondis un peu cet examen, que je reconnaîtrai de manquements et d'infidélités! Je

(1) Philippus de Greve. serm. 80 in Psalm. — (2) Alexander Alensis.

ferai donc des actes de contrition pour le passé, et je formerai la ferme résolution de les éviter à l'avenir. O Seigneur, ne permettez plus que je tombe en cet abus, de ne point faire cas des péchés les plus petits. Faites plutôt que je les écrase contre la pierre, afin que jamais mon ennemi ne s'empare de moi, comme d'une proie.

VINGT-UNIÈME MÉDITATION.

DE L'IMPUGNATION DES CORPS PAR LES MAUVAIS ANGES ET DE LA POSSESSION.

I. Considérez que les démons entrent quelquefois dans les corps des hommes vivants, pour les posséder et les tourmenter diversement. L'Écriture sainte et l'expérience de tous les siècles, rendent cette vérité indubitable et deux causes principales les y induisent. La première est l'ambition qu'ils ont d'imiter le Fils de Dieu en son Incarnation, par laquelle il demeura dans une humanité créée, et dans un corps humain; car ces singes des œuvres de Dieu, pour contrefaire ce mystère, tâchent de se rendre les maîtres et les possesseurs des corps humains, et d'y résider. La seconde cause est l'inimitié qu'ils portent à l'homme, qu'ils désirent se rendre semblable en peines et en misères; car le diable a deux sortes de maux, le mal de la coulpe, puisqu'il est plein de péchés, et le mal de la peine, puisqu'il est extrêmement tourmenté et misérable. A cause qu'il est plein de péchés, il voudrait que tous les hommes le fussent également, c'est pourquoi il les tente pour les y induire. Derechef, à cause qu'il est accablé de tourments et d'afflictions, il voudrait que tous les hommes fussent misérables et tourmentés comme lui; c'est pourquoi il les possède, quand il peut, et tourmente leurs corps d'une façon horrible et épouvantable. Ce qu'il entreprend plus fréquemment depuis le mystère de l'Incarnation, qui a augmenté de beaucoup sa rage et sa jalousie contre la nature humaine, parce

qu'elle en est beaucoup exaltée et relevée. Ajoutez que, comme il perd beaucoup d'âmes, qui font leur salut plus facilement dans la religion chrétienne, et voyant que le mal de la coulpe est diminué au monde, il s'efforce d'augmenter les souffrances de l'homme, et veut posséder les corps de ceux et de celles dont il ne possédera jamais les âmes, afin de les tourmenter au moins en cette vie, puisqu'il n'aura pas le pouvoir de les tourmenter en l'autre. En effet, la possession consiste en trois choses : la première, qu'il entre dans un corps, avec pouvoir d'y résider et d'y séjourner actuellement ; la seconde est, qu'étant entré dans ce corps, il lui fasse ressentir des tourments et des peines sensibles ; et la troisième, qu'il domine les organes des facultés de l'âme, pour lui interdire la puissance d'agir et d'opérer d'elle-même, comme auparavant, substituant sa force et son activité propre à la sienne, ce qui fait que la personne possédée produit tant d'effets prodigieux et extraordinaires (1). Ces conditions sont requises pour une réelle et véritable possession; et si elles ne se trouvent ensemble, il n'y aura pas de vraie possession. Partant, Job qui fut tourmenté du démon, et couvert d'une plaie universelle par tout le corps, ne fut point possédé, parce que l'esprit malin ne le battait et ne le tourmentait qu'extérieurement, et qu'il n'habitait point en lui. Et plusieurs pécheurs, dans lesquels le démon habite et réside, ne sont point encore possédés, parce qu'il n'a point la puissance et la permission de les affliger corporellement (2). Tels sont ceux qui sont tentés, quoique le diable puisse être en eux, et qu'il y trouble leur imagination, il ne les possède pas, car il n'y fait rien de contraire à leurs sens. Au contraire, plusieurs dans l'Écriture sainte sont appelés possédés, parce qu'il est dit que le démon était entré en eux ou sorti de leurs corps, et tout ensemble qu'il leur causait de grands tourments, les rendant muets, sourds et aveugles, et les jetant dans le feu, ou dans les eaux, et incommodant leurs corps diversement.

Je reconnaîtrai donc la haine extrême des démons contre les hommes, puisqu'ils les tourmentent de la sorte, et quant à l'âme et quant au corps. Car autant qu'il est en eux, ils préviennent

(1) Voyez le cardinal de Bérulle, au traité des Energumènes. — (2) Viguer, c. 8, v. 8.

le temps de tourmenter les hommes réprouvés. Il leur tarde d'avoir main-levée, et toute puissance de tourmenter l'homme entièrement. Il s'irrite, dit saint Chrysologue (1), il est en furie, l'avare exacteur du trépas, c'est une peine pour lui que l'homme naisse, et une croix, qu'il tarde si long-temps à mourir. C'est pourquoi je te haïrai, ennemi détestable et cruel! Ah! ne serait-ce pas une folie d'adhérer à tes suggestions, et de contenter tes pernicieux désirs en la moindre chose du monde, puisque tu es si acharné contre le bonheur de l'homme? Je te renie mille et mille fois, je renonce à tes pompes, à toutes tes astuces et à tes tromperies. Jamais tu n'auras aucune part en moi. Je reconnaîtrai pareillement, que c'est un péché diabolique de vouloir, quand on a quelque peine, que les autres en souffrent de même; c'est être un démon pour son prochain; au contraire, c'est être ange pour lui, que de lui faire du bien, et de l'obliger par des bienfaits.

II. Considérez en second lieu, qu'il n'est point au pouvoir de Satan, de posséder telle personne qu'il voudrait, et quand et comment il le voudrait. Car haïssant la nature humaine comme il fait, s'il avait autant d'autorité que de mauvaise volonté, qui échapperait à sa fureur? Sur qui n'exercerait-il pas sa funeste puissance? Dieu donc le tient lié et enchaîné, ou le lâche comme il lui plaît. Dans la primitive Eglise, les possessions étaient plus fréquentes, et les expulsions très-aisées, même aux derniers ministres de l'Eglise; maintenant, comme le diable possède plus rarement, il possède plus longuement, et ne se chasse que très-difficilement. Ainsi Dieu l'ordonne. Il lui permet d'entrer en des pourceaux et de les précipiter dans la mer, car le démon n'a point de lui-même la puissance de posséder ces bêtes sales et immondes, pour nous enseigner que beaucoup moins, sans sa permission, il peut posséder les hommes raisonnables. Dieu donc permet quelquefois au diable d'entrer dans le corps d'une personne vivante, et de l'affliger jusqu'à un certain point, et pas davantage. Ce qui arrive, ou pour punir quelque péché mortel, comme dans le Corinthien excommunié par saint Paul (1. Cor. 5), pour sa luxure; ou même pour punir quelque faute légère et vénielle, comme il arriva à l'abbé Moïse, homme de très-grande vertu,

(1) Serm. 17.

lequel, pour avoir piqué de paroles saint Macaire, fut saisi d'un cruel démon, qui lui faisait mordre honteusement la fiente, jusqu'à ce qu'il eût reconnu sa faute (1). Et même, quelquefois Dieu permet cette possession, sans aucune faute de la part de ceux qui en sont affligés, mais pour des raisons particulières à sa sagesse, ou pour humilier une personne en cette vie, ou pour la faire mériter excellemment, si elle prend son mal en patience. Si bien que Cassien enseigne (2), que les énergumènes sont livrés au diable, comme à un maître sévère, afin qu'ils en soient purifiés, et en deviennent plus humbles, et alors ils ne doivent pas être méprisés pour cela. Que si sa possession leur est inutile, elle ne l'est pas aux autres, étant comme une école ouverte pour intimider les plus pervers, et réveiller la foi des chrétiens, ou même convertir les athées et les infidèles, qui, voyant les actions prodigieuses des énergumènes et des possédés, sont contraints d'avouer que véritablement l'Eglise a de la puissance, qu'il y a un enfer, qu'il y a des esprits, qu'il y a des anges, qu'il y a un Dieu. Ce qui a porté plusieurs libertins à appréhender ses jugements et à se convertir à une meilleure vie. En un mot, Dieu tend toujours au bien spirituel de l'âme, et permet que le corps soit possédé en cette vie, afin que l'âme et le corps ne soient point possédés en l'autre; c'est pourquoi la possession du corps a pour fin la délivrance de l'âme et le salut de l'esprit au jour du jugement; la providence de Dieu sur les hommes étant si grande, qu'elle tire leur salut de leurs ennemis, et fait tourner leur rage et leur fureur à leur plus grand bien. Ainsi, dit Théodoret (3), que les médecins usent de vipères et de serpents, pour la guérison des maladies.

Je tirerai de là un sujet de consolation, et j'apprendrai combien c'est chose importante d'être bien avec Dieu. Car il n'y a que cette chose seule qui nous est nécessaire. Celui-là est un misérable, dit saint Pierre Chrysologue (4), qui, laissant le juge, réclame inutilement la faveur du bourreau, lui qui ne peut ni tourmenter, ni pardonner, ni diminuer, ni augmenter les tourments, mais qui agit selon la volonté du juge ; j'aurai donc toujours confiance en Dieu : *mettez-moi auprès de vous, et combatte contre*

(1) Cass. Col. 7. cap. 27. — (2) Ibid. c. 28. — (3) De Cur. Gr. affect. l. 8. — (4) Serm. 17.

moi qui voudra (Job. 17). Je ne craindrai point les ennemis, si vous êtes avec moi.

III. Mais quoique Dieu limite le pouvoir de Satan, et que celui-ci ne puisse faire, en possédant, aucun mal qui ne lui soit prescrit et ordonné par un plus grand maître, cependant la condition d'une personne possédée est très-calamiteuse et très-déplorable; car celui qui est plein de misères, que peut-il donner à l'homme, que de la misère? Il n'y a donc pas d'association si préjudiciable à l'homme. Il n'y a chose si misérable, que d'être maîtrisé par ce cruel tyran, et il n'y a point de si triste malheur, que d'avoir un tel hôte chez soi, et de vivre en sa captivité. Les Israélites qui gémirent autrefois sous la servitude des Pharaons de l'Egypte et des Babyloniens, et les chrétiens qui sont faits esclaves par les Turcs, ne souffrent rien de pareil à ce qu'endure une personne que le démon a saisie, et qu'il possède. Les pourceaux possédés, ne le pouvant supporter, aimèrent mieux se jeter dans la mer, et périr dans les flots et les abîmes, tant son joug est immonde, cruel et infernal, dit saint Pierre Chrysologue (1), comment donc le pourra supporter un homme? C'est qu'il cause de très-grands maux au corps et à l'âme. Premièrement, au corps, car il vicie la plupart de ses sens et de ses organes, quelquefois il le précipite violemment, tantôt il étend ou retire ses nerfs, ou ses membres, il le roule avec force ou le fait bondir convulsivement, tantôt il lui allume comme un feu dans les entrailles, tant il lui fait ressentir de grandes souffrances. En un mot, ce cruel exerce un empire incroyable sur les corps. D'où il résulte dans l'âme une tristesse très-grande, qu'elle ressent des misères de son corps, outre que quelquefois il la prive de la raison et la rend furieuse et insensée; et s'il n'a le pouvoir de lui aliéner les sens, il la prive au moins de l'exercice de plusieurs vertus qu'elle ne pratique pas si bien en cet état. Il est vrai qu'il ne la peut forcer aux crimes et aux péchés, durant les furies ou l'aliénation des sens, et elle ne peut être responsable de ses actions, non plus que celui qui est ivre ou insensé; toutefois, c'est une grande misère que la langue serve au diable comme d'organe pour proférer mille blasphèmes et mille impiétés, et les mains comme d'instruments pour faire plusieurs outrages au pro-

(1) Serm. 17.

chain. Et cependant cette misère, si grande qu'elle soit, n'est point comparable à la misère d'une âme souillée d'un péché mortel ; car la possession du corps n'ôte point à l'âme le droit du Paradis, ni l'amitié de Dieu, et le péché mortel l'en prive : c'est pourquoi saint Jean Chrysostôme (1) dit que le péché est pire qu'un démon, et que c'est un démon et une folie volontaire, qui pourtant ne mérite ni miséricorde, ni pardon. Combien donc faut-il abhorrer d'avoir l'âme souillée du péché mortel, puisque c'est chose si horrible que d'avoir le corps possédé du démon.

Hélas, mon âme! voudrais-tu donc être esclave de ce bourreau, de ce tyran infâme, et porter une offense mortelle en ton sein ? Romps cette horrible prison, sors, sors de cette vie honteuse, brise donc ces liens et jette ce pesant fardeau. Ah ! si le péché mortel, dès cette vie, nous rend pires que les possédés, que sera-ce donc dans l'enfer ? Que sera-ce d'être abandonné à la fureur des démons dans les flammes éternelles ! O mon cœur ! comment n'en frémis-tu point de crainte et d'horreur ? O mon Dieu ! délivrez mon âme et mon corps de ces tyrans cruels, sauvez-moi des tortures et des violences de ces impitoyables bourreaux, n'abondonnez pas une créature formée à votre image et ressemblance, rachetée de votre sang précieux, à la rage de ses ennemis. Qu'ils ne me possèdent jamais, ni âme ni corps. Que ce soit vous, mon Dieu, qui me possédiez ; que ce soit vous à qui j'ai consacré mon cœur, et dédié toutes les années de ma vie ; que ce soit vous qui me possédiez, vous à qui je me suis donné pour toujours, vous qui êtes mon Seigneur, et dont je suis l'esclave et la créature.

(1) Hom. 28, in Epl. ad Rom.

VINGT-DEUXIÈME MÉDITATION.

DES SIGNES, DES REMÈDES ET DE LA DURÉE DE LA POSSESSION.

I. Il y a des marques par lesquelles on peut discerner si un corps est véritablement possédé du diable; car il est important de ne point précipiter son jugement, et de ne point déclarer qu'une personne est possédée, si l'on n'en voit des marques très-apparentes. D'un côté, le démon cache tant qu'il lui est possible, la possession, redoutant les exorcismes, et d'ailleurs quelques personnes contrefont les possédés, soit par imagination, soit par malice; et le bruit d'une possession, soit vrai, soit faux, cause du trouble en plusieurs âmes faibles. C'est pourquoi les hommes sages qui ont à donner leur avis sur ce fait doivent procéder avec beaucoup de circonspection, soit à former leur jugement, soit à le publier, en cas qu'ils estiment que la possession soit véritable. Or, entre les marques de la possession, outre les tourments qu'endure la personne suspecte de ce mal, il faut avoir égard à sa parole, à sa force, à sa science et à son maintien, à la présence des choses saintes, et par l'examen de ces choses, on forme le jugement de la possession. Une personne possédée jette souvent des cris épouvantables qui ne peuvent convenir naturellement à un homme, ou à une femme, comme sont des mugissements semblables à ceux des taureaux, ou les rugissements du lion et autres voix semblables : elle parle aussi plusieurs langues étrangères sans les avoir étudiées, parce que le diable, qui est dans son corps, se sert de ses organes pour former diverses sortes de voix et d'idiômes. Quant à la force, elle se doit examiner dans les mouvements du corps, si on le voit bondir et s'élever en l'air avec une merveilleuse vitesse. On doit examiner sa nourriture, comme si on voit une personne dévorer et consommer plusieurs viandes indigestes. Sa force se doit aussi examiner par ses effets, comme si elle ne peut être arrêtée par

les plus forts, si elle supporte de plus lourds fardeaux qu'une bête de charge, et fait autres choses qui sont au-dessus des facultés humaines; car c'est une marque qu'il y a en elle quelque puissance supérieure, comme serait celle des démons. La science est encore une autre marqne de la possession, comme si une personne ignorante et sans études, parle plusieurs sortes de langues et les entend, y répondant à propos; si elle discourt hautement des choses les plus difficiles du monde, si elle parle de ce qui est éloigné, et de ce qui se passe en d'autres royaumes, si elle dit les pensées intérieures du cœur de celui qui lui parle; car le diable les découvre quelquefois par de fortes et subtiles conjectures. L'on doit encore considérer quel est son maintien à la présence des choses saintes, lui présentant tantôt de vraies reliques, tantôt de supposées, tantôt une hostie consacrée, tantôt une autre non consacrée, lui jetant tantôt de l'eau bénite, tantôt de l'eau simple, et examiner si elle discerne bien le tout, et témoigne plus d'horreur et d'aversion de l'une que de l'autre. Outres ces marques quasi-générales, divers démons font aussi paraître leur présence par divers maintiens du visage, comme l'on a remarqué dans les possessions des religieuses de Loudun : car quand Leviathan, qui, comme l'un des trois premiers, se disait être de la trinité des démons, possédait, la fille avait un visage fier, arrogant et dédaigneux ; et quand ce diable se sentant pressé par les exorcismes, auxquels néanmoins, par superbe, il ne voulait jamais obéir, se retirait d'elle, il cédait la place à un autre, qui donnait encore d'autres signes de sa présence; car si c'était un démon d'impudicité, elle avait le visage doux et comme amoureux, et quand c'était un des moindres démons, elle avait le visage stupide et mélancolique. Or, ce n'est pas que de ces expériences il se puisse former une science générale, parce que cet ennemi cauteleux, pour tromper les hommes, diversifie les marques de la possession; en un temps, il procède d'une manière, et en un autre temps d'une autre.

J'apprendrai de ce point, que s'il est difficile de reconnaître un corps possédé, il est plus difficile encore de discerner la possession d'une âme par le péché mortel : car si ce qui est corporel, est si difficile à discerner, combien plus ce qui est spirituel? Dès-lors, j'estimerai qu'il se faut bien garder de juger témérairement l'intérieur, et encore plus de le publier. Je m'examinerai

sur ce sujet, et déplorant mes précipitations pour le passé, je me proposerai d'user d'une plus grande retenue, soit à juger, soit à parler du mauvais état de l'âme de mon prochain.

II. Considérez les remèdes que l'on peut apporter à la possession pour en délivrer les corps (1). Et premièrement, plusieurs estiment que dans l'œuvre de la création, Dieu donna une vertu naturelle à quelques créatures corporelles, de résister au diable, et de l'incommoder grandement en la possession des corps, afin que, comme toutes choses ont leur contraire en ce monde, comme la glace a la chaleur, la brebis le loup, ainsi les démons eussent quelque chose de contraire ; et que, comme les maladies corporelles ont des simples qui les guérissent, de même la possession du diable, qui n'est pas moins fâcheuse qu'une grande maladie, ne fût pas sans quelque secours. D'où vient que l'ange Raphaël qui connaissait les propriétés des choses naturelles, fit prendre au jeune Tobie le fiel d'un certain poisson (Tob. 6 et 8), l'assurant, qu'en en mettant une partie sur les charbons ardents, la fumée avait puissance de chasser toutes sortes de démons, soit des hommes, soit des femmes. Josèphe rapporte aussi que Salomon avait enseigné une manière de chasser les démons, par l'application de quelque racine, par laquelle le possédé, s'il en respirait l'odeur, était délivré, sans que jamais le démon retournât. Ce qui fut en usage parmi les Juifs, et l'un d'eux appelé Eléazar, en fit une épreuve très-signalée en présence de l'empereur Vespasien, de son fils Titus, et de plusieurs capitaines romains (2). Il faut avouer néanmoins que le démon n'ayant point son pareil en force parmi les êtres corporels, puisque Job dit : *Il n'y a point de puissance qui lui soit comparable* (Job. 41), il faut toujours qu'il y ait quelque chose de surnaturel ajouté aux créatures corporelles, afin qu'elles puissent réussir efficacement, comme il arriva au jeune Tobie, qu'un ange dirigea, et qui fit plusieurs prières avec sa femme Sara, avant que de chasser le démon qui mettait à mort ses maris. C'est pourquoi il n'y a point de remède purement naturel pour chasser les démons ; mais il est, ou mêlé du naturel, et du surnaturel, ou il est purement surnaturel, comme sont les exorcismes que Jésus-Christ a donnés à son Eglise, lorsqu'il a dit aux Apôtres : *Je vous ai donné puissance de fouler aux*

(1) Serarius, in Tob. c. 8. quæstiuncula, 8.— (2) Josèphe, l. 8, Antiq. c. 2.

pieds les serpents et les scorpions (Luc, 10). Puissance que les derniers ministres, et qui sont les moindres de l'Eglise, reçoivent en l'ordre d'Exorciste, pour nous apprendre combien grand est le pouvoir des autres ordres sacrés qui sont plus élevés, puisque les derniers de tous ont un si grand pouvoir contre les démons ; et aussi combien il les traite vilement, n'employant contre lui que ceux qui sont les derniers serviteurs de sa maison, pour les combattre par ces exorcismes, qui agissent sur eux comme la verge ou la torture, les tourmentent puissamment, et les contraignent enfin à sortir des corps humains et à les laisser en liberté. Car à force d'exorciser, on le lasse et on le fatigue de telle sorte, qu'il obéit et abandonne le corps, ainsi qu'il arrive qu'on fait faire plusieurs choses à un obstiné à force de coups, auxquels il finit par céder. C'est pourquoi il est plus important que les Exorcistes s'emploient à lui commander de sortir, qu'à lui faire des interrogations, pour apprendre de lui des choses secrètes ; car ainsi notre Seigneur Jésus-Christ le plus souvent ne voulait pas entendre les démons parler. Ce qu'ont imité plusieurs saints, sachant que l'autorité ordinaire donnée à l'Eglise sur les démons, était pour les chasser des corps, et non pour les faire parler, et souvent avec quelque scandale. Au reste, bien qu'absolument parlant, la probité ne soit point nécessaire à l'Exorciste pour chasser le diable, non plus qu'au prêtre pour administrer validement les sacrements ; il est vrai néanmoins que s'il est en bon état, homme de grande vertu, et particulièrement recommandable par son humilité, il réussit plus tôt. C'est pourquoi, par une puissance extraordinaire, des hommes et des saints, et même des femmes, sans avoir reçu l'ordre d'Exorciste, et même un enfant, ont guéri la possession (1).

Admirez ici la providence de Dieu à l'égard de son Eglise, de lui avoir donné un pouvoir si admirable et si étonnant sur les puissances de l'enfer, ayant fortifié sa milice d'un ordre particulièrement destiné au combat et à l'expulsion des malins esprits. Oh ! qu'il traite l'homme dignement, et qu'il l'élève à de grands honneurs ! Il ne s'est pas contenté de lui assujettir les créatures corporelles dans la création du monde, il lui donne même puissance sur la spirituelle, afin de confondre les esprits superbes par

(1) Origenes in c. 7. Matth. tract. 4.

des vers de terre, oh! quel sujet de confiance doit avoir une âme chrétienne, quoique le démon la tente, *rôdant comme un lion qui cherche à la dévorer* (1. Pierr. 5), de pouvoir vaincre ses efforts, puisque même il peut être chassé honteusement des corps qu'il possède.

III. Considérez que la possession est ordinairement de longue durée, parce que les diables ne sortent qu'à regret des corps humains, tant à cause du désir qu'ils ont d'en prolonger les afflictions, que de la crainte d'être renvoyés, à leur sortie, dans l'enfer, qui est un lieu qu'ils abhorrent plus que tous lieux du monde, parce que le feu y a fait sa première impression sur eux, et qu'ils y doivent être pendant toute l'éternité après le jugement. De plus, il arrive quelquefois que plusieurs démons possèdent un même corps, s'aident l'un l'autre et se soutiennent pour résister à la violence des exorcismes : c'est pourquoi, comme une place munie de plusieurs soldats tient plus long-temps contre les assiégeants; ainsi les esprits damnés dans un corps où ils sont en grand nombre. Quand l'un est trop pressé du fouet des exorcismes et ne le peut plus souffrir, il en vient un autre plus résolu qui soutient la place, et lasse pour cette fois l'Exorciste. En troisième lieu, il y a certains démons plus furieux et plus forts que les autres, qui sont plus obstinés et résistent mieux et plus long-temps au tourment que leur fait l'exorcisme. Tels sont ceux qui, au Ciel, étaient dans les ordres supérieurs, et dans les plus hautes hiérarchies des anges; c'est pourquoi la possession par un Trône, ou un Chérubin damné, est plus difficile à détruire. Et quoique le moindre démon soit plus fort que tous les hommes, cela n'empêche point, que ceux des premiers ordres ne puissent posséder plus longuement, attendu qu'il ne faut pas ici comparer la force des démons à celle des hommes, mais à celle des exorcismes. En quatrième lieu, il faut beaucoup attribuer, en toutes ces choses, à la volonté et à la justice de Dieu; lequel, pour des causes qui lui sont connues, et à nous secrètes, veut quelquefois que la possession soit prolongée, même contre le gré du diable qui voudrait bien sortir, regrettant que plusieurs se convertissent au sujet de la possession, ou se sentant trop tourmenté et affligé par les exorcismes, ou même parce qu'il dédaigne de posséder un corps terrestre, comme étant un emploi très-vil pour des esprits superbes comme ils sont. Cependant, Dieu lui ordonne de demeurer

où il est. Toutes ces choses font qu'il n'y a pas de plus grand travail en l'Eglise que celui des exorcismes, où il faut plus travailler, et combattre avec plus de résolution et de constance.

Admirant toutes ces choses étranges, nous apprendrons à prier Dieu souvent avec le saint roi David : *O mon Dieu, ne me rejetez pas de votre face, et ne m'ôtez pas votre Saint-Esprit. Rendez-moi la joie de votre salut, et fortifiez-moi par la force de votre Esprit* (Ps. 50). Car la grâce de Dieu ayant quitté Judas, l'esprit pervers s'empara de lui. Donc, appréhendons les jugements de Dieu, et redoutons surtout, comme une extrême misère, d'être abandonné de lui et de son Saint-Esprit.

VINGT-TROISIÈME MÉDITATION.

DE LA PAROLE ET DE LA LUMIÈRE DES ANGES.

—

I. Les anges se parlent l'un à l'autre d'une façon qui leur est propre, et d'une langue qui ne convient pas aux hommes. Saint Paul nous le donne à connaître, quand il dit : *Si je parlais la langue des hommes et des anges, sans avoir la charité, je ne serais rien* (I. Cor. 13). Et en effet, si les hommes peuvent se manifester l'un à l'autre leurs pensées et leurs désirs, par un langage qui leur est propre, peut-on refuser cette prérogative aux anges plus parfaits et plus excellents que l'homme? Ne serait-ce pas rompre leur union, leur société, et leur familiarité, que de les priver de la puissance de communiquer l'un avec l'autre par l'expression et la manifestation actuelle de leurs pensées et de leurs désirs. La conception intérieure de notre esprit est fermée comme par deux portes, qui l'empêchent de paraître, dit le Docteur angélique. Premièrement, par notre volonté ; car personne, excepté Dieu, ne peut connaître contre notre gré nos pensées intérieures, si nous ne les voulons manifester ; c'est un droit que Dieu nous a a donné. Secondement, elle est arrêtée par la matérialité du corps

terrestre et grossier ; car encore qu'un homme voulût que ses conceptions et ses pensées fussent connues d'un autre, ce serait en vain, à cause du corps, qui, comme une paroi épaisse, lui en ôte la vue : c'est pourquoi il est nécessaire qu'un homme qui veut faire connaître son intérieur à un autre, lui donne quelque signe sensible pour le lui manifester, comme le geste ou la parole. Or, les anges n'ayant point de corps, il n'y a point, de ce côté, d'obstacle à la communication des pensées. La volonté seule peut y mettre obstacle. Aussi, quand un ange dirige ses pensées vers un autre, et désire qu'il les connaisse, alors cette direction de volonté est comme une locution et une parole, par laquelle il fait connaître ses pensées, et parle à un autre. Dieu alors fait connaître les pensées de l'un à l'autre, il donne des expressions nouvelles, si le discours a pour objet des choses surnaturelles et extraordinaires, ou perfectionne et développe les idées générales déjà communiquées dès l'instant de sa création, si ce sont des choses naturelles qu'un ange veut faire entendre à un autre; et ainsi les anges se parlent et se communiquent en silence, sans bruit et sans éclat.

Mais, si les anges parlent, c'est sans doute sur des sujets très-grands et très-relevés. Je parle des bons anges, et non des réprouvés. Oh! que ces conversations sont célestes, et ces entretiens divins! ô heureux, qui pourrait converser avec eux, et entendre leurs discours! Que nous aurions de confusion, nous qui nous entretenons si souvent de bagatelles et de choses de néant, et peut-être de choses mauvaises! Nous reconnaîtrions qu'il n'y a pas en notre corps de membre plus corrompu que notre langue, et dont nous abusions davantage. Apprends, apprends donc de la conversation des anges, ô homme chrétien! à avoir dorénavant une langue nouvelle, et des entretiens plus fréquents sur les choses célestes et divines.

II. Considérez en second lieu que les anges inférieurs parlent aux supérieurs, et réciproquement les supérieurs parlent à ceux qui sont encore plus élevés, les interrogeant sur Jésus-Christ qui montait au Ciel, et leur demandant : *Quel est ce roi de gloire? Quel est Celui qui vient d'Edom avec des vetements teints de sang* (Ps. 23. Isai. 63)? Les supérieurs parlent aussi à leurs inférieurs, et lorsqu'ils leur parlent de quelque chose de surnaturel, qu'ils ne connaissaient pas auparavant, cette parole des supérieurs

s'appelle illumination, et alors ils illuminent les anges inférieurs; car en leur parlant, ils leur donnent des lumières et des connaissances nouvelles sur des vérités qu'ils ne connaissaient pas. Et comme un maître qui enseigne son disciple l'illumine par les connaissances qu'il lui donne, ainsi un ange plus parfait, illumine et instruit un ange moindre que lui des choses surnaturelles, ou qui, dépendant de la providence cachée, ne se connaissent que par révélation divine ; car Dieu révèle et parle immédiatement aux anges de la première hiérarchie, et par l'entremise de ceux-ci, il instruit les anges de la seconde hiérarchie, comme par ceux de la seconde il instruit les anges de la dernière. Et de même que les créatures corporelles communiquent l'une à l'autre ce qu'elles ont de bien ; le soleil sa lumière, la terre ses biens, les arbres leurs fruits ; ainsi les créatures spirituelles, qui abondent en quelques biens, les communiquent aux autres. C'est de là que le roi-prophète dit à Dieu : *Vous brillez admirablement du haut des montagnes éternelles* (Ps. 75) ; c'est-à-dire vous éclairez par les anges, dit saint Grégoire de Nazianze (1). Et le divin saint Denis (2), appelle pour ce sujet les anges supérieurs, les divins docteurs des inférieurs, et dit : Qu'ils leur montrent du doigt la route pour arriver à la lumière et à l'union avec Dieu, l'ordre de la loi étant tel, que ceux des derniers rangs soient élevés à Dieu, par ceux du premier.

Je considérerai particulièrement le grand respect et l'attention avec laquelle les anges inférieurs écoutent les paroles et reçoivent les illuminations qui leur viennent de leurs supérieurs. Oh! que ces paroles sont bien reçues, et que ces lumières sont trouvées belles et aimables! qu'elles sont désirées et recherchées ardemment par ces anges inférieurs! Je m'exciterai par cet exemple à demander des lumières à ceux qui sont au-dessus de moi par leur doctrine. J'écouterai ce qu'ils me diront avec respect, et je tiendrai compte de leurs remontrances. Mais hélas! combien de fois en ma vie ai-je méprisé les paroles des prédicateurs et de mes directeurs, qui pouvaient me ramener à mon Dieu! Oh! je veux dorénavant que leurs paroles me soient douces et précieuses, et qu'elles me servent de lumière pour me conduire.

(1) Orat. 40. Ps. 75. — (2) De Coelest. Hier. cap. 4. — Et Eccles. Hierar. c 5.

III. Considérez encore que cette parole des anges supérieurs à leurs inférieurs sur les choses surnaturelles est appelée purgation, illumination et perfection. En effet, quelques-uns croient que l'ange supérieur purifie, illumine et perfectionne tout ensemble, par une seule parole; il purifie, en dissipant l'ignorance de l'ange inférieur, il illumine, en lui donnant par cette parole la connaissance d'une vérité; et il perfectionne, en élevant son esprit à la connaissance de cette vérité. Or, quoique cette façon d'expliquer ces trois actes hiérarchiques ne soit point à rejeter, toutefois elle ne semble pas conforme aux paroles de saint Denis (1), qui les distingue autrement; car, selon sa pensée, il y a divers degrés de clarté et de connaissance dans l'esprit, et l'ange inférieur instruit avec plus ou moins de clarté et d'évidence, selon que le sujet le requiert. Tellement que, si un ange donne un peu de clarté et de connaissance à un autre, ce sera le purifier; si la connaissance et la clarté qu'il lui donne est plus forte, ce sera l'illuminer; mais si c'est une connaissance très-grande et très-évidente, en sorte qu'il ne reste plus rien à savoir sur le sujet, ce sera le perfectionner (2). Aussi les anges bienheureux qui sont plus près de Dieu, et qui reçoivent une plus grande communication de sa charité et de sa lumière, ne sont point dits purifier ou illuminer ceux qui leur sont inférieurs, en ce qu'ils feraient disparaître des souillures qui ne se rencontrent point en eux, ou qu'ils dissiperaient les ténèbres, puisqu'il n'y en a point en eux, mais plutôt par la communication plus ou moins abondante des biens qu'ils reçoivent les premiers de la très-magnifique largesse du Créateur, comme des miroirs très-nets et très-polis, dont les plus proches du soleil feraient rejaillir des rayons de lumière plus éclatants sur ceux qui seraient plus éloignés (3).

Avec combien d'amour et de charité les anges supérieurs communiquent leur science aux inférieurs, et avec combien de charité ils les en rendent participants ! Saint Denis dit (4) : que c'est sans envie qu'ils montrent aux autres les visions divines dont ils ont été les premiers saintement favorisés. Oh ! que ne suis-je plein de ce zèle des anges supérieurs ! O bienheureux Séraphins et Chérubins ! oh ! de même que vous purifiez, illuminez, et per-

(1) De Cœlest. Hier. c. 7. — (2) Guil. Paris. 2. p. de Universo part. 2. c. 140. — (3) Hug. à S. Vict. ad cap. 7. de Cœl. Hier. — (4) De Eccles. Hier. cap. 5.

fectionnez les anges qui vous sont inférieurs, ainsi daignez me purifier, m'illuminer, et perfectionner nos esprits, pour les élever à Dieu. Hélas ! il n'y a qu'ignorance, scrupules et anxiétés dans nos esprits, faute de véritable lumière. O lumières brillantes ! soyez-nous propices ! illuminez-nous de votre science toute céleste.

VINGT-QUATRIÈME MÉDITATION.

DES TROIS OFFICES QU'EXERCENT LES ANGES DANS LE MONDE CORPOREL.

I. Dieu se sert des bons anges dans le gouvernement de ce monde, et leur donne plusieurs offices à exercer, entre lesquels, le premier est de faire rouler les cieux, et de mouvoir le soleil, la lune et les étoiles. Cette fonction est la première que Dieu a donnée aux anges dans ce monde visible ; car ce fut au quatrième jour de la création de cet univers, qu'ils commencèrent à exercer cet emploi qu'ils ont continué jusqu'à ce jour, dans lequel ils persévèreront jusqu'au jugement, car le ciel n'est pas animé pour se mouvoir de lui-même. Il faut donc que le ciel soit mu, ou par Dieu seulement et immédiatement, ou par les anges auxquels il donne cet office. Sans doute, Dieu pourrait bien mouvoir les cieux par lui-même, toutefois il se sert des causes secondes dans le gouvernement de cet univers, et c'est une opinion commune que les cieux sont gouvernés par des anges. C'est ce qu'a reconnu le prince des philosophes lui-même (1), lorsqu'il a dit que Dieu, par son amour, avait chargé les anges de diriger les mouvements des cieux, et qu'ils exécutaient sa volonté pour lui complaire, en soutenant l'être des créatures et leur harmonie.

J'admirerai ici la force, l'adresse et la persévérance des anges, car les cieux sont comme des machines immenses, tant ils sont grands, au prix de la terre, qui n'est qu'un point à leur égard,

(1) Metaphy. 14. cap. 7.

et un ange les fait mouvoir avec une vitesse admirable, qui surpasse la vitesse des vents, et malgré leur immensité, et la multitude des corps célestes qu'ils contiennent, et dont les mouvements sont si divers, il les fait mouvoir avec un ordre qui ne se dément jamais un seul instant, et une harmonie qui en fait un tout digne de l'admiration de toutes les créatures. Je considérerai, en outre, que, puisque le mouvement des cieux et des astres, cause les diverses saisons de l'année et rend la terre féconde, c'est aux intelligences célestes qu'il faut rapporter toutes ces choses, si bien que les anges, par ce mouvement, produisent les biens qui sont sur la terre, et le monde leur est redevable de sa conservation. Je dois donc remercier ces anges de la lumière du soleil qui vivifie tout, et des productions de la terre que nous leur devons. Et parce que les anges font ce grand office pour l'amour de Dieu, je m'efforcerai de les imiter, en rapportant tout à Dieu, en méditant la magnificence des cieux et leurs mouvements solennels, pour m'élever jusqu'au Créateur.

II. Mais depuis que le monde s'est accru, et qu'il y a eu des nations et des royaumes, divers anges ont été chargés de veiller à leur salut, de les élever à la connaissance du vrai Dieu et de la vraie religion, et de les délivrer des vexations et injustes poursuites des démons. Tellement que les anges n'ont pas seulement soin de chaque particulier, mais des royaumes entiers, et du bien commun des provinces. Ce que nous devons comprendre d'autant plus facilement, que le bien commun est préférable au bien particulier, et partant, si les anges ont soin du bien particulier de chacun, à plus forte raison auront-ils soin du bien général de toute une nation. C'est pourquoi il y a un ange protecteur de la France, un autre de l'Espagne, un autre de l'Italie. C'est pour ce sujet que dans le prophète Daniel un ange est appelé *le prince des Perses*, parce qu'il était l'ange tutélaire de leur empire. Le divin saint Denis (1) enseigne aussi cette vérité, et reconnaît saint Michel pour le prince de la nation des Juifs, et d'autres anges pour d'autres peuples. Il dit que si plusieurs nations ont ignoré le vrai bien, nonobstant les anges délégués de Dieu pour leur en donner la connaissance, il n'en faut point blâmer et accuser ces anges, comme s'ils eussent manqué à leur devoir; mais

(1) Cœl. Hier. cap. 9.

bien plutôt les hommes qui, par leur amour propre et leur orgueil, ont résisté à leurs illuminations, Dieu ne voulant point contraindre leur liberté. Ajoutez que plusieurs peuples, par leurs abominations et leur brutalité, se sont rendus indignes d'entendre seulement parler des secrets de la sagesse de Dieu. C'est pourquoi, par un ordre de Dieu, qui les a voulu abandonner au gré de leurs passions, ces anges ont enfin cessé de les instruire, pour ne point jeter les choses saintes aux chiens, et les perles précieuses devant de sales pourceaux (1). Au reste, non-seulement il y a des anges destinés à la protection des royaumes, mais encore il y en a pour chaque église, selon la tradition. Le temple de Jérusalem avait ses anges tutélaires, qui l'abandonnèrent à sa destruction, car on entendit des voix qui disaient : Sortons d'ici. Les églises chrétiennes, où repose le corps sacré de Jésus-Christ, sont beaucoup plus saintes que ce temple ; et dès lors, il est assez à présumer qu'elles ont aussi leurs Anges Gardiens qui y adorent Jésus-Christ, et sollicitent les hommes qui y entrent à l'attention et au respect. De saints personnages en ont eu souvent des visions, et saint Grégoire de Nazianze faisant ses adieux à l'Eglise de Constantinople, n'oublie point de les faire aux Anges Gardiens de cette Eglise (2).

J'honorerai ces anges tutélaires des royaumes et des églises qui sont, sans doute, d'un ordre sublime, comme le suppose la grandeur de leur office. Je les considérerai donc avec respect, comme de très-grands princes et de très-puissants monarques, qui sont d'une autre espèce que les sujets qu'ils gouvernent, et beaucoup plus relevés en toutes qualités ; car souvent les princes qui régissent les autres hommes sur la terre, sont plus infirmes, plus indigents, plus faibles d'esprit et plus défectueux que leurs propres sujets ; mais ces anges surpassent en toutes choses les hommes qu'ils ont sous leur gouvernement. Je porterai une révérence particulière à l'ange tutélaire de la France, que j'invoquerai pour la prospérité du roi, et pour le bien public de tout le royaume. Je rendrai grâces aussi à Dieu de la protection et de la sollicitude de ces nobles princes. Ce sont, mon Dieu ! les effets de votre douce et paternelle Providence. Oh ! je les révérerai sincère-

(1) Josephus de Bel. Jud. l. 7. — (2) Apud Div. Chrysost. lib. 6. de Sacer. cap. 4. orat. 32.

ment, et toujours dans les églises et partout, je serai modeste et retenu à cause du respect qui leur est dû.

III. Considérez que Dieu a encore donné aux anges dans ce monde visible la garde de chaque homme en particulier. *Il t'a confié à ses anges*, dit le prophète David, *afin qu'ils aient à te garder dans toutes tes voies* (Ps. 90). Cette garde des bons anges a toujours été crue par tous les fidèles, et les païens mêmes ne l'ont pas méconnue. Ainsi le Docteur séraphique, saint Bonaventure, dit (1) que cette garde angélique était convenable à la puissance de Dieu, à sa sagesse et à la douceur de sa miséricorde. Premièrement, c'était chose convenable à sa puissance ; car comme Dieu veut être honoré en ses serviteurs, il doit faire paraître la grandeur de sa puissance en ses anges, non-seulement en se faisant servir par eux, mais aussi en les faisant servir au bien et au salut de ses créatures, qui sont les hommes ; car c'est ce qui fait paraître davantage l'autorité qu'il a sur les anges. Secondement, c'était convenable à sa sagesse, à laquelle il appartient d'unir les choses basses aux plus hautes, par les moyennes. Or, Dieu est le Très-Haut, et l'homme pécheur est très-bas devant lui ; l'ange est donc entre Dieu et l'homme ; c'est pourquoi il était convenable que Dieu se servît de l'ange pour garder l'homme et le rapprocher de lui. C'est encore un trait de sa sagesse d'affermir les choses variables et incertaines, par celles qui sont stables et fermes : or, l'homme est changeant, et l'ange est ferme et constant, et propre à affermir l'homme en le gardant (2). Troisièmement, cette garde était convenable à la douceur de la miséricorde de Dieu ; car Dieu ouvre le sein de sa bonté à l'homme misérable, en lui donnant un ange, qui le conduit et le protége, qui le défend contre ses puissants ennemis, qui l'assiste en son infirmité, qui l'illumine dans la nuit de son ignorance, et lui sert d'ami et de guide fidèle dans toutes ses voies. Et comme un père sur la terre donne à son fils, qui est encore en bas-âge, et dans la tendresse de l'enfance, un conducteur qui le mène par la main ; quand il est plus grand, un maître qui l'instruit ; lorsqu'il est propre aux armes, un homme sage et expérimenté qui le forme aux combats ; comme, dis-je, un père de la terre a cette affection, et ce soin pour son fils, Dieu, le Père céleste,

(1) In 2, Dist. 11. art. 1. q. 1. — (2) D. Thom. q. 113. art. 1.

n'en ayant pas moins pour l'homme, lui donne un ange qui le conduit en tous ses âges, en tous ses états, en toutes ses conditions, et en toutes ses voies ; qui le soutient et le mène par la main quand il est faible, qui l'enseigne quand il ignore, et qui combat avec lui, quand il faut combattre les puissances de l'enfer.

Oh ! quelle estime devrait faire l'homme de cette assistance et de cette sauve-garde du Ciel ! *Dieu a mandé à ses anges de te garder.* Oh ! quel grand respect, dit saint Bernard (1), quelle grande dévotion et quelle confiance cette parole doit-elle imprimer dans le cœur de l'homme ! respect à cause de la présence de cet ange, dévotion à cause de sa bienveillance, et confiance à cause de sa garde et de sa protection. O mon âme ! en quel lieu que tu sois, porte respect à cet ange. O mortel ! garde-toi bien d'avoir l'audace et l'effronterie de commettre à sa vue, ce que tu n'oserais à la vue d'un homme comme toi.

VINGT-CINQUIÈME MÉDITATION.

DE QUELS ORDRES SONT LES ANGES GARDIENS, EN QUEL TEMPS, ET EN QUELLE FAÇON ILS NOUS DÉFENDENT.

—

I. Considérez premièrement de quelle hiérarchie et de quels ordres sont les Anges Gardiens. Quelques-uns ont pensé qu'ils étaient tirés du neuvième ordre seulement, et qu'il n'y avait que les derniers anges qui fussent chargés de nous garder. Le Docteur angélique a pensé que des neuf ordres des anges, les quatre premiers étaient exempts, à perpétuité, d'aller à la garde des hommes, et qu'ils assistaient seulement devant la face de Dieu, contemplant son infinie Majesté, sans jamais être envoyés au dehors (2). Mais pour ce qui est des cinq derniers ordres, Dieu en députait au moins quelquefois vers les hommes, pour les aider dans l'af-

(1) In Ps. 90. Serm. 12. — (2) Quæst. 112. art. 4. et ad c. 1. Eph. ad Heb. lect. 6.

faire de leur salut. D'autres ont distingué deux missions dans les anges ; l'une intérieure, par laquelle un ange était envoyé à un autre ange ; et l'autre extérieure, par laquelle il était envoyé, au dehors de la hiérarchie, à d'autres qu'à des anges ; et ils ont dit que tous les anges étaient envoyés pour le bien des hommes, par la mission intérieure, mais ceux du dernier chœur seulement par la mission extérieure (1). Telle est la doctrine du séraphique Docteur ; mais saint Paul parle sans exception aucune, et dit que *tous sont Esprits, envoyés en service pour le bien de ceux qui sont héritiers du salut éternel* (Heb. 1, 14). Que si saint Paul a parlé de la sorte, il ne doit pas rester de doute en nos esprits, que tous les anges, aussi bien les Chérubins que les Archanges, et les Séraphins comme les Vertus, ne soient envoyés dans ce monde, pour nous aider dans toutes nos affaires, et surtout dans celles de notre salut. Et en effet, notre Théologie sacrée, qui est l'Écriture sainte, nous fait voir un Chérubin envoyé à la porte du paradis terrestre avec un glaive flamboyant, pour empêcher les mortels de jouir du paradis sur la terre, afin qu'ils recherchent celui du Ciel. Elle nous représente un Séraphin qui vole à Isaïe (Is. 6), pour lui purifier les lèvres avec un charbon ardent, et en d'autres endroits (Luc. 1), elle nous enseigne, qu'un des premiers anges, Gabriel, est envoyé sur la terre pour annoncer le mystère de l'Incarnation. Et certainement, si Dieu n'a point épargné son propre Fils, mais l'a envoyé en ce monde, *comment ne nous a-t-il pas donné toutes choses avec lui* (Rom. 8) ? Comment aurait-il épargné ses Séraphins et tous les autres anges ses serviteurs, après avoir ainsi usé de son propre Fils, qui est le Seigneur de tous les anges, qui est la splendeur de sa gloire, et son égal en toute grandeur ? De plus, les démons, qui sont de tous les ordres, nous combattent, selon qu'ils sont envoyés par Lucifer, pour nous livrer quelque assaut. Il est donc très-croyable que Dieu nous envoie des anges de tous les ordres pour s'y opposer. Enfin, si, comme le pense Gerson, les anges nous gardent par obligation, afin que leur science ne demeure pas inutile ; et si les vertus ne sont point données aux substances libres et intellectuelles pour elles seules, mais pour le bien général du corps mystique de l'Église, personne ne naissant en ce monde pour lui seul, pas plus que le soleil, qui n'a été

(1) D. Bonav. in Dist. 1, art. 1. q. 1.

créé dans le ciel que pour répandre ses lumières sur tout le monde, pas plus que l'œil, qui n'a été mis en la plus belle place du corps humain que pour le conduire; ainsi les anges supérieurs ayant une plus grande facilité pour assister les âmes en leur salut, il semble qu'ils s'y doivent porter plus ardemment, selon qu'il plaît à la bonté et à la miséricorde de Dieu, afin que leurs talents ne soient pas enfouis, c'est-à-dire inutiles à l'Église. C'est pourquoi, tous les anges se tiennent devant Dieu, disposés à recevoir leur mission vers les hommes, et quand il lui plaît d'en déléguer quelques-uns, alors d'assistants qu'ils étaient, ils deviennent ministres de la volonté divine, et, leur commission exécutée, ils s'en retournent au Ciel, et redeviennent assistants devant Dieu, toujours prêts à exécuter ses commandements, comme s'ils disaient tous sans réserve : Me voilà, mon Seigneur, envoyez-moi en tel lieu qu'il vous plaira.

J'apprendrai de là quel grand désir Dieu a de mon salut; car il n'épargne rien pour cet effet. Il m'a donné son Fils, et il emploie tous ses anges pour moi. C'est comme un roi puissant qui a un ennemi sur les bras qu'il veut défaire, il convoque le ban et l'arrière-ban de toute sa noblesse, il envoie tous ses princes à la guerre, et même, son Fils, l'héritier de sa couronne; ainsi en agit Dieu à notre égard, il ramasse toutes ses forces, toute la noblesse de ses anges, et les princes assistants de son trône, il met tout en campagne, et même son propre Fils pour terrasser notre ennemi infernal. Maintenant donc, qui s'estimera trop grand pour refuser de travailler au bien des âmes? qui maintenant n'aura la confiance de vaincre le géant cruel, secondés que nous sommes par les Puissances du Ciel? Courage, mon âme, *ils sont en plus grand nombre pour nous que contre nous* (4. R. 6). Mais à cette vue, ô mon âme! ne manque point de reconnaissance, rends à ton Dieu autant d'actions de grâces qu'il y a d'anges dans le Ciel qui sont disposés à te venir aider en tes combats, au premier ordre de leur Créateur.

II Considérez en second lieu, en quel temps les anges travaillent à notre garde, quand ils la commencent, et quand ils la finissent. Car, quelques-uns ont estimé que la garde des Anges commença seulement après le déluge; d'autres après l'Ascension de Jésus-Christ au Ciel, et, pour les particuliers, qu'elle ne commençait qu'à l'heure de la nativité de chacun, d'autant que l'enfant qui est

dans le sein de sa mère est comme une même chose avec elle, ainsi que le fruit qui est encore attaché à l'arbre; et ainsi il leur a semblé que l'Ange Gardien de la mère enceinte était aussi gardien de l'enfant qu'elle porte. Mais le plus sûr est de penser que les anges sont les gardiens des hommes, dès les premiers temps du monde, et pour les particuliers, dès que l'âme est réunie au corps (1); car dès le commencement du monde, les hommes furent assaillis par les démons, et lorsque l'enfant est enfermé dans les entrailles de sa mère, il a besoin d'une assistance toute particulière, pour être sauvé de plusieurs dangers, qui peuvent aisément l'empêcher d'arriver à la grâce du baptême. De plus, l'âme de l'enfant est toujours distincte de l'âme de la mère qui le porte, et cette âme est toujours aussi noble avant qu'après la naissance corporelle; c'est pourquoi, puisque les anges gardent les hommes à cause de leurs âmes, il est plus convenable de penser que cette garde angélique commence avec l'âme; ce qui est bien honorable pour elle, d'avoir un Ange Gardien dès le premier instant de son existence. Au reste, cette garde, commencée de si bonne heure, continue jusques à la mort; car, jusques à la mort, la vie de l'homme est dans les périls, et comme les démons tentent et travaillent l'homme jusques à la mort, en quelque état qu'il soit, aussi les bons anges l'assistent jusques à la mort, n'ayant pas moins de zèle et de charité pour son bien, que les démons n'ont de désir de causer sa ruine (2). Il n'y a donc pas d'homme sur la terre, si impie et si obstiné qu'on le suppose, qui soit totalement délaissé de son bon ange. Judas en eut un jusqu'à son dernier soupir, l'Antechrist aura le sien tant que le cœur lui palpitera. Que si ces anges ne les gardent pas du mal auquel ils s'obstinent, au moins ils les préservent de plus grandes chutes, et empêchent que leur enfer ne soit encore plus grand. Enfin, après la mort, l'âme est assistée de son bon ange au jugement particulier, et si elle est juste, elle le voit régnant avec elle dans le Ciel. Et à la consommation des siècles, au jugement général, chacun des anges amènera ceux auxquels il a présidé, qu'il a assistés et instruits; et, dit Origène (3), il se fera là une recherche, non pas si l'ange aura manqué à la sollicitude

(1) D. Bonav. in 2. Dist. 11. in Explic. text. — (2) Albert. in summa Theol. p. 2. quæst. 36. — (3) Homil. 11. in Num.

pour le salut des hommes, mais si la paresse humaine a dignement répondu à la sollicitude des anges.

Oh! quelle grande obligation n'aurons-nous pas à notre Ange Gardien! Que lui offrir, pour avoir commencé de si bonne heure, nous avoir ménagé la grâce du baptême, et nous donner cette assurance qu'il ne nous délaissera jamais, jusqu'à ce que notre âme soit devant son juge? O gardien de ma vie! ô très-constant ami! quel culte, quelle affection, quel respect, quelles actions de grâces ne vous dois-je point rendre à tous les moments de ma vie! l'infection chasse les colombes, la fumée les abeilles, et les ulcères abominables de mes vices, et la puanteur de toutes mes ordures et de mes offenses, ne vous ont point éloigné de moi! car, nonobstant toutes mes misères passées et présentes, vous êtes autour de moi, caressant un pécheur ingrat jusqu'à la mort. O douceur angélique! ô ineffable persévérance! O mon âme, que nous devons redouter de ne point suffisamment correspondre à la bonté de ce prince très-noble et très-fidèle, qui nous assiste incessamment!

III. Considérez encore en quelle façon ils nous gardent : c'est avec une condescendance très-grande, un zèle indicible et une joie perpétuelle en tout ce qui nous arrive. Premièrement, avec une condescendance très-grande; car eux étant si grands et si relevés au-dessus de notre condition, et nous, étant si petits, si vils, si pauvres, sujets à tant d'infirmités et de misères du corps et de l'esprit, ils ne nous méprisent pas. Le pauvre Lazare mendiant et ulcéré leur est en aussi grande estime que le riche et l'opulent couvert d'or et de soie. Ils se rendent même quelquefois familiers aux hommes qui vivent en une plus grande pureté (1). Ainsi les anciens Hébreux le rapportent de plusieurs personnages distingués : comme du chaste Joseph, de Moïse, d'Elie. Dans la loi chrétienne, plusieurs Saints ont eu avec leurs Anges Gardiens des rapports très-intimes : comme sainte Cécile, qui faisait voir aux autres, l'ange qui la gardait; et sainte Agnès, qui en était sensiblement assistée; comme encore sainte Françoise, qui voyait son ange visiblement; comme le Père Carera, éveillé chaque matin par son Ange Gardien pour faire l'oraison. Mais la condescendance des anges paraît mieux, en ce qu'ils

(1) Georg. Venet. Harr. Cant. 3. tome 3, l. 3, c. 1.

s'emploient même pour les pécheurs les plus impurs. Comme si le fils d'un roi était envoyé pour faire paître une brebis, garder un bouc ou un pourceau; ce serait certainement une grande condescendance de ce jeune prince de s'assujettir à chose si basse. Ainsi, la condescendance d'un ange Gardien, n'est pas moins à admirer; car s'il garde une bonne âme, c'est comme s'il paissait une brebis, et si c'est une âme vicieuse et dans le péché, c'est comme s'il gardait un bouc ou un pourceau. Secondement, c'est avec un grand zèle qu'ils s'efforcent de nous faire devenir des anges de sainteté; comme au contraire, les anges damnés tâchent de nous faire devenir des démons de malice et de perversion; si bien que Jésus disait de Judas : *Ne vous ai-je pas choisis tous douze, et un d'entre vous est un démon* (Jean, 6); c'est-à-dire, rempli de l'esprit diabolique par sa méchanceté. En effet, comme la charité des bons anges est très-excellente, leur zèle et leur affection le sont également. Ce sont les lampes ardentes que Dieu envoie du Ciel pour nous enflammer et nous illuminer : *Vous faites*, dit le Prophète David, *de vos Esprits des envoyés et de vos serviteurs des flammes ardentes* (Ps. 103). Ce zèle leur donne une vigilance et une sollicitude perpétuelle sur nous, en sorte que, comme celui qui nous combat, ne dort et ne sommeille jamais, nous troublant jusque dans notre repos, de songes et d'illusions périlleuses; aussi il se peut dire : *Que celui qui garde Israel ne dort et ne sommeille pas* (Ps. 120). Son zèle qui le presse, ne lui laisse aucun repos, et le tient toujours en action; c'est pourquoi quelquefois ils s'assemblent plusieurs et se consultent pour pourvoir aux plus grands besoins de ceux qu'ils ont sous leur protection, ainsi qu'il arriva au sujet de Job, lorsqu'il dit : *Les enfants de Dieu étant assemblés, Satan se trouva aussi parmi eux* (Job. 1). Car ces enfants de Dieu étaient les Anges Gardiens de toute la maison, et de tous les domestiques de ce saint homme, qui tenaient conseil pour pourvoir à sa conservation (1). Ils s'emploient ensuite à repousser les démons, et à les empêcher de rien entreprendre au delà de ce que Dieu leur permet (2). Ils font aussi que l'imagination puisse mieux se représenter les choses profitables au salut, et recevoir quelques bonnes impressions; car ils n'ont pas la puissance d'agir

(1) Pineda in hunc locum. — (2) Scot. in 2. Dist. 11. q. unica.

sur l'âme autrement que par l'entremise du corps, tandis qu'elle y est unie Que s'ils le pouvaient faire, ils donneraient des vues et des lumières tout admirables à l'entendement, et communiqueraient à la volonté des affections ravissantes, et des ardeurs dignes de leur zèle brûlant. Quelques-uns croient pourtant, que par leur présence ils fortifient l'entendement humain (1). Troisièmement, c'est avec une joie perpétuelle qu'ils nous gardent. Car la Vérité dit que ces Anges Gardiens contemplent incessamment la face de Dieu, si bien qu'ils sont en leur Paradis, quoiqu'ils soient sur la terre, et l'office qu'ils exercent envers nous ne les détourne pas de leur contemplation bienheureuse. Si l'âme qu'ils ont gardée se comporte bien, et avance dans la vertu et la perfection qu'ils lui enseignent, ils en reçoivent un surcroît d'allégresse et de joie. Que si elle s'obstine et se damne, ils demeurent tranquilles, sans affliction, soumis à la volonté de Dieu, en toutes sortes d'événements, et ils ne sont susceptibles d'aucune tristesse, à cause de l'état de leur immuable béatitude.

Je me réjouirai de cette garde angélique accompagnée de tant de vertus. Je tâcherai de l'imiter en travaillant au bien de mon prochain, avec humilité, avec zèle et vigilance, et sous les yeux de mon Dieu, dont je ne perds point la présence ; enfin, je désirerai cette garde des anges ! O bienheureux Séraphins, Chérubins, Trônes, Dominations, Vertus, Puissances, Principautés, Archanges, Anges, tous les neuf Ordres des esprits triomphants, que la charité porte à louer Dieu à jamais ! Fortifiez-moi par vos prières, moi fragile et infirme pécheur ; défendez-moi contre les attaques de mes ennemis, afin que, par votre secours, j'arrive au lieu de votre gloire. Gardez-moi pendant la veille et le sommeil, et dans tous les périls de ce monde. Et quand l'heure de ma mort arrivera, combattez alors plus puissamment pour moi ; et afin que les cruels démons ne prévalent pas contre moi, ne me délaissez pas en ce grand passage. Et vous, ô mon Dieu ! assistez-moi pareillement ; car si la garde de vos anges est bonne, la vôtre est encore meilleure et plus désirable. Oh ! que jamais je ne sois privé de votre secours tout-puissant (2) !

(1) Ægid. Rom. quodlib. 6. quæst. 10. — (2) Hilar. in Ps. 104.

VINGT-SIXIÈME MÉDITATION.

COMPARAISON DES ANGES ET DES HOMMES.

I. Les hommes sont inférieurs aux anges dans les dons de nature ; *Vous l'avez rendu moindre que les anges*, dit David (Ps. 8); car encore que ces anges soient envoyés de Dieu pour la conduite des hommes, ce n'est pas en qualité de serviteurs, mais de gouverneurs ; et dès lors, comme les princes ne sont pas inférieurs aux sujets dont ils ont la garde, aussi les anges ne sont point inférieurs aux hommes, pour être leurs gardiens. Et si l'homme a été créé le dernier, après la création de ce monde, comme en étant le prince, cela ne signifie autre chose, sinon que l'homme avait besoin de plus de choses que l'ange ; c'est pourquoi l'ange fut créé en un jour de joie, qui est le dimanche, avec les premières créatures de Dieu, n'ayant besoin d'aucune d'elles, et l'homme le dernier, en un jour de tristesse, le vendredi, après toutes les autres choses, dont il avait besoin pour sa subsistance. Si encore, l'âme de Jésus-Christ, et l'âme de la bienheureuse Vierge, surpassent les anges en dignité, cette supériorité n'étant qu'un don de la grâce, il ne s'en peut conclure que l'essence des anges soit inférieure à celle des hommes. Et si l'homme est à l'image et à la ressemblance de Dieu, l'ange contient aussi en lui-même une plus naïve représentation des perfections divines, comme étant d'une nature intellectuelle plus parfaite. C'est pourquoi il est appelé *le cachet de la ressemblance de Dieu* (Ezéch. 28), parce que, dit Rupert (1), il tient plus que le reste des créatures de la grandeur, de la sagesse et de la beauté de Dieu ; ce qui fait qu'il est le cachet de l'adorable Trinité. Cette noblesse de nature fait qu'il a l'esprit plus fort que l'homme ; que naturellement il est plus docte, qu'il est plus puissant, qu'il est d'un mouvement plus prompt et

(1) De Vict. verbi Dei. l. 1. c. 8.

plus léger. Enfin, le lieu de sa naissance fut le Ciel, qui est plus noble que la terre. Au reste, si nous considérons les anges dans l'état de la gloire, leurs avantages au-dessus de nous sont admirables ; car Dieu les tient dans la claire vision, et nous dans la foi et l'espérance. Il leur donne la parfaite joie de la possession, et à nous la patience dans la tribulation. Il leur donne une vie bienheureuse, et à nous son plus grand don, c'est une mort précieuse. Il leur donne de vivre pour lui, et à nous de mourir au monde. Il les fait jouir de ses biens, et nous fait contrister de nos maux. Il leur donne la justice, à nous la pénitence. Il leur donne la consommation du bien, et à nous le commencement.

Je féliciterai les anges de leur perfection naturelle, et de leur prééminence par-dessus toutes les œuvres de Dieu. Je dirai avec le Prophète : *Il n'y a point de plus hauts arbres dans le paradis de Dieu, les sapins n'égalent point leur hauteur, et nul arbre du jardin de Dieu ne leur est comparable* (Ezéch. 31), parce que Dieu les a créés les plus beaux. Oh ! je m'en réjouis ! je vous loue, et je vous magnifie, ô mon Dieu ! pour la création de tant de nobles créatures. Et puisqu'il vous a plu de leur donner une grande excellence, je me propose de les honorer, comme il convient aux plus petits d'honorer les plus grands.

II. Considérez néanmoins que les anges et les hommes sont égaux en plusieurs choses. Premièrement, en ce que les uns et les autres ont un même principe, qui est Dieu, qui a créé les anges, et qui crée tous les jours les âmes des hommes. C'est pourquoi nous pouvons dire aux anges : *N'avons-nous pas tous un même père, n'est-ce pas un même Dieu qui nous a créés* (Malach. 2) ? Secondement, en ce qu'ils ont une même constitution naturelle, les uns et les autres ayant reçu la raison en partage, l'immortalité et la vie pour ne jamais la perdre en entier ; car les anges vivront éternellement, et les hommes pareillement, au moins selon la meilleure partie d'eux-mêmes, qui est l'âme, et, selon corps, après la résurrection, où il faut, dit saint Paul, *que ce qui est mortel revête l'immortalité, et que ce qui est corruptible l'incorruption* (I. Cor. 15). Troisièmement, ils sont égaux, ayant tous à espérer une même fin, un même héritage, une même gloire, un même paradis, où ils seront les habitants d'une même cité, et rendus capables des mêmes honneurs. Pour ce sujet, les anges désirent regarder la face de Dieu, que *les anges désirent contempler*, dit saint

Pierre (1. Epi. c. 1), ainsi que Moïse qui disait : *Montrez-moi votre face* (Exod. 33), et Jésus-Christ dit : qu'alors les hommes *seront comme les anges de Dieu* (Matth. 22). Il sont égaux, en ce qu'ils doivent tous deux arriver à cette fin, par des voies semblables, en servant Dieu, en exerçant les œuvres de vertu, et persévérant durant le temps de leur épreuve par la foi en Jésus-Christ, par l'amour et l'adoration de sa Personne incarnée ; car Jésus-Christ est l'amour de l'univers, il est la paix des anges et des hommes, il est le chef de toutes les créatures et le commencement des voies de Dieu ; il est la voie, la vérité et la vie, il est le pain des anges et des hommes. Car il est écrit : Que *l'homme a mangé le pain des anges* (Ps. 77), pour arriver, par sa vertu, jusqu'à la montagne de Dieu.

Donc, puisque nous avons tant de ressemblance avec les anges, aimons-les ; car la ressemblance est la loi et la raison de la ferme amitié. Approchons-nous d'eux avec confiance, conversons en esprit parmi eux. Enfin, efforçons-nous de les imiter autant qu'il nous sera possible, afin que nous arrivions, comme eux, à la gloire du Paradis, où nous aurons une plus parfaite ressemblance, par la possession d'un même bien ; et de concert avec eux, louons éternellement le souverain Créateur. O nobles princes du Ciel ! assistez-nous sans cesse, jusqu'à ce que nous soyons possesseurs de cet extrême bonheur.

III. Considérez néanmoins que les hommes surpassent les anges, sous quelques rapports. Premièrement, en ce que la nature humaine a été honorée de l'union hypostatique du Verbe, qui s'est fait homme, pour pouvoir mourir par amour pour les hommes en les rachetant. Il ne *s'est jamais uni aux anges*, dit saint Paul, *mais aux enfants d'Abraham* (Heb. 2. 16). C'est pourquoi il daigne bien nous appeler ses frères : *J'annoncerai votre nom à mes frères* (Ps. 21). Il est donc vrai de dire, que Dieu, dans la création, a aimé les hommes plus que toutes les créatures corporelles, les relevant en excellence au-dessus d'elles ; mais que dans l'Incarnation, il nous aime plus que ses anges ; car après ce mystère, il nous élève à la dignité d'un sacerdoce admirable, qui a des pouvoirs très-sublimes au-dessus de toute la puissance des anges. Secondement, les hommes surpassent les anges, en ce qu'ils ont de plus rudes combats à souffrir pendant leur épreuve, à cause de l'infirmité de la chair et la durée de cette vie ; et

comme *la vertu se perfectionne dans l'infirmité*, aux termes du grand Apôtre saint Paul (II. Cor. 12), les hommes exercent des actions plus généreuses, ainsi que les soldats se distinguent davantage quand la guerre est plus forte, et le combat plus ardent. Cela paraît particulièrement dans la chasteté, qui est dans les hommes purs, une vertu surnaturelle, et dans les anges, seulement une perfection naturelle; et surtout dans l'acte du martyre, parce que les hommes ayant un corps mortel, ont cet avantage de pouvoir mourir pour l'amour de Dieu, ce qui n'est pas possible aux anges immortels. Troisièmement, les hommes ont cet avantage, que tombant dans le péché, ils s'en relèvent souvent, et rentrent dans les bonnes grâces de leur Créateur, par la pénitence et l'amendement de leurs mœurs, ce que les anges prévaricateurs n'ont jamais fait (1). Les anges apostats ont péché, sans y être attirés par le poids de l'infirmité de la chair; mais les hommes, après le péché retournent à la grâce, parce qu'ils sont entraînés par l'infirmité de la matière terrestre de leurs corps, où l'âme est détenue prisonnière. Ce qui fait dire au Prophète royal, que Dieu *connaît bien notre nature, et qu'il s'est souvenu que nous sommes terre* (Ps. 102). Enfin, l'homme a encore ce privilége par-dessus l'ange, que comme il est composé d'âme et de corps, il mérite en vivant bien, une double récompense et une double gloire dans le Ciel; la gloire spirituelle de l'âme, et la gloire corporelle de la chair, après la résurrection. Car il verra des yeux de son âme la Divinité, et des yeux de son corps l'humanité de Jésus, et il sera inondé de toutes sortes de félicités. Et comme la vie des hommes est beaucoup plus longue que n'a été l'épreuve des anges, et que dans les misères de ce monde, il se rencontre de très-grandes occasions de mériter, par des œuvres généreuses et héroïques, plusieurs élus auront des places plus éminentes dans la gloire que celles de plusieurs anges. Car les anges n'écoutant que l'ardeur de leur brûlante charité, procurent cet avantage aux hommes, n'y ayant pas un seul ange bienheureux, qui ne fût très-content de voir tous les hommes élevés au-dessus de lui dans les grandeurs de la grâce et de la gloire; comme au contraire, tous les anges damnés les voudraient voir plus misérables qu'eux dans les enfers.

(1) De Sum. Bono, liv. 1, c. 12.

O mon Seigneur, mon Dieu! louée éternellement soit votre miséricorde à l'égard de l'homme. Car si *vous l'avez tant soit peu abaissé au-dessous des anges*, lui donnant un corps infirme, par grâce, toutefois, *vous l'avez couronné de gloire et d'honneur, et l'avez placé au-dessus des œuvres de vos mains* (Ps. 8), sans même en excepter vos anges. Courage donc, ô homme terrestre! reconnais ta dignité; élevé que tu es par les dons de la grâce au-dessus des anges, ne te ravales point par une vie déraisonnable au-dessous des bêtes. O vous anges célestes qui, par votre ardente et sincère dilection, me désirez cette gloire inestimable, purifiez-moi, illuminez-moi, perfectionnez-moi; faites enfin, si par ma lâcheté et ma tiédeur je ne puis obtenir une gloire égale à la vôtre, au moins que je ne tombe jamais dans l'abîme où veulent m'entraîner les démons. Oh! si vous me sauvez de leurs embûches et de leurs tentations, je me donnerai à vous pour esclave, en reconnaissance de vos bienfaits, et je vous gagnerai des cœurs sur la terre, et dans l'éternité je me ressouviendrai de ma très-grande obligation envers vous.

VINGT-SEPTIÈME MÉDITATION.

DU CULTE ET DE LA RÉVÉRENCE DUS AUX ANGES.

—

I. Les anges peuvent être à bon droit honorés par les hommes, à cause de leur excellente sainteté. Abraham et Loth les ont adorés, c'est-à-dire qu'ils se sont prosternés devant eux (Gen. 18 et 19). Et parce que l'on pourrait dire que ces saints personnages prenaient ces anges pour des hommes, l'Ecriture-Sainte nous fournit des exemples de ceux qui les ont honorés en connaissance de cause : *Dieu*, dit-elle, *ouvrit les yeux de Balaam, et il vit l'ange debout dans le chemin, tenant son épée hors du fourreau, et il l'adora prosterné contre terre* (Nom. 22). Josué pareillement ayant reconnu un ange, aussitôt se prosterna pour l'adorer, et l'ange ne se contentant point de cet honneur, lui

commanda de marcher pieds nus, comme il avait été ordonné autrefois à Moïse, chef et prince du peuple, lui disant que la terre où il marchait, était sanctifiée par sa présence (Josué, 5). Certes, les bienfaits que nous recevons des anges demandent bien de nous ces respects; car si Dieu est la source abondante de tous les biens qui nous arrivent, les anges sont les canaux les plus ordinaires, par lesquels coulent sur nous les douces eaux de sa grâce. Ce sont nos maîtres et nos guides dans la vie spirituelle, ils sont notre force et notre défense contre les attaques de nos ennemis invisibles, ils sont nos gardiens vigilants, toujours prêts à nous avertir au moindre danger. Et comme les hommes apprennent et dressent les oiseaux pour saisir leur proie, ainsi ils apprennent aux hommes à saisir, en s'élevant vers le Ciel, la proie des biens éternels. Et pour ce qui est du temps, ils nous comblent de biens, en gouvernant les cieux et les éléments, et en prenant soin, autant qu'il est expédient pour notre salut, de notre santé, de notre honneur et de nos biens; ils nous font connaître ce qui nous peut aider, pour nous y faire recourir, ou les choses qui nous peuvent ruiner, pour nous les faire éviter, et ils intercèdent pour nous auprès de Dieu. Ils méritent donc d'être honorés par les hommes, qui ne peuvent, sans ingratitude, méconnaître tant de bienfaits. Enfin leur excellence leur acquiert ce droit; car si Dieu a une excellence infinie, qui mérite un culte de latrie, par lequel il est reconnu et honoré comme l'Etre souverain; et si quelques hommes sur la terre ont des dignités, pour lesquelles ils méritent un culte civil; ainsi les saints qui excellent en sainteté, qui sont les héritiers du Paradis et les amis de Dieu, méritent un culte de dulie, par lequel on les honore comme les serviteurs de Dieu, ou d'hyperdulie, s'ils sont élevés au-dessus de toutes les créatures, étant au-dessous de Dieu seul (1). Or les anges saints ont cette excellence, et partant ils méritent d'être honorés d'un culte religieux. Que si un ange empêcha saint Jean de se prosterner devant lui, toutefois il ne l'en blâma point (Apoc. 19); car saint Jean faisait bien de lui rendre ses respects, comme aussi l'ange, de sa part, de les refuser par un sentiment de modestie, à cause des grandes vertus qu'il remarquait en sa personne. Cependant, comme un

(1) De Hyperduliâ, vide Suarem, in 3. p. 1, tom. disp. 39, sect. 3.

prince modeste qui refuse les humbles services de quelques personnages distingués, qui le saluent avec toutes sortes de respects, ne se rend que plus recommandable et plus digne de ces honneurs; ainsi la modestie des anges ne nous doit point empêcher de leur rendre nos devoirs.

C'est ce que je me proposerai maintenant de faire en leur demandant pardon de ce que, jusqu'à présent, j'ai eu si peu de soin de les honorer, et en m'efforçant à l'avenir de réparer cet oubli par une plus ardente dévotion. O mon Dieu! ces anges saints sont vos premiers enfants, et les premiers qui contemplent votre face; ce sont vos lys blancs et purs, parmi lesquels vous vous repaissez; ce sont eux que vous avez doués de toutes sortes de belles qualités; faites donc, Seigneur! que je les révère dévotement, et enseignez-moi la manière convenable de le faire.

II. Quels sont les actes particuliers par lesquels les hommes peuvent honorer les anges? Premièrement, c'est la méditation fréquente de leurs propriétés et de leurs excellences, de leur cité céleste, et de tous leurs Ordres distincts. Par ces considérations, nous nous représentons ces anges pleins de puissance, de sagesse et de bonté, très-saints en leur volonté, et ne se détournant jamais du souverain bien par aucune impression étrangère, purs esprits, possédant la science des choses naturelles, et enrichis de tous les dons du Saint-Esprit et de toutes les plus parfaites vertus. Ces considérations nous font concevoir une grande estime de leur mérite, et font leur gloire. Et comme les bonnes pensées sont la source des saintes affections, de là naissent plusieurs affections vertueuses, qui sont les seconds actes par lesquels nous les pouvons honorer, ou en les congratulant de leur félicité, par une pure joie que nous concevons de ce qu'ils sont à la cour de Dieu pour y recevoir des faveurs perpétuelles, pendant que nous sommes dans les combats, les périls et les misères de cette vie mortelle; ou en les magnifiant comme les favoris de Dieu, qui, après un combat de peu de durée, mais plein de générosité, sont élevés à l'état d'un bonheur immortel, ayant autant mérité par un acte très-fervent de peu de durée, que les hommes par toutes les œuvres d'une longue vie; ou bien en aspirant à leur félicité par les élans du cœur. Les troisièmes actes sont les prières que nous pouvons leur adresser journellement, pour qu'ils veuillent bien prendre intérêt à nos affaires que Dieu leur a confiées,

qu'ils nous devancent, qu'ils nous accompagnent et nous suivent en nos entreprises pour les faire réussir, qu'ils portent nos vœux et nos œuvres sur l'autel d'or du Paradis, et qu'ils achèvent de nous élever à la félicité, et de nous introduire en la maison de notre Père céleste. Que si, tous les jours, nous ne pouvons faire ces prières, au moins donnons-leur quelquefois une neuvaine, en l'honneur de leurs neuf chœurs, prenant un chœur chaque jour, et méditant attentivement sa propriété et ses excellences (1); car c'est en cette considération que les neuvaines ont été introduites parmi les chrétiens et les âmes pieuses. Les quatrièmes actes sont des actes d'imitation de leurs vertus, autant qu'il est possible à l'infirmité de notre condition, espérant qu'en imitant leur sainteté, leur obéissance, leur douceur, leur ferme et immuable union avec Dieu, nous serons un jour reçus à voir leur grandeur et leur beauté, et à partager aussi leur béatitude. Les cinquièmes actes seront de chérir le prochain, quel qu'il soit, et de ne jamais lui faire injure ni outrage, de ne jamais commettre aucune immodestie, ni insolence à son égard, par respect pour l'ange qu'il a à ses côtés. *Prenez-garde*, dit Jésus-Christ, *de ne point mépriser un de ces petits; car je vous dis que leurs anges, dans les cieux, voient toujours la face de mon Père* (Matth. 18). Grande est donc la dignité des âmes, dit là-dessus saint Jérôme, puisque chacune a dès sa naissance un ange délégué à sa sainte garde.

Puissé-je ne plus passer une seule journée de ma vie sans honorer les anges saints par quelqu'un de ces exercices! O bienheureux esprits! je désire désormais contempler vos vertus et les louer. Je veux vous implorer chaque jour, et me proposer votre vie, comme modèle de la mienne. J'appréhenderai donc que les Séraphins ne me fassent des reproches, si je suis sans ardeur, les Chérubins, si je ne pense jamais à la beauté de Dieu, les Trônes, si je manque de soumission aux ordres de Dieu, les Dominations, si je suis sans zèle, les Vertus, si je suis sans courage, les Puissances, si je suis sans douceur, les Principautés, si je suis sans pureté d'intention, les Archanges, si je n'imite les vertus des autres, et les Anges, si je n'ai une très-paisible humilité. Je respecterai mon prochain, fût-il le plus vil esclave du monde, je consi-

(1) Gerson, de Directione cordis, consid. 22.

dérerai qu'il est sous votre protection, et que vous êtes ses amis, qui vous intéressez aux injures et aux mépris dont il est l'objet. Enfin, pour accomplir ces résolutions, je laisserai volontiers chaque jour les embarras du monde, qui n'engendrent qu'amertume, pour vous rendre quelque hommage, vous témoigner mon respect et nourrir l'espérance que j'ai conçue de jouir de votre immortalité, et de vous être semblable dans le Ciel. O très-nobles anges! aidez mes résolutions, et puisqu'elles tendent à votre gloire, donnez-leur par votre assistance une constance inébranlable, afin que l'esclavage des sens et le poids des sollicitudes de ce monde ne m'en détournent jamais.

III. Mais quels anges faut-il honorer plus particulièrement entre tous les autres? Premièrement, il y en a qui saluent les anges de toutes les églises par où ils passent. D'autres, quand ils ont quelque adversaire redoutable qu'ils désirent apaiser, invoquent son Ange Gardien, afin qu'il adoucisse son esprit et le rende pacifique à leur égard, ce qui est une sainte pratique. D'autres ont encore des dévotions plus particulières aux anges; mais pour nous arrêter ici aux dévotions plus communes, considérez qu'il faut honorer son Ange Gardien; car comme il s'emploie davantage pour nous, et sollicite notre bien, ne descendant du Ciel que pour les intérêts de notre salut, il semble que nous soyons obligés de l'honorer plus que les autres. Après cet ange, il y en a sept, dont l'Écriture sainte fait mention en plusieurs livres, qui exigent des respects et une dévotion particulière de nous, parce qu'ils ont reçu de Dieu une intendance générale sur le salut de tous les hommes, et ont plusieurs anges au-dessous d'eux pour leur commander et les envoyer quand il leur semble à propos pour notre bien. Clément d'Alexandrie dit qu'il y en a sept dont la puissance est très-grande, qui sont comme les princes premiers-nés des anges, et par lesquels Dieu pourvoit à tous les hommes (1). L'Écriture sainte dit, que ces sept esprits sont debout devant Dieu, comme ses premiers serviteurs et ses plus nobles ministres (Tob. 12); qu'ils sont vêtus de fin lin, d'une blancheur éclatante, et qu'ils sont ceints à la poitrine de ceintures dorées, symbole de leur pureté et de leur ardente charité (Apoc. 15). Elle les appelle les sept yeux de Dieu qui vont par toute la terre (Idem), pour marquer leur vigilance

(1) Stromat. l. 6.

et leur sollicitude. Enfin elle dit qu'ils tiennent en main les sept fioles pleines de la colère de Dieu, qu'ils verseront sur toute la terre à la fin du monde, symbole de la justice qu'ils exerceront en ce temps contre les nations de la terre, qui se seront obstinées contre leurs desseins de miséricorde; toutes choses qui nous doivent exciter à les honorer, soit à cause du bien, soit à cause du mal qui peut arriver au monde de leur part. Enfin, parmi ces sept anges, saint Michel a droit plus particulièrement encore à un culte distingué de notre part, étant le premier entre ces sept esprits et entre tous les anges qui sont demeurés stables en la grâce de Dieu. C'est le chef de la milice céleste, l'aîné des anges, le premier zélateur de l'honneur de Dieu, qui s'est élevé, comme un autre Jacob contre Esaü, c'est-à-dire contre Lucifer, pour terrasser l'insolence de son orgueil. C'est lui qui souvent a représenté Dieu apparaissant à Moïse et à d'autres en cette qualité. C'est lui qui veille sur toute l'Église chrétienne, comme autrefois sur la synagogue des Juifs. C'est lui qui doit donner le coup de la mort à l'Antechrist, selon cette parole de saint Paul : *Jésus-Christ le tuera d'un souffle de sa bouche* (II. Thes. 2). C'est lui qui doit combattre contre Lucifer pour la défense de l'Église. Lui qui sonnera la trompette, au son de laquelle ressusciteront les morts. Lui qui sera le porte-enseigne de Jésus-Christ, et élèvera l'étendard de la Croix au jugement dernier. Lui enfin que l'Église révère par des titres honorables, par des temples et des autels dédiés à sa mémoire, et des fêtes solennelles consacrées à sa gloire.

Vous donc, ô mon Ange Gardien! veillez jour et nuit pour moi contre les ruses et les attaques des cruels ennemis de mon salut; n'ayez pas en oubli une âme pour laquelle Jésus-Christ est mort, et qui vous est recommandée par le souverain Créateur. Et vous, sept esprits célestes, louange vous soit donnée, parce que vous êtes demeurés stables et inébranlables au moment de la révolte de Lucifer! Oh! exaucez maintenant ma prière, faites que je demeure ferme et que j'adhère toujours à Dieu au milieu des tentations, afin que je ne sois point frustré de la gloire que j'attends. Mais vous, grand saint Michel! prince des esprits bienheureux, qui êtes élevé en gloire et en grandeur au-dessus d'eux tous! ô chef auguste des armées célestes! ô Séraphin brûlant d'amour! je vous recommande mon corps et mon âme. Assistez-moi contre

les attaques des démons, qui ne tendent qu'à me surprendre et à me faire tomber dans la disgrâce de mon Dieu. Très-heureux Séraphins! vous aviez cette pensée dans l'esprit pour combattre les ennemis du Dieu vivant : *Qui est semblable à Dieu?* Imprimez-la moi dans le cœur, afin qu'en toutes les tentations, le souvenir de la Majesté de Dieu me rende victorieux. Enfin, grand archange, très-noble et très-sainte intelligence, qui êtes digne de la vénération du Ciel et de la terre, quand l'heure de la mort arrivera, prenez les armes et le bouclier, et venez à mon secours pour délivrer mon âme, mon unique, de la gueule béante du dragon, et la conduire avec les troupes angéliques dans le lieu de son repos éternel. Amen! amen!

QUATRIÈME TRAITÉ.

DE L'ŒUVRE DES SIX JOURS ET DU PREMIER ADAM.

PREMIÈRE MÉDITATION.

DE LA CRÉATION DU MONDE CORPOREL EN GÉNÉRAL.

I. *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre* (Gen. 1). Arrêtez-vous un moment à ce grand spectacle. Combien d'erreurs dissipées! combien de vérités salutaires révélées par ce peu de mots! Et qu'eût fait notre raison, que chercher toujours et s'égarer toujours, sans cette parole : *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre?* Quelle majesté, et en même temps quelle simplicité ! Ne voit-on pas que c'est Dieu lui-même qui nous instruit d'une merveille qui ne peut l'étonner ni le surprendre ! Car la Sagesse éternelle qui s'est jouée en créant le monde, ne devait-elle pas le dire sans s'émouvoir? Une parole a donc suffi pour faire sortir toutes les créatures du néant ; et, pour former tous les êtres, Dieu n'a eu qu'à dire : *Que la lumière soit; que le firmament soit fait;* et ainsi des autres créatures, qui toutes s'élèvent à sa parole des profondeurs du néant. *Il a parlé, et les choses ont été faites,* dit le Roi-Prophète : *Il a commandé, et les choses ont été créées* (Ps. 32). Pour Dieu, en effet, parler c'est agir. *Il appelle ce qui n'est point, comme ce qui est* (Rom. 4). Et pour dresser cette grande machine de l'univers, il ne lui en coûte qu'une parole, et encore une parole tout intérieure. Ainsi la création du monde fut plus facile pour Dieu, qu'il n'est aisé à l'homme, non pas seulement de parler, mais de former en son esprit la pensée.

Mon Dieu ! quelle nouveauté ! quel spectacle ! Où donc était caché un tel abîme de grandeur, de beauté, de richesse et de

magnificence? Par quel motif, après avoir si long-temps suspendu la création des êtres, commencez-vous à les appeler et à leur donner l'existence par la parole? Et comment fixer dans l'éternité le point où doit commencer le temps? Qu'est-ce que le commencement, qu'est-ce qu'un instant avant le temps? Nous nous perdons, en nous efforçant de remonter au-delà du monde et de sa naissance. C'est ainsi que votre puissance et vos œuvres, ô mon Dieu, confondent notre pensée. Qui n'admirerait votre puissance, en effet, grand Dieu! vous qui savez bâtir cet immense univers, sans avoir besoin de lieu pour le placer! *vous qui suspendez la terre sur le néant* (Job, 26), vous à qui il ne faut ni matériaux pour le former, ni instruments pour le travailler, ni temps, ni effort pour opérer cette incompréhensible merveille. Vous avez tout tiré du néant, tout fondé sur le néant, et vous ne vous êtes aidé que du néant!

II. Considérez en second lieu que Dieu, qui pouvait tout créer en un instant, voulut cependant créer le monde en six jours. Premièrement, ce fut pour se manifester aux esprits célestes et les instruire plus encore que pour les étonner. Par cette succession de merveilles, il leur apprenait quels riches trésors et quelle fécondité il renfermait dans son sein. En interrompant le cours de ses productions, il leur montrait à quel point il lui était libre de le continuer ou d'y mettre un terme. En le tenant en suspens, il les rendait plus attentifs, et les initiait, comme par degrés, aux profondeurs de sa sagesse. Il les traitait, par rapport aux mystères de la nature, comme il avait dessein d'en user avec eux pour les mystères de la grâce; car il ne leur a découvert que successivement les richesses infinies de sa sagesse dans l'économie de l'Incarnation, par les choses étonnantes qu'il a opérées dans son Eglise, dont l'événement seul les a pleinement instruits, selon cette parole de saint Paul : *Moi qui suis le plus petit d'entre les saints, j'ai reçu cette grâce d'annoncer aux gentils les richesses incompréhensibles de Jésus-Christ, afin que les Puissances et les Principautés qui sont dans les Cieux connussent par l'Eglise la sagesse de Dieu, selon le dessein éternel qu'il a conçu par Jésus-Christ* (Eph. 3). Secondement, afin que chaque jour de la semaine, méditant ce que Dieu a fait pour nous, tous les jours nous lui rendissions des actions de grâces singulières. Aussi l'Eglise, dans son office, a-t-elle coutume de chanter, chaque férie de la

semaine, des hymnes où elle célèbre les œuvres que Dieu fit en ce jour. Troisièmement, pour nous apprendre à ne point nous précipiter en nos œuvres; car la trop grande précipitation gâte les œuvres de l'homme, et souvent une dévotion trop ardente a plus d'éclat que de durée.

Je remercierai donc le Seigneur de la bonté qu'il a eue de s'abaisser jusqu'à l'infirmité de sa créature, pour l'instruire, pour ménager sa faiblesse et gagner son cœur. Chaque jour de la semaine je me souviendrai avec reconnaissance de tous les bienfaits dont il m'a comblé, et je n'apporterai jamais de précipitation dans mes entreprises, surtout en celles qui regardent le service de Dieu, et qui, elles surtout, ne doivent pas être faites en courant, mais avec nombre, poids et mesure, à l'exemple du Dieu Créateur.

III. *Dieu contempla les choses qu'il avait faites, et elles étaient très-bonnes* (Gen. 1). Moïse répète à plusieurs reprises que Dieu fut l'approbateur et l'admirateur de ses ouvrages, pour nous apprendre quelle admiration ils devraient nous causer, quelle étude nous devrions en faire, et pour nous reprocher en même temps notre stupidité, qui ne pense à rien, notre ingratitude qui ne rend grâces de rien, notre enfance qui ne s'instruit de rien, et qui demeure ignorante et insensible au milieu des prodiges. Une fausse spiritualité s'est efforcée de déguiser cette perversité en vertu, elle ne connaît, dit-elle, que les mystères de la religion, on sait assez, quand on sait croire; un seul objet est nécessaire, et tout ce qui peut en détourner l'attention est moins une occupation sérieuse qu'une perte de temps. Comme si un spectacle digne de fixer les regards divins n'était pas digne des nôtres... Ah! ce que Dieu admire nous pouvons bien l'admirer aussi, et ce qui lui donne de la joie peut bien nous en donner également, car *le Seigneur se réjouit dans ses œuvres* (Ps. 103). Une attention religieuse aux œuvres de Dieu n'est point contraire à la religion, non, non. Ce n'est point un autre Dieu qui a créé le monde, et un autre qui l'a reparé. C'est la même sagesse qui a inspiré à l'homme un souffle de vie, et qui s'est uni à sa nature pour le racheter de la mort. Les promesses, les bienfaits, les mystères de la loi de grâce ont leurs racines dans la première origine du monde, où toutes choses tendent à Jésus-Christ, figurent Jésus-Christ. Les nouvelles grâces sont la suite des anciennes, et l'on ne connaît point le Rédempteur, si le Créateur est oublié.

Gloire et louanges vous soient donc rendues, ô divin architecte des mondes ! Oui, vous avez bien fait toutes choses ! vous les avez tirées puissamment du néant, vous les avez faites pleines de beautés, pleines d'utilités pour nous. O Seigneur, chacune de vos créatures est bonne en particulier ; et toutes ensemble sont grandement bonnes. Mais vous, Seigneur, vous êtes par-dessus tout souverainement bon, et souverainement parfait : que sera-ce de votre beauté et de votre perfection infinies ? O Dieu admirable dans vos œuvres, puissé-je faire toutes les miennes avec toute la perfection dont elles sont capables, pour la plus grande gloire de votre nom. Oh ! que je vous aime, que je vous loue, que je vous admire dans toutes vos créatures, et que toutes elles me servent d'échelon pour m'élever jusqu'à vous.

DEUXIÈME MÉDITATION.

DES ŒUVRES QUE DIEU FIT LE PREMIER JOUR.

I. *Et la terre était informe et nue, et les ténèbres couvraient la surface de l'abîme, et l'esprit de Dieu était porté sur les eaux* (Gen. 1).

Quelle était donc cette terre informe et nue, cet abîme enveloppé de ténèbres, et ces eaux sur lesquelles était porté l'esprit de Dieu ? C'était, répond saint Augustin (1), la matière dont le ciel et la terre ont été formés, la matière de tous les corps de la nature, des globes lumineux, et de tout ce qui devait constituer l'universalité du monde. C'était comme la semence de l'univers, qui n'attendait, pour être fécondée, que la chaleur vivifiante et la lumière. Car la création tout entière n'était alors qu'un abîme, une masse inerte de matière diffuse. La lumière elle-même, n'était pas encore ; les ténèbres régnaient sans partage sur l'abîme unique du ciel et de la terre ; sur l'abîme du ciel, dont la dis-

(1) De Gen. ad litt. l. 1, c. 4. — Conf. l. 12, c. 2.

position première date du deuxième jour; sur l'abîme de la terre, qui n'est distingué et séparé de l'abîme unique que le deuxième jour de la création.

Tel était le sein dans lequel le germe du monde allait mystérieusement se développer. *Où étiez-vous*, dit le Seigneur à Job, *lorsque je couvrais l'abîme de ténèbres comme d'un vêtement, et que j'environnais le monde, à sa naissance, d'un brouillard ténébreux, comme on enveloppe un enfant de ses langes* (Job. 38).

Ainsi, au milieu des ténèbres générales, un abîme immense de matière informe, invisible, attendait en silence l'action du suprême ordonnateur des mondes.

Mais *l'esprit de Dieu était porté sur les eaux* (Gen. 1). Demanderas-tu encore, ô mon âme, quelles sont ces eaux dominées par l'esprit de Dieu ? Saint Augustin sera de nouveau ton docteur et ton maître. Il n'y avait encore, dit ce grand interprète de la création, il n'y avait ni eau, ni terre proprement dite, mais seulement la matière élémentaire de toutes ces choses. Et si l'on a donné le nom d'eau à cette masse élémentaire, c'est, continue-t-il, que rien n'était plus propre que l'eau à désigner cet abîme d'éléments informes, à cause de sa fluidité et de sa mobilité ; déjà l'écrivain sacré lui avait donné le nom de *terre et de ciel* qui embrasse toute la création, parce que tout l'univers devait sortir de là. C'est encore, dans le langage inspiré, une *terre informe et invisible*, à cause de son défaut absolu de formes déterminées. Et l'esprit de Dieu était porté sur cet océan sans fond et sans rives ; c'est-à-dire que Dieu agissait déjà sur la matière pour en tirer les merveilles de l'univers (1).

Et cet esprit de Dieu, qui planait sur toute la matière fluide de la création, ce n'est pas l'Esprit-Saint, nous dit encore saint Augustin (2), mais bien plutôt une créature vivifiante, cet agent qui anime et pénètre tous les corps. C'est lui qui, par une espèce d'incubation, répandait dans cette masse confuse la chaleur, le mouvement et la vie, et enfantait, pour ainsi dire, le monde futur. Tel est, selon la théologie des plus savants interprètes, cet *esprit de Dieu qui était porté sur les eaux*. Image de l'Esprit-Saint qui, dans la génération du monde moral, étant le principe de toute vie surnaturelle, échauffe, éclaire et vivifie les âmes,

(1) De Gen. ad litt. l. 1. c. 4. — (2) Ib.

selon ce que dit le Psalmiste : *Vous enverrez votre Esprit, et ils seront créés, et vous renouvellerez la face de la terre* (Ps. 103). Cet esprit de Dieu échauffait aussi l'abîme, et lui inspirait un germe de vie et un commencement de formes. Voilà pourquoi tous les saints Pères, tous les interprètes et les commentateurs ont vu, dans *l'esprit de Dieu* de la création, la figure du Saint-Esprit ; de cet Esprit qui plane aussi sur les eaux du baptême, pour y déposer un germe de vie spirituelle, pour les imprégner de cette vertu qui nous fait naître à une nouvelle vie ; de cet Esprit qui échauffe nos cœurs et les élève à la lumière de la foi ; car c'est lui qui est notre lumière, notre charité, notre vie.

O Esprit de Dieu, principe de toute vie, de toute sainteté, de toute création, hélas! notre corruption nous entraîne sans cesse vers le noir abîme, où il n'y a ni lumière, ni charité, ni vie, mais où règnent la mort, le désordre et les ténèbres. Vous seul, ô mon Dieu ! pouvez nous conserver la lumière et la paix, la paix qui n'est que la *tranquillité de l'ordre* (1) : ah ! détruisez en nous l'amour des biens terrestres, puisque là nous ne trouvons ni la lumière, ni l'ordre, ni la paix. Elevez-nous vers le Ciel, et développez en nous le germe de vie que vous y avez déposé, afin que la lumière luise aussi pour nous, et avec la lumière, l'amour saint et la véritable vie.

II. *Et le Seigneur dit : Que la lumière soit, et la lumière fut* (Gen. 1). Considère, ô mon âme, le progrès de la création. Une masse d'éléments confus d'abord, puis la première action de Dieu qui échauffe cette matière élémentaire des choses, puis, à la parole de Dieu, la lumière paraît : ce qui fut comme la continuation de cette action première qui préparait la naissance ou la manifestation de la lumière.

Mon Dieu ! quelle mystérieuse profondeur dans vos opérations divines ! *La lumière est donc sortie des ténèbres*, comme s'exprime le grand Apôtre (II. Cor. 4). Ce qui constitue la lumière était donc d'abord uni, confondu avec tous les éléments des choses matérielles dans l'abîme universel ; et à mesure que la masse moléculaire était comprimée, et se condensait, le principe de la lumière se portait à la surface, et la lumière brilla, quand cet esprit mystérieux, par son accumulation ou la fréquence de ses

(1) De Aug. de Civ. Dei, l. 19, c. 13.

vibrations, eut acquis le degré d'intensité nécessaire. Les ténèbres étaient donc sur la face de l'abîme, et l'esprit de Dieu était porté sur cette masse mobile, et la lumière parut... Et c'est alors que la sagesse du Très-Haut commença à briller aussi dans le monde, avec la beauté, avec l'ordre. avec la distinction qui ne sont que par la lumière.

Qu'était-ce donc que cette lumière qui précéda la création des astres? *Découvrez-nous,* dit Job, *quel est le sentier de la lumière, et quel est le lieu des ténèbres. Dites-nous d'où vient la chaleur brûlante, et les vents embrasés, pour se répandre sur toute la terre* (Job, 38). Que de mystères aux yeux de la science la plus profonde dans cet élément primitif créé dès le commencement, d'où procède la chaleur, la lumière et l'électricité, ces trois mystérieux agents de la nature physique, par lesquels commence, se développe et se perfectionne tout germe de vie matérielle!

Mais laissons à la science, ô mon âme, le soin d'approfondir et d'exposer toutes ces choses; et considérons dans cette lumière, qui est comme la première manifestation de la création, l'image de cette autre lumière bien plus précieuse qui *éclaire tout homme venant en ce monde* (Jean, 1), quand il plaît à Dieu de l'éclairer, et qu'il veut lui manifester cette Sagesse éternelle qui créa la lumière, au commencement, et qui, dans le cours des temps, a bien voulu elle-même devenir notre lumière. Car le *même Dieu,* nous dit l'Apôtre, *qui a commandé à la lumière de sortir resplendissante des ténèbres, a brillé lui-même dans mon cœur, pour répandre l'éclat de la science de Dieu, selon qu'elle a paru en Jésus-Christ* (II. Cor. 4).

III. Dieu ayant ainsi séparé la lumière des ténèbres, ou tiré la lumière du sein des ténèbres, il donna à la lumière le nom de *Jour,* comme il avait donné aux ténèbres le nom de *Nuit. Et dv soir et du matin se fit le premier jour* (Gen, 1).

Voilà donc la première origine des jours. Dieu marque d'abord un ordre, une succession entre les ténèbres et la lumière, il en sépare les temps et les règle. Mais quel était ce premier jour, sans soleil et sans astres? Mon Dieu! comme tout est mystérieux pour nous dans vos œuvres! Oh! il est bien vrai que vous avez livré le monde aux disputes de la science. Il parait donc que le premier jour commença par le soir, c'est-à-dire, par cet instant qui devança la manifestation de la lumière, et le matin fut le moment

où la lumière parut, De là, chez les Juifs, gardiens fidèles du livre primitif, l'usage de commencer leurs jours de fête par le soir, usage qui a passé dans l'Eglise chrétienne.

O mon Dieu! je vous louerai avec cette première création, qui déjà manifeste votre gloire. Je m'unirai à cette approbation que vous donnez vous-même à cette première œuvre de votre puissance Soyez donc béni, ô mon Dieu, d'avoir donné naissance au monde dont vous n'avez pas besoin pour vous. Soyez béni d'avoir créé cette lumière, principe de toute vie, de toute chaleur et de toute beauté. Et puisque cette lumière est l'image de celle qui éclaire, échauffe et vivifie tout homme venant en ce monde, ô mon Dieu, ne refusez pas à mon âme la lumière spirituelle qui lui donnera, à elle aussi, le mouvement qui la portera vers vous, la charité qui l'unira à vous, et la vie qui la fera vivre en vous. O Père des lumières, je ne mérite pas d'être éclairé par le soleil de justice, après tant d'outrages dont je me suis rendu coupable contre vous... O lumière des lumières! que je voie, que je connaisse, et que j'aille droit à vous, dans le sentier de votre éternité. Ainsi soit-il.

TROISIÈME MÉDITATION.

DES ŒUVRES QUE DIEU FIT AU SECOND JOUR QUI FUT LE LUNDI.

—

I. *Dieu dit aussi : Que le firmament soit fait au milieu des eaux, et qu'il sépare les eaux d'avec les eaux. Et Dieu fit le firmament, et il sépara les eaux qui étaient au-dessous du firmament, d'avec celles qui étaient au-dessus du firmament, et cela se fit ainsi* (Gen. 1, 6).

Considérez que plus on veut approfondir les œuvres de Dieu, plus on y rencontre de mystéres, et mieux on comprend que *le monde a été livré aux disputes des hommes.* Les uns ont pensé que ce firmament était l'espace où nous sommes, l'air qui est entre les nues et la terre. D'autres, qu'il fallait entendre par là

les cieux que Dieu forma entre le ciel empyrée et la terre. Ceux-ci, que Dieu avait durci les eaux pour en former des cieux solides comme l'airain, et que les astres étaient attachés à ces cieux mobiles, comme des clous à la roue d'un charriot. Selon ces savants, il y avait neuf cieux et neuf sphères; les sept cieux des planètes, le huitième ciel, où sont les astres et les étoiles, et un neuvième immobile, qui donnait diverses propriétés aux diverses contrées de la terre. En sorte que, selon cette science antique, Dieu avait créé neuf cieux, renfermés l'un dans l'autre, et neuf sphères parfaitement rondes et plus transparentes que la glace et le cristal.

La science actuelle a sans doute ruiné tout cet échafaudage de systèmes surannés : mais hélas! l'homme est bien petit dans cette immensité, pour scruter les lois et explorer la nature des mondes créés. Peut-être, un jour, sourira-t-on de pitié à la vue des systèmes accrédités de nos jours, comme l'on sourit aujourd'hui de la science astronomique des savants d'autrefois. Tant il est vrai, mon Dieu, que non-seulement votre majesté est au-dessus de notre intelligence, mais encore que vos œuvres sont vraiment incompréhensibles pour notre faiblesse; car, maintenant encore, les hommes, les savants du siècle, disputent toujours sur ce monde que vous leur avez livré, et tous leurs systèmes ne subsistent qu'un jour.

II. Mais, pour que la science moderne apporte à son tour le tribut de ses recherches, en hommage aux livres saints, ne pourrait-on pas dire que cette parole : *Le firmament soit fait*, peut se traduire ainsi : qu'il y ait une force centrale qui affermisse, qui condense les eaux de l'abîme, et qu'en les condensant, elle les divise. Et alors, Dieu aurait donné à ce premier résultat de sa parole toute-puissante le nom générique de ciel : *Et Dieu appela le firmament ciel* (Gen. 1), c'est-à-dire, que la matière fluide de la création, placée sous l'influence de cette force centrale, se condensa, et par là même les eaux de l'abîme se partagèrent en agglomérations distinctes, en abîmes séparés, pour constituer le ciel, ou les divers systèmes célestes. N'est-ce pas ce qu'on lit dans le livre des Proverbes (8, 27)? *Lorsque Dieu préparait les cieux*, il divisait les eaux en abîmes distincts *vallabat abyssos*, et chacun d'eux, soumis à une loi constante, *certâ lege*, acquérait un mouvement circulaire : *certâ lege et gyro vallabat abyssos*. Dès-lors, dans cette pré-

paration des cieux, le Créateur des mondes compassait et arrondissait les abîmes, il préparait les cieux, en assujettissant les eaux de l'abîme, les agglomérations maintenant distinctes et séparées à la gravitation, à une loi indélébile, à cette autre puissance universelle qui affermit, consolide les corps, et les condense en masses globulaires, et ces masses en systèmes sphériques. Et c'est sous l'action de cette loi constitutive des cieux, de cette cause indestructible de l'harmonie des corps célestes, que les éléments de la terre s'aggloméraient et se consolidaient à leur tour.

Mon Dieu! vous ne condamnez point les efforts de notre intelligence pour approfondir vos œuvres; car c'est un hommage rendu à votre infinie sagesse, à votre grandeur, à votre puissance. Pourvu, ô mon Dieu! que ce soit avec la conscience de notre faiblesse, et la volonté de nous soumettre avant tout à votre parole, qui ne trompe jamais. Quel champ vous avez ouvert à nos recherches, à nos méditations! Que cette étude, ô mon Dieu! affermisse donc notre obéissance, notre humilité; qu'elle fortifie notre respect, et nous embrase de plus en plus du désir de vous connaître, et avec vous tous les secrets de votre science infinie..

III. Ainsi, pour résumer en quelques mots, le premier jour la terre était encore confondue avec toute la matière première dans l'abîme unique de la création; le second jour, le principe de la stabilité des corps est posé, et l'abîme se partage en amas divers, en masses qui doivent composer le firmament supérieur et le firmament inférieur, c'est-à-dire, la terre et les globes célestes. Et Dieu donne à cette œuvre le nom générique de ciel. La terre n'est point nommée ici; car dans cette architecture céleste, les masses stellaires et planétaires, les mondes et les systèmes des mondes sont également compris, et la terre n'est point nommée dans la dédicace de l'édifice de la création, pour signifier que cet édifice, ouvrage du firmament, est un tout uniforme, dont chaque partie est assujettie à la même loi. La terre ne sera distinguée nommément du ciel du deuxième jour, que lorsqu'elle sera distinguée des autres produits du firmament. C'est déjà un abîme sphérique qui s'affermit et se consolide, mais cet abîme est encore en tout semblable aux autres abîmes disséminés dans les espaces. Le ciel lui-même, le ciel, en tant que distingué de la terre, n'est pas encore nommé, parce qu'il n'aura son organisation distincte de celle des autres globes célestes, que le qua-

trième jour. Le ciel générique du deuxième jour, c'est donc l'ensemble des globes qui doivent constituer l'univers. Ce n'est encore qu'un premier jet, pour ainsi dire, qu'une préparation : *quando præparabat cœlos.*

Aussi Dieu ne sanctionne point l'œuvre du second jour, comme il fit pour les autres : *Et Dieu vit que cela était bien.* « Parce que, dit saint Ephrem (1), ce ciel du deuxième jour n'est pas encore achevé, et qu'il n'est pas encore convenablement disposé, qu'il n'a pas encore la beauté qui lui convient. En un mot, parce qu'il faut pour cette sanction que les luminaires soient créés. »

Tenons-nous donc dans l'attente, ô mon âme, et suivons avec admiration le progrès des œuvres du Créateur ; *car il a tout fait avec nombre, poids et mesure* (Sag. 11). Voyons que de préparations, que de soins, que de prodiges pour offrir à l'homme, ce roi de la nature, une habitation digne de lui. Où étais-je, ô mon Dieu ! quand votre bras tout-puissant opérait toutes ces choses ? Oh ! que l'homme est petit en présence de ces œuvres de la toute-puissance créatrice.

QUATRIÈME MÉDITATION.

DE CE QUE DIEU FIT AU TROISIÈME JOUR, QUI FUT LE MARDI.

—

I. *Alors Dieu dit : Que les eaux sous le ciel n'occupent qu'un seul lieu, que les eaux ne composent sous le ciel qu'une seule synagogue ou congrégation,* selon la traduction des Septante, *et que la terre, l'aride apparaisse. Et il fut ainsi* (Gen. 1). Dieu ne dit pas : Que la terre soit faite; car la création de la terre date du deuxième jour. Dans l'œuvre du troisième jour, il n'est question que des eaux qui sont affermies au-dessous, et c'est du milieu de ces eaux que la terre apparaît.

Moïse fait remarquer que le firmament de dessous ne forme

(1) Explanatio in Gen.

qu'une agglomération unique ; ce qui semble supposer, par là même, que les eaux qui furent constituées en firmament du ciel, formèrent plusieurs masses distinctes ; car dès l'instant où le Seigneur avait consolidé la terre, déjà il avait préparé le ciel, ce trône de sa gloire et de sa puissance : *Il a affermi l'orbe de la terre, et dès lors aussi son trône* (Ps. 92).

Et Dieu donna le nom de terre à ce firmament inférieur, comme il avait donné le nom générique de ciel à l'ensemble des orbes créés. Mais le firmament supérieur, Dieu l'appellera au quatrième jour *le firmament du ciel.*

Il se fit encore un autre partage sur la terre même. D'abord enveloppée des eaux qui la couvrent, bientôt elle apparaît au milieu de cette mer immense qui la cachait tout entière. Et à l'instant il se fait une nouvelle division des eaux, qui reçoivent de Dieu même le nom de *mers*. Ainsi une double opération : la première, qui condense les eaux à la surface de la terre ; la seconde, qui les divise en divers bassins, et constitue les mers et les continents. *Et Dieu appela l'aride terre, et aux amas d'eaux il donna le nom de mers* (Gen. 1). *Connaissez-vous celui qui a donné une forme comme un vêtement aux eaux, et qui a soulevé les continents ? Tous les ouvrages du Seigneur sont très-bons : à un premier ordre, les eaux ont stationné sur la terre comme en un monceau ; et à un second ordre, elles se sont écoulées comme dans des réservoirs* (Prov. 30. Eccl. 39). Toujours dans ce même sens, le chantre inspiré de la création, Moïse, dans ce psaume qu'on a nommé le psaume de la création, ne s'est-il pas écrié dans son enthousiasme divin ? *La terre affermie sur ses fondements était recouverte des eaux qui l'enveloppaient comme un vêtement, mais vos menaces les font fuir, et à la voix de votre tonnerre, les montagnes surgissent, et les vallées s'affaissent* (Ps. 103). Les enseignements de la science actuelle, ce soulèvement des montagnes et cet affaissement des vallées, avaient été déduits du récit biblique longtemps avant que l'observation les eût mises au nombre des vérités démontrées. Saint Ambroise (1), saint Basile le Grand (2), Bonfrerius et Cornelius à Lapide, n'avaient-ils pas déjà dit que la terre, ayant dans le commencement une forme régulière, se trouva couverte d'eau sur toute sa superficie ; mais que Dieu, par

(1) Hexam. l. 3, c. 2. — (2) Hom. 4, in Hex.

sa puissance, l'éleva en certains endroits, et produisit les montagnes, l'affaissa en d'autres, et creusa ces abîmes où les eaux s'écoulèrent (1). Votre parole, ô mon Dieu, sera donc toujours le meilleur guide à suivre dans les investigations de la science.

II. *Et Dieu dit : Que la terre produise l'herbe verte qui porte de la graine, et des arbres qui portent du fruit, chacun selon son espèce, et qui renferment leur semence en eux-mêmes, pour la reproduire sur la terre* (Gen. 1).

La terre, jusqu'alors vide et dépouillée, demeurait sans verdure et sans ornements ; mais Dieu, qui voulait en faire le palais du roi de la création, et comme le marche-pied de sa propre gloire, Dieu parle à la terre comme il avait parlé le premier jour au néant : *Que la terre produise l'herbe verdoyante.* Et à la parole de Dieu, cette surface aride et stérile devient un paysage diversifié de prairies, de riches vallons, d'agréables collines, de montagnes couvertes de forêts, semée de fleurs de toute espèce, et chargée de toutes sortes de fruits. La couleur générale qui fait comme le fond du tableau, est le vert, qui a un tel rapport avec la structure de l'œil, qu'elle le repose loin de le fatiguer, qu'elle le nourrit au lieu de l'épuiser. Les moindres plantes sont admirables dans leur structure particulière, dans leur symétrie, leurs ornements ; toutes sont faites pour les lieux où elles croissent. La plus petite feuille est un chef-d'œuvre d'ordre et de beauté. Toutes, elles sont armées des instruments merveilleux qui doivent les conserver sur la terre.

Admire donc, ô mon âme ! vois cette plante qui fleurit : quel émail ! quelle richesse, quelles couleurs, quelle harmonie, quelle douceur dans leur mélange et dans la nuance qui les tempère ! Salomon, dans toute sa gloire, a-t-il jamais brillé comme le lys de nos vallées ? Puis, quand la fleur se flétrit, la graine qui doit la propager lui succède, car Dieu, qui commence par la beauté, finit par la fécondité. Et dans cette graine, déjà l'on voit en petit la plante future, ses racines, ses feuilles, ce qui sera sa tige, et l'on ira peut-être jusqu'à découvrir sa fleur. Et cette graine est encore la mère d'une multitude d'autres. Oh ! qui pourrait suivre par la pensée ces diminutions, ces abrégés qui renferment non-seulement toutes les plantes, mais aussi toute leur durée ?

(1) Dom Calmet Com. litt. sur la Gen. ch. 1.

Que l'homme est petit encore en regard de tous ces infinis qui le confondent !

A côté de ces humbles plantes, voyez s'élever les arbres magnifiques, tous créés pour la conservation ou l'agrément de l'homme ; à chaque pas c'est une merveille nouvelle; ici les branches courbées jusqu'à terre, sous le poids des fruits dont la couleur et l'odeur suave annoncent le goût exquis, et dont l'abondance étonne ; là, sous l'action de la parole divine, d'autres arbres chargés de fleurs, se mêlant à ceux que sa puissance avait créés tout chargés de leurs fruits. Ainsi, tout à la fois, la terre se couvrit de ses plus riches ornements, et ce qui se succède maintenant avec les saisons, abonda tout ensemble dans ce séjour enchanté.

C'est donc vous, ô Seigneur, qui avez donné la beauté aux champs, qui avez créé les lys et les roses, qui avez enrichi la terre de ses moissons. *Celui qui plante et celui qui arrose n'est rien* (1. Cor. 3) sans vous ; le soleil même n'était point encore créé alors, afin que la gloire en fût rendue à vous seul (1). Que vous rendrai je pour cette terre que vous m'avez donnée couverte de biens ? Je vous offre la terre de mon cœur : mais hélas ! *mon âme est devant vous comme une terre sans eau* (Ps. 142); arrosez-la, mon Dieu, ensemencez-la de vos grâces, qu'elle vous rapporte les plantes des plus belles vertus, et les fruits des bonnes œuvres ! Vous n'avez dit qu'un seul mot à la terre, et elle a porté toutes sortes de biens ; tant de fois votre parole, vos inspirations et vos grâces actuelles sont tombées en mon âme, et elle demeure encore en sa sécheresse. Serait-elle donc cette *terre qui a reçu si souvent la pluie, et qui demeurant stérile, est proche de la malédiction* (Heb. 6) ? Ah, Seigneur ! délivrez-moi de ce malheur, versant sur la terre de mon cœur vos plus grandes bénédictions, afin que dorénavant je fructifie en toutes œuvres saintes et agréables à votre majesté.

III. Ce fut alors, selon plusieurs savants interprètes, que Dieu créa un lieu de délices, qui fut appelé le Paradis terrestre. Tout ce qui pouvait embellir ce séjour y fut rassemblé. *C'était un jardin, un paradis de délice;* le Seigneur y avait fait naître de la terre toutes sortes d'arbres beaux à la vue et agréables au goût:

(1) D. Joan. Chrys. Hom. 9, in Genes.

et l'arbre de vie au milieu du Paradis, avec l'arbre de la science du bien et du mal. De là sortait un fleuve qui l'arrosait de ses eaux, et ce fleuve se divisait en quatre canaux, c'est-à-dire que l'Eden donnait naissance à quatre grands fleuves. Voilà ce que Dieu préparait à l'homme : il avait, dans ce lieu, réuni toutes les beautés de la terre, de cette terre vierge encore et dans toute la richesse de sa fécondité. Jamais monarque, au milieu de ses palais et de ses jardins enchantés, n'a rien possédé qui approchât de cette magnificence. Mais il fallait que l'homme pût mériter la récompense, plus grande encore, que Dieu lui réservait, et pour acquérir ce mérite, il fallait une épreuve. Hélas! l'homme fut ingrat, il oublia son Dieu parmi les délices, et fut chassé de ce paradis de la terre, et toute sa postérité n'y put jamais rentrer. Le déluge vint plus tard ravager cette contrée délicieuse, en sorte qu'il n'y a plus de Paradis terrestre aujourd'hui, tout est effacé, jusqu'au lieu même qu'il occupait. Il ne nous en reste que le souvenir et le nom.

Car où était situé ce séjour destiné à l'homme innocent, et quels étaient ces quatre grands fleuves qui l'arrosaient? Là-dessus bien des opinions ont été émises, et ce sera sans doute encore longtemps un mystère caché pour nous. Le sentiment le plus commun, c'est que ce jardin de délices était aux lieux mêmes où l'Euphrate, le Tigre, le Phase et l'Araxe prennent leur source. Mais, hélas! quel qu'ait été le lieu du Paradis terrestre, il est certain que tout a disparu pour nous, et que la terre entière n'est plus qu'un lieu d'exil, où croissent pour la malheureuse postérité d'Adam, les ronces et les épines.

Toutefois, je dois adorer la bonté admirable de Dieu envers les hommes, et tout ensemble sa providence singulière. Si nous n'avons point un paradis sur la terre, nos aises et nos contentements, n'en accusons point ce bon Dieu, il ne tiendrait pas à son amour; mais un paradis sur la terre nous ferait peut-être perdre le Paradis du Ciel; c'est pourquoi, si, par une grande bonté et une douce providence, il avait planté ce paradis terrestre, par une plus grande bonté et plus douce providence, il nous l'a ôté. Je vous remercie donc, ô grand Créateur! de ce que vous avez planté ce Paradis pour nous; l'obligation que vous en ont tous les hommes, n'est pas moindre que s'ils en jouissaient. Mais je vous remercie aussi, de ce que vous nous en avez privés

dénuée de sentiment. Grand Dieu! l'esprit demeure confondu, et déjà nous ne pouvons plus apprécier la mesure qui s'étend du soleil aux dernières limites de son empire. Qu'est-ce en effet qu'une distance de plus de quatre billions de lieues?.... Et bien! au-delà de cette immensité, le regard plonge encore dans d'autres immensités sans nombre. Les étoiles fixes, qui sont peut-être les soleils d'autant de mondes plus ou moins grands que le nôtre, et qui, comptées à l'aide de nos instruments, s'élèvent à plus de soixante-dix millions!!... Ces étoiles sont à une distance telle, que pendant l'hiver où la terre nous en rapproche de quatorze millions de lieues, elles nous apparaissent sous le même volume que dans l'été, où nous en sommes plus éloignés de quatorze millions. Ces quatorze millions ne sont donc que comme un poiht sans aucune proportion avec l'incommensurable éloignement des étoiles fixes. Sirius paraît être la plus rapprochée de ces étoiles fixes. Et cependant il est, pour le moins, éloigné de la terre de vingt-sept mille six cent soixante-quatre fois plus que le soleil. Et, à cette distance, un boulet de canon lancé de la terre, qui parcourt six cents pieds par seconde, ou trente-six mille par minute, n'y parviendrait qu'après six cent quatre-vingt-dix-mille ans; et ce nombre est loin de toute exagération; car la distance de cette étoile, calculée sur des données plus rigoureuses, est de quatre cent mille fois, et au delà, plus grande que la distance de la terre au soleil, qui est pourtant à trente-quatre millions de lieues.

II. Mais ce n'est là qu'un point dans l'immensité de la création. Avez-vous contemplé quelquefois cette riche ceinture d'étoi-es qui s'étend d'une extrémité du ciel à l'autre, qu'on appelle *la Voie lactée?* Ne sembleraient-elles pas se toucher, tant elles sont rapprochées? Mais non, placées dans les dernières profondeurs du firmament, et rangées sur une infinité de plans parallèles, elles nous paraissent comme amoncelées dans cette partie du ciel, parce que nous ne les voyons que de côté, et comme sur un même plan? Or, ce sont probablement de nouveaux soleils centres de nouveaux mondes! Et Dieu les aurait semés comme de la poussière dans l'espace!... Et ces nébuleuses?... que l'on a comptées par centaines, et qui pour nous ne sont qu'une blancheur confuse dans une partie du ciel; ne sont-ce point d'autres *voies lactées* au delà des limites de la nôtre, qui ne nous apparaissent

que comme des points lumineux, sans qu'il nous soit possible d'en distinguer les étoiles?

« O création! que ton étendue est inexprimable! L'habitant de notre petite terre s'éblouit et chancelle, quand son faible esprit ose porter un regard téméraire sur la profondeur de tes abîmes; et sa langue ne peut que balbutier, faute d'expressions qui puissent ébaucher les premiers traits de ton incompréhensible grandeur! Les rayons de la lumière, malgré leur inconcevable vitesse, laisseraient écouler des milliers d'années avant d'arriver des hauteurs de ces voies lactées jusqu'à notre terre. Mais ces taches nébuleuses pourraient bien n'être qu'une zône d'étoiles qui serviraient de bornes à notre voie lactée; et peut-être, à des distances plus grandes encore, s'en trouve-t-il beaucoup d'autres semblables dont nous ne pourrons jamais découvrir les points lumineux, même avec les gigantesques télescopes de *Herschel*. Nous pouvons enfin supposer, et cela s'accorde avec l'infinie grandeur de Dieu, nous pouvons supposer que tout ce que nos yeux et nos télescopes peuvent découvrir au firmament, n'est encore que la plus petite partie de tout ce que le Tout-Puissant voulut bien appeler à l'existence. Où sont donc enfin les bornes de l'univers? Où finit la création du monde visible? Mystère caché sous un voile impénétrable! Ces limites ne sauraient être connues de la faible intelligence de l'homme (1). »

III. « Mais toute la création terrestre, déjà d'une si inconcevable étendue, disparaît pour ainsi dire, au milieu des espaces sans bornes que Dieu remplit de sa présence. Là où le monde corporel finit, à ce point où la raison humaine peut à peine s'élever pour avoir une juste idée de l'espace, là commence un nouvel univers, qui rend insuffisantes et inutiles toutes nos expressions d'étendue et de distance. On pourrait même dire que, comparativement à ce nouvel univers, le prodigieux contour de notre voie lactée, n'est que comme une goutte de rosée sur la sphère d'*Uranus*. Là, au-dessus de ce monde visible, brille la majesté du souverain Maître de tous les mondes, avec un éclat infiniment plus resplendissant. Là, sont les *Hiérarchies*, les *Trônes*, les *Dominations* et les innombrables armées de purs esprits de l'ordre le plus élevé. Là... mais

(1) Bode, Considérations générales sur la disposition de l'univers, pages 80, 81.

quel mortel pourrait élever ses pensées jusqu'aux ineffables prérogatives de ces brillantes sphères ?

« Peut-être, dans les incommensurables espaces de la création, y a-t-il un point auquel sont subordonnés tous les systèmes planétaires et toutes les voies lactées. Qui sait si, dans ce centre général, ne brille point un soleil plus que matériel, et si ce n'est point là qu'est le siége de la puissance divine ? De ce point central, émaneraient toutes les lois qui régissent l'immensité des mondes ; c'est là que serait placé le ressort puissant qui fait mouvoir toutes les parties de ce prodigieux ensemble. C'est de là que la main de l'Eternel, au commencement de toutes choses, aurait formé tous les soleils avec leurs sphères, lesquels, au premier signe, se sont élancés à travers l'immensité de l'espace, où, par un mouvement régulier, ils décrivent d'immenses orbes, et emploient des milliers de millions d'années, pour achever des révolutions qu'ils recommencent sans cesse. C'est de là que l'œil de la Providence porterait ses regards sur tous les soleils, sur tous les systèmes et toutes les voies lactées de l'univers, pour les maintenir en ordre et empêcher que rien ne se dérange et ne périsse, ni dans le détail, ni dans l'ensemble. C'est de là enfin, jusqu'aux derniers soleils qui éclairent les limites les plus reculées de la création matérielle, et bien au delà du monde corporel, à travers des espaces illimités qui effraient l'imagination, que s'étend la présence du Monarque suprême dont la bienfaisante Providence veille sur l'homme et sur le Séraphin, en même temps qu'elle prend soin de l'humble vermisseau, et que des myriades de mondes peuplés de créatures raisonnables, des myriades de pures intelligences, adorent dans un religieux tremblement. Cette pensée est trop importante à mes yeux pour que je n'y arrête point quelques instants mon esprit. Elle est extraordinairement féconde en émotions salutaires.

« Pénétré d'un saint transport, je porte ma pensée vers le temps où le temps n'était pas encore, où il n'y avait que Dieu seul, où le monde visible commença d'être. — Un éternel cahos couvrait la nature. — Il plut au Créateur de former un monde. Sa sagesse choisit parmi tous les mondes possibles, celui que nous voyons et du souffle de sa bouche, elle lui donna l'existence. L'Éternel sema aux pieds de son trône, des soleils sans nombre, mesura et assigna à chacun sa sphère ; et des millions

d'esprits d'une nature supérieure étaient les témoins de ces créations (1). »

« Ah ! si ces innombrables royaumes que Dieu s'est créés au delà de notre terre, si ces sublimes merveilles de la création, que nous n'apercevons encore que de bien loin, excitent déjà si puissamment notre curiosité, ne nous sera-t-il point donné un jour de la satisfaire, en contemplant de plus près ces ravissantes merveilles ? Les ardents soupirs de notre âme, avide de perfections plus grandes, et de connaissances plus profondes, ne doivent-ils point être satisfaits ? Ne lui sera-t-il point accordé enfin de pénétrer les mystérieux secrets de tant de mondes corporels et spirituels, qu'elle s'efforce en vain de s'expliquer ici-bas ? Qui voudrait mettre en doute que des espérances si propres à élever son cœur, à ennoblir ses sentiments, doivent un jour être parfaitement accomplies ? Si nous purifions nos cœurs par les saints exercices de la religion et les pieuses pratiques de la vertu ; si, dans notre terrestre séjour, nous nous efforçons de nous approcher de plus en plus de la divinité, il n'y a point de doute que, quand la scène de cette vie sera terminée à la tombe, quand nous aurons laissé notre grossière enveloppe pour tribut à la loi de la transformation, notre esprit aux pensées divines et rayonnant d'immortalité, dégagé des liens de ce corps terrestre, assuré d'une existence interminable, s'élancera à travers les espaces sans limites des régions célestes, ira admirer chez eux tous ces mondes bien plus parfaits que le nôtre, contemplera avec ravissement et dans des lumières bien plus pures, le plan général de l'univers, et conduit par la main paternelle de l'infinie bonté, durant toute l'éternité il montera vers des perfections toujours de plus en plus élevées.

« Lorsqu'on s'est rempli l'âme de ces pensées sublimes et de ces hautes idées de la majesté de Dieu, de la grandeur et de l'excellence de l'univers, de la dignité et de la glorieuse destinée de l'homme, quelles ineffables délices ne goûte-t-on point lorsque, durant une nuit sereine, on porte un regard vers la voûte étoilée ! C'est alors que je donne un libre essor à mon imagination, et le silence de la nuit contribue singulièrement à élever et à fortifier mes pensées. C'est alors que j'éprouve des émotions que le

(1) Bode, id. p. 83 ; 84.

monde ne connaît pas, et que mon esprit recueille de nombreux sujets de méditation.

« Sur ma terrestre demeure, qui n'est qu'un point dans l'océan de l'infini, je trouve mon Dieu grand partout, et déjà incompréhensiblement grand, même dans les plus petits ouvrages. La formation d'un grain de sable, l'organisation du plus petit insecte, surpasse infiniment toutes nos conceptions; mais combien, plus grande encore et plus élevée ne me représenté-je point la majesté de mon Créateur, quand j'admire le ciel, ouvrage de son doigt, quand je porte un regard sur l'ensemble de l'univers, et que je prends des légions de mondes pour sujet de mon admiration! Jamais le Tout-Puissant ne me paraît plus grand ni plus digne d'adoration dans ses ouvrages, que lorsque je prends la vitesse de la lumière pour mesure, et que je m'efforce d'estimer, par la pensée, la distance des innombrables soleils qui roulent avec leurs sphères dans les champs sans borne de la création. Là, je trouve la puissance, la sagesse, la bonté et la providence de l'Être infini brillant d'un plus vif éclat, que lorsque l'ingénue simplicité de la plupart de mes semblables me les montre concentrées dans l'étroite sphère de notre globe. Et quel ravissement plus délicieux encore vient s'emparer de mon âme, lorsque je prends l'imposante autorité de la révélation pour règle de mes pensées.

« Non-seulement l'infinie puissance de Dieu a créé d'innombrables globes solaires et terrestres, mais son infatigable providence les maintient tous dans l'ordre le plus parfait et le plus admirable, les attache les uns aux autres comme autant d'anneaux d'une chaîne immense, et en fait le plus parfait ouvrage de la souveraine Sagesse... L'intelligence infinie de Dieu connaît cet immense univers, et dans son ensemble et dans les parties les plus menues, avec tous les changements possibles qui peuvent ou doivent survenir ; car sa présence s'étend à toute l'immensité de l'espace. Sa souveraine sagesse régit le monde et l'ensemble des choses créées d'après des lois éternelles, d'après un plan général dont nous autres habitants d'un point dans l'univers, ne pouvons qu'admirer une bien petite partie, sans qu'il nous soit donné de la comprendre. Sa bienfaisante providence placée au haut de l'immense échelle des choses créées, veille avec une tendresse de mère sur tous les êtres, depuis le plus petit vermisseau

qui, perdu dans la poussière, échappe à nos regards, jusqu'au glorieux Séraphin dont l'intelligence embrasse des mondes. Elle veille avec une tendresse particulière sur les créatures douées de raison, dont sont peuplées ces myriades de mondes semés dans l'espace. Rien ne saurait être caché à son infinie sagesse. Du haut de son trône, l'Eternel voit toutes nos actions, toutes nos pensées les plus secrètes. Bien longtemps avant que, par son ordre, les mondes ne se formassent, l'amour de l'Etre incréé avait déjà tracé ces plans pour le bien-être de leurs habitants, durant des siècles sans fin, et avait déterminé le sort et la destinée de chacun d'eux. Il assigna à chacune de ses créatures raisonnables, une place dans l'immense monarchie de l'univers, où elles puissent procurer la gloire du Créateur selon la mesure des talents qui leur seraient accordés, atteindre le but de leur création, et s'élever, en remplissant les conditions favorables qui leur seraient imposées, à ce suprême degré de félicité pour lequel elles furent créées, et qu'il est toujours dans leur pouvoir d'atteindre.

« Ces grandes considérations m'apprennent à apprécier à leur juste valeur, toutes les choses créées, à juger les événements de la petite terre que j'habite, à envisager la destinée de ses habitants et de chacun de mes semblables, sous un point de vue bien autre que celui d'après lequel la plupart des hommes portent ordinairement leur jugement ; et je me forme des idées bien plus justes de la providence générale, et du plan qu'elle suit dans le gouvernement de l'univers. Quelles incomparables, quelles tranquillisantes réflexions ne pourrais-je point faire ici ? Que de grandeurs ne découvre-t-on pas ici bas ! Mais quelles connaissances bien plus relevées et plus étendues me sont réservées au delà du tombeau ! Que n'aurai-je point à apprendre quand, en possession de l'immortalité, je pourrai poursuivre mes études durant des siècles éternels (1) ! »

(1) Bode, p. 97, 98 et 99.

SIXIÈME MÉDITATION (1).

DES ŒUVRES QUE DIEU FIT LE CINQUIÈME JOUR.

I. A la voix de Dieu, la terre s'est parée d'un manteau de verdure parsémé de fleurs, qui sont comme les étoiles de ce *firmament inférieur*, et le ciel, d'un manteau d'azur parsémé d'étoiles, qui sont comme les fleurs du *firmament supérieur*. Et Dieu dit de nouveau : *Que les eaux produisent des animaux vivants qui nagent, et que l'oiseau s'envole au-dessus de la terre, vers l'étendue des cieux, et il en fut ainsi* (Gen. 1).

Accoutumés à voir naître des choses non-seulement nouvelles, mais étonnantes, dès que Dieu prononce une parole, attendons l'effet de celle-ci, que va-t-elle produire ? Le ciel a tout son éclat, la terre toute sa parure, les plantes et les fruits, une variété et une profusion, dignes de toute notre admiration. Maintenant c'est à la mer, c'est aux eaux que Dieu parle. La mer et les eaux auraient donc aussi leur fécondité ? et ici que de merveilles encore ! Qui descendra dans les fleuves et les abîmes de la mer, pour en dénombrer les habitants ? Nous en connaissons à peine quelques-uns, mais combien nous échappent ! Qui pourrait, en effet, compter tous les êtres que cette nouvelle parole a produits dans la mer et dans les fleuves ?... « L'éponge dont nous nous servons, c'est la maison mouvante que des vermisseaux marins se sont construite sur le flanc des rochers. Le corail est un débris de la ruche que de petits insectes se bâtissent au fond de la mer ; et les perles, la sueur d'une espèce d'huître qui s'est coagulée dans l'écaille qui lui sert à la fois de maison,

(1) Cette Méditation et la suivante sont tirées (sauf quelques paragraphes), de M. l'abbé Rohrbacher, Hist. de l'Eglise, t. 1. l. 1. — C'est à la même source que plusieurs autres Méditations concernant l'Œuvre des six jours ont été puisées en tout ou en partie, textuellement, ou quant au fond seulement, ainsi que dans Duguet, Bode et quelques autres auteurs.

d'os et de vêtements. La pourpre dont s'enorgueillit le manteau des rois, c'est la liqueur qu'un petit animal marin distille dans sa conque Voyez l'argonaute, avec sa conque en forme de navire, déployer comme une voile ses deux bras avec la membrane qui les unit, en allonger deux autres dans la mer comme deux avirons, et en avancer un cinquième qui lui sert de gouvernail: si la tempête le menace, le voilà qui replie ses voiles, ramasse ses avirons et son gouvernail, remplit d'eau son navire et s'enfonce dans l'abîme. Et lorsque la tempête est passée, il renverse sa barque sens dessus dessous, y fait le vide, remonte à la surface, la retourne adroitement pour recommencer à voguer sur les flots. Qui ne connaît l'écrévisse, avec ses tenailles et sa cuirasse? arrachez-lui les cornes, les pattes, et elle les reproduira bientôt. Voyez-la se dépouiller de sa robe écarlate, de son estomac, de ses intestins, et se refaire à neuf tout entière, comme si chaque année elle mourait pour ressusciter. Et le polype, qui en dévore un autre sans lui ôter la vie, engendre sans accouplement, et peut être coupé en long, en large, en autant de morceaux qu'on voudra, sans autre mal pour lui que de se multiplier par là même en autant de polypes différents. Une seule goutte de pluie est un petit monde où on a pu distinguer jusqu'à huit ou dix mille animalcules invisibles à l'œil. Mille millions de ces petits animaux ne sont pas aussi gros qu'un grain de sable ordinaire. Il y en a de toutes les formes; coupé en deux, chaque morceau devient un animal complet; mis à sec, ils se contractent et expirent; humectés de nouveau, ils ressuscitent après des années entières, et jusqu'à vingt fois. Humilions-nous, confondons-nous, en voyant Dieu si admirable dans des choses si communes. Mais quel est cet énorme poisson qui s'avance du Nord, dormant sur l'Océan, comme une île flottante de soixante à deux cents pieds de long, sur laquelle on aperçoit des coquillages et même des plantes? C'est la baleine, dont le pêcheur saura bien s'emparer, pour enrichir les provinces de son huile, et pour la transporter de royaume en royaume. Chaque année la Providence amènera sur nos côtes des millions de poissons pour nourrir des millions d'hommes. Ils s'en iront dans les mers du Nord pour se multiplier sans péril, et ils s'en reviendront l'année suivante par milliards, marchant à la suite de quelques chefs, en ordre de bataille, non pour combattre, mais pour se faire prendre plus commodément.

« Ce qu'est l'Océan pour toute la terre, immense vivier où Dieu prodigue d'inépuisables aliments à tous les peuples, les lacs, les fleuves, les rivières le sont pour chaque royaume, chaque province, chaque canton.

« Qui ne bénirait le Créateur à la vue de tant de merveilles! Pour fendre plus facilement les ondes, Dieu donne aux poissons un corps effilé. Des rames naturelles les dirigent en tous les sens. Ils dilatent une vessie d'air qu'ils possèdent à l'intérieur, et ils remontent à la superficie des eaux ; ils la compriment, et devenus plus pesants, ils descendent au fond des abîmes. Chaque poisson a sa forme et ses armes pour se défendre...Les plus utiles et ceux qui sont le plus exposés à la mort se multiplient par millions : une seule femelle de hareng en produira au moins dix mille ; une seule morue jusqu'à dix milliers ; une seule carpe échappée au filet des pêcheurs, suffit pour repeupler une rivière avec ses trois cents milliers d'œufs !... O puissance admirable ! *O Dieu, que vos œuvres sont magnifiques ! Vous avez tout accompli dans votre sagesse : la terre est remplie de vos bienfaits : voilà la grande mer qui s'étend au loin : là se meuvent des animaux sans nombre, grands et petits; là, se promènent les vaisseaux ; là, ce Leviathan que vous avez formé pour se jouer dans l'abîme* (Ps. 103).

II. « Le poisson volant, en s'élançant dans les airs, nous fait passer dans un nouveau monde, le monde des oiseaux. Les écailles sont remplacées par des plumes ; un bec prend la place des dents, aux nageoires succèdent des ailes et des pieds, des poumons intérieurs et d'une autre structure font disparaître les ouies ; le silence qui régnait jusqu'alors dans la nature est banni, et dans plusieurs espèces, remplacé par les chants les plus mélodieux.

« Quelques-uns quittent à peine l'humide élément. Tranquilles au milieu des orages, ils luttent contre les vents, badinent avec les vagues, sans avoir de naufrages à redouter. Navigateurs-nés, leur corps est bombé comme la carène d'un vaisseau ; le cou, qui s'élève sur une poitrine éminente, en est comme la proue, leur queue comme le gouvernail, et leurs pieds palmés en sont les véritables rames. D'autres, avec leur corps élancé, leur long cou, leurs pieds haut-montés, marchent dans les marais qu'ils fouillent avec leur bec allongé pour chercher dans le limon vaseux la nourriture qui leur convient.

« Ailleurs, la poule domestique destinée à nous nourrir se fixe

sous nos toits, l'hirondelle sauvage et familière, tout à la fois, suspend avec confiance son nid au-dessus de nos foyers. La perdrix, le pinson, le chardonneret, le bouvreuil nous réjouissent par leurs plumages et par leurs chants. Dans la campagne, la linotte et la fauvette nous saluent du milieu des buissons, l'alouette s'élève au-dessus de nos têtes ; le rossignol solitaire fait retentir les bocages de ses chants printaniers. L'aigle des airs pose son nid sur les rochers inaccessibles, fixe le soleil, domine l'étendue, et par la hardiesse de son vol et le perçant de ses regards, semble nous inviter à nous élever jusque dans le sein de Dieu. Puis, la douce colombe et la tourterelle gémissent leurs doux roucoulements, tandis que, symboles des esprits de ténèbres, les oiseaux de nuit, à la figure sombre, au bec crochu, aux serres tranchantes, au cri sinistre, habitent les lieux de ruine et de désolation. Tous ces oiseaux, nous dit le Sauveur (Matth. 6), ne sèment ni ne filent, ils n'amassent point dans leurs greniers, et cependant le Père céleste les nourrit. Voyez quelle variété de plantes, de fleurs, de graines, il a semées pour eux dans la nature, et comme il les a vêtus ! Quelle finesse, quelle élégance, quelle vivacité, quelle variété de couleurs dans la robe dont il les a couverts, depuis l'autruche, dont les plumes ornent la tête des rois, jusqu'au charmant colibri, vrai bijou de la nature, qui vit du suc des fleurs, et se baigne le matin dans la rosée de leur calice.

III. « Mais Dieu ne se contente pas de faire des merveilles pour les oiseaux, il leur en fait faire à eux-mêmes. C'est lui qui leur apprend à construire un berceau pour leurs enfants à naître, avec tant d'art et de symétrie ; c'est de lui qu'ils savent, que pour les animer d'une chaleur vitale, ils doivent passer tant de jours à les échauffer en s'étendant dessus ; qu'au bout de ce temps il doit éclore des petits. C'est lui qui inspire à la mère tant de courage pour les nourrir et les défendre. La fauvette, si timide, va jusqu'à attaquer l'homme. La poule ne garde rien pour elle quand elle a des petits ; pendant qu'ils mangent, elle veille à leur sûreté, et ensuite les rassemble sous ses ailes. Voyez-la courir à l'encontre de l'ennemi, si fort qu'il soit, les plumes hérissées, en poussant des cris. Aperçoit-elle le vautour, aussitôt la poule d'Inde jette un grand cri, et ses petits de tomber par terre et de faire les morts. La perdrix, quand elle est mère, surprise par le chien et par le chasseur, jette un cri particulier, vole en traînant l'aile

pour attirer la poursuite de l'ennemi et sauver sa couvée. Parmi les oiseaux, les uns restent toujours avec nous, d'autres nous quittent au printemps pour revenir avec les frimats; mais un plus grand nombre s'éloigne l'hiver, pour reparaître au printemps. Avez-vous vu les hirondelles se réunir tous les jours en troupe longtemps avant de donner le signal du départ, comme pour se reconnaître et s'entendre dans la direction et les préparatifs du voyage. Chez quelques-uns, comme les grues, dit saint Ambroise (1), il y a une police admirable. La nuit, pendant que les unes dorment, d'autres gardent et font la ronde. Chacune est exacte à remplir la fonction qui lui est échue, et quand elle a fait son devoir, elle se livre au sommeil, après avoir réveillé celle qui doit la remplacer; quand elles volent, l'une d'elles est en avant, à la tête du bataillon, disposé en triangle, comme pour fendre l'air : a-t-elle fait son temps, elle se retire à la queue et laisse à la suivante le soin de conduire la troupe. Et les abeilles!... qui n'admirerait leur gouvernement, véritable monarchie républicaine, distinguée en trois ordres : une reine unique mère de tout son peuple; des femelles stériles, mais ouvrières, au nombre de douze à quarante mille; et enfin quelques mâles pour féconder la reine? L'essaim est-il entré dans une ruche ou dans un creux d'arbre, alors toutes les ouvrières se mettent au travail pour bâtir de petites cellules à six pans, les unes de leur grosseur, pour leurs futures compagnes, les autres plus grandes pour les mâles, quelques-unes plus considérables pour les reines à venir. Puis, la reine régnante va dans chacune des cellules déposer un œuf qui, dans l'espace de vingt et un jours, se transforme successivement en ver, en nymphe, en abeille. Les ouvrières, devenues nourrices, couvent cet œuf et nourrissent le ver. Lorsqu'au printemps il est né un grand nombre d'abeilles, si surtout une reine est près d'éclore, il se fait une révolution dans l'état. La reine-mère, suivie d'une partie des anciennes et des nouvelles abeilles, quitte la ruche et va fonder une autre colonie ailleurs. La nouvelle reine reçoit les hommages de son peuple, et bientôt fécondée par les mâles, enfante deux cents fois par jour, jusqu'à ce qu'ayant donné le jour à une nouvelle reine, elle quitte elle-même la ruche avec une nouvelle colonie. Mais si la saison est

(1) D. Amb. in Hex. l. 5, 15.

tardive, et le nombre de sujets trop peu considérable, elle va briser les cellules royales et percer de son dard les reines naissantes. Quand il y a deux reines dans l'état, il y a révolution ; il faut qu'elles se battent devant la nation assemblée, jusqu'à ce qu'une d'elles succombe N'y a-t-il point de reine du tout, l'état est tranquille s'il y a espoir d'en avoir une, mais s'il n'y a plus aucune espérance, l'état est perdu ; tout dépérit ; ce peuple si laborieux, si actif, devient tout-à-coup morne, insouciant : l'homme seul peut encore sauver la république en danger ; il n'a qu'à mettre dans la ruche un rayon pris d'ailleurs, dans lequel se trouve une cellule royale garnie de son œuf, ou seulement quelques cellules avec des œufs ou de jeunes vers ; aussitôt la confiance renaît, les travaux recommencent, et dans peu de jours, une nouvelle souveraine recevra les hommages d'un peuple fidèle.

« Voilà des merveilles bien étonnantes ! Mais si nous descendions jusqu'aux insectes les plus repoussants en apparence, nous en verrions de plus étonnantes encore. Destinées à servir de pâture à une multitude d'oiseaux, et quelquefois à nous punir, les chenilles, par exemple, multiplient prodigieusement tous les ans et parfois à l'excès. C'est à l'une d'elles que nous devons la soie, et par suite les étoffes les plus précieuses, les plus riches ornements, et dans les palais des rois, et dans les temples de Dieu. Après avoir rampé quelque temps, elles se disposent au trépas, se filent une enveloppe, et là, comme dans un sépulcre, elles se défont de leur peau, de leurs jambes, de leur crâne, de leurs mâchoires, de leur estomac, et d'une partie de leurs poumons ; c'est un vrai trépas. Mais attendez, et bientôt vous verrez sortir du tombeau dans lequel s'était renfermée cette chenille repoussante, hideuse, un papillon paré des plus vives couleurs, avec des ailes légères, volant dans la prairie d'une fleur à l'autre. pour en sucer le miel et la rosée, et ne vivant, pour ainsi dire, que de plaisir et de bonheur.

« Admirable image de ce que sera le trépas du juste. Après avoir vécu sur la terre, sujet à l'erreur et aux passions, il se recueille et se prépare à son dernier passage. Son corps descend dans la tombe, il y descend comme une masse inerte, grossière, prête à se corrompre. Mais un jour il en sortira immortel, incorruptible, glorieux, agile, spirituel même. Et ce nouvel homme

s'élèvera par-dessus les mondes, il prendra son essor jusque dans les cieux, et y jouira d'éternelles délices.

« Hélas ! nous ne connaissons qu'une faible partie des créatures que Dieu fit naître le cinquième jour. Et cependant que de beautés et de merveilles dans ce peu que nous connaissons ! Que Dieu est admirable dans ses œuvres !...

« Il est dit que Dieu bénit les poissons et les oiseaux. Ne semble-t-il pas que ces derniers le bénissent à leur tour, le matin et le soir, par leurs harmonieux concerts, et ne vous louerai-je pas avec eux, ô mon Dieu ? Oh ! toutes les créatures me serviront pour m'élever jusqu'à vous. Hélas ! les oiseaux chantent vos louanges sur mille tons divers pour un petit grain de blé, ou un moucheron qui leur sert de nourriture ; et moi, ô mon Dieu ! pour qui vous avez créé les poissons qui nagent dans les eaux, et les oiseaux qui volent dans les airs, je serais seul muet au milieu de cet hymne universel de reconnaissance et d'amour ! moi, que vous avez établi comme le prêtre et le pontife de la nature entière !... »

SEPTIÈME MÉDITATION.

DES ŒUVRES QUE DIEU FIT LE SIXIÈME JOUR.

I. *Et Dieu dit : Que la terre produise des animaux vivants, chacun selon son espèce, les bêtes de secours, les bêtes rampantes et les bêtes sauvages, selon leurs différentes espèces, et il en fut ainsi* (Gen. 1).

« Considérez ce progrès de la création. A mesure que l'œuvre s'avance, les êtres se compliquent, et à la vie plus simple des végétaux succède la vie plus complexe des êtres animés. Alors le taureau ou le bœuf naquit en mugissant, et à côté, la génisse prête à donner à l'homme son lait, sa crème et son beurre. Près d'eux la brebis lui offrit sa toison pour le vêtir ; et tous, leur chair pour le nourrir. Et quand l'homme coupable aura en-

couru la disgrâce du Ciel, ces animaux se laisseront immoler pour lui obtenir sa grâce, en attendant une victime plus sainte qui la lui mérite. C'est ainsi, ô mon Dieu! que *vous avez tout mis à ses pieds, les troupeaux, les animaux des champs, les oiseaux du ciel, les poissons de la mer, et tout ce qui se meut dans les eaux* (Ps. 8).

« Pour aider l'homme, un animal naîtra, intelligent, docile, vif, infatigable, fidèle. Le chien de l'homme pasteur gardera ses troupeaux, le chien de l'homme chasseur lui assujettira les bêtes des champs et des forêts. Mais quel est cet autre animal, à la taille fière, à la démarche noble et belliqueuse? *Est-ce toi,* dit le Seigneur à Job, *qui as donné la force au cheval, qui as hérissé son cou d'une crinière mouvante? le feras tu bondir comme la sauterelle? Son fier hennissement répand la terreur. Il creuse du pied la terre, il s'élance avec orgueil, il court au-devant des armes. Intrépide, il se rit de la peur, il affronte le tranchant du glaive Sur lui, le bruit du carquois retentit, la flamme du javelot et de la lance étincelle. Il bouillonne, il frémit, il dévore la terre. A-t-il entendu la trompette? c'est elle. Il dit : Allons! et de loin il res-respire le combat, la voix tonnante des chefs et le fracas des armes* (Job. 39). Le cheval demande une nourriture de prix; aussi le pauvre en sera privé. Mais à côté du cheval s'élève un autre animal plus humble et moins onéreux, l'âne, qui aidera le pauvre en tout, à semer, à recueillir, à transporter sa petite famille et ses pauvres meubles. Sur les hautes montagnes, le lama remplacera tous ces animaux domestiques; chez les Lapons, le renne; dans les pays chauds, le chameau seront les bêtes de charge, et celui-ci fera trente lieues par jour, restera neuf jours sans boire, et portera quelquefois de mille à douze cents livres pesant. Enfin, il n'est pas jusqu'à l'éléphant qui ne se soumette à l'empire de l'homme : l'éléphant, de tous les animaux, celui qui approche le plus de l'homme par l'adresse, l'intelligence et le sentiment. Voyez-le cueillir avec adresse un bouquet de fleurs, en même temps qu'il renverse les murs et déracine les arbres avec sa trompe, et qu'il transporte des fardeaux pesant jusqu'à quatre ou cinq milliers. Conservant la mémoire des bienfaits reçus, on l'a vu sécher de douleur à la mort de son guide. Il devance les désirs de son maître, fléchit le genoux devant celui qui le veut monter, et ne se rebute jamais des services les plus

pénibles. Mais aussi il garde un long souvenir des injures reçues, et ne perd point l'occasion de s'en venger. Quand ils voyagent en troupe, le plus vieux est à la tête, et le plus âgé après lui ferme la marche; les jeunes, les faibles, les mères qui allaitent sont placés au centre du bataillon.

« Mais tous ces animaux multiplient prodigieusement, et si rien ne contrebalançait leur fécondité, bientôt la terre ne leur suffirait plus. Aussi à côté de ces animaux qui se nourrissent de plantes et de fruits, Dieu a placé les animaux carnassiers. A leur tête paraît le lion, le roi des forêts et des déserts; le lion, à la figure imposante, au regard assuré, à la démarche fière, à la voix terrible. Puissant et courageux, il fait sa proie de tous, et n'est la proie d'aucun. Cependant il ne tue que pour assouvir sa faim. Moins fort que le lion, le tigre est bassement féroce et cruel, il déchire pour déchirer, et semble se complaire dans le sang et les chairs pantelantes. Souvent il dévore ses propres enfants, et jamais il ne s'apprivoise sous la main de l'homme. Toutes ces bêtes féroces, depuis le lion, le tigre, la panthère, le léopard jusqu'à l'hyène et au loup, tous fuient la présence de l'homme en société avec Dieu et avec ses semblables; c'est-à-dire de l'homme tel que Dieu le veut ici-bas. Car sa présence et son regard inspirent encore le respect et la terreur aux animaux les plus féroces, tout déchu qu'il est de son empire sur la nature depuis son péché.

« J'admirerai la puissance et la sagesse de Dieu, dans ce nombre si prodigieux d'animaux que sa parole a produits, car, depuis la fourmi et le plus petit insecte qui rampe sous l'herbe, jusqu'à l'éléphant, tous annoncent l'ordre, l'harmonie, l'unité.

« Voilà donc enfin la terre, notre patrie commune, sortie des eaux, éclairée du ciel, parée de fleurs et de verdure, peuplée de diverses espèces d'animaux, les uns pour nous charmer par leurs voix, les autres pour nous aider de leurs forces, nous nourrir et nous vêtir; d'autres pour maintenir dans le règne animal une police nécessaire. Paraisse maintenant le roi de la nature, notre premier père, notre premier pontife.

II. « Quand il est question de la lumière, de la séparation des éléments, du soleil, de la lune, des plantes, des animaux, tout s'opère par une parole de commandement. *Que la lumière soit, et la lumière fut.* Mais quand il s'agit du premier homme, Dieu dit :

Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, et qu'il commande aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, aux bêtes, à toute la terre, et à tout ce qui rampe dessus. Et à qui le dit-il? A lui-même, parce qu'il est un et plusieurs. Le Père le dit au Fils et au Saint-Esprit. Il ne le dit point aux anges, car les anges n'ont point avec Dieu une image commune. Aussi Moïse conclut-il expressément : *Dieu créa donc l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu* (Gen. 1).

« Dieu est esprit et intelligence : l'homme créé à son image est pareillement esprit et intelligence. Mais Dieu est un esprit infiniment parfait : l'homme, un esprit d'une perfection bornée. Dieu est une intelligence pure, l'homme, une intelligence incarnée, un esprit incorporé ou uni à un corps. L'homme, esprit et corps, est ainsi placé aux confins des deux mondes, celui des intelligences et celui de la matière, pour unir dans sa personne l'un à l'autre, et n'en faire, sous la main de Dieu, qu'un seul. Aussi, saint Ambroise l'appelle-t-il la somme de tout l'univers (1). Dieu lui forme son corps de poussière détrempée d'eau, afin de faire participer à la dignité humaine toute la création matérielle, et l'élever en quelque sorte jusqu'à lui.

« Faut-il s'étonner après cela que les sages de tous les temps et de tous les pays, poëtes, philosophes, médecins, Pères de l'Église, apôtres même, aient admiré et célébré comme à l'envi les merveilles du corps humain? Faut-il s'étonner que la science y en découvre tous les jours de nouvelles? C'est que si Dieu n'y a point imprimé son image même, il y en a imprimé des traces plus qu'en aucune autre de ses créatures matérielles. Aussi, un médecin payen, après en avoir décrit l'admirable structure, s'est-il écrié : « Non, ce n'est pas un livre que je viens de faire, c'est un hymne que je viens de chanter en l'honneur de la divinité (2). »

O la grande résolution du conseil éternel des trois divines Personnes de la sainte Trinité! O Père! ô Fils! ô Saint-Esprit! unique créateur de toutes choses! je vous suis infiniment redevable de ma création; mais surtout de ce que vous m'avez donné une vie capable de l'éternité bienheureuse. O mon Dieu! je vous dois tout, que je vous fasse hommage de tout mon être!... Je suis créé à

(1) Hex. l. 6. c. 10. — (2) Galien.

votre image ! Oh ! que je la respecte toujours en moi-même cette image que ni les souffrances, ni les humiliations, ni les persécutions des hommes, ni la mort même ne peuvent altérer ; mais que le péché seul déchire et déshonore ! Oh ! *que mon cœur et ma chair tressaillent toujours en vous seul*, ô Dieu de ma vie !

III. « Considérez de nouveau ce progrès si admirable de la création. Un mélange confus de tous les éléments d'abord, puis l'*aride*, le solide, la terre, les minéraux ; après les minéraux, les plantes, avec leur vie presque sensitive ; après les plantes, les animaux qui jouissent de la vie et offrent toutes les merveilles des corps animés. On ne reconnaît point de vie aux minéraux et aux pierres ; cependant on y remarque déjà un je ne sais quoi qui y ressemble, un je ne sais quel mystérieux attrait qui en réunit fortement toutes les parties, qui en attire même quelquefois d'étrangères. Pour les plantes, elles vivent, elles se nourrissent, elles croissent, elles respirent, elles s'accouplent, elles se reproduisent et meurent ; et, sur les confins de ces deux règnes, des êtres dont la nature douteuse sert comme de transition entre le règne végétal et le règne animal ; en sorte que l'un et l'autre règne commencent et finissent dans un être qui paraît tenir de tous les deux. Dans les animaux s'aperçoit une vie plus développée : non-seulement ils se nourrissent, ils respirent et se reproduisent, mais encore ils se meuvent et ils sentent. Là encore des nuances presque imperceptibles entre les animaux et les végétaux ; on dirait qu'un règne se transforme insensiblement dans un autre ; car, dans la nature il n'y a point de transition brusque : Dieu a tout lié, tout harmonisé. Il y a une communion admirable entre tous les êtres ; chacun a quelque chose de tous et tous de chacun. L'homme lui-même, à quelque distance qu'il soit des animaux, n'a-t-il pas dans son corps quelque chose des trois règnes ? N'est-il pas tout animal par son corps ? Tandis que, par son âme, il participe à la nature spirituelle et sublime des anges et de Dieu lui-même. Il est sur les confins de la vie purement animale et spirituelle... Ange par son âme, animal par son corps, il est l'anneau qui unit le monde des corps au monde des esprits ; et à ce titre, il est, comme en raccourci, le monde tout entier. Il a l'être avec les minéraux, la vie végétative avec les végétaux, le sentiment avec les animaux, et l'intelligence avec les anges. Adorateur tenant de la nature visible et invisible, matérielle et spirituelle, céleste et spirituelle,

il s'offre à Dieu et en sa personne l'univers tout entier, dont il est comme le résumé. Image de Dieu, et son représentant sur la terre, il commande à toute la nature en son nom, et reçoit ses hommages. Mais, image du monde créé, et possédant en lui quelque chose de toutes les créatures, en s'offrant à Dieu tout entier, il lui présente les prémices de toute créature, et reporte ainsi tout l'univers vers son Créateur ; en un mot, Pontife de la création, il l'unit à Dieu par sa volonté libre, et couronne ainsi la suite admirable des œuvres du Très-Haut. »

Ainsi donc furent achevés les cieux, la terre et tout ce qu'ils renferment. Et il y eut un soir et un matin : et ce fut le sixième jour.

Oh ! que ne puis-je approfondir davantage cet ordre si harmonieux des créations primitives ! Quel beau palais pour l'homme encore saint et fidèle ! Et qu'il est grand, ainsi placé dans ce palais comme l'image vivante de son Dieu ; au-dessus de tout, au-dessous de Dieu seul, au nom duquel il commande et préside à tous ! Grâces soient rendues à jamais à cette bonté divine ! Si l'homme, en effet, a tout perdu, c'est qu'il a lui-même souillé les traits divins qui brillaient sur son front, brisé les liens qui l'unissaient à son Dieu, et foulé aux pieds le diadème dont le Seigneur l'avait couronné. Car *l'homme étant en honneur, ne l'a point compris, et il s'est assimilé aux brutes sans intelligence* (Ps. 48). *Est-ce là cette cité parfaite, la joie de toute la terre? Comment cet or s'est-il obscurci? comment s'est terni cet éclat si brillant* (Thren. 2 et 4)*?* Ah ! Seigneur, ayez pitié de votre créature.

Père dit que l'Ecriture parle avec beaucoup de précaution, car elle ne dit pas que Dieu se reposa absolument, mais qu'il *se reposa des œuvres qu'il avait commencées*. Le repos donc en Dieu n'est pas le remède du travail, mais la fin des œuvres commencées. De plus, Dieu se reposa encore en ce jour, parce que le désir qu'il avait conçu de toute éternité de bâtir ce monde, fut alors accompli : il vit tout son dessein effectué comme il avait projeté en son esprit infini, tellement que, ses désirs étant contents et satisfaits, il fut en repos. Et parce que c'était lui-même qui s'était donné ce contentement et cette satisfaction, en créant le monde par sa toute-puissance, par sa sagesse et sa bonté, il se reposa en soi-même, se réjouissant et se complaisant en sa puissance, en sa sagesse et en sa bonté, par lesquelles il avait mis à effet ses desseins éternels, et dont il avait fait la première expérience. Ainsi le peintre qui a donné le dernier trait à un tableau parfait, éprouve un certain repos et contentement d'esprit, voyant que rien n'y manque. Ainsi l'architecte qui a achevé un superbe palais, où tout est accompli sans un seul défaut, se plaît en contemplant et en admirant son ouvrage. Et ce grand Dieu, après avoir contemplé tous ses ouvrages pièce à pièce, et surtout l'homme qu'il avait créé le plus parfait, n'y trouvant rien à redire, il approuva le tout, il fut joyeux de son ouvrage, et demeura en repos.

Je féliciterai mon Dieu du repos éternel qu'il a en soi-même, au lieu que nous autres, nous sommes souvent lassés en nos corps, inquiétés en notre esprit, et troublés en notre conscience. Ah! mon Dieu, je suis très-content que vous soyez toujours en paix et en tranquillité, et que rien au monde ne puisse tant soit peu troubler le calme de votre repos très-assuré. J'apprendrai secondement à faire toutes mes œuvres, si bien et si exactement, que venant à les revoir, je n'aie point sujet de m'en attrister et de m'en repentir; mais au contraire d'en avoir l'âme en repos, et de m'en réjouir saintement, donnant toute louange à Dieu, et lui en faisant des remercîments. C'est là la cause pour laquelle nous sommes tristes si souvent, et notre cœur accablé d'ennuis, parce que nous gâtons nos œuvres, qui, si elles ne sont point entièrement mauvaises, sont du moins imparfaites et désordonnées. L'Ecriture dit : *Et Dieu fit toutes choses grandement bonnes, et se reposa au septième jour*, afin que toi, ô homme, dit saint

Augustin (1), voyant comment Dieu se reposa, après avoir fait des œuvres bonnes, tu n'espères le repos qu'après avoir bien fait. Je ferai donc en sorte de faire mes actions plus parfaitement, pour en avoir du repos et de la joie. Ah! cette résolution est importante, fortifiez-moi, mon Dieu, pour la pouvoir accomplir.

III. Considérez troisièmement que Dieu *bénit et sanctifia le septième jour*, ainsi que le dit encore Moïse (Gen. 2), c'est-à-dire que Dieu institua le septième jour pour un jour saint, sacré et béni, en faisant un jour de fête, tout dédié et tout consacré aux œuvres de son service, en mémoire de la création du monde. Tellement que, non-seulement au temps de Moïse, le sabbat fut gardé solennellement et employé aux œuvres de piété; mais aussi, dès le commencement du monde, par l'ordonnance divine, il fut fêté par Adam et Eve et tous leurs enfants, qui le consacrèrent à servir Dieu, et à faire mémoire de la création de l'univers, Dieu l'ayant dès lors actuellement béni et sanctifié. C'est pourquoi il fut toujours observé, jusqu'à ce que les Apôtres y eussent substitué le dimanche en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ. Je considérerai en ceci, que Dieu non-seulement a le repos et la tranquillité en soi-même, mais aussi qu'il est la cause et l'auteur du repos pour tous les autres. C'est pourquoi, connaissant le naturel des hommes porté à s'occuper sans cesse des choses du monde, de leurs profits terrestres, de leurs intérêts sensuels, sans repos et sans relâche, il les a voulu obliger, par une providence spéciale, à se reposer, leur sanctifiant un jour, et leur en enjoignant l'observance, afin qu'en ce jour, s'éloignant des affaires et des négoces temporels, ils s'appliquassent entièrement aux choses spirituelles, et qu'ainsi les cœurs des hommes, qui ne trouvent point de repos dans les choses caduques et inconstantes de ce monde, en trouvassent en lui, dans les œuvres de piété et de dévotion, et dans les adorations de sa suprême grandeur. De plus, tout le temps devant être mesuré par sept jours, et Dieu ayant fait en chacun des six premiers jours quelque œuvre qui obligeait assez les hommes à le reconnaître et à se souvenir de lui, afin qu'ils ne prissent pas sujet de l'oublier au septième jour, auquel il n'avait rien créé, il voulut le

(1) Tract. 20, in Joan.

sanctifier et se l'appliquer particulièrement, afin qu'il ne se passât point de jour auquel les hommes n'eussent sujet de le reconnaître et de penser en lui, à qui il est meilleur de penser que de respirer (1).

O Seigneur ! bénie soit votre Providence en toutes choses, bénie soit-elle spécialement, en ce que vous procurez si suavement le repos aux hommes mortels et misérables. Hélas ! mon Dieu, je me tourne de tous côtés dans ce monde, je me tourne à droite et à gauche, et tout y est dur, et vous seul, vous êtes le repos. Car, ô Seigneur ! vous nous avez créés pour vous, et notre cœur n'a point de repos, s'il ne se repose en vous (2). Ne sois donc pas vaine, ô mon âme ! et ne te laisse pas aveugler par la vanité. *O Dieu des vertus, convertissez-nous et montrez-nous votre face, et nous serons sauvés* (Ps. 79). Car de quelque côté que se tourne l'âme humaine hors de vous, elle s'enfonce dans les douleurs, elle chemine dans les voies difficiles et laborieuses, et elle cherche le repos où il n'est pas, et la vie bienheureuse dans la région de la mort. Ah ! Seigneur, quand je serai uni à vous par tout mon être, je n'aurai plus de douleurs et de peines, et ma vie sera vraiment vivante et toute remplie de vous ; car vous êtes tout seul le vrai bien et le bien suffisant ; et qui n'a point son repos et son contentement en vous, est forcé de le chercher en ce qui n'en a point du tout, et d'être ainsi sans cesse tourmenté. Je le chercherai donc en vous, ô Dieu de paix et auteur du repos, je vous servirai pour ce sujet, tous les moments de ma vie, et spécialement j'emploierai aux œuvres de votre service les jours que vous vous êtes consacrés, afin que je puisse un jour arriver au repos éternel, que vous avez préparé à vos élus pour tous les siècles des siècles.

(1) Greg. Naz. Orat. 33. — (2) D. August. l. 1. Confess. c. 1 : 8, c. 10, 11 et 12.

NEUVIÈME MÉDITATION.

ACCOMMODATIONS MYSTIQUES DES SEPT JOURS DE LA CRÉATION A DIFFÉRENTS SUJETS.

I. Considérez que tout ce que Moïse décrit être arrivé en sept jours, est l'image de tout ce qui est, a été, et sera de plus notable dans le monde, depuis le commencement jusqu'à la fin, ainsi que l'ont médité de grands et de bons esprits de divers siècles Le premier jour représente ce qui s'est passé depuis la création jusqu'à ce que la loi fût donnée à Moïse en l'an du monde 2494. Car ce que dit Moïse, qu'au *commencement Dieu créa le ciel et la terre* (Gen. 1), signifie que Dieu créa la nature angélique représentée par le ciel, et la nature humaine représentée par la terre : et quand il ajoute que *la terre était nue et vide, et que les ténèbres étaient sur la face de l'abîme*, cela donne à entendre que la nature humaine se déprava, qu'elle fut privée de la grâce, et couverte des ténèbres du péché et de l'ignorance; et quand, en ce même jour, il est encore dit que *l'esprit de Dieu reposait sur les eaux*, et que Dieu fit la lumière, cela dénote que le Saint-Esprit ne délaissa pas entièrement les âmes dans l'abîme de leur malheureux état, mais qu'il leur donna la lumière, savoir, la loi naturelle pour discerner le vrai d'avec le faux et le bien d'avec le mal. Aussi David appelle la loi de nature une lumière : *La lumière de votre visage est empreinte sur nous* (Ps. 4). Le second jour, auquel fut fait le firmament, où les eaux furent séparées d'avec les eaux, représente la loi mosaïque, qui sépara le peuple juif d'avec les gentils, selon qu'ils sont appelés dans l'Apocalypse par saint Jean : *Les eaux que tu as vues sont les peuples* (C. 11). Le troisième jour, auquel Dieu fit retirer les eaux d'une certaine partie de la face de la terre, afin qu'elle apparût à découvert environnée des mers, et qu'elle produisît de son sein fécond toute sorte d'arbres, de plantes et de fleurs, représente comment Dieu fit retirer de la Judée les gentils, au milieu desquels elle subsistait,

comme la terre au milieu des mers : et les diverses plantes et les arbres qu'elle porta, sont les saints et les saintes que la Judée enfanta jusqu'à l'arrivée de Jésus-Christ. Le quatrième jour, auquel Dieu forma le soleil, la lune et les étoiles dans le firmament, représente comment, après quatre mille ans qui s'étaient écoulés depuis la création du monde, Jésus-Christ, vrai soleil de justice, accomplit la loi, illuminant tout homme entrant dans le monde, ainsi que le soleil fait l'ornement du ciel et éclaire toutes choses. La lune aussi représente l'Eglise : et les étoiles, qui sont comme des diamants et des rubis au ciel, signifient les Apôtres et les docteurs, qui sont les pierres précieuses et les flambeaux de l'Eglise. Le cinquième jour, auquel furent produites les eaux, les poissons et les oiseaux, dénote mystérieusement la naissance de tous les chrétiens dans les eaux du baptême, dont les uns, comme des poissons, demeurent en la mer de ce monde plein d'amertume, et les autres, comme des oiseaux, s'étudient à converser dans le ciel, s'élevant à une vie contemplative et toute spirituelle : et ces animaux formés dans l'eau reçurent la bénédiction de Dieu, pour dénoter que les chrétiens qui naissent dans les eaux du baptême, seraient bénis de Dieu, ainsi qu'en parle le patriarche d'Antioche. Le sixième jour, auquel furent produits de la terre les animaux terrestres et les serpents, nous représente le temps de l'Antechrist et de ses adhérents, signifiés par des bêtes farouches dans l'Apocalypse de saint Jean : et ce que Dieu dit en ce jour : *Faisons l'homme à notre image et ressemblance; et qu'il préside aux animaux de la terre et de l'air*, représente comment alors l'Homme-Dieu, Jésus-Christ, portant en son humanité la vraie image de Dieu, jugera tous les hommes, établi souverain juge des vivants et des morts. Et le septième jour est le symbole du repos éternel, qui sera sans fin dans le Paradis; c'est pourquoi Moïse ne fait point mention du soir du sabbat, parce que le repos du Paradis doit être éternel.

Oh! que les Ecritures sacrées sont profondes, divines et pleines de mystères! O divin soleil du monde, le commencement des voies de Dieu et la couronne de ses œuvres! dissipez mes ténèbres, afin que je les connaisse et les médite, et qu'ayant parcouru en esprit les âges et les temps du monde, et étant arrivé au sabbat, j'oublie là toutes les créatures mortelles, pour ne soupirer qu'après la vie immortelle de ce repos durable et infini.

O Dieu du Ciel, oh ! quelles délices, oh ! quelles douceurs inénarrables, après le cours des siècles de ce monde, dans cette vie éternelle !

II. Considérez de plus, que les sept jours de la création sont encore un modèle et une image de la bonté de la très-sainte Vierge, et des grandes choses que Dieu a faites en elle. Le premier jour nous représente son heureuse naissance dans le monde ; car le ciel et la terre que Dieu fit au commencement symbolisaient saint Joachim et sainte Anne qui l'ont mise au monde. La terre, qui était vide et couverte de ténèbres comme le ciel, nous représente la stérilité de sainte Anne, et la honte qu'elle en avait avec saint Joachim, n'osant quasi paraître et se montrer : mais le Saint-Esprit *se portait sur les eaux, et Dieu dit : Que la lumière soit faite, et il vit que la lumière était bonne ;* Dieu en effet fit naître par miracle la lumière de parents stériles, la très-belle, très-pure et immaculée Vierge, dont Dieu connut la bonté, et il la sépara des ténèbres, la sanctifiant et éclairant son esprit au moment de sa conception, et exemptant son enfance des ténèbres de l'ignorance. Le second jour auquel fut fait le firmament, nous représente que la grâce céleste infuse en son âme, lui fut confirmée et donnée pour ne lui être jamais ôtée ; grâce différente de celle des anges du Ciel, qui est consommée par la gloire, et différente de la grâce des saints de la terre, laquelle est périssable pendant le cours de cette vie ; car la grâce de la Vierge n'était pas consommée par la gloire, ni sujette à changement par les rencontres de cette vie, et ainsi la grâce de la Vierge est le firmament, séparant les eaux célestes des terrestres, par la distinction qu'elle a, tant avec la grâce des saints, qui triomphent au Ciel, qu'avec celle des saints qui combattent sur la terre. Le troisième jour, auquel toutes les eaux inférieures furent rassemblées en un lieu, qui s'appelle en latin *maria*, représente que toutes les grâces des saints de la terre furent données à celle qui porte le nom de *Maria ;* car qui dit Marie, dit la congrégation des saints de la terre, d'autant que ce que Dieu donne par parcelles aux autres saints, il le donne en plénitude à Marie. De même donc qu'alors la terre porta toute sorte d'arbres et de plantes, de fleurs et de fruits, ainsi Marie fructifia en toutes sortes de vertus parfaites et excellentes, dont plusieurs nous sont représentées par les œuvres des jours suivants. Et premièrement

par le quatrième jour, auquel Dieu fit deux grands luminaires, le soleil et la lune, le soleil symbole de la charité, et la lune, brillant dans les ténèbres, symbole de sa foi constante dans les mystères obscurs, foi persistante et lumineuse, même dans les ténèbres de la Passion et de la mort de son fils. Enfin, les étoiles de ce jour sont les pensées célestes de son cœur admirable, pensées plus pures devant les yeux de Dieu et des anges, que ne sont les étoiles brillantes devant les yeux des hommes (1). Le cinquième jour, qui donna la vie aux oiseaux et aux poissons de la mer, représente la douceur de ses paroles, et la douce harmonie de ses lèvres. Le sixième jour, auquel Dieu créa l'homme à son image et à sa ressemblance d'une terre vierge, c'est le mystère du temps de l'Incarnation, auquel Dieu se fit homme dans ses sacrées entrailles. Et le septième jour du repos, représente que Dieu se reposa parfaitement dans la Vierge, habitant en son corps virginal, et plus encore en son âme divine, selon qu'elle dit elle-même : *Celui qui m'a créée a reposé en mon tabernacle* (Eccl. 24).

O Vierge incomparable et toute divine, que vous aviez bien raison de dire : *Celui qui est puissant a fait en moi de grandes choses!* Vraiment grandes, en effet, puisque, pour les figurer, il faut que ce monde entier en soit le tableau; monde qui n'est qu'un petit monde au prix de vous, qui avez contenu Celui que tout le monde ne peut contenir. O Vierge singulière, ô Vierge divine, oh! que j'admire vos grandeurs et les honore! oh! vienne le temps que je les célèbre et les médite plus singulièrement et plus au long!

III. Considérez encore que ces sept jours sont l'image de la justification d'une âme, et de son progrès en la vie spirituelle et dévote. Car la création du ciel et de la terre au premier jour, et les ténèbres et les abîmes qui les remplissaient, nous figurent la création de l'âme et la formation du corps humain, et le tout depuis la chute d'Adam dans l'abîme du péché et de l'ignorance; mais l'esprit de Dieu se porte sur l'abîme, et fait resplendir la lumière des ténèbres, parce que le Saint-Esprit ne délaisse point l'homme pécheur, et qu'il crée incontinent en lui la lumière de ses inspirations. Le second jour, qui fait paraître le

(1) S. Brigita in Serm. Aug.

firmament au milieu de l'abîme des eaux, nous peint et nous figure l'espérance ferme et entière que conçoit une âme, dans l'abîme de ses péchés, d'en avoir le pardon. Le troisième jour où les eaux sont assemblées en un lieu et la terre découverte, et incontinent couverte de toute sorte de verdure, représente l'homme pécheur rassemblant tous ses péchés en sa mémoire, et découvrant par la confession la terre de son cœur, et produisant la verdure des belles et bonnes résolutions. Le quatrième jour, qui donne au monde tous ces flambeaux célestes, qui nous éclairent, dénote les lumières et les instructions que reçoit une âme après sa pénitence, où elle a des connaissances et des sentiments tout différents de ceux qu'elle avait dans l'état du péché qui lui offusquait l'esprit. Le cinquième jour, auquel sont produits les poissons nageant dans les eaux, et les oiseaux volant vers le ciel, représente comment ensuite, l'âme vient à nager dans la douceur de la dévotion, et à s'élever au Ciel par la sublimité de sa contemplation. Le sixième jour, auquel sont produits les animaux, mais tous domptés et assujettis à la raison de l'homme, représente toutes les passions brutales, mortifiées et obéissantes à la raison, sans révolte. Et alors l'homme est formé à l'image et à la ressemblance de Dieu, parce qu'alors l'homme est imitateur des mœurs sacrées de Jésus, modèle de sa perfection : si bien qu'au septième jour vient le repos, parce qu'après toutes ces choses, l'âme entre dans le silence intérieur, et dans la douce quiétude de la dévotion, ne sentant plus le bruit des créatures qui ne lui sont plus rien, parce qu'elle est toute appliquée à Dieu seul.

O douce quiétude, ô silence désirable! qui me donnera mon Dieu! que moi qui ne suis qu'un abîme de péché, je passe par tous ces degrés pour y arriver? Vous, mon Dieu, qui êtes désireux de mon bien, inspirez-moi. Vous qui êtes le Père de miséricorde, fortifiez mon espérance, faites-moi concevoir une nouvelle résolution de vous aimer. Vous qui êtes le maître et le Docteur des hommes, enseignez-moi, illuminez-moi. Vous qui êtes l'océan de bonté, faites que je sois rempli de vous; vous qui êtes le ciel de perfection, faites que j'aspire à vous en ma méditation. Vous qui êtes l'exemplaire des vertus, que je vous imite. Enfin, mon Dieu, vous qui êtes ma tranquillité très-désirée, faites que je trouve en vous seul mon repos et mon bonheur.

DIXIÈME MÉDITATION.

DE L'HOMME PLUS SPÉCIALEMENT ET PREMIÈREMENT DE SON CORPS ET DE SON AME.

—

I. Considérez d'abord la formation du corps de l'homme, qui est la partie que Dieu forma la première du limon de la terre. Ce corps, dit saint Denis (1), formé sur le modèle de la beauté réelle, qui est Dieu, a quelques vestiges et quelques traits de la dignité et de la beauté spirituelle; aussi, l'âme peut s'élever par la contemplation de la beauté des corps jusqu'à la beauté immatérielle de Dieu; car si tous les corps font connaître les attributs de Dieu, sa puissance, sa sagesse et sa bonté, le corps humain, plus qu'aucun autre, est un maître muet, et un livre de théologie accessible à toutes les intelligences qui enseigne la sagesse et les perfections divines.

« Au premier aspect, on reconnaît dans l'homme le roi de la création. Tous les animaux ont le corps naturellement penché vers la terre, comme marque de leur assujettissement à l'homme. L'homme seul se tient naturellement droit et dans l'attitude du commandement. Sa conformation est telle qu'il lui est impossible de marcher à la fois sur ses pieds et sur ses mains comme les quadrupèdes. La nature même lui apprend qu'il est le représentant de Dieu, et comme tel il ne doit toucher la terre que par ses extrémités les plus éloignés, pour s'élever tout droit vers le Ciel. Sa taille est en harmonie avec l'empire qu'il doit gouverner; plus élevée, ou plus basse, elle ne serait plus en rapport avec tout ce qui l'environne. Les membres de son corps sont nombreux et divers, leurs fonctions et leurs places sont différentes. L'on y compte plus de deux cents os, et Dieu les a si bien enchâssés les uns dans les autres, qu'il n'y a jamais entre eux ni trouble, ni division. Plusieurs milliers de veines sont

(1) De Cœl. Hier. c, 2.

répandues par tout le corps comme des fleuves qui l'arrosent ; plus de trente paires de nerfs, près de quatre cents muscles, une infinité de membranes, de cartilages, de fibres, de ligaments, d'artères, de viscères, se ramifient, s'entrelacent, se confondent sans désordre et sans confusion, pour concourir au même but, dans l'unité la plus parfaite. C'est une image de l'univers, dit saint Ambroise (2). Ce qu'est le ciel dans le monde, la tête l'est dans le corps humain, la partie la plus excellente et la plus élevée; ce que sont les deux grands luminaires placés dans le firmament, les deux yeux le sont dans la tête, deux astres qui éclairent tout le reste. Sans eux, le corps est dans les ténèbres, avec eux tout s'éclaircit. Les pieds transportent tout le corps d'un pas sûr et facile; les mains agissent avec une admirable précision; les mains, cet instrument des instruments, dit un ancien, avec lequel l'homme s'en est fabriqué une multitude d'autres qui centuplent des milliers de fois sa force et son adresse, et qui lui soumettent la terre, la mer et les airs.

« C'est à cette région supérieure de lui-même que l'homme doit principalement sa vie et sa beauté, comme c'est au ciel que l'univers doit les siennes. Là se trouvent réunis, avec les yeux, tous les plus nobles organes : les oreilles toujours ouvertes, comme de vigilantes sentinelles, pour transmettre au chef de la cité le moindre bruit, la moindre parole; les narines, pour discerner les odeurs que l'air amène de toutes parts ; la bouche avec ses lèvres vermeilles, avec ses blanches dents qui broient la nourriture, avec sa langue qui en juge la saveur; la bouche et la langue, par lesquelles l'homme devient une espèce de créateur, réalisant au dehors, dans la parole matérielle, son immatérielle parole du dedans, rendant sonore le silencieux commerce des esprits; la langue, qui pour cette raison, signifiera chez tous les peuples le monde visible de l'invisible pensée.

« Ces précieux organes de la tête y sont disposés avec une si belle symétrie, harmoniés dans leur ensemble avec un art si naturel, par le menton, les joues, les sourcils, le front, la chevelure, que dans toute la création il ne se voit rien de si beau, de si gracieux, de si noble, de si animé, de si expressif, de si spirituel, de si divin. Aussi l'Apôtre ne veut-il pas que l'homme voile sa

(1) Hex.

tête, *parce qu'il est la gloire de Dieu* (I. Cor. 11). Il semble que Dieu regarde la tête de l'homme comme son chef-d'œuvre, et qu'il est jaloux qu'on l'admire.

« L'intérieur du corps ne présente pas moins de merveilles. L'anatomie et la médecine y en ont découvert de si grandes, et en si grand nombre, que tous les prodiges des sciences et des arts n'en paraissent qu'une ombre, qu'une imitation grossière. Tous les jours les savants y en découvrent de nouvelles, et ils sont si loin de les connaître toutes, que les phénomènes à la fois les plus communs et les plus importants, la vie et la mort, sont encore pour eux d'inexplicables mystères.

« Combien de mystères pareils s'opèrent à chaque instant en nous, sans que nous y pensions! Ces aliments divers que nous venons de prendre, notre estomac les transforme en une substance laiteuse, nommée chyle, qui, en allant au cœur, se transforme en sang. Le cœur, après l'avoir rafraîchi et coloré dans les poumons, le chasse à travers les artères jusqu'aux extrémités du corps. Le sang de ces artères, garnies d'écluses qui s'ouvrent et se ferment à propos, le sang se transforme en divers sucs, en chair, en os, en peau, arrive aux extrémités, remonte par les veines dans le cœur, pour se mêler de nouveau avec le chyle, circuler ensuite dans tout le corps, et y entretenir sans cesse la chaleur et la vie.

« Pour recevoir ces flots de liqueur vitale, le cœur se dilate; pour les chasser au dehors, il se comprime. Ce mouvement qui pousse le sang dans les artères et se nomme le pouls, se fait régulièrement soixante fois à peu près dans une minute; la circulation entière s'achève vingt-quatre fois dans une heure. Où commence ce flux et ce reflux, là commence la vie, où il cesse, là cesse la vie.

« Une partie du sang, envoyée par le cœur au sommet de la tête, s'y transforme en une substance molle et délicate nommée cerveau, centre commun de la sensibilité et du mouvement, par le moyen des nerfs qui se répandent de là dans tout le corps. Deux de ces nerfs ou cordons moelleux pénètrent dans deux cavités sous le front, y tapissent le fond de l'œil, qu'ils enchâssent comme un globe de cristal. Là viendront se peindre fidèlement toutes les formes et toutes les couleurs, et le ciel parsemé d'étoiles, et la prairie émaillée de fleurs. Deux autres se rendent à chaque côté de la tête, au fond de ces vallées sonores, appelées oreilles, et y

deviennent le fidèle écho de tout ce qui retentit, depuis le bruit du tonnerre jusqu'au doux murmure du ruisseau. D'autres vont revêtir l'intérieur des fosses nasales, pour témoigner également et du parfum de la rose et de l'infection de la pourriture. D'autres vont s'épanouir sur la surface de la langue et sous la voûte du palais, pour apprécier la douceur du miel aussi bien que l'amertume du fiel. Les autres, qui sont sans nombre, nés, les uns immédiatement du cerveau, les autres de son prolongement à travers les vertèbres du dos ou de la moelle épinière, se répandent sur toute la surface du corps, pour avertir à l'instant de tout ce qui le touche. Un fluide subtil, invisible, que l'on nomme esprit vital ou animal, et que l'on croît une fine vapeur du sang, paraît être le prompt messager de ce vivant empire. Du cerveau, résidence royale de l'âme, il transporte ses ordres souverains avec la rapidité de l'éclair, jusqu'aux frontières les plus reculées, et en rapporte avec la même célérité les diverses nouvelles. De là cette promptitude instantanée, ces mouvements soudains pour appréhender ce qui plaît et repousser ce qui blesse. C'est quelque chose de semblable à ce fluide électrique ou magnétique qui paraît animer tout le corps de l'univers, et avec lequel Dieu produit la foudre.

« Que de merveilles dans le seul corps de l'homme! Cependant c'est peu encore. De plus hauts mystères s'y rattachent. Immolé sur la croix dans la personne du Verbe divin, il réconciliera le ciel et la terre, Dieu et les hommes; immolé sur nos autels, il nous sera tous les jours une victime d'un prix infini, pour honorer Dieu autant qu'il en est digne. Ce divin corps deviendra pour nous une céleste nourriture qui nous changera en lui, nous fera chair de sa chair, os de ses os. Par ce mystère, nos corps mêmes seront les temples de Dieu, nos cœurs les tabernacles vivants du Saint des saints, le Christ sera tout en nous tous. A son exemple, l'apôtre sanctifiera et consumera son corps dans la prédication de l'Évangile; le martyr, sous la hache des persécuteurs; l'anachorète, dans la prière et le jeûne; la vierge, dans les œuvres de piété et de charité; le docteur, dans les travaux de l'étude, et tous, pour rendre à l'Homme-Dieu amour pour amour. Pour eux, la mort n'a plus rien d'effrayant. Ce corps, dont il faut se séparer, ils le reprendront un jour avec une indicible joie; de mortel, de corruptible, de grossier qu'il est en entrant dans la tombe, il

en sortira immortel, brillant, incorruptible, spirituel, pour participer éternellement à la gloire de Dieu même. »

II. « Mais s'il en est ainsi de notre corps, qui a été formé de terre, que sera-ce de notre âme qui vient de Dieu ? Car il est dit qu'après avoir formé le corps du premier homme, Dieu *inspira sur sa face un souffle de vie*, et qu'ainsi *l'homme devint une âme vivante* (Gen. 2). Notre âme est donc un souffle de sa bouche, il l'a tirée en quelque sorte de lui-même, non qu'elle soit une partie de sa substance, mais parce qu'elle est faite à son image.

« Ce qu'est Dieu pour le monde, notre âme l'est à certains égards pour le corps. Dieu n'est pas le monde, mais il a fait être le monde ; tout ce que le monde est ou possède de vrai, de réel, de beau, de bon, vient de Dieu ; sans Dieu il retomberait dans le néant. Pareillement, notre âme n'est pas le corps, mais elle fait vivre le corps ; c'est elle qui en tient ensemble les membres divers, c'est elle qui lui donne de respirer, de se nourrir, de croître, de se mouvoir, de sentir, résumant ainsi en lui toutes les merveilles des trois règnes. Sans elle, il cesse de vivre, il retombe dans le néant comme corps.

« Tout ce que le monde a de réalité et de perfection, Dieu, qui le lui communique, le possède éminemment en lui-même, et infiniment au delà. Tout ce que le corps a de beauté et de vie, l'âme, qui le lui communique, le possède éminemment en elle-même et infiniment au delà. Placée aux confins des deux mondes, celui des corps et celui des esprits, elle a non-seulement la vertu d'animer les corps auxquels elle est unie, d'en employer les organes à connaître les objets extérieurs, elle a encore le désir et la faculté de connaître la raison, la cause de ce qu'elle perçoit par les sens, surtout la raison, la cause première qui est Dieu, et de s'en entretenir avec ses semblables par la parole. Par là elle appartient au monde des esprits.

« Avec ce désir et cette faculté, l'homme devient une espèce de créateur, un Dieu terrestre. Il crée en quelque sorte, non des substances, mais des formes nouvelles. Sans cesse il invente et perfectionne, tandis que les animaux, même les plus adroits, n'inventent ni ne perfectionnent jamais rien. Les oiseaux font toujours leurs nids de la même manière ; les chats, les castors ne sont pas plus rusés de nos jours qu'ils n'étaient il y a des siècles. Depuis cinq à six mille ans qu'on tue les animaux de toute fa-

çon, ils n'ont pas trouvé un seul moyen nouveau de se défendre, ils n'ont pas acquis une ombre de prévoyance de plus. Bornés à l'espèce d'intelligence mécanique ou d'instinct que Dieu leur a donnée, ils font, sans apprentissage et sans progrès, ce qu'ils ont toujours fait et ce qu'ils feront toujours. Les singes dont la conformation extérieure ressemble le plus à celle de l'homme, qui ont les organes de la voix, les singes ne parlent pas et ne peuvent apprendre à parler, et ils sont par là au-dessous du perroquet, de la pie et du merle, qui apprennent à articuler quelques mots. A l'école de l'homme, le chien, l'éléphant semblent partager son intelligence, devinent, exécutent sa pensée, s'attachent à lui, montrent de la reconnaissance, le défendent au péril de leur vie, et s'affligent de sa mort. Mais les singes, jamais. Ils ne semblent être faits que pour montrer à l'homme qu'avec son corps si bien proportionné, qu'avec ses admirables organes, son cerveau, sa langue, ses mains, il ne serait qu'un animal ridicule et extravagant, s'il n'avait une âme créée à l'image de Dieu, à l'image de l'intelligence suprême.

« L'âme, voilà *ce souffle du Tout-Puissant* qui, comme dit un ancien sage, *rend l'homme intelligent* (Job, 32), l'élève au-dessus de tous les animaux, et le constitue après Dieu roi de la terre. *Vous l'avez abaissé un peu au-dessous des anges*, disait David au Créateur, *vous l'avez couronné de gloire et d'honneur, et vous l'avez constitué sur les œuvres de vos mains. Vous avez tout mis à ses pieds, les troupeaux, les animaux des champs, les oiseaux du ciel et les poissons de la mer* (Ps. 8). Que s'il ne peut atteindre au soleil et aux étoiles, il en calculera l'ordonnance et la marche, et il s'en servira comme de signaux pour se reconnaître, et dans les diverses régions de son empire, et dans les diverses époques de son histoire.

« Une marque de souveraineté chez les anciens était le feu : on le portait devant les empereurs romains et à la suite des rois de Perse. Dans ce dernier pays le feu était même le symbole de la divinité. Chez le peuple d'Israël, un feu perpétuel était entretenu devant l'arche du Très-Haut. Eh bien ! comme roi de la création, l'homme est le seul qui fasse usage du feu.

« Mais si nous pénétrons la nature intime de son âme, nous y verrons reluire comme un magnifique rejaillissement de l'adorable Trinité : Dieu est, il se connaît, il s'aime : l'âme est, elle

se connaît, elle s'aime. Semblable au Père, elle a l'être ; semblable au Fils, elle a l'intelligence ; semblable au Saint-Esprit, elle a l'amour ; semblable au Père, au Fils et au Saint-Esprit, elle a dans son être une même félicité, une même vie. Et cette vie et cette félicité, c'est de connaître et d'aimer Dieu, auteur de son être, de son intelligence et de son amour ; c'est de le connaître et de l'aimer se manifestant dans les créatures ; de remonter d'elles à lui, de redescendre de lui à elles ; de l'entrevoir ainsi et de l'aimer en toutes, et de trouver dans cette intelligence et cet amour, un perpétuel accroissement d'intelligence, d'amour et d'être.

« Voilà l'homme, comme intelligence incarnée » (1).

III. Considérez encore pourquoi Dieu voulut joindre l'âme spirituelle à un corps terrestre et grossier. Car c'est chose digne d'étonnement, que Dieu, pour créer l'homme, ait associé deux substances si différentes en noblesse et en dignité, l'âme et le corps. Les pensées des docteurs sont différentes à ce sujet. Le théologien saint Grégoire (2) en est ravi d'admiration. Quel est, dit-il, ce nouveau mystère qui est autour de moi ? je suis petit et je suis grand, je suis bas et élevé, je suis mortel et immortel, je suis terrestre et céleste, je suis cela avec le monde inférieur, je suis ceci avec Dieu ; je suis cela avec la chair, je suis ceci avec l'esprit. Ailleurs rendant raison de ce mystère, il dit que Dieu avait créé un monde spirituel, savoir les anges, et un monde corporel, les cieux et les éléments, et que de ces deux mondes, il en a voulu faire un troisième qui serait un petit monde, dans lequel seraient enclos les deux autres ; et pour cet effet, il a formé l'homme spirituel et corporel, et a joint en lui l'esprit avec le corps (3). Saint Athanase dit que comme l'âme et le corps font un seul homme, ainsi Dieu et l'homme font un seul Jésus-Christ, et partant l'union de l'âme avec le corps nous facilite la croyance du mystère de l'Incarnation, et de l'union du Verbe avec l'humanité (4). Hugues de Saint-Victor dit qu'encore que l'âme soit plus digne que le corps, Dieu a voulu qu'elle fût associée au corps, afin que dans l'être de l'homme il montrât un exemple nouveau de l'union éternelle, qui est entre lui et l'esprit dans le Paradis, car

(1) Hist. Univ. de l'Egl. Cath. Rohrbacher, 1842, t. 1. l. 1. — (2) Orat. 10. — (3) Orat. 38. — (4) In Symbol.

il semblait à la créature qu'elle ne pouvait être unie au Créateur ; mais l'esprit qui est une si excellente créature, étant joint au corps si intimement, qu'il ne veut point s'en séparer, il en résulte que ce même esprit peut pareillement être uni au souverain bien. Enfin Dieu a fait cette union, afin que les hommes le servissent d'esprit et de corps, et que, par l'un et l'autre, ils méritassent le vrai et souverain bien, qui est leur béatitude éternelle.

J'admirerai tant de desseins de Dieu dans l'union admirable de mon âme céleste, avec mon corps terrestre et corruptible, et je m'efforcerai de correspondre aux intentions de Dieu en cette œuvre. Je le reconnaîtrai sincèrement, et lui rendrai des actions de grâces, de ce qu'il m'a assorti de tout ce qu'il y avait de plus beau dans le monde. O bonté suprême ! je formerai des actes de foi sur le sublime mystère de l'Incarnation, puisque j'en porte quelque ressemblance dans l'union de mon âme avec mon corps. Je produirai des actes d'espérance de la béatitude et de l'union béatifique des esprits avec l'essence divine, pendant toute l'éternité. Finalement je formerai des résolutions d'employer mon âme et mon corps pour la mériter ; car pour un si grand bien, je ne dois rien épargner. J'y mettrai le tout pour le tout, fallût-il souffrir autant que les courageux martyrs ! ah ! je veux tout sacrifier, mon Dieu, afin d'obtenir cette union si désirable, et cette éternité bienheureuse.

ONZIÈME MÉDITATION.

DE L'IMAGE DE DIEU, A LAQUELLE L'HOMME FUT CRÉÉ.

I. Considérez que Dieu créa l'homme à son image et à sa ressemblance : *Faisons l'homme*, dit-il, *à notre image et à notre ressemblance : et Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu* (Gen. 1). Moïse répète plusieurs fois cette chose, ne se contentant pas de l'avoir dit une et deux fois, pour nous donner à entendre que c'est un point digne d'être attentivement considéré, que Dieu eut créé l'homme à son image et ressemblance. Pesez les motifs qui purent porter Dieu à mettre son image, et à graver sa ressemblance dans l'homme. Premièrement, c'était pour rendre l'homme plus parfait; car comme un peintre qui veut tracer un excellent tableau, recherche le plus beau modèle possible; ainsi Dieu, voulant créer l'âme très-belle et très-excellente, jeta la vue sur le vrai modèle de perfection et sur l'idée du plus grand bien, c'est à savoir sur soi-même, en créant l'homme à son image et à sa ressemblance, et en lui donnant qnelques traits de ses véritables perfections. Secondement, Dieu créait l'homme pour être uni à lui dans la gloire; car c'est sa fin, qu'il retourne un jour, et se réunisse au principe duquel il est parti : or, les choses dissemblables ne se peuvent pas bien unir ensemble; Dieu créa donc l'homme à son image et à sa ressemblance, afin qu'il fût capable et qu'il espérât d'être un jour uni à lui. Troisièmement Dieu le fit à son image et à sa ressemblance, afin que l'homme connût que celui à qui il était, et à qui il appartenait, et à qui il devait se donner, était Dieu seul. Et ainsi que la pièce d'argent qui avait l'inscription et l'image de César, devait être rendue à César (Matth. 22); ainsi que l'esclave qui porte les stigmates et les marques d'un maître, lui appartient et doit le servir; ainsi que les soldats qui portent les livrées d'un roi, doivent combattre pour lui; de même

l'homme doit se donner tout à Dieu, le servir et combattre pour lui, portant empreinte en soi-même son image. Enfin c'était pour obliger l'homme à conserver plus exactement la pureté de son âme. Car si diverses considérations de ses excellences l'obligent à éviter divers péchés, comme la considération de ce qu'elle est raisonnable, à fuir la luxure et les œuvres de la chair, afin de ne point descendre jusqu'à la brute; la considération de ce qu'elle est immortelle, à fuir l'avarice, n'étant point convenable, que ce qui est immortel donne tout son amour à ce qui est périssable; la considération de ce qu'elle est invisible, à fuir toute superbe et toute vanité, ne se pouvant faire qu'un auteur invisible paraisse sensiblement et pompeusement devant les yeux du monde; enfin la considération de ce qu'elle anime et vivifie toutes les parties du corps, jusqu'aux plus petites et aux plus basses, à se donner garde du mépris du prochain, pour pauvre et chétif qu'il soit. Si, dis-je, ces pensées obligent l'homme à éviter plusieurs offenses particulières, on peut dire qu'il doit se sentir obligé à les fuir toutes sans réserve, dans la pensée que son âme est à l'image de Dieu, puisqu'en la souillant par quelque péché que ce fût, il souillerait la belle et vive image de son Dieu. C'est pourquoi par le respect qu'il doit à cette image, il doit soigneusement se garder de tout péché, craignant de diffamer et de déshonorer la noblesse de son âme, par la difformité et les hideuses souillures d'une offense mortelle. Et c'est à bon droit que saint Grégoire de Nazianze loue saint Cyprien, pour avoir dit que l'honneur de la nature humaine consiste à bien entretenir l'image de Dieu et à imiter son exemplaire (1).

Je rendrai grâces à Dieu de ce qu'il m'a créé à son image, et capable d'être uni à lui dans la gloire. Je m'examinerai moi-même si j'ai satisfait aux prétentions que Dieu avait, que je fusse tout à lui et que je me conservasse toujours dans la pureté. Hélas! que je m'en suis éloigné! Comme si Dieu n'eût été rien pour moi, je me suis adonné à toute autre chose qu'à lui. Ah! Seigneur, je m'en repens. Hélas! comme si mon âme n'avait rien de divin, je n'ai point épargné sa noblesse, je l'ai souillée par la fange et l'ordure de mes vices. Ah! mon âme, je ne vous devais pas traiter de la sorte. Mais hélas! mes fautes

(1) Orat. 17.

sont commises; qui me donnera des larmes pour les laver, et qui me fera recouvrer la première beauté de l'image divine? qui me donnera le moyen de réparer son lustre et son éclat? Ah! je sais bien ce que j'ai à faire, j'imiterai les peintres, qui, pour réparer une image effacée, regardent fixement le premier exemplaire sur lequel elle était tirée : ainsi je veux contempler les perfections de mon Dieu, qui est mon premier exemplaire; car la contemplation attentive et assidue de sa beauté cachée, en donne une image parfaite et sans défaut.

II. Considérez en quoi l'homme est à l'image et à la ressemblance de Dieu. Pour entendre ceci, il faut penser que toutes les créatures participent elles-mêmes en quelque chose à la divinité, et sont d'autant plus heureuses et plus accomplies, qu'elles possèdent les choses qui se trouvent en Dieu, d'une façon plus éminente et plus relevée. Le feu participe à l'être de Dieu en tant qu'il a l'être; car Dieu est l'être même, et lorsque le feu produit le feu, il imite, autant qu'il peut, la fécondité divine; pendant qu'il se tient dans l'enclos de sa sphère, il imite la justice divine; et pendant qu'il nous est profitable, la bénignité de Dieu. Les plantes approchent davantage de Dieu, parce qu'outre ces ressemblances, elles ont la vie, qui est une chose empruntée de Dieu; car il est la source de vie. Et les animaux encore davantage, parce qu'ils ont la connaissance, et par là ils ont quelque ombre de la connaissance divine. Au reste, parce que toutes ces créatures n'ont que peu de rapport, et de traits de ressemblance avec Dieu; pour ce sujet elles sont seulement appelées les vestiges de Dieu, parce qu'elles représentent Dieu fort obscurément et fort confusément; ainsi que le vestige de l'homme sur la poussière ou sur la neige, ne le peut faire voir qu'imparfaitement. Mais l'homme ayant plus de rapports et de conformités avec Dieu, il est non-seulement le vestige de Dieu, mais aussi il est son image, qui dit une expression plus accomplie; car qui pourrait dire combien de conformités a l'âme humaine avec son Dieu, et combien elle est plus remplie de la divinité que toutes les créatures corporelles? Dieu est un Etre spirituel, ainsi est l'âme. Dieu est immortel, et l'âme aussi. Dieu est libre et l'âme aussi. Dieu est dans ce monde, et il le conserve par sa présence, ainsi est l'âme dans le corps et elle le vivifie. Dieu est tout entier en tout le monde, ainsi

est l'âme tout entière dans tout le corps, tout entière dans chaque partie du corps. Dieu opère et agit en chaque partie du monde, ainsi l'âme dans le corps. Dieu ne croît et ne décroît pas dans l'accroissement et le décroissement des créatures, ainsi l'âme n'augmente et ne diminue pas dans la grandeur et la petitesse de ses membres. Dieu est unique en tout le monde, et l'âme est une dans son corps. Dieu n'est pas souillé par les ordures du monde, dans lequel il est, ni l'âme de celles de son corps, où elle est logée. Dieu voit toutes les choses extérieures, et n'en est pas aperçu; ainsi l'âme voit les choses du monde sans en être vue. Dieu gouverne tout dans le monde, et l'âme par la raison préside aux créatures terrestres. Toutes les créatures sont pour Dieu et pour sa gloire, et toutes sont pour l'homme et son utilité. Bref, Dieu est une seule essence en trois Personnes distinctes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et l'âme est une seule substance, et une seule âme, mais équivalant à trois, étant âme raisonnable, âme sensitive et végétante : comme raisonnable, représentant le Père qui se comprend soi-même; comme sensitive, le Fils qui a ressenti, étant homme, nos infirmités; et comme végétante, le Saint-Esprit qui est comme la vie et la sève des cœurs qui le reçoivent. Si bien que par ce moyen l'âme est l'image de Dieu, non-seulement en tant qu'il est considéré absolument dans ses plus nobles attributs; ou respectivement, en tant qu'il est dans la créature; mais aussi personnellement en tant qu'il est la Trinité, et qu'il subsiste en trois Personnes infinies.

Oh! quel bonheur et quelle félicité naturelle pour notre âme, de tenir de vous, ô mon Dieu, tant de perfections! O mon âme, si tu te voyais toi-même, si tu te connaissais bien, tu saurais combien tu es répréhensible, quand tu estimes quelqu'autre chose que Dieu digne de ton amour. Regarde-toi donc toi-même, ô mon âme! et forme des résolutions qui soient dignes de ta noblesse et de ta générosité. Tu es la vive image de ton Dieu, ressouviens-toi de ton modèle, avance en sa connaissance par le moyen de tant de similitudes, élève tes affections à lui, espère avec confiance de grandes choses de lui, adresse-lui ainsi ta prière : Remplissez de biens, Seigneur, les désirs d'une âme créée à votre image, et rendez-la capable de votre éternité et de votre infinité. Ah! une âme qui est capable de vous,

à l'image de qui elle est créée, peut s'amuser à d'autres choses, mais jamais elle n'en peut être satisfaite et rassasiée. Rassasiez-la donc, Seigneur, de vous-même, et elle sera contente (1).

III. Considérez le dernier trait de perfection par laquelle l'âme est semblable à Dieu; c'est la gloire éternelle de la félicité du Paradis, par laquelle elle sera déifiée comme un clair miroir de la divinité, étant toute rayonnante de ses splendeurs; car ce que Dieu dit : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance*, signifie aussi créons-le pour avoir un jour notre image et ressemblance, quand il sera arrivé à la gloire, et qu'il verra face à face notre essence dont il aura la jouissance. C'est là la vraie image et ressemblance de l'âme avec son Dieu. *Alors*, dit l'Evangéliste saint Jean, *nous lui serons semblables*, *car nous le verrons tel qu'il est* (I. Epist. 3). En effet, Dieu est bienheureux en voyant son essence, et les âmes seront bienheureuses de contempler cette même essence. Ce regard remplit l'esprit de Dieu de joies infinies, et que ne fera pas ce regard dans l'esprit humain? O Dieu, quels plaisirs et quelles délices immaculées! Les âmes sont assises au même festin et au même banquet avec Dieu, elles puisent à une même source l'abondance de leurs contentements. Ce n'est qu'un même objet qui les rassasie, et une même béatitude objective qui les récrée; elles sont admises à la joie de leur Seigneur, et abreuvées du torrent de sa volupté divine. De là vient que comme le fer jeté au feu prend la ressemblance du feu; et comme l'air éclairé par la lumière, semble plutôt être lumière que toute autre chose, et comme les planètes illuminées par le soleil, paraissent être de petits soleils dans l'obscurité de la nuit; ainsi les âmes illuminées de Dieu dans la splendeur de la gloire, paraissent plus divines qu'humaines, parce qu'alors elles sont plus parfaitement à son image et à sa ressemblance, dont elles auront reçu les derniers traits.

Louange éternelle vous soit donc rendue, très-bon et noble Créateur! de ce que vous m'avez donné la vie pour une fin si belle et si excellente, que les Séraphins mêmes et tous les anges n'ont point été créés pour une fin plus haute! oh! faites, mon Seigneur, que j'arrive à ce but et à cette dernière perfection. Si

(1) Hugo de S. Vict. de Arra animæ. — D. Bernard. Serm. 2, de Dedic.

une image commencée et non encore achevée avait du sentiment et des paroles, elle s'adresserait au peintre qui l'aurait ébauchée, et lui demanderait son accomplissement. C'est vous, Seigneur, qui avez mis tant de traits de votre visage en mon âme ; mais les dernières couleurs de votre gloire éternelle lui manquent. O Seigneur ! achevez ce que vous avez commencé. Que j'adore vos grandeurs dans le Paradis. Montrez-moi votre essence ; que je voie votre beauté ravissante, et qu'ainsi mon âme vous soit semblable. Hélas ! quand sera-ce donc ? languirai-je toujours ? mes soupirs ne seront-ils jamais exaucés ? Ainsi je soupirerai après vous, ô ma douce vie, enflammé des désirs de votre éternité ; car *je ne serai satisfait que lorsque votre gloire m'apparaîtra, ou que votre ressemblance sera restaurée en moi* (Ps. 16).

DOUZIÈME MÉDITATION.

DE L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

I. Considérez qu'il est possible que l'âme soit immortelle. Cette première considération est nécessaire pour avancer pas à pas dans la découverte des excellences de l'âme, et disposer les esprits à croire plus aisément leur immortalité. La raison en est que Dieu est tout-puissant et immortel, et dès lors il peut conserver l'âme immortellement, et empêcher sa ruine et sa destruction. Ce qui ne lui est pas plus difficile que de créer tous les mondes, tous les anges et toutes les âmes de rien ; car la conservation perpétuelle de toutes ces choses, ne doit pas sembler plus difficile que leur première création ; et comme Dieu a pu les créer et les tirer de rien, aussi les peut-il conserver perpétuellement, et les empêcher de retomber dans le néant. Dieu a bien le pouvoir de conserver les cieux dans le privilége inviolable de leur incorruptibilité, et d'entretenir le soleil et les astres toujours en même état, depuis bientôt six mille ans qu'il les a créés ; car leur substance n'est ni altérée, ni diminuée en rien, n'ayant point d'adversaire qui

leur puisse porter préjudice : combien plus aura-t-il le pouvoir de conserver une substance spirituelle, comme l'âme, laquelle n'a point d'ennemis qui puissent la combattre et la ruiner? Certes, quand Dieu aura conservé une âme cent mille ans, il est après tout ce temps aussi frais, aussi actif et aussi puissant pour la conserver encore autant, et ainsi jusqu'à l'infini. Il peut donc faire l'âme immortelle. Rien n'empêche donc qu'elle ne subsiste toujours s'il en a le désir, comme au contraire qu'elle ne périsse, et cesse d'être, s'il la veut anéantir et la faire retourner dans son premier néant, en retirant sa main et en cessant de la conserver.

J'admirerai et je révérerai cette puissance si grande qui est en Dieu, et je lui dirai avec toute révérence : Seigneur, si vous voulez, mon âme subsistera après cent millions d'années, et si vous voulez, elle sera réduite au néant à l'instant même ; car il vous est aussi aisé de détruire que de conserver. A qui donc aurai-je recours, sinon à vous qui êtes l'auteur d'une vie immortelle ? Oh ! si un homme sur la terre pouvait prolonger immortellement la vie du corps, ou seulement la faire durer mille ans, quel honneur ne lui rendrait-on pas ? qui est-ce qui ne craindrait de l'avoir sur les bras pour ennemi et de lui déplaire ! Malheur donc aux pécheurs insensés, lesquels sachant bien que vous avez le pouvoir de les reduire au néant, et de prolonger la durée de leur être en toute éternité, ne vous revèrent point, et ne redoutent point de provoquer votre courroux, et d'encourir vos disgrâces.

II. Considérez en second lieu que c'est une chose très-convenable que les âmes ne meurent pas, et que leur durée ne se termine pas avec le corps ; car premièrement, il y a des créatures immortelles pendant la durée de ce monde, qui sont au service de l'âme, par exemple le soleil et les astres, qui font leurs courses journalières, qui répandent leurs lumières, et versent leurs influences en ce bas monde pour le service de l'âme ; car tout ce qui se fait au monde est pour le corps humain, et le corps est pour son âme comme l'âme est pour son Dieu. Or, ne serait-ce pas un désordre en ce monde, que des créatures, dont l'existence serait si courte et si éphémère, eussent à leur service des créatures dont la durée doit égaler celle des siècles ? Il est donc bien convenable que l'âme ne meure pas avec le corps. Secondement, l'âme ne meurt pas avec le corps, car il n'y a rien au monde de plus convenable que l'exercice des actions vertueuses, et

la fuite des vicieuses; or, pour pratiquer la vertu et fuir le vice, il faut que l'homme se persuade que l'âme est immortelle; car si les hommes sont persuadés d'une opinion contraire, personne ne se trouvera qui veuille pratiquer la vertu et fuir le vice, principalement quand il sera question d'y perdre la vie; personne ne voudra mourir généreusement pour la défense de la patrie, du royaume, de la vérité et de la justice, s'il voit qu'en mourant, il n'en aura aucun bien, mais un mal souverain, qui serait la mort. Personne aussi n'aura la crainte de Dieu, et ne se souciera de l'offenser en cette vie, pourvu qu'il se puisse donner du contentement et assouvir ses désirs, vu principalement que Dieu ne punit point toujours par une peine présente les crimes qui se commettent, et ainsi il n'y aura point de religion, et il ne restera aucune place pour la piété. Chacun tâchera, par toutes sortes de voies justes et injustes, de s'acquérir des biens, des honneurs et des plaisirs tant que durera cette vie. On ne se souciera pas de déposséder des rois légitimes, et de se faire tyran par tel excès et infidélité que ce soit. Que serait-ce donc que le monde, sinon un abîme de vices, de corruption et de débauches? Et dès lors, s'il est très-raisonnable que la vertu soit en honneur dans le monde, et que le vice y soit infâme, l'âme doit être immortelle. Troisièmement, y a-t-il rien de plus raisonnable au monde que Dieu soit servi et honoré sans fin par les anges et les âmes qui sont capables de le connaître, de l'adorer et de l'aimer? Certes, ce grand Dieu mérite des honneurs infinis, et des amours inénarrables qui ne finissent jamais; or, afin que les âmes lui rendent de tels respects, et fassent pour lui de telles actions, non-seulement elles doivent ne pas mourir avec le corps, mais elles doivent être immortelles. Enfin l'âme est bien plus noble et plus excellente que le corps, elle est d'un ordre plus élevé et en un degré plus éminent; car par son esprit elle contemple les choses spirituelles et incréées; par sa volonté elle affectionne des objets tout célestes et tout surnaturels auxquels le corps ne prend aucune part. Cette même âme dédaigne souvent le corps, foule aux pieds ses intérêts et ses commodités, l'expose quelquefois à la mort avec joie et allégresse. En un mot, l'âme vertueuse combat toujours les inclinations corporelles, et s'oppose puissamment aux attraits sensuels qu'elle rejette et désavoue. Ce qui atteste évidemment

une noblesse tout autre, et un ordre plus élevé en elle que dans le corps. Or il ne conviendrait pas qu'une âme si noble eût sa vie attachée à la vie de son corps, qui est si vil et si abject devant elle; et partant il était bien convenable que l'âme vécût après le corps, et ainsi que sa vie ne dépendît pas de celle du corps.

Après toutes ces raisons, je me confirmerai dans la croyance que j'ai de l'immortalité de mon âme. Je le reconnais, Seigneur, c'est un trait de votre sagesse, qui fait toutes choses convenablement, que mon âme soit immortelle. C'est l'ordre, mon Dieu! que la vertu fleurisse et que le vice soit méprisé et puni. C'est l'ordre qu'une âme qui s'élève au-dessus du corps et l'assujettit à ses justes volontés, ne soit point traînée à la mort par le corps. O mon âme! domine donc ton corps puissamment, ne t'assujettis jamais à ses passions, puisque c'est pour cela qu'il te convient d'être immortelle. Enfin, mon Dieu, c'est l'ordre que sans fin vous soyez honoré et aimé de nos âmes. Ce serait trop peu de vous louer ou servir cinquante ans ou un siècle; vous méritez des amours sans fin, et parce que j'ai ce désir, et qu'il est très-juste que vous soyez ainsi loué et aimé à jamais, je me sens plus fortement persuadé de l'immortalité de mon âme. O immortalité, je te souhaite pour cette raison, afin d'aimer et d'honorer sans fin mon principe immortel; car, ô mon Dieu, ma suprême gloire et ma fin éternelle, vous en êtes digne, et il est juste que vous soyez aimé sans fin! O heureuse donc l'âme immortelle! *Oh! Seigneur, heureux ceux-là qui habitent en votre maison, ils vous loueront en tous les siècles des siècles.* (Ps. 83).

III. Considérez en troisième lieu, qu'en effet l'âme est immortelle; car puisque Dieu l'a pu créer immortelle, et qu'il est convenable qu'elle le soit, il est à croire que Dieu l'aura créée immortelle, et lui aura donné la vie pour ne la jamais perdre. C'est la croyance de tous les peuples du monde. Toujours tous les bons esprits ont eu ce sentiment de l'âme, et il n'y a eu que peu de personnes qui aient fait ce tort et cette injure à la nature humaine, de croire l'âme mortelle. Opinion indigne d'un homme, et qui n'appartient qu'à ceux qui ont mené une vie de brute. Dieu, qui ne trompe personne, a dit et redit plusieurs fois dans les saintes Ecritures, que l'âme vivrait à perpétuité. Sur cette vérité il a fondé la religion; il a donné sa loi aux hommes, pro-

mettant le Paradis aux bons, qui l'observeraient, et menaçant de l'enfer les pervers. Sur cette maxime il gouverne le monde, il laisse souffrir quelquefois les plus vertueux, et régner des vicieux, qu'il laisse abonder en délices, en richesses et en grandeurs au milieu de leurs abominations, et dans ce gouvernement il est juste, et ne manque point de providence, réservant la récompense des uns après cette vie mortelle, et le châtiment des autres après leur mort. Si bien qu'il est aussi véritable que l'âme est immortelle, qu'il est vrai que Dieu est juste. De plus, l'âme est spirituelle en sa substance; car sa plus haute perfection consiste à s'éloigner du corps, et à produire des actions toutes spirituelles, qui soient dégagées du corps, et dont l'objet soit spirituel; dès lors il est absurde de penser que, quand elle se sépare du corps, elle défaille et se corrompe, puisque c'est son plus noble état, et sa plus grande perfection d'en être séparée dans ses opérations. Et puisqu'elle est spirituelle, qui la pourrait donc faire mourir? ce ne sont point les choses corporelles, qui ne peuvent agir sur un esprit, ni d'autres substances spirituelles; ce ne peut être elle-même, car étant substance spirituelle, elle n'est point composée de différents éléments, qui en se détruisant l'un l'autre ruinent leur composé. Dieu lui-même ne la fera pas mourir, car quoiqu'il en ait tout seul le pouvoir, il conserve chaque chose selon que sa nature le requiert : l'âme donc est vraiment immortelle. Enfin, cette âme qui ne trouve point son vrai bien dans ce monde, et qui aspire d'elle-même à une vie immortelle, ne se trouvant jamais contente ici-bas, montre par là sa noble condition.

Je le crois donc indubitablement, mon âme est immortelle. O la chose grande et noble que l'esprit humain, qui n'a point d'autres limites de sa durée à venir, que celles qui lui sont communes avec Dieu, c'est-à-dire aucune! Aussi longtemps que Dieu sera Dieu, aussi longtemps durera une âme! Toutes les années qui viendront sont à moi, il n'y aura point de siècles en l'éternité pendant lesquels je ne vive, et le jour de la mort est le dernier pour le corps mortel, mais non pour l'âme. Si je laisse alors le corps à la terre d'où il est sorti, mon âme retournera à Dieu, par qui elle a été créée, et alors elle sera élevée dans la région des esprits immortels. Que crains-tu donc, mon âme? l'heure de la mort? que crains-tu? que les biens de ce monde te

II. Considérez en second lieu que l'âme raisonnable étant une en sa substance, a une multitude très-grande de puissances et de vertus suprêmes, moyennes et infimes ou dernières, dont Dieu l'a parée et vêtue en sa création, comme de riches joyaux et ornements. Si bien que comme le corps est assorti d'une grande variété de membres et d'organes, ainsi l'âme, par la libéralité de son Créateur, est parée d'une grande multitude de puissances naturelles, lesquelles pour la plupart ont une étroite société, et une merveilleuse correspondance avec les parties du corps pour y exercer différents offices et différentes fonctions. Ainsi l'âme raisonnable, comme végétative, a la puissance de nourrir, d'augmenter et d'engendrer, et sous ces trois puissances, elle en contient d'autres qui leur sont inférieures. Comme sensitive, elle a la puissance de sentir, d'appéter et de mouvoir, par conséquent de sentir par les cinq sens extérieurs, le toucher, le goûter, l'odorat, l'ouïe et la vue, et par les puissances des sens intérieurs, le sentiment, l'imagination et la mémoire ; d'appéter par l'appétit et concupiscible et irascible, d'où naissent les passions ; et de mouvoir, ou tout le corps entier, ou quelque partie seulement. Enfin, comme spirituelle, elle a l'intellect pour raisonner et entendre, et la volonté libre pour désirer ou haïr. Vous diriez de cette âme, un bel arbre qui va se divisant en trois gros bras, qui vont chacun se multipliant en différentes branches et rameaux. Vous diriez de cette âme, un puissant royaume bien policé, où il y a diversité d'officiers, les uns plus petits, les autres plus grands, et d'autres qui sont entre deux : ainsi sont les diverses puissances de cette âme, celles-ci assistent les autres et fournissent à l'entretien de leurs actions, celles-là régissent et conduisent les autres, et les défendent : le tout pour l'état plus parfait de l'homme. Car ses puissances végétatives ressemblent aux laboureurs et marchands du royaume, qui servent de base et de fondement à l'état, lui fournissant par leur travail continuel de quoi s'entretenir : ainsi travaillent ces puissances inférieures pour soutenir tout le corps, et entretenir les autres actions de l'âme. Les puissances sensitives ressemblent aux soldats, qui veillent aux avenues du royaume, et aux messagers qui portent au dedans les nouvelles de ce qui se passe au dehors. Enfin les puissances suprêmes et spirituelles tiennent la place des princes, des justiciers, et des premiers officiers du royaume, qui tiennent un conseil

privé pour délibérer de toutes choses, et en donner avis à la volonté, comme la régente de ce petit royaume, pour commander et exécuter.

Je penserai là-dessus, que si l'âme est naturellement si riche, et ornée de tant de puissances si excellentes et si nécessaires, quelle obligation a l'homme envers son Dieu, qui par sa sagesse et sa providence les lui a toutes fournies. Pense un peu, créature humaine, ce que tu voudrais avoir donné pour une seule de ces puissances, si elle te manquait. Médite combien grande chose tu voudrais avoir donnée pour la puissance de voir ou d'ouïr, si tu en étais privée : autant que tu voudrais avoir donné à celui qui te les redonnerait, autant dois-tu à celui qui te les a premièrement données, sans exception, tant les corporelles que les spirituelles. Mais venant à considérer les puissances surnaturelles des vertus intellectuelles et morales, que Dieu ajoute encore à l'âme pour accroissement de sa beauté, quel compte en résultera-t-il? Ah! Seigneur! je suis chargé de redevances pour vos bienfaits innombrables, je n'ai point de quoi m'acquitter envers vous, prenez-moi moi-même pour esclave en acquit de mon obligation. Donc, que jamais je n'emploie ces puissances contre vous. Car ce serait vous faire la guerre avec vos propres armes. Ah! plutôt je les veux toutes employer pour vous, et les séparant de tous les objets défendus, les consacrer aux œuvres de votre service et de votre volonté. Ainsi soit fait par votre grâce!

III. Considérez particulièrement l'excellence des deux puissances supérieures de l'âme, l'intellect et la volonté. L'intellect est d'une capacité comme infinie pour connaître, car plus il apprend, plus il est capable d'apprendre. Il peut connaître un monde entier, et s'en peut figurer plusieurs autres; il peut entendre et s'imaginer une perfection infinie; il conçoit les choses matérielles et spirituelles, les choses créées et l'essence incréée de Dieu; il entre et pénètre partout, il discourt de tout, il est capable de mille sciences diverses; il va raisonnant sur les choses les plus occultes, et par divers principes, il y va recherchant la vérité où elle se peut trouver. Ce même intellect contient cette admirable faculté dépositaire des sciences, et comme le réservoir de tout ce qui a autrefois passé par l'esprit, c'est-à-dire la mémoire, qui est comme un dictionnaire de mots et de conceptions sans nombre, comme une grande salle où sont le ciel, la terre, la mer

et tout ce que j'ai connu, dit saint Augustin (1), excepté ce que j'ai oublié : c'est un grand trésor, qui fournit à l'homme les expériences du passé, pour juger de l'avenir avec prudence et sagesse, qui lui donne de quoi discourir et écrire très-longuement, et qui le rend vertueux et reconnaissant pour les bienfaits de Dieu, par le ressouvenir qu'il en a. Quant à la volonte, elle n'a pas une moindre puissance pour aimer, que l'esprit pour connaître : elle peut aimer toutes sortes de biens, même un bien infini ; sa liberté est si absolue et si puissante, qu'elle ne peut être forcée par toutes les créatures du monde : tous les anges ensemble ne la sauraient contraindre à vouloir ce qu'elle ne veut pas vouloir. Il n'y a que Dieu seul qui ait cet empire sur elle, elle se porte d'elle-même à ses actions, et comme la reine des facultés humaines, elle régit les autres opérations. En un mot cette volonté est si noble et si magnanime, qu'elle ne peut être rassasiée d'aucun bien que de Dieu seul. Que si ces deux puissances sont telles, c'est en vain que quelques-uns s'efforcent d'y ajouter la mémoire ou l'intelligence, comme si c'étaient des puissances distinctes de l'intellect ; car la mémoire n'est autre chose que l'intellect même, en tant qu'il conserve les espèces des choses qu'il a autrefois connues, et qu'il y repense : et pour ce qui est de l'intelligence, bien que les théologiens mystiques lui donnent des titres et des noms très-sublimes, l'appelant le sommet de l'esprit, le fond de l'âme, la portion de l'âme virginale, et le ciel suprême : toutefois, ce n'est pas une puissance naturelle séparée de l'intellect et de la volonté ; mais c'est encore l'intellect même, en tant qu'il voit clairement les premiers principes et les vérités évidentes de la nature, ou bien en tant qu'il est illuminé surnaturellement de Dieu pour contempler l'essence divine avec plus de tranquillité, sans discours et sans divagation, étant comme ravi en la haute pensée qu'il en a, et ravissant après soi la volonté, pour aimer cet objet divinement contemplé. Ainsi demeurent l'intellect et la volonté, les deux seules puissances spirituelles et supérieures de l'âme, où se font par la grâce divine les merveilles de la Théologie mystique ou affective. C'est donc inutilement et sans fruit, que quelques-uns ont inventé d'autres puissances conçues sous d'autres termes inconnus aux scolastiques.

(1) D. August. l. 10. Conf. c. 8.

Ils ne font qu'obscurcir l'esprit au lieu de l'éclairer, et font perdre le temps et l'entendement aux âmes qui veulent les suivre dans leurs recherches.

Pourquoi l'homme s'amuserait-il donc encore à admirer la hauteur des montagnes, ou l'immensité de l'Océan, ou les sombres forêts, et les autres merveilles de la nature? N'a-t-il pas un spectacle assez digne en ses nobles facultés, et dans le fond de son âme, et dans la haute excellence de son esprit? *Donc, ô mon âme! bénis ton Seigneur, et tout ce qui est en moi, son saint nom* (Ps. 102). Je le désire, ô mon Dieu, de toutes mes affections! car il me vaudrait mieux être sans esprit et sans volonté, que de ne les pas employer pour vous. A cet effet, je vous invoque. Oh! donnez-moi cette lumière, par laquelle les âmes que vous chérissez le plus, vous peuvent contempler. Donnez-moi ces ardeurs, par lesquelles vous les rendez capables de vous aimer. O mon Dieu, ô mon désir, ô ma gloire, ô le trésor de mon âme! quand vous servirai-je avec une conscience pure, joyeuse, tranquille, assurée? quand vous ferai-je un sacrifice parfait de tout mon esprit et de toute ma volonté pour les consumer au feu de votre amour? Ah! mon bien suprême, tous les biens hors de vous ne contenteront point les puissances de mon âme; vous les avez créées trop nobles et trop généreuses, donnez-vous donc vous-même, ô ma joie tant désirée! que je vous possède, ô douceur ravissante! car vous seul vous suffirez à mon âme.

QUATORZIÈME MÉDITATION.

DE LA LIBERTÉ DE L'AME.

I. Considérez que la liberté est la puissance de choisir entre le bien ou le mal, qui est au pouvoir de la créature raisonnable, selon l'état où elle est, en sorte que sans contrainte et sans nécessité, elle puisse le prendre ou le laisser, semblable à une balance, dit le grand saint Basile (1), qui penche et s'incline tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Pour entendre ce point, dont la difficulté travaille et fatigue les plus grands esprits du monde, et d'où naissent tant de disputes et de troubles en ce temps; il nous faut considérer que, comme la créature raisonnable est finie en sa nature, elle ne se peut porter expressément qu'à un certain nombre de biens qui lui sont possibles; car comme les biens imaginables sont infinis, il faudrait une vertu infinie pour les aimer et les pratiquer tous sans exception dans le cours d'une éternité; il faudrait que l'homme fût plus qu'homme pour produire tous les biens, et former tous les actes de vertu que peuvent produire les Séraphins, et l'âme incomparable et sainte de Jésus : dès lors il faut estimer que l'homme n'a qu'une certaine sphère et étendue de biens où il a puissance d'arriver, soit par ses forces naturelles, considérées à part, ou par ces mêmes forces secourues de la grâce. Semblablement, pour ce qui est des maux et des péchés, il est assuré qu'il n'est pas possible à une âme de les pouvoir tous consommer. Les âmes les plus abandonnées et qui ne s'étudient qu'à la malice, trouvent mille sortes d'obstacles qui les empêchent de réussir. Et même, pour ce qui est des actes intérieurs, elles ne les peuvent point former avec autant de malice que le peut faire Lucifer, ou une créature plus dépravée, que Dieu connaît être possible; il faut donc reconnaî-

(1) D. Basil. in Ps. 61.

tre que la multitude des biens ou des maux possibles à l'homme, est renfermée dans de certains termes et de certaines limites. Or, la liberté est la volonté même, en tant qu'elle peut élire à sa discrétion tel bien et tel mal qu'elle veut de tous ceux qui n'excèdent point ses forces présentes, et qui sont contenus dans les limites auxquelles elle se peut étendre. Car la liberté est un certain pouvoir et une domination qu'a la volonté d'embrasser les uns, de leur donner entrée en elle, et d'exclure et de dédaigner les autres par cela seul qu'il lui plaît ainsi, et qu'elle est maîtresse de ses affections et de ses haines. Que si nous recherchons la source de ce pouvoir de choisir, nous n'en pouvons trouver d'autres que sa noblesse et sa perfection, avec la diversité des conditions et des qualités qui se rencontrent dans les objets qui pourraient mouvoir la volonté. Il y a partout du pour et du contre, il y a quelque chose qui peut gagner l'affection, et quelqu'autre chose qui peut provoquer l'aversion : et comme l'entendement représente cela à la volonté, elle en est balancée çà et là. Ce qui fait que, sans être détournée vers une chose seule, et sans être esclave de ces objets, elle les peut aimer ou dédaigner. Il n'y a que Dieu qui, étant clairement vu et contemplé dans la gloire, la nécessitera à son amour, sans qu'il soit en son pouvoir de lui refuser une parfaite affection, ou qu'il soit au pouvoir de l'esprit de faire un jugement qui la porte au contraire. Pour le reste, l'âme peut s'élever au-dessus, elle n'y a pas d'attache nécessaire; et s'il lui semble quelquefois qu'elle ne se peut détacher de quelque objet qui ravit entièrement son amour, elle peut obliger son esprit à le considérer de plus près, et plus exactement, et elle y trouvera des motifs qui l'ébranleront, et qui seront capables de la détourner de sa première inclination. Ainsi elle se verra en position de pouvoir aussi bien former des actes d'aversion que d'affection. Alors les plus grands biens de cette vie, les beautés les plus charmantes, les délices les plus douces, les fortunes les plus glorieuses, les vertus les plus florissantes dans les biens spirituels, et les espérances les plus hautes de la gloire, ne peuvent faire sur elle d'impression qui la violente et la nécessite en ses actions, en sorte qu'il ne soit pas en son pouvoir de les rejeter quand l'esprit les lui présente. Pareillement, pour les maux et les péchés, elle a une telle force et une telle vigueur, qu'aidée de la grâce de Dieu, ils ne

peuvent l'aborder, si elle ne les veut admettre de son plein gré. Quand ils se présenteraient avec toute sorte d'attraits pour entrer à l'amiable, ou bien avec toutes les armes, tous les supplices et les cruautés que les hommes ont jamais inventés, pour entrer par force, l'âme est au-dessus de tous leurs efforts, et peut leur résister, parce qu'il lui plaît. Tellement que cette liberté est dans l'âme, comme un gouverneur dans une place imprenable et inaccessible, où rien n'entre que ce qui lui plaît. Si on le prie, si on le veut corrompre par argent, si on le menace, si on pleure, si on gémit, si on le bat, si on tonne, si on foudroie, quoi que l'on fasse, rien n'entrera dans la place qu'à sa discrétion. Ainsi est la liberté dans l'âme, rien n'y entre qu'à sa discrétion, il n'y a point d'amour ou d'aversion, que celle qu'il lui plaît d'admettre. D'où vient que l'homme peut s'appliquer ces paroles de l'Apocalypse : *Je suis le premier et le dernier, j'ai été mort et je suis vivant, et j'ai les clefs de la mort et de l'enfer* (Apoc. 1), parce que l'homme est le premier en dignité parmi les créatures de ce monde, et il est pourtant le dernier formé : il était mort par le péché originel, et il est vivant par la grâce de Jésus-Christ; il a la clef de la mort et de l'enfer, c'est-à-dire le libre arbitre, qui est pour lui une clef du Paradis ou de l'enfer, selon ce que dit le Sage : *Devant l'homme est la vie et la mort* (Eccl. 15). (1).

O la noblesse et l'excellence de l'âme humaine! elle est plus forte que tout le monde, elle est plus puissante que tous les attraits, et plus ferme que toutes les violences. Elle se domine par ce moyen elle-même, et n'a point de servitude que celle qu'il lui plaît de choisir. Partant, je reconnaîtrai, si je ne suis dans une grande vertu, et au contraire si je croupis dans le mal, que c'est ma faute, et que je n'en dois accuser que moi-même et ma propre liberté, qui ne fait point les actions vertueuses, et ne fuit pas le mal comme elle le pourrait. Enfin je pleurerai sur moi-même de ce que le privilége indicible de ma liberté tourne à ma ruine plutôt qu'à mon bien, parce que je rejette le bien que je puis embrasser, et embrasse le mal que je puis rejeter : je me sers de la clef du Paradis pour m'ouvrir les portes de l'enfer. Ah! Seigneur, quelle sorte de droit est-ce ici, que de pouvoir être injuste? et quelle sorte de per-

(1) Hugo Cardinal. in c. 1. Apoc.

fection que de pouvoir être privé de la perfection? quelle étrange puissance que de pouvoir être tué et mourir? Que ne puis-je renoncer à une partie de ce privilége du libre arbitre. Ah! Seigneur, n'y ayez point égard, si jamais ma liberté se dispose à fuir le bien et à poursuivre le mal; attirez, forcez ma volonté quand elle sera sur le point de vous offenser. Je ne laisserai pas, mon Dieu, d'être libre en cette contrainte; car ce sera une contrainte librement désirée. Ainsi, me contraignant parce que je le souhaite, ma liberté demeurera entière, et mon âme sera sauvée.

II. Considérez pourquoi Dieu a donné à l'homme une telle liberté, par laquelle pouvant bien faire sans y être contraint et nécessité, il pourrait aussi pécher et ruiner son salut; car il y a une différence très-considérable dans l'état de la liberté, selon qu'elle est dans le Paradis, dans les enfers et dans cette vie présente. La liberté dans le Paradis n'a d'action que sur le bien, et dans l'enfer elle n'a d'action que sur le mal et le péché, mais dans cette vie elle s'étend au bien et au mal. Les bienheureux ne sont libres que pour bien faire : les damnés ne sont libres que pour mal faire; et les hommes vivants sur la terre, sont libres de bien faire et de mal faire. Néanmoins il semblerait que l'homme eût été bien plus parfait, s'il eût été déterminé au bien de la vertu, et qu'il eût été incapable du vice, ainsi que Dieu même et tous les esprits bienheureux qui le voient clairement. Mais il faut considérer que Dieu a multiplié les créatures en différentes espèces, pour faire une plus grande communication de sa bonté : or, une seule espèce ne pouvait suffisamment participer à sa bonté, il en fallait de diverses sortes, de manière que les unes y participassent à un degré, et les autres à un autre. Ainsi il en fallait qui agissent par nécessité et sans élection, et d'autres qui agissent par liberté, il en fallait qui fussent tellement bonnes qu'elles fussent confirmées dans le bien, et que d'autres fussent capables d'en déchoir. Sans cette diversité, dit saint Thomas (1), la perfection et la bonté de Dieu ne seraient pas assez pleinement communiquées et représentées dans la créature. De plus, il n'y a point, et il ne peut y avoir de créature raisonnable qui soit impeccable de sa nature : car quelle qu'elle soit, Dieu peut

(1) L. p. 4, 47, art. 1.

lui donner une fin qui sera surnaturelle, et lui imposer aussi des préceptes surnaturels, pour lui servir de moyens de parvenir à cette fin : d'où il s'ensuit qu'elle pourra pécher en manquant à ces préceptes, lesquels étant surnaturels n'ont point d'alliance si étroite avec la nature, qu'elle ne s'en puisse séparer, et ainsi pécher. Il ne faut donc point s'étonner que l'homme puisse se convertir au mal, puisque c'est la condition de sa nature qui a ses forces bornées. Ce privilége d'être impeccable de sa nature, n'appartient qu'à Dieu seul, qui, à cause de sa perfection infinie, ne peut admettre d'imperfection. C'est lui, dit saint Paul, *qui seul a l'immortalité* (I. Tim. 6), parce que, comme dit le glorieux saint Ambroise (1), il n'y a que la substance de la divinité qui ne puisse mourir de la mort du péché, à laquelle toute créature de soi-même est sujette. Or, il était bien raisonnable que l'homme connût cette excellence divine. C'est en quoi il est savant par l'expérience de sa fragilité, qui lui sert pour reconnaitre la perfection de Dieu, comme le noir fait apparaître le blanc, et l'obscurité de la nuit la clarté du jour. Que si les esprits heureux sont impeccables, ce n'est point par nature, mais par la force de la gloire consommée, que Dieu leur a donnée, après qu'ils ont fait preuve de leur vertu, dans le champ de bataille de leur voie. Pour les hommes, qui sont en ce monde afin de donner un témoignage de leur valeur, étant encore aux mains avec leurs ennemis qui les assaillent, ils ne doivent point trouver étrange de n'être point encore glorieux. Le triomphe ne s'accorde pas avant la victoire. Et, comme dit saint Paul, *personne ne sera couronné, s'il n'a légitimement combattu* (II. Tim. 2), c'est-à-dire jusqu'à la fin : c'est pourquoi tant que dure cette vie, l'homme a la liberté par laquelle il peut pécher et peut être vaincu, comme il peut vaincre. De plus, Dieu a voulu que l'homme fût libre, afin qu'il fût capable de mériter ou de démériter par la puissance qu'il aurait de se porter de son plein gré au bien ou au mal ; car s'il le faisait par nécessité, il ne mériterait point de récompense pour ses vertus, ni de supplice pour ses péchés, non plus que les arbres qui rapportent, selon leur différent naturel, de bons ou de mauvais fruits. Par ce moyen la justice divine ne paraitrait pas dans le jugement du pervers, ni dans le couronnement du vertueux

(1) De Fide, l. 3, c. 2.

qui a pu transgresser et n'a point transgressé, et qui a pu faire le mal et ne l'a point fait, et dont par conséquent la récompense est assurée en Dieu (Eccl. 31), qui la lui donnera. Ajoutez à toutes ces raisons, que Dieu a encore voulu que les hommes fussent libres, et qu'ils ne fussent pas ou contraints ou nécessités aux œuvres de son service ; pour témoigner davantage son merveilleux pouvoir à faire réussir ses desseins éternels sur les hommes, nonobstant qu'il leur ait laissé un plein pouvoir de se porter où ils voudraient librement, même contre ses ordres et ses commandements. Cela n'est pas moins étonnant que si quelqu'un, tenant dans de grandes volières une infinité d'oiseaux, leur donnait la clef des champs pour voler en diverses forêts, et se porter en divers cantons, sans que cette liberté empêchât qu'il n'en disposât toujours à sa volonté. Enfin, Dieu veut que l'homme soit libre, il ne le veut nécessiter à rien, afin de lui montrer qu'il n'a pas besoin de son service, quand il ne voudra pas s'y appliquer, parce qu'il se suffit à lui-même, et qu'il se peut passer de toute la bonté et de toute la justice des hommes. C'est pourquoi il les abandonne à leur discrétion et à leur liberté, n'ayant que faire de leurs biens et n'appréhendant rien, s'ils se déterminent volontairement à quelque mal que ce soit, étant au-dessus de tout.

Ainsi, Dieu immortel ! vous êtes admirable dans toutes vos œuvres, et vous y faites éclater vos perfections, votre puissance, votre sagesse, et votre justice rémunérative ou vindicative. Ainsi, ce qui semble tourner à notre ruine, vous le convertissez heureusement à notre avantage, et nous pouvons dire à nos ennemis, qui pensent se prévaloir de notre liberté, les paroles de Joseph à ses frères : *Vous m'avez voulu du mal ; mais Dieu a changé ce mal en bien* (Gen. 50). O Seigneur, je ne veux donc plus déplorer la perfection de ma liberté, qui me semblait ruineuse. Je veux me résigner à votre volonté dans les périls de mort où elle me met, et cependant j'en prendrai sujet de vous exalter, j'en prendrai occasion de m'en humilier devant vous et devant toutes les créatures, considérant que je puis trahir mes résolutions, et devenir le plus abominable pécheur de la terre. J'en prendrai occasion d'implorer votre grâce, afin qu'il vous plaise de me fortifier, et de me rendre plus puissant. Et en tout événement, admirant les voies de votre providence, et votre indépendance, je dirai et redirai après David : *Vous êtes mon Dieu, et mes biens que sont-ils pour vous* (Ps. 15) ?

III. Considérez qu'outre cette liberté qui est naturelle et commune à tous les hommes, tant aux justes qu'aux pécheurs, il y en a une autre particulière aux enfants de Dieu, qui est la liberté morale, qui consiste à aimer Dieu et à adhérer à lui, car le servir c'est régner. Le Fils de Dieu parle de cette liberté, quand il dit : *Si le Fils vous affranchit, vous serez vraiment libres* (Jean, 8). Et saint Paul pareillement, quand il dit : *Où est l'Esprit de Dieu, là est la liberté* (II. Cor. 3), c'est-à-dire, où est la grâce et la charité diffuse par le Saint-Esprit, là est la liberté. Ce qui donne à entendre que cette liberté ne peut être estimée naturelle et commune à tous les hommes, puisque l'Eglise nous oblige de croire que celle-là n'est pas perdue et éteinte par le péché, tandis que celle-ci ne subsiste que par la grâce, et se perd avec elle (1). Elle mérite pourtant dignement le nom de liberté, pour en avoir en soi les plus nobles conditions. Car, si c'est être libre que de ne pas être sous un joug étranger, l'amour de Dieu, qui ruine le péché dans l'âme, la délivre de la servitude du diable, auquel elle est asservie par le péché. Si c'est être libre que de n'être pas lié, l'amour de Dieu rompt les liens de l'homme et ses attaches aux créatures terrestres, lui faisant faire divorce avec elles. Si la liberté est accompagnée d'indifférence, cet amour cause une noble indifférence dans l'âme, à qui tout est indifférent hors de Dieu, pauvreté ou richesses, grandeur ou bassesse, bonheur ou mépris, santé ou maladie, joie ou désolation. En un mot, si c'est être libre que d'être sans empressement et sans étreinte, et dans l'amplitude et l'aisance, jamais l'âme n'est plus à l'aise et plus dilatée que lorsqu'elle est en Dieu par un sincère amour ; car comme toutes les créatures sont moindres que notre cœur, il y souffre des angoisses quand il s'y laisse prendre et enfermer, mais *Dieu est plus grand que notre cœur*, dit le bien-aimé disciple (I. Jean, 3) ; c'est pourquoi le cœur dans l'infinité de ses biens et l'étendue de ses douceurs y trouve sa pleine liberté. Vous diriez l'eau d'un fleuve qui, d'abord resserrée dans son lit, s'étend à mesure qu'elle approche de la grande mer, où enfin, elle s'épand de toutes parts sans être plus empressée : ainsi plus l'âme, qui est resserrée comme dans un lit étroit par l'affection des créatures, plus l'âme court

(1) Conc. Trid. Sess. 6. can. 5.

à l'Océan des douceurs infinies, qui est l'essence divine, plus elle se dilate, selon les paroles du saint Prophète : *J'ai couru dans la voie de vos commandements quand vous avez dilaté mon cœur* (Ps. 118). Et lorsqu'elle entre en cette mer immense, par la jouissance et la fruition qui lui en est donnée, alors elle s'étend à tous ses biens, et se dilate pour en embrasser les aimables qualités ; car c'est une mer sans amertume, et une mer de délices et de volupté, c'est pourquoi l'âme y rencontrant toute sorte de biens y est affranchie de toute misère, et de toute nécessité : elle y entonne ce cantique pour preuve de sa liberté : *Vous avez rompu mes liens, je vous sacrifierai une hostie de louange* (Ps. 115).

Je soupirerai après cette noble liberté plus avidement que les esclaves ne désirent d'être affranchis de leur captivité. O mon âme! *O fille de Sion captive, délie les liens de ton cou* (Isa. 52). Ce sera en quittant le péché et en brisant les chaînes et les attaches dont tu es liée et attachée aux choses sensibles et périssables. Ce sera en aimant Dieu et en adhérant à lui de toutes tes forces, car quand tu l'aimes, tu es chaste, tu es pure, tu es libre. Ah! dit un docteur affectif et dévot (1), Dieu est un être tellement heureux et tellement joyeux, que quiconque l'aime, abonde en joie et la possède en tout temps. Partant, âme généreuse, conserve-toi libre, je te prie, et réprime tes sens externes, examinant si tu n'aimes point quelque chose de vicieux, afin de t'en détacher. Oh! que Dieu est aimable, si tu le veux goûter! Dieu est un être tellement heureux et tellement joyeux, que quiconque l'aime, abonde en joie et le trouve en tout temps. Donc, ô mon âme généreuse, rentre en toi-même, et conserve soigneusement ta liberté; car la liberté est le trésor précieux qui enrichit l'esprit; mais pour posséder ce trésor, il faut dire adieu à l'amour des créatures. Ah! Dieu est un être tellement heureux et tellement joyeux, que quiconque le possède, abonde en joie, et le trouve en tout temps et en toute éternité.

(1) Thaulerus. Cantic. 4.

QUINZIÈME MÉDITATION.

DU PREMIER HOMME, ADAM, ET DES AVANTAGES QUE DIEU LUI FIT EN SA CRÉATION.

—

I. Considérez premièrement ce que fut Adam quant à son corps, et quels avantages il reçut par-dessus les autres hommes ses descendants. En premier lieu, il reçut cet honneur, que son corps fut formé immédiatement des mains divines. Les anges n'eurent aucune part en cette formation; car, puisque Dieu ne parlait point aux anges, quand il disait : *Faisons l'homme à notre image et ressemblance*, mais que les Personnes divines se parlaient l'une à l'autre, c'est une preuve qu'il fut formé par les trois Personnes de la sainte Trinité, qui prirent du limon de la terre, et en pétrirent son corps, ne dédaignant pas cet ouvrage qui leur était cher et précieux, afin que l'homme considérant qu'il était né des mains de Dieu, redoutât de souiller son corps par aucune corruption , ou de se soustraire à la conduite des mains dont il a reçu son être. De là, comme les œuvres de Dieu sont parfaites, et que ce qu'il fait immédiatement par soi-même, est toujours plus achevé et plus parfait que ce qu'il fait par l'entremise des créatures, le corps d'Adam fut très-parfait en tout ce qu'il contenait; il eut des organes parfaitement disposés pour les opérations très-relevées de son âme, sa complexion fut la mieux tempérée du monde, sa stature haute et sa beauté digne du premier chef des hommes. En second lieu, ce corps eut cet avantage, d'être exempt des faiblesses et des infirmités de l'enfance; car ce corps ne fut jamais enfantin, et à son premier jour il avait la disposition et la grandeur qu'avaient en ce temps les corps de trente-quatre ans; c'est l'âge auquel Jésus-Christ mourut, et auquel tous les corps humains doivent finalement ressusciter; tellement que l'âme pouvait faire ses fonctions spirituelles au même instant qu'elle y fut infuse, sans avoir besoin d'attendre,

des années entières, que ses organes fussent entièrement parfaits, comme dans les autres hommes. En troisième lieu, le corps d'Adam eut encore le privilége d'être le principe de la vie de tous les autres corps humains, lesquels tous ont été tirés du sien après la formation d'Eve, qui elle-même fut tirée de son côté. Car il n'y a point d'homme qui ne soit descendu d'Adam, et qui ne le doive reconnaître pour père. Ce que Dieu a ainsi voulu, pour obliger les hommes à avoir une grande union et charité fraternelle, puisque tous ils descendent d'un même principe. Mais pour ne point faire de considérations sur les choses corporelles, sans les rehausser par les spirituelles, considérez particulièrement qu'en ces choses le premier Adam fut la figure du second Adam, Jésus-Christ; car comme ce premier fut formé immédiatement par Dieu, d'une terre virginale, qui n'avait encore été souillée d'aucune immondice des corps mortels; ainsi le corps de Jésus-Christ fut formé par Dieu immédiatement de la terre virginale, du sang le plus pur de la Vierge, de laquelle il est dit, *que ce qui est né en elle est du Saint-Esprit* (Math. 1). Comme Adam était homme dès son premier jour, ainsi en fut-il de Jésus-Christ dès l'instant de sa conception, non point tant pour son corps, qui était le plus petit de tous les corps humains, qu'à raison des qualités de son esprit. C'est pourquoi il est dit qu'une *femme enceindra un homme* (Jér. 31), parce que Jésus-Christ, enfermé dans les entrailles sacrées de la Vierge, était déjà homme parfait en grandeur de sagesse et d'esprit. Enfin comme Adam fut le père et l'auteur de la vie corporelle de tous les corps; ainsi Jésus-Christ fut le père et le principe de la vie spirituelle de toutes les âmes, étant pour ce sujet appelé *le Père du siècle futur* (Is. 9).

J'admirerai en ces pensées la bonté de Dieu à l'égard de la nature humaine; car il est bien convenable que les enfants aient de la reconnaissance pour les biens qui sont faits à leur père; mais particulièrement j'admirerai ici les grandeurs de Jésus-Christ, que Dieu commence à figurer et à crayonner dès le commencement du monde dans le premier des hommes, afin que dans les perfections du premier père terrestre, nous considérions les perfections de notre Père céleste, le libérateur du monde. Elevons-nous donc, mon âme, élevons-nous de la terre au Ciel, et par la méditation de l'Adam terrestre et ancien, ne tendons qu'au nouveau et au céleste Adam, qui est Jésus-Christ; car

les avantages du premier ne sont que les figures et l'ombre des excellences plus signalées du second. O très-noble réparateur! il vous appartenait bien d'être ainsi figuré et imprimé en Adam, afin que ses premières perfections honorassent les vôtres en les représentant, et en les imprimant déjà dans les esprits qui les pouvaient connaître. Mais si les faveurs qu'il reçoit en son corps représentent et prêchent Jésus au monde, combien mieux le feront celles qu'il reçoit en son âme? Considérons-les maintenant.

II. Considérez quel fut Adam quant à son âme, et quels avantages particuliers lui furent attribués dès l'instant de sa création et de son infusion dans le corps. Premièrement, cette âme fut créée de Dieu dans l'état de grâce justifiante. Dieu la créa dans la justice et la sainteté : *Dieu fit l'homme droit*, dit le Sage (Eccle. 7), c'est-à-dire dans la rectitude de la grâce sanctifiante (1). La raison en est, que Dieu produisait toutes les créatures dans un état parfait et propres à porter leurs fruits convenables; il est donc bien croyable qu'il aura aussi créé l'homme parfait en état de porter des fruits et de faire des œuvres saintes et méritoires pour parvenir à la fin surnaturelle à laquelle il le destinait : or, cet état est celui de la grâce. Et ensuite si Adam n'eût point péché, tous les hommes fussent nés en la grâce de Dieu, ils fussent nés saints et immaculés; il y a donc bien de l'apparence, selon la prudence et la raison, d'estimer qu'Adam fut formé avec une âme sainte et embellie des richesses de la grâce, n'y ayant point de raison de croire que les enfants fussent venus au monde de meilleure condition que leur père. Secondement, l'âme d'Adam, dès l'instant de sa création, fut enrichie de la science et de la connaissance tant des choses surnaturelles que naturelles : *Il les remplit*, dit le Sage, parlant d'Adam et d'Eve, *de la discipline de l'entendement, et leur créa la science de l'esprit* (Eccl. 17). La raison en est, qu'il appartient à l'homme, comme étant la fin des créatures, de le reconnaître, et il n'est point parfait sans science. Et puis Adam était non-seulement le père, mais aussi le maître et le docteur de la nature humaine, il devait instruire ses enfants, et il devait en conséquence être savant

(1) D. Thom. q. 95, art. 1,

le premier; car pour enseigner il faut être savant. C'est pourquoi Adam fut le plus habile des hommes dans les sciences naturelles, dans lesquelles il ne céda ni à Salomon, ni aux plus grands philosophes; et il ne pouvait être trompé en ce qui leur convenait, selon la pensée du Docteur angélique (1). Il eut aussi la connaissance des choses surnaturelles, autant qu'il en avait besoin pour adorer et méditer les mystères de Dieu et en instruire ses enfants. Troisièmement, son âme fut encore ornée de toutes les vertus théologales et cardinales, et des vertus qui y son adjointes. *Dieu créa l'homme* dit le Sage, *il le revêtit de vertus* (Eccl. 17). C'est pourquoi le glorieux saint Ambroise (2) dit qu'Adam, avant son péché, était un tableau précieux et brillant peint sur Dieu même, qui a la beauté des vertus; et d'ailleurs, qu'avant le péché, Adam ne connaissait point sa nudité, parce qu'il était couvert de ses vertus. Toutes choses qui font que l'âme du premier homme fut créée vivante et vivante en Dieu d'une vie spirituelle, unie à Dieu par la contemplation et par la charité, qui est une vie sublime et excellente, semblable à la vie des anges doués de la grâce divine, de science et de vertus, quand Dieu les tira du néant. C'est pourquoi saint Jean Chrysostôme (3) appelle Adam un ange terrestre, et dit qu'il avait la perfection angélique, enrichi d'une merveilleuse gloire, et établi en souverain honneur, n'ayant quasi rien moins que les anges.

Je reconnaîtrai donc en ce point la bonté et les faveurs de Dieu envers les âmes humaines, lesquelles il faisait comme égales aux anges, aussi bien dans la voie que dans le terme, et dans l'exil que dans la patrie. C'est la justice, ô mon Dieu, que les enfants se ressentent des bienfaits, des faveurs conférées à leur père, et que nous, qui sommes descendus d'Adam, nous vous portions de l'affection pour les biens que vous avez faits à la première de toutes les âmes. Mon âme en a maintenant de la reconnaissance, et se porte plus affectueusement vers vous, attirée par ce motif : car, ô Seigneur! vous favorisez sensiblement la nature humaine en l'élevant à

(1) Quæst. 94. art. 4. — (2) Hexam. l. 6. c. 7, Pictura. — (3) Hom. 15, in Genes.

l'état surnaturel, semblable à vos anges célestes. Car *vous avez peu abaissé* le premier homme, *au-dessous des anges, vous l'avez couronné de gloire et d'honneur* (Ps. 8).

III. Considérez encore ce que fut Adam, quant au corps et à l'âme conjointement. Il reçut en l'un et en l'autre, en même temps, la justice originelle, qui n'était pas une seule et simple qualité, mais l'assemblage de plusieurs vertus, tant de l'âme que du corps; car cette justice originelle, comme l'excellente réunion de plusieurs vertus très-efficaces, avait dans le premier homme trois effets principaux. Le premier était d'assujettir l'âme à Dieu, et ses puissances spirituelles à son service, appliquant l'entendement à sa connaissance, la volonté à son affection, et la mémoire à son ressouvenir. Le second effet de cette justice originelle, était d'assujettir les sens à la raison supérieure et spirituelle, captivant toutes les puissances sensitives par le moyen des excellentes vertus de la force et de la tempérance, qui étaient profondément enracinées en elles pour leur servir comme de frein, et les empêcher de s'échapper vers aucun objet sans l'assentiment de l'esprit. Le troisième effet de cette justice originelle, était d'assujettir le corps à l'âme, afin que le corps ne pût mourir et se séparer de l'âme contre son gré; Dieu très-bon par son équitable providence, devant donner ordre à ce que, tant que la volonté de l'âme ne se séparerait point de lui, le corps ne se séparât point d'elle. Adam, dit un savant et un ancien maître en Théologie, avait reçu de Dieu un certain don, par lequel toutes les choses inférieures étaient assujetties aux supérieures; car, par ce don, l'âme était assujettie à Dieu comme à son supérieur, et la sensualité à la raison, en sorte que rien ne naissait en la sensualité qui fût contraire à la raison; le corps était sujet à l'âme, de sorte qu'aucune infirmité ou langueur ne pouvait survenir au corps qui obligeât l'âme de s'en séparer, d'où vient que par ce don Adam pouvait ne pas pécher et ne pas mourir (1). Or, un tel don fait à Adam était appelé justice; parce qu'il est juste que les choses inférieures, soient soumises aux supérieures, et c'était une justice originelle, parce qu'il devait transmettre à ses enfants cette justice par origine dans leur naissance, et ils étaient obligés tous de l'avoir, pour être dans

(1) Ægid. Rom. quod l. 6, disp. 4. q. 1, *alias*, quod. l. 19.

l'ordre du salut, tel que Dieu l'avait institué pour lors, et telle était la justice originelle qui enrichissait admirablement l'âme et le corps du premier homme. Mais considérez-en le troisième avantage, c'est qu'Adam était le modèle de tous les hommes, qui fussent nés dans l'état d'innocence au paradis terrestre; car Adam persistant en la grâce, tous ses enfants, par le pacte de Dieu, devaient naître avec cette justice originelle, qui rendait leurs âmes agréables et assujetties à Dieu, leurs sens à leur raison, et le corps uni inséparablement à son âme. Tellement que si dans les premiers avantages que reçut Adam pour son corps, il fut l'ombre de Jésus-Christ, et si dans les seconds qu'il reçut en son âme, il fut pareil aux anges, en ce troisième, qui était pour l'âme et le corps, il fut le modèle d'un état heureux et parfait en cette vie, qu'il eût acquis à ses descendants, s'il se fût maintenu dans l'obéissance qu'il devait à son souverain.

Je tirerai pour fruit de cette considération, de reconnaître l'obligation très-grande que j'ai à mon Dieu, pour des biens que je ne possède pas; car c'est être ingrat que de ne point reconnaître la bonne volonté du bienfaiteur, quand l'effet a été empêché par une autre faute que par la sienne? Ah! très-bon Dieu, il ne tenait point à vous, que nous n'eussions cette justice originelle, autant qu'il était en vous, vous nous l'aviez donnée. Je ne vous en ai pas une moindre obligation que si en effet je l'avais reçue. Ah! je vous aimerai, Seigneur, pour ce sujet, et, par reconnaissance, je m'assujettirai à tous vos commandements et à vos saintes inspirations.

SEIZIÈME MÉDITATION.

DE L'ENTRÉE D'ADAM AU PARADIS TERRESTRE. ET DE TROIS CHOSES QUI S'Y PASSÈRENT PREMIÈREMENT.

—

I. Considérez qu'Adam ayant été formé hors du Paradis terrestre, Dieu l'y fit conduire incontinent par un ange; *car Dieu avait planté dès le commencement un jardin de délices dans lequel il mit l'homme qu'il avait formé* (Gen. 2). Ce fut afin qu'il connût plus sensiblement, que ce lieu de délices n'était point dû à sa nature, mais que c'était un effet de la bienveillance de son Créateur, et qu'ayant vu quelqu'autre contrée du monde, comme le territoire d'Hébron, et les campagnes de Damas, où quelques-uns croient qu'il fut créé, il fût plus capable d'apprécier la beauté et l'excellence du Paradis terrestre. Aussi à l'entrée de ce jardin admirable, respirant la pureté de l'air , sentant la sérénité du ciel, contemplant la grandeur des prairies, la beauté et la richesse des arbres, entendant les concerts d'une multitude d'oiseaux, qui y faisaient retentir leurs douces mélodies, voyant pareillement la limpidité des eaux de ce lieu enchanté et tous les agréments que Dieu y avait mis, il en fut ravi, il commença à mépriser le reste de la terre, et à ne faire état que de ce beau séjour. Son cœur tressaillait d'aise en sa poitrine, et par de tendres sentiments de dévotion envers Dieu, il l'aimait, il l'adorait, il le louait et lui rendait des actions de grâce pour les faveurs si sensibles qu'il recevait de lui. Aussi est-il vraisemblable que Dieu l'introduisant en cette agréable demeure, lui dit des paroles très-aimables, comme celles-ci : Entre, ma créature formée de mes mains immaculées, viens, mon image et ma belle ressemblance : voici le lieu que je t'ai préparé pour demeure à toi et à tous les tiens. Si tu veux être à moi, tu n'y trouveras que des joies et des contentements que te produira incessamment cette terre bénite. Ainsi à peine le premier Adam est créé, qu'il entre en

jouissance et en possession du Paradis terrestre, et pendant qu'il repaît ses yeux des merveilles qu'a produites la magnificence divine, nourrissons nos pensées d'un mystère plus digne d'être considéré dans l'âme du second Adam céleste, Jésus-Christ, qui, dès l'instant de sa conception, entre dans le Paradis bienheureux, son âme étant aussitôt dans le sein de l'essence divine, que son corps dans le sein de Marie ; car sans aucun délai elle jouit de la vision de Dieu et des joies ineffables que donne à l'âme pure cette vision admirable. Oh ! que cette âme sacrée contemple dans la vue de l'essence divine bien d'autres beautés et d'autres perfections, qu'Adam dans toutes les régions du Paradis terrestre !

Je me réjouirai de ce que Jésus est ainsi admis dans un meilleur Paradis que le premier Adam, et de ce que son âme est bienheureuse et dans les délices du Paradis de Dieu dès l'instant de sa création. Ah ! vive Jésus ! Son âme divinement humaine, et humainement divine, n'est pas un seul instant privée de sa béatitude, elle y demeure et persévère en toute éternité. Ah ! vive Jésus ! Les douleurs même de la Croix n'ont point suspendu tant soit peu pour lui ce bien suprême et incomparable, où son âme persévère constamment au milieu des tristesses et des amertumes de la Croix. Ah ! vive Jésus !

II. Considérez que Dieu en introduisant Adam dans le jardin de délices, et en lui donnant tous les arbres et les fruits de ce lieu, et même l'arbre de vie, qui était beau par-dessus tous les autres, et dont le fruit avait la force de rétablir l'harmonie dans toutes ses humeurs et de le rendre sain et immortel, se réserva l'arbre de la science du bien et du mal. Ce fut tout le tribut et toute la reconnaissance qu'il voulait de l'homme en récompense de tant de faveurs qu'il lui faisait. Il voulait que l'homme lui rendît un devoir d'obéissance en ce point, afin qu'il reconnût sa souveraineté et la dépendance où il était de lui, connaissance qui lui devait servir de loi fondamentale, pour le bon réglement de son état intérieur (1). C'est pourquoi il le menaça de mort s'il se rendait désobéissant à ce commandement : *Mange de tous les fruits du Paradis, mais pour l'arbre de la science du bien et du mal, n'en mange point ; car le jour où tu en mangeras, tu mourras* (Gen. 2),

(1) D. Cyril. Alex. l. 3, contra Ju.

Dieu fit exprès ce commandement, parce que l'obéissance est le premier devoir du sujet à l'égard de son seigneur, et c'est la racine et le fondement de tous les autres devoirs et de toutes les actions recommandables et vertueuses qu'il puisse faire pour son prince; c'est pourquoi Dieu voulut que le premier commandement qu'il faisait à l'homme ne lui apportât aucun profit et aucune utilité, afin qu'il fût porté à l'exécuter par le seul motif d'obéissance, et pour rendre à son Dieu ses premiers devoirs et ceux de toute la nature humaine. De là, dans ces circonstances, la matière de ce commandement était moralement grave et capable d'obliger, sous peine de péché mortel en cas de désobéissance, quoique à ne considérer que l'être physique et naturel d'une pomme, cette matière fût légère et peu importante. Adam fut émerveillé de ce que Dieu lui demandait si peu de chose, et se contentait de lui imposer un commandement si aisé, qui consistait plutôt à ne pas faire une chose, et à s'abstenir des fruits d'un arbre, ayant des forêts d'autres arbres fruitiers de toute sorte. C'est pourquoi il loua Dieu de sa bonté et le remercia, acceptant volontiers ce commandement, et faisant sans doute de grandes promesses de l'observer et de souffrir plutôt toute extrémité que de l'enfreindre jamais pour quelques raisons que ce fût. O heureux et trois fois heureux s'il eut gardé sa promesse! Nous verrons qu'il la viola bientôt. Mais en attendant, méditons notre admirable Jésus exprimé par le premier Adam. A peine est-il entré dans le sein de la Vierge par sa conception miraculeuse, à peine son âme est-elle entrée dans le sein de la divinité, son vrai paradis, par la vision béatifique, qu'un commandement lui est fait de la part de Dieu son Père, non de s'abstenir d'un arbre, mais de se laisser crucifier sur l'arbre de la Croix, pour y perdre la vie qu'il recevait nouvellement, et Jésus accepta ce commandement, disant en son cœur : Mon père, je le veux, ou comme le rapporte saint Paul : *Je viens, mon Dieu, pour faire votre volonté. Il est écrit de moi à la première page du livre, que je ferais votre volonté* (Heb. 10). *Mon Dieu, je l'ai bien voulu, et j'ai mis votre loi au milieu de mon cœur* (Ps. 39).

O adorable soumission de la volonté de Jésus à la volonté de Dieu son Père! il se propose à la première heure de sa vie, d'être obéissant jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la Croix; il a cette volonté arrêtée, et par cette volonté il nous sanctifie

et il commence à satisfaire et à mériter pour nous. O Jésus, en l'honneur et en union de cette si grande soumission, je me soumets à tous vos commandements, je les garderai jusqu'à la mort.

III. Considérez qu'après qu'Adam eut un peu examiné les beaux arbres du Paradis terrestre, Dieu, pour lui donner un autre divertissement, amena en sa présence, en quelque grande prairie, tous les animaux de la terre et tous les oiseaux qu'il fit comparaître devant lui, afin qu'il les considérât et qu'il leur donnât à chacun leur propre nom. *Il les amena*, dit le texte sacré, *à Adam*, *afin qu'il vît comment il les nommerait*, *et toute chose ayant âme vivante qu'Adam nomma*, *fut nommée de son propre nom* (Gen. 2). Ce fut un agréable divertissement pour Adam de considérer tant de diverses espèces d'animaux et d'oiseaux de toutes sortes, dont il connut particulièrement les propriétés naturelles, toutes les puissances et tous les instincts. Les lions, les ours, les tigres se présentent devant lui doux comme des agneaux, et comme bons et fidèles sujets, respectant pour lors le visage de l'homme qui avait tout domaine et tout empire sur eux. Adam leur donna des noms propres, qui signifiaient leurs naturels différents, appelant le lion *cheleb,* qui signifie tout cœur, à cause qu'il est le plus généreux des animaux, et donnant aux autres des noms convenables à leurs natures, parce qu'il avait la science infuse, au moyen de laquelle son esprit pouvait imposer ces noms sans se donner d'autre peine et d'autre souci que d'admirer en toutes ces bêtes la puissance, la sagesse et la bonté de Dieu, qui les avait toutes créées pour son service et son usage. Cependant admirons ce qui se passa dans le second Adam Jésus-Christ, et ce qui se présenta devant son âme dans les premiers moments de sa création. Ces choses nous regardent et nous importent entièrement. Car cette âme sainte, pleine de science et de vérité, connut tous les hommes qui avaient été depuis Adam, et qui seraient jusqu'au terme de la résurrection; toutes leurs œuvres méritoires ou impies, toutes leurs paroles, pensées, affections et intentions se représentèrent comme sur un théâtre devant ses yeux intérieurs; et Jésus alors connut beaucoup mieux tous les hommes qu'Adam ne connut les animaux dans la campagne du Paradis terrestre, et ensuite il leur imposa des noms convenables aux œuvres et aux mérites de

toute leur vie. Ce que méditant saint Anastase en sa solitude du Sinaï (1), dit qu'il nomma brebis ceux qui sont mis à sa droite, et boucs ceux qui sont à sa gauche; il appela bœufs ceux qui traîneraient et porteraient le joug de la Croix, aigles ceux qui s'élèveraient à la Théologie et à la contemplation de la divinité, et colombes ceux qui reçoivent la grâce du Saint-Esprit: de là il appelle loups ceux qui épient la bergerie, et les Juifs engeance de vipères, il en appelle d'autres renards, et tout ce qu'il a appelé est bien nommé de son propre nom. Car Jésus-Christ n'y procède point légèrement et par témérité, mais selon les mérites de la vie.

Rentre en toi-même à cette considération, ô homme pécheur, et considère que tu es encore moins devant le très-grand et le très-noble Jésus qu'un animal chétif devant le premier Adam. Pense un peu quel nom il t'aura alors imposé; t'aura-t-il appelé une colombe, ou un noir corbeau? Hélas! Jésus, je reste tout étonné de voir, que comme j'ai été dans les idées éternelles de votre sagesse divine, de même j'ai toujours été dans les idées temporelles de votre sagesse humaine. Oh! si toujours j'eusse produit des œuvres saintes et des actions honnêtes et louables, je serais maintenant consolé de ce que vous m'auriez regardé. Mais, hélas! que votre âme toute pure et toute sainte m'ait considéré en tant d'actions contraires à votre sainte loi, j'en suis couvert de honte. O Dieu très-pur, *détournez votre face de mes péchés* (Ps. 50). Je n'estimerais pour rien que tout le monde m'eût vu, pourvu que je n'eusse point été aperçu de vous. O Jésus! la crainte que j'ai de déplaire à vos yeux me servira dorénavant d'un pressant motif pour ne rien faire que de juste, de droit, de sûr et d'équitable; car en toutes mes œuvres, je ne détournerai plus ma vue de votre âme, ainsi qu'elle-même ne détourne point sa vue de moi. Ce sera, Jésus, afin que vous ne me donniez pas un nom de bouc, de vipère, de loup ou de renard; mais que vous me donniez un de ces noms sacrés que vous donnez à vos élus, les bénis de votre Père, et à ceux qui vous aiment et qui vous honorent.

(1) In Hexameron, l. 9.

DIX-SEPTIÈME MÉDITATION.

DE LA FORMATION DE LA FEMME, ET DES PREMIÈRES PAROLES QU'ADAM LUI ADRESSA.

I. Considerez comment Dieu forma la première femme et la mère de tous les hommes. Dieu ayant amené à Adam tous les animaux terrestres qui avaient été créés pour l'aider et pour le servir, il se trouva qu'en chaque espèce d'animaux il y avait le mâle et la femelle, et qu'ainsi chaque animal avait son semblable en espèce pour la conserver ; mais Adam ne remarquait aucune créature au monde qui lui fût semblable, et avec laquelle il pût contracter amitié, et se rendre familier. C'est pourquoi Dieu voulut créer la femme, qui pût être une aide pour lui et une aide de même substance que lui, afin qu'il s'entretint avec elle, qu'il ne fût pas en solitude en ce monde, qu'il en reçût de l'assistance et du soulagement, et que, par son moyen, il pût propager son espèce et la multiplier sur la terre. A cet effet, Dieu envoya un profond sommeil à Adam, et, lorsqu'il fut endormi, par une adresse admirable, il tira une de ses côtes dont il forma miraculeusement la première femme. *Et Dieu édifia en une femme la côte qu'il avait tirée d'Adam*, dit Moïse (Gen. 2), comme si la femme eut été un palais, ou un temple à qui il appartient d'être édifié, parce que la femme fut créée en état de grâce et de sainteté, comme le temple du Saint-Esprit. Et s'il endormit Adam d'un si profond sommeil, c'était afin qu'il ne sentît aucune douleur quand il formerait la femme, et que par ce moyen il n'eût pas occasion de lui reprocher le mal qu'il aurait enduré, quand elle fut tirée et extraite de son corps (1). Ou bien c'était à cause que Dieu avait créé tout ce qui était au monde, sans que l'homme en vit rien, afin que l'homme venant à croire que tout était créé de Dieu, il eut du

(1) D. Joan. Chrysost. Hom. 15, in Genes.

mérite en sa foi, croyant ce qu'il n'avait pas vu; c'est pour la même raison qu'il forma la femme sans qu'il le vît, afin qu'il eût le mérite de croire que la femme était créée de Dieu, comme le reste des créatures de ce monde; bref, c'était pour représenter à Adam et Eve le mystère du second Adam Jésus-Christ, et de l'Eglise son épouse; car comme Adam était endormi, afin qu'Eve son épouse fût formée de son côté, ainsi Jésus-Christ fut endormi sur la croix du profond sommeil de la mort, et le côté lui fut ouvert d'une lance, afin que l'Eglise prît naissance de cette plaie; car en cette plaie qu'il avait prévue et acceptée de son vivant, il consomma son mérite, et dès lors, comme elle reçut la vie des mérites de Jésus-Christ, elle l'a pareillement reçue de son côté et de la plaie de son cœur, comme une autre Eve qui prend son origine du côté de son époux.

Je m'arrêterai à cette considération, et me rendrai attentif à considérer l'époux de mon âme en la personne du premier Adam. Je verrai dans l'origine de la première femme le principe de ma vie spirituelle, et la source de mon salut. Ah! Jésus, c'est votre côté ouvert par le fer d'une lance cruelle. Ah! Jésus, c'est votre cœur navré et transpercé. Nous sommes donc les enfants de votre cœur, puisque nous en avons été tirés. O quelle douceur et suavité, oh! avec quelle tendresse d'amour, ô mon âme! dois-tu t'efforcer de te rejoindre au principe de ta vie, au cœur débonnaire et aimable de Jésus! O très-noble et tendre cœur de mon bien-aimé, qui m'a aimé jusqu'à la fin et s'est livré pour moi! O Jésus! tenez-moi inséparablement uni à votre cœur béni et tout aimable! que ma vie s'y conserve et entretienne, puisque, par votre conseil admirable, elle y a été premièrement produite. O cœur sacré, vous serez ma retraite et mon refuge, et je dirai de vous : *Ici est mon repos pour toujours, j'habiterai là, je l'ai choisi pour demeure* (Ps. 131).

II. Considérez en second lieu, qu'Eve ayant été formée et douée de la grâce sanctifiante, et des vertus intellectuelles, morales, et ornée des perfections extérieures les plus grandes, qui (excepté la sainte Vierge) furent jamais données aux femmes, Dieu l'amena au lieu où était Adam réveillé de son sommeil, la lui présentant pour épouse, et compagne de sa vie, et la lui donnant en mariage dans le Paradis terrestre. A peine Adam l'aperçut, que son esprit en fut ravi d'admiration, et son cœur

d'affection. Car Dieu n'avait pas encore produit une si belle fleur, et une plante si agréable sur la terre, que cette vierge parfaite en beauté par-dessus toutes les créatures corporelles. Aussi avait-elle le visage lumineux comme Adam, car l'éclat de la justice originelle intérieure rejaillissait sur leur corps et y faisait briller les rayons de la grâce. En effet, l'état de la justice originelle tenait le milieu entre la gloire du Ciel, et les misères présentes de cette vie; c'est pourquoi comme la gloire rejaillira jusque sur le corps, qui brillera comme le soleil, aussi peut-on penser, que dans le Paradis terrestre, les corps d'Adam et d'Eve resplendissaient de l'éclat de la justice originelle de leurs âmes. Que s'il en est ainsi, il ne se peut assez dire, combien cette lumière augmentait la grâce du corps humain. Adam loua donc hautement le Créateur de l'univers, d'avoir produit une vierge si belle et si accomplie de tout point. Chaque fois qu'il la contemple, il élève ses pensées au Ciel, pour adorer et aimer la puissance et la sagesse de Dieu; car il n'a point de passion désordonnée, et son corps par la rectitude de la justice originelle, ne s'émeut pas à la présence des objets corporels. Il n'y a que son âme seule, qui produit sagement des affections toutes pures et toutes saintes, passant de la vue de la créature à la beauté du Créateur qui l'a formée, et, de la considération des perfections visibles, s'élevant à la hauteur de la sagesse divine et de ses perfections invisibles. Dans ces pensées Adam s'écria : *Celle-ci est l'os de mes os et la chair de ma chair; pour elle l'homme quittera son père et sa mère, et adhèrera à sa femme, et ils seront deux en une chair* (Gen. 2). Adam proféra ces paroles par inspiration divine, ayant eu pendant son sommeil et l'assoupissement de ses sens, une extase dans laquelle Dieu lui révéla, comme à un Prophète, le mystère de Jésus-Christ et de l'Eglise, signifié par son mariage avec Eve. Telle est la méditation de saint Paul, qui rapportant ces premières paroles d'Adam et d'Eve, dit que *cela est un grand sacrement, mais en Jésus-Christ et en l'Eglise* (Eph. 5). Car Jésus-Christ, pour s'unir à son Eglise, est descendu du Ciel sur la terre, paraissant hors du sein de son Père, et de l'enceinte de la Jérusalem céleste sa mère ; et comme l'époux loyal ne produit d'enfants que de son unique épouse, ainsi Jésus-Christ n'adopte d'autres enfants pour leur donner l'héritage de la béatitude, que de son Eglise, hors de laquelle il n'y a point d'adop-

tion et de salut. Et comme l'époux, qui chérit son épouse, lui donne à proportion de ce qu'il est noble, grand et riche, des anneaux, des joyaux et des habits précieux, pour paraître excellemment devant le monde; ainsi Jésus-Christ, qui n'a point son pareil en noblesse, en grandeur et en richesses, a donné à son Eglise des joyaux et des diamants de prix, qui sont les grâces et les divers dons du Saint-Esprit. En un mot, contre la coutume des époux, qui ne parent point eux-mêmes leur épouse, il a voulu lui-même parer et orner son Eglise, afin qu'il *se formât à soi-même*, dit saint Paul, *une Eglise glorieuse, sans taches et sans rides* (Eph. 5).

O sainte Eglise! que vous êtes heureuse d'avoir un tel époux qui vous comble de si grands biens! Ce n'est plus rien que la beauté de la première épouse, l'Eve terrestre. Quand il y aurait soixante reines et des vierges sans nombre, toutes richement parées, vous les surpassez toutes, vous êtes l'unique colombe et la bien-aimée du céleste époux. Et puisque je suis enfant de l'Eglise, c'est à moi de me ressentir des avantages et de l'amour que lui porte l'époux céleste. Je vous remercie donc, ô Jésus! de toutes les grâces que vous faites à notre mère spirituelle, je vous remercie de toutes les grâces que vous faites à votre Eglise, je vous remercie de ce que je suis au nombre de vos enfants; *car je suis votre serviteur, et le fils de votre servante* (Ps. 115).

III. Considérez qu'Adam, après avoir ainsi témoigné son affection à Eve, lui fit voir les beautés du Paradis terrestre que Dieu leur avait donné, et pendant qu'il la promenait au milieu des arbres les plus beaux du Paradis, il lui déclara le commandement de Dieu, de ne point toucher à l'arbre de la science du bien et du mal qu'il lui montra lui-même, afin qu'elle ne s'abusât pas. Il lui fit entendre comment l'arbre de vie, étant pris de temps en temps, les garantirait des infirmités de l'âge, et de la mort naturelle, que la providence spéciale du Créateur, et l'assistance très-particulière des bons anges, les sauverait de la mort violente, et de toute mauvaise rencontre qui leur pourrait nuire. Il lui apprit aussi comment les enfants qui naîtraient d'eux, participeraient à cette félicité, tant était grande la bonté du Créateur. Mais que s'ils venaient à violer ce commandement, ils perdraient la grâce de Dieu, encourraient la fureur de sa justice, seraient chassés de ce Paradis

plein de délices, dans une terre déserte et hérissée d'épines et de chardons, où il avait été premièrement créé; enfin que tous leurs enfants en porteraient la peine, naissant au monde dans la douleur, dans le travail, dans le péché et sujets à la mort, et qu'ils souffriraient autant de maux, qu'ils avaient de bonheur dans le lieu où ils étaient. Eve écoutait attentivement ces paroles, et apprenait de son époux l'instruction de son salut, ayant l'esprit capable, la grâce de Dieu et la science infuse dans son âme; c'est pourquoi elle loua grandement la bonté de Dieu, qui se contentait de leur imposer une loi si aisée, et un joug si léger pour tant de biens qu'il leur faisait. Ils se proposèrent donc d'une pareille affection, d'obéir constamment à la volonté de Dieu, et s'éloignèrent de l'arbre de la science, qu'ils voulaient ne jamais toucher, ni même regarder de loin, et ils s'en allaient visitant les belles et longues avenues, les beaux plants, les parterres diaprés, les prairies verdoyantes, les fontaines crystallines, dans lesquelles ils se voyaient eux-mêmes, aimant Dieu partout, le louant unanimement, et s'élevant à chaque instant vers Dieu en leur intérieur; car ils vivaient là comme deux anges terrestres, ils n'avaient aucun soin de leur vie corporelle, Dieu les enrichissant de tous les biens qui étaient en ce lieu. C'est pourquoi, quand ils parlaient ensemble, ce n'était que des grandeurs et de la beauté du Créateur. Quand ils respiraient, ce n'était qu'après son plus grand amour. S'ils marchaient, ce n'était que pour découvrir les nouvelles merveilles du Paradis, et lui en donner de nouvelles louanges. S'ils prenaient quelque repos, c'était Dieu qui était leur dernière pensée. Leurs corps concouraient avec les sentiments spirituels de leurs âmes, et ne leur donnaient aucun empêchement pour s'entretenir ainsi saintement, angéliquement, et innocemment.

Je considérerai que la vie des premiers hommes dans le Paradis terrestre, est le modèle de la perfection de la vie spirituelle, qui ne consiste qu'à se rapprocher de l'état d'innocence, et de la justice originelle dans laquelle l'âme est sujette à Dieu, et les passions du corps à la raison de l'âme. Et combien de fêtes me fournissent les mystères de Jésus-Christ, dit le Théologien saint Grégoire (1), dont le dessein et le but n'est autre

(1) Nazianz. Orat. 38.

que ma perfection, ma réintégration, mon rétablissement et le retour à ce premier Adam? Partant, je m'efforcerai d'imiter en cette vallée de misères, la vie sainte et innocente du Paradis terrestre, je tiendrai mon âme sujette à Dieu, je captiverai ma raison dans son obéissance, je travaillerai aussi fidèlement à mettre un frein à toutes mes passions, afin que, contre le gré de ma raison, elles ne m'emportent pas dans les abîmes du péché, et ne me détournent pas de l'amour de mon Dieu, et du désir de lui plaire? Ah! Seigneur, c'est la vraie perfection, c'est l'état sublime de notre première condition dans le Paradis terrestre. Je regrette ma misère, parce que j'en suis déchu par l'infection de mon origine et ma naissance dans le péché; mais votre grâce est puissante et efficace pour me rapprocher de ce premier bonheur. Ah! mon Dieu, donnez-la moi, car je désire, dans toutes les rencontres de ma vie, élever innocemment mon âme à vos affections, comme si j'étais au Paradis terrestre, dans la vigueur de la justice originelle. Je ne veux avoir de pieds que pour vous chercher, je ne veux de bras et de mains que pour vous servir, je ne veux de genoux que pour les prosterner en vous adorant, je ne veux de langue que pour vous magnifier, je veux que mes yeux ne contemplent les créatures que pour vous admirer en elles. Je ne veux de cœur que pour vous aimer. Enfin, mon Dieu, je ne veux plus avoir l'être que pour être une victime consacrée à votre volonté, et la portion de votre héritage.

DIX-HUITIÈME MÉDITATION.

DE L'ENVIE, DU DÉGUISEMENT ET DE L'IMPOSTURE DE SATAN, POUR TENTER ADAM ET ÈVE.

—

I. Adam et Eve jouissaient d'un état si heureux et si tranquille dans les délices du Paradis terrestre, que le diable en conçut une très-grande envie et résolut de ruiner entièrement leur bonheur, par la tentation. Car après le péché des anges, il y eut deux royaumes opposés l'un à l'autre. Le premier, le royaume de Dieu dans les bons anges, qui demeurèrent fidèles à leur devoir. Le second, le royaume du diable dans les mauvais anges, qui se révoltèrent contre Dieu par orgueil. Or, jusqu'au sixième jour de la création, auquel la nature humaine fut formée en Adam, le royaume du diable ne faisait point encore la guerre à aucune créature, n'y en ayant point au monde qui fût capable de pécher et qui lui pût servir de proie. Mais au sixième jour, l'homme ayant été créé, avec le libre arbitre, capable de se porter au bien ou au mal, et par là même propre à devenir la proie du diable et captif sous sa puissance, il entreprit de le combattre par divers assauts, diverses suggestions et tromperies, lui portant envie de ce qu'il avait été créé pour remplir les places que les anges avaient perdues au Ciel, et accomplir le nombre des élus. Aussi ce fut pour lui une augmentation de peines, et comme un enfer nouveau, de voir que les créatures humaines, formées de terre, et d'une nature inférieure à la sienne, vécussent dans les plaisirs du corps et de l'esprit, tandis qu'il était brûlé d'un feu cruel et terrible ; qu'elles fussent dans la grâce de Dieu et dans l'exercice des vertus, et lui dans le péché et dans la privation de tout bien surnaturel ; en un mot, que les hommes persévérassent dans leur Paradis, et que lui il fut chassé du sien, sans espérance d'y pouvoir jamais rentrer. Ces pensées tourmentent son esprit, et y allument un feu de colère contre Dieu et contre elles, il en meurt

marcheras sur l'aspic et sur le basilic, et tu fouleras aux pieds le lion et le dragon (Ps. 90).

III. Considérez encore l'imposture de cet ennemi ; car en parlant à la femme qui passait auprès de l'arbre défendu, entre plusieurs discours insidieux qu'il proféra de sa langue de serpent, il lui dit : *Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne point manger de tous les fruits du Paradis ? vous ne mourrez pas ; car Dieu sait bien qu'au jour où vous en goûterez, les yeux de votre esprit s'ouvriront, et vous serez semblables à Dieu, sachant le bien et le mal* (Gen. 3). En ce peu de paroles on peut remarquer au moins quatre insignes impostures : car premièrement il lui veut faire entendre que c'est sans raison que Dieu a fait ce commandement, et ainsi qu'il n'est pas juste. Pourquoi, dit-il, ce commandement? examinez un peu quelle raison il y avait de vous imposer cette loi, et de vous retrancher votre liberté. Secondement, il lui veut faire entendre que les menaces de Dieu sont vaines et sans effet. Assurément *vous ne mourrez pas*, c'est là une folle appréhension qui ne convient qu'à une femme craintive et scrupuleuse. Ces paroles ne s'entendent point comme vous le pensez. Dieu n'aurait garde de faire mourir une créature aussi belle que vous, une créature qu'il a mise en ce monde comme son plus riche ornement et le plus beau trésor de la nature. Troisièmement, il lui veut faire entendre que, tant s'en faut qu'il lui arrive aucun malheur, si elle mange de ce fruit, au contraire elle y gagnera beaucoup ; car *vos yeux seront ouverts*, et vous aurez tant de science que vous n'aurez plus besoin d'être dirigée et conduite par personne ; vous serez semblable à Dieu, qui connaît tout par soi-même, et n'est gouverné par personne ; car ainsi vous serez capable de vous conduire vous-même. En un mot, afin de faire passer tous ces mensonges impudents pour des vérités indubitables, le diable se parjura, et prit Dieu à témoin de tout ce qu'il disait. *Dieu le sait bien*, dit-il, qu'en mangeant de ce fruit, vos yeux seront ouverts, et vous connaîtrez des choses merveilleuses. Par là, il se parjurait, et tout ensemble par une parole équivoque et à double entente, il se moquait de la première femme, car il était vrai, en certain sens, que l'homme connaîtrait le bien et le mal, et quelle différence il y avait entre l'obéissance et la désobéissance, entre l'état du péché et l'état de la grâce. Et telle fut alors l'imposture impudente de Satan. Et telle elle est tous les

jours, et principalement lorsqu'il veut séduire les filles d'Eve, il leur renouvelle ce même discours, par la langue d'autres serpents, qui sont les corrupteurs de la chasteté, qui comme des serpents se glissent dans les maisons et dans les compagnies, et par des discours remplis de mensonges, mettent en avant des propositions dangereuses contre le commandement de la chasteté, que ce n'est pas péché mortel, que l'on ne sera point damné pour ce sujet, et mille autres erreurs impertinentes, que le diable qui possède leurs cœurs prononce par leurs bouches impures.

O imposture, ô impudence! retire-toi, Satan, je te connais, toi et tes ruses : tes discours ne sont que vains appas, tu promets et ne tiens pas, et toujours tu nous abuses. Non, mon Dieu, jamais je ne croirai ce qui sera contraire à vos commandements; car *les méchants m'ont raconté des fables, mais rien n'est comme votre loi* (Ps. 118), Leurs paroles sont pleines de ruse et de tromperie, leurs promesses sont mensongères. Il n'y a que vous seul, mon Dieu, qui êtes la vérité, vos paroles sont esprit et vie. Ah! Jésus, *vous avez les paroles de la vie éternelle, à qui irions-nous donc, sinon à vous* (Jean 6)? Quelle sagesse écouterons-nous que la vôtre qui est toute divine? de qui prendrons-nous conseil, sinon de vous et de vos commandements? O mon Dieu! fortifiez-moi en ces résolutions, et ne permettez jamais que je tombe dans les piéges, et dans la puissance du cruel ennemi de mon bonheur.

DIX-NEUVIÈME MÉDITATION.

DES PÉCHÉS D'ÈVE ET D'ADAM AU PARADIS TERRESTRE.

I. Considérez les péchés d'Eve ; car le serpent la tenta la première, comme étant plus faible que l'homme : ainsi celui qui veut prendre une ville, dresse ses batteries contre les endroits les moins fortifiés. Elle pécha donc la première, et, comme parle Tertullien (1), elle fut la porte du diable, la première à déserter, et à désobéir aux lois divines, celle qui persuada le mal à l'homme que le diable n'osait attaquer, redoutant sa force virile, et sa grande vertu. Et comme un malheur ne vient pas tout seul, un péché va le plus souvent en société avec d'autres, qui s'amoncellent insensiblement ; et comme s'ils étaient enchaînés ensemble, ils s'unissent par un déplorable accord pour accroître la ruine et le désastre de la créature. Eve se promenant au milieu des beaux arbres du Paradis terrestre, passait aux environs de l'arbre défendu, et là, elle entendit une voix de syrène, et les douces paroles que proférait le serpent sur les premières branches de cet arbre, elle s'en approcha de plus près pour voir ce que ce pouvait être. Le serpent voyant la femme si curieuse, lui mit en l'esprit de rechercher quel motif Dieu avait eu de lui défendre un fruit si gracieux, commença son combat finement, et éprouvant quelle serait sa pensée sur les commandements de son Dieu, afin de ne point trop avancer, sans avoir sondé s'il réussirait. *Pourquoi*, dit-il, *Dieu vous a-t-il commandé de ne point manger de tous les fruits des arbres du Paradis* (Gen. 3) *?* Alors Eve pensant bien que c'était quelque esprit supérieur et de grande puissance qui lui parlait par l'organe du serpent, ne fit pas de réflexion, s'il était bon ou mauvais, si c'était de la part de Dieu ou du démon qu'il lui parlait de

(1) L. de hab. muliebri.

la sorte; mais elle lui répondit hâtivement : *Nous ne mangeons pas de ce fruit, de peur que peut-être nous ne mourrions* (Gen. 3). Le serpent voyant dès lors que la femme doutait des paroles que Dieu avait dites si formellement, nia absolument qu'un si beau fruit pût causer la mort, ou fut aucunement mauvais ; au contraire il l'assura qu'elle y trouverait toute sorte de biens, et qu'elle serait semblable à Dieu. Elle écouta ce discours insidieux, et au lieu de s'enfuir, puisqu'on lui parlait de violer la loi de Dieu, elle prit goût à ces paroles, et y ajouta plus de foi qu'aux paroles de Dieu; tellement qu'elle commença à regarder le fruit de plus près, considérant tantôt sa belle couleur, tantôt respirant sa bonne odeur, et bientôt elle le convoita par friandise, puis elle en mangea par désobéissance et le trouva savoureux. Puis elle courut vers son mari, lui en faire présent, et l'invita à en manger comme elle, et après toutes ces choses, elle excusa encore sa faute au lieu de s'accuser et de reconnaître son péché.

Oh! que de fautes et de péchés tout à la fois, et que de serpents entortillés ensemble. Ce n'est au commencement qu'une curiosité superflue, qu'un entretien sans mauvaise intention, et qu'une légère inconsidération que l'on a difficulté d'appeler péché, et cependant voilà bientôt le doute, l'infidélité, la présomption , les regards, la convoitise, la gourmandise, la désobéissance, l'impénitence et la ruine totale. O mon âme! apprenons du malheur de la première femme du monde, à prévenir au plus tôt le nôtre; fuyons même les imperfections et les moindres offenses, comme entrées et causes des plus grandes. Pourquoi fréquenter celui qui trame notre ruine; pourquoi écouter celui qui nous parle de notre mort éternelle, pourquoi regarder ce qu'il n'est pas loisible de posséder? si le monde nous dit que tout cela n'est point péché mortel, du moins en est-ce l'occasion et la cause prochaine. Je prendrai donc la résolution, ô mon Dieu! d'éviter dorénavant tels et tels entretiens, et de mortifier ma vue et ma curiosité en telles et telles occasions.

II. Considérez, en second lieu, quels furent les péchés d'Adam ; car le démon prétendait principalement faire pécher l'homme sachant bien que le péché de la femme ne nuisait qu'à elle seule; mais que le péché de l'homme retombait sur toute sa postérité, qui en devait souffrir, ainsi qu'ont accoutumé les

branches de se ressentir du vice de la racine. C'est pourquoi il dresse toutes ses machines contre l'homme, et ne tente la femme que parce qu'elle lui devait servir d'un puissant instrument pour ébranler l'homme, et qu'il connaissait combien elle aurait de force sur son esprit pour le jeter dans le péché, comme en effet il arriva. Car Eve, après avoir mangé du fruit défendu, en prit en ses mains, et courut trouver son mari pour lui en faire présent, et l'inviter à en manger, lui disant qu'il était très-bon, que pour en avoir goûté il ne lui en était arrivé aucun mal, et que c'était une erreur de croire qu'il fût mauvais, et capable de donner la mort, qu'elle désirait qu'il en mangeât comme elle avait fait, qu'elle ne croirait pas qu'il lui portât aucune affection, s'il refusait ce présent de sa main. Peut-être qu'Adam refusa au commencement; mais elle lui remplit l'esprit de paroles affectées, lui disant peut-être qu'elle n'aurait jamais de joie, si elle reconnaissait qu'il eût l'âme scrupuleuse et timide. En un mot, elle le gagna par plusieurs propos semblables, qu'Adam écouta trop attentivement et trop patiemment. En quoi il commit plusieurs sortes de péchés. Car premièrement il pécha par omission, ne reprenant point sa femme quand il connut la faute qu'elle avait faite, et manquant de l'exhorter à faire au plus tôt pénitence, et à apaiser son Père céleste qu'elle avait grièvement offensé. Secondement, il pécha par infidélité, ne croyant pas fermement aux menaces de Dieu, parce qu'il voyait son Eve saine et sauve après avoir mangé du fruit interdit; car si saint Paul a dit *qu'Adam n'a point été séduit, mais la femme* (I. Tim. 2), c'est pour signifier que l'homme ne fut point le premier séduit, mais la femme, après laquelle l'homme alla s'imaginer, ou que Dieu avait parlé en quelque sens qu'il n'entendait pas, ou que ses paroles étaient seulement comminatoires, et que jamais elles n'auraient d'effet; ou bien que ce ne serait qu'un péché véniel et pardonnable. Troisièmement, il pécha par superbe, prétendant à une trop noble condition, à être semblable à Dieu. Quatrièmement, il pécha par un amour désordonné qu'il porta à la compagne de sa vie, s'associant à son péché, et aimant mieux manger du fruit défendu, que de la contrister tant soit peu, parce qu'il la chérissait uniquement, et qu'il appréhendait de s'attirer sa haine et son inimitié, s'il ne s'accommodait à ses désirs et n'était complaisant pour elle. Ensuite il

mangea du fruit défendu par une désobéissance aveugle, ne regardant pas au tort qu'il faisait à tous ses enfants, et pour comble de ses offenses, il excusa sa faute devant Dieu, la rejetant sur la femme que Dieu lui avait donnée pour compagne. Ainsi l'homme misérable, quoique plus fort par son innocence que n'était le démon, mettant bas les armes de l'innocence, délaissant Dieu pour plaire à sa femme, et livrant à son ennemi le Paradis qui avait été commis à sa garde, devenu perfide en désobéissant, se rendit librement entre les mains du diable.

Oh! quel désastre! oh! qu'est-ce que l'esprit de l'homme! que sont les résolutions humaines, que des sables mouvants, que des feuilles volages, que des roseaux qui plient et qui changent de direction à tout vent? Malheur à la constance de l'homme, s'il n'est toujours appuyé de la miséricorde et des secours de la grâce de son Dieu. Qui se fiera maintenant sur son innocence, sur sa science et sur ses vertus contre les mille attaques de Satan? Adam est tombé dans le Paradis de délices, qui se rassurera sur la sainteté des lieux? Le plus sage du monde tombe dans les filets de la femme, qui ne se défiera perpétuellement de ses dangereux appas?

III. Mais quel est celui qui pécha davantage d'Eve ou d'Adam? Les Pères et les Docteurs de l'Eglise ne s'accordent point en cette difficulté, car saint Jean Chrysostôme (1), estime que la femme pécha plus grièvement, et saint Ambroise (2) maintient que ce fut l'homme. D'un côté, le péché de la femme pourrait sembler plus énorme, car étant tentée par le serpent qui servait d'instrument au diable, elle avait plus de raison de se défier que l'homme, tenté par une femme qui lui était chère et semblable. La femme scandalisa son mari, et par ses caresses et par ses douces paroles elle le déprava entièrement. De plus, elle n'avait point d'exemple présent qui pût l'exciter au mal. Enfin sa punition est plus grande que celle de l'homme, et elle ressent de plus grandes peines du péché que l'homme, ce qui est une marque qu'elle aurait offensé plus grièvement. Mais au contraire, il semble que l'homme a péché plus que la femme; car, puisqu'il était le chef et le conducteur de la femme, c'était à lui à la corriger de son péché, et non pas à l'imiter; il lui

(1) Epist. 3. ad Olymp. — (2) De Inst. vir. cap. 4.

devait donner l'exemple d'une vie vertueuse, et non pas prendre d'elle l'exemple d'une vie dépravée et vicieuse. Et puis, Adam étant le chef de la nature humaine, son péché s'étendait sur toute sa postérité et infectait le monde entier, au lieu que celui d'Eve ne faisait tort qu'à elle seule. De plus, Adam avait ouï le commandement de Dieu et ses horribles menaces en cas de contravention, ce qui l'obligeait davantage à prendre garde à soi Mais surtout, Adam avait l'esprit plus fort que celui de la femme, un naturel plus beau, des lumières et des connaissances plus grandes. Ce qui rend l'homme plus criminel devant Dieu, de violer ainsi sa loi, nonobstant tant de lumières et de connaissances dont son esprit était muni. Un commandement si facile à observer, dit saint Augustin, si facile à retenir, principalement quand la concupiscence ne résistait point encore à l'esprit, comme il est arrivé en punition du péché, a été violé par une injustice d'autant plus grande, qu'il se pouvait garder par une obéissance plus aisée. Ainsi les circonstances du péché d'Adam semblent l'aggraver et le rendre plus grand que celui de la femme, et même que tous les péchés qui ont été commis au monde, pour les extrêmes maux qui s'en sont suivis, comme entre autres un plus grand nombre de réprouvés.

Rentre en toi-même, ô mon âme! pour reconnaître l'énormité de tes fautes, par leurs circonstances aggravantes. Hélas! après tant de lumières et d'enseignements, après tant de lectures et d'inspirations, après tant de conférences et d'exhortations, offenser ton Dieu, violer son commandement, manquer au respect que tu dois à sa majesté! O grand Dieu, je suis inexcusable devant vous, j'avoue que mes péchés sont pires que ceux des meurtriers et des brigands! Si vous leur aviez donné des connaissances, des sentiments et des grâces comme à moi, ils vous eussent mieux servi que moi, ils eussent porté plus de respect à vos commandements, et eussent mieux accompli que moi vos saintes volontés. Que ferai-je donc, chargé de péchés si griefs? j'ai recours à votre grande miséricorde, ô Seigneur; pour l'amour de toutes vos bontés, ne me la refusez pas.

VINGTIÈME MÉDITATION.

LA HONTE, LA CRAINTE ET L'EXCUSE D'ADAM ET D'ÈVE APRÈS LE PÉCHÉ.

I. Considérez la honte qui couvre Adam et Eve, après que leur péché eût été commis; car étant privés de la justice originelle et des dons gratuits qu'elle renfermait, comme la grâce sanctifiante, la charité et les vertus morales surnaturelles, ils s'aperçurent incontinent que leur âme était toute terrestre et dégradée, et qu'elle n'avait plus son allégresse première et sa ferveur de dévotion envers Dieu ; ils virent leur état intérieur tout changé; au lieu de la paix et de la tranquillité spirituelle qu'ils avaient auparavant, ils se virent pleins de troubles, d'anxiétés et de remords de conscience, se représentant qu'ils avaient failli, qu'ils avaient été vilainement séduits et abusés, et que les promesses du serpent étaient frauduleuses. L'Ecriture-Sainte dit pour ce sujet : *Leurs yeux furent ouverts* après le péché; oui, les yeux de leur esprit, pour reconnaître toutes ces choses, et en avoir quelque sentiment. Ce fut ce qui leur causa de la confusion, d'avoir été trompé par une bête, eux qui étaient raisonnables et semblables à des anges par leur esprit; si bien que pour ce sujet, ils ne ressentaient plus les délices du Paradis terrestre, et n'avaient plus de contentement de toutes ses beautés et de ses richesses merveilleuses, à cause du tourment intérieur de la conscience, qui les en privait même avant qu'ils en fussent exilés. Mais ce qui augmenta leur honte, ce fut la rébellion de la chair, qui par des mouvements sensuels et involontaires, contre le gré de la raison, détournait leur âme de la pensée des choses célestes à des actions brutales ; car comme leur âme s'était révoltée contre Dieu, qui était leur supérieur, ainsi leur chair inférieure à leur âme se révoltait contre elle par un juste jugement, l'âme devant sentir son esclave rebelle, elle qui ne rend pas le devoir de soumission à son seigneur souverain.

Adam et Eve rougirent à ces premières atteintes, et entrèrent plus avant dans la connaissance du péché, duquel ils voyaient la marque et le caractère dans leurs corps. C'est pourquoi ayant honte de leur nudité, ils arrachèrent des feuilles d'un grand figuier, qui sont larges et fortes, et les cousant ensemble, ils en firent des vêtements; un arbre servant ainsi à vêtir les membres qu'un arbre avait misérablement nourris, et un arbre servant à les couvrir, comme un arbre avait servi à les dépouiller de toutes sortes de biens. Saint Irénée estime que ce fut par un motif de pénitence qu'ils prirent les feuilles d'un figuier, parce qu'elles sont rudes et âpres, et poignantes comme un cilice (1). C'est pourquoi ils laissèrent les autres feuilles qui étaient plus douces et moins capables d'affliger leurs corps; jugeant qu'après le péché ils ne devaient point paraître devant Dieu avec un habit mou et délicat, mais plutôt avec un habit de pénitence qui châtiât leurs corps, pour commencer à apaiser son courroux.

J'apprendrai de là, que le premier sentiment que doit avoir un homme après le péché, c'est la honte. Tout n'est point perdu, quand un pécheur conçoit de la confusion de son offense, la rougeur de son visage est la couleur de la vertu, et l'indice qu'il n'est point tout-à-fait abandonné est quand il rougit de son état. Et comme dans le cadavre des belles personnes on remarque quelques linéaments de leurs beautés passés, ainsi dans les âmes mortes par le péché, la honte est un trait de leur beau naturel, comme au contraire, l'effronterie après le péché est la marque d'une âme réprouvée. Courage donc, puisque les premiers pécheurs de la terre ont honte de leurs péchés, ne désespérons point de leur salut. Pécheur, apprends à te confondre toi-même de tes offenses, n'aie point le front d'une femme impudique qui ne sait plus rougir. Imite après tes péchés le très-humble publicain, qui n'ose lever ses yeux au Ciel, ne parais point devant la face de Dieu, dans la sainte Eucharistie après le péché mortel, sans quelque austérité de pénitence ou quelque sévérité exercée contre toi-même.

II. Considérez en second lieu la crainte qui saisit les cœurs d'Adam et d'Eve, lorsqu'ils entendirent une voix qui les appelait dans le Paradis terrestre. Car afin qu'Adam ne croupît pas long-

(1) D. Iren. l. 3, c. 37.

temps dans l'état du péché, Dieu voulut le prévenir de sa grâce, et quoique ce fut à Adam à appeler Dieu, et à invoquer sa miséricorde pour obtenir le pardon de son offense, Dieu l'appela le premier. *Quand tu étais sous le figuier*, c'est-à-dire, à l'ombre de la mort, dans l'état du péché, *je t'ai regardé,* dit Jésus-Christ, parce que, dit saint Jean, *il nous a aimés le premier*, recueillant ardemment le pécheur par ses grâces prévenantes. A cet effet, il donne ordre à un ange de se vêtir d'un corps humain d'une apparence vénérable, et de descendre en son nom dans le Paradis terrestre pour se plaindre et faire entendre des voix qui appelaient Adam par son nom, lui demandant où il était : *Adam où es-tu?* non qu'il ignorât le lieu où il était, mais pour prendre occasion de lui reprocher sa faute et lui faire reconnaître l'état misérable du péché où il était. *Où es-tu*? tu étais naguère au nombre des enfants de Dieu, embelli de l'éclat précieux de ma grâce sanctifiante, l'héritier du Ciel, l'objet de mes affections, et le sujet de mes faveurs signalées. Eh! maintenant en quel état t'es-tu réduit, en quel abîme de misère et d'ignominie t'es-tu plongé? où es-tu donc, homme misérable? que fais-tu? que penses-tu devenir? Réponds à ton Dieu, à ton Créateur, et à ton Juge que tu as offensé. Adam n'eut pas plus tôt entendu les premiers accents de ces paroles, que, sa conscience lui reprochant son crime, et sachant bien que cette voix effroyable qui retentissait hautement, était la voix de Dieu, qui lui était assez connue, il fut frappé d'une terreur indicible, il se troubla en son cœur, une sueur froide coula sur tout son corps : à peine ses genoux pouvaient le soutenir, tant il fut tremblant, tant il éprouva des angoisses inexprimables, en voyant qu'il fallait comparaître devant Dieu, de qui il avait reçu tant de biens, et qu'il n'avait payé que d'ingratitude. D'abord il s'enfuit d'un côté opposé à celui d'où il entendait la voix, il se cacha dans les bois les plus épais qu'il put rencontrer; mais n'y trouvant point d'assurance, il chercha quelque caverne plus retirée encore, pendant que son Eve, non moins effrayée que lui, s'efforçait de le suivre de cachette en cachette, et d'ombrage en ombrage. C'était bien follement pourvoir à ses affaires, dit l'abbé Rupert (1), et se comporter comme des impertinents et des infidèles; car celui qui est fidèle

(1) L. L. 3, in gen. c. 12.

sait bien que Dieu est présent partout, et il se dit : *Où irai-je hors de votre présence, et où m'enfuirai-je loin de votre face* (Ps. 138)? parce qu'on ne s'éloigne point de Dieu par la distance des lieux, mais par l'iniquité seule. Mais enfin, Adam pressé et comme forcé par la voix de Dieu, se présente tout pâle, tout tremblant devant lui, et lui avouant sa crainte, et non son crime, il dit qu'il avait redouté sa voix, et que se voyant nu, il avait eu horreur de paraître devant ses yeux. Et Dieu qui lui apparaissait, non pour le perdre, mais pour le sauver, et afin de lui faire reconnaître son péché, lui demande quelle est la cause pour laquelle maintenant il reconnaît sa nudité, si ce n'était pas qu'il avait porté la main au fruit défendu.

J'appliquerai à moi-même toutes ces choses, et je me représenterai que si j'ai commis une offense, Dieu me dit : Où es-tu? en quel état es-tu? n'es-tu pas maintenant abominable à mes yeux? n'es-tu pas aux portes de l'enfer? n'es-tu pas privé du Paradis? n'es-tu pas privé d'amour? Je considérerai pareillement quelle horreur aura une âme pécheresse à l'heure de la mort, de comparaître devant Jésus-Christ. Hélas! que ce sera chose horrible pour une âme coupable et souillée, de paraître devant un juge si saint, devant un époux si beau et si pur? oui, les âmes souhaiteraient plutôt être accablées sous la chute des montagnes, ou être cachées dans les enfers profonds, que de paraître si nues et si horribles aux yeux de celui qui est revêtu de lumière, et qui est toute pureté. Oh! quel effroi!

III. Considérez encore l'excuse qu'alléguèrent Adam et Eve; car Adam voyant que Dieu lui reprochait son péché, au lieu de se prosterner humblement contre terre, d'avouer ingénument sa faute, et d'en demander pardon, aveuglé par l'orgueil qui a bien la difformité de la confusion, et non point l'humilité de la confession, il s'excusa, et la rejeta sur la femme que Dieu lui avait donnée pour compagne, comme s'il eût voulu imputer à Dieu l'origine de tout le mal. Celle, dit-il, que vous m'avez donnée pour épouse, m'a perverti par ses conseils, et me faisant présent de ce fruit avec toute assurance, elle a tant fait envers moi, que je me suis laissé aller à son désir. *La femme que vous m'avez donnée pour compagne, m'a donné du fruit et j'en ai mangé* (Gen. 3). Aussitôt Dieu s'adresse à la femme, et lui demande pourquoi elle avait été infidèle à son époux, et l'avait ainsi

trahi, sous prétexte du bien; et elle qui devait confesser sa faute et implorer la miséricorde de son Dieu, lui répondit que le traître serpent l'avait trompée, qu'il était plus fin qu'elle, et ainsi qu'elle n'y avait apporté aucune malice. *Le serpent m'a trompée* : celle-ci, dit saint Augustin (1), ne confesse pas plus son péché, différant de lui par sexe, mais lui ressemblant trop par son orgueil, elle le rejette sur un autre. Considérez en ce point, combien Dieu tient à ce qu'une âme qui a péché, reconnaisse sa faute; puisqu'un de ses premiers efforts envers nos premiers parents pécheurs, est de leur faire confesser leur péché, et s'ils l'eussent accusé au lieu de l'excuser, peut-être il ne les eût point bannis du Paradis terrestre, et sur-le-champ il leur eût pardonné. Au moins il est très-vraisemblable, qu'il leur eût remis la coulpe aussitôt; et quant à la peine, elle n'eut pas été si rigoureuse pour eux et pour leurs enfants. La miséricorde intercédait, agissait pour ces criminels, dit Rupert, (1), mais la corruption de la créature lui ferma les entrées de tous côtés, car le quatrième degré du péché, le rend sans pardon, quand à la pensée succède l'œuvre, à l'œuvre l'habitude, à l'habitude l'excuse et la défense. Il est vrai néanmoins, si nous suivons le texte hébreu, qu'elle fit quelque espèce d'accusation de soi-même, car il porte : *Le serpent m'a fait m'élever* au lieu de ces mots, *le serpent m'a trompée*, ce qui est la même chose, parce que c'est tout un pour la femme d'être trompée et d'être élevée par une bonne opinion de soi-même; et toutefois ce n'est pas encore une accusation parfaite, et un aveu naïf de sa faute, c'est une accusation imparfaite et ambigüe, qui ne satisfait point Dieu.

Je tirerai de là une résolution des plus importantes à mon salut, puisque je tombe tous les jours en plusieurs fautes, c'est de les confesser ouvertement, non à demi, mais entièrement. Je me garderai bien de couvrir ma faute de ces excuses impertinentes, qui ne me justifient point au jugement de Dieu. Je ne dirai pas que c'est Eve, que c'est la chair et la mauvaise compagnie, je ne dirai pas que c'est le serpent et l'astuce du diable, je dirai plutôt : *Seigneur, ayez pitié de moi, guérissez mon âme, car j'ai péché devant vous* (Ps 40). Je l'avoue sincèrement, mon Dieu! j'ai failli, je suis coupable, je suis digne

(1) L. 11. de Genes. ad lit. cap. 35. — (2) L. 3. in 60. c. 16.

de supplice devant votre justice, punissez-moi comme il vous plaira, je l'ai mérité. Toutefois, ô Dieu très-bon, qui ne demandez point la mort des pécheurs, mais plutôt qu'ils vivent, et qu'ils se convertissent à vous, j'ai recours à votre divine miséricorde, je me reprends moi-même et je ferai pénitence dans le sac et la cendre. Ainsi soit-il.

VINGT-UNIÈME MÉDITATION.

DE TROIS ARRÊTS QUE DIEU PRONONÇA AU PARADIS TERRESTRE POUR PUNIR LE PÉCHÉ.

I. Considérez que le premier arrêt que Dieu prononça, fut contre le serpent qui avait été le tentateur d'Adam et d'Eve (1). Car comme Dieu pourvoit et préside équitablement à tout le monde, il lui appartient de n'y rien laisser de désordonné ; et parce qu'il est juste que la peine suive le péché, et qu'il est plus convenable que l'injuste ressente de la douleur dans le châtiment, que de la joie dans le crime, et qu'ainsi tout près de la difformité du péché, se trouve la beauté de la justice ; pour ce sujet, dès le commencement le péché fut suivi du jugement de Dieu. A cet effet, ayant examiné et confronté ensemble les coupables, voyant que de toutes leurs réponses il résultait que le serpent avait été le premier auteur du péché, il prononça premièrement contre lui cette sentence terrible : *Parce que tu as fait cette chose, tu seras maudit entre tous les animaux de la terre. Tu ramperas sur ton ventre, et tu mangeras la terre tous les jours de ta vie, j'allumerai un feu d'inimitié entre toi et la femme, entre ta semence et la sienne, elle brisera ta tête, et tu lui dresseras des embûches* (Gen. 3). Ces paroles s'adressent au démon, qui est ici désigné par le mot de serpent, et parce qu'il sympathise en malice et en ruse avec le serpent terrestre, Dieu veut pareillement qu'il soit

(1) D. Bonav. in Brevil. p. 3. c. 4.

chargé de ses défauts et de ses imperfections, et qu'il soit traité comme un serpent, de la peau duquel il s'était affublé, et qu'ainsi lui, qui s'était voulu égaler à Dieu, fût semblable au plus vil et au plus odieux animal de la terre. Premièrement donc, Dieu dit au diable, qu'il sera maudit entre toutes les bêtes, qui ne sont pas déchues de leur béatitude, comme lui; parce que, comme parmi toutes les bêtes de la terre, le serpent est en horreur et en exécration aux hommes, ainsi le diable est haï des hommes comme le plus mortel ennemi de leur bien, par la tentation de leurs père et mère, et par la continuation de ses poursuites. Secondement, Dieu dit au diable qu'il rampera sur le ventre, et qu'il mangera la terre, ce qui convient au serpent proprement, et par ressemblance et proportion au diable; lui qui ne s'élève point par les désirs célestes et divins; mais dont toute l'occupation intérieure s'attache à des choses basses et viles, comme à solliciter les hommes au péché, ce qui est on ne peut plus bas et méprisable. Ensuite de quoi il mange la terre, parce qu'il se repaît des péchés, des impures pensées, et des actions perverses des méchants, qui sont terrestres et adonnés à l'amour des biens de ce monde; ce qui est une malédiction pour lui, parce qu'il les dévore et les engloutit pour son malheur, le nombre des damnés devant accroître l'horreur et les supplices de la gehenne éternelle. Troisièmement, Dieu menace le diable superbe et orgueilleux, d'être vaincu par des femmes fragiles qui triompheront de lui, ce qui est pour lui une confusion très-grande, d'être surmonté par un sexe si faible. *Je mettrai la guerre*, dit Dieu, *entre toi et la femme;* il se trouvera des femmes généreuses, qui par une piété et une constance admirable te haïront, te vaincront, se moqueront de tes efforts, résisteront à tous péchés, et triompheront de toi, vivant jusqu'à la fin dans une sainteté admirable et dans une pureté angélique. Quand la femme s'adonne de tout son pouvoir à la dévotion, ses bonnes œuvres triomphent des pernicieux efforts et des méchantes œuvres de Satan. Quoiqu'elle soit poursuivie partout de ses tentations, elle en demeure victorieuse et lui écrase la tête. Telles ont été plusieurs femmes dévotes, et entre toutes, la Vierge et Mère incomparable, qui a triomphé parfaitement des puissances ténébreuses de l'enfer.

Je concevrai donc une aversion irréconciliable contre le diable et toutes ses suggestions. Je redouterai d'être homme terrestre,

craignant de lui servir de proie à dévorer. Je louerai Dieu de la puissance qu'il a donnée aux saintes femmes d'étouffer ce serpent et ce dragon infernal, et je tâcherai de ne leur point céder en vertu. Mais, hélas! qui de nous se pourra glorifier d'avoir une inimitié parfaite contre ce traître et perfide séducteur; ne sommes-nous pas plutôt les ennemis de Dieu par le mépris de ses lois, et par notre impénitence? O Vierge sainte! qui, mieux que toutes les autres, avez brisé les forces de ce serpent, assistez-nous de votre protection singulière en nos combats spirituels. Nous crions vers vous, gémissant et pleurant en cette vallée de misère, nous soupirons après vous, misérables enfants d'Ève que nous sommes! Donc, ô Vierge très-miséricordieuse, tournez vers nous vos regards pleins de compassion! priez pour le peuple, intercédez pour les pieuses femmes, afin qu'elles fortifient leur haine contre le diable et ses suggestions; et qu'ainsi elles écrasent toujours la tête du serpent infernal.

II. Considérez que le second arrêt que Dieu prononça, fut contre la femme, qui était là présente, toute transie et toute éplorée : *Je multiplierai,* lui dit Dieu, *ton travail et tes enfantements, tu mettras dans la douleur des enfants au monde, et tu seras soumise à ton mari, et il aura domination sur toi* (Gen. 3). Ces paroles contiennent trois peines différentes infligées à la femme, particulièrement à cause du péché. La première peine : *Je multiplierai ton travail et tes enfantements.* Ce qui veut dire, je multiplierai tes angoisses en la multitude de tes enfantements, car c'est une peine très-grande pour une femme, de porter neuf mois dans son sein le fruit qu'elle a conçu, d'être pendant ce temps exposée à mille infirmités et mille souffrances, dont les femmes eussent été exemptes dans l'état d'innocence. Et quoique la multiplication des enfants soit estimée une bénédiction de Dieu, selon ce qu'elle est en elle-même, toutefois, si on la considère avec les circonstances et les charges qui y sont attachées, c'est une peine très-grande après le péché, car souvent on met au monde des enfants réprouvés ou monstrueux, ou qui affligent leurs parents par leur vie, comme Caïn, ou par leur mort précipitée, ou par les dépenses qui sont nécessaires à leur entretien et à leur éducation, ou quand il les faut établir. Le savant abbé Rupert, à qui le Saint-Esprit a inspiré plusieurs belles pensées dans l'explication des Écritures saintes, estime ici que si l'état d'innocence eût persisté, et qu'il

n'y eût eu aucun réprouvé, la femme n'eut pas mis au monde tant d'enfants, et qu'après le péché Dieu multiplia les enfantements de la femme, parce que plusieurs de ceux qui naissent d'elle sont réprouvés. Combien grande est cette colère de Dieu, dit-il, combien grande est cette vengeance, que tant d'hommes soient conçus et enfantés, qui ne sont point pour Dieu et pour la vie éternelle, pour lesquels il eût été meilleur de n'être jamais formés; car si la terre de notre nature fût demeurée sans la corruption du péché, si la peste du serpent maudit ne fût survenue après les bénédictions de Dieu, elle n'eût produit que de bons arbres, elle eût seulement porté des hommes saints, et n'eût produit aucunes plantes sauvages, qui n'existent que pour être coupées et jetées au feu; mais cette sévérité du jugement de Dieu est grandement terrible et plus à redouter qu'à sonder et à examiner. La seconde peine : *Tu enfanteras dans la douleur*, car la femme ne donne pas la vie à ses enfants avec autant de facilité qu'elle leur causa la mort par son offense. Il n'y a ni muscle, ni tendon, ni nerf, ni artère, ni veine en tout son corps, qui ne ressente l'effort de ses convulsions, quand l'enfant voulant respirer un autre air, s'agite dans son sein, et semble y vouloir tout briser pour en sortir, tellement qu'en ses détresses elle jette des cris effroyables, qui tirent des larmes et des sanglots au mari, malgré la joie qu'il a d'être père. Avant que de naître, dit saint Bernard (1), nous fatiguons nos mères misérables; en naissant, nous les déchirons comme les petits de la vipère, et c'est merveille que nous ne soyons pas déchirés avec elles. Or, ces douleurs si étranges ne se fussent point trouvées dans l'état d'innocence. La troisième peine : *Tu seras sujette à l'homme*, c'est encore une peine du péché de la femme, car quoique au Paradis terrestre, naturellement elle dut obéir à l'homme et lui eut obéi en effet, toutefois cette soumission était alors sans peine et sans difficulté, parce que la femme eut été alors très-portée à suivre les volontés de son mari, ne désirant rien qui lui fût contraire, et pareillement l'homme eût usé de son pouvoir envers elle en toute douceur, sans aucune contrainte. Si bien que son autorité eût été alors une direction très-suave, et l'assujettissement de la femme un joug très-doux et très-léger. Mais aujourd'hui, s'il n'y a de la vertu de part et d'autre, c'est

(1) Ser. fer. 4. de Passione Domini.

une peine à la femme d'obéir, parce qu'elle désire désordonnément plusieurs choses contre le gré de son mari, et souvent ne lui obéit que par dépit et par force, et a besoin d'être reprise et corrigée par lui; d'un autre côté, souvent l'homme abuse de sa puissance envers elle, lui commandant, ou inconsidérément, ou injustement, et la punissant immodérément en revanche de ce qu'elle a voulu faire la superbe, et toucher la première le fruit défendu sans le conseil de son mari. Et non-seulement la femme mariée souffre les peines contenues dans l'arrêt porté contre Eve; mais aussi les autres femmes, les stériles, les veuves et même les vierges, excepté la Mère de Dieu, quoique inégalement, parce qu'elles souffrent plusieurs infirmités de leur sexe, et toutes sont sujettes de droit ou de fait à la puissance de l'homme séculier ou ecclésiastique, ou à tous deux ensemble.

J'apprendrai de là combien c'est chose amère d'abandonner son Dieu, et combien il est vrai que si l'entrée des voluptés est douce, l'issue en est très-douloureuse. Pour un plaisir mille douleurs : pour un peu de contentement et de satisfaction à prendre une nourriture savoureuse, voilà comment la femme est rigoureusement châtiée. Que sera-ce donc de celles qui recherchent si souvent toutes sortes de plaisirs contre la loi de Dieu? Oh! qu'elles auront un étrange enfer à souffrir!

III. Considérez le troisième arrêt porté contre Adam. Il écouta celui de la femme avec beaucoup de regrets, et la voyant tellement châtiée, il n'en attendait pas moins pour lui. Dieu lui dit : *Parce que tu as écouté la parole de ta femme, la terre sera maudite sous ta main : tu tireras d'elle ta nourriture avec fatigue tous les jours de ta vie : elle te produira des épines et des chardons, et tu mangeras l'herbe qu'elle te donnera; à la sueur de ton visage, tu mangeras ton pain, jusqu'à ce que tu retournes à la terre dont tu as été tiré; parce que tu es poudre et que tu retourneras en poudre* (Gen. 3). Cet arrêt contient pareillement trois peines. La première est que la terre délaissée à sa condition naturelle et privée de la providence plus particulière que Dieu eût eue sur elle dans l'état d'innocence, est souvent stérile, et ne rapporte qu'au prix d'un travail dur et pénible ce qui est requis à la dépense de l'homme; encore tout cela parmi des chardons, des épines et des plantes mauvaises qu'il faut défricher avec peine, pour faire croître celles qui sont bonnes et salutaires à la vie :

au lieu que dans l'état d'innocence la terre eût produit de son sein fécond, toute la nourriture de l'homme, sans que les mauvaises herbes lui eussent été pénibles et incommodes. La seconde peine est que l'homme mangera son pain à la sueur de son visage, et qu'il travaillera jusqu'à la mort, pour acquérir ou se conserver ce qui est nécessaire à la vie. Ce qui est véritable, non-seulement pour les laboureurs et les artisans, qui ont les mains durcies par le travail, et le dos courbé jusqu'à terre; mais aussi pour toutes sortes de personnes qui travaillent d'une façon ou d'une autre, du corps ou de l'esprit, en gouvernant, en jugeant, en combattant, et en faisant d'autres fonctions, pour participer aux travaux des autres et en jouir. En un mot, après le péché, rien de glorieux ne s'acquiert sans travail, il faut des efforts soit pour le temporel, soit pour le spirituel : au lieu qu'en l'état d'innocence la terre fournissait d'elle-même, sans contrainte, ce qu'il fallait pour rendre la vie heureuse; et l'âme revêtue de la justice originelle et douée de la science infuse dès l'instant de la création n'eût pas eu besoin de ces efforts pénibles et de ces longues études, pour parvenir à sa perfection. Enfin la troisième peine imposée à l'homme fut la mort : *Parce que tu es terre, tu retourneras en terre :* car comme l'immortalité n'était pas une propriété naturelle à l'homme, elle ne demeure pas après le péché. Et ce fut cette peine qui donna tant d'effroi à Adam, quand il se vit condamné à perdre la vie, et à se séparer de tous ses amis, de sa femme, de ses enfants, de tous ses biens, à perdre la lumière de ses yeux, l'action de tous ses sens, et le mouvement de tous ses membres, et à avoir les os décharnés, et toute sa chair changée en pourriture, et ses os mêmes brisés et réduits en poussière; en un mot, à devenir la pâture des vers immondes et dévorants. Terrible sentence à la vérité, dit saint Bernard (1), mais toutefois tempérée par le mélange d'une grande miséricorde. Sentence dure, mais pleine d'indulgence, si tu prends garde à ce que le péché mérite; car non moins justement on dirait au pécheur : Tu es terre, dès maintenant tu iras sous la terre aux enfers. Mais Dieu, dans l'ardeur de sa colère, s'est ressouvenu de sa miséricorde; ne voulant point précipiter l'homme dans le lieu de perdition, mais l'humilier dans celui de l'affliction.

(1) Serm. in festo D. Martini.

Je tirerai des affections de crainte de ces pensées; car quel homme ne frémira en voyant de tels châtiments sur Adam et sur sa famille pour une seule désobéissance! O Juge redoutable des vivants et des morts, qui ne redoutera de vous offenser! Je tirerai aussi un autre fruit de cette considération, qui est de reconnaître que les difficultés que nous rencontrons en cette vie, et les labeurs que nous y avons pour le temporel et le spirituel, et enfin la mort, sont des pénitences publiques imposées par Dieu à toute la nature humaine : partant, j'aurai en horreur une vie oisive et fainéante, et si la terre me produit des ronces et des épines, c'est-à-dire, si je rencontre des difficultés à faire réussir mes entreprises, si mes affaires se dérangent, et si je suis souvent lassé et fatigué sans fruit, je prendrai néanmoins courage et patience, en disant : C'est la pénitence du péché de l'homme, je suis enfant d'Adam, je ne dois pas trouver cela étrange. Courage, mon âme! il la faut accepter humblement, et l'accomplir parfaitement. A l'heure de la mort j'en dirai tout autant, me représentant que Dieu me dit : *Tu es terre, et tu retourneras en terre*, pour la peine du péché; j'accepterai donc la mort par soumission et obéissance à l'arrêt prononcé contre moi au Paradis terrestre. Mais, ô Dieu très-bon! je voudrais aussi entendre : Tu es esprit, et tu retourneras à l'esprit; car mon âme est esprit, et vous pareillement, Seigneur, vous êtes esprit et le Père des esprits auxquels je désire aller m'unir! Oh! donnez-moi donc, Seigneur, la grâce de travailler tellement en cette terre déserte et hérissée de ronces, que non-seulement j'y puisse sustenter cette vie passagère à la sueur de mon visage; mais aussi que j'y puisse gagner ma vie éternelle et bienheureuse, par les labeurs d'une juste pénitence. Ainsi soit-il.

VINGT-DEUXIÈME MÉDITATION.

DES TROIS CHANGEMENTS QUE DIEU FIT EN ADAM ET ÈVE, APRÈS LE PÉCHÉ.

—

I. Considérez que, pour exécuter ses arrêts, Dieu fit premièrement changer d'habit à Adam et Eve, *et il leur fit*, dit Moïse, *des tuniques de peau, et les vêtit* (Gen. 3). Selon la paraphrase chaldaïque, *il les fit se vêtir*, les leur mettant devant eux, afin qu'ils se vêtissent eux-mêmes. Auparavant, la honte les avait fait recourir aux feuilles de figuier pour s'en façonner des habits, qui les laissaient presque nus, et qui ne pouvaient les garder contre l'injure de l'air et l'intempérie du climat où il les allait réléguer, les bannissant du Paradis florissant où ils étaient encore. C'est pourquoi, par une providence paternelle, il leur fit des vêtements de peaux pour les protéger contre les rigueurs du froid et les ardeurs du soleil. En quoi Dieu se comporta comme un maître qui met son serviteur hors de sa maison, auquel il donne quelque honnête habit, afin qu'on ne dise pas qu'il l'a renvoyé tout nu. En effet, puisque Dieu revêt les lys des champs, qu'il couvre la terre de verdure, les cieux de lumières, et les moindres animaux ou de poil, ou de plumes, ou d'écailles, il ne devait pas laisser le chef des animaux tout nu. Il donnait aussi l'exemple de vêtir les pauvres nus, et enseignait aux hommes et aux femmes de ne point faire paraître la nudité de leurs corps, par vanité ou dissolution. Ces peaux furent celles de quelques animaux ; car il en avait été créé plusieurs individus de chaque espèce. Tu demanderas peut-être, dit saint Bonaventure (1), pourquoi les premiers parents n'eurent point de précieux habits ? Dieu, qui leur fit des vêtements de peaux, ne leur en pouvait-il point faire de riches et qui fussent de grand prix ? Il le pouvait certainement ;

(1) Serm. 2. de S. Matth.

mais il a voulu nous enseigner ce que depuis a dit l'Apôtre, *qu'ayant les aliments et de quoi nous couvrir, nous fussions contents* (I. Tim. 6). Origène considère à ce sujet (1), que ces tuniques étaient prises des animaux morts, pour être la marque de la mortalité qu'Adam avait encourue pour son péché, et de la ruine qui provenait de la corruption de sa chair. D'où nous devons entendre que les vêtements furent donnés à l'homme pour l'humilier, pour lui rappeler qu'il est mortel et comme couvert de la mort. C'est pourquoi, aussitôt qu'il fut vêtu, Dieu lui adressa des paroles humiliantes, afin qu'il reconnût davantage son péché, lui disant par ironie : *Voilà Adam qui est devenu comme l'un d'entre nous*, comme s'il eût voulu dire : Voilà cet homme si superbe qui attentait contre nous, prétendant nous être semblable, comme une Personne divine, en sorte que nous ne fussions plus trinité, mais quaternité ! Le voilà ce superbe, velu comme la bête, et portant sur son corps les marques de la mort ! Il n'y a qu'un instant, il était noblement revêtu comme les anges bienheureux des riches ornements de la grâce, de l'innocence, et de la justice originelle ; mais *l'homme étant en honneur ne l'a point compris* (Ps. 48), il n'a pas pensé à son avenir, il a suivi ses concupiscences et ses appétits comme une bête ; c'est pourquoi *il est comparé aux brutes dépourvues de raison, et leur est assimilé ;* il est revêtu de leur peau, et il tombera dans la mort comme elles.

J'apprendrai de cette considération à ne point rechercher les vêtements mous et précieux, puisque Dieu ne revêtit point de soie et de velours les premiers hommes, quoique ce lui eût été aussi aisé que de vêtir si noblement les lys et les fleurs de la campagne, mais qu'il leur donna des peaux pour se couvrir, c'est-à-dire un habit de pénitence et d'austérité, bien plutôt que de vanité. Je ne me glorifierai donc jamais en mes vêtements, considérant qu'ils sont tirés de bêtes mortes ; car les étoffes sont faites de la laine des brebis, les chaussures de la peau des bêtes, la soie n'est que la bave et l'écume d'un ver. Quel sujet donc de se glorifier d'un attirail mendié et emprunté aux bêtes ? Je tâcherai plutôt d'imiter en quelque chose ces saints dont parlait saint Paul (Héb. 11), qui allaient couverts de peaux de brebis

(1) In Levit. Hom. 5.

et de chèvres, qui étaient vêtus de cilices ; car il est bien juste, que me reconnaissant pécheur, je porte l'habit de pénitence, qui convient à la qualité d'un pécheur. Enfin, lorsque je prendrai mon habit, je me souviendrai que mon corps est mortel, et que je prends les livrées de la mort.

II. Considérez que Dieu fit encore changer de lieu et de fortune à Adam et Eve le lendemain de leur création (1) ; car, puisqu'ils l'avaient comme chassé de leurs âmes par le péché, il les voulut chasser aussi de sa maison de délices pour les punir, plaçant à l'entrée un ange pour leur en défendre l'abord. C'était un ange de l'ordre des Chérubins qui, avec une épée flamboyante, épouvantait les hommes qui s'approchaient de ce lieu délicieux, jusqu'à ce qu'il fût ruiné par les eaux du déluge. L'Ecriture sainte dit que Dieu les chassa du Paradis terrestre, de peur qu'y demeurant ils ne mangeassent du fruit de l'arbre de vie, et que par sa vigueur ils immortalisassent leur corps. Par ce moyen, dit saint Grégoire le théologien (2), la peine a été pleine de miséricorde, cet exil empêchant que leur mal ne fût immortel. Toutefois ils n'eurent point alors ces pensées, mais seulement ils pensèrent à la bonne fortune et à l'heureuse condition qu'ils perdaient. Ils soupirèrent sans doute et versèrent bien des larmes en quittant ce beau séjour, sans espoir d'y être jamais rappelés, ils eussent désiré y demeurer encore quelques heures seulement ; mais Dieu les pressait de l'abandonner, leur reprochant leur ingratitude et leur indignité. Et lorsqu'ils furent dehors, ils furent épouvantés en regardant derrière eux, de voir une épée ardente et flamboyante que tenait un Chérubin qui s'était saisi des avenues du Paradis, afin qu'aucun des hommes n'eût la hardiesse d'y vouloir entrer pour y cueillir des fruits de l'arbre de vie et s'immortaliser. Et quoique la contrée dans laquelle Dieu fixa leur séjour fût assez abondante en arbres pour leur nourriture, et qu'elle fût peu éloignée du Paradis terrestre, il leur sembla néanmoins qu'ils avaient tout perdu et qu'ils étaient misérables à jamais. Il leur semblait que la terre n'était qu'un désert et toute pleine de précipices : le ciel qu'ils regardaient leur semblait triste, et tous les astres leur paraissaient en deuil, tellement qu'ils furent plusieurs journées

(1) Suarez de Oper. sex dier. l. 4, c. 8. — (2) Orat. 38.

après leur bannissement, regrettant leur perte et ne recevant point de consolation et principalement Eve, dont le Paradis terrestre était la terre natale et le lieu d'origine, et qui dès lors se voyait comme exilée.

Oh! si ce fut une chose si douloureuse à Adam et Eve, d'être chassés du Paradis de la terre; ô mon âme! quelle peine de se voir à l'heure de la mort disgracié de son Dieu, rejeté comme un indigne et un immonde du Paradis céleste et de la béatitude éternelle, non pour être relégué en ce bas monde, et y jouir des fruits que la terre y produit, mais pour être enfermé éternellement dans les prisons ténébreuses de l'enfer? Hélas! quelle douleur pour les réprouvés de se voir au jugement dernier empêchés par les anges de se joindre aux élus, pour s'élever ensemble en la maison de Dieu! O Dieu, sauvez mon âme de ce désastre effroyable. Faites que je vive de telle sorte, que ma sortie de ce monde soit mon entrée glorieuse en votre Ciel et non pas une descente ignominieuse dans les abîmes des peines éternelles.

III. Considérez un troisième changement en Adam et Eve, après leur exil dans cette vallée de misères, qui fut un changement de cœur et de vie, par une parfaite conversion et pénitence de leur péché; car Dieu eut un soin particulier de leur salut, et il ne les châtia à autre dessein, par des peines temporelles, que pour les faire rentrer en eux-mêmes, et les porter par la souffrance à reconnaître leur péché et leur offense. Tellement qu'assistés de la grâce dont Dieu touchait leurs cœurs, et frappés du souvenir de leur bonheur passé, et du sentiment des misères présentes et de la mort à venir, ils se repentirent de tout leur cœur d'avoir offensé leur Créateur. Ils commencèrent leur pénitence, quand ils se cachèrent dans le Paradis terrestre, par la crainte qu'ils eurent de Dieu, et la continuèrent près de mille ans, formant des actes de contrition, offrant des sacrifices à Dieu pour l'apaiser, croyant et espérant aux mérites de Jésus-Christ qui devait venir, et endurant courageusement leur exil et les travaux de leur vie pour la rémission de leurs péchés; c'est pourquoi ils en reçurent le pardon, et leurs âmes sont aujourd'hui glorieuses dans le Ciel, ayant été délivrées par Jésus-Christ, avec les autres âmes des saints et des saintes, qui étaient sortis de ce monde en état de charité

avant la Passion. Ce qui est, dit saint Augustin (1), l'opinion de presque toute l'Eglise. Et avant lui, saint Irénée (2) donne un démenti à l'hérétique Tatien, qui le premier conteste le salut des premiers hommes, et dit que ceux qui en doutent se montrent hérétiques, apostats de la vérité, et avocats du serpent de la mort. Tel est aussi le sentiment de saint Anselme (3), qui dit que Dieu voulant tirer d'Adam et d'Eve tous ceux qu'il élèverait au Ciel, n'a pu les en exclure. Enfin, la plupart des Pères et des Docteurs de l'Église embrassent cette opinion. Après quoi ce serait du moins une témérité de révoquer leur pardon et leur salut en doute. Ajoutez que l'Ecriture sainte en donne deux témoignages, l'un en faveur d'Adam, l'autre en faveur d'Eve. *La Sagesse*, dit le Sage, *a sauvé et retiré de son péché, celui qui le premier fut formé de Dieu, le père de tout le monde* (Sag. 10). Et pour Eve, le lieu de la Genèse est assez exprès où Dieu parlant au serpent, dit : *Je mettrai l'inimitié entre toi et la femme* (Gen 3) ; et quoiqu'il tâchât de la supplanter par ses tentations, qu'elle lui écraserait la tête, pour donner à entendre que la première femme, Eve, fit pénitence, et porta tout le reste de sa vie une haine mortelle au démon, au péché, et à toutes ses mauvaises suggestions, se défiant toujours de lui, et se gardant bien de retomber en ses piéges (4). Enfin, c'est une tradition commune qu'Adam a été enseveli sur la montagne du Calvaire, et que pour ce sujet Jésus-Christ y a voulu être crucifié afin que son sang coulât sur le chef des hommes, et que le médecin fût élevé là, dit encore saint Augustin (5), où le malade était gisant, et que là où la superbe humaine était abaissée, s'inclinât la miséricorde divine, afin que l'on crût que ce sang précieux avait racheté la poussière du vieux pécheur, en l'arrosant du haut de la croix. C'est pourquoi, comme un prince grièvement offensé par un sujet, montre, qu'il est réconcilié avec lui, et le fait croire à tous, quand il lui donne des signes d'amitié particulière ; ainsi Jésus-Christ arrosant de son sang le tombeau d'Adam, et la cendre de son corps, pour marque de sa paix et de sa réconciliation, rend à tout le monde un grand témoignage de sa rédemption et de son salut.

(1) Epist. 99. — (2) L. 3. c. 39. — (3) Lib. 2. Cur Deus homo, c. 16. — (4) Hugo de S. Vict. in Genes. c. 7. — (5) Serm. 71. de Temp.

Je bénirai mon Dieu de la miséricorde dont il a usé envers les premiers-chefs et princes de la nature humaine ; car, *où a abondé le délit, la miséricorde a surabondé* (Rom. 5). Je vous remercie, mon Seigneur, de ce que vous avez répandu votre sang pour les pécheurs, et délivré du péché les deux premières âmes humaines dès le commencement du monde. Oh ! je vous félicite de ce que vous avez retrouvé votre brebis égarée, et votre drachme perdue, de ce que vous pardonnez à votre créature, afin qu'elle vous loue sans cesse. O bénie soit votre bonté à l'égard des hommes, que vous invitez à la pénitence ! O Seigneur, donnez-moi aussi la vertu de me reconnaître dans les misères et les afflictions de cette vie laborieuse ; donnez-moi des soupirs, des sanglots et des larmes, donnez-moi les actes d'une fervente contrition et d'une entière satisfaction, afin qu'ayant perdu le chemin de l'innocence, je le retrouve par celui de la pénitence, et que je fasse si bon usage des travaux de cette vie, qu'ils me servent de satisfaction, afin que je puisse entrer pur et net en votre Paradis céleste, où je louerai éternellement votre miséricorde ; car ici-bas, laissé demi-mort par les plaies du péché, je ne vous puis louer qu'à demi ; mais quand je serai entièrement vivant, j'éclaterai tout entier en vos louanges, *et tous mes os diront : Seigneur, qui est-ce qui est semblable à vous* (Ps. 34) (1) ?

(1) D. Bernard, serm. in festo. D. Martini.

VINGT-TROISIÈME MÉDITATION.

L'ÉTAT INTÉRIEUR D'ADAM EST AUTRE APRÈS LE PÉCHÉ QU'IL N'ÉTAIT DURANT SON INNOCENCE.

I. Considérez que durant son innocence Adam était exempt du poids si lourd de la concupiscence, et qu'après son péché, lui avec toute sa postérité en est comme accablé et tourmenté en mille manières. Cette concupiscence n'est autre chose que certaines inclinations fortes et pressantes que l'homme ressent pour les biens de ce monde, y cherchant sa propre satisfaction, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, ainsi qu'en parle le Sage : *Une grande occupation est créée à tous les hommes et une lourde charge est sur eux, depuis le jour de leur sortie du sein de leur mère, jusqu'au jour où ils seront ensevelis* (Eccl. 40). Les principales sources de cette concupiscence sont celles que saint Jean déclare régner dans les amateurs du monde, lorsqu'il dit : *Tout ce qui est au monde, est, ou concupiscence de la chair* (I. Jean, 2), c'est-à-dire appétit et désir des plaisirs de la chair dans le boire, le manger, le toucher, le vêtir et autres choses qui flattent le corps ; *ou concupiscence des yeux*, c'est-à-dire désir de savoir, d'entendre, d'écouter, d'expérimenter plusieurs choses superflues par une curiosité insatiable ; *ou orgueil de la vie*, par lequel il entend le désir de paraître, d'être loué et estimé grandement. Comme l'âme d'Adam au Paradis terrestre était unie à Dieu par une excellente charité, Dieu était tout son bien et le terme de tous ses désirs, dans lequel seul, elle trouvait de quoi remplir sa capacité. Entre autres choses, il y avait trois biens. Le premier était le plaisir et le contentement ; car elle y goûtait une douceur et une tranquillité très-grande, étant comme en un festin perpétuel, se voyant bien avec Dieu, et unie à lui par amour. Le second bien était la science et la connaissance que Dieu lui communiquait sans cesse par l'infusion de ses lu-

mières. Le troisième bien était l'honneur et la gloire ; car l'homme chéri de Dieu, établi le prince du monde, qui lui était soumis, se voyait merveilleusement exalté. Or, comme l'union qu'il avait avec Dieu était la cause de ces avantages, cette union d'amitié venant à se rompre par le péché, l'homme est tombé de l'état d'innocence dans l'état de corruption, et il s'est vu frustré de ses biens, et en leur place il eut trois vides ou trois pauvretés et indigences, qu'il désira de remplir de biens créés pour suppléer aux biens divins et incréés, dont il n'avait plus la jouissance. Et comme les biens créés et périssables de ce monde ne peuvent remplir toute la place des biens divins, de là vient l'insatiabilité des désirs de l'homme et de ses concupiscences. Vous diriez un gouffre et un abîme que Dieu remplissait auparavant, et que les biens de ce monde ne peuvent maintenant remplir. C'est pourquoi, à moins que l'homme ne soit bien rempli de Dieu et de son esprit, il sent des inclinations constantes pour les plaisirs corporels, afin de remplir le vide des plaisirs célestes et spirituels qu'il n'a plus. Il est curieux de savoir pour remplir le vide de la science. Il est ambitieux outre mesure, pour se compenser par de vains honneurs de la perte qu'il a faite du véritable honneur, et comme les possessions et les richesses aident beaucoup à satisfaire ses désirs, il en est éperdument cupide et avare. Tel fut Adam après le péché, tels sont tous ses enfants engendrés par lui avec le péché originel. De là naissent les travaux de cette vie misérable, de là les dissensions, de là une infinité de misères sur toute la nature humaine, ce qui fait que la plupart vivent comme des damnés, sans aucun repos, mais dans des peines et des agitations perpétuelles qui naissent de la concupiscence.

Déplorez la source de tous les malheurs de cette vie. Apprenez à vous connaître vous-même, voyant d'où proviennent les concupiscences qui vous tyrannisent sans cesse. Et puisque ce désastre provient de la rupture et de la désunion de l'âme avec son Dieu, qui remplissait abondamment tous ses désirs légitimes, recourez à Dieu comme à votre seul bien suffisant, sachant que jamais vous ne recevrez de satiété dans la possession des biens de ce monde. Votre cœur a de trop grands vides et de trop grandes capacités pour être rempli par les êtres créés qui ne sont que des néants ; comme un grain de sable ne peut remplir

tout le monde, aussi tout le monde ne peut remplir votre cœur, qui est capable de contenir Dieu. O mon âme, n'espère donc jamais un vrai contentement dans la jouissance des biens créés!

II. Considérez que, par suite des concupiscences qui sont en l'homme après le péché, il a besoin pour se remettre bien avec Dieu d'une grâce plus forte, que durant l'état de son innocence. En effet, pendant l'état d'innocence, l'âme étant enrichie de la grâce sanctifiante et des vertus surnaturelles et infuses, de la charité, de la prudence, de la justice, de la force, de la tempérance, pour se porter au bien, elle n'avait besoin que de le connaître; car d'abord elle se portait à l'aimer, y étant inclinée par ses bonnes habitudes infuses, et n'en étant point empêchée par la concupiscence, au lieu que dans l'état de corruption il en va autrement; car l'âme y est destituée de la grâce sanctifiante et des vertus surnaturelles; et quoiqu'elles lui soient données, accablée néanmoins par sa concupiscence, qui arrête le commencement ou le progrès de tout bien, elle a besoin non-seulement de connaître le bien, mais aussi d'être excitée dans sa volonté, pour s'y porter malgré la concupiscence qui la tire au parti contraire. De là vient la différence si peu connue de la grâce qui était nécessaire à l'homme durant l'état d'innocence, et de la grâce qui lui est nécessaire après le passage de cet état à celui de la corruption; car, durant l'état d'innocence, il n'avait besoin que de la grâce, appelée grâce d'illumination, par laquelle Dieu lui faisait connaître le bien, ce qui lui suffisait pour s'y porter, ainsi qu'aux anges, qui ne sont point éloignés du bien par la concupiscence; mais après le péché, il a besoin de la grâce d'illumination, qui éclaire son entendement, et d'excitation, qui ébranle sa volonté, l'incline au bien et l'y fortifie, tant pour suppléer à la vigueur et à l'activité des vertus infuses, que pour contrebalancer les efforts de la concupiscence. Et cette grâce d'illumination et d'excitation tout ensemble, est celle qui est appelée la grâce médicinale de Jésus-Christ, grâce insuffisante, qui lui sert de remède contre les plaies de sa concupiscence. Cette grâce est donnée à Adam après sa chute et à tous ceux de sa postérité quand ils sont en âge de raison, et Dieu la donnait d'avance aux hommes, en vertu de la Passion de Jésus-Christ, qui était encore à venir, et qui la devait mériter. Et non-seulement Adam reçut cette grâce après le pé-

ché, mais aussi avant le péché, quoique absolument elle ne lui fût point nécessaire. Mais Dieu riche en bonté donne souvent plus de grâces aux hommes qu'il ne leur en faut, donnant abondamment sans reproche. C'est ce que dit saint Augustin (1), avançant que jamais la volonté d'Adam ne se fût complue en elle-même, ni obscurcie, ni refroidie, au point de suivre la voix du serpent, et de préférer la volonté de la femme au commandement de Dieu, si elle fût demeurée ferme en l'amour du bien suprême et immuable, par lequel elle était illuminée pour voir, et embrasée pour aimer.

Je reconnaîtrai la suavité de la providence surnaturelle de Dieu, qui donne si promptement secours à l'homme perdu, et qui sait si bien et veut si bénignement proportionner les aides et les secours de sa grâce aux besoins et aux nécessités des hommes mortels qu'il n'abandonne jamais, nonobstant leur malice et leur ingratitude. O Dieu éternel, qui ne se confiera en vous dans ses plus grandes nécessités? Qui pourra se désespérer encore pour la multitude de ses misères, puisqu'à proportion qu'elles sont grandes et nombreuses, vous augmentez l'assistance de vos grâces excitantes, qui servent de puissant remède à toutes nos plaies et langueurs mortelles? Je reconnaîtrai pareillement quelle est la grâce médicinale de Jésus-Christ qui m'est nécessaire; c'est une grâce qui éclaire mon entendement, et excite au bien ma volonté. Donnez-la moi, Seigneur, en abondance, dissipez les ténèbres de mon esprit, et fortifiez la faiblesse de ma volonté, afin qu'en connaissant le bien, je le désire, je le poursuive et l'acquière.

III. Considérez encore que durant l'état d'innocence Adam n'avait aucun sujet d'appréhender la mort; car Dieu l'avait formé immortel par le moyen de l'arbre de vie, et aussi par une providence spéciale, par laquelle il eût empêché tous les accidents extérieurs qui eussent pu préjudicier à sa vie; mais après le péché, ayant entendu l'arrêt de mort prononcé par Dieu même, et en ayant vu et expérimenté l'exécution en quelque partie, il s'assure bien qu'il aura son effet entier : et quoiqu'il se sente plein de force, d'agilité et de santé corporelle, il se tient assuré de mourir, et redoute la mort, qui doit faire d'é-

(1) D. Civ. liv. 14. c. 13,

tranges changements en sa personne. Principalement il la redoute, parce qu'il sait bien que son âme, quoique sans péché au sortir du corps, ne doit pas prendre son vol au Ciel pour y contempler Dieu, mais descendre dans les limbes, en un lieu d'obscurité, pour attendre que le Fils de Dieu, fait homme dans la plénitude des temps, ait satisfait sur la croix pour son péché. Ces pensées dominent son esprit, principalement depuis qu'il a vu son bien-aimé fils Abel tué cruellement par son autre fils Caïn (Gen. 4). L'expérience qu'il a de la puanteur et de la pourriture que cause la mort, jette son âme dans de plus grandes frayeurs encore. Tel est Adam, tels sont ses enfants, ils appréhendent la mort; car les âmes des méchants ne pouvaient attendre que l'enfer, et les âmes des plus justes ne pouvaient espérer le Paradis si tôt. En effet, ces âmes étant purifiées ou par les satisfactions de cette vie présente, ou par les peines du purgatoire, ne montaient pas droit au Ciel, comme font sous la loi de grâce les âmes saintes; mais elles étaient reçues en un lieu profond de la terre, appelé les limbes, où elles attendaient que le Fils de Dieu incarné, Jésus-Christ, eût payé le prix de leur rédemption, et leur eût ouvert le Ciel par son Ascension glorieuse. En ce lieu donc fut reçue l'âme de l'innocent Abel, après qu'il eût été tué par son frère, l'âme d'Enos, qui le premier ajouta plusieurs saintes cérémonies aux sacrifices et aux œuvres du service divin, comme aussi l'âme d'Henoc, recommandable pour avoir toujours vécu dans l'exercice de la présence de Dieu, et avoir écrit le premier livre saint et spirituel, duquel il soit parlé dans le monde (Epit. Cath. Jud.), quoique selon quelques-uns il vive encore et n'ait pas goûté la mort, ce que nous ne voulons pas ici contredire. Or, de là il arrivait que la mort était toujours triste et lamentable pour les justes mêmes, avant le mystère de la Rédemption; car quel contentement pouvaient-ils avoir dans la mort, laquelle ne les mettait qu'en un lieu de ténèbres et de captivité? C'est pourquoi ils mouraient avec tristesse et gémissement. Témoin le roi Ezéchias, qui recevant la nouvelle de sa mort, se tourna du côté de la muraille, pleurant, gémissant et disant : *Au milieu de mes jours, j'irai aux portes de l'enfer* (Isa. 38). C'est pourquoi il ne se faisait point de fête le jour de leur mort, et on n'avait point coutume de les invoquer solennellement, au lieu qu'après Jésus-Christ, les âmes

des justes, si elles sont purifiées de leurs péchés, vont droit au Ciel pour jouir, dès l'heure même, des délices du Paradis, et régner avec lui. C'est pourquoi la mort leur est joyeuse et agréable.

Reconnaissez donc l'obligation que vous avez à Dieu, de ce qu'il vous a fait naître au temps de la loi de grâce, non au temps de la loi de la nature ou de la loi écrite; car vous êtes nés en un temps, dans lequel vous pourrez, si vous vivez bien, arriver incontinent après votre mort à la béatitude et à la contemplation de l'essence divine et de toutes les merveilles de la cité céleste. Vous pourriez dire, en présence de la mort, ce que disait saint Paul : *Je désire être délivré pour être avec Jésus-Christ* (Philip. 1). O quel bonheur de voir alors s'ouvrir la porte de la Jérusalem céleste, et d'y pouvoir entrer sans délai! Oh! donc consolons-nous à l'approche d'une mort qui nous approche de tant de biens.

VINGT-QUATRIÈME MÉDITATION.

DE LA CAPTIVITÉ DES ENFANTS D'ADAM, APRÈS LE PÉCHÉ.

I. Considérez qu'après le péché d'Adam, lui et tous ses enfants (excepté Jésus-Christ et la sainte Vierge) tombèrent sous la domination du diable. Saint Paul insinue cette vérité, lorsqu'il dit que quelques-uns *sortent des lacets du diable, dont ils sont captifs selon sa volonté* (II. Tim. 2). La raison en est, qu'être captif c'est n'être plus à soi, n'être plus le maître de ses biens et de soi-même, n'agir plus à sa volonté et à sa discrétion, mais être contraint d'agir et d'opérer selon la volonté de quelque étranger et maître barbare; car ainsi sont les hommes, qui de libres deviennent serfs et esclaves. Libres, ils disposaient de leurs personnes et de leurs actions, ils jouissaient de leurs biens, ils possédaient leurs richesses, ils ne souffraient pas en ces choses de contrainte et de violence ; ainsi il en était d'Adam et

d'Ève, et il en eût été de même de leurs enfants dans l'état d'innocence. Sous le domaine de Dieu seul, ils disposaient de leurs actions, ils jouissaient des biens de sa magnificence libérale, rien ne les contraignait, ils avaient tout ce qu'honnêtement ils pouvaient souhaiter, c'est pourquoi ils étaient en une noble liberté. Mais après le péché, ils ne sont plus à eux, ils ne disposent plus de leurs biens et de leur temps, le diable en prend possession, et ils vivent selon son désir et sa discrétion, dans l'état du péché, privés de la grâce et de l'amour de Dieu, et des droits à l'héritage de leur Père céleste, ne pouvant plus faire que des actions viles et basses, selon le désir du maître barbare auquel ils appartiennent. Il est vrai qu'il y a une différence entre la captivité ordinaire à laquelle sont réduits les hommes qui sont les esclaves des autres, et la captivité à laquelle sont assujettis Adam et ses enfants par le péché, parce que celle-là se fait par force ou par contrainte, et les hommes n'y entrent qu'en résistant et par une force majeure, mais celle-ci s'est faite de plein gré et librement. Le diable n'a fait qu'allécher et inviter les hommes par promesse, leur disant : *Vous ne mourrez pas; vous serez comme des dieux* (Gen. 3), et Adam a consenti et en lui tous ses enfants. Ainsi l'homme est la cause de sa captivité, et il est captif par son péché et par sa faute, ce qui le rend plus misérable, parce qu'il est la cause de son désastre.

Déplorons donc d'autant plus cette captivité, qu'elle est causée par le péché de notre père. Hélas! quel changement! nous étions à Dieu et dans la liberté de ses enfants, et nous passons par le péché à la sujétion de Satan. Notre père, Adam, était heureux au Paradis terrestre, exempt de servitude, de misère, de toute faute et de toute peine; il était dans la jouissance de la paix et de la tranquillité, immortel et sans corruption, et sûr de passer de la terre au Ciel, à la vie bienheureuse du Paradis, et avec lui nous avions les mêmes priviléges : et maintenant notre père Adam est ruiné et perdu, et nous avons tout perdu avec lui, devenus esclaves de Satan, auquel Dieu nous a abandonnés par sa justice. O captivité malheureuse! O maudit soit le péché!..

II. Considérez les lieux dans lesquels l'homme est détenu captif après le péché d'Adam, et qui lui servent de prison, où il est obligé de demeurer. Ces lieux se peuvent considérer en cette vie

présente ou en l'autre vie à venir. En cette vie présente, le corps était immortel et enrichi de précieuses qualités, il servait à l'âme de palais magnifique et superbe, où elle régnait comme une puissante reine; et après le péché, le corps est devenu pesant, languissant, et tendant à la mort et à la pourriture, il n'est plus que comme une prison obscure où l'âme gémit et souffre, témoin saint Paul, qui disait : *Malheureux homme que je suis, qui me délivrera du corps de cette mort* (Rom. 7)? Ce monde paréillement, cette vallée terrestre, qui est un lieu de corruption et la demeure des bêtes déraisonnables, sert de prison à l'homme, qui a perdu misérablement le jardin délicieux où Dieu l'avait placé, comme dans l'antichambre du Paradis céleste. L'homme est dans ce monde plein de misère, comme dans une prison horrible, où il demeure assujetti à la puissance de son ennemi. Après l'état de cette vie, l'homme rencontre quatre sortes de prisons : les limbes des Pères, le purgatoire; les limbes des enfants, et l'enfer des damnés; car ou l'âme est en grâce, ou sans la grâce : si elle est en grâce, elle trouve les limbes des Pères, ou le purgatoire, pour expier ses fautes vénielles et le reste de ses peines, qui peuvent compatir avec la grâce. Si elle est hors de grâce, ou elle est dans le seul péché originel, et elle a pour prison les limbes des enfants, ou elle a aussi des péchés mortels propres et personnels, et elle a pour prison l'enfer des damnés, où elle brûle sans fin, en punition du péché. Ainsi le péché d'Adam a été si désagréable à Dieu, que pour le punir, il abandonne longtemps presque toute sa postérité à la tyrannie de Satan, auquel il donne une grande puissance pour affliger les hommes comme de misérables esclaves. Ainsi est-il ordinaire que le vaincu soit le serf et l'esclave du vainqueur, et soit détenu dans ses prisons. Et puisque l'homme par le péché, a préféré la sujétion du diable au commandement de son Dieu, il était équitable qu'il fût assujetti à son domaine, et qu'après tout il n'eût pas meilleure fortune que celui dont il était le captif et l'esclave.

O péché! que tu es détestable, puisque tu allumes de telle sorte la colère de Dieu, qu'il délaisse sa créature à la merci de ses cruels adversaires! Car c'est comme si un roi courroucé contre les peuples d'une province les laissait ravager, piller, brûler et faire prisonniers par leurs ennemis; ou bien s'il permettait aux brigands et aux voleurs de les tourmenter et de les faire captifs,

et si après tout cela il punissait du même supplice de la mort, et les voleurs et ceux qui les auraient servis; car ainsi seront punis plusieurs hommes du même feu et du même enfer que les diables damnés qu'ils auront servis. O justice de Dieu! ô colère! ô indignation très-redoutable! Oh! qui vous pourra apaiser!...

III. Considérez les liens avec lesquels Adam et ses enfants sont détenus captifs après le péché. Ces liens sont les nécessités auxquelles est soumis tout le genre humain après le péché. Telles sont les misères de la vie présente, qui nous empêchent de vivre selon notre désir; la pauvreté, les persécutions, les maladies, la vieillesse, la nécessité de mourir, qui sont tous des liens visibles; en sorte même que les païens qui n'ont pas de foi, les reconnaissent aisément, et voient bien que la nature humaine est de tout point misérable. Telles sont les concupiscences qui nous tiennent volontairement captifs en la servitude du diable, et nous obligent à ne vivre que selon sa volonté perverse, contraire aux lois de notre Dieu et Seigneur souverain, réfractaires à ses ordonnances, et ses ennemis perpétuels. Tels sont encore les péchés qui, même après l'acte passé, tiennent l'âme dans l'inimitié de Dieu, sujette à la damnation, souillée du crime, et à la merci du bourreau des enfers. Telles sont enfin les nécessités et l'impuissance qui accompagnent l'âme après le péché; car, dans l'état où Adam l'a laissée sans Rédempteur et sans grâce, son entendement est aveuglé par le péché, et ne connaît pas la voie de son salut. Elle est dans l'erreur et l'ignorance de toute science salutaire; *car l'erreur et les ténèbres sont créées avec les pécheurs* (Eccl. 11). Dans cet état, elle ne croit pas au jugement, elle ne voit pas que la vie de la chair et du monde est abomination devant Dieu. Sa volonté pareillement ne peut se porter à l'affection et à la poursuite d'aucun bien véritable pour s'avancer au Ciel; elle n'aime que des biens inutiles ou qui lui sont nuisibles, et auxquels elle a de fortes attaches jusqu'à la mort. Son appétit sensible est devenu brutal, et au lieu d'être soumis à la partie supérieure, il prend souvent l'essor contre son gré. Ce désordre fait qu'entre les hommes il y en a qui ont la fierté des tigres et des lions, et d'autres la gourmandise des pourceaux, ou la saleté et l'impudence des chiens. La fantaisie ou l'imagination, qui est la directrice de cet appétit, est assujettie à des extravagances innombrables; vous diriez une écervelée qui

se forme à chaque moment des chimères qui étonneraient tout le monde, si l'on en avait connaissance. L'homme sage s'étonne souvent de tant de bizarreries qui lui remplissent le cerveau, particulièrement dans les songes de la nuit, où est son plus grand désordre. Les sens, qui étaient donnés à l'homme pour s'élever aux merveilles invisibles du souverain Créateur, sont devenus les fenêtres de la mort et les portes de l'erreur, du mensonge et de tout péché. Comme ils se laissent aisément séduire par de fausses illusions, ils servent à tromper l'esprit, et gagnent ensuite la volonté à laquelle ils inspirent des complaisances pour des objets qui ne méritent que du mépris et de l'aversion. Tout le corps est accablé de chaînes, d'infirmités et de misères continuelles qui sont augmentées par les excès de la bouche. Il n'y a membre qui ne soit condamné à quelque maladie et douleur particulière. Il n'y a aussi moment qui ne soit poursuivi de la mort, et qui n'en puisse être saisi. Enfin, après la fin de cette courte vie, les effets de cette captivité dureront dans les prédestinés jusqu'à la résurrection générale, et dans les réprouvés ils n'auront jamais de fin.

Que fera donc l'homme captif, que fera le misérable genre humain, que fera la postérité d'Adam, chargée de tant de liens, et voyant tant de prisons qui lui sont apprêtées, sinon de soupirer après la grâce de son libérateur Jésus-Christ, que la miséricorde de Dieu lui donne pour la mettre en liberté? O enfants d'Adam, aspirez après votre libérateur Jésus-Christ, sans la grâce de qui vous ne pouvez sortir de l'esclavage de votre cruel adversaire! O Jésus! l'espérance du monde perdu et désolé! tirez-nous des fers et des liens de Satan, pour nous transporter au royaume de votre charité. Tirez-nous par les traits de vos grâces efficaces et par les saintes affections et sacrés désirs des choses célestes. Vous l'avez ainsi promis par le Prophète : *Je les attirerai avec les liens d'Adam, avec les liens de charité* (Osée, 11). Vous l'avez dit en votre Evangile, dont la vérité ne peut manquer : *Si je suis exalté de la terre, j'attirerai tout à moi* (Jean, 12). Oh! rompez donc nos liens et retirez-nous de la captivité! *Tirez-moi après vous, et nous courrons à l'odeur de vos parfums* (Cant. 1). O Père suprême et adorable, sans qui personne ne peut aller à Jésus-Christ, s'il n'est attiré par vous, regardez-nous en cette vallée de misère, enfants désolés d'Eve, et que nous puissions

enfin vous rendre grâces de notre délivrance et, chanter avec allégresse : *Vous avez rompu mes liens, je vous sacrifierai une hostie de louanges* (Ps. 115) !

VINGT-CINQUIÈME MÉDITATION.

JÉSUS-CHRIST EST L'ESPÉRANCE DES HOMMES APRÈS LE PÉCHÉ.

I. Considérez qu'Adam et Eve et tous les hommes leurs descendants étant devenus esclaves par le péché, et réduits à un état misérable, néanmoins tous ne connaissaient ni leur malheur, ni le remède qui les en pouvait délivrer. En sorte qu'ils étaient dans une misère profonde sans en connaître la cause, et sans penser au moyen d'en sortir, à moins que quelque lumière céleste ne leur fît connaître le désastre, et tout ensemble le libérateur qui les en pouvait affranchir. Pour l'intelligence de ce point, il est important de remarquer une notable différence entre Adam et tous les autres hommes descendant de lui; car Adam et Eve d'un côté, ayant été dans les délices du Paradis terrestre, et se voyant changer de fortune et dépouiller de tous les dons gratuits que la miséricorde divine leur avait prodigués, au Paradis d'Eden, dans l'état d'innocence, il leur a été aisé de reconnaître que leur misère, leur corruption et leur mortalité n'était point tant la condition de leur nature, que la peine de leur désobéissance et la punition de leur faute première. C'est pourquoi le texte sacré dit dans la Genèse, qu'après le péché, *leurs yeux furent ouverts, et ils virent leur nudité, et se couvrirent de feuilles de figuier*. Mais il en est autrement des hommes, leurs enfants : comme ils naissent dans les misères et dans l'état de corruption et de mortalité, ils ne se fussent jamais avisés que cet état malheureux provient du péché, dans lequel ils sont conçus et enfantés, ils n'eussent pu mettre dans leur esprit, que la race humaine est sujette à la colère de Dieu, exilée, et bannie du Paradis terrestre, dans la prison de

ce monde ; et ensuite ils n'eussent eu aucune pensée de s'en pouvoir délivrer, et de recourir à un libérateur, attribuant tout à la condition de leur nature. Ainsi il en est d'un homme et d'une femme, qui après avoir été dans les grandeurs et les contentements du monde, sont condamnés, pour quelque faute, à une prison perpétuelle, où ils viennent à avoir plusieurs enfants qu'ils nourrissent et y élèvent. Tous deux ils ressentent bien leur peine, et savent qu'elle est causée par leur péché; mais les enfants qui sont ainsi nés et nourris dans l'obscurité de la prison, ne voient pas leur malheur, et ne songent pas à s'en délivrer, si on ne les instruit que cet état n'est pas de leur propre condition, mais qu'il leur est arrivé par la faute de leurs parents, et qu'il faut avoir recours à un libérateur puissant et débonnaire pour en sortir. Ainsi il en est d'Adam et d'Eve, ils sentent bien leur malheur, mais les hommes descendus d'eux ne le connaissent pas, et ne s'avisent pas de recourir à un libérateur qui les en dégage par son pouvoir et sa bonté. Dès lors, sans la doctrine et la promesse de Dieu, qui offre un libérateur aux hommes, toute la consolation de la vie heureuse et immortelle demeurerait inconnue pour eux, à cause de la sentence prononcée contre Adam ; *Au jour où tu en mangeras, tu mourras* (Gen. 2).

Déplorez l'aveuglement des hommes qui, après le péché, ressemblent à un frénétique malade à la mort, et qui se rit de la mort, comme si ses affaires allaient le mieux du monde. Ils sont misérables après le péché, et par le péché ; et parce qu'ils se voient ainsi nés, comme si c'était la condition de leur nature, ils n'ont aucune pensée d'en sortir, et ne prennent aucun moyen de s'en affranchir ! O ténèbres ! ô aveuglement ! ô ignorance déplorable ! Tel est l'état d'une âme après le péché mortel, qui rit dans sa misère, et ne s'occupe pas des moyens de s'en délivrer. O Seigneur ! délivrez-moi de cet aveuglement ! Si je suis misérable, que j'en connaisse la cause, et que j'en cherche le remède.

II. Considérez que Dieu, par sa bonté et sa miséricorde, ne laisse pas longtemps croupir les enfants d'Adam dans leur aveuglement, sans leur insinuer la cause de leur infortune, et le libérateur qui les en pourrait délivrer ; car apparaissant incontinent après le péché, et appelant par son nom Adam, qui

comme un criminel et un fugitif s'était caché dans les lieux les plus obscurs du Paradis terrestre, et Adam lui ayant répondu, qu'ayant entendu sa voix, il en avait tremblé d'appréhension, parce qu'il était nu, Dieu lui dit : *Hé! qui t'a fait voir que tu étais nu, sinon parce que tu as mangé du fruit que je t'avais défendu* (Gen. 3)? Dieu lui faisant connaître par ce propos, que la cause de sa nudité, et de toute sa pauvreté, était le péché. Pareillement, ne voulant pas renfermer longtemps sa miséricorde dans sa colère, il insinua dès l'heure même le Rédempteur du monde, Jésus-Christ; et menaça le démon, auteur de leurs misères, de donner un libérateur au monde, qui briserait toute sa force, et réduirait sa puissance et son royaume à néant; car ne voulant pas parler de ce mystère à Adam et à Eve directement, comme ne méritant pas cette faveur signalée, il en fit l'ouverture en leur présence, menaçant ainsi le serpent : *Je mettrai l'inimitié entre toi et la femme, entre ta semence et la sienne, et elle brisera ta tête;* ou, comme porte une autre version : *Et sa semence te brisera le chef*, entendant par cette semence et ce fruit de la femme, Jésus-Christ, le Rédempteur du monde, qui devait réduire au néant le domaine du démon. Dieu ne se contenta pas d'insinuer dès lors le libérateur de toute misère aux premiers hommes perdus; mais il en parla de temps en temps, de siècle en siècle, aux plus saints de la terre, à Abraham, à Isaac, à Moïse, à David et Isaïe, et autres prophètes, et inspira aux hommes de lui offrir des sacrifices qui fussent la figure du sacrifice de la croix, par lequel sa colère devait être apaisée. Si bien que Jésus-Christ, dès le commencement du monde, jusqu'à la plénitude des temps, où il doit naître de la Vierge bénie entre les femmes, est révélé, est connu, est aimé, est désiré et attendu comme le libérateur des misères humaines, et comme le véritable Rédempteur du péché. C'est ce Messie tant désiré, tant attendu des anciens patriarches et de tout le peuple juif, en qui seul il y a salut et sécurité.

Admirez ici la bonté et la miséricorde de Dieu, qui ne diffère point l'appareil après la blessure, et qui illumine les hommes dès le commencement du monde, pour leur faire connaître leur état. O mon Dieu! ma lumière admirable! vous ne tenez pas renfermée en vous-même votre lumière; mais comme un soleil, vous l'épanchez de toutes parts. Incontinent après le péché, vous visi-

tez les hommes par vous-même, pour leur faire connaître leur état et leurs besoins; vous continuez ensuite à les éclairer par les enseignements de la loi de nature et de la loi écrite, et par toutes les figures de l'Ancien-Testament, jusqu'à ce qu'enfin vous envoyiez votre Fils au monde en personne, pour nous instruire de sa propre bouche de tout ce qui nous concerne. Seigneur, donnez-moi la grâce de le connaître pour mon véritable Rédempteur.

III. Considérez qu'après ces promesses réitérées aux enfants d'Adam, le plus grand et le plus pieux exercice des saints et des saintes qui ont précédé le temps de l'Incarnation, dans l'espace de quatre mille ans, a été la foi, l'espérance et la charité de Jésus-Christ, le Réparateur d'Adam et le restaurateur de sa perte et de sa ruine. Bien que Jésus-Christ ne soit pas encore au monde, et que le Fils de Dieu ne soit pas encore allié à la nature humaine; toutéfois, parce que Dieu a révélé ce mystère et l'a promis, ils le croient fermement, et le principe de leur sanctification est d'en avoir la foi très-ferme. Ils espèrent aussi en lui et croient que ce sera lui qui les délivrera de leurs misères. Ils exercent leur foi à son égard, l'aiment d'une sincère affection, et le désirent ardemment et continuellement, soupirant sans cesse après son arrivée. Toutes leurs prières sont pour ce sujet important. Ils tressaillent de joie et de sainte allégresse en cette divine pensée, les Écritures saintes ne nous marquent rien plus fréquemment que cette foi, que cette espérance et que ces ardentes affections pour Jésus-Christ, qui devait vivifier ce qu'Adam avait fait mourir; qui devait illuminer ce qu'il avait aveuglé, délivrer ce qu'il avait fait esclave, et rendre heureux ce qu'il avait rendu misérable. C'est en cette intelligence de l'Écriture qu'est l'esprit qui vivifie, c'est à quoi il faut regarder en la lisant, sans s'arrêter à l'écorce de la lettre, et pénétrer jusqu'à ce qu'on y voie et qu'on y découvre les mystères de Jésus-Christ. De là viennent ces élans de David : *Prenez-moi, selon votre parole, et je vivrai, et que je ne sois pas confondu en mon attente* (Ps. 118). Il parle au nom de la nature humaine, qui désire devenir l'épouse du Fils de Dieu, et être unie personnellement avec lui par l'Incarnation. Après quoi elle ne peut plus attendre que tout bonheur et toute félicité.

Unissez-vous à ces âmes saintes dans leur dévotion à Jésus-

Christ avant sa naissance. Et si avant qu'il soit au monde, il est tant aimé, tant désiré, tant souhaité et tant attendu, s'il est l'unique objet de toutes les âmes saintes; quel désordre sera-ce, si après sa venue, après les œuvres qu'il a faites si merveilleuses, et après les douleurs de sa mort acceptées et souffertes pour notre amour, nous demeurons sans affection pour lui! O Jésus! si vous avez été tant chéri et aimé avant que de naître et de nous sauver, combien plus le devez-vous être après être né, et vous être rendu si aimable? si la seule promesse de votre arrivée a eu tant de force, que ne doit pas faire l'accomplissement? Si, devant venir au monde dans un état de souffrance et de mortalité, vous attirez tous les cœurs des saints après vous; combien est-il plus raisonnable qu'y devant venir par un second avènement dans un état glorieux et immortel, nous nous donnions à croire, à espérer et à nous enflammer de charité après vous? O très-puissant Rédempteur du monde, dominez sur toutes les âmes du monde! O ma très-pure lumière! que ne puis-je soumettre au joug de votre amour tous les enfants d'Adam. Oh! il est convenable, très-aimable Réparateur de ma vie! que vous soyez dans la gloire, et que vous régniez sur toutes les affections des hommes rachetés par vous; oh! vivez donc, toujours attendu, toujours glorieux et toujours exalté et très-heureux!

VINGT-SIXIÈME MÉDITATION.

DU GOUVERNEMENT DU MONDE.

—

I. Considérez que non-seulement Dieu est le Créateur de tout ce monde, mais qu'il en est le Gouverneur. Le Sage reconnaît cette vérité, quand il adresse à Dieu ces paroles : *Vous, Père, vous gouvernez tout par votre providence* (Sag. 14). Et la raison le démontre assez, puisque ce monde s'est conservé et maintenu depuis plusieurs siècles, et qu'il y a de l'ordre entre toutes ses parties. Ce qui fait dire que comme une maison bien ordonnée

rend témoignage de la sollicitude d'un bon père de famille qui en a la conduite; ainsi le bon ordre de ce monde rend témoignage du soin de son gouverneur; et puisque Dieu a eu la bonté de le créer, et qu'une grande bonté doit conduire à la perfection ce qu'elle a produit et mis au jour, il appartient à la bonté de Dieu, qui est la plus grande de toutes les bontés, de conduire ses œuvres à leur perfection. Or, dit excellemment le Docteur angélique, la perfection de chaque chose consiste dans la possession de sa fin : dès lors il appartient à la bonté de Dieu, que comme elle a donné l'être aux créatures de l'univers, elle les conduise aussi à leur fin, qui est proprement ce qu'on appelle gouverner, car le gouvernement n'est autre chose que la direction de ce qui est conduit au bien, qui est la fin pour laquelle chaque chose subsiste. Il est vrai pourtant que, comme Dieu est le grand bien pour lequel sont toutes choses, il ne paraît pas d'abord comment toutes choses peuvent parvenir à cette fin; car, excepté les prédestinés, qui possèdent Dieu en le voyant clairement, tout le reste semblerait exclu de cette fin. Toutefois, comme l'explique le même Docteur, toujours relevé en ses conceptions, quelque chose peut être la fin d'une autre ou comme possédé et acquis par elle, ou comme représenté en ses perfections par elle, ainsi qu'Hercule, dit-il, est la fin d'un tableau que fait le peintre pour le représenter; d'où il faut considérer que si Dieu est la fin des prédestinés, comme étant leur bien acquis et possédé par eux, il est la fin des autres créatures, comme étant représenté par elles dans ses perfections; car tout ce qui n'est point capable d'acquérir et de posséder Dieu comme sa fin et son bien souverain, est capable de le représenter en quelque trait de ses perfections; ainsi que les réprouvés représentent sa justice, et les autres créatures sans raison ou sentiment représentent diversement sa puissance, sa sagesse, sa bonté, son éternité, ou quelque autre de ses attributs, qui est la fin pour laquelle elles sont, à laquelle elles ne manquent point de parvenir. Tant il est vrai que Dieu gouverne tout en dirigeant toutes choses à leur fin, quoique diversement, la fin universelle de cet univers n'étant autre en la première intention de Dieu que la manifestation et l'éclat de ses perfections. Que si l'on oppose ces paroles de saint Paul : *Dieu a-t-il soin des bœufs* (I. Cor. 9)*?* pour dire que les choses basses et viles ne sont point de son gouver-

nement, à cela l'on replique que nulle chose si basse et si méprisable qu'elle paraisse, n'est exempte du gouvernement de Dieu; mais son art de gouverner est différent selon la variété des êtres. En effet, quelques créatures agissent par elles-mêmes comme ayant le domaine de leurs actions, tels que les anges et les hommes, qui sont gouvernés de Dieu d'une façon plus spéciale, non-seulement en tant qu'il opère intérieurement en eux par ses grâces; mais aussi en tant qu'ils sont portés au bien, par ses préceptes, ses défenses, et par les récompenses qu'il propose, ou les supplices dont il menace. Or Dieu ne gouverne pas de cette façon les animaux déraisonnables, et c'est seulement ce qu'a prétendu saint Paul. Si bien que rien n'empêche le gouvernement universel de Dieu.

Je me confierai en cette vérité. Oh! quel bonheur pour tout cet univers d'être gouverné par cette même bonté, qui a premiérement tout créé, et qui ne veut pas laisser son ouvrage imparfait, mais l'amener et le conduire à sa fin. Et puisque ce gouvernement est plus spécial à l'égard des créatures raisonnables qui agissent par liberté et par leur propre détermination, quelle consolation ne dois-je point ressentir d'être sous une si puissante, si sage et si bonne direction? Si donc je suis accablé de calamités, d'infortunes, de maladies, de périls et de dangers qui environnent les mortels durant cette vie, je me souviendrai de cette vérité : Dieu me gouverne : *Votre providence, ô Père, gouverne* (Sag. 14). Je n'ai qu'à suivre vos ordres et vos lois, et tout ira à bonne fin sous un tel conducteur : ou bien je dirai comme David : *Le Seigneur me régit et rien ne me manquera* (Ps. 22).

II. Considérez que l'effet du gouvernement de Dieu est la conservation de toutes choses, selon que leur état le requiert, si bien que Dieu n'a pas seulement le titre de créateur et gouverneur du monde, mais aussi de conservateur. Les effets plus universels du gouvernement de Dieu, dit saint Thomas (1), sont la conservation des choses dans le bien et leur direction au bien. Il les conserve dans le bien et les y porte. Il ajoute que Dieu conserve les êtres en deux manières, directement, et indirectement. Il les conserve directement, continuant incessamment

(1) Quæst. 103, art. 5.

à leur donner à tout moment le même être qu'il leur a donné dans la création, lequel être est toujours dépendant de lui; en telle sorte qu'il retournerait à son premier néant sans cette continuation d'influence et de création perpétuelle. En second lieu, Dieu conserve l'univers indirectement, empêchant les causes qui le pourraient ruiner et altérer; ainsi qu'une ville se conserve par un secours qui en éloigne les ennemis, ou que la chair se conserve par le sel qui en empêche la corruption. C'est en ces deux manières différentes que Dieu conserve le monde, et spécialement l'homme. Le rayon du soleil n'a pas plus grand besoin de l'influence assidue du soleil pour être maintenu, que l'homme d'être créé incessamment de Dieu, pour subsister hors du néant; et comme il est environné de plusieurs contraires, il périrait un million de fois si Dieu, ou par soi-même ou par d'autres causes auxquelles il a communiqué de sa vertu conservatrice, n'éloignait et n'arrêtait ce qui le pourrait ruiner et détruire. Que ce bienfait de la conservation est merveilleux, et qu'il renferme une grande multitude de dons de la libéralité divine! depuis que l'homme est conçu jusqu'à ce qu'il sorte de cette vie, que de préservations! il a été conservé neuf mois au sein maternel, et préservé d'une naissance prématurée. Il a été baptisé, tandis qu'une infinité d'autres ont manqué de ce sacrement. Il est en entier en tous ses membres et en tous ses sens. Il a été délivré durant l'enfance et la jeunesse d'une infinité de périls, où d'autres ont succombé; il a été délivré de plusieurs maladies, de la servitude et de la captivité; toutes les créatures du monde servent à sa conservation. Dieu a créé tout ce monde comme un roi fait édifier un superbe et magnifique palais pour son héritier, afin que l'homme y eût sa demeure dans l'opulence et dans l'afluence de tous les biens, et que tout contribuât à sa conservation. Le ciel est comme sa tente, le soleil et les étoiles l'animent par leur lumière et leur chaleur. La terre et les autres éléments lui fournissent de quoi subsister; les arbres et les campagnes servent à le récréer jusqu'au jour de son entrée dans les demeures éternelles du Paradis. Tout cela est si évidemment nécessaire à sa conservation, que c'est être sans cœur et sans intelligence que de ne le pas reconnaître, et de n'en pas rendre à Dieu de sincères actions de grâces. Que quelques créatures semblent être nuisibles à la vie de l'homme, elles lui

sont pourtant utiles et lui inspirent une juste crainte de la sévérité des jugements de Dieu, qui l'empêche de se perdre lui-même dans une trop grande prospérité. Si bien qu'il n'y a rien en ce monde qui ne coopère à la conservation de l'homme jusqu'au jour où il en doit partir pour une vie meilleure, dans laquelle il aura toute assurance de sa félicité parfaite et consommée.

Grâces immortelles vous soient donc rendues, ô mon Créateur souverain! vous qui, m'ayant formé, ne m'avez pas délaissé comme l'ouvrier laisse là son ouvrage; car à l'instant je serais retombé dans le néant d'où j'avais été tiré par votre volonté. Ainsi, tel qu'un père très-débonnaire, vous me portez entre vos bras, comme un petit enfant qui ne peut se soutenir de lui-même, et le bienfait de ma conservation est continuel, quoique par mes péchés et les transgressions de vos lois j'aie tant de fois mérité d'être rejeté des bras amoureux de votre dilection. Et Seigneur, quoique ce bienfait de la création et de la conservation soit commun à plusieurs, je n'en suis pas moins obligé, puisque je n'en jouis pas moins, et au contraire, je les possède plus agréablement, y ayant une infinité de biens au monde, qui ne m'apporteraient aucune utilité ni aucun contentement, si j'en étais seul en jouissance. Donc, ô mon fidèle gardien et conservateur, puisque, par votre volonté, je vois tout ce monde en mouvement perpétuel, tous les éléments en activité, tous les animaux et les végétaux en fécondité, et la plupart des mortels en divers travaux, afin que rien ne manque à ma conservation, pour tant de bienfaits renfermés en un seul, je veux garder fidèlement vos préceptes, dans l'usage de tant de sortes de biens dont vous avez rempli ce monde.

III. Considérez que la glorification des saints est aussi l'effet du gouvernement de Dieu, et encore plus la très-grande glorification de Dieu même qui résultera, tant de la punition éternelle des pécheurs, que de la béatitude des saints et de tous les divers événements des créatures. Cette vérité demande l'application de l'esprit pour être bien entendue, et il faut premièrement supposer que la fin de la création de ce monde, du premier Adam et de toute sa postérité est double, l'une, la fin dernière et souveraine, est la gloire extérieure de Dieu qui lui doit revenir de tout ce qui est et sera, l'autre, la fin prochaine ou subordonnée, est le salut de la créature raisonnable, avec rapport

à cette meme gloire extérieure de Dieu, à laquelle elle contribue davantage. C'est à ces deux fins, comme à son vrai centre, que s'est terminée l'œuvre de la création de tout cet univers. Vérité si nécessaire au salut, même du simple peuple, que l'on a jugé à propos de l'insérer dans le prône général à dire tous les dimanches de l'année, de l'inculquer et expliquer ouvertement en chaque exhortation des pasteurs sur chacun des évangiles de l'année. Or, puisque gouverner c'est conduire et diriger les sujets du gouvernement à la fin, au bien et à la perfection, et puisque Dieu gouverne les hommes, les conduit et les dirige finalement à l'une de ces deux fins, ou à toutes deux ensemble, ce qui est le plus parfait, il s'ensuit que ce sera pour accomplir cette fin sublime que les saints jouiront de son essence et de sa vision intuitive, et que dans l'éternité ses attributs seront manifestés de la plus haute manière qui puisse être, tant par l'état des damnés, que par celui des bienheureux, qui joints ensemble donnent un plus grand éclat à sa gloire, que si on les considère à part, ainsi qu'il en va de diverses voix, qui, prises à part, ne produisent point la même harmonie que quand elles sont unies en un seul concert. Or, il y a une différence notable entre ces deux glorifications; celle de l'homme saint, en tant qu'elle lui est propre et délectable, est sa fin particulière, à laquelle il pouvait manquer par l'abus de sa liberté, mais la glorification de Dieu est la fin universelle de toutes les créatures, et la fin dernière que Dieu s'est proposée dans la création, sur laquelle il a dressé le plan d'après lequel il a tout fait et tout disposé dans ce monde. C'est où il tend en son gouvernement, et où il atteindra infailliblement, quoi qu'il arrive, soit que les hommes manquent à leur fin particulière ou qu'ils y arrivent. C'est le dernier terme de sa providence, dont il ne peut être frustré, selon ce que l'Eglise chante. « O Dieu, de qui la providence ne se trompe pas en ce qu'elle dispose! » Effectivement, en tout événement du salut ou de la perte des hommes, Dieu trouvera son compte admirablement, tirant sa gloire de tout, et manifestant toujours ou sa bonté ou ses autres perfections, ce qui est sa fin universelle et son but en toutes choses. L'enfer est pour sa gloire; car peut-on le contempler dans ses gémissements et ses regrets, dans ses lamentations perpétuelles et inconsolables, parce qu'il est privé du regard de Dieu, sans reconnaître aussitôt que l'enfer même re-

connaît la bonté et la perfection de Dieu, et quel est le bonheur d'être en sa grâce, puisque la douleur est si extrême là où elle manque? Mais le Paradis est pour cette même gloire d'une manière bien différente; car y voir des anges et des âmes sans nombre dans des ravissements éternels, et dans des jubilations indicibles, voir toutes ces créatures heureuses comme autant de miroirs où viennent se réfléter les rayons de la majesté divine, c'est une manifestation bien plus grande de la bonté divine et de ses perfections infinies. Mais l'enfer et le Paradis réunis rendent encore cette gloire et cette manifestation de la bonté divine plus grande que l'enfer à part, ou le Paradis tout seul. C'est pourquoi Dieu gouvernant le monde et conservant les anges et les hommes dans leur liberté, et dans le pouvoir d'en faire tel usage qu'ils voudront, soit pour leur salut, soit pour leur perte, obtient ce qu'il prétend; savoir la manifestation et la communication de sa bonté, en tant que les créatures en sont capables. C'est ce qui fait que Dieu n'a pas dû créer tous les anges et tous les hommes dans la béatitude, il a voulu mettre pour un temps leur liberté à l'épreuve, en dût-il coûter la vie et le salut à plusieurs, sa gloire en est plus grande, et n'y court aucun risque, il arrive toujours à ses prétentions, soit qu'il se rende vengeur du péché par la damnation, soit qu'il se rende glorificateur des bons et des justes par la lumière de la gloire qui les ravit et les élève à sa vision. Pareillement, Dieu n'a pas dû empêcher le premier homme Adam de pécher et d'envelopper toute sa postérité dans sa perte; l'ayant créé libre, il lui appartenait de le conserver libre sans le priver de son privilége, quoique ruineux et dommageable par sa propre faute. Il savait qu'il en tirerait sa gloire, s'il voulait exercer sur lui sa justice puissante, et encore plus s'il voulait lui faire miséricorde par son Fils incarné et mourant pour le sauver; car quelle gloire ne reçoit-il pas en voulant, après le péché, que son soleil éclairât les bons et les méchants; et que les pluies arrosassent également la terre de ses ennemis et celle de ses amis? Quelle gloire ne reçoit-il pas des combats des justes qui résistent à leurs concupiscences, et malgré elles pratiquent la vertu et meurent pour son service? mais encore quelle gloire ne reçoit-il pas de son Fils incarné, qui lui a fait entière satisfaction par son sacrifice sanglant, et qui continue jusqu'au jugement à être réduit à la petitesse de l'hostie, pour

être une victime perpétuelle de sa gloire. Dieu eût été privé de ces honneurs, s'il n'eût ainsi gouverné les hommes dès le commencement.

Méditant donc toutes ces considérations, humilions-nous aux pieds de la sagesse de Dieu, et de son gouvernement très-juste et très-puissant. Il semble que tout se fait naturellement, sans que sa providence se mêle de rien, et néanmoins tout est si bien balancé par cette providence, que rien n'échappe à sa volonté, mais que tout aboutit finalement et à l'utilité des saints, et à la manifestation de sa gloire. Je vous imiterai, ô Seigneur! je rechercherai votre plus grande gloire uniquement, et m'y consacrerai totalement; je ne me proposerai pas une plus haute perfection. Ainsi, ô Créateur très-aimable! je vous louerai et je vous servirai parce que vous me gouvernez, et sans doute rien ne me manquera grâce à votre providence, qui me placera enfin, comme je l'espère, dans les pâturages de la gloire éternelle qui nous y sera rendue. Ainsi soit-il.

VINGT-SEPTIÈME MÉDITATION.

DE TROIS MAXIMES PLUS GÉNÉRALES DU GOUVERNEMENT DE DIEU.

I. Considérez que Dieu, après la création des premières et comme fondamentales pièces de ce monde qu'il a produit immédiatement par soi-même, se sert de causes secondaires pour gouverner et conduire les autres à leur fin, et spécialement les hommes. Si bien qu'encore que Dieu gouverne toutes choses immédiatement, pourtant il a voulu communiquer à plusieurs créatures la vertu et la puissance d'en gouverner d'autres. La raison qu'en apporte le Docteur angélique est très-excellente : le gouvernement de Dieu, dit-il (1), conduit les choses à leur plus grande perfection, et c'est en quoi consiste sa principale excellence qui est

(1) Quæst. 103, art. 6.

de communiquer aux êtres qu'il gouverne une plus grande perfection; or, c'est une plus grande perfection d'avoir de la bonté en soi-même, et de la pouvoir donner à d'autres, que de l'avoir seulement en soi-même. C'est pourquoi Dieu gouverne tellement, qu'il fait aussi part à d'autres du pouvoir de gouverner, comme un maître, qui dresse si bien ses disciples, qu'il les rend aussi Docteurs et capables d'enseigner les autres. C'est par cette conduite que le soleil et tous les cieux servent au gouvernement de toutes les choses corporelles de ce monde inférieur, que les anges sont employés à faire rouler les cieux, à illuminer leurs inférieurs, et à assister les âmes diversement, et que les hommes ont des pouvoirs temporels ou spirituels sur les autres hommes qui leur sont soumis, pour recevoir leurs ordres et les exécuter, et que Jésus-Christ encore, en tant qu'homme, mais Fils de Dieu et le roi des rois, le grand pontife et le très-grand chef des hommes possède la fin bienheureuse de la béatitude accomplie; car tout vise et tend à cette fin diversement, les uns de plus près, comme les supérieurs spirituels, les autres de plus loin, comme les princes temporels, soit du christianisme, soit du paganisme et de la gentilité, et même le soleil et les cieux qui ne contribuent à la conservation de ce bas monde que pour cette même fin, Dieu ayant tout ordonné pour l'amour des prédestinés aux termes de saint Paul, *toutes choses pour les élus*. En vérité, dans les desseins de Dieu, les hommes ne reçoivent les secours de leur vie par les mouvements et les influences célestes et l'assistance des bons anges, que pour l'employer à son service et s'acquérir la fin de la béatitude. Dans les desseins de Dieu les princes temporels ne gouvernent leurs états et n'y entretiennent par leurs lois la justice et la paix, que pour disposer mieux les esprits par une justice morale à conserver la religion chrétienne, s'ils l'ont déjà reçue, ou à ne lui point résister, s'ils ne jouissent pas encore de ce bonheur. Mais les princes spirituels de l'Eglise Catholique que Dieu a fondée sur la terre pour le salut de tout le monde, le souverain pontife, les évêques, les pasteurs les plus immédiats, les supérieurs et supérieures dans les communautés religieuses, coopèrent encore plus directement et de plus près à ce que ceux et celles qui sont sous leur direction tendent et arrivent à cette même fin. Par-dessus tout, Jésus-

Christ le Fils de Dieu, est le chef suprême de ceux qu'il plaît à Dieu d'employer à diriger les âmes dans la voie du salut. Toute puissance, pour ce sujet, lui a été donnée au Ciel et sur la terre; il est le soleil spirituel du monde, le Docteur de justice, le juge des vivants et des morts, le grand pontife et le médiateur, à qui Dieu le Père a donné toutes les nations en partage, pour recevoir ses ordres et être gouvernées par ses lois inflexibles et immuables, selon qu'il lui a été dit : *Tu les gouverneras avec une verge de fer;* c'est-à-dire, avec une loi qui ne plie pas au gré des hommes, mais sous laquelle tous les hommes doivent plier sans exception, sous peine d'être brisés par sa puissance. C'est pourquoi tout prince et supérieur ayant l'autorité du gouvernement temporel ou spirituel, ne se rend jamais plus criminel devant Dieu, que lorsqu'au lieu de contribuer aux desseins de Jésus-Christ, en dirigeant les hommes vers leur fin, il les en détourne, soit par le scandale de sa vie, soit par des lois contraires à l'Eglise et aux ordres de l'Evangile. C'est une prévarication diamétralement contraire à leur état et aux intentions de Dieu, qui a voulu les honorer de quelque portion de son autorité. Aussi l'Ecriture contient de très-grandes menaces contre les puissances qui ne s'acquittent pas légitimement de leur devoir. *Les puissants*, dit-elle, *seront puissamment tourmentés*, et la colère du grand juge ne sera jamais plus enflammée, au dernier jour, que contre les princes auxquels il a envoyé ses Apôtres, comme des Moïse et des Aaron, pour donner liberté à son peuple de lui sacrifier, et qui les ont persécutés par des édits cruels et sanglants, comme il s'est pratiqué dans tous les siècles, et se pratique encore maintenant dans tous les lieux de la terre, tant l'abus est universel, et tant la plupart des grands sont corrompus dans l'usage qu'ils font de l'autorité que Dieu a daigné leur départir.

Ainsi donc, ô Dieu suprême, infini en grandeur, et très-grand en bonté et en magnificence! vous régissez et vous dirigez tellement toutes choses, que vous associez avec vous, d'une certaine manière, et rendez participants de votre autorité des anges et des hommes même du sexe le plus faible. Vous le faites, Seigneur! non que vous ayez besoin de leur secours, vous qui êtes infiniment sage et puissant; mais pour les rendre plus honorables, et afin que l'oisiveté ne les gâte pas, et que vous les combliez

de toute perfection. De là vient que les choses sont dans la subordination, que les unes sont dépendantes plus que les autres, et que de cette inégalité résulte une plus grande utilité. Oh! que vous êtes digne de gloire et de louange au-dessus de tous les princes de l'univers, qui recherchent avidement leurs intérêts temporels, et désirent s'enrichir des sueurs et de la pauvreté de leurs peuples! Mais vous, ô gouverneur admirable, vous ne prétendez rien autre chose, si non qu'en vous rendant un culte convenable, ils vous soient semblables dans la gloire immortelle. Oh! que tous, grands et petits, entendent cette vérité, et que tous se portent et s'excitent l'un l'autre à la sainteté.

II. Considérez une seconde maxime du gouvernement de Dieu, qui est de procéder en tout par miséricorde, premièrement, et puis par justice et sévérité, selon que le roi David l'enseigne : *Toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et justice.* Ce qui s'est passé au sujet des anges donne jour à cette vérité. Ils furent tous premièrement comblés des faveurs de la miséricorde de Dieu, créés en grâce et dans la sainteté; mais un tiers de ces anges, abusant insolemment de cette première miséricorde, encourut la rigueur de sa justice et fut condamné aux enfers. Cela se vérifie encore par l'exemple du premier homme Adam ; il expérimenta premièrement les effets de la bonté de Dieu dans le Paradis terrestre; mais parce qu'il n'usa pas bien de sa prospérité, après la miséricorde vint la justice de Dieu qui le relégua dans cette vallée de misère avec toute sa postérité misérable. Pour porter plus haut cette considération après le divin Apôtre ravi au troisième Ciel et ravissant les autres par ses belles pensées, le premier dessein de Dieu dans la création avait été de rendre les hommes heureux éternellement, par une voie toute parsemée de fleurs, de douceur, de félicité et de miséricorde. Son premier dessein était, si l'homme fût demeuré fidèle, de le sauver dans un Paradis terrestre, et d'élever son esprit à la sainteté par la considération de sa puissance et de sa sagesse dans la création des cieux, des éléments et de toutes les beautés visibles de ce monde, qui avaient encore un bien plus grand éclat avant le péché. Ce chemin du salut était facile et délectable, l'homme eut contenté son Dieu en admirant les ouvrages de sa sagesse et en lui donnant louange et bénédiction. C'eût été assez pour être transporté du Paradis terrestre au céleste en corps et en âme,

sans passer par ces angoisses si fâcheuses de la mort et de tout ce triste cortége qui la dévance, l'accompagne ou la suit. O voie de miséricorde, que tu étais aisée, et que le Ciel eût peu coûté! Mais Dieu n'ayant pas réussi à cause du péché d'Adam, il a pris un autre dessein de sauver l'homme par la foi vive en Jésus-Christ crucifié, par sa croix, par la conformité à sa vie souffrante, par l'adhésion à sa loi, par l'imitation de ses vertus; voie pleine de rigueur et de sévérité en comparaison de la première. C'est la haute théologie de saint Paul qu'il inculque puissamment en ses épîtres (I. Cor. 1). *Parce que*, dit-il, *le monde a manqué de sagesse, ne connaissant pas Dieu par sa sagesse;* c'est-à-dire, par la création de cet admirable et immense univers : *il a plu à Dieu,* dit-il, *de sauver les croyants par la folie de la prédication.* Il veut dire par la prédication d'un Dieu crucifié, qui semble une folie aux Gentils, comme c'est un scandale pour les Juifs. Il veut dire que, pour être en voie de salut, il faut avoir la foi vive en Jésus-Christ crucifié, pour réparer le péché d'Adam et des autres hommes par le sacrifice sanglant de sa passion. Il faut briser là-dessus tous les grands raisonnements de son esprit et de son beau savoir, pour croire ce mystère humblement, se ranger ensuite du parti de Jésus-Christ et devenir l'imitateur de sa vie, l'observateur de ses lois, le compagnon de ses douleurs, et mourir en cette disposition. Voilà la voie de la justice qui succède à la voie de la miséricorde. Et ne pensons pas que saint Paul n'ait dit cela qu'en passant et une seule fois, il le répète plusieurs fois dans l'épître aux Romains (Rom. 9), où traitant cette grande question de la réprobation des Juifs qui observent soigneusement la loi de Moïse et l'élection des Gentils qui croient en Jésus-Christ crucifié, d'une foi vive, il rapporte tout ce discernement à la volonté et à la puissance de Dieu, auquel il plaît de gouverner ainsi le monde et de diriger les hommes à leur salut, comme il plaît à un potier de faire un vase pour un usage vil, et un autre pour un usage plus honorable. Saint Paul est si ferme et si arrêté sur cette vérité, qui est le fond du Christianisme, qu'il ne permet pas d'en demander le pourquoi. C'est le bon plaisir de Dieu, d'accepter et d'agréer pour la vie éternelle le fidèle qui a la foi vive en Jésus-Christ, et de rebuter et de rejeter de la vie éternelle le juif observateur exact de la loi mosaïque, le philosophe païen

enflé de ses vertus morales, le musulman ou le païen qui fait quelques bonnes œuvres toutes naturelles. *Pourquoi?* dit cet Apôtre, *parce que cela n'est pas la foi* en Jésus-Christ médiateur de la rédemption, et puis il s'écrie à cette occasion : *O profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu, que ses voies sont difficiles à comprendre!* Ce sont ces voies de justice et de sévérité, après que les voies de douceur et de miséricorde n'ont pas réussi, qui sont la règle de la politique divine. Ce n'est donc pas que saint Paul s'écrie ainsi sur le sujet de la prédestination et de la réprobation, sans aucun égard aux mérites et conditions de la bonne ou mauvaise vie que mèneraient les hommes sur la terre, et qui était prévue de Dieu. Ce ne fut jamais la pensée de saint Paul de faire cette exclamation au sujet de deux hommes, considérés dans l'état de pure nature ou enveloppés également dans la masse de perdition. Aussi, dit saint Thomas (1), Dieu veut d'une volonté antécédente que tous les hommes soient sauvés, et que sa bonté soit communiquée à tous; mais en telle sorte néanmoins que l'ordre soit gardé, et qu'il n'y ait point d'empêchement de la part des hommes : car en ce cas il ne veut pas qu'ils y aient part, c'est ainsi que toutes ses voies sont miséricorde et justice; mais premièrement grâce et douceur, et ensuite justice et rigueur.

Je retiendrai bien cette maxime de Dieu, je louerai pour ce sujet la suavité de son gouvernement, et j'y mettrai ma confiance, car qui usera bien de sa grâce et de sa douceur, n'éprouvera point la rigueur de ses jugements : *O profondeur des richesses de la sagesse de Dieu!* O Dieu très-équitable, que n'usons-nous, tant que nous sommes sur la terre, de vos voies de miséricorde ?

III. Considérez une troisième maxime du gouvernement de Dieu, qui est d'employer des causes nécessaires ou nécessitantes pour les événements qui sont nécessaires ou qui ne peuvent aller autrement ; et des causes contingentes qui peuvent réussir diversement pour les événements qu'on appelle contingents et qui peuvent être ou ne pas être. Ainsi le jour et la nuit et les quatre saisons de l'année sont des événements nécessaires : Dieu y emploie aussi des causes secondes nécessaires et qui ne peuvent faillir ; savoir, le mouvement des cieux, et l'approche ou

(1) In 1. sent. ad Han. q. 46. art. 1.

l'éloignement du soleil; au contraire, les fleurs des arbres au printemps et leurs fruits en automne, sont des effets contingents, qui peuvent être empêchés par diverses causes, il en est de même des opérations libres de la volonté et de la glorification des hommes après cette vie : ce sont des événements qui sont contingents, qui peuvent être et ne pas être ; c'est pourquoi Dieu par sa sagesse n'y emploie, pour les produire, que des causes moyennes qui sont contingentes, et non nécessitantes dans leurs effets. C'est pourquoi le gouvernement de Dieu est si justement tempéré, qu'il n'impose aucune nécessité ou à la volonté humaine ou à ses opérations. Saint Thomas est formel et très-exprès sur ce sujet, quand il dit (1), que la volonté de Dieu étant toujours effectivement accomplie, il faut que les choses arrivent, et de la manière que cette volonté en dispose. Or Dieu a disposé, pour la plus grande perfection de l'univers, que certaines choses arrivassent nécessairement, et dès lors il leur a préparé des causes secondes nécessaires ou nécessitées à produire leur effet. Il a aussi disposé que d'autres arriveraient tellement qu'elles pourraient être et ne pas être : et dès lors il leur a préparé des causes secondes contingentes, c'est-à-dire, qui ne produisent pas nécessairement leurs effets, ou qui peuvent être frustrées de leur effet. Donc, conclut le saint Docteur, Dieu n'impose point de nécessité aux choses qui de leur nature sont contingentes. Or, laissant là les événements nécessaires et nous arrêtant à ceux qui sont contingents, nous distinguons des événements contingents de deux espèces : car les uns sont contingents par une cause extérieure, comme la floraison des arbres au printemps, ou la maturité des fruits en automne, qui peuvent être arrêtés, ou par la rigueur de la saison, ou parce que l'on coupera l'arbre et qu'on ne lui laissera pas le temps de produire. Les autres sont contingents par une cause intérieure, comme sont les opérations libres de l'homme qui peuvent être et ne pas être suivant le bon plaisir de la volonté de laquelle il dépend de les enfanter ou non. Or, nous arrêtant encore seulement à ces derniers événements appelés contingents par l'action intérieure de la volonté, qui ne jugera que Dieu en cela ne gouverne pas les hommes par une grâce nécessitante ? Ce serait ne pas connaître la nature du gouvernement de Dieu, tel

(1) In 1. Sent. ad Hæc. dist. 47, art. 4 et alibi.

que le peint saint Thomas. Dieu ne dispose, dit-il, des causes moyennes nécessaires que pour les événements nécessaires, et nullement pour les événements libres. D'où l'on pourra juger que nos pensées sont bien celles de saint Thomas et des disciples qui raisonnent d'après ses principes. Mais laissons-là toute parole contentieuse, et reconnaissons que l'action de Dieu sur l'âme n'est que morale et contingente, comme le sermon d'un prédicateur qui ne gagne pas toujours l'âme de son auditeur, ou la loi du prince armée de menaces ou de promesses, qui pour cela n'est pas toujours observée par ses sujets. Car ainsi la nature humaine étant portée au mal par la corruption du péché, Dieu pour ne pas altérer sa liberté, s'abstient de toute action sur elle. Il lui donne des lois avec des menaces ou des promesses, sans la violenter, ni la contraindre ou la nécessiter. Il lui envoie ses grâces actuelles intérieures qui redressent un peu son inclination vers le mal par l'amour de la vertu, il lui fait entendre de salutaires exhortations ; il lui ménage la lecture de quelque livre qui est de grande édification pour le salut, et il lui fait voir quelques exemples qui le touchent. Mais toutes ces choses ne servent qu'à contrebalancer le mauvais penchant que lui donnent ses passions, et à laisser sa volonté dans un certain équilibre et une certaine indifférence, sans quoi ses opérations ne seraient pas dignes de la récompense éternelle. Et tel est le procédé du gouvernement de Dieu, qui conduit l'homme vers sa fin sans blesser aucunement sa liberté.

O Seigneur, que votre manière de gouverner est suave et paternelle, puisque par elle vous faites si adroitement pencher toutes choses vers leur propre fin, sans violenter la nature! qu'elle est juste pareillement, et discrète, puisque vous donnez à chacun ce qui lui est plus convenable. Vous nous retirez du mal par vos menaces, vous nous attirez à la vertu par la promesse d'un bonheur éternel. Qu'elle est utile, puisque par ces industries vous sauvez enfin vos prédestinés et les amenez au plus haut degré de la perfection, et si plusieurs, par leur résistance, ne se laissent pas gouverner par votre conduite si suave, et n'arrivent pas au comble de cette perfection dernière, pourtant vous les retirez au moins de quelque péché qu'ils ne commettent pas, comme ils feraient, si vous ne les gouverniez durant cette vie ; si bien que, s'ils n'échappent à la damnation entièrement, ils en sont au moins délivrés en quelque partie, et leur enfer

en sera moins rigoureux. Ils y reconnaîtront même qu'il n'a pas tenu à votre providence que leur volonté ne se portât au bien, et que les moyens suffisants ne leur ont point manqué de votre part, quoiqu'ils en fussent indignes après le péché. Continuez donc, Seigneur, votre gouvernement de père et de prince très-bon et très-équitable, jusqu'à ce que le nombre d'élus que vous vous êtes marqué parmi les enfants d'Adam soit tout accompli; continuez, très-grand Créateur, sans que nos offenses journalières lassent votre miséricorde en vous portant à nous abandonner. Nous vous en glorifierons dans tous les siècles des siècles. Amen.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE.

PREMIER TRAITÉ.

DES ATTRIBUTS DE DIEU.

DEUXIÈME TRAITÉ.

DE LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ.

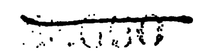
TROISIÈME TRAITÉ.

DES ANGES.

QUATRIÈME TRAITÉ.

DE L'ŒUVRE DES SIX JOURS, ET DU PREMIER ADAM.

FIN DE LA TABLE.



LE MANS, IMP. DE GALLIENNE.







